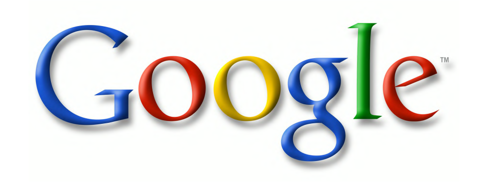
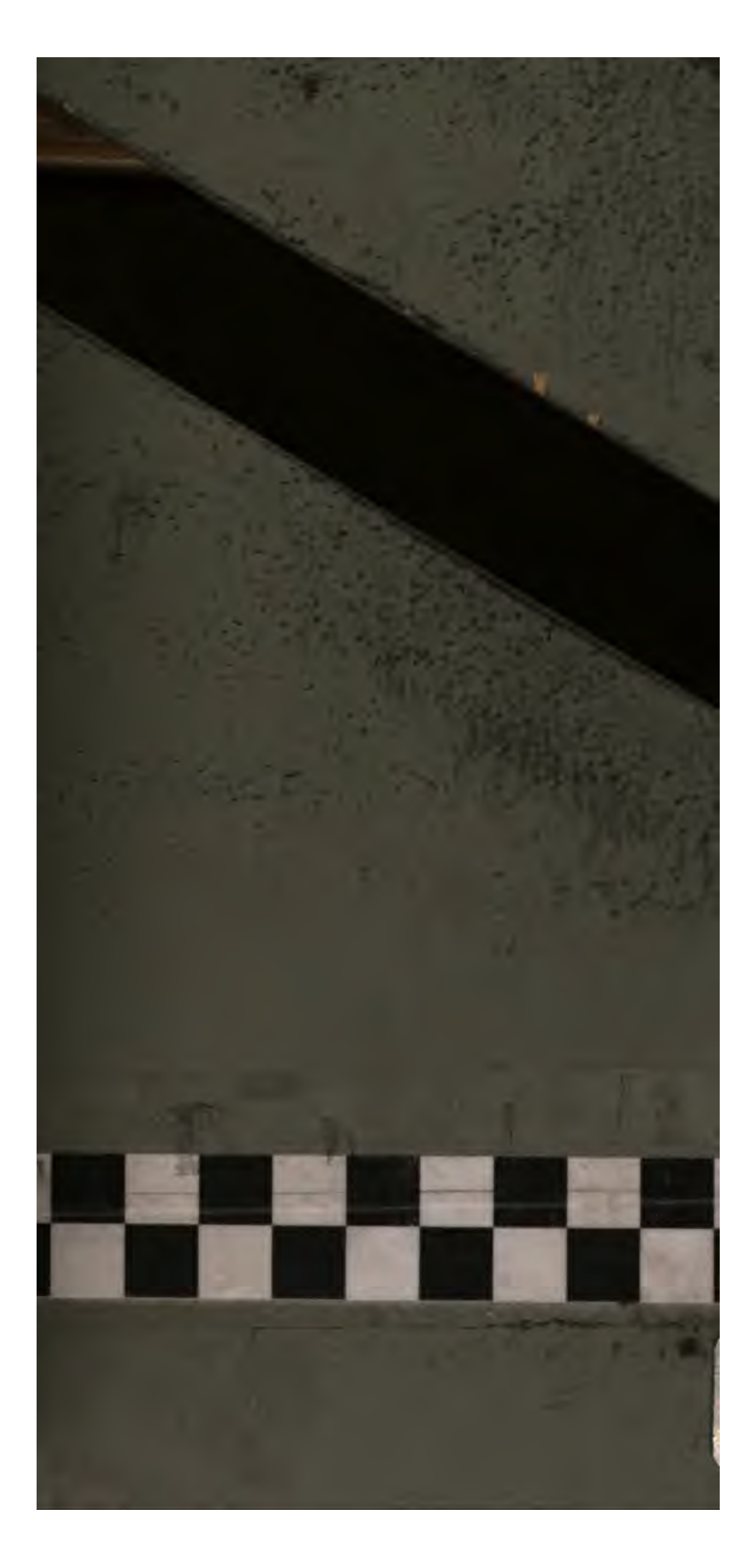
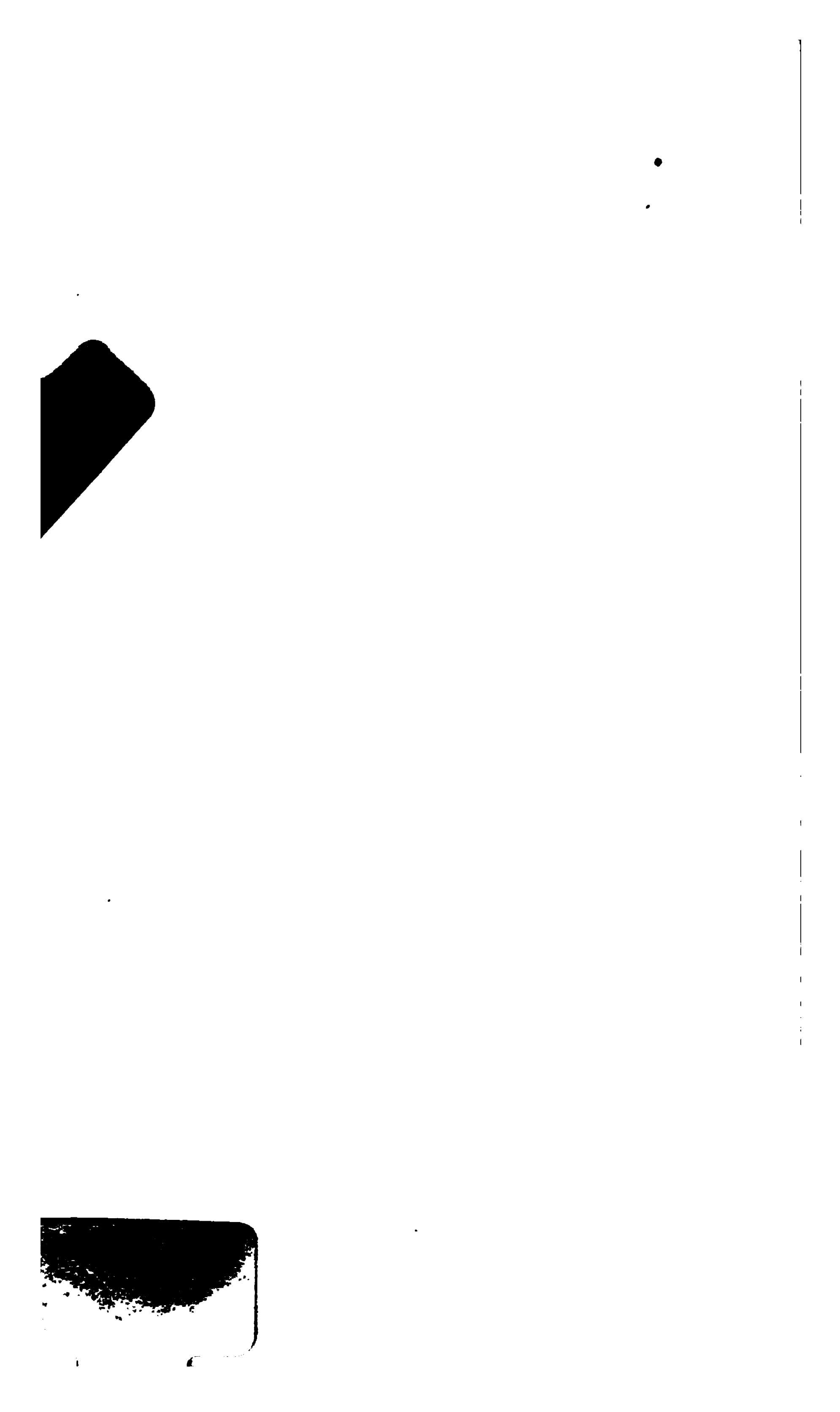








HENRIETTE-MARIE

DE FRANCE

REINE D'ANGLETERRE

PARIS

TYPOGRAPHIE GEORGES CHAMEROT

19, RUE DES SAINTS-PÈRES, 19



Henriette Marie par la grace de Dieu Royne d'Angleterre

B. Moncornet excu.

HENRIETTE-MARIE

DE FRANCE

REINE D'ANGLETERRE

ÉTUDE HISTORIQUE

PAR

LE COMTE DE BAILLON

SUIVIE DE SES LETTRES INÉDITES



PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1877

3

AVANT-PROPOS

En racontant, d'après des documents nouveaux, la vie d'Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre, nous avons tâché, autant qu'il était en nous, de réparer une des injustes négligences de l'histoire. Malgré cette magnifique épopée, qui s'appelle l'oraison funèbre de Bossuet, malgré les Mémoires de M[me] de Motteville et quelques esquisses biographiques, cette princesse est restée jusqu'à nos jours presque une inconnue dans sa propre patrie. Sans doute, le fracas produit par l'écroulement d'un trône et l'éclair sinistre de la hache, qui fit tomber la tête de Charles I[er], ont pu détourner l'attention publique de cette reine, à laquelle pourtant aucune grandeur, mais aussi aucune douleur n'avait été épargnée; peut-être même le roman si

brillant et si court de la seconde Henriette, cette jeune fleur arrachée de sa tige avant l'automne, a-t-il contribué à reléguer au second plan la noble figure de sa mère. Cependant plus nous avons pénétré dans son existence pleine de péripéties dramatiques, plus nous avons compris qu'une place, et une place d'honneur, lui appartenait dans la galerie des femmes illustres du dix-septième siècle, qui ont su commander, souffrir et se dévouer.

Un philosophe ancien a dit : « Une lutte digne de Dieu, c'est celle de l'homme courageux aux prises avec l'adversité[1]. » Combien ce spectacle devient-il plus saisissant encore lorsqu'il s'agit d'une femme, « fille, épouse et mère de rois », dont l'âme fière et généreuse, dans sa frêle enveloppe, a toujours su s'élever et se maintenir au-dessus du niveau des plus terribles infortunes. C'est ainsi que nous nous sommes efforcés de la faire enfin connaître par ce récit impartial, puisé aux sources les plus authentiques.

L'Angleterre nous a devancé de plusieurs

[1] Sénèque, *de Providentiâ.*

années dans cette œuvre de réparation : deux femmes surtout ont mis au service d'une si noble cause un zèle et une persévérance infatigables ; elles ont frappé à toutes les portes pour mener à bien leur entreprise et nous ont ainsi ouvert de précieuses voies d'informations. Appartenant toutes deux à une religion différente de celle de la reine, catholique par excellence, elles n'en ont pas moins su l'apprécier à sa juste valeur, et prendre résolûment sa défense contre ses ennemis. La première, miss Agnès Strickland, a consacré à Henriette-Marie une étude aussi consciencieuse que pleine d'intérêt[1] ; l'autre, M[rs] Anne Everett Green, a publié une traduction anglaise de la correspondance de cette princesse, en l'accompagnant de notes historiques, fort utiles à consulter[2].

La reine apportait dans cette correspondance la même activité qu'en toutes choses, et les lettres qui nous restent d'elles sont nombreuses ; nous les donnons aujourd'hui pour la première fois dans leur langue originale. La

[1] *Lives of the queens of England*, tome IV.
[2] *Letters of Henrietta Maria*. Lond., 1857.

partie la plus importante est celle qui s'adresse à Charles Ier et que Henriette-Marie écrivit au milieu des plus poignantes épreuves qui puissent être infligées à la nature humaine : « lettres confidentielles, où le cœur, en s'épanchant loin de l'œil du public, révèle involontairement les caractères[1] ». Celui d'Henriette-Marie s'y reflète en effet comme dans un miroir fidèle : on l'y trouve énergique et vaillante jusqu'à la témérité, tendre et dévouée jusqu'au renoncement personnel le plus complet; elle est avant tout préoccupée du roi, de ses amis et de ses partisans ; dans ses propres malheurs, c'est seulement à Dieu et à l'amour de son époux qu'elle en appelle. Si elle se voit obligée trop souvent de s'indigner contre les lenteurs et les irrésolutions de Charles, elle sait aussi trouver des mots charmants, pour lui exprimer tout ce que son cœur renferme d'affection et de dévouement. Dans les reproches qu'elle lui fait, on sent toujours dominer ce souci du prestige de la royauté qu'il compromet trop souvent et qu'elle tient à lui conserver à tout prix. Nous n'insiste-

[1] V. Cousin. *Mme de Longueville.* Avant-propos.

rons pas davantage sur l'intérêt historique que présentent ces lettres au roi, dont la série commence au mois de mars 1642, à l'époque du voyage de la reine en Hollande, pour s'arrêter en décembre 1646, lorsque la gravité des événements eut interdit toute correspondance écrite entre les deux époux.

Il nous faut faire connaître dans quelles conditions se trouvaient ces lettres, quand M[rs] E. Green les découvrit au British Museum; c'est elle-même qui va nous le raconter : « J'ai rencontré, nous dit-elle, dans la collection Harléienne, un manuscrit indiqué brièvement comme contenant des lettres d'Henriette-Marie à Charles I[er]. En ouvrant le volume, je fus prise d'un double sentiment de curiosité et d'embarras : le manuscrit de quatre-vingt-dix-neuf feuilles est une réunion de lettres de la reine reproduites assurément d'après les originaux, mais par la main d'un copiste, qui ne savait pas un mot de français et qui les avait transcrites telles qu'elles s'étaient présentées devant lui, en tas, sans ordre, sans égard pour les dates, ni même pour l'unité de chaque

lettre. Certaines d'entre elles, qui devaient couvrir plusieurs feuilles de papier, avaient été divisées dans la copie, de telle sorte que le commencement et la fin se trouvaient complétement détachés l'un de l'autre : une lettre s'arrêtait tout à coup pour faire place à une autre toute différente, comme si elle en était la suite. De plus les mots souvent défigurés sont parfois coupés en deux ou enchevêtrés l'un dans l'autre, et, pour ajouter encore à ces difficultés, les lettres, mises en chiffres originairement en totalité ou en partie et déchiffrées au moment de leur réception, présentent quelquefois des lacunes dans leur interprétation interlinéaire. Dans un but facile à comprendre, au cas où la correspondance aurait été interceptée, les noms propres sont souvent remplacés par des pseudonymes, où la reine désigne ses plus fidèles adhérents par les noms de ses ennemis déclarés, tels que Pym, Hampden, Essex et autres. »

Henriette-Marie, après avoir écrit ces lettres en français, les traduisait elle-même en chiffres, à moins que l'excès du travail ou de sa mauvaise santé ne la forçât à confier ce soin à lord Jer-

myn. Charles I[er] de son côté portait toujours dans sa poche la clé des signes convenus avec son épouse, et le travail de déchiffrement se faisait soit par lui, soit par d'autres, sous ses yeux; c'est ainsi que les lettres nous sont arrivées dans leur langue originale: aussi n'est-il point surprenant que le style se ressente de ces différentes transpositions et que les répétitions y soient fréquentes. Le roi répondait en anglais et tutoyait toujours Henriette-Marie, habitude que cette princesse n'imitait point dans sa langue maternelle. Cela peut sembler étrange, puisqu'on sait qu'en Angleterre, sauf parmi quelques sectes religieuses, le tutoiement n'est guère usité que dans les prières adressées à Dieu ou dans le langage poétique.

On voit que la reconstitution et le classement de cette correspondance ne devaient être rien moins que faciles, et nous en avons été encore plus convaincu lorsque les copies exactes de la collection Harléienne sont arrivées entre nos mains. Nous avons pu alors reconnaître avec quelle intelligence et quel soin vigilant M[rs] E. Green s'était acquittée de sa tâche, qui

nous a été d'une grande utilité pour notre travail. C'est à peine si nous avons pu constater quelques erreurs dans sa traduction, et pourtant ce vieux français, exprimé avec une orthographe souvent invraisemblable, devait présenter à une étrangère un problème bien ardu à résoudre. Nous n'avons pas cru pouvoir mieux faire que d'adopter les noms qu'elle avait substitués aux pseudonymes, tout en marquant, comme elle, d'un point d'interrogation ceux qui présentaient encore quelque incertitude. La plupart des autres lettres de la reine qui vont de 1625 à 1660 ont été copiées sur les originaux écrits de sa main et conservés dans les collections de Londres, de Paris et de Saint-Pétersbourg, où nous avons trouvé pour nos recherches le plus obligeant concours. Comme nous l'avons dit, Henriette écrivait presque toujours en français; quelques-uns de ses billets seulement sont anglais, et nous en donnons la traduction. L'habitude que la reine avait prise de cette dernière langue se remarque par des locutions ou des tournures de phrases d'une origine essentiellement britannique, qui se rencontrent parfois

sous sa plume, lorsqu'elle écrit en français; Mme de Motteville elle-même en a fait l'observation. Toutes les lettres que nous insérons ici sont inédites dans notre pays : quelques-unes le sont d'une manière absolue; nous nous sommes abstenu de reproduire celles qui ont figuré dans des ouvrages français et que le lecteur connaît déjà.

« Je ne crois pas, s'écriait Charles Ier dans le récit de ses souffrances[1], qu'il y ait personne d'assez méchant pour haïr la reine pour elle-même; sa faute est d'être ma femme! » Aussi l'existence d'Henriette-Marie présente-t-elle un contraste frappant: la première partie est un sourire de l'amour et de la fortune, la seconde un long martyre, encore avivé par le souvenir du bonheur passé et qui a pu faire dire à Chateaubriand: « Les reines ont été vues pleurant, comme de simples femmes, et l'on s'est étonné de la quantité de larmes que contiennent les yeux des rois! »

C'est à l'intéressant manuscrit des Mémoires du P. Cyprien de Gamaches, l'un des aumôniers

[1] *Eikôn Basilikè.*

de la reine, qui ne la quitta pas pendant de longues années, que nous devons tout particulièrement le détail des événements qui marquèrent la fin de sa vie.

Il nous est donc permis aujourd'hui de dégager de la pénombre et de présenter aux lecteurs français, en pleine lumière, la digne fille de Henri IV, et nous ne doutons pas que, comme nous, ils ne reconnaissent que sa mémoire est digne de toutes les sympathies et des hommages de la postérité.

HENRIETTE-MARIE

DE FRANCE

REINE D'ANGLETERRE

ÉTUDE HISTORIQUE

HENRIETTE-MARIE DE FRANCE

REINE D'ANGLETERRE

I.

JEUNESSE D'HENRIETTE-MARIE.

1609-1622.

Henriette-Marie de France naquit au Louvre le 25 novembre 1609 : elle était le sixième enfant et la troisième fille de Henri IV et de Marie de Médicis. Dès que, selon l'usage, la nouvelle princesse eut été présentée à son père, sous les yeux des ministres et des membres du conseil, il la prit, l'embrassa et la remit aux mains de sa gouvernante madame de Montglat[1], qui avait reçu ainsi tous ses frères et sœurs au moment de leur naissance. La *Petite Madame* fut installée dans la même chambre que son frère Gaston, âgé d'environ quinze mois.

Les rapports entre les royaux époux n'étaient alors rien moins que tendres[2] : Henri souffrait du ca-

[1] Veuve de Robert de Harlay, marquis de Montglat, premier maître d'hotel du Roi, mort en 1607 : elle avait une parenté éloignée avec la reine Marie de Médicis.

[2] « La feue reine-mère ne vivoit pas trop bien avec luy (Henri IV) ; elle le chicanoit en toutes choses. Un jour qu'il fit donner le fouet à M. le Dauphin :

ractère à la fois faible, emporté et dévot à l'excès de la princesse italienne; celle-ci, blessée dans ses affections par les nombreuses infidélités du roi et dans son orgueil par l'arrogance de la marquise de Verneuil, la favorite attitrée, se montrait en outre fort irritée du refus persistant de son époux de faire procéder à son couronnement. C'était l'objet des plus amères récriminations de la reine, surtout depuis qu'elle lui avait donné une nombreuse et florissante lignée. La répugnance du roi pour cette cérémonie avait, disons-le, pour motif une sorte de crainte superstitieuse, qu'on peut être surpris de rencontrer dans l'âme de ce grand homme, qui avait tant de fois bravé la mort avec cette insouciance qui fait les héros. Une diseuse de bonne aventure, payée peut-être par la jalousie d'Henriette d'Entraigues, lui avait prédit qu'il ne survivrait pas un seul jour au couronnement de la reine et, obsédé malgré lui par cette sinistre prophétie, Henri avait toujours différé de se rendre au désir de cette princesse. Mais après la naissance de sa dernière fille, à force de larmes et d'importunités, et malgré les représentations de Sully qui, pendant trois jours entiers, avait plaidé près d'elle la cause des funestes pressentiments de son maître, elle arracha enfin au roi la promesse qu'il donnerait des ordres pour que la cérémonie

« Ah! luy dit-elle, vous ne traiteriez pas ainsy vos bastards. — Pour mes bastards, répondit-il, il pourra les fouetter, s'ils font les sots; mais luy il n'aura personne pour le fouetter. » — Tallemant des Réaux. *Histor.*, t. I. p. 10. Édit. 1858.

eût lieu à Saint-Denis, après ses relevailles. L'obstination de Marie de Médicis tenait surtout à la crainte que, n'étant pas couronnée, s'il arrivait malheur au roi, qui avait déjà échappé par miracle à cinquante conspirations, elle n'éprouvât des difficultés pour obtenir la régence, du vivant de Marguerite de Valois, la reine divorcée. L'époque de la cérémonie fut donc fixée au 13 mai 1610.

La *Petite Madame* fut baptisée dans la chapelle du Louvre par le cardinal Bonzi : elle eut pour marraine Madame, sa sœur aînée, et pour parrain le nonce Maffeo Barberini, l'un des hommes les plus savants et les plus lettrés d'Italie, qui fut plus tard le pape Urbain VIII [1]. Du nom de ses père et mère, il l'appela Henriette-Marie et, à compter de ce jour, il lui voua une affection paternelle, dont il ne s'est jamais départi dans la suite.

L'extrême tendresse du grand Henri pour ses enfants est restée historique; aussi n'avons-nous pas lieu d'être surpris de l'amour tout particulier qu'il montra dès sa naissance pour cette dernière princesse, la plus jolie de toute sa famille, et qui semblait devoir rappeler plus qu'aucune autre ses traits et son caractère : ne devait-elle pas aussi devenir la joie et le soutien de sa vieillesse? Henriette-Marie avait juste cinq mois, lorsque, portée dans les bras de sa nourrice, elle assista près du trône de sa mère, à la fête du couronnement dans l'abbaye de Saint-

[1] Jean Héroard, *Journal*. — Mme de Motteville, *Mémoires*.

Denis, au milieu de ses frères et sœurs, qui y furent ainsi qu'elle solennellement reconnus comme enfants de France[1]. Aussitôt après la cérémonie, le roi et sa jeune famille revinrent à Paris, tandis que la reine restait seule à l'abbaye, pour se préparer à faire le lundi suivant son entrée royale dans la grande ville.

Le lendemain dimanche, le roi se rendit à la messe aux Feuillants; après quoi, pour faire diversion aux lugubres pensées qui le harcelaient de plus en plus[2], il se fit apporter son fils Gaston, dont les boutades enfantines avaient le don de l'égayer toujours, et la petite Henriette, son enfant bien-aimée. Il se mit à jouer avec eux en toute liberté, et, au contact de ces êtres chéris, les noirs fantômes de son imagination ne tardèrent pas à s'envoler; il avait repris tout son entrain et sa bonne humeur habituelle. Dans l'après-midi, il sortait en carrosse pour aller à l'Arsenal voir le duc de Sully, sans se faire même accompagner de ses gardes[3], et dans la rue de la Ferronnerie le couteau de Ravaillac rendait orphelines à la fois Henriette-Marie et la France tout entière!

[1] *Life of Henrietta-Maria*, London, 1671.

[2] Les Mémoires de l'Estoile, ainsi que les autres écrits contemporains, citent plusieurs faits étranges, comme les pronostics de la catastrophe prochaine. « Le jour du couronnement, le roi prit Monsieur le Dauphin entre les bras, et, le montrant à tous ceux qui étoient présents, il leur dit : *Messieurs, voilà votre Roi;* et cependant on peut dire qu'il n'y avoit prince au monde qui prît moins de plaisir à penser ce que l'avenir devoit apparemment produire à ce sujet que ce grand roi. Pendant la cérémonie, la pierre qui couvre l'entrée du sépulcre des rois se cassa d'elle-même. » Mézeray, *Hist. de la mère et du fils*, t. I, p. 70.

[3] L'Estoile, *Mém. et journal*

Ce fut au Louvre une effroyable nuit que celle du 14 mai 1610, qui suivit l'assassinat, nuit pleine de terreur et d'angoisses. On craignait que le meurtre, dont le motif réel est encore aujourd'hui un des problèmes de l'histoire, ne fût suivi d'une insurrection; dans l'intérieur du palais, tout était confusion et désespoir. Les gardes, pleurant près du corps inanimé de leur maître, veillaient, la pertuisane croisée, sur le jeune roi Louis XIII, âgé de neuf ans, et sur les enfants royaux, barricadés dans leurs appartements[1]; on n'entendait que le bruit des armes mêlé à ce murmure de voix entrecoupées, plus lugubre que le silence et qu'impose la présence de la mort. Seul, pendant cette funèbre veillée, le sommeil paisible d'Henriette, dans les bras de sa nourrice, contrastait avec la douleur et les alarmes qui l'entouraient.

Bientôt les anxiétés pour l'avenir se dissipèrent; la paix extérieure ne fut point troublée; le peuple versa sur la perte du grand roi autant de larmes que sa propre famille, et les enfants de France furent rendus à leur mère. Celle-ci, en raison sans doute de ses démêlés précédents avec Henri, montra, devant ce drame sanglant, une tranquillité et un sang-froid, qui blessèrent jusqu'au cœur les amis de son époux : on ne la trouva ni assez surprise ni assez affligée[2]; aussi ses ennemis ne manquèrent-ils pas de l'accuser d'avoir trempé dans cette lamentable catastrophe, et malheureusement sa conduite ulté-

[1] *Life of Henrietta-Maria*, 1671.
[2] Mrs O. Freire Owen, *Henrietta Maria of France*.

rieure ne fut pas faite pour calmer les préventions, certainement injustes, qu'on avait conçues dès lors contre elle. A peine installée régente avec l'appui des ducs de Guise et d'Épernon, son premier soin fut d'écarter des affaires tous les vieux et fidèles serviteurs du grand Henri, et de livrer le pouvoir aux mains avides de Concini, son compatriote, qui devint le maréchal d'Ancre.

Le 25 juin, eurent lieu les obsèques solennelles du Roi, et Henriette-Marie, alors âgée de six mois, accompagna le triste cortége de Paris jusqu'à Saint-Denis, portée dans les bras de madame de Montglat. Au moment de l'absoute, on mit le goupillon dans sa petite main et elle répandit l'eau bénite sur le cercueil de son père[1]. Il semblait ainsi que Dieu voulût, dès sa première enfance, l'initier aux grandes douleurs de son avenir! Quelques mois plus tard, le 17 octobre 1610, nous retrouvons notre jeune princesse assistant au sacre de son frère Louis XIII, dans la cathédrale de Reims : elle était portée cette fois par la princesse de Condé, le dernier mais vertueux objet de la passion de son père.

Bientôt l'insanité du gouvernement de la régence, la faiblesse de Marie de Médicis, l'ambition turbulente des princes du sang et l'orgueilleuse ineptie du maréchal d'Ancre provoquèrent des troubles sérieux, à la tête desquels se mirent en première ligne le prince de Condé et le comte de Soissons, et qui, sauf

[1] *Life of Henrietta-Maria*, 1671.

quelques moments de trêve, désolèrent toute cette période de notre histoire. Ils devaient aboutir enfin au meurtre de Concini par le maréchal de Vitry et au gouvernement de deux enfants, le roi Louis XIII et son favori le duc de Luynes. Pendant cette triste époque, pour les soustraire aux dangers d'un pareil état de choses, on éloigna de Paris les enfants de France, qui eurent pour résidence alternativement le château de Saint-Germain et celui de Fontainebleau[1]. Henriette-Marie avait à peine deux ans, lorsqu'elle perdit son frère, Henri, duc d'Orléans; l'année suivante, on la ramena à Paris pour assister au mariage de sa sœur aînée Élisabeth avec Philippe IV, roi d'Espagne, qu'on célébra par des fêtes magnifiques, dont la Place Royale fut le théâtre.

Nous devons rendre cette justice à Marie de Médicis, qu'elle était bonne mère et que les soins à donner à ses enfants furent pour elle une constante préoccupation. Elle veillait sur eux de près et de loin et ne cessait de donner des instructions à madame de Montglat sur la conduite à tenir à leur égard et sur les châtiments ou les récompenses, dont ils devaient être l'objet[2]. Ces soucis maternels portèrent leurs fruits: Henriette-Marie conçut dès lors pour sa mère une affection passionnée, qui se prolongea sans aucun nuage jusqu'à la mort de cette dernière. Tel fut du reste le caractère de la jeune princesse :

[1] L'Estoile, *Mém. et Journal.*
[2] Héroard, *Journal.*

elle était née avec le besoin instinctif d'aimer et de se dévouer; aussi, la voyons-nous s'attacher également avec ardeur à madame de Montglat, à laquelle les enfants royaux avaient donné, en signe d'affection, le surnom quasi-maternel de *Mamangat* [1]. Henriette vécut surtout dans une grande intimité avec madame de Saint-Georges [2], fille de sa gouvernante, jeune et charmante femme du même âge que l'aînée des filles de France, et qui fut plus tard spécialement attachée à sa personne, lorsqu'elle devint reine d'Angleterre; elle ne l'appelait jamais que ma mie Saint-Georges [3]. Nous aurons souvent à nous occuper d'elle dans le cours de ce récit.

Nous n'avons pas à le dissimuler : Henriette fut fort gâtée dans son enfance; son esprit et son intelligence précoces, sa gentillesse, sa grâce en toutes choses, quoique mêlés d'un peu d'orgueil, désar-

[1] C'est ainsi que dans ce billet, conservé à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, Henriette-Marie, encore enfant, s'adressait à sa gouvernante, pour se faire pardonner un moment de caprice :

Mamangat,

Je vous prie de m'escuser si vous aves veu mon petit *vertingo* qui me tenoit a se matin. Je ne pu pas estre tout dun coup sage, mais je feray tout ce que je pourray pour vous contenter et cependant je vous prie nestre plus en colère contre moy qui suis et seray toute ma vie,

Mamangat,

Vre affectionnée amie,
HENRIETTE.

[2] Jeanne de Harlay, fille de Mme de Montglat, avait épousé, en 1599, Hardouin de Clermont, seigneur de Saint-Georges; elle transmit le nom de Montglat à son fils, le marquis de Montglat, l'auteur des *Mémoires*. Lorsqu'elle fut forcée de quitter la maison de la reine d'Angleterre, Mme de Saint-Georges passa au service de la grande Mademoiselle.

[3] Voir plus loin les lettres de la Reine.

maient la sévérité de ses maîtres; si elle excella dans les arts d'agrément, tels que le dessin, la musique et la danse, il n'en fut pas de même pour les études plus sérieuses. L'enseignement historique et politique lui fit absolument défaut, et plus tard, lorsqu'elle se heurta, jusqu'à se briser, contre les écueils de sa vie de reine, au milieu des questions de gouvernement les plus ardues, on l'entendit se plaindre amèrement de se sentir ainsi livrée sans armes et comme sans défense à cette lutte acharnée. Elle eut cependant pour précepteur M. de Brèves, un des gentilshommes les plus instruits de son époque, qui avait été longtemps ambassadeur à Constantinople; mais, madame de Motteville nous le dit : « elle avoit dans le caractère plus d'enjouement que de sérieux » et l'indulgence de ses maîtres ne fit qu'ajouter encore à cette disposition[1]. De son côté Marie de Médicis, tendre mère, mais reine faible et frivole, n'était guère faite pour développer par une instruction solide les grandes qualités d'une jeune princesse, destinée à porter plus tard une des couronnes les plus lourdes du monde. Il fallut le contact avec les misères humaines et le malheur, cet impitoyable redresseur de torts, pour suppléer aux lacunes de l'éducation première : Henriette de France devint alors la femme forte et accomplie par excellence, mais au prix de quels sacrifices et de quelles souffrances !

[1] Miss Strickland, *Queens of England*. T. IV, p. 140.

La religion lui fut enseignée par une fervente carmélite, nommée la mère Madeleine de Saint-Joseph[1], qui sut lui inspirer une foi vive et un zèle dont l'ardeur l'emporta souvent plus loin que la prudence n'aurait dû le permettre, lorsqu'elle se trouva au milieu des ennemis de ses croyances. De la suite de ce récit ressortira l'influence considérable qu'eurent ces impressions des premières années sur l'avenir plein d'orages d'Henriette-Marie.

Cette princesse tenait de sa mère le goût des arts ; elle aimait les tableaux, la musique, l'architecture, le théâtre, les ballets, tout ce qui était beau ou brillant. Douée d'une voix merveilleuse dont la douceur et l'étendue aurait pu faire d'elle, si elle n'eût été reine, la *prima donna* de l'Europe[2], elle se plaisait à la cultiver, et les meilleurs moments pour elle étaient ceux où elle pouvait se livrer sans contrainte à ces goûts favoris.

Comment, du reste, notre jeune princesse eût-elle trouvé le temps de vaquer à de plus graves études? Son enfance et sa première jeunesse s'écoulèrent au bruit des fêtes de toutes sortes, qui entrecoupaient les discordes civiles. A six ans, on l'emmenait à Bordeaux pour assister à l'imposante cérémonie de la remise de sa sœur Élisabeth à son époux, Phi-

[1] Miss Strickland, *Queens*, etc. T. IV. — La mère Madeleine, religieuse d'un mérite extraordinaire, mourut en 1637, en odeur de sainteté. Voir dans *Mme de Longueville*, par M. Cousin, les six lettres qu'écrivit à son ancienne institutrice la reine Henriette-Marie.

[2] Cette aptitude musicale lui venait d'Italie, par sa mère qui était aussi une virtuose de premier ordre. — Miss Strickland, *Queens*, etc. T. IV, p. 441.

lippe IV, roi d'Espagne, qui donnait en échange à Louis XIII sa sœur Anne d'Autriche, le 22 novembre 1615[1]. La liaison de la future reine d'Angleterre avec la nouvelle reine de France commença donc dès l'âge le plus tendre et elle devint plus intime pendant les dix années qui précédèrent le départ d'Henriette pour sa seconde patrie. La reine mère, qui n'ignorait pas la profonde affection que le peuple conservait pour la mémoire du grand Henri, se plaisait à lui présenter souvent à côté d'elle-même sa dernière fille, le portrait vivant de leur roi bienaimé; Marie espérait ainsi faire rejaillir sur sa personne un reflet de cette popularité, qui lui avait toujours fait défaut. Cependant la discorde sévissait de plus en plus dans la famille royale, et, le 24 avril 1617, la régence de Marie de Médicis succombait sous le coup qui avait frappé le maréchal d'Ancre. Alors la puissance du jeune favori de Louis XIII, Charles d'Albert, duc de Luynes, ne connut plus de bornes, et son premier acte fut l'exil, au château de Blois, de la reine mère, dont la captivité s'adoucit pourtant par la présence de sa chère fille Henriette qu'on lui avait laissée.

Près de trois ans s'étaient écoulés dans cette retraite forcée, lorsque la jeune princesse fut rappelée à Paris, d'où elle partit pour Lyon en 1619, afin d'assister aux noces de sa seconde sœur Christine avec Victor-Amédée II, duc de Savoie[2], et on

[1] *Life of Henrietta-Maria*, 1671.

[2] « Saint François de Sales, ayant accompagné, à Lyon, le cardinal de

ne la laissa plus retourner près de sa mère; le sort de ses deux aînées étant fixé, son mariage était devenu une préoccupation sérieuse pour les ministres de son frère. Marie de Médicis ne tarda pas du reste à venir rejoindre sa fille à Paris : en 1620, après l'échauffourée des ponts de Cé, un accommodement fut négocié avec succès entre la mère et le fils par l'évêque de Luçon, qui fut peu de temps après le cardinal de Richelieu.

La reine mère alla donc s'établir au Louvre, où son influence devint bientôt plus prépondérante que jamais, pour les questions d'État et par conséquent pour l'avenir matrimonial de sa fille. Le jeune comte de Soissons[1], de la maison de Condé, était alors fort épris d'Henriette-Marie et recherchait sa main avec une insistance extrême. Ce prince pouvait être un parti sortable, mais, sans vouloir le décourager complétement, on ne lui faisait guère que des réponses évasives, parce qu'en dépit de nombreuses difficultés, on ne désespérait pas dès lors de faire de la jeune princesse qu'il aimait une reine de la Grande-

Savoye, pour le mariage du duc Amédée avec Madame Christine de France, y vit la princesse Henriette-Marie, âgée alors de huit ans, et prenant garde au plaisir qu'elle avoit de voir sa sœur dans la pompe, il luy dit qu'elle auroit un jour une gloire plus solide. Puis, se tournant vers sa gouvernante, ajouta qu'il croyoit voir dans le visage de cette jeune princesse, que Dieu la destinoit à bien soutenir la gloire de son Église. » *Histoire d'Henriette Marie de France*, par C. Cotolendi. Paris, 1694, page 51.

[1] Louis de Bourbon, petit-fils de Louis Ier, prince de Condé, né en 1604. Il fut l'un des ennemis acharnés du cardinal de Richelieu et finit par prendre les armes contre sa patrie. Il périt, en 1641, à la bataille de la Marfée qu'il venait de gagner sur le maréchal de Chatillon.

Bretagne[1]. Cette idée, qu'on regardait comme avantageuse à la France et à l'Angleterre, autant que préjudiciable aux intérêts de l'Espagne, s'était tellement emparée des esprits à la cour du Louvre, que, dès la fin de 1620, le duc de Luynes avait résolu d'envoyer à Londres, en ambassade extraordinaire, son frère le maréchal de Cadenet[2]. Sous le prétexte apparent d'un témoignage d'amitié qu'on voulait rendre à Jacques Ier, il s'agissait de faire chatoyer à ses yeux tous les avantages d'une alliance française, non-seulement pour ses propres intérêts, mais encore pour ceux de son gendre l'électeur palatin; il importait surtout de gagner le jeune duc de Buckingham[3], dont le crédit sur l'esprit du roi était alors aussi grand qu'il le fut plus tard sur celui de son fils. De son côté, le comte de Tillières[4], beau-frère du maréchal de Bassompierre et ambassadeur ordinaire à Londres, travaillait sous-main et avec toute la prudence désirable à gagner du terrain dans le sens du mariage. Malheu-

[1] Miss Strickland. *Queens of England*, T. IV, p. 142.

[2] Honoré d'Albert, maréchal de Cadenet, puis duc de Chaulnes. Il mourut en 1649.

[3] Georges Villiers, duc de Buckingham, né en 1592. Très-jeune encore, mais doué de toutes les grâces de l'esprit et du corps, il avait supplanté lord Sommerset dans la faveur du roi Jacques Ier, qui le combla d'honneurs et d'argent.

[4] Tanneguy Leveneur, comte de Tillières, auteur des mémoires, qui ont été publiés en 1863, par M. C. Hippeau; il avait épousé, en 1609, Catherine de Bassompierre. Rappelé de son ambassade par le marquis de la Vieuville, il accompagna plus tard en Angleterre, comme grand chambellan, Henriette-Marie, dont Mme de Tillières était dame d'honneur. De retour en France, il s'enrôla avec les ennemis du cardinal de Richelieu, et ensuite parmi les Frondeurs. Il mourut en 1652.

reusement la mission bruyante du maréchal, au lieu d'amener le résultat voulu, ne fit qu'entraver la marche de l'affaire. Le roi Jacques et Buckingham ne rêvaient d'ailleurs à cette époque qu'une alliance avec l'Espagne, dont le poids dans la balance européenne leur semblait supérieur à celui de la France. On se fit de grandes politesses de part et d'autre et jusqu'à nouvel ordre les choses en restèrent là [1].

Il nous faut examiner maintenant quelles étaient les circonstances au milieu desquelles se débattait cette importante question. Jacques I[er] avait marié, en 1613, sa fille Élisabeth avec Frédéric V, électeur palatin, le chef reconnu des protestants d'Allemagne. Élu en 1619 roi de Bohême, ce prince avait accepté un peu légèrement le trône qui lui était offert, et vaincu par Ferdinand II, en 1620, à la bataille de Prague, il s'était vu dépouillé de ses anciens États, en même temps que des nouveaux. La dignité électorale, avec la possession du haut Palatinat, fut conférée par l'empereur à Charles-Louis, duc de Bavière, tandis qu'il livrait le bas Palatinat au roi d'Espagne; celui-ci se hâta de le faire occuper en entier par ses troupes, à l'exception des trois villes de Heidelberg, Franckenthal et Mannheim, que tenaient encore des garnisons anglaises [2]. Le roi Jacques, se sentant trop faible pour conserver ces places, et surtout pour reconquérir les États de son gendre, s'imagina que

[1] Comte de Tillières, *Mém.*, p. 24 et suivantes.
[2] Perrinchief, *Abrégé de la vie et du règne de Charles I[er]*, trad. Paris 1664.

le meilleur parti à prendre était de rechercher l'alliance d'un ennemi, qu'il n'était pas de force à combattre victorieusement. Il résolut donc de demander pour son fils la main de l'infante Marie, fille de Philippe III, se faisant l'illusion de supposer qu'une fois le mariage accompli, l'Espagne n'hésiterait pas à lui rendre les États confisqués sur le mari de sa fille, comme si les intérêts politiques ne devaient pas toujours primer les affections de famille.

Il peut sembler étrange que Jacques Ier, époux d'une princesse de Danemark et le plus puissant alors des souverains protestants, n'eût pas cherché à réunir en un faisceau les princes et les États qui professaient la même religion, pour s'en faire un rempart armé contre les envahissements de la maison d'Autriche. Il aurait pu par là inaugurer à son profit l'œuvre qu'allait entreprendre Gustave-Adolphe, aidé du cardinal de Richelieu; mais, outre que l'esprit pusillanime du fils de Marie-Stuart ne se prêtait guère à cette formidable entreprise, il avait aussi à compter avec les catholiques d'Angleterre [1]. Ces derniers étaient encore assez nombreux, surtout parmi la noblesse, pour devenir un obstacle redoutable à sa politique, en raison des sommes d'argent que la France et l'Espagne leur prodiguaient à l'envi, afin de les maintenir dans les intérêts respectifs de ces deux puissances. La première, en fomentant ainsi les dissensions religieuses

[1] C. Hippeau, *Introduction aux Mémoires du comte de Tillières*, p. 7.

chez ses voisins, les empêchait de porter secours aux réformés français, et la seconde, notre rivale acharnée, s'efforçait de son côté de conserver en Angleterre une influence prépondérante, au détriment de la nôtre. Elle paraissait du reste y avoir réussi, car les catholiques anglais se montraient, en toutes circonstances, les partisans dévoués de l'Espagne.

Le roi Jacques, sous l'inspiration de son jeune favori, le duc de Buckingham, prit donc le parti de faire la sourde oreille aux insinuations des ministres de Louis XIII, relativement à une alliance avec Henriette-Marie, et de se jeter résolûment dans les bras de l'Espagne. Il chargea son ambassadeur ordinaire à Madrid d'entamer une négociation, dans le but d'obtenir pour son fils à la fois la main de l'Infante et la rétrocession du Palatinat. La cour du roi catholique s'y montra suffisamment bien disposée, mais sans y mettre le moindre empressement, et Jacques Ier crut devoir y envoyer lord Digby, plus tard comte de Bristol, en ambassade extraordinaire, pour hâter la solution de cette double affaire, qui lui tenait fort au cœur. Digby ne fut pas heureux : tous ses efforts, pour obtenir une réponse décisive, vinrent se heurter contre la lenteur et les pointilleries espagnoles, et la question demeura toujours en suspens.

La patience du roi et surtout celle de Buckingham n'y tinrent plus; il fut décidé que le prince de Galles partirait en personne pour Madrid : on ne

doutait pas que le côté romanesque de cette démarche, ainsi que les agréments personnels de Charles, ne plaidassent sa cause près de l'Infante avec assez de succès, pour que l'affaire fût promptement menée à bonne fin. Buckingham devait accompagner le prince de Galles, pour l'aider de ses conseils dans l'art de la séduction et vaincre par son adresse toute résistance de la part du comte duc d'Olivarès, ministre de Philippe IV. De son côté, Charles, dont l'imagination sentimentale ne rêvait qu'amour dans le mariage et bonheur domestique, répugnait à recevoir sa fiancée comme une tremblante victime, jetée par la politique dans les bras d'un étranger; aussi cette expédition mystérieuse et chevaleresque répondait-elle trop bien à ses secrètes pensées, pour qu'il ne s'empressât pas d'y consentir. Il se mit donc en route pour l'Espagne, accompagné seulement du duc de Buckingham, d'Endymion Porter, de sir Richard Graham et de sir Francis Cottington, et vint s'embarquer à Douvres, le 18 février 1622. Avant d'arriver à Boulogne, les voyageurs s'étaient affublés de déguisements vulgaires [1]; le prince de Galles et Buckingham ne s'appelaient plus que John Brown et Tom Smith; ils espéraient ainsi se dérober par leur obscurité même aux regards indiscrets et aux difficultés de la route à travers la France. Ayant ainsi couru la poste sans encombre jusqu'à Paris, ils allèrent se loger dans une médiocre hôtellerie de la rue Saint-Jacques.

[1] Perrinchief, *Abrégé de la vie et du règne de Charles Ier*, déjà cité.

II.

1623-1624.

Le soir de l'arrivée de ces chevaliers errants[1], en quête d'enchantements à rompre, il y avait fête au Louvre. Poussés par la curiosité, John Brown et Tom Smith, s'abritant sous de vastes perruques et vêtus de costumes sombres[2], parvinrent à se glisser dans le palais, parmi la foule des assistants. Le duc de Montbazon, chambellan de la reine, reconnaissant des Anglais au milieu de tout ce monde, leur fit donner des places, que l'apparence extérieure de ces personnages ne devait guère leur permettre d'espérer[3]; libre à nous de penser, que peut-être la véritable situation des romanesques voyageurs n'était pas pour les ministres français un mystère aussi impénétrable qu'ils pouvaient se l'imaginer. Il s'agissait ce soir-là de la répétition d'un ballet de Boisrobert intitulé : *Les festes de Junon la Nopcière*, qui fut dansé à la cour le 5 mars 1623. Anne d'Autriche, alors dans tout l'éclat de sa beauté, jouait le rôle de l'épouse de Jupiter, tandis que sa jeune belle-sœur, Henriette-Marie, âgée seulement de quatorze ans, représentait Iris et récitait les vers suivants :

Qu'on ne s'esmerveille pas
De voir en moy tant d'appas;

[1] C'est ainsi que le duc de Savoie désignait plaisamment le prince de Galles et ses compagnons. *Mémoires de lord Herbert de Cherbury*, trad. Paris.
[2] Rushworth. *Histor. Collections*, Lond. 1654-1701.
[3] Miss Strickland. *Queens of England*, t. IV, p. 143.

Si l'on y veut prendre garde,
J'ay, comme Iris, emprunté
Mes couleurs et ma beauté
Du soleil qui me regarde [1].

Ce dernier vers n'était qu'un compliment à l'adresse de la reine mère, mais la jeune princesse, chargée de le dire, s'en était si bien acquittée et elle se montrait si gracieuse et si jolie, que tous les spectateurs en furent dans l'enthousiasme. Nous sommes pourtant obligés de reconnaître que le résultat souhaité par la cour de France fut loin d'être obtenu pour cette fois, et que la splendide beauté de la reine éblouit le prince voyageur, au point de l'aveugler sur le charme si délicat et si fin d'Henriette de France, qui du reste paraissait presque une enfant. « Nous sommes allés à la cour sans être reconnus, je vous l'assure, écrivait Charles à son père, le lendemain de cette aventure; nous y avons vu la jeune reine de France, le petit Monsieur (Gaston, duc d'Orléans), et madame Royale (Henriette-Marie) figurant dans un ballet : la reine et Madame y ont dansé, avec dix-neuf autres charmantes dames, parmi lesquelles la reine de France est la plus belle, ce qui m'a causé un plus vif désir de voir sa sœur. »

Anne d'Autriche, à qui son affection de belle-sœur faisait oublier les intérêts de l'infante, sa nièce, regrettait plus tard que le prince n'eût vu Henriette qu'à son désavantage, de loin et dans une demi-obscurité, tandis que sa figure et toute sa personne

[1] G. Desnoiresterres. *Reines d'Angleterre.*

gagnaient tant à être considérées de près[1]. Quant à la jeune princesse, qui, pendant la représentation, n'avait pas non plus remarqué l'illustre spectateur, lorsqu'on lui raconta quelque temps après ses romanesques aventures, toujours si chères à l'imagination des jeunes filles, elle murmura, dit-on, avec un soupir : « Le prince de Galles n'avait pas besoin d'aller si loin pour trouver une femme[2] ! »

Le séjour de Charles à Paris était resté un mystère pour lord Herbert de Cherbury, alors ambassadeur d'Angleterre; c'était un excès de précaution, et voici ce que ce dernier nous raconte à ce sujet : « Son Altesse passa le jour qui suivit son arrivée à visiter la résidence de la cour et la ville de Paris, sans être reconnu de personne, excepté d'une fille qui avait vendu autrefois de la toile à Londres et qui, le voyant passer, s'écria que c'était assurément le prince de Galles; elle le laissa pourtant continuer son chemin, sans oser le suivre. Le lendemain, le prince et sa suite prirent des chevaux de poste et partirent pour Bayonne. La première nouvelle que j'en eus me fut donnée par un Écossais, nommé Andrews, qui, venant chez moi la veille, au soir, de leur départ, me demanda si je n'avais pas vu le prince. « Quel prince? lui répondis-je, car le prince de Condé est encore en Italie. » Il me dit qu'il s'agissait du prince de Galles, ce que je me refusai à croire jusqu'à ce qu'il m'eût affirmé plusieurs fois par serment que Son Altesse

[1] Miss Strickland, *Queens*, etc.
[2] *Life of Henrietta-Maria*, 1671. — C. Cotolendi, *Hist. d'Henriette-Marie*, p. 3.

était à Paris, qu'il avait lui-même l'ordre de l'accompagner et qu'il me priait, au nom du roi mon maître, de faciliter ce voyage autant que je le pourrais. Cela me fit lever de très-bonne heure le lendemain matin, pour me rendre chez M. de Puysieux, premier secrétaire d'État, et lui demander une audience immédiate. M. de Puysieux me fit prier de l'attendre une heure, parce qu'il était encore au lit et qu'il avait d'importantes affaires à expédier, dès qu'il serait levé. Je lui répondis que je n'attendrais pas une minute et que j'allais venir lui parler auprès de son lit. Il prit alors le parti de se lever et vint dans la pièce où j'étais : « Je connais votre affaire aussi bien que vous, dit-il en m'abordant; votre prince est parti ce matin en poste pour l'Espagne. » Il ajouta que je ne demanderais rien pour la sécurité de son voyage qui ne me fût aussitôt accordé, et termina en disant : « Vous serez servi à point nommé. » Je me contentai de lui demander qu'il laissât le prince continuer sa route, sans le faire suivre ni arrêter. « Le prince, me dit-il, ne sera point arrêté, mais je ne puis me dispenser d'envoyer des gens pour savoir quel sera le succès de son voyage. » Rentré chez moi, j'expédiai un courrier à Son Altesse, en la priant de faire toute la diligence possible pour sortir de France et de ne point entrer en conversation avec ceux de la religion, parce que son passage par Paris était connu et qu'il serait suivi et arrêté au moindre soupçon[1] »

[1] Lord Herbert de Cherbury, *Mémoires*, p. 171.

Encore aiguillonné par ce message, Charles arriva rapidement et sans mésaventnres à Bayonne avec sa suite et de là à Madrid, où il alla s'établir chez le comte de Bristol, à l'ambassade d'Angleterre. Si le prince s'était cru alors au bout des difficultés de son voyage, il se serait fait une étrange illusion : l'idée de son mariage avec l'Infante n'était pas plus populaire en Espagne qu'en Angleterre; l'antagonisme de religion y était au moins aussi ardent. Si les Anglais se souvenaient avec amertume des persécutions subies par les protestants sous le règne de Marie Ire, épouse de Philippe II, le triste sort de Catherine d'Aragon, mariée à Henri VIII, avait fait prendre en aversion par les Espagnols toute alliance avec un hérétique[1]. Aussi, dans l'espoir d'aplanir bien des obstacles, le clergé espagnol, dès l'arrivée du prince, se mit-il en campagne pour tâcher de le conquérir au catholicisme; ce fut une rivalité d'efforts et de zèle, qui n'eut malheureusement d'autre effet que d'irriter Charles et les Anglais, sans ébranler leurs croyances[2]. Le royal étranger avait du reste été accueilli à la cour de Philippe IV, sinon avec empressement, du moins avec tous les égards et les honneurs dus à un amant de cette qualité, et rien ne manqua au cérémonial d'usage en pareil cas. Cela n'empêcha pas que, peu après son arrivée, des bruits sinistres ne commençassent à circuler en Angleterre;

[1] Miss Strickland, *Queens*, etc.

[2] Mrs O. Freire Owen, *Henrietta-Maria of France*, page 244. — Perrinchief, p. 41.

c'était un symptôme de l'état des esprits; on prétendit que le roi d'Espagne, s'autorisant de quelques exemples précédents, n'hésiterait pas à se saisir du prince de Galles et à le garder en captivité à Madrid; c'est, disait-on, un principe reconnu parmi les princes, que celui d'entre eux qui met le pied sur la terre de l'autre, sans sa permission, devient son prisonnier [1]. On ne s'occupait à la cour que de cette prétendue nouvelle, mais personne n'avait osé en parler au roi Jacques, à cause du chagrin qu'elle pouvait lui causer. Seul, son fol nommé Archee, qui était fort avant dans ses bonnes grâces, se hasarda, un jour qu'il le vit en belle humeur, à l'interpeller directement : « Je suis venu, lui dit-il, pour changer de bonnet avec toi. — Et pourquoi cela? répondit le roi. — Parce que tu as envoyé ton fils en Espagne, d'où il ne reviendra peut-être jamais. — Que dirais-tu, répliqua Jacques Ier, si tu le voyais revenir? — Ah! dit Archee, si cela arrivait, je reprendrais le bonnet de fol que j'ai posé sur ta tête et je l'enverrais en Espagne, pour le mettre sur celle du roi, qui aurait laissé l'oiseau s'envoler. » A ces mots, on assure que le roi resta tout interdit et que depuis il ne cessa de redouter un événement qu'il n'avait pas prévu [2]. Rien n'était cependant plus chimérique que ces craintes : ni Philippe IV, ni le comte d'Olivarès [3], n'avaient la moin-

[1] Perrinchief, *Abrégé*, etc., p. 39.
[2] Perrinchief, *ibid.*
[3] Gaspar de Guzman, comte d'Olivarès et duc de Lerma, ministre de Phi-

dre intention de faire de leur hôte un prisonnier.

Charles avait su d'ailleurs, par sa bonne mine, son air chevaleresque et l'agrément de sa conversation, conquérir les bonnes grâces de l'Infante, tandis que, par l'habileté de sa conduite, il gagnait l'estime et la bonne volonté personnelles du roi. Les articles du contrat de mariage furent même signés de part et d'autre et scellés par le serment solennel des deux parties intéressées[1]. Tout semblait donc marcher pour le mieux, et le poëte de la cour, Lope de Vega, rimait en l'honneur du prince étranger le quatrain suivant, que Charles se chargea de traduire en anglais et qui fut bientôt chanté sur toutes les guitares de Madrid :

Carlos Estuardo soy
Que siendo amor mi guia,
Al cielo de España voy
Por ver Estrella Maria[2].

On paraissait certain d'obtenir la dispense du pape, nécessaire pour cette union entre deux religions différentes, et Charles lui avait écrit à ce sujet une lettre pleine de respect[1]. Mais l'Espagne n'était

lippe IV; il était né à Rome en 1587. Voulant relever la puissance espagnole, dont le déclin était visible, il lutta sans succès contre la France, plus prospère et plus forte chaque jour; il mourut exilé en 1643. C'était un homme de beaucoup d'esprit, mais trop léger pour réussir dans la tâche si ardue qu'il avait entreprise.

[1] Perrinchief, p. 43.

[2] Je suis Charles Stuart,
Qui prenant l'amour pour guide
Vais au ciel de l'Espagne
Pour y voir l'Étoile Marie.
(Miss Strickland, t. IV, p. 144.)

pas de bonne foi : décidée à ne pas se dépouiller du Palatinat, elle se bornait à laisser aux Anglais l'espoir vague, que peut-être, le mariage accompli, l'Infante ferait de cette province un don de joyeux avénement. De là des scènes orageuses entre Buckingham et Olivarès, qui ne faisaient qu'aigrir les esprits, sans résoudre le problème. Jacques I[er] n'avait-il pas juré qu'il ne consentirait jamais à marier son fils avec une dot formée des larmes de sa fille, dépouillée de ses États[2]? « De son côté, engagé dans cette recherche matrimoniale par crainte seulement et non par inclination, le cabinet espagnol y trouvoit son intérêt dans la feinte et non dans l'effet, puisqu'il est vrai que, concluant cette alliance, il lui eût fallu restituer le Palatinat; au lieu que, le faisant seulement espérer, il désarmoit nécessairement les Anglois, qui attendoient toujours l'issue de ce traité, et couloit ainsi le temps, jusqu'à ce que toutes les filles de France fussent mariées[3]. »

Les manœuvres de la cour de Madrid étaient donc dirigées à la fois contre la France et contre l'Angleterre, dont elle voulait avant tout empêcher l'alliance, sans qu'il lui en coutât rien. Le prince de Galles, dont les yeux s'étaient ouverts et que Buckingham, désormais l'ennemi juré d'Olivarès, ne cessait d'exhorter à quitter la place, ne pensait plus qu'à employer la ruse, pour se ménager une retraite hono-

[1] Perrinchief.
[2] Mistress Freire Owen, *Henrietta-Maria of France.*
[3] Aubery, *Histoire du cardinal de Richelieu.*

rable et sûre. Aussi, bien qu'il eût écrit à son père de lui envoyer des vaisseaux pour le ramener en Angleterre, ne laissait-il pas de poursuivre ses assiduités près de l'Infante, « en faisant le passionné plus qu'à l'ordinaire[1] », autant du moins que le lui permettait la rigoureuse étiquette espagnole. « Alors, nous raconte Mme de Motteville qui apprit dans la suite ces détails par Henriette-Marie, ayant trouvé la reine d'Espagne[2] à son gré, il avoit quelquefois cherché l'occasion de lui parler sans truchement, car, quoique Françoise, elle n'osoit lui parler françois, et, lui ayant dit quelques mots en cette langue, elle lui répondit tout bas : « Je n'oserois vous parler en ce langage sans permission, mais je la demanderai. » L'ayant obtenue, elle lui avoit seulement parlé une fois, où elle lui dit qu'elle auroit souhaité qu'il eût épousé sa sœur..... Depuis cette conversation et quelques marques qu'il donna peut-être d'aimer à la voir à la comédie, on lui fit dire doucement de ne plus parler à elle ; que c'étoit la mode en Espagne d'empoisonner les galants des reines. Depuis ce charitable avis, il ne lui parla plus et ne la put voir à découvert, car elle n'alla plus à la comédie que dans une loge toute fermée[3]. »

On le voit, la position n'était pas tenable ; il n'y avait plus pour Charles qu'un parti à prendre : quitter Madrid au plus vite, sans rompre officiellement

[1] Perrinchief.
[2] Élisabeth de France, fille de Henri IV.
[3] Mme de Motteville, *Mém.*, t. II, p. 88. Édit. de 1822.

les négociations, au moins jusqu'à nouvel ordre; une rupture ouverte avant son départ pouvant amener de sérieux embarras. Il prit donc congé du roi, en laissant, entre les mains du comte de Bristol, une procuration en règle à don Carlos, frère du roi, pour épouser l'Infante en son nom, dès que la dispense du pape serait arrivée. Le prince partit ensuite avec toute la rapidité possible pour Santander, où l'attendaient les vaisseaux envoyés par le roi Jacques, et, dès qu'il se vit en sûreté sur le pont de son navire, il se hâta d'expédier un courrier à l'ambassadeur anglais, pour lui défendre de livrer la procuration, sans un ordre de sa part. Il fit voile aussitôt vers l'Angleterre. Tout cela n'était peut-être pas bien noble, ni digne d'un aussi grand prince, mais il sentait qu'il s'était fourvoyé dans une impasse, et il fallait s'en tirer à tout prix. L'infante Marie, cette nouvelle Ariane, en apprenant son malheur, protesta qu'elle voulait entrer en religion, ce qui ne l'empêcha point, peu de temps après, de devenir impératrice d'Allemagne [1].

A peine débarqué à Portsmouth le 5 octobre 1623, Charles se rendit auprès du roi, qui se trouvait alors à Royston. L'amoureux éconduit y fut reçu avec de grandes démonstrations d'allégresse, et tout le royaume célébra cet heureux retour par le son des cloches, par des feux d'artifice et des réjouissances publiques [2]. Le roi, informé de tous les détails de l'expédition, approuva ce qui avait été fait et la

[1] Elle épousa, en effet, l'empereur Ferdinand II, alors roi de Hongrie.
[2] Perrinchief.

rupture avec l'Espagne fut consommée. Les deux chambres du Parlement se réunirent, et, stimulées par l'éloquence chaleureuse de Buckingham, elles se montrèrent plus irritées encore que le roi de la déconvenue de son fils et de la duplicité de l'Espagne, en demandant à grands cris qu'on lui déclarât la guerre ; elles offrirent en même temps à Jacques Ier tous les subsides dont il pourrait avoir besoin pour la soutenir et pour recouvrer le Palatinat. Le prince de Galles était aussi entraîné dans cette voie belliqueuse par Buckingham, qui lui répétait sans cesse qu'il ferait de lui le prince le plus puissant de la chrétienté[1], et, à force d'importunités, il obtint du roi qu'il consentît à cette guerre, si opposée à son caractère éminemment pacifique. On comprit alors en Angleterre que, dans cette lutte contre la puissance espagnole, il fallait se créer de nouvelles forces et que l'alliance française était le meilleur contre-poids qu'on pût lui opposer[2]. Le mariage projeté avec une Infante semblait d'ailleurs avoir accoutumé le peuple anglais à l'idée d'une reine catholique, et l'union avec une fille de Henri IV, ce héros qui avait été protestant, blessait moins le sentiment national que si on avait vu monter sur le trône la petite-fille de Philippe II. Les puritains n'en étaient pas encore venus à cette exagération d'intolérance, que développèrent plus tard les dissensions religieuses du règne de Char-

[1] Harris, *Life of Charles I.*
[2] Perrinchief.

les Ier; de son côté, Buckingham trouvait dans ce mariage une arme sûre, pour se venger personnellement du comte d'Olivarès et de Philippe IV. Le roi Jacques, qui considérait toute autre alliance que celle de France ou d'Espagne comme indigne du prince de Galles, avait également conservé un bon souvenir de l'ambassade du maréchal de Cadenet et des efforts tentés par le comte de Tillières, pour le soustraire à l'influence de Madrid; aussi, avant même de rompre définitivement avec Philippe IV, avait-il envoyé à Paris Henry Rich, lord Kensington, qui devint plus tard comte de Holland, avec une mission de confiance. Il s'agissait de s'assurer adroitement si le prince Charles avait encore des chances réelles pour obtenir la main d'Henriette-Marie. Kensington, créature de Buckingham, jeune et beau, souple, insinuant et avide de tous les succès, devait agir dans le sens de ce mariage sur l'esprit de Marie de Médicis, dont le pouvoir était sans bornes depuis la mort prématurée de son ennemi le connétable de Luynes.

A peine arrivé, le brillant ambassadeur avait mis à exécuter ses instructions tout le zèle dont il était capable, et bientôt le but de ses démarches ne fut plus un secret pour personne à Paris. Il ne manqua pas en même temps de s'éprendre de la belle duchesse de Chevreuse, fort influente à la cour; il sut lui plaire, et la mettre aussitôt dans les intérêts de l'Angleterre[1]. L'ambassadeur d'Espagne, le marquis

[1] Victor Cousin, *Madame de Chevreuse*, p. 15.

de Mirabel, poussa les hauts cris contre une pareille entreprise : « La bigamie est-elle donc permise en France, demandait-il, puisque le prince Charles est déjà presque marié avec notre Infante[1] ? » La reine mère, promptement gagnée à cette alliance pour sa fille, se bornait à dire : « Que la demande se fasse en règle; c'est à l'homme de faire la cour et à la femme de l'agréer[2]. »

Bientôt ce fut parmi les dames un empressement sans pareil, pour accabler l'aimable ambassadeur de questions sur la figure, le mérite et les agréments du jeune prince; il ne savait plus à laquelle entendre : inutile d'ajouter que la jeune Henriette-Marie, la plus intéressée dans l'affaire, mettait tout en œuvre, pour se renseigner sur celui qui briguait l'honneur de devenir son époux. Kensington, charmé de la tournure que prenaient les choses, écrivit alors au prince de Galles une lettre tout imprégnée du parfum des romans à la mode; on croit lire une page de l'*Astrée :* « Je portais au cou suspendue par un ruban une boîte d'or, qui renferme la miniature de Votre Altesse; à peine entré aux audiences du Louvre, les dames m'entouraient pour me supplier de leur laisser voir le portrait du futur époux de leur jeune princesse. Ce portrait avait donc été vu de toutes, excepté de celle qu'il devait toucher plus particulièrement, mais les lois de l'étiquette ne permettaient pas à madame Henriette de paraître s'oc-

[1] Miss Strickland, t. IV, page 145.
[2] Miss Strickland, *ibid.*

cuper d'un prince, qui n'avait pas encore officiellement demandé sa main. Elle se plaignait que la reine et les autres dames eussent le droit d'aller trouver l'ambassadeur, d'ouvrir le médaillon et de contempler le portrait aussi longtemps que bon leur semblait, tandis qu'elle-même, qui devait y trouver l'intérêt le plus vif, ne pouvait qu'à grand'peine y jeter un regard à la dérobée. Elle se souvint alors que la dame, chez laquelle je demeurais, avait été à son service, et la pria d'emprunter le portrait, afin qu'elle pût le considérer avec autant d'attention et aussi longtemps qu'elle le voudrait. Cela fut fait, et, dès que cette dame le lui eut apporté, la princesse se retira dans sa chambre, en lui disant de l'y accompagner, et resta seule avec elle. Elle ouvrit alors le médaillon avec un empressement qui dénonçait sa passion, tout en rougissant de sa faute, et, après l'avoir gardé une heure dans sa main, elle le rendit, en faisant mille éloges de votre personne. Ceci, monseigneur, exige un secret absolu, et je sais que vous n'en donnerez connaissance qu'au roi votre père, au duc de Buckingham et au comte de Carlisle. Ce secret touche en effet à mon honneur, et j'aimerais mieux mourir mille fois que de le voir divulguer, puisqu'une telle preuve de confiance m'a été donnée par une jeune princesse, qui est un ange de beauté et de bonté[1]. »

Dans une autre de ses lettres, toujours adressées

[1] *Correspondance of lord Kensington (afterwards Earl of Holland) with Charles I.* Impr. dans le recueil angl. *The Cabala* (february 1623-1624).

au prince de Galles, l'ambassadeur insistait aussi sur les charmes et les agréments de la jeune Henriette : « C'est, lui disait-il, une dame qui par sa beauté et sa douceur est digne de votre affection, autant que femme qui soit sous le ciel ; c'est en vérité la plus charmante créature de France et le plus joli objet de la nature[1]. Sa taille est un peu petite, à cause de son âge, mais sa sagesse le devance infiniment. Je l'ai entendue l'autre jour s'entretenir avec sa mère et les dames de leur suite : elle montrait une vivacité et une discrétion extraordinaires ; elle danse et, j'en suis témoin, avec autant de grâce qu'aucune femme que j'aie vue ; on dit que, lorsqu'elle chante, sa voix est d'une douceur extrême, et j'en suis persuadé. » Quelques jours après, il put en juger en toute connaissance de cause et il ajoutait « On m'avait dit, et j'ai reconnu que c'était la vérité même, que ni son maître de chant, ni personne, homme ou femme en France ou en Europe, ne chante aussi admirablement qu'elle ; sa voix dépasse toute imagination ; je ne saurais vous en dire davantage[2]. »

[1] Voici, en effet, le portrait séduisant que nous fait, de cette princesse, un de ses historiens : « Elle n'avoit pas encore seize ans, sa taille étoit médiocre, mais bien proportionnée. Elle avoit le teint parfaitement beau, le visage long ; les yeux grands, noirs, doux, vifs et brillants ; les cheveux noirs, les dents belles, la bouche, le nez et le front grands, mais bien faits, l'air fort spirituel, une extrême délicatesse dans les traits, et dans toute sa personne quelque chose de noble et de grand. C'estoit, de toutes les princesses ses sœurs, celle qui ressembloit le plus à Henri IV, son père. Elle avoit comme luy le cœur élevé, magnanime, intrépide, remply de tendresse et de charité, l'esprit doux et agréable, entrant dans les douleurs d'autruy et compatissant aux peines de tout le monde. » Cotolendi. p. 10.

[2] Lord Kensington, *corresp.* déjà citée.

Tandis que Kensington, en exaltant les louanges de la jeune princesse, cherchait à enflammer de plus en plus le cœur si tendrement romanesque de Charles, il ne se lassait pas de vanter à la cour de France la richesse et la beauté du pays dont Henriette-Marie deviendrait la souveraine, ainsi que la réception à la fois magnifique et enthousiaste qu'on lui préparait. Il peignait aussi à Henriette elle-même, sous les couleurs les plus flatteuses, le mérite, la grâce et les talents de son jeune maître ; il fallait qu'ils fussent épris l'un de l'autre avant la première entrevue. Le succès fut complet des deux côtés, et l'heureux ambassadeur n'eut qu'à s'applaudir des résultats obtenus. Chacun le comblait de prévenances et d'attentions ; seul le comte de Soissons l'accueillit de la manière la plus désobligeante, lorsqu'il vint lui faire sa révérence, comme à l'un des princes du sang ; il lui rendit dédaigneusement son salut, en détournant la tête. Le comte de Gramont, confident des chagrins du jeune prince, lui conseilla pourtant de ne pas laisser voir aussi ouvertement son déplaisir : « Cette négociation pour le mariage d'Henriette, répondit le comte de Soissons, me touche tellement au cœur que, s'il ne s'agissait pas d'un aussi grand roi, je couperais la gorge à son ambassadeur. Qu'un prince de Savoie, de Mantoue ou d'Allemagne, fût venu en personne demander sa main, j'aurais joué ma vie contre la sienne[1]. » On voit que le bonheur

[1] *Life of Henrietta-Maria*, 1671, p. 8. — Kensington, *Corresp.* fév. 1624.

futur de Charles Stuart ne laissait pas que de faire des jaloux.

Dès que, par les soins de lord Kensington, il fut bien établi que le mariage était agréable aux deux familles royales, Jacques I[er] se hâta d'envoyer à Paris un ambassadeur extraordinaire dans l'impertinente personne de l'un de ses favoris, Hay, comte de Carlisle, courtisan qui s'était fait surtout remarquer par son adresse à accrocher sur son habit pour quarante mille livres sterling de pierreries. Carlisle n'étant qu'une simple marionnette politique, la partie sérieuse des affaires resta entre les mains de Kensington, qui avait reçu de son côté des pouvoirs officiels pour les suivre [1].

Quand la nouvelle en arriva à Madrid, le comte d'Olivarès jeta feu et flammes : « Si le pape accorde la dispense, s'écria-t-il, nous enverrons une armée à Rome, et nous mettrons à feu et à sang le patrimoine du Saint-Siége [2]. » La France et l'Angleterre ne parurent se soucier que médiocrement de ces menaces, et l'on continua avec un sang-froid parfait à discuter les articles du contrat de mariage. Dans cette nouvelle phase, le côté sentimental n'avait pas été plus négligé qu'auparavant. Carlisle avait apporté deux lettres pour Henriette-Marie : l'une du roi Jacques I[er], l'autre du prince de Galles, accompagnée de son portrait. Lorsqu'à la première audience des deux ambassadeurs, ils les présentèrent à la jeune prin-

[1] Miss Strickland.
[2] Lord Kensington to the Duke of Buckingham, dans la *Corresp.* déjà citée.

cesse avec le cérémonial accoutumé, elle dut demander à sa mère la permission de les accepter, ce qui lui fut aussitôt accordé. Henriette se saisit alors du portrait et des lettres, et, s'il faut en croire les ambassadeurs, elle avait des larmes dans les yeux en lisant celle de Charles. Après l'avoir relue deux fois, elle la mit dans son sein, tandis qu'elle se contentait de renfermer dans son cabinet[1] la lettre du roi. Cela fit dire à ce dernier, lorsque ces faits lui furent rapportés : « La jeune princesse, en agissant ainsi, veut faire bien comprendre qu'elle aura confiance en moi et qu'elle aime mon fils. Je devrais lui en vouloir pour n'avoir pas lu ma lettre sans le consentement de sa mère, mais je lui pardonne, puisqu'elle a si bien logé celle de mon fils[2]. »

En retour de cette galanterie, on envoya une délicieuse miniature de la princesse à Charles, qui éprouva un véritable transport de joie, en contemplant ces charmes encore en germe, mais qui, à leur entier épanouissement, devaient faire d'Henriette-Marie la plus jolie reine connue dans l'histoire[3]. Le seul défaut qu'on pût reprocher à sa personne, à l'âge de quinze ans, c'était, comme nous l'avons dit, l'exiguïté de sa taille; mais les ambassadeurs faisaient remarquer au roi et à son fils que la princesse Christine était aussi petite qu'elle à son âge,

[1] Meuble fermant à clé, dont l'usage a été remplacé plus tard par celui du secrétaire.
[2] *Life of Henrietta-Maria*, 1671.
[3] Miss Strickland.

et que depuis elle était devenue une très-grande et belle dame[1]. Un jour, Kensington faisait tous ses efforts pour obtenir de la reine mère qu'elle lui accordât une entrevue particulière avec Madame Henriette, alléguant qu'il avait reçu un message du prince de Galles destiné à lui être transmis directement. Marie de Médicis, qui prenait plaisir à prolonger son entretien avec le spirituel ambassadeur, affectait d'hésiter à lui octroyer sa demande. « Il fallait absolument, écrit lord Kensington, qu'elle sût ce que j'avais à communiquer à sa fille. — Eh quoi! Madame, lui dis-je en souriant, Votre Majesté voudrait donc m'imposer une loi plus dure que celle que l'Espagne a fait subir à Son Altesse le prince de Galles à Madrid? — Le cas est bien différent, répliqua la reine-mère, car le prince y était en personne, et vous, vous n'êtes ici que son envoyé. — Oui, mais un envoyé qui représente sa personne. — Avec tout cela, reprit la reine, que pouvez-vous avoir à dire à ma fille? — Rien, assurément, répondis-je à mon tour, qui puisse choquer les oreilles d'une si vertueuse princesse. — Mais qu'est-ce enfin? s'écria-t-elle. — Eh bien! Madame, s'il est indispensable que vous le sachiez, en voici le sens : Votre Majesté ayant autorisé de ma part une plus grande liberté de langage que je n'en avais eu jusqu'à présent, j'obéirai aux ordres de mon prince, en offrant ses hommages à votre aimable et royale fille, non pas

[1] Kensington, *Corresp.*

sous la forme d'un simple compliment, mais tels qu'ils lui sont inspirés par l'amour et la passion que ses beautés extérieures et intérieures ont allumés dans son cœur. Il est résolu à employer tous ses efforts pour conduire à bien une alliance, dont il considère la réussite comme le plus grand bonheur, qui puisse lui arriver en ce monde. Telle doit être, avec quelques paroles plus tendres encore, la communication que je dois faire à Son Altesse Madame. — *Allez, allez,* s'écria la reine en riant, il n'y a pas grand danger à cela : *je me fie à vous* [1]. » Je n'ai point abusé de cette confiance, poursuit l'ambassadeur, car, dans mon entretien avec Madame Henriette, je n'ai guère employé que les mêmes termes, en les amplifiant un peu, il faut l'avouer. La princesse *but* mes paroles avec une joie extrême et les accueillit par le salut le plus aimable, disant qu'elle avait une obligation infinie à mon prince, et qu'elle se regarderait comme fort heureuse de trouver une occasion, qui lui permît de mériter une place dans son affection et dans ses bonnes grâces [2]. » Le flatteur avait d'avance protesté au prince Charles que sa réputation d'être le prince le plus accompli d'Europe, dans sa personne et dans ses manières, avait fait germer dans le cœur de la gracieuse Madame un attachement sans bornes pour lui [3]. N'oublions pas que le Louvre confinait à l'hôtel de Rambouillet et qu'on y respirait le même air.

[1] Les mots en italique sont en français dans la lettre de l'ambassadeur.
[2] Kensington, *Corresp.* id.
[3] *Ibid.*

Si l'on voguait ainsi à pleine voile sur le *fleuve du Tendre,* sans crainte d'y rencontrer des écueils, il n'en était pas de même, quand il s'agissait des articles du contrat de mariage, où il fallait toujours louvoyer, avec des peines infinies, au travers d'un dédale de récifs apparents ou cachés. Richelieu avait été nommé secrétaire d'État le 28 avril 1624, et peu après, par suite de la disgrâce du marquis de la Vieuville, il devenait premier ministre; les affaires reçurent alors une direction énergique, inconnue en France depuis la mort du grand Henri. Le cardinal, après avoir exposé au roi Louis XIII, avec cette hauteur de vues qui le caractérisait, les intérêts respectifs de l'Angleterre, de l'Espagne et de la France, avait conclu en faveur de l'alliance projetée. Restait à traiter la question religieuse, hérissée de difficultés de toute nature, qui semblaient presque inextricables de part et d'autre; mais Richelieu, qui avait son plan, ne désespérait pas de les résoudre, pour le plus grand avantage de la France. Il envoya à Londres, en novembre 1624, le marquis d'Effiat [1] et le comte de Brienne [2], connu alors sous le nom de M. de la Ville aux Clercs, pour négocier directement avec le roi Jacques les articles les plus délicats, sur lesquels les ambassadeurs anglais n'a-

[1] Antoine Coiffier, dit Ruzé, marquis d'Effiat, père de Cinq-Mars. Il fut plus tard maréchal de France, et mourut en 1632.

[2] L'auteur des *Mémoires*, Henri-Auguste de Loménie, né en 1594; il avait obtenu, en 1615, la survivance de la charge de secrétaire d'État de la maison du roi, que son père Antoine de Loménie avait occupée sous le règne de Henri IV.

vaient pas pu ou n'avaient pas osé prendre un parti.

Au même moment, le père de Bérulle [1], sous le prétexte d'un pèlerinage à Notre-Dame-de-Lorette, s'acheminait vers Rome, afin d'obtenir la dispense nécessaire du pape Urbain VIII, parrain d'Henriette-Marie, en dépit des intrigues espagnoles qui s'agitaient autour de lui. Le père de Bérulle emportait avec lui une lettre autographe de Louis XIII au Saint-Père, qui, en sollicitant la dispense, faisait ressortir les avantages de cette union, au point de vue des intérêts de l'Église [2]. En Angleterre et en Écosse, les catholiques, jusque-là clients dévoués de l'Espagne, mais gagnés maintenant par les émissaires secrets de Richelieu [3], adressaient lettres sur lettres au roi de France, pour lui exposer les avanies et les persécutions auxquelles ils étaient en proie, et le remercier en même temps des efforts qu'il faisait pour obtenir de Jacques Ier un adoucissement à leurs maux. C'était là, en effet, une des questions sur lesquelles les ambassadeurs français avaient particulièrement mission d'insister et qui leur causaient le plus d'embarras.

Les lois anglaises contre le catholicisme étaient

[1] Pierre de Bérulle, né en 1575, fondateur de l'ordre des Carmélites et de la congrégation de l'Oratoire, jouissait de toute la confiance de Louis XIII et de sa mère. Il accompagna Henriette-Marie en Angleterre, mais il revint bientôt après à Paris. Élevé au cardinalat en 1627, il mourut au moment où il célébrait la messe, en 1629.

[2] Hippeau, *Introduction aux Mém. de Tillières*, p. XII.

[3] En Écosse, les principaux agents de Richelieu étaient deux Écossais catholiques, nommés Watson et Seaton, qui déployaient dans leur mission secrète une activité sans égale.

d'une sévérité excessive [1], et le parlement, appuyé en cela par l'opinion presque générale du pays, n'était pas d'humeur à les abroger, ni même à les laisser sans effet. Le roi Jacques, au contraire, qui, à bout de controverses religieuses, paraissait incliner alors vers le catholicisme, ne demandait pas mieux que d'entrer dans la voie de la tolérance; mais il n'osait, pas plus que ses ministres, en faire un acte officiel, ni sanctionner cette grave infraction aux lois du pays par un article spécial du contrat de mariage, comme le demandait Louis XIII. Après de longues contestations, on finit par tomber d'accord que la France se contenterait d'un paragraphe secret, revêtu de la seule signature du roi Jacques, et ainsi conçu : « Les catholiques anglais pourront dorénavant vivre en sécurité et de leur personne et de leur vie, jouissant de leurs biens, et ne seront aucunement, ni en quelque temps que ce soit, surpris ou molestés [2]. »

Rendons justice à Jacques Ier : dès que cet article eut été signé, il s'empressa de faire élargir un certain nombre de catholiques anglais, ecclésiastiques ou autres, qui attendaient en prison leur condamnation au bannissement ou à la mort. Il fit restituer les

[1] Ces lois portaient : bannissement des prêtres anglais qu'on trouvait officiant dans le royaume; condamnation à mort pour avoir enfreint le ban; obligation pour les catholiques de payer au roi 20 livres sterling par mois, si même il n'aimait mieux prendre les deux tiers de leurs biens en une seule fois; paiement de dix sols par dimanche pour dispense d'aller au prêche. Tillières, *Introd.*, p. XXIX.

[2] Ms. des Archives du ministère des affaires étrangères, Angleterre, 1624.

amendes à ceux qui les avaient déjà payées, et donna l'ordre de surseoir à l'exécution des lois pénales contre les insoumis [1]. Les négociateurs parvinrent aussi à s'entendre, non sans peine, sur d'autres dispositions du contrat, stipulant que la dot de la future reine serait de 800 mille écus, moyennant quoi elle devait renoncer solennellement, pour elle et pour ses descendants, à tout héritage provenant de la couronne de France [2]. Son douaire fut fixé à 18 mille livres sterling par an, et sa maison dut être composée avec autant d'importance et avoir un aussi grand nombre d'officiers que celle d'aucune autre reine d'Angleterre.

Ces officiers devaient être tous Français et catholiques, à moins que le roi de la Grande-Bretagne ne consentît à admettre quelques Anglais, mais toujours catholiques. La reine eut droit à une chapelle dans toutes les maisons royales et en quelque lieu des États du roi de la Grande-Bretagne qu'elle se trouvât; elle devait avoir à sa cour, outre un évêque qui serait son grand aumônier, vingt-huit prêtres ou religieux, pour desservir ses chapelles. Une autre clause, grosse d'orages pour l'avenir, et bien faite pour choquer de la façon la plus grave les sentiments des puritains et d'une grande partie de la nation anglaise, établissait que « tout le soing et éducation des enfants, qui proviendront de ce mariage, appartiendra à Madame leur mère jusques

[1] Miss Strickland, t. IV, p. 119.
[2] Dodd, *Church history*, vol. V.

en l'âge de treize ans, comme aussy le choix des personnes qui leur seront nécessaires jusques audict aage, et les susdites personnes seront comptées au nombre de la famille et jouiront des mêmes priviléges et droicts que les autres officiers[1]. »

Avec le zèle religieux si fervent d'Henriette-Marie, c'était là indiquer clairement que ses enfants seraient élevés dans la foi catholique. La lettre qu'elle écrivit à son frère Louis XIII, pour le remercier d'avoir décidé son mariage, ne peut laisser aucun doute à cet égard, puisqu'elle lui dit expressément qu'elle s'engage à ne confier ses enfants qu'à des catholiques, afin de les préserver du contact de l'hérésie : aussi la politique astucieuse de Richelieu ne prévoyait-elle pas sans une secrète satisfaction les embarras que ces engagements devaient créer à l'Angleterre, et qui empêcheraient cette puissance de rien tenter de sérieux contre la France. Charles I[er] rompit plus tard, il est vrai, cette clause trop dangereuse pour lui, mais le coup avait porté et les protestants ne le lui pardonnèrent pas. Le traité fut ratifié solennellement le 12 décembre 1624, non sans que le cardinal, qui connaissait le faible du roi Jacques, eût recommandé au marquis d'Effiat de l'assurer que la France mettrait tout en œuvre, pour faire recouvrer à son gendre Frédéric ce Palatinat tant désiré. Richelieu faisait, en même temps, toutes sortes d'avances au duc de Buckingham, en attisant

[1] Archives du ministère des affaires étrangères, Angleterre, 1624.

sa haine contre l'Espagne, et il l'invitait à venir à Paris pour assister aux prochaines fiançailles de Madame Henriette, ainsi que le duc en avait exprimé le désir.

Toutes les dispositions politiques et civiles étaient donc prises pour le mariage, mais la dispense du pape Urbain VIII tardait toujours à venir. Le père de Bérulle, pressé par le gouvernement français, répondait en se louant beaucoup de la réception qui lui avait été faite, mais en se plaignant aussi des lenteurs de la cour de Rome. Urbain VIII était très-opposé à cette union, dont il redoutait les conséquences dans l'avenir et qu'il considérait comme fort périlleuse pour sa jeune filleule. Cette opinion du Saint-Père était fondée sur la connaissance qu'il avait du caractère de la nation anglaise, ainsi que sur les rapports que lui adressaient le père Ange de Raconis et ses missionnaires, qui travaillaient avec ardeur à faire des prosélytes dans la Grande-Bretagne. Le pape était trop éclairé pour ne pas prévoir que, si la famille royale des Stuarts consentait à adoucir les peines sanguinaires édictées contre les catholiques, il était à craindre, dans l'état présent des esprits, qu'elle ne compromît gravement sa couronne. Si, d'un autre côté, Jacques I[er] et son fils autorisaient la persécution, Henriette-Marie pourrait-elle jouir d'un instant de bonheur ou même de tranquillité sur le trône? S'appuyant sur des motifs aussi légitimes, le Pape différait de jour en jour l'envoi de la dispense, dans l'espoir qu'il parviendrait

ainsi à empêcher l'accomplissement du mariage [1].

Ces retards ne faisaient pas le compte de la reine Marie de Médicis, dont l'impatience était assez vive pour qu'elle allât jusqu'à menacer Urbain VIII de suivre l'exemple donné par le mariage de Marguerite de Valois avec Henri IV, et de célébrer celui de sa fille, sans attendre la permission de Rome. Le Pape, sous cette pression et par suite des instantes démarches du père de Bérulle, se décida vers la fin de décembre 1624, à envoyer le bref de dispense au nonce Spada, mais avec ordre de ne le remettre à Louis XIII qu'après que l'article du contrat, relatif à la tolérance envers les catholiques, aurait été confirmé par une déclaration publique du roi d'Angleterre. Nous connaissons les obstacles politiques qui s'opposaient à ce que cette condition fût remplie, et le nonce dut garder la dispense.

III.

MARIAGE D'HENRIETTE-MARIE.

1625.

Les choses en étaient là lorsque, le 27 mars 1625, mourut le roi Jacques, et que Charles Ier monta sur le trône. Le jeune roi s'empressa de reprendre les négociations pour son propre compte, avec une ardeur plus vive encore, et l'époque des fiançailles fut enfin

[1] Dodd, *Church history*.

déterminée. Ce fut alors qu'Urbain VIII, reconnaissant qu'il n'était plus en son pouvoir de rien empêcher, consentit à faire remettre la dispense, non sans manifester les appréhensions qu'il éprouvait pour les suites de cette union, et déclarer qu'il ne donnait son autorisation, qu'afin d'éviter le scandale de voir une fille de France mariée sans la bénédiction pontificale [1]. Il fit partir pour Paris le cardinal Barberini, qui devait officier au mariage, et qui était, en outre, porteur d'une lettre pour le roi Louis XIII, dans laquelle le Saint-Père lui affirmait que, si le caractère de sa sœur ne lui donnait l'espoir que, devenue reine d'un pays hérétique, elle serait l'ange gardien et la sauvegarde de ses coreligionnaires, il n'aurait jamais accordé le bref de dispense. En écrivant aussi à la jeune princesse, il l'encourageait à devenir l'Esther de son peuple opprimé, la Clotilde qui soumit au Christ son victorieux époux, l'Audeberge dont le mariage implanta en Angleterre la foi chrétienne. « Dans cette circonstance, ajoutait-il, les regards du monde terrestre, aussi bien que ceux du monde spirituel, sont fixés sur vous [2]. »

Henriette répondit au Pape par une lettre [3] où, après l'avoir remercié de ses bons et prudents conseils, elle protestait de la manière la plus formelle de sa ferme volonté d'élever ses enfants dans la foi catholique, et de pourvoir au bien et à la

[1] Mss. Barberini.
[2] George IV, Ms., n° 325, p. 1062.
[3] Voir plus loin les lettres d'Henriette-Marie.

liberté de ses sujets, appartenant à cette religion. Rien ne s'opposait donc plus à l'union des deux époux, desquels Louis XIII écrivait au marquis d'Effiat : « Il seroit malaisé de trouver deux personnes d'égal mérite, pour se posséder, comme il se rencontre en la personne dudit prince et de ma sœur, dont le mariage, si bien acheminé par leur recherche et par mon désir qui y couroit, promet en ce siècle des choses grandes pour moi et pour eux. »

Le duc de Chevreuse, de la maison de Lorraine, proche parent de Charles I[er] par Marie Stuart, sa grand'mère, fut choisi pour représenter la personne de ce monarque à la solennité des fiançailles, qui fut fixée au 8 mai 1625. On n'épargna rien pour donner à cette première cérémonie et ensuite à celle du mariage tout l'éclat et la magnificence imaginables. Voici la relation du *Mercure françois*[1] : « Le roy, dans sa chambre, ayant près de luy la royne, Monsieur, son frère unique, les ducs de Nemours et d'Elbeuf, les maréchaux de Vitry et de Bassompierre, et autres seigneurs de la cour, envoya quérir Madame, qui estoit assistée de la royne sa mère, mesdames les princesses de Condé et de Conty, et les duchesses de Guyse, de Chevreuse et d'Elbeuf, et plusieurs autres grandes dames. Sa robbe estoit de toile d'or et d'argent, à fleurs de lis d'or et enrichie de plusieurs diamans et autres pierres précieuses. La queue de la dicte robbe estoit portée

[1] Année 1625, page 355.

par mademoiselle de Bourbon, fille de M. le prince de Condé.

« Comme elle fut entrée dans la chambre du roy avec une majesté digne de sa naissance, messieurs de Carlisle et Holland, ambassadeurs extraordinaires pour le roy de la Grande-Bretagne, y entrèrent aussy tost, vêtus avec le plus bel advantage qui se puisse dire, donnant au roy le contract de mariage, qui fut leu tout haut par M. le chancelier. Après que Sa Majesté eut agréé les convenances, les ambassadeurs se retirèrent en la chambre du duc de Chevreuse, au-dessus de celle du Roy, et lui ayant fait entendre les accords, il fut trouver aussi-tost Sa Majesté, accompagné des dicts sieurs ambassadeurs et plusieurs autres seigneurs de marque, estant vestu d'un habit noir à bandes toutes garnies de diamans, mesme les fers de ses aiguillettes en estoient enrichis.

« Arrivé devant Sa Majesté, il luy présenta sa procuration du pouvoir d'espouser que luy avoit donné le roy de la Grande-Bretagne, qui fut inséré au bout dudict contract de mariage, que le roy signa, Madame, les roynes et les dicts sieurs duc de Chevreuse et ambassadeurs. Cela fait et arresté, le cardinal de la Rochefoucauld fit les fiançailles à la manière accoustumée.

« Ayant esté arresté que le mariage se feroit en l'église Nostre-Dame, l'archevesque de Paris prétendoit de le faire, mais M. le cardinal de la Rochefoucauld l'emporta sur luy, tant à cause de sa di-

gnité, que comme grand aumosnier et curé primitif de la cour.

« L'église Nostre-Dame et la salle de l'archevesché furent tendues des plus riches tapisseries royales d'or, d'argent et de soye qui se puissent voir : dans le chœur estoyent celles des actes des apostres, et dans la nef les triomphes et les victoires de Scipion sur les Carthaginois. De l'archevesché sortoit une galerie à huit pieds haut de terre, soustenue de plusieurs pilliers, laquelle conduisoit au théâtre de devant l'église où se devoient faire les espousailles : cette galerie estoit couverte par le haut de satin violet tout parsemé de fleurs de lis d'or, et par le bas d'une belle toile de lin cirée. Depuis le théâtre, tout le long et au milieu de la nef, estoit une autre galerie en pente jusqu'au premier pas de l'entrée de la porte du chœur, et au milieu du chœur estoit un grand parterre relevé de trois degrez, et le days royal au-dessus, semé de fleurs de lis d'or.

« Le dimanche ensuivant, onzième de may, jour pris pour les cérémonies du mariage, Madame partit du Louvre, environ les neuf heures du matin, pour aller s'habiller à l'archevesché.

« Sur les onze heures, le carrosse de la royne regnante arriva au Louvre pour M. le chevalier de Vendosme (représentant le grand maistre, en l'absence de M. le comte de Soissons)[1], lequel alla

[1] « Le comte de Soissons fit supplier Sa Majesté de le dispenser de faire sa charge de grand maître, ne pouvant oublier qu'on lui avait autrefois fait espérer de parvenir à l'alliance de Madame, et le roi permit à ce prince

prendre lesdicts sieurs comtes de Carlisle et de Holland, logés aux fauxbourgs de Saint-Germain, en l'hostel des ambassadeurs extraordinaires. De là, ils furent prendre l'ambassadeur ordinaire de Messieurs les États des Provinces unies, qui tous ensemblement allèrent quérir M. le duc de Chevreuse en son hostel, et puis s'en allèrent rendre à l'archevesché de Paris, où estant descendus ils furent saluez de Madame, qui estoit à la fenestre en une chambre. Et estant montés à la grande salle, ils s'assirent sur des chaises qui estoient là apportées exprès pour les y recevoir en attendant le roy, les roynes et la cour.

« Cependant MM. les présidents du Parlement et les conseillers, avec leurs robbes d'écarlate, s'acheminèrent à l'église Nostre-Dame pour assister à cette cérémonie, comme aussi les autres cours souveraines; M. le Prévôt des marchands et les eschevins, lesquels prirent tous leurs places, selon qu'il se pratique en telles cérémonies.

« Sur les quatre heures de relevée, le roy et les roynes, les princes et les princesses et toute la cour partirent du Louvre, pour se rendre aussi à l'archevesché. Une heure après, M. le chevalier de Vendosme et M. de Rhodes, grand maistre des cérémonies, ayant plusieurs gentilshommes devant eux, conduisirent de la salle de l'archevesché sur le théâtre du mariage, dressé au-devant du portail de

d'envoyer son bâton au grand prieur qui remplit sa place. » *Mémoires du comte de Brienne*, t. I, p. 212.

Nostre-Dame, M. le duc de Chevreuse, vestu d'un habit noir tout coupé et doublé d'une toile d'or, avec une tocque aussi de velours noir, ornée d'une enseigne de diamans, une escharpe toute couverte de roses de diamans, un capot tout brodé d'or et semé de pierreries.

« Et MM. les comtes de Carlisle et de Holland, tous deux couverts de toile d'argent battu, avec la tocque, marchoient aux deux costez dudict sieur de Chevreuse.

« Un quart d'heure après, le roy s'achemina avec un habit en broderie d'or et d'argent, accompagné par toutes les grandes charges de l'État, qui formoient son cortége.

« Quant à la dicte royne de la Grande-Bretagne, elle avoit sa couronne sur la teste; la queue de sa robe estoit portée par mesdames les princesses de Condé, de Conty et de Soissons, et la queue de son manteau royal porté par M. de Villeserain, son escuyer.....

« Cette royale troupe estant arrivée sur le théâtre préparé pour faire le mariage, au-dessus duquel estoit élevé un grand daiz d'une valeur inestimable, le roy et Monsieur son frère mirent la royne de la Grande-Bretagne, leur sœur, entre les mains de M. le duc de Chevreuse, et alors le cardinal de la Rochefoucauld les espousa selon les cérémonies ordinaires de l'Église; lesquelles parachevées, on entra en mesme ordre que dessus dans l'église, par la galerie qui alloit respondre à la porte du chœur, la-

quelle aussy estoit toute couverte de riches tapisseries, excepté que M. le duc de Chevreuse et MM. les deux ambassadeurs marchoient devant le roy.

« Estant tous arrivez à la porte du chœur, les dicts sieurs duc de Chevreuse et ambassadeurs firent de grandes révérences au roy, aux roynes, puis s'en allèrent à l'archevesché durant que l'on disoit la messe. (Le duc de Chevreuse agissait comme l'aurait fait le roi protestant d'Angleterre.) Dans le chœur, au-dessus d'un grand parterre en charpenterie relevé de trois marches et couvert de très-riches tapis, estoit tendu un daiz semé de fleurs de lis d'or, sous lequel le roy se mit, ayant à sa droite les trois roynes et les princesses du sang.

« Au sortir de la messe, il y eut à l'archevesché un festin royal de la plus grande magnificence, où la nouvelle royne d'Angleterre fut servie par les maréchaux de Bassompierre et de Vitry. Pendant ce temslà, il y eut des feux de joie dans tout Paris, coups de canon et boettes faisant un tel bruit qu'il sembloit que la terre et le ciel se voulussent joindre ensemble. »

Le 24 mai, arrivait en poste le duc de Buckingham, accompagné du comte de Montgommery et de plusieurs autres seigneurs anglais : Charles I[er] l'avait chargé de lui ramener sa nouvelle épouse. On le logea dans l'hôtel du duc de Chevreuse, le plus richement meublé qui fût alors en France. George Villiers parut à la cour avec un éclat plus que royal ; l'effet qu'il y produisit donna de l'admiration au

peuple, de la joie et quelque chose de plus aux dames, de la jalousie aux galants et encore plus aux maris [1]. Pendant les sept jours qu'il passa à Paris, le jeune et brillant favori fascina tout le monde par l'élégance de son maintien, le charme de sa personne, la magnificence de ses habits et le luxe de sa suite [2]. Chaque jour fut marqué par une nouvelle fête, où l'on rivalisa de richesses et de splendeurs : le cardinal de Richelieu s'y distingua par un festin où rien ne fut épargné et qui coûta des sommes énormes [3].

Il fallait plus que tout cela à l'audacieuse vanité du duc de Buckingham : frappé de la grâce et de la beauté de la jeune reine de France, il eut la prétention d'ajouter une couronne aux nombreux trophées de ses galanteries. Cette intrigue fut, dit-on, favorisée par la complaisance de la duchesse de Chevreuse, surintendante de la maison d'Anne d'Autriche, à l'instigation de lord Kensington, maintenant comte de Holland, qui éprouvait pour elle, comme nous l'avons dit, une inclination vive et partagée [4]. On sait quel fut à Amiens le dénoû-

[1] Laporte, *Mémoires*.

[2] « Buckingham avait emporté d'Angleterre vingt-sept habits complets, couverts de broderies, de velours, de dentelles, d'or et de perles ; un seul de ses habits, avec manteau et pourpoint de velours blanc, garni de diamants, aigrette de diamants sur la toque et boutons de diamants d'une dimension gigantesque, valait, dit la chronique, 80,000 livres sterling ; les aiguillettes du manteau et du pourpoint en diamants mal attachés, laissaient tomber, quand il plaisait au duc, quelques-uns de leurs trésors, moisson brillante destinée aux dames de la cour. » Philarète Chasles, *Charles Ier*, p. 44.

[3] *Mercure françois*.

[4] Victor Cousin, *Mme de Chevreuse*, p. 16.

ment de cette aventure, qui devait avoir une influence funeste sur les rapports politiques des deux nations : la fatuité du favori de Charles I[er] ne pouvait pardonner son échec à la France.

Le 2 juin 1625 eut lieu le départ de la nouvelle reine d'Angleterre [1]. Rien de plus pompeux ni de plus magnifique que le cortége de cette jeune souveraine, lorsqu'elle quitta Paris : tout le corps de ville, les députations des grands corps de l'État, une foule de seigneurs dans les plus riches costumes et montés sur des chevaux superbes, enfin les deux reines de France, entourées de leurs maisons royales, escortaient Henriette-Marie. Cette princesse était assise dans une litière, couverte de velours cramoisi en broderies d'or et portée par deux beaux mulets couverts de housses aussi en velours cramoisi, avec de belles et grosses aigrettes blanches, que conduisait à cheval le muletier royal, non moins magnifiquement habillé. Seul, le roi Louis XIII, retenu par la maladie, fut contraint de renoncer à accompagner sa sœur jusqu'à la mer [2].

Sur la route, ce ne furent partout que théâtres en plein air, arcs de verdure, riches tentures, musique et réjouissances populaires : on se pressait de toute part pour acclamer les trois reines, et le voyage ne fut qu'un long triomphe. Dans l'une des représentations destinées à fêter ces illustres personnes, figu-

[1] Avant de se mettre en route, elle était allée passer quelques jours aux Carmélites, avec la mère Madeleine de Saint-Joseph. Cotolendi, p. 12.
[2] *Mercure*, année 1625.

raient les trois filles de France qui avaient déjà régné en Angleterre[1] : l'intention était bonne assurément, mais ce groupe royal risquait fort d'éveiller de tristes pensées pour l'avenir; toutes ces princesses s'étant fait remarquer par l'éclat de leurs infortunes! Pouvait-on prévoir du reste que celle qui était en ce moment l'objet des hommages et des souhaits de bonheur de deux grandes nations, dépasserait toutes ces douleurs passées, autant par les grandeurs de l'adversité que par celles du courage?

La ville d'Amiens se distingua entre toutes par la brillante réception qu'elle fit à la jeune souveraine; au-dessus de ses portes, ornées de fleurs, était écrit l'anagramme de son nom : *En amis*. Toutes les jeunes filles de la ville, richement vêtues et escortées par les notables, vinrent complimenter Henriette-Marie; les rues et les places étaient pavoisées, et sur un transparent se lisait ce distique, tout à fait dans le goût de l'époque :

En ta face sont les cieux,
Et les astres tes yeux.

La population tout entière montra une allégresse indicible[2].

[1] Disraeli's *Commentaries*. Ces princesses étaient : Marguerite de France, fille de Philippe le Hardi; Isabelle de France, fille de Philippe le Bel; et Catherine de Valois, fille de Charles VI.

[2] *Mercure*, 1625. Parmi les représentations, qui signalèrent l'entrée de la reine Henriette dans Amiens, l'une d'elles, d'un sens un peu alambiqué, figurait le Parnasse tout entier, avec ces deux vers inscrits au-dessous :

Cette reine qui passe
Fait suer le Parnasse.

Le séjour que les reines devaient faire à Amiens se prolongea beaucoup plus qu'on n'avait pu le supposer : Marie de Médicis y tomba dangereusement malade, et la cour se vit contrainte de s'y arrêter pendant une quinzaine de jours. Les alarmes d'Henriette ne lui permirent pas d'abandonner sa mère dans un pareil moment; mais ce retard imprévu dans son arrivée en Angleterre donna lieu à une foule de rumeurs, parmi ses nouveaux sujets. On voulut y trouver des motifs secrets, et les puritains ne manquèrent pas de dire que le Pape avait imposé à la jeune reine une pénitence de quinze jours, pour la punir d'avoir épousé un prince hérétique [1]. Quant à Charles Ier, on lui avait fait part de la véritable raison, qui retenait en France sa nouvelle épouse, et il avait répondu avec la plus grande courtoisie qu'il ne désirait la voir, que lorsqu'elle serait délivrée de toute inquiétude.

A l'expiration de ces quinze jours, Marie de Médicis entrait en convalescence et elle se trouvait assez forte pour dire à sa fille, la plus chère de toutes, un adieu qu'elle croyait éternel : elle comptait alors sans la haine du cardinal de Richelieu et sans ses propres inconséquences politiques. Au moment de la séparation, elle remit entre les mains d'Henriette-Marie une instruction en forme de lettre, résultat,

« pour montrer, ajoute prudemment le *Mercure*, que comme anciennement la statue d'Orphée sua, lorsqu'Alexandre le Grand passa devant elle, cette princesse ferait peiner et suer tous les gens doctes à coucher par écrit ses belles actions et vertus. ».

[1] Miss Strickland.

disait-elle, de ses méditations pendant sa maladie; nous croyons de voir la reproduire en entier, comme un morceau remarquable d'élévation religieuse [1] :

« Ma fille, vous séparant de moi, je ne puis me séparer de vous; je vous conserve dans mon cœur et veux que ce papier vous demeure, pour un souvenir éternel de ce que je vous suis. Il suppléera à mon défaut et parlera pour moi, lorsque je ne pourrai plus parler moi-même. Je vous le donne dans le dernier adieu que je vous fais avant que de vous quitter, pour l'imprimer davantage en votre esprit, et vous le donne écrit de ma propre main, afin qu'il vous soit plus cher et que vous fassiez plus d'état de ce qu'il contient pour votre conduite envers Dieu, le roi votre mari, ses sujets, vos domestiques et vous-même. Je vous dis ici sincèrement, à la dernière heure de notre entretien, ce que je vous dirois à la dernière heure de ma vie, si lors je vous avois proche de moi : je considère à mon grand regret que vous n'y pouvez pas être, et que la séparation qui se fera lors de vous et de moi est anticipée par le partement, qui nous sépare pour longtemps.

« Vous n'avez plus sur la terre que Dieu pour père, qui le sera à jamais, puisqu'il est éternel; c'est de lui que vous tenez l'être et la vie, c'est lui qui, vous ayant fait naître d'un grand roy, vous met aujour-

[1] Cette instruction est conservée en double copie aux Archives nationales, K. 1303, n° 1. Le père Tabaraud nous assure qu'elle est l'œuvre, non pas de la reine, mais du père de Bérulle, et M. l'abbé Houssaye le prouve incontestablement.

d'hui une couronne sur la tête et vous établit en Angleterre, où vous devez croire qu'il veut que vous le serviez et y fassiez votre salut. Qu'il vous souvienne, ma fille, chaque jour de votre vie, qu'il est votre Dieu, et qu'il vous a mise sur la terre pour le ciel et vous a créée pour lui-même et pour sa gloire. Le feu roy votre père a trépassé et n'est plus ici-bas qu'un peu de poudre et de cendre, cachées à nos yeux; un de vos frères a fait de même dès son enfance. Dieu, qui l'a retiré de bonne heure, vous a réservée au monde, pour vous y combler de ses bienfaits; mais comme il vous a avantagée de cette sorte, il vous oblige aussi de lui en rendre plus de reconnoissance, étant juste que vos devoirs augmentent en proportion que les grâces et les faveurs sont plus signalées. Donnez-vous bien garde d'abuser de celles qu'il vous fait; pensez que la grandeur, la bonté et la justice de Dieu sont infinies, et employez toute la force de votre esprit à adorer sa puissance suprême, aimer son incroyable bonté et craindre son exacte et rigoureuse justice, laquelle il fait ressentir à ceux qui sont indignes de ses grâces.

« Recevez, ma fille, ces instructions de ma bouche: commencez et finissez chaque journée en votre oratoire par ces bonnes pensées, et là en vos prières prenez résolution de conduire le cours de votre vie, selon les lois de Dieu et non selon les vanités du monde, qui n'est à un chacun de nous qu'un moment, duquel dépend une éternité que vous devez passer ou en paradis avec Dieu, si vous faites bien,

ou en enfer avec les esprits malins, si vous faites mal. Souvenez-vous que vous êtes fille de l'Église par le baptême, et que c'est la première et principale qualité que vous ayez et que vous aurez jamais ; c'est celle qui vous donne entrée au ciel. Les autres dignités, comme venant de la terre, ne passent point la terre; mais celle-ci, comme venant du ciel, remonte à sa source et vous y élève. Rendez grâces à Dieu chaque jour de ce qu'il vous a faite chrétienne et catholique; estimez ce bienfait comme il mérite et considérez qu'ainsi qu'il vous est acquis par les travaux et le sang précieux de son fils unique Jésus-Christ notre Sauveur, il doit être aussi conservé par nos peines et même au prix de notre sang, s'il est besoin. Offrez votre âme et votre vie à celui qui vous a créée par sa puissance et rachetée par sa bonté et miséricorde, priez-le et le faites prier incessamment qu'il vous conserve le don précieux de la foi et de la grâce, et qu'il lui plaise que vous perdiez plutôt la vie que d'en décheoir. Vous êtes petite-fille de saint Louis; je veux que vous receviez de moi, en ce dernier adieu, la même instruction qu'il recevoit de sa mère, qui lui disoit souvent qu'elle aimeroit mieux le voir mourir que de le voir offenser Dieu, qui est notre tout et notre vie. C'est cette instruction qui a commencé à le faire saint et qui l'a rendu digne d'employer sa vie et sa couronne pour le bien de la foi et l'exaltation de son Église. Soyez à son exemple ferme et zélée en la religion qu'elle vous a enseignée, pour la défense de laquelle le saint, votre bisaïeul, a ex-

posé sa vie et est mort saint et fidèle parmi les infidèles. N'écoutez et ne souffrez jamais qu'en votre présence on dise rien de contraire à votre croyance en Dieu et en son fils unique, notre Rédempteur.

« Je supplie la sainte Vierge, de qui vous portez le nom de Marie, de daigner être mère de votre âme, en l'honneur de ce qu'elle est mère de notre Dieu et de votre Sauveur. Adieu encore et plusieurs fois : vous êtes à Dieu, demeurez à Dieu pour jamais; c'est ce que vous désire du plus profond de son cœur,

« Votre bonne et affectionnée mère,

« MARIE. »

A Amiens, le 15 de juin 1625.

La jeune reine, émue par ces adieux si nobles, si touchants et qui répondaient si bien aux sentiments religieux qui l'avaient animée depuis son enfance, ne s'arracha des bras de sa mère, qu'en versant d'abondantes larmes. Qui sait si les splendeurs du rideau, qui lui cachait l'avenir, ne s'écartèrent pas un instant devant elle, pour lui laisser entrevoir les sombres perspectives de sa vie de reine?

L'embarquement devait d'abord se faire à Calais; mais, cette ville étant alors ravagée par la peste, on se décida à partir de Boulogne; Monsieur, frère du roi, accompagna jusque-là la reine d'Angleterre, mais il survint tout-à-coup un nouveau motif de retard. C'était une fantaisie extravagante du duc de

Buckingham, qui, sans tenir compte de son insuccès, voulait ajouter une nouvelle page à son roman sentimental avec Anne d'Autriche. Feignant donc d'avoir reçu des dépêches importantes du roi Charles, il repartit de Boulogne à franc étrier pour Amiens, où le ridicule de sa dernière entrevue avec la reine acheva de le perdre à la cour de France. Henriette-Marie se montra vivement offensée d'être ainsi retenue par la folie d'un homme dont l'unique devoir était de rester à ses ordres et conserva de ce mauvais procédé une véritable rancune[1]. Le roi d'Angleterre, qui, avant ce dernier délai, s'était rendu à Douvres pour y recevoir la royale voyageuse, était retourné à Cantorbéry, brûlant d'impatience de recevoir la nouvelle de son arrivée; l'absence de son favori dura trois jours.

La flotte royale de France était mouillée devant Boulogne, et le 23 juin, de nombreuses salves d'artillerie tirées de la côte, auxquelles répondait le canon des navires, annoncèrent l'embarquement de la jeune reine sur le vaisseau amiral. La traversée s'effectua en moins de sept heures par un temps couvert, mais parfaitement calme[2]. A peine Henriette-Marie eut-elle mis le pied sur le rivage d'Angleterre au moyen d'un pont volant, lequel, dit la chronique, ne servit plus à un autre usage, qu'il s'éleva une tempête d'une telle violence que la flotte royale retournant en France ne parvint à gagner le

[1] Mme de Motteville, *Mém.*
[2] Brienne, *Mémoires*, t. I, p. 223.

port qu'au prix des plus grands dangers [1]. Charles Ier, qui, par un sentiment délicat des convenances, était resté à Cantorbéry pour laisser à la reine le temps de se remettre de ses fatigues, fut averti de l'arrivée de cette princesse par un de ses pages, nommé Tyrwhitt, qui franchit, dit-on, à cheval, en trente-six minutes, les dix-neuf milles qui séparent Douvres de Cantorbéry [2].

La maison française qu'Henriette emmenait avec elle en Angleterre se composait de cent six personnes, y compris les domestiques de toutes sortes [3]. A la tête du clergé, formé en grande partie de pères de l'Oratoire, se trouvait Daniel du Plessis, évêque de Mende, grand aumônier, et le père de Bérulle, confesseur de la reine ; Mme de Saint-Georges, fille de Mme de Montglat et l'amie d'enfance d'Henriette, était dame du lit; les comtesses de Tillières et de Cypière, dames d'honneur; son chambellan était le comte de Tillières, ancien ambassadeur en Angleterre, et son grand écuyer le comte de Cypière. Il faut ajouter à ceux que nous venons de nommer un certain nombre de gentilshommes et de demoiselles, après lesquels venaient les gens de service de la maison. La reine était de plus accompagnée des deux ambassadeurs de France, le marquis d'Effiat et M. de la Ville-aux-Clercs, ainsi que de plusieurs seigneurs et dames de la cour, parmi lesquels

[1] *Mercure*, 1625.
[2] Miss Strickland.
[3] Bassompierre, *Ambassade en Angleterre*, p. 56.

était la maréchale de Témines[1] et qui lui formaient une brillante escorte d'honneur. Henriette avait également avec elle le duc de Chevreuse et la belle duchesse, qui n'avait voulu accompagner son mari en Angleterre, que pour y retrouver le comte de Holland qu'elle aimait encore; elle s'était fait suivre dans ce voyage par Boisrobert, le bel esprit à la mode de la cour de France[2].

L'arrivée sur le sol anglais causa à la suite de la reine une déception, que rendaient plus désagréable encore le mirage trompeur des magnificences annoncées par lord Holland, et le souvenir des fêtes de Paris. Les gentilshommes français, au lieu de rencontrer ces festins somptueux et ces merveilles qu'on avait fait miroiter à leurs yeux, durent s'en aller modestement manger où ils purent dans la ville et payer leur écot, ou *s'en passer*[3]. Il semblait qu'aucun préparatif sérieux n'eût été fait : tout ce monde se trouvait fort à l'étroit et très-pauvrement logé dans le vieux château de Douvres : on augura mal de ce début pour l'avenir[4]. La reine, après quelques moments d'un repos dont elle avait grand besoin, se mit à table, soupa et se retira bientôt pour se coucher.

[1] Marie de la Noue, fille de la Noue *Bras de Fer*, née en 1595, morte en février 1652.

[2] Tallemant raconte à ce sujet que Boisrobert se fit une mauvaise affaire avec les comtes de Carlisle et de Holland, pour avoir qualifié l'Angleterre de climat barbare.

[3] *Mercure françois*, année 1625.

[4] Tillières, *Introd.*, p. XXVIII.

Charles Ier arriva le lendemain matin à dix heures; il venait presque seul surprendre sa jeune épouse et la voir sans témoins : il tenait à saisir ainsi ses premières impressions. Henriette était à déjeuner, mais, quoique le roi lui eût fait dire qu'il attendrait la fin de son repas, elle se leva de table en toute hâte et descendit deux marches pour aller au-devant de lui. Elle voulut se jeter à ses pieds et lui baiser la main, mais il la prit dans ses bras et la couvrit de baisers : « *Sire,* lui dit-elle dès qu'elle put recouvrer la parole, *je suis venue en ce pays de Votre Majesté, pour être usée et commandée de vous*[1]. » Sa force l'abandonna et sa voix s'éteignit dans un flot de larmes. L'émotion était bien naturelle dans un pareil moment, et le roi en fut profondément touché; il s'efforça d'étouffer sous ses baisers les pleurs de la jeune princesse, en lui déclarant qu'il ne s'arrêterait qu'avec les larmes, et lui prodigua les plus douces paroles que son attendrissement, un peu mystique, put lui suggérer : « Vous n'êtes point tombée ici, lui disait-il, entre les mains d'ennemis ou d'étrangers; ne tremblez plus et soyez sans crainte : vous êtes ici d'après les sages dispositions de Dieu, dont la volonté est que vous quittiez votre famille, pour vous attacher à votre époux. » Il ajouta que, s'il était le maître, il n'en restait pas moins son fidèle serviteur[2]. Ce mélange de douceur et de galanterie rassura la nouvelle reine, ses pleurs

[1] Ellis's *Original Letters*, vol. III, p. 198. — *Contemporary news letters.*
[2] Perrinchief, p. 61. — *Life of Henrietta-Maria,* 1671.

se séchèrent, ses yeux noirs reprirent tout leur éclat et elle se mit à causer familièrement avec son royal époux. Pendant cette conversation, Charles parut surpris de la trouver plus grande qu'il ne s'y attendait, et, remarquant qu'elle lui venait à l'épaule, il jeta les yeux sur ses petits pieds, pour reconnaître si sa hauteur n'était pas due à des moyens artificiels. Henriette lut dans sa pensée, et étendant un peu la jambe pour lui montrer ses souliers : « Sire, lui dit-elle, je m'appuie sur mes pieds et l'art n'y est pour rien : c'est bien là ma taille, ni plus grande ni plus petite [1]. » Le cœur du roi s'était donné à Henriette dans cette première entrevue, et ce fut pour la vie.

La reine présenta ensuite à Charles les personnes de sa maison française, en les lui recommandant toutes par leur nom. Parmi elles et en première ligne se trouvait Mme de Saint-Georges, l'amie toute particulière d'Henriette et sa dame du lit ; l'esprit ombrageux du roi prévit-il en elle une rivale, dangereuse pour lui, dans l'affection de la reine? Nous l'ignorons, mais ce qui est certain, c'est qu'il conçut dès lors pour cette dame une antipathie, dont nous verrons plus tard les funestes conséquences [2]. L'accueil que Charles fit au duc de Chevreuse fut des plus aimables [3], et, le traitant en cousin, il le

[1] Miss Strickland, t. IV, p. 156. — Philarète Chasles, *Charles Ier*, p. 48.
[2] *Life of Henrietta-Maria*, Lond. 1671.
[3] Lorsqu'il fut sur le point de retourner en France, le roi lui conféra l'ordre de la Jarretière.

mena lui-même dans la chambre de la reine, où la belle et coquette duchesse les avait déjà précédés : le roi se montra aussi pour cette dernière de la plus parfaite courtoisie.

Une lettre qu'il adressa peu après à sa belle-mère, Marie de Médicis, témoigne de toute la satisfaction que lui avait causée l'attitude d'Henriette pendant cette première et importante entrevue : « Lorsque nous nous sommes rencontrés à Douvres, écrit-il, je ne pouvois espérer plus de témoignages d'amour et de respect qu'elle ne m'en a montrés. Pour vous en donner un exemple, voici la première demande qu'elle m'a faite en particulier : « Jeune et arrivant en pays étranger, je puis commettre beaucoup d'erreurs, tant à cause de mon âge que par ignorance des usages d'ici ; je vous prie donc de ne pas m'en vouloir, pour les fautes que je ferai sans le savoir, avant que, par vos bons conseils, vous ne m'ayez appris à les éviter. Je vous demande seulement, en pareil cas, de ne pas user d'une tierce personne et de me dire vous-même en quoi je me suis trompée. » Je lui ai fait la promesse qu'elle me demandoit et je l'en ai remerciée, en la suppliant de me traiter comme elle désiroit que je la traitasse moi-même [1]. »

Toute la cour quitta Douvres ce jour-là pour se rendre à Cantorbery. On fit halte chemin faisant sur les dunes de Barham, où l'on avait dressé des

[1] Une copie de cette lettre fut trouvée dans la cassette du roi, après la bataille de Naseby, et publiée dans les *Mémoires d'Edmond Ludlow* en 1699.

pavillons et préparé une plantureuse collation : là aussi attendaient en brillantes toilettes les plus grandes dames du royaume, qui étaient venues saluer leur nouvelle reine. Charles aida cette princesse à descendre de son carrosse et lui présenta les dames : ce fut ainsi que, par une belle journée de juin et sur ce vaste et frais tapis de verdure, Henriette-Marie tint pour la première fois sa cour en Angleterre [1]. Lorsqu'on se remit en route vers Cantorbery, le roi fit quelques difficultés pour permettre à madame de Saint-Georges de prendre sa place dans le carrosse de la reine, et il fallut l'intervention des ambassadeurs de France, pour qu'il se décidât à l'y laisser monter, au lieu de l'une des dames anglaises [2]. Ce ne fut qu'un nuage, et bientôt on arriva à Cantorbery ; la municipalité de la ville vint haranguer la reine, qui alla ensuite descendre au palais de l'archevêque, où un banquet magnifique attendait les royaux époux. Le roi y remplit près d'Henriette-Marie, avec un tendre empressement, les fonctions d'écuyer tranchant ; il lui servit même du faisan et de la venaison, dont elle mangea, quoique son confesseur, debout à ses côtés, lui fît observer que c'était jour de jeûne, la vigile de Saint-Jean, et qu'il ne fallait pas dès le début donner un pareil sujet de scandale en pays étranger. Mais la jeune reine, soit qu'elle craignît d'être désagréable à son époux, soit que le voyage l'eût affamée, continua

[1] Miss Strickland.
[2] Tillières, *Mém.*, p. 90.

à prendre sans scrupule les viandes que le roi lui présentait [1]. Le soir même, le mariage fut célébré dans l'église de Saint-Augustin, selon le rite anglican, et les deux époux se retirèrent dans leur appartement, sans que Charles consentît à subir les bizarres coutumes, qui accompagnaient alors les mariages royaux en Angleterre, telles que de faire rompre le gâteau des noces, d'offrir un breuvage mélangé de lait et de vin, d'ôter les bas, et autres bouffonneries du même genre, tout à fait antipathiques aux goûts raffinés de Charles Ier. Il se hâta de fermer la porte au nez de la troupe profane, qui s'attendait à le suivre dans la chambre nuptiale et, renvoyant même ses plus intimes serviteurs, il verrouilla sept portes de sa propre main, afin de s'assurer une entière liberté.

Quant à la reine, madame de Chevreuse ne la quitta pas de la soirée : elle lui donna la chemise et la mit au lit [2]. Le lendemain Charles fut le premier à rire du désappointement de ses courtisans, en leur déclarant qu'il avait eu plus d'esprit qu'eux; mais on ne laissa pas que de lui en vouloir, de dédaigner ainsi les vieilles coutumes nationales, que leur antiquité même aurait dû, disait-on, lui rendre respectables [3]. Le couple royal alla loger le jour suivant chez la duchesse de Lenox, près de Gravesend, et ils

[1] *Life of Henrietta-Maria*, Lond. 1671.

[2] Brienne. *Mémoires*, t. I, p. 227.

[3] *Newsletters* of June, 27, 1625. Ces scènes se renouvelèrent aux noces royales qui suivirent, et on n'y renonça définitivement qu'au mariage de Georges III avec la reine Caroline.

y passèrent la nuit; le matin ils se rendirent dans cette dernière ville, où ils devaient s'embarquer pour Londres.

IV.

1625-1626.

Charles Ier, pour l'entrée solennelle de la nouvelle reine dans sa capitale, avait choisi la vaste et superbe voie de la Tamise, bien faite pour lui inspirer une haute idée du pays où elle était appelée à régner. Le roi d'ailleurs évitait ainsi la traversée par les rues étroites et malsaines de Londres, où la peste sévissait alors avec une telle intensité qu'il n'y mourait pas moins de deux mille personnes par semaine[1]. Malgré les lugubres préoccupations du moment, rien n'avait été épargné pour donner à la réception de la jeune reine tout l'éclat désirable. En arrivant à Gravesend, où reposait à l'ancre, prête à cingler vers les côtes d'Espagne, cette magnifique flotte qui a toujours fait l'orgueil des Stuarts et que Charles était fier de montrer à la fille de France, cette princesse fut conduite vers la barge royale, dans laquelle le roi entra aussitôt avec elle. Une foule d'embarcations, appartenant à la noblesse ou au commerce de Londres et surchargées de monde, n'attendaient que ce moment pour s'élancer à la suite de la reine et lui servir de cortége, tandis que, des vaisseaux de guerre bril-

[1] Whitelocke, *Memorials*, etc.

lamment pavoisés, tonnait une salve de quinze cents coups de canon[1]. Il était indispensable alors de posséder des nerfs à l'épreuve de toutes les émotions, car l'usage était pour un salut royal de tirer à boulet, ce qui ne manquait pas de temps à autre d'occasionner les plus fâcheux accidents[2].

Ce fut à cinq heures, par un après-midi chaud et orageux, que la reine arriva en vue de Londres. La pluie tomba bientôt à torrent, ce qui n'empêcha point de nombreuses barques de la ville, ornées de riches tentures, de venir encore se grouper autour de la gondole royale, au bruit des canons de cinquante autres navires, dont les coups se répétaient à mesure que le cortége défilait devant eux. Bientôt s'y joignit le fracas de toute l'artillerie de la Tour de Londres, et certainement, nous assure un témoin oculaire, la reine n'avait jamais rien entendu de pareil. Charles Ier et Henriette-Marie étaient tous deux vêtus de vert, et chacun pouvait les reconnaître, car, malgré la violence de la pluie, les fenêtres de leur gondole étaient restées ouvertes. La foule les accueillait par une immense acclamation d'enthousiasme, à laquelle la reine répondait, en étendant ses bras au dehors et en saluant de ses deux mains. Au moment où la barque royale venait de passer sous le pont de Londres, en se dirigeant droit sur Sommerset House, palais qui faisait partie du douaire de la reine, un accident produisit tout à coup

[1] *Historical letters*, edited by sir Henry Ellis.
[2] Miss Strickland.

une vive alarme parmi les assistants. Les bords de la rivière, privés de quais, étaient encombrés sur plusieurs rangs, de barques, de bateaux de toutes sortes et de pontons sur lesquels se pressaient d'innombrables spectateurs ; un de ces navires sombra tout à coup, entraînant dans l'eau une centaine d'assistants, qui poussèrent des cris de détresse. Heureusement les nombreuses embarcations, qui croisaient sur la rivière en tous sens, se hâtèrent de sauver les infortunés curieux ; ils en furent quittes pour un simple plongeon [1].

L'allégresse de la foule croissait de minute en minute, à mesure que circulait le bruit de l'accueil plein de grâce et d'affabilité fait par la reine à ses nouveaux sujets et aussi la rumeur, moins bien fondée, de ses bonnes dispositions en faveur du protestantisme. On racontait qu'un de ses officiers anglais n'ayant pas craint de lui demander si elle voudrait bien supporter les services d'un Huguenot, elle avait répondu : « Pourquoi pas? mon père ne l'a-t-il pas été [2]? » Ces nouvelles se répandant de proche en proche avaient exalté tous les esprits et la joie publique éclatait bruyamment dans toute la ville de Londres, en dépit de la terrible épidémie qui la ravageait ; les cloches sonnèrent jusqu'à minuit, des feux de réjouissance s'allumèrent dans tous les quartiers, et l'on but et mangea, autant que le permettait l'état de la santé générale. Les fêtes durèrent plusieurs

[1] Miss Strickland, t. IV, p. 159.
[2] Ellis's *historical letters*.

jours ; il y eut de brillants combats à la barrière et des courses de bagues.

La ville de Londres fit de plus à la jeune reine un présent de cinq mille livres sterling ; il est vrai de dire qu'elle devait toucher cette somme deux jours après et qu'elle ne la reçut en réalité que cinq mois plus tard, non sans les plus grandes difficultés. Un grief tout particulièrement sensible aux Français qui accompagnaient la reine, fut qu'en arrivant à White-hall, afin d'y passer la nuit, au lieu de trouver pour elle un lit de parade, il ne se rencontra qu'un vieux lit tendu, débris du mobilier de la reine Élisabeth, meuble tellement fait à l'antique, que les plus âgés ne se ressouvenaient pas d'en avoir jamais vu la mode [1].

Quoi qu'il en soit, cette vivacité pleine de charme et cette franchise bienveillante de cœur et d'esprit, qu'Henriette tenait de son père, ne se démentirent pas envers ses nouveaux sujets, qu'elle avait fascinés dès le premier abord. Personne plus qu'elle n'a jamais eu le don si précieux de désarmer la haine et de faire tomber les préjugés ; combien de ses ennemis les plus acharnés ne se sont-ils pas, en sa présence, sentis devenir ses plus ardents défenseurs ! Parfois seulement, au travers de cette atmosphère sereine, scintillait un éclair de l'énergique résolution, qui sait commander et se faire obéir. « La reine, quoique de petite taille, racontait un gentilhomme en sortant

[1] Tillières, p. 92.

de sa première réception à Whitehall, est pleine de charmes et de grâce, quand elle est satisfaite; mais elle a beaucoup de vivacité et d'esprit et semble douée d'une énergie plus qu'ordinaire. Nous étions allés plusieurs ensemble pour la voir à Whitehall, et, d'un simple froncement de sourcil, elle nous a tous expulsés de sa chambre, parce qu'il y faisait trop chaud, en raison du feu et de l'affluence de monde. Il n'y a qu'une reine qui puisse décocher un regard aussi impérieux[1]. »

Comme la peste était loin de se calmer dans Londres, les fêtes, qui accompagnent toujours un nouveau règne, durent être ajournées jusqu'après les chaleurs de l'été : il y eut cependant un dîner royal en public, où figurèrent M. et Mme de Chevreuse, ainsi que les ambassadeurs de France, et, après le dîner, un bal. La reine y dansa, sans se départir en rien de la gravité, qui doit être observée par les personnes de son rang[2]. Bientôt la cour, pour fuir la contagion, se décida à aller habiter la campagne, mais, avant de quitter Londres, le roi ouvrit son premier parlement et Henriette-Marie fut présente à la séance, assise près de lui sur un trône. Cette cérémonie eut lieu avec un grand apparat, et ce fut un spectacle curieux et frappant pour les Français, que le cortége royal formé par les pairs du royaume, les prélats, les grands officiers de la cou-

[1] *Newsletters.* — From M. Pory, to the Rev. J. Mead, 1 July, cité par miss Strickland.
[2] Brienne, *Mém.*, t. I, p. 230.

ronne, et tous les domestiques [1]. Bientôt l'insalubrité de la ville força aussi le parlement à quitter Westminster pour s'établir à Oxford, tandis que la cour se promenait entre Richmond, Hampton-court et Windsor; mais le fléau destructeur semblait s'attacher à leurs pas, et le roi dut aller faire quelque séjour avec Henriette-Marie dans les antiques manoirs de Beaulieu et de Tichfield.

C'est dans cette dernière résidence que commença à se manifester le grave inconvénient, que devait produire l'antagonisme de deux religions différentes, en présence dans une même famille. Un jour, c'était le confesseur de la reine qui, au dîner royal, gagnant de vitesse Hackett, le chapelain anglican, disait *les Grâces* le premier; le roi, choqué de lui voir faire le signe de la croix, se levait aussitôt et, prenant la reine par la main, quittait brusquement la table et l'assemblée. Une autre fois, une des dames anglaises de la maison royale imaginait, de son autorité privée, de faire faire le prêche pour les domestiques dans la propre salle des gardes de la reine. Cette princesse, vivement blessée à son tour de ce manque d'égards pour elle, passait bruyamment au travers de l'assemblée avec ses dames françaises, causant et riant de manière à troubler prédicateur et assistants [2].

On prétendait aussi, au grand scandale des puritains, qu'à la vigile de Saint-Jacques, avant de quit-

[1] Perrinchief.
[2] *Newsletters.* — Rev. J. Mead to sir Martin Stuteville.

ter Londres, le père de Sancy, l'un des confesseurs de la reine, avait exigé de sa royale pénitente qu'elle se rendît à pied, en pèlerinage, du palais de Saint-James à Tyburn[1], pour y honorer, à genoux et en se frappant la poitrine, le lieu où tant de martyrs avaient versé leur sang pour la défense de la foi catholique[2]. La reine a toujours nié ce fait, qu'aucun témoin d'ailleurs n'avait pu constater, mais on le crut alors et Charles Ier lui-même semble y avoir ajouté foi, car il le lui reprocha plus tard. En tous cas, ce fut le motif dont il se servit, peu de temps après, afin de renvoyer en France le père de Sancy, qui avait insisté trop vivement auprès de lui, pour que les articles du contrat, relatifs à la maison religieuse de la reine, fussent exécutés à la lettre[3]. De tout cela naissaient des récriminations amères de part et d'autre : calvinistes et puritains criaient à l'idolâtrie, et les catholiques français ne se faisaient pas faute de déclarer qu'ils n'étaient pas tenus d'obéir aux ordres du roi, parce que c'était un hérétique[4].

[1] C'est à Tyburn, près de Chelsea, à l'extrémité ouest de Londres, qu'étaient dressées les potences destinées au supplice des criminels de droit commun.

[2] Ellis's *historical letters*.

[3] Miss Strickland, t. IV, p. 160.

[4] Whitelocke's *Mem*. Pour donner au lecteur une idée du ton et de l'acharnement des pamphlétaires anglais d'alors contre les catholiques français, nous allons citer un passage de l'un d'eux, rendant compte des pénitences infligées, disait-on, à la reine : « N'ont-ils pas aussi, la veille de Saint-Jacques, fait patauger la reine dans la boue, en grand costume de deuil, depuis Sommerset house jusqu'à Saint-James, tandis que son diabolique (*Luciferian*) confesseur se prélassait près de là dans son carrosse ? Ils ont fait jeûner la reine, pour la faire manger ensuite dans des plats de bois, après qu'elle eut servi à table ses propres serviteurs. Si ces coquins osent ainsi outrager la fille, la

En dépit de ces dissentiments religieux, le premier sentiment d'amour, que Charles Ier avait éprouvé pour la jeune reine, s'était bientôt changé en une passion intense et profonde, mais pleine d'inquiétudes, d'agitation et d'ombrages. Buckingham et sa cabale qui épiaient d'un œil jaloux les impulsions de ce cœur tendre et mélancolique, mais toujours en crainte de rencontrer un ingrat, mettaient tout en œuvre pour exciter la défiance du roi contre Henriette-Marie. Il fallait à toute force ruiner l'ascendant de cette princesse sur l'esprit de Charles, puisque l'ambitieux favori avait reconnu en elle une rivale dangereuse pour sa puissance [1]. De son côté la reine, presque une enfant et une enfant gâtée, nous l'avons dit, dès ses premières années, ballottée maintenant au travers de ces intrigues, se montrait timide et réservée vis-à-vis de son époux, dont elle faisait le désespoir, sans s'en douter. Isolée au milieu de sa cour, presque en pays ennemi, elle se réfugiait près de ses compatriotes, qu'elle se savait dévoués sans partage, et s'y délassait de ses ennuis. Henriette était venue en Angleterre, prête à se donner tout entière à son royal époux, et voilà qu'un courtisan, comblé de faveurs par son maître, cherchait à élever un mur de glace entre elle et celui qu'elle était si disposée à aimer tendrement!

sœur et la femme de grands rois, à quel genre d'esclavage vont-ils nous soumettre, nous autres peuple ? »

[1] Tillières, *Mém.*

Nous avons déjà vu Buckingham à l'œuvre pendant son séjour en France : c'était un esprit brouillon et léger, ambitieux jusqu'à la frénésie, d'une audace et d'un orgueil que ne justifiait pas son mérite, prodigue jusqu'à épuiser un royaume, avec des dehors pleins d'élégance et de séduction. Détesté du peuple autant que du Parlement, près duquel il avait déjà, par ses extravagances, fortement compromis la prérogative royale de son maître, il avait la manie de courir sans relâche après la popularité, qui fuyait devant lui et qu'il n'atteignît jamais [1]. Aussi, pour complaire aux passions religieuses, dont l'Angleterre était alors un ardent foyer, employa-t-il son influence à faire de nouveau exécuter avec la dernière rigueur, contre les catholiques, les lois cruelles qu'on avait suspendues pendant les négociations relatives à l'alliance espagnole, et celles qui avaient eu pour résultat le mariage de la sœur de Louis XIII [2]. D'un autre côté, en flattant la jalousie du roi, il ne cessait d'exciter sa colère contre la suite française de la reine et tout spécialement contre l'évêque de Mende et contre madame de Saint-Georges, l'amie de cœur d'Henriette. Le roi n'y était déjà que trop porté et Buckingham exigea le renvoi immédiat des Français, ne doutant pas que l'influence de la reine, ainsi livrée à elle-même, ne devînt plus facile à combattre. Pour arriver plus tôt à son but, et lui donner au moins l'apparence de

[1] Philarète Chasles, *Charles Ier*.
[2] Tillières.

la légalité, il crut devoir s'adresser au Parlement, qui siégeait toujours à Oxford : il lui exposa que les catholiques étant les auteurs de tous les maux du pays, il devenait urgent de rendre encore plus sévères les lois promulguées contre eux, et avant tout d'ordonner l'expulsion d'Angleterre des Français de la maison de la reine. Le Parlement ne fut pas la dupe de ce beau zèle et répondit qu'il fallait exécuter les promesses faites au roi très-chrétien et que, si elles étaient contraires au bien et aux lois du royaume, il fallait châtier ceux qui les avaient accordées [1]

Cet échec ne découragea pas Buckingham ; il résolut au contraire d'agir plus vigoureusement encore sur l'esprit toujours oscillant de son maître : confident de ses soucis amoureux, au lieu de chercher à les calmer, il lui remontra que la froideur de la reine à son égard était visible aux yeux de tous, qu'elle affectait en toute occasion de repousser ses avances et que sa dignité royale en souffrait autant que son amour. On ne se faisait pas, disait-il, d'illusions sur le dédain d'Henriette-Marie pour les usages du pays, dont elle se refusait absolument à apprendre la langue : tout cela était le fruit des perfides conseils de madame de Saint-Georges et de toute la colonie française. « Sire, disait de son côté le comte de Carlisle, l'âme damnée du favori, si vous n'êtes le maître de votre femme, vous n'êtes pas

[1] Tillières, *Mém.*, p. 96.

capable de gouverner votre royaume. Il faut la réduire au petit pied, et vous n'aurez point de courage, si vous ne la gourmandez[1]. »

Attaqué ainsi dans ses sentiments les plus intimes, Charles Ier se présenta un soir inopinément chez la reine ; elle était souffrante. « Le duc de Buckingham et le marquis de Hamilton, lui dit-il, m'assurent que, si vous étiez leur femme, ils useraient de leurs droits de maris bien plus souvent encore que je ne le fais. Pour le peu que j'exige de vous, vous faites la difficile, mais ce n'est pas en cela seulement que j'ai à me plaindre de vous ; il y a bien d'autres choses, et j'attends que vous soyez guérie pour vous en faire la réprimande. » La jeune reine lui répondit qu'elle était toute à sa disposition, mais qu'elle le conjurait de lui faire désormais connaître *lui-même* toutes ses volontés[2]. C'était une allusion aux visites répétées que lui avait faites le duc de Buckingham, venant, disait-il, de la part du roi, pour régler leurs intérêts communs et donner à Henriette de bons conseils. Dans ces entrevues, il ne lui épargnait pas les reproches sur sa conduite envers son époux, ajoutant qu'il se souciait peu qu'elle le vît lui-même de mauvais œil, puisqu'il jouissait de la bonne volonté de son maître et que, s'il le voulait, il les mènerait tous deux par les oreilles[3]. Il lui affirmait du reste que si elle ne changeait

[1] Tillières, *Mém.*, p. 109.
[2] *Ibid.*
[3] Mrs O. Freire Owen, *Queens of England*, p. 248.

de manière d'être, elle ne serait plus traitée en reine, mais comme elle le méritait[1]; un jour même il s'emporta jusqu'à s'écrier : « Ne l'oubliez pas, il y a eu des reines d'Angleterre décapitées. »

Parfois, lorsqu'il eut reconnu combien ses insolentes menaces avaient peu de prise sur le caractère vigoureusement trempé de la fille de Henri IV, il se radoucissait, protestait de son dévouement à sa personne, lui demandait la faveur de prendre pour dame du lit sa propre femme, la duchesse de Buckingham, sur laquelle, assurait-il, elle pouvait compter : il osa même, dit-on, lui parler d'amour[2]. Aux prières comme aux menaces, la jeune reine se bornait à répondre invariablement, avec une prudence qu'on n'aurait pu espérer de son âge, qu'elle ne dépendait que du roi et qu'il n'y avait nul besoin d'un intermédiaire entre elle et lui.

On voit de quelles amertumes était mélangée cette lune de miel et combien durent souffrir dans ces premiers temps le cœur et la fierté de cette fille de France, adulée jusque dans ses moindres caprices à la cour de sa mère. Un funeste malentendu, aggravé par les rêveries du roi et par l'ambitieuse outrecuidance de son favori, pesait donc lourdement sur l'existence de ces deux époux, qui n'avaient rêvé que d'être heureux l'un par l'autre. La passion du roi devenait chaque jour plus ombrageuse et plus susceptible ; il souffrait plus qu'elle encore. La reine cherchait-

[1] Tillières, *Mém.*
[2] *Ibid.*

elle à lui témoigner sa tendresse, ce changement n'était dû à ses yeux qu'aux prudents conseils des Français, qui semblaient faire ainsi l'aumône à son amour : cette pensée exaspérait Charles contre eux. Mme de Saint-Georges surtout lui devenait chaque jour plus odieuse; aucune avanie ne lui était épargnée; un jour même, à Hampton-court, il la repoussa de la main, au moment où elle montait dans le carrosse de la reine, selon le privilége de sa charge. Nous avons déjà vu que cette question d'étiquette était devenue entre elle et le roi une véritable pierre d'achoppement; il ne voulait tolérer près de la reine que des dames anglaises, et Henriette n'osait prendre ouvertement le parti de son amie, de peur de mettre le feu aux poudres.

Les rapports s'aigrissaient également entre les officiers des deux nations, qui faisaient partie de la maison de la reine; une altercation violente eut même lieu entre le comte de Holland et l'évêque de Mende, au sujet des droits respectifs de leurs charges. Les intrigues de Buckingham portaient enfin leurs fruits, et, comme nous l'avons dit, le premier acte d'hostilités ouvertes du roi contre les Français fut le renvoi à Paris du père de Sancy, sous le prétexte d'une mission insignifiante à remplir près de la cour de France. Il fallait à Henriette ce courage et ce don de bonne humeur qu'elle ne perdait jamais, afin de supporter des tracasseries incessantes qui paraissaient, quoiqu'il n'en fût rien, devoir lui fermer pour toujours le cœur du roi.

Elle venait d'accomplir sa seizième année, pendant son dernier séjour à Hampton-court, où la cour était revenue à la fin de l'automne. Sa taille s'était sensiblement développée depuis qu'elle avait quitté la France : « Nous avons maintenant, écrit un contemporain[1], une nouvelle reine d'Angleterre de la physionomie la plus noble et bien supérieure en vraie beauté à l'infante si longtemps souhaitée. La princesse espagnole avait des cheveux d'un blond fade, des lèvres épaisses, des yeux éteints, tandis que cette fille de France, la plus jeune fleur des Bourbons, qui était encore au berceau quand son père le grand Henri disparut du monde par un assassinat, a le teint d'un brun clair, plus joli et plus durable, et des yeux qui brillent comme deux étoiles. » « Elle a les yeux noirs et les cheveux bruns, dit un autre écrivain[2] : en vérité, c'est une vaillante dame. » C'était surtout une spirituelle et charmante enfant, d'un caractère un peu inégal, un peu étourdi peut-être, par suite de sa première éducation, mais douée de cette grande qualité du cœur, la bonté, autre héritage de son père, l'unique vertu peut-être que l'hypocrisie ne puisse pas feindre, et la seule supériorité qui sache se faire pardonner. En cela, elle semblait avoir devancé son âge.

Un jour qu'elle venait de faire obtenir à l'un des seigneurs de la cour, dont elle avait eu fortement

[1] Howell's *Letters*. Howell était l'un de ceux qui avaient accompagné Charles en Espagne.

[2] *Newsletters*. — From Pory to Meade, cité par Miss Strickland.

à se plaindre, une faveur qu'il sollicitait, on lui fit observer qu'elle eût mieux fait de se venger et que cet homme aurait dû servir d'exemple : « Il faut que j'en serve aussi moi-même, » répondit-elle. « Il est quelquefois à propos, continua son interlocuteur, de faire sentir son autorité. — Peut-on mieux agir comme vous le dites, répliqua la reine, qu'en faisant le bien à ceux qui nous persécutent? »

On voulut une autre fois lui apprendre le nom de quelques personnes de la cour qui avaient tenu sur son compte des propos injurieux : « Je vous le défends, s'écria-t-elle aussitôt; s'ils me haïssent, peut-être que leur haine ne durera pas toujours, et s'il leur reste quelques sentiments d'honneur, ils rougiront de tourmenter une femme, qui prend si peu de précautions pour se défendre[1]. »

Henriette aimait le mouvement, le grand air, la liberté et tous les exercices du corps : un jour de décembre, elle était venue de Hampton-court à Londres *incognito* pour visiter la nouvelle Bourse, sorte de bazar qui se tenait sur l'emplacement actuel d'Exeter-hall; après s'y être promenée de boutique en boutique, en achetant quelques bagatelles, elle s'aperçut qu'on la reconnaissait, et s'éloigna en toute hâte, pour rentrer le soir même à Hampton-court. « Voilà bien ces manies françaises, s'écrie un nouvelliste assez malveillant[2], tout comme d'aller

[1] C. Cotolendi, *Histoire d'Henriette de France*, p. 59.
[2] *Newsletters*. John Meade to sir M. Stuteville, déc. 1625. V. Miss Strickland.

se laver l'été dernier dans la Tamise. » Ceci était l'expression du scandale causé par la duchesse de Chevreuse, lorsqu'en se baignant dans la Tamise, elle l'avait traversée deux fois à la nage : le bain était alors une innovation, en horreur aux Anglais [1].

C'est ainsi qu'Henriette tâchait de se distraire des tracas de son intérieur, et certes elle en avait besoin. La position de la colonie française était de plus en plus menacée, et le ressentiment du roi s'aigrissait chaque jour davantage. A peine réinstallée à Londres, la reine, usant de ses droits, réclama instamment que la messe fût célébrée pour elle dans son palais. Il fallut y consentir; mais le rétablissement de la messe à Whitehall parut une abomination aux yeux des protestants; pareille chose ne s'était pas vue depuis la première année du règne d'Élisabeth. Aussi, au lieu de la chapelle qui avait été stipulée au contrat de mariage, n'accorda-t-on à la fille de France que la chambre la plus reculée de son palais. « A onze heures, nous raconte un chroniqueur du temps [2], la reine sortit de son appartement en jupon, avec un voile sur la tête, assistée de son chambellan, le comte de Tillières, et suivie de six de ses femmes; on se mit aussitôt à marmotter devant elle une messe à voix basse. Le roi avait donné l'ordre que pendant ce temps-là aucun Anglais ni aucune Anglaise ne pût en approcher. »

Les prêtres catholiques de leur côté demandaient

[1] Miss Strickland, vol. IV, p. 161.
[2] Ellis's *historical Letters*.

avec insistance qu'une chapelle fût promptement construite au palais de Saint-James, mais ils avaient trouvé le roi peu disposé à le faire. « Si le cabinet de la reine, répondait-il, où ils disent maintenant la messe, ne suffit pas, qu'on leur laisse prendre la grande chambre; s'ils la trouvent trop petite, qu'ils s'établissent au jardin; si le jardin n'est pas assez vaste pour leurs cérémonies, qu'ils prennent le parc à leur usage [1]. »

L'évêque de Mende et les Français se montraient fort mécontents de ces procédés, et M. de Blainville, qui avait remplacé le marquis d'Effiat en qualité d'ambassadeur, au lieu de chercher à concilier les esprits, ne faisait que les exaspérer par sa raideur. Quant au comte de Tillières, le seul des Français qui pût encore avoir quelque crédit près du roi, il venait de partir pour Paris, sous prétexte d'assister au mariage du duc d'Orléans avec M[lle] de Montpensier, mais en réalité pour faire connaître à la cour de France le véritable état des choses en Angleterre.

Charles, plus que jamais convaincu que le cœur de la reine serait à lui tout entier, dès qu'il se serait délivré des Français, brûlait d'impatience de les renvoyer dans leur pays, mais l'obstacle des stipulations du contrat l'arrêtait encore. Avant de prendre un parti définitif [2] il écrivit à la reine Marie de Médicis, pour lui exposer ses mécomptes, dont il rendait

[1] Miss Strickland, t. IV, p. 162.
[2] *Memorial of Charles I sent to the Queen Mother of France*, dans *Ed. Ludlow's memoirs*, 1659.

Mme de Saint-Georges particulièrement responsable : « C'est elle, disait-il, qui, blessée de ce que je lui ai refusé le droit de monter en carrosse avec nous, parce qu'il y avait là des dames d'un rang plus élevé, a mis ma femme en mauvaise humeur contre moi. Dès notre arrivée à Hampton-court, sur des observations que j'avais envoyé faire à la reine par des personnes de mon conseil privé, cette princesse m'a fait répondre qu'elle espérait bien au moins qu'on la laisserait régler sa maison comme elle l'entendait. Au lieu de la voir venir s'expliquer directement avec moi, il faut, lorsque j'ai quelque chose à lui dire, que je m'adresse d'abord à ses serviteurs ; sans cela, je suis sûr d'éprouver un refus, qu'elle ne craint pas de rendre public. De plus, j'ai à me plaindre qu'elle dédaigne notre langue et la nation anglaise en général[1]. »

[1] Le roi alléguait bien d'autres reproches ; il accusait Henriette de réserver tous les profits des places dépendant de ses propriétés territoriales, pour les serviteurs français de sa maison. « Une nuit, écrivait Charles, j'étais au lit, lorsque ma femme me mit un papier dans la main, en me disant que c'était la liste de ceux dont elle voulait faire les intendants de ses revenus. Je le pris et lui répondis que je le lirais le lendemain matin, mais que, d'après un arrangement pris avec la France, j'avais le droit de disposer de ces places. Elle me dit que sur la liste se trouvaient des Anglais aussi bien que des Français : « Quant aux Anglais, lui répondis-je, je confirmerai ceux que je jugerai dignes de ces emplois ; pour ce qui est des Français, il m'est impossible de les y admettre. » Elle me fit observer que tous ceux qui étaient portés sur ce papier avaient des brevets signés d'elle et de sa mère, et qu'elle n'en accepterait pas d'autres qu'eux. « Il n'est pas, lui répondis-je, en votre pouvoir ni en celui de votre mère de désigner personne pour ces emplois, sans ma permission, et si elle avait la prétention de s'en passer, aucun de ceux qu'elle recommanderait ne serait admis. » La reine m'engagea alors à garder mes terres pour moi, parce que si elle n'avait pas le droit de disposer de ces places en faveur de qui bon lui semblait,

Le duc de Buckingham était alors à Paris en ambassade extraordinaire, attiré encore, pour son propre compte, par les beaux yeux de la reine de France, et, pour celui de son maître, par le désir de négocier avec Richelieu, contre l'Espagne, une alliance offensive et défensive qui lui permît de ressaisir le Palatinat. Nous verrons plus tard le résultat de ces démarches.

En même temps qu'il écrivait à la reine mère, Charles envoyait à son favori une lettre assez violente d'expressions, dans laquelle il accusait les Français non-seulement de fomenter la discorde entre sa femme et lui, mais encore de comploter contre son gouvernement avec les catholiques anglais. Buckingham devait faire part de cette lettre à Marie de Médicis, et on comprend qu'il se gardât bien d'y manquer. « Dans toute cette affaire, dit miss Strickland, la crainte qu'avait le roi qu'on ne lui enlevât le cœur de sa femme lui donnait plutôt l'air d'un enfant jaloux de la possession d'un jouet nouveau, que d'un grand roi aussi plein de dignité personnelle que

elle aimait mieux ne tenir de moi ni terres, ni maisons, et toucher, sous forme de pension, la somme que je trouverais convenable. Je l'engageai à se souvenir à qui elle parlait, en ajoutant qu'elle ne devait pas en user ainsi avec moi. Elle tomba alors dans les récriminations les plus passionnées, protestant qu'elle était la plus misérable des femmes, puisqu'on lui refusait le pouvoir de donner des places à ses serviteurs, et même de les recommander, puisque c'était là le moyen de leur faire le plus de tort. J'allais lui répondre, mais elle ne voulut pas même m'écouter, ne cessant de se lamenter, et disant qu'elle n'était pas de si mince qualité qu'on pût la traiter de la sorte. Cependant, continue le roi, je parvins à la fois à me faire écouter d'elle et à mettre fin à ce discours. » D'Israeli, *Commentaries of the life and reign of Charles I.*

Charles Ier ; mais il était jeune et passionnément épris; c'est là son excuse. » Quoi qu'il en soit, la coupe était pleine, et un incident plus grave que les autres, en surexcitant la susceptibilité nationale, devait la faire promptement déborder.

Le 2 février 1626 était le jour fixé pour le couronnement du roi, et, d'après les usages séculaires du pays, la reine devait recevoir la couronne en même temps que lui; mais Henriette-Marie refusa nettement de prendre part à cette cérémonie. Ni les instances réitérées du roi, qui, sur un premier refus, la conjura du moins d'y assister au fond d'une tribune grillée, ni le plaisir qu'elle aurait dû éprouver à éblouir les assistants par sa jeunesse et sa beauté, au milieu de cette pompe inconnue pour elle, rien ne put ébranler sa résolution. Soit que sa conscience ne lui permît pas de recevoir la couronne des mains d'un ministre anglican, soit qu'elle cédât seulement aux remontrances de son entourage catholique, elle n'en fut pas moins la première reine d'Angleterre qui n'eût pas été couronnée, et le peuple anglais ne lui pardonna jamais complétement cette marque de dédain[1]. Henriette se contenta de

[1] La situation était délicate et Richelieu, traitant la question en casuiste, écrivait au comte de Blainville : « Il faut distinguer l'essence et la formalité, la matière et la forme, l'onction et l'imposition de la couronne. L'onction ne peut être acceptée par la reine, puisque c'est un ministère purement ecclésiastique; la reine, en s'y soumettant, reconnoîtroit l'autorité de l'Église anglicane; quant à l'imposition de la couronne, comme ce n'est qu'une démonstration de ce qu'on est, il n'y a pas d'inconvénient à la recevoir, même de l'archevêque de Cantorbéry. Mais la reine se gardera bien de rien promettre ou de rien jurer, même en termes généraux, de peur que, par l'observation

se tenir à la fenêtre, au-dessus du grand portail de Whitehall, pour voir défiler le cortége, un peu mesquin du reste par suite du mauvais état des finances, qui se rendait à l'abbaye de Westminster. On prétendit que, pendant tout le temps de la cérémonie, les dames françaises avaient passé leur temps à danser et à faire mille folies dans sa chambre devant elle [1]. L'absence de la reine au couronnement motiva celle de M. de Blainville, qui déclara hautement qu'il aurait pu à la rigueur, en capitulant avec sa conscience, assister aux prières de l'Église d'Angleterre, mais qu'il eût été inconvenant pour lui de prendre part à une cérémonie, à laquelle la sœur de son maître refusait jusqu'à sa présence [2]. Un affront aussi public, qui désolait le roi, augmenta encore ses embarras vis-à-vis du Parlement et envenima cruellement les rancunes religieuses. Au moment où les rapports entre Charles et la reine devenaient chaque jour plus difficiles, les puritains assurèrent que, si on avait épargné une vingtaine de prêtres catholiques condamnés à mort, c'était à la seule influence d'Henriette sur le roi qu'ils le devaient, tandis qu'en réalité, elle n'aurait pu obtenir de lui une faveur beaucoup moins importante [3]. Ces irritantes contestations, qui compliquaient encore les difficultés politiques et re-

des lois et priviléges du royaume, l'on n'entende qu'elle s'oblige à maintenir celles qui sont contre les catholiques. »

[1] *Newsletters*, Meade to Stuteville, 4 febr. 1626.

[2] Tillières, *Mém.*

[3] Miss Strickland

ligieuses, firent perdre au roi toute patience et l'expulsion des Français devint pour lui une question de vie ou de mort.

Le duc de Buckingham était arrivé, sur ces entrefaites, fort peu satisfait du résultat de son ambassade et n'ayant rien de plus pressé que de vaincre les derniers scrupules, qui arrêtaient encore le roi; il sut donc lui persuader que tout son bonheur ne dépendait que d'une résolution un peu vigoureuse. Charles, poussé à bout, fit naître une querelle sur le sujet le plus futile, et l'orage éclata. Un certain lundi de juin 1626, après le dîner de la reine, Charles était allé la voir dans son appartement, accompagné du duc de Buckingham; il la trouva riant et folâtrant avec quelques-unes de ses dames françaises, et cette gaieté lui parut tout à fait hors de propos; il s'approcha d'elle, la prit par la main et, l'emmenant dans sa propre chambre, il en ferma la porte à clé, après avoir congédié tout le monde. Alors, d'une voix tremblante de colère, il signifia à Henriette qu'il avait donné des ordres pour le bannissement des Français. « Je ne veux plus, s'écria-t-il, de ces gens qui vous entourent; ils m'empêchent de vous posséder tout entière. » A ces paroles elle ne répondit que par des sanglots : se jetant aux genoux du roi, elle le supplia de lui laisser ses serviteurs qu'elle aimait et qui lui étaient dévoués, et protesta qu'ils ne lui avaient jamais donné un conseil contraire à ses désirs ni à son service. N'obtenant aucune réponse, elle le conjura au moins de ne pas les lui en-

lever tous : « Si vous avez trop d'aversion pour Mme de Saint-Georges, lui dit-elle, laissez-moi au moins la comtesse de Tillières, à laquelle vous avez toujours témoigné tant de bonté. » Le roi fut inflexible, et avec cette dureté habituelle aux caractères faibles, une fois qu'une idée fixe s'est imposée à eux, il lui refusa même la consolation de dire un dernier adieu à ses serviteurs. Tandis que cette scène se passait dans la chambre du roi, lord Conway, secrétaire d'État, signifiait à toutes les personnes qui composaient la maison française de la reine, qu'elles eussent à quitter Whitehall et à se rendre à Sommerset-house, pour y attendre le bon plaisir du roi. Les femmes se mirent alors à pousser des cris de détresse et à se lamenter comme si on les menait au supplice, mais larmes et protestations, tout fut inutile; les gardes, sur l'ordre de lord Conway, les mirent dehors des appartements de la reine, et barricadèrent les portes derrière eux.

Toujours enfermée avec le roi, Henriette-Marie, apprenant que l'ordre de départ s'exécutait immédiatement, tomba dans un véritable accès de désespoir et voulut à toute force revoir ses amis encore une fois. Pendant ce temps-là, les femmes, malgré la résistance des gardes, se précipitant dans une petite cour qui touchait au logis du roi, appelaient leur maîtresse d'une voix désolée et la suppliaient de ne pas les abandonner. La malheureuse princesse n'y tient plus; elle s'élance vers la fenêtre, et, comme

Charles s'oppose à ce qu'elle l'ouvre, elle brise les vitres avec sa tête, se prend des mains aux barreaux de fer, en appelant ses dames par leurs noms et le roi ne parvient à l'arracher de la fenêtre qu'en employant toutes ses forces, non sans déchirer sa robe et sans lui avoir écorché les mains. Peu après cette déplorable scène, le roi emmenait avec lui, malgré ses larmes, Henriette à Nonsuch. Tandis qu'il confinait ainsi son épouse dans ses châteaux royaux, les Français étaient maintenus sous bonne garde à Sommerset-house.

Peu de jours après ces événements, Buckingham décida Charles à faire une démarche étrange et tout-à-fait inusitée pour un roi, mais qui, en le compromettant personnellement vis-à-vis de la France, le lavait lui-même de tout l'odieux de cette intrigue. Le roi, d'après ses conseils, alla visiter les Français prisonniers, en compagnie de son favori, de Holland et de Carlisle, et leur parla en ces termes : « Vous n'aurez pas grand discours de moi, car j'ai grand'peine à parler : je veux vous dire seulement que je vous ai donné votre congé, parce que j'ai cru ne pouvoir posséder ma femme absolument, tant que vous seriez auprès d'elle et que, si quelqu'un de vous m'a offensé, je lui pardonne. » A cela, l'évêque de Mende répondit qu'il ignorait quelle pouvait être sa faute, que le roi manquait à tous ses engagements, que cette conduite pouvait

[1] *Newsletters*, from J. Pory to J. Mead. — Ellis's *historical Letters*. — Tillières, *Mém.*

altérer la bonne intelligence entre la France et l'Angleterre, que nul, parmi les Français présents, ne l'avait offensé et qu'ainsi personne n'accepterait son pardon ni ne l'en remercierait. Mme de Saint-Georges fit alors un appel chaleureux à la reine absente : « Je ne nomme personne, » répliqua le roi, mais il insista péremptoirement sur l'ordre qu'il leur avait donné de retourner en France. Il leur promit pourtant que leurs appointements seraient payés, avec des gratifications jusqu'à concurrence de 22,000 livres sterling, et il sortit avec sa suite[1]. Ce ne fut pas la bonne volonté de Charles, mais l'argent qui manqua, pour remplir cette dernière promesse : il fallut que les officiers de la reine se contentassent de présents en nature ; ainsi, l'évêque de Mende reçut un pendant d'oreille en diamants, d'autres bijoux furent donnés à Mme de Saint-Georges, au comte de Cypierre, au comte et à la comtesse de Tillières. Ces présents furent refusés d'abord, mais ensuite, sur l'ordre exprès de la reine, on les accepta, comme des à-compte sur ce que cette princesse devait aux personnes de sa maison, car elle était souvent à court d'argent, et ses serviteurs avaient été obligés de lui en prêter[2]. Il semble du reste que, de l'aveu d'Henriette, le chiffre des emprunts avait été singulièrement exagéré par ses créanciers.

Sous différents prétextes, la colonie française par-

[1] Tillières, *Mém.*, p. 147.
[2] Miss Strickland, t. IV, p. 169.

vint à retarder de jour en jour son départ pendant tout le mois de juillet; on espérait encore que tout pourrait s'arranger : mais c'en était trop pour la patience du roi et, le 7 août 1626, dans un mouvement de colère, il écrivit à Buckingham, la lettre suivante, dont il a dû plus tard se repentir, car elle n'est pas digne de lui[1] :

« Steenie[2],

« J'ai reçu votre lettre par Dick Graham, voici ma réponse : je vous ordonne d'expulser tous les Français hors de la ville demain matin. Si vous le pouvez, employez la douceur, mais ne perdez pas de temps en discussions ; sinon, agissez par la force et chassez-les comme autant de bêtes sauvages, jusqu'à ce que vous les ayez tous embarqués et que le

[1] Steenie,

I have received your letter by Dick Grœme. This is my answer. I command you to send all the French away to morrow out of the town, if you can, by fair means, but stick no long in disputing; otherwise force them away, driving them away like so many wild beasts, until you have shipped them, and so the devil go with them. Let me hear of no answer but the performance of my command.

So I rest your faithful, constant and loving friend,

CHARLES R.

[2] C'était un surnom écossais que Jacques Ier avait donné à Buckingham, parce que dans sa jeunesse Georges Villiers ressemblait, disait-on, à un portrait de saint Étienne, en anglais saint Stephen, d'où l'abréviation de Steenie.

diable les emporte! Ne répondez que pour me faire savoir que mes ordres sont exécutés.

« Votre ami fidèle, constant et affectionné,

« CHARLES, R.[1] »

Bien que, dès le lendemain, toute une provision de carrosses, de charrettes et de barques eût été rassemblée à Sommerset-house, la colonie française se refusa tout d'une voix à partir. « Ils n'avaient pas été, dirent-ils, congédiés avec les formalités convenables. » Le roi alors leur envoya une troupe nombreuse de hérauts d'armes, avec des trompettes et un fort détachement de gardes : les hérauts et les trompettes ayant solennellement proclamé le bon plaisir du roi devant les portes de Sommerset-house, les gardes s'avancèrent pour exécuter ses ordres, qui n'étaient autres, s'ils persistaient dans leur résistance, que de les jeter tous dehors par la tête et par les épaules. On n'en vint pas à ces extrémités, car les Français se décidèrent enfin à partir par la marée de ce jour. Toute cette mise en scène avait amassé dans le Strand une foule compacte, fort mal disposée d'ailleurs à l'égard des étrangers. Au moment où sortait la belle Mme de Saint-Georges, gesticulant avec une extrême vivacité et protestant à haute voix contre l'atrocité qu'il y avait à la séparer de la reine, un des meneurs de la populace qui l'entourait lui

[1] Miss Strickland, t. IV, p. 169.

lança à la tête une grosse pierre qui, sans l'atteindre elle-même, fit tomber son chapeau. Un des seigneurs anglais de la cour, qui était présent, indigné d'une pareille brutalité, tira aussitôt sa rapière et la passa au travers du corps de ce misérable [1].

Un officier du roi accompagna les Français jusqu'à Douvres et ne revint rendre compte de sa mission, que lorsqu'ils furent tous embarqués, jusqu'au dernier valet [2]. Les seules personnes qui restèrent près de la reine furent sa nourrice, une femme de chambre et la duchesse de la Trémoille, qui était protestante. Le roi ayant envoyé des ordres à l'intendant du palais de Saint-James, pour qu'il y préparât des appartements convenables pour cette dame, celui-ci lui fit répondre que les officiers français de la maison de la reine avaient tellement souillé ce palais, qu'il faudrait trop de temps pour le purifier [3].

Telle est la version donnée par les témoins oculaires ou les acteurs de cet événement : on y respire toute l'animosité qu'avait soulevée en Angleterre la présence de cette population trois fois étrangère, par le pays, par les mœurs et par la religion. Les protestants, et surtout les puritains, redoutant l'influence catholique de la reine et de ses compatriotes sur l'esprit de Charles, voyaient dans ces derniers une menace perpétuelle contre leurs

[1] Ellis's *historical Letters.*
[2] Tillières, *Mém.*
[3] Ellis's *Ibid.*

croyances : le duc de Buckingham, en les expulsant, espérait à la fois ruiner le pouvoir de la reine et se rendre agréable à la nation anglaise ; enfin Charles, sous la double excitation de son amour jaloux pour Henriette et des suggestions de son favori, n'hésita pas à déployer dans cette circonstance une raideur et une sorte de brutalité, qui n'étaient pas dans sa nature. Nous croyons qu'il y eut des fautes commises de part et d'autre, et nous ne sommes point surpris que les choses en soient venues à cette extrémité, un an après le mariage. Ces étrangers implantés de force, pour ainsi dire, hors de chez eux par un simple contrat, suspects à tort ou à raison comme espions politiques d'un pays voisin, blessant, même sans le vouloir, les sentiments ou les préjugés de leurs hôtes, ont toujours amené tôt ou tard des complications qui ont dû motiver leur renvoi : c'est presque une nécessité. Quelque temps avant les faits que nous venons de rapporter, la cour de France avait agi de même vis-à-vis de la maison espagnole d'Anne d'Autriche, qui avait été aussi impitoyablement réexpédiée au-delà des Pyrénées. Si la forme de cette expulsion avait été moins rude et moins bruyante, elle avait été aussi beaucoup plus expéditive : Louis XIII n'avait pas eu les mêmes scrupules que Charles I[er], et pourtant en France la question religieuse n'y était pour rien. Quoi qu'il en soit, à peine arrivé à Paris, l'évêque de Mende éclata en plaintes amères sur les mauvais traitements que la maison de la reine d'Angleterre

avait eu à subir et il agit de tout son pouvoir près de la reine-mère pour qu'elle intervînt en faveur de sa fille, qu'il lui représentait comme prisonnière dans sa propre cour. De son côté, la jeune reine jetait dans ses lettres des cris de détresse vers son frère Louis XIII, vers le cardinal et surtout vers Marie de Médicis : elle prenait avec ardeur le parti des officiers de sa maison et conjurait sa mère de lui envoyer le comte de Tillières, parce que, disait-elle, les Anglais en avaient grand'peur, et qu'elle était toujours moins maltraitée, lorsqu'il y avait en Angleterre une personne venant de la part du roi ou de la reine mère : « Je vous demande pardon, s'écrie-t-elle dans une de ses lettres, de vous importuner de si fâcheux discours, mais je ne sais à qui m'adresser, sinon à Votre Majesté, qui aura pitié d'une pauvre misérable comme je suis, et qui me permettra encore de la supplier que je puisse avoir l'honneur de la voir, car je ne puis être heureuse sans cela [1]. »

Cette idée d'un retour en France était devenu le rêve ardemment caressé d'Henriette-Marie, et il fallut pour l'en détourner toute l'autorité de sa mère, qui redoutait avec raison les graves conséquences que, dans l'état présent des choses, pouvait amener une pareille détermination. Cependant, émue des plaintes de sa fille, elle résolut d'envoyer, avec la délicate mission d'intervenir dans

[1] Voir les lettres d'Henriette-Marie.

ces difficultés conjugales, un homme de sens et d'esprit, dont l'importance personnelle pût lui permettre de devenir une sorte d'arbitre entre les deux parties; cet homme fut le maréchal de Bassompierre[1]. On ne pouvait faire un meilleur choix dans ces épineuses circonstances : ancien compagnon d'armes, ami fidèle et dévoué de Henri IV, il ne transigerait jamais sur ce qui touchait aux droits ou à l'honneur de la jeune reine. D'un autre côté, son habitude des cours et la loyauté de son caractère lui donneraient le pouvoir de contenir au besoin dans des limites raisonnables les élans parfois inconsidérés de cette âme ardente et fière.

V.

1626-1628.

Bassompierre arriva à Londres le 7 octobre 1626; il y fut accueilli d'abord avec une extrême froideur, à peine si l'on consentit à lui rendre les honneurs dus à tous les personnages revêtus du caractère d'ambassadeur. Charles Ier, en outre du déplaisir que lui causait sa mission, avait encore contre lui un autre grief; c'était le retour du père de Sancy

[1] François de Bassompierre, né en Lorraine en 1579, avait brillamment servi Henri IV, qui l'avait fait maréchal. Aussi intelligent que brave, il avait été employé avec succès dans plusieurs ambassades dont nous avons le récit; mais après son retour d'Angleterre, s'étant attiré l'inimitié de Richelieu, il fut enfermé à la Bastille, où il resta douze ans. Il n'en sortit qu'à la mort du cardinal et mourut en 1646. Il a laissé des mémoires intéressants pour l'histoire de son époque.

dont le caractère emporté n'avait pas peu contribué à faire naître les orages, qui signalèrent les premiers temps du mariage. Bassompierre ne l'avait ramené que par l'ordre exprès de la reine mère et du roi Louis XIII, qui croyaient leur honneur engagé à ne pas céder sur ce point. Buckingham agissant, disait-il, au nom du roi, vint trouver en secret le maréchal après sa première audience, et, lui offrant ses services avec tout l'empressement imaginable, annonça la détermination catégorique du roi de ne plus le recevoir avant le départ du religieux, sur lequel il insistait par-dessus tout. Buckingham ajoutait qu'il avait mis tout en œuvre pour aplanir cette difficulté ou pour ébranler au moins la volonté du roi, mais que toutes ses démarches avaient été vaines. Bassompierre, connaissant l'influence du duc sur l'esprit de Charles Ier, ne fut pas la dupe de ces belles paroles et ne répondit que par une politesse froide à toutes les avances du favori. Le roi fit encore à plusieurs reprises signifier à l'ambassadeur qu'il eût à se débarrasser du père de Sancy; mais Bassompierre fut inflexible, menaçant même de quitter l'Angleterre immédiatement, pour aller rendre compte du mauvais succès de sa mission. Charles se décida enfin à lui donner une nouvelle audience, et le 11 octobre il envoya le comte de Carlisle chercher le maréchal dans les carrosses de la cour pour l'amener à Hampton-court. Ce fut le duc de Buckingham qui vint le recevoir à l'entrée du palais et qui l'introduisit dans la salle du trône. « J'ai

trouvé, dit Bassompierre, le roi sur un théâtre élevé de deux degrés, la reine et lui en deux chaises, qui se levèrent à la première révérence que je leur fis en entrant. La compagnie était superbe et l'ordre exquis [1]. » Le maréchal fit au roi les compliments d'usage, puis, après lui avoir présenté ses lettres de créance, il voulut entamer le sujet pour lequel il était venu. Charles l'interrompit aussitôt, en lui disant que ces questions seraient traitées dans une audience privée, qu'il offrait de lui donner à toute heure qu'il la demanderait. Pendant ce temps, la reine était sur le point de fondre en larmes devant toute l'assemblée; heureusement la duchesse de la Trémoille s'empressa de l'emmener fort à propos [2].

Le lendemain de cette courte audience, Henriette-Marie vint à Londres, où on lui permit de voir le maréchal et de lui parler en toute liberté. La conversation d'un homme qu'elle savait dévoué à elle ainsi qu'à toute sa famille, et l'intérêt qu'il lui témoigna de la part de sa mère et de son frère, furent un grand soulagement pour son affliction; elle commença dès lors à espérer un meilleur avenir. L'audience privée eut lieu à Hampton-court le 15 octobre; elle dura deux heures et fut assez orageuse. Le maréchal y déduisit tous les sujets de plainte qu'avait donnés à sa cour le renvoi si brutal des Français; mais le roi, qui l'avait écouté de fort mauvaise humeur, prétendit qu'on lui avait mandé que Bassom-

[1] *Mémoires de Bassompierre*, t. III, p. 290, édit. de 1723.
[2] *Ambassade de Bassompierre*, tome IV, page 100.

pierre était chargé de lui déclarer la guerre de la part du roi de France et qu'il avait lieu de s'étonner de le voir manquer à son devoir, en ne le faisant pas. Alors, suivant sa propre expression, Bassompierre rompit la gourmette : « Sire, lui dit-il, je n'ai pas l'office de héraut, pour vous annoncer la guerre, mais bien celui de maréchal de France pour la faire, quand le roi mon maître l'aurait résolue : jusqu'à présent il fait avec vous comme un frère. » Le roi se calma et, en lui concédant quelque chose, le maréchal obtint beaucoup. « Je vis là, nous raconte-t-il, une grande hardiesse, pour ne dire effronterie, du duc de Buckingham, qui fut que lorsqu'il nous vit des plus échauffés, il partit de la main, et se vint mettre en tiers entre le roi et moi, disant : « Je viens faire le holà entre vous deux. » Lors, j'ôtai mon chapeau, et, tant qu'il fut entre nous, je ne le voulus remettre, quelque instance que le roi et lui m'en fissent, puis, quand il fut retiré, je le remis sans que le roi me le dît. Je voulus faire comprendre par là que ce n'était plus audience, mais conversation particulière, puisque le duc l'avait interrompue en se mettant en tiers[1]. » L'entretien terminé, le roi mena par plusieurs galeries l'ambassadeur chez la reine, avec laquelle il lui permit d'avoir un long entretien en tête à tête.

Les instructions de Bassompierre ne se bornaient pas aux arrangements à prendre pour la réorgani-

[1] *Mémoires de Bassompierre*, *ibidem*.

sation de la maison française de la reine, il était aussi chargé de réconcilier Henriette-Marie avec son époux et même avec le duc de Buckingham. En ménageant certaines susceptibilités, il ne devait pas être difficile de s'accorder sur le premier point; il suffisait de faire cesser un malentendu prolongé entre amoureux. La question était plus épineuse en ce qui touchait Buckingham : la reine lui en voulait cordialement, comme à l'ennemi déclaré de son bonheur conjugal.

Bassompierre déploya dans toute cette affaire autant de tact que de persévérance, mais il ne fut pas exempt de nombreux accès de découragement. En écrivant à M. d'Herbaut[1], il se plaint de la présence gênante du père de Sancy, qu'on lui avait imposé, au grand détriment de ses négociations; il déplore la versatilité du roi et le mauvais vouloir de son conseil; il sait que Buckingham est l'ennemi juré de la France et du cardinal de Richelieu, dans lequel, au dernier voyage, son amour-propre a été profondément blessé de trouver son maître en politique; le maréchal constate aussi les plaintes trop bien fondées, que lui adressent les marchands français, au sujet de leurs navires arrêtés dans la Manche, par ordre du duc, et conduits à Falmouth, comme si on était en pleine guerre, parce qu'on les disait arrivés d'Espagne. Bassompierre ne se loue que de la reine Henriette : « C'est, dit-il, la meilleure

[1] Secrétaire d'État des affaires étrangères.

et la plus jolie princesse qui se puisse voir, et qui, contre mon attente, n'a aucune volonté particulière, se remettant en tout à celle du roi et de la reine sa mère : elle m'a dit que venant de leur part et me connoissant pour leur bon et fidèle serviteur, elle trouveroit bon ce que je ferois et qu'elle ne voudroit parler et agir que par mon conseil[1]. »

Nous nous garderons de suivre le maréchal au travers des détails si compliqués de sa conciliante mission, pendant laquelle il fut plus d'une fois obligé, quoi qu'il en dît, de faire d'assez vives remontrances à la reine pour la modérer dans ses exigences[2]; il en résultait parfois entre eux un certain refroidissement, mais ces nuages ne tardaient guère à se dissiper. Nous nous contenterons de dire que le raccommodement du roi avec Henriette-Marie fut complet et sincère, et qu'ils se firent beaucoup de caresses. L'accord de la reine et du favori fut plus apparent que réel : elle ne consentit à céder, même pour la forme, que sur les instances presque menaçantes du maréchal. Restait à résoudre la question de la maison française; Bassompierre obtint enfin que, si elle n'était pas rétablie sur l'ancien pied, on accorderait au moins à la reine un certain

[1] Bassompierre, *Mémoires*, *ibid.*

[2] Un jour la reine se plaignait que ses intérêts n'étaient pas défendus assez chaudement et qu'elle ne pouvait obtenir tout ce qu'elle demandait : « Madame, lui dit Bassompierre, je vois l'état des esprits dans votre royaume et le grand cœur du roi à vous servir, à vous plaire, à vous aimer. Les choses sont arrangées à votre satisfaction, et, si vous en voulez plus, je dirai au roi votre frère et à la reine votre mère que le tort vient de vous. » — Bassompierre, *Mém.*, t. III, p. 398.

nombre d'officiers, d'ecclésiastiques et de dames de son pays[1].

L'affaire même des navires confisqués était en bonne voie d'arrangement, lorsque le maréchal apprit par une dépêche particulière que la cour de France, comme représailles, venait de faire saisir dans la Gironde toute une flotte anglaise chargée de vins. Il n'y avait donc plus rien à faire pour lui dans cette nouvelle phase de la question, et, sans instructions à cet égard, il ne put s'en occuper davantage. Il avait obtenu pendant ce temps-là un ordre du roi d'Angleterre pour faire cesser les poursuites exercées contre les catholiques anglais et de plus l'autorisation d'emmener avec lui en France seize prêtres condamnés à mort, pour avoir célébré la messe publiquement : leur peine fut ainsi commuée en celle du bannissement.

Le roi Charles, à qui Bassompierre s'était rendu fort agréable pendant les deux mois qu'il venait de passer à sa cour, assista avec lui à une magnifique fête de nuit, que leur offrit Buckingham, dans sa maison de York-house. Le favori faisait d'autant

[1] La nouvelle maison de la reine se trouva ainsi composée : douze prêtres ou capucins, y compris le confesseur de la reine, un grand chambellan, un secrétaire, un écuyer, deux dames du lit, trois femmes de chambre, une empeseuse, un gentilhomme huissier de la chambre privée, un valet de garde-robe, un gentilhomme servant, un joueur de luth, dix musiciens, deux médecins, un chirurgien, un écuyer de cuisine, un apothicaire, un potager, un pâtissier, un boulanger, un pannetier, un écuyer du gobelet, en tout quarante-cinq personnes. Il est vrai que la maison de la reine ne fut organisée sur ces bases qu'après l'expédition de la Rochelle et la mort de Buckingham ; quant aux douze prêtres ou capucins, qui devaient desservir la chapelle, ils ne furent installés qu'en 1630. — Miss Strickland.

plus d'avances au maréchal qu'il rêvait encore une ambassade à Paris, où il se chargerait d'aplanir tout différend entre les deux couronnes, et que, n'ignorant pas qu'il s'était fait au Louvre de puissants ennemis, il espérait trouver dans Bassompierre un appui solide au milieu de ce terrain mouvant. « Le roi, raconte le maréchal, soupa en une table avec la reine et moi, qui fut servie par des ballets entiers à chaque service et des représentations diverses, changemens de théâtres, de tablés et de musique. Le duc servit le roy, le comte de Carlisle la reine, et le comte de Holland me servit à table. Après souper, on mena le roi et nous en une autre salle, où l'assemblée étoit et on y entroit par un tour comme au monastère, sans aucune confusion, où l'on eut un superbe ballet où le duc dansa. Et ensuite nous nous mismes à danser des contredanses jusqu'à quatre heures après minuit. De là on nous mena dans des appartements voûtés où il y avoit cinq diverses collations[1]. »

Deux jours avant son départ[2], Buckingham avait envoyé au maréchal lord Montague, pour lui dire qu'il ne voulait pas accepter l'emploi d'ambassadeur en France, sans avoir pris son avis. Bassompierre lui

[1] Bassompierre, *Mémoires*, t. III, p. 306.

[2] Bassompierre partit comblé des marques de satisfaction du roi et de la reine ; cette dernière lui écrivit une lettre, où elle le remerciait de tout ce qu'il avait fait dans son intérêt. Le maréchal n'eut pas le même bonheur après avoir quitté l'Angleterre. La traversée fut cruellement longue et si mauvaise qu'il y perdit une partie de ses effets ; d'un autre côté la cour de France le reçut très-froidement, en se plaignant qu'il avait fait trop de concessions aux exigences de l'Angleterre, surtout en ce qui concernait la maison française de la reine.

répondit en toute franchise que le moment de ce voyage était mal choisi, qu'il ne serait sans doute pas bien reçu à la cour de France, et qu'en tous cas il le priait d'attendre qu'il lui fît savoir au juste ce qu'il en était, dès qu'il serait arrivé à Paris. Malgré ses mésaventures, l'invincible fatuité du favori de Charles Ier ne pouvait prendre son parti de la froideur d'Anne d'Autriche ; il voulait de plus lutter encore une fois contre le cardinal, qui, pendant son dernier séjour à Paris, non content de lui avoir interdit tout accès près de la reine, avait refusé d'entrer dans une ligue contre l'Espagne, au seul bénéfice de l'Angleterre, et ne s'était pas fait faute, par de fréquentes avanies, de lui faire durement sentir son incontestable supériorité. Cette fois, l'orgueilleux duc devait éprouver un refus plus humiliant encore. A peine arrivé, Bassompierre lui écrivit de la part de la reine mère et du cardinal que sa venue ne leur serait nullement agréable et qu'il eût à renoncer à ses projets.

Ce rôle d'amoureux éconduit et d'homme politique sans conséquence était une vraie torture infligée à celui qui faisait ployer sous son autorité un royaume et son roi : aussi, sachant que le cardinal, qui redoutait, pour ses vastes desseins, l'intervention de l'Angleterre, cherchait à lui créer des embarras, en excitant sous main les catholiques d'Écosse à la révolte [1], Buckingham résolut de se venger à la fois

[1] Tillières, *Mém.*

de lui et de la France. Pour arriver à ce résultat, il se posa en champion zélé du parti protestant français, et profitant de la demande, qui en était faite à l'Angleterre par le prince de Soubise, il promit aux Rochellois des secours de toute nature et une armée navale, contre laquelle viendraient se briser tous les efforts de Louis XIII. Ce fut en vain qu'Henriette-Marie, pour détourner l'orage sur le point d'éclater entre sa patrie et son pays d'adoption, conjura le roi Charles de reculer devant un conflit sanglant, qui ne pouvait manquer d'être fatal aux deux nations et qui lui paraissait un fratricide : en dépit de sa tendresse pour elle, le roi ne put résister à l'ascendant qui depuis si longtemps paralysait sa volonté, et la guerre fut déclarée. La flotte, rassemblée pour combattre l'Espagne, changea de destination et mit à la voile au printemps de 1627, sous le commandement de Buckingham, jaloux de conquérir enfin par une victoire cette popularité qui, jusque-là, comme nous l'avons dit, n'avait été pour lui qu'un mirage trompeur. N'allait-il pas à la Rochelle défendre contre les papistes un des remparts du calvinisme sur le continent? Il débarqua assez heureusement dans l'île de Ré, et peut-être eût-il pu remporter quelques avantages sérieux, s'il n'eût fait la guerre plutôt avec la légèreté d'un courtisan qu'avec la vigueur d'un soldat[1].

Tandis que ce fantasque héros courait ainsi les

[1] Perrinchief, page 79. — Brienne, *Mémoires*.

aventures de guerre, la reine, délivrée au moins pour quelque temps de ses obsessions, sentait se dissiper peu à peu ce nuage sombre et glacé qui pesait sur son existence ; le cœur du roi revenait à elle plein d'ardeur, non sans regretter tant de mois de bonheur perdus, et la jeune princesse pouvait lui dévoiler sans crainte les trésors d'affection dévouée que renfermait son âme énergique et loyale. Charles, plein de joie de cette découverte, écrivant à Buckingham une lettre de félicitations sur son débarquement à l'île de Ré, ajoutait en postscriptum : « Je ne puis omettre de vous dire que ma femme et moi nous n'avons jamais été en meilleurs termes ; elle montre, dans les circonstances où nous sommes, tant d'amour pour moi et tant de discrétion, qu'elle s'en est attiré l'admiration et l'estime de nous tous[1]. »

L'état sanitaire de Londres étant resté mauvais pendant tout l'été, Charles emmena d'Oatlands la reine à Wellingborough, dans le midi de l'Angleterre, pour y boire de l'eau du *puits rouge*, dont l'efficacité était généralement reconnue. Le couple royal s'établit plusieurs jours sous la tente et la reine y retourna depuis passer quelques saisons[2]. Les fonctions de dame du lit étaient alors remplies par Charlotte de la Trémoille, fille de la duchesse, qui était retournée en France dans le même temps que Bassompierre. Charlotte, pro-

[1] Hardwicke, *State Papers*, vol. II. p. 14.
[2] Laud's *diary*.

testante comme sa mère, avait épousé James Stanley, fils du comte de Derby, et sa religion ainsi que sa parenté avec Guillaume, prince d'Orange, la rendait moins antipathique au peuple anglais que toute autre dame étrangère, attachée au service d'Henriette [1].

Au moment où cette princesse commençait ainsi à savourer les douceurs d'un amour partagé, l'opinion publique en France, surexcitée par les plaintes des Français expulsés et par l'entreprise des Anglais à la Rochelle, était en proie à la plus vive inquiétude sur le sort de la jeune et charmante fille de Henri IV; on la considérait comme une victime torturée par un monarque hérétique; ce n'était partout qu'anxiétés, plaintes et lamentations sur la malheureuse existence qu'elle traînait en pays ennemi. Les têtes s'échauffèrent à ce point, qu'une jeune fille, poussée par une étrange hallucination, se présenta un jour dans un couvent de femmes à Limoges, pour y demander l'hospitalité, en déclarant qu'elle était la reine martyre, qui avait pu s'échapper des mains de Charles Ier et de l'Angleterre, où elle avait été persécutée pour la vraie foi. Cette fille montrait dans sa tenue et dans ses paroles une véritable distinction et décrivit d'une manière assez plausible la cour d'Angleterre, les lords et les grandes dames de la

[1] Miss Strickland, t. II, p. 179. Charlotte de la Trémoille, née en 1601, avait épousé à la Haye, en 1626, James Stanley, fils du comte de Derby. Son époux périt victime de son dévouement pour la famille des Stuarts. Elle se rendit elle-même célèbre, pendant la guerre civile, par l'héroïque défense de son château de Latham. Elle mourut en 1664.

maison d'Henriette; le bon peuple de Limoges, convaincu de la véracité de ses assertions, accourut en foule pour voir et saluer la reine infortunée. Louis XIII, qui savait au même moment sa sœur heureuse et satisfaite en Angleterre, s'irrita de cette imposture et fit donner l'ordre au lieutenant-général de Limoges de faire subir à cette fille un jugement public. Pendant tout le procès, elle joua son rôle avec une convenance parfaite et signa froidement son interrogatoire : *Henriette de Bourbon*. Elle n'en fut pas moins condamnée à faire amende honorable, c'est-à-dire à confesser son mensonge un cierge à la main, en marchant à la suite d'une procession religieuse, et à rester en prison, selon le bon plaisir du roi. On ignore ce qu'elle devint plus tard[1].

Pendant que ces étranges manifestations se produisaient en France, Henriette allait devenir bientôt mère, mais, emportée par cette ardeur d'imagination qui la caractérisait, elle n'eut plus de cesse qu'elle n'interrogeât une prophétesse, pour connaître la destinée de son enfant à venir et la sienne propre. Celle qu'elle voulut consulter n'était ni une jongleuse bohémienne ni une sorcière vieille et sordide, mais bien une grande dame de la cour et l'une des figures les plus extraordinaires de son époque : en un mot lady Eleanor, fille du comte de Castle-Haven, et femme en secondes noces de sir John

[1] *Causes célèbres.*

Davis, procureur général du roi. L'étude des langues primitives et une croyance fanatique et absolue dans l'art de déchiffrer l'avenir lui avaient troublé la cervelle, au point qu'elle croyait que le manteau des prophètes était descendu sur ses épaules. Sous l'influence de ses rêveries, et à la grande indignation de Charles Ier, elle avait prédit la mort de son premier mari[1] : comment put-elle en trouver un second? C'est ce que n'indique pas sa curieuse autobiographie; mais elle est plus explicite sur ses autres inspirations. Voici comment l'auteur raconte la conversation étrange qu'elle eut avec la reine : « Deux ans environ après le mariage de Charles Ier, j'attendais, suivant ses ordres, le retour de la reine qui était allée à la messe ou aux vêpres, pour connaître d'elle le service qu'elle exigeait de moi. A peine arrivée, elle me demanda si elle aurait jamais un fils. « D'ici à peu de temps, » lui répondis-je. La reine voulut alors savoir quel serait le sort du duc de Buckingham et de la flotte anglaise, qui étaient partis pour combattre le roi son frère et faire lever le siége de la Rochelle. Je lui répondis que le duc en rapporterait peu de gloire, mais qu'il en reviendrait sain et sauf de sa personne et cela promptement. Cette réponse ne satisfit guère les ennemis du duc, qui auraient été fort aises de pouvoir compter sur sa mort. La reine revint alors à son espérance d'avoir un fils; je lui assurai de nouveau qu'elle en aurait un

[1] Ballard's *Celebrated women*.

et qu'elle serait longtemps heureuse : « Pendant combien de temps? » demanda-t-elle. Je lui répondis : « Pendant seize ans. » L'arrivée de Charles Ier nous interrompit : « Comment! lady Eleanor, me dit le roi, n'est-ce pas vous qui avez prédit trois jours à l'avance la mort de votre mari? C'était comme si vous lui aviez brisé le cœur. » Beaucoup de maris ne seront-ils pas de l'avis du roi [1]?

La conversation de la reine avec la prophétesse en resta là, mais les filles d'honneur s'empressèrent autour de lady Eleanor, afin d'obtenir d'elle les informations qu'Henriette désirait avoir. Elle leur déclara nettement qu'en effet la reine aurait bientôt un fils, mais qu'il n'était pas moins vrai que cet enfant serait né, baptisé et enterré le même jour. Cette funeste prédiction, dictée peut-être par l'envie de se venger de l'intervention et des reproches du roi, ne s'empara pas moins de l'esprit de la reine, et devint l'une des causes auxquelles on put attribuer son indisposition et la perte d'un premier enfant. Ce qu'il y a de certain, c'est que les couches eurent lieu avant terme, par suite du

[1] On raconte que le roi, de plus en plus fatigué des commérages et des prédictions politiques et autres de cette pythonisse, lui envoya un de ses gentilshommes, pour l'engager de la manière la plus formelle à se taire désormais, et surtout à ne plus se mêler de ce qui le regardait personnellement. Ce gentilhomme, nommé Kirke, après s'être acquitté de sa commission, n'eut rien de plus pressé que de consulter lady Eleanor pour son propre compte : il lui demanda si le second enfant de la reine serait un fils : « Oui, répondit-elle, ce sera un prince et un enfant vigoureux. » Le gentilhomme, en dépit de la mission qu'il avait reçue du roi, ne garda pas le secret de la nouvelle prophétie et l'on en fit partout des réjouissances.

saisissement que causèrent à Henriette-Marie deux grands chiens qui se battaient dans la galerie du palais de Greenwich[1]; l'un d'eux, appartenant à lord Dorchester, se jeta sur elle avec fureur, au moment où elle passait, et mit sa robe en pièces[2]; on dut la porter sur son lit. La reine déjà souffrante avait éprouvé une violente secousse, et, en l'absence de tout secours médical, les assistants perdaient la tête. Enfin on alla chercher une pauvre vieille, qui remplissait les fonctions de sage-femme dans la ville de Greenwich; cette malheureuse fut tellement effrayée de la responsabilité qui allait retomber sur elle, qu'elle s'évanouit en approchant du lit de la reine et qu'on fut obligé de l'emporter hors de la chambre. Au milieu de la confusion et des alarmes qui remplissaient le palais, Henriette mit au monde un fils, le 13 mai 1628, et, malgré la résistance du confesseur de la reine, Charles le fit baptiser par son chapelain ordinaire, le docteur Webb, selon les rites de l'Église d'Angleterre; on le nomma Charles-Jacques. Né avant terme, l'enfant était d'une faiblesse excessive et mourut une heure après son baptême; le docteur Laud[3] l'enterra avant mi-

[1] Ce palais, très-ancienne résidence des rois d'Angleterre, s'élevait sur l'emplacement actuel de l'hôpital maritime, qui fut construit en 1696.

[2] Letter of Mr Beaulieu to sir Thomas Puckering, dans *The Court and Times of Charles I*, Londres, 1848.

[3] William Laud, né en 1573. Il devint archevêque de Cantorbéry et fut un des conseillers de Charles Ier qui eurent le plus d'influence sur lui. Il essaya de réunir les trois royaumes dans une même religion, qui, par sa forme, se rapprochait du catholicisme; mais son caractère opiniâtre et violent ne réussit qu'à amener les plus grands malheurs sur son maître et sur lui. Il fut décapité par ordre du parlement en 1645.

nuit. Ainsi fut accomplie de point en point la prédiction qui avait si tristement frappé l'esprit d'Henriette-Marie.

Pendant que ces événements se passaient à la cour d'Angleterre, le duc de Buckingham, battu devant la Rochelle par Toyras[1] et Schomberg, ramenait avec peine sa flotte décimée, dont les équipages, qui avaient cruellement souffert par le feu et par les privations de tous genres, étaient à demi révoltés. Inutile de dire que l'impopularité du duc s'en était sensiblement accrue; le Parlement et le peuple ne dissimulaient plus leur irritation; le commerce languissait par suite de la guerre, et, non sans motif, on rendait le roi en partie responsable des fautes dispendieuses et sanglantes de son favori : ce malheureux prince combattait son beau-frère et ne regagnait pas pour cela le cœur de ses sujets. Cependant, toujours constant et chevaleresque dans ses attachements, il n'abandonna pas son ami tombé du faîte de ses espérances, et, en le soutenant contre le Parlement, il compromit encore la prérogative royale[2], déjà si sérieusement menacée. Les puritains ne lui savaient aucun gré d'avoir voulu protéger les calvinistes de France, pour la plus grande gloire de son ministre, et l'insuccès honteux de l'entreprise

[1] J. du Caylard de Saint-Bonnet, maréchal de Toyras, né en 1585, tué en 1636 à la bataille de la Fontenelle, en Milanais. Il défendit victorieusement l'île de Ré contre Buckingham et l'empêcha de s'y établir, en lui infligeant de grandes pertes.

[2] Philarète Chasles, *Charles Ier, sa cour, son peuple et son parlement*, page 82.

excitait leur colère au plus haut degré. Seul, le héros de cette triste aventure ne se décourageait pas; il lui fallait à tout prix réunir de nouvelles forces pour retourner à la Rochelle, et cette fois vaincre ou mourir. Il alla donc s'établir à Portsmouth, afin de réorganiser sa flotte et de rassembler une seconde armée qui, cette fois, devait sauver la Rochelle, écraser les Français et le conduire lui-même en triomphe jusqu'à Paris. Le Parlement, de plus en plus exaspéré, refusant tout subside, le roi, sur le conseil du favori, prit le parti de le dissoudre et d'en convoquer un autre; mais le remède fut pire que le mal, et le nouveau Parlement ne se montra ni plus docile ni plus généreux. Buckingham, pour poursuivre son entreprise, dut y engloutir presque tout son patrimoine [1]. Ses amis cherchaient à le détourner de cette expédition, où tout semblait conspirer contre lui; « Oui, leur disait Buckingham, le roi lui-même voudrait m'empêcher de partir; mais, si je ne laisse mon cadavre dans les fossés de la Rochelle, ce peuple ingrat ne croira pas que je suis sincère [2]! » Il allait en France, pour tâcher de conquérir l'Angleterre.

Le moment si désiré de reprendre la mer arrivait enfin, lorsque la main d'un fanatique vint mettre à néant tant de travaux, d'agitations et de rêves étincelants. Un jeune officier écossais, John Felton, puritain exalté, qui avait fait partie de l'expédition

[1] Phil. Chasles, *Charles Ier*, p. 86.
[2] *Ibidem.*

précédente et qui en avait rapporté une haine profonde contre son général, l'assassina d'un coup de dague, au mois d'août 1628, pendant une de ses audiences publiques. Le duc n'avait que trente-six ans. Arrêté aussitôt, le meurtrier allégua uniquement pour sa défense que Buckingham avait été déclaré ennemi de l'État par les Communes, dans une remontrance présentée au roi, et qu'ainsi le meurtre n'était que justice. Felton fut pendu, sans montrer le moindre repentir de son action [1].

Ainsi s'éteignit subitement ce brillant météore, aussi fatal à son roi qu'à son pays et à lui-même; Charles versa d'abondantes larmes sur la perte de son dangereux ami, sans songer que la haine qui poursuivait Buckingham avait été le plus sérieux obstacle à toute bonne intelligence entre lui et ses sujets [2]. Son aveuglement même était tel qu'au lieu de renoncer à l'expédition projetée, il donna l'ordre à la flotte de cingler de nouveau vers les côtes de France, sous les ordres du comte de Lindsay. On sait que l'estacade construite par Richelieu devant le port de la Rochelle déjoua tous les efforts des Anglais; ils durent encore une fois reprendre tristement le chemin de leur pays, sans avoir pu porter le moindre secours aux révoltés, qui, aussitôt après leur départ, se soumirent au roi Louis XIII [3].

[1] Perrinchief, *Vie de Charles Ier*, p. 86.

[2] Mrs Freire Owen, *Henrietta-Maria of France*, p. 251.

[3] C'est le 30 octobre 1628 que le roi et Richelieu firent leur entrée dans la villle de la Rochelle. Le cardinal demanda au maire Jean Guiton, son intrépide défenseur, s'il voulait devenir sujet de l'Angleterre : « Il vaut

La reine n'affecta point pour la mort du duc de Buckingham un chagrin qu'elle ne pouvait pas éprouver. Franche et sincère, elle n'était pas femme à afficher des sentiments qui n'étaient pas dans son cœur : le favori du roi n'avait-il pas été l'ennemi le plus perfide de son bonheur domestique? Elle aurait eu bientôt, d'ailleurs, pour la consoler, si elle en avait eu besoin, un événement heureux, qu'on dut en grande partie à son influence personnelle : ce fut la paix entre la France et l'Angleterre. Louis XIII, par égard pour elle, avait déjà renvoyé sans rançon les prisonniers anglais faits devant la Rochelle, et parmi eux lord Mountjoy, en les défrayant de tout jusqu'à Calais [1] : c'était là, disait-il, un présent qu'il faisait à sa sœur. Cet acte de courtoisie, imité par Charles Ier, amena un rapprochement entre les deux cours, et la paix fut conclue à Suze, en Piémont, par l'entremise des Vénitiens [2].

Malgré sa pénurie d'argent, et quoique le Parlement eût refusé de voter les impôts nécessaires, à moins qu'il ne s'engageât à faire exécuter avec la dernière rigueur les lois contre les catholiques, ce qu'il refusa toujours, le roi s'occupait activement alors de la colonisation de l'Amérique [3]. Il favorisa ainsi l'émigration d'un nombre assez considérable

mieux, répondit Guiton, se rendre au roi qui a su prendre la Rochelle, qu'à celui qui n'a pas su la secourir. » Hippeau, *Introd. aux Mém. de Tillières*, p. XXXVI.

[1] *Newsletters* : Mead to Stuteville. — Beaulieu to Puckering.

[2] Cotolendi. p. 31.

[3] *Court and times of Charles I.*

de catholiques, à la tête desquels était lord Baltimore[1], qui fonda la ville de ce nom dans la province de la Nouvelle-Angleterre, à laquelle, en l'honneur d'Henriette-Marie, le roi donna le nom de Maryland.

VI.

LES ANNÉES DE MATERNITÉ.

1628-1639.

Avec la mort de Buckingham avait sonné pour Henriette l'heure de la délivrance; il lui était désormais permis d'aimer et d'être aimée, et l'aurore des jours radieux s'était levée pour elle. Sa jeunesse et son cœur s'épanouissaient enfin, comme ces plantes longtemps privées d'air et de lumière, lorsqu'elles reparaissent au grand éclat du soleil. Elle allait avoir dix-neuf ans ; sa beauté et sa grâce commençaient à briller de tout leur lustre, et l'amour du roi, libre enfin dans ses épanchements, rachetait avec usure les chagrins des deux premières années. Ce prince, ferme seulement dans ses affections privées, s'attachait à elle avec cette ardeur passionnée, qui fit son bonheur à cette époque et sa consolation, lorsque les mauvais jours furent arrivés. Au moment dont nous parlons, et pendant dix-huit années, la fille de Henri IV connut tout ce

[1] George Calvert, lord Baltimore. Après avoir été membre du conseil privé de Jacques Ier et ministre d'État en 1619, il avait embrassé le catholicisme vers cette époque.

qui fait la joie et la douceur de la vie sur cette terre; elle put se dire, en toute vérité : « *Heureuse comme épouse, comme mère et comme reine*[1]. » Ce bonheur resta pour elle comme un de ces parfums exquis qui pénètre encore les années lointaines, tandis que la fleur qui l'a donné s'est flétrie avant le temps.

Charles Ier avait alors près de vingt-sept ans; son teint était brun, et ses traits, que l'art a immortalisés, étaient d'une beauté régulière; sa physionomie respirait à la fois la douceur, la gravité et la mélancolie : l'œil était vif, les cheveux châtains et longs. Robuste et bien fait, quoique de petite taille, il était en état de supporter les plus rudes fatigues. Toute sa personne avait un grand air de dignité, c'était bien là un gentilhomme et un roi; sa mine était de celles qu'il suffit de voir une fois pour ne les oublier jamais[2]. Son esprit était cultivé; il avait lu et étudié, et, comme son père, il se plaisait aux dissertations théologiques. Il écrivait bien pour un roi; son style était laconique, le sens énergique et ferme. Il parlait plusieurs langues avec une grâce particulière, quoique parfois, en s'échauffant dans la conversation, il fût légèrement enclin à bégayer[3].

Quant à son caractère, plusieurs historiens, sans lui refuser quelques-unes des qualités qui font un bon et même un grand prince, lui ont reproché une duplicité froide et de parti pris en toute occasion, et

[1] Mme de Motteville, *Mémoires*.
[2] Daniel Mytens, peintre flamand, cité par P. Chasles.
[3] Mrs O. Freire Owen, *Henrietta-Maria of France*. — P. Chasles, *Charles Ier*,

ils ont dit que cette déloyauté avait été la cause principale de ses malheurs [1]. Nous croyons qu'il y a là erreur ou partialité. Absorbé par un mysticisme à la fois politique et religieux, Charles I[er] considérait la prérogative royale et l'Église établie d'Angleterre, lesquelles à ses yeux ne formaient qu'un faisceau indissoluble, comme un dépôt sacré qu'il ne se reconnaissait le droit d'aliéner à aucun prix. De là, sa résistance inébranlable sur ces deux points. D'un autre côté, son irrésolution, ses scrupules même en face d'événements terribles, devaient faire de lui la victime des favoris, des ennemis cachés, des intrigants ou des conseillers ineptes; rien, en pareilles circonstances, ne ressemble plus à la duplicité que la faiblesse. Son courage personnel, d'ailleurs, et ses aptitudes militaires n'ont jamais été contestés par personne.

S'il avait un goût prononcé pour les sciences, il ne s'entendait pas moins bien à tous les arts [2], et il sut rassembler, en objets rares de tous genres, les plus riches collections d'Europe : outre une admirable réunion de médailles, c'étaient des tableaux des

[1] Notamment Macaulay, *History of England,* tome I, page 82, et M. Guizot, *Histoire de la Révolution d'Angleterre.*

[2] « Charles I[er] était le prince de son temps, du meilleur goût et du jugement le plus droit, surtout en peinture, en sculpture et dans toutes les branches de l'architecture, témoin les sommes considérables qu'il donna à Rubens et à son disciple Van Dyck, témoin encore le grand cas qu'il faisait de l'incomparable Inigo Jones, le premier Anglais qui, dans ce siècle, ait su ce que c'était que de bâtir. J'ai entendu Auzout dire, après avoir vu la salle des banquets, à Whitehall, qu'il la mettait au-dessus de tout ce qu'il avait vu de ce côté des Alpes. » Martin Lister, *Voyage à Paris*, public. des Bibliophiles.

plus grands maîtres, donnés par le roi d'Espagne, achetés à Mantoue, ou recueillis par les soins de Rubens et de Van Dyck; des marbres antiques, des tapisseries, des meubles précieux [1]. Il les recherchait partout avec le zèle et le discernement d'un véritable amateur. Tandis que le roi de Bohême, son beau-frère, sollicitait l'appui de Gustave-Adolphe, pour reprendre possession du Palatinat, Charles I[er] ne convoitait que les statues et les peintures que les Suédois victorieux pourraient ravir de Munich [2]. On ne connut vraiment les trésors renfermés dans ses galeries que quand, après sa mort, le Parlement en eut ordonné la vente. Ce fut alors pour le monde comme un éblouissement, et les étrangers s'arrachèrent ces merveilleuses richesses que l'infortuné monarque et Henriette-Marie avaient tant aimées [3]. La France en eut sa part, grâce aux soins de Mazarin; et, parmi d'autres perles achetées en Angleterre, on peut encore admirer au Louvre la Vénus du Titien et l'Antiope du Corrége, qui avaient fait la gloire des galeries d'Hampton-court [4].

Charles avait su conserver à sa cour Van Dyck, qui paya sa royale hospitalité, en donnant à cette noble et malheureuse famille la consécration de l'art, dans ce

[1] *Introduction à l'Inventaire des meubles du cardinal Mazarin en* 1653.

[2] E. de Parieu, *Hist. de Gustave-Adolphe*, 1 vol.

[3] En 1650, l'état des tableaux mis en vente à Sommerset-house et qui étaient pour la plupart l'œuvre des plus grands peintres, les porte au chiffre de 352. *Archives des affaires étrangères.*

[4] L'Angleterre a conservé les admirables cartons de Raphaël; quant aux médailles, elles furent achetées en grande partie par la reine Christine de Suède.

qu'il a de plus élevé et de plus poétique [1]. Au château de Windsor, la salle qui porte le nom de ce grand peintre ne renferme pas moins de quatre portraits, dont trois en pied, d'Henriette-Marie ; le plus important nous la représente avec son époux en costume royal, assis chacun sur un trône, et deux de leurs fils, le prince de Galles et le duc d'York. La reine tient le second dans ses bras, tandis que son regard est fixé sur le prince Charles. Au premier plan sont deux petits chiens de l'espèce si connue, qui porte encore aujourd'hui le nom de leur ancien maître, et dans le fond on distingue le château de Windsor. Une autre peinture nous montre la reine seule, à l'âge de dix-huit à vingt ans, mince et d'une distinction suprême : elle est vêtue de satin blanc; ses traits sont fins et délicats, le teint un peu pâle, avec ces yeux noirs incomparables, qui ont fait l'admiration unanime de ses contemporains. C'est à ce portrait que font allusion les deux strophes suivantes du poëte lauréat, qui se nommait Edmond Waller. Ce qu'il y a de curieux, c'est que l'auteur de cette poésie de cour était le proche parent de Cromwell, dont la famille tout entière, à une exception près, professait le plus pur royalisme.

On the Queen's portrait by Van Dyck,

Well fare the hand, which to our humble sight
Presents that beauty, which the dazzling light

[1] Tout le monde connaît ce magnifique portrait en pied de Charles Ier, qui est maintenant au Louvre.

Of royal splendour hides from weaker eyes
And all access, save by this art, denies.

The gracious image, seeming to give leave,
Propitious stands vouchsafing to be seen,
And by our muse saluted. Mighty queen!
In whom the extremes of power and beauty move,
The queen of Britain and the queen of love[1]!

Van Dyck ne s'était pas borné à illustrer par son génie cette cour si brillante alors; il avait formé un élève digne de lui, un Allemand devenu Anglais, qui continua l'œuvre de son maître avec plusieurs de ses grandes qualités, et qui sut donner à ses modèles cette élégance et cette ampleur qu'il tenait de lui. Ce sont les portraits peints par cet élève, sir Peter Lely[2], qui nous ont transmis ces types de brillants cavaliers, aux riches costumes de velours et d'or, aux longs cheveux blonds, aux yeux bleus énergiques et fiers, qui combattirent en paladins

[1] *Sur le portrait de la Reine peint par Van Dyck :*

Salut à la main, qui à nos humbles regards
Offre cette beauté, que la lumière éblouissante
De la splendeur royale cache à nos faibles yeux,
Et près de laquelle l'art seul nous donne accès.

Cette gracieuse image semble permettre,
Avec une bonté parfaite, à tous de la voir,
Et à ma muse de la saluer. Puissante Reine!
En qui respire l'apogée du pouvoir et de la beauté,
C'est la Reine d'Angleterre et la reine d'amour!

[2] Pierre Von der Faes, dit le chevalier Lely, né en Westphalie en 1618. Il passa en Angleterre, étudia sous Van Dyck et devint peintre de Charles Ier. Ce fut lui qui fit le portrait de ce monarque, lorsqu'il était prisonnier à Hampton-court. Il fut également peintre de Charles II et mourut à Londres en 1680.

pour la cause de leur roi, et qui, après une série de victoires enlevées à la pointe de leurs épées, vinrent se briser enfin contre le fanatisme discipliné des Indépendants de Cromwell.

L'architecture était aussi l'un des goûts favoris de Charles I[er] : il se plaisait à voir Inigo Jones [1] bâtir ou restaurer ses palais et transporter sur les rives de la Tamise l'art classique de Palladio. La reine partageait en cela les plaisirs du roi; et si ce prince surveilla avec amour les travaux de la magnifique salle des banquets à Whitehall, Henriette montra, par les restaurations qu'elle fit exécuter plus tard sur ses propres dessins à Sommerset-house, combien elle savait apprécier l'art de bien bâtir. Inigo Jones était aussi chargé de peindre les décorations et de dessiner les costumes des pastorales et des ballets en masques, dont Beaumont et Fletcher versifiaient les paroles. La reine s'était amusée dès son enfance à ces pièces de théâtre, pour lesquelles elle avait conservé un goût très-vif : son caractère plein de gaieté et d'entrain se prêtait à merveille à ces représentations, où elle figurait toujours avec une intelligence et une grâce aimable, qui enlevaient tous les suffrages [2]. Charles

[1] Il était né en 1572, à Londres, où il mourut en 1661. On l'avait surnommé le *Vitruve de l'Angleterre*. Après un voyage en France et en Italie, où il étudia particulièrement les chefs-d'œuvre de Palladio, il devint surintendant des bâtiments de la couronne, sous Jacques I[er] et Charles I[er]. Ses principaux ouvrages sont : le portail de Saint-Paul, la Bourse, l'Hôpital de Greenwich et la salle des Banquets de Whitehall.

[2] *Pictorial England*, t. 7, p. 108.

se prêtait volontiers à ces plaisirs, dont son caractère mélancolique ne se serait guère accommodé sans cela, parce que c'était le meilleur moyen qu'il pût trouver pour faire faire à Henriette de véritables progrès dans la langue anglaise. La leçon, du reste, était parfois un peu fatigante, et la reine s'en plaignait piteusement aux auteurs, un peu prolixes, des paroles. On raconte que la représentation de l'un de ces ballets, *la Pastorale de la reine*, ne dura pas moins de huit heures, tant les rôles d'Henriette et de ses dames furent cruellement longs. Ce poëme était l'œuvre, assez médiocre d'ailleurs, de Walter Montague, le second fils du comte de Manchester[1] : c'était alors un joyeux et aimable courtisan, qui, plus tard, devenu prêtre austère et grand aumônier de la reine, figurera plus d'une fois dans le cours de ce récit.

L'éclat de ces divertissements, le goût parfait et l'élégance artistique de la cour avaient fait école : la noblesse anglaise rivalisait à grands frais avec ses souverains ; ce ne fut partout que bâtiments magnifiques, vaisselles d'or et d'argent, fêtes splendides ; les mœurs se raffinèrent et les arts se réunirent pour faire de cette époque l'une des phases les plus brillantes de l'aristocratie d'Angleterre. On doit comprendre, d'un autre côté, combien tout ce luxe et ces amusements frivoles devaient faire horreur au puritanisme farouche des sectaires. Aussi les

[1] Miss Strickland.

libelles les plus amers pleuvaient-ils à profusion sur la cour : c'était à qui se montrerait le plus dur et souvent le plus grossier. Prynne, l'un de ces écrivains, outré du goût de la reine pour le théâtre, composa contre elle un pamphlet virulent, intitulé l'*Histriomastix*, où il la traitait de la manière la plus insultante. Le roi s'en montra d'autant plus offensé qu'on ne s'adressait pas à lui, et, n'écoutant que sa colère, il tira de l'auteur une vengeance qu'on n'aurait pas attendue de la mansuétude habituelle de son caractère : faisant revivre, pour la circonstance, une des lois barbares promulguées par Henri VIII, il fit couper les oreilles au malheureux folliculaire, qui, à la suite de cette punition cruelle [1], fut gardé prisonnier pendant deux ans au château fort de Montorgueil, dans l'île de Jersey. Plus tard, Prynne, dont les opinions s'étaient avec le temps sensiblement modifiées, se montra pour lui-même plus sévère encore qu'on ne l'avait été : « Le roi Charles, disait-il, aurait dû m'ôter la tête, au lieu de se contenter de mes oreilles [2]. » Rendons à Henriette-Marie cette justice, que ses ennemis eux-mêmes ne lui ont pas refusée, qu'elle fit tout au monde pour épargner ce châtiment impitoyable à celui qui l'avait si brutalement outragée [3].

Les deux résidences que la reine affectionnait

[1] Elle était encore en usage légal du temps de la reine Anne, où on l'infligea à l'auteur de *Robinson Crusoé*, Daniel de Foe, pour avoir fait imprimer un pamphlet contre la corruption d'alors. — Miss Strickland.

[2] Miss Strickland, t. IV, p. 194.

[3] Lingard, *Letter of general Ludlow to doctor Hollingsworth*, 30 january 1690.

entre toutes étaient, à la campagne, le vieux château de Woodstock, et à Londres Sommerset-house, qui par son douaire lui appartenait en propre. Elle se plaisait, par-dessus tout, dans ce dernier palais : sa cour y était nombreuse, animée, et les plaisirs s'y succédaient sans interruption; c'était de là aussi qu'elle aimait à faire de longues promenades sur la Tamise. Un jour de printemps, elle s'était fait mener dans sa barque à Blackwall, où elle dîna à bord du vaisseau *le Neptune*, commandé par le comte de Warwick; de là, toute une flottille de gondoles brillamment ornées l'accompagna jusqu'au palais de Greenwich. Après s'y être reposée quelque temps, elle reprit à cheval le chemin de Sommerset-house; le comte de Warwick avec quarante ou cinquante cavaliers ouvrait la marche, la tête découverte, ainsi que le reste de la suite, à l'exception de quatre ecclésiastiques, qui avaient gardé leurs chapeaux noirs. La reine était masquée, de même que ses dames, toutes coiffées aussi de petits chapeaux noirs, parmi lesquels celui de leur maîtresse ne se distinguait que par une plume blanche [1]. Dans ces promenades, Henriette montrait toujours cette gaieté communicative, qui est le sourire de la jeunesse et du bonheur.

Une autre fois, c'était la fête du 1er mai 1631; il s'agissait d'aller en partie de plaisir cueillir la première branche d'aubépine fleurie. Voilà donc

[1] *Newsletters* : M. Pory to Dr Joseph Meade.

la jeune reine, vêtue à l'anglaise, à la tête d'au moins cent cinquante carrosses remplis de seigneurs et de dames et escortés d'une foule de gentilshommes à cheval : c'était une expédition complète partant pour la conquête de ce butin printanier. A peine la reine eut-elle découvert un buisson tout empanaché de ses fleurs, pareilles à des perles odorantes, que, s'élançant hors de son carrosse, elle courut se saisir de la première branche et la plaça en riant sur son chapeau : chacun s'empressa de l'imiter. On revint ensuite par la rivière, pour assister à une joute sur l'eau exécutée par de vigoureux Allemands, dont chaque chute était aussitôt saluée par des applaudissements joyeux [1].

Henriette aimait aussi passionnément les jardins et les fleurs, qui comptaient alors peu d'amateurs en Angleterre. Elle avait installé à Wimbledon, l'une de ses résidences, un jardinier qu'elle protégeait tout particulièrement, et elle écrivait à sa mère pour lui demander l'envoi de nombreuses variétés de fleurs et d'une collection d'arbres à fruits, qu'elle naturalisa dans son royaume [2].

Sur ces entrefaites, la reine donna des espérances pour la seconde fois, et elle en fit part, par une lettre, à Marie de Médicis. Comme les Français avaient attribué en partie la malheureuse issue des premières couches de la reine à l'horrible dureté de ces véhicules, aussi mal construits que galamment

[1] Mrs Everett Green, *Letters of Henrietta-Maria*, p. 19.
[2] *Ibid.* — Miss Strickland, t. IV.

décorés, qu'on gratifiait par courtoisie en Angleterre du nom de carrosses [1], la reine mère s'empressa d'envoyer en présent à sa fille une *chaise roulante*, dans laquelle elle pût faire ses promenades sans danger. Le couple royal se montra fort touché de cette attention, et Charles écrivit à sa belle-mère une lettre de remercîments que nous croyons devoir citer ici, comme un vivant témoignage de la tendresse réciproque des deux époux :

« Madame,

« Je prends à particulière obligation le soing qu'il vous plaît continuer à votre fille, car de sa conservation et de cette nouvelle espérance, que Dieu nous a donnée, dépend mon contentement. Vous avez trouvé un vrai expédient de nous délivrer du danger des carrosses, par le plaisir que ma femme prendra de se promener en la belle chaise que vous lui avez envoyée; mais, Dieu merci, elle est si soigneuse d'elle-même que je n'ai besoin de me servir d'autre autorité que celle d'amour. La seule dispute, qui est à cette heure entre nous, estant pour vaincre l'un l'autre par affection, chacun s'estimant victorieux, suivant la volonté de l'autre, et tous deux heureux si nous pouvons avoir l'occasion de vous prêter l'o-

[1] Miss Strickland, t. IV, p. 184. Marie de Médicis avait envoyé également à sa fille un cœur en or ciselé, renfermé dans un merveilleux étui. En remerciant par une lettre sa mère, de ce double présent, elle lui promet de porter ce cœur à son cou et de ne s'en séparer jamais.

béissance, comme vos enfants, et moi en particulier de me montrer combien je suis,

« Madame,

« Votre très-affectionné beau-fils et serviteur,

« CHARLES, R. [1]. »

En outre de cette précaution maternelle, Marie de Médicis avait promis à sa fille de lui envoyer, lorsque le moment serait venu, une sage-femme en laquelle elle pourrait avoir toute confiance. Il nous faut raconter ici par quel motif la reine se trouva plus tard privée de ces soins en temps opportun. Henriette avait auprès d'elle un certain nain favori, avec lequel elle se plaisait à jouer et dont le babil l'amusait; voici comment elle se l'était attaché; quelques années avant l'époque où nous sommes arrivés, elle était allée avec le roi visiter à la campagne la duchesse de Buckingham, qui lui avait offert un festin somptueux. Tout à coup, on vit s'ouvrir la croûte d'un pâté de venaison placé sur le milieu de la table, et il en sortit un nain qui vint se prosterner devant l'assiette de la reine, en la suppliant de le prendre à son service. L'aspect étrange de ce nain, nommé Jeffrey Hudson, qui n'avait pas plus de dix-huit pouces de haut, et la manière dont il avait fait son apparition divertirent singulièrement

[1] Bibliothèque nationale, Béthune *Ms.*, page 57.

la jeune reine, qui l'attacha aussitôt à sa maison et fit de lui son nain *par excellence* [1]. Maître Jeffrey ne se montra point indigne d'une telle faveur, et il fit preuve, dans sa nouvelle position, d'assez de courage et d'intelligence pour qu'on l'employât à des missions d'une certaine importance, dont il sut toujours se tirer avec honneur. Ce fut lui que la reine envoya en France, au printemps de 1630, pour ramener la sage-femme promise par sa mère; malheureusement, au retour, pendant la traversée, un corsaire de Dunkerque ne se fit pas scrupule de capturer la sage-femme avec son guide maître Jeffrey, et de faire main-basse sur les présents que Marie de Médicis envoyait à sa fille. Ce qu'il y eut de pis, c'est que, lorsque la liberté fut rendue aux deux prisonniers, il était trop tard pour que la reine eût encore besoin des bons offices de la sage-femme [2].

Henriette-Marie, malgré l'éducation incomplète qu'elle avait reçue dans son enfance, excellait dans l'art d'écrire ces billets au pied levé, qui ne sont que la pensée jetée sur le papier, et les siens sont toujours empreints d'une spirituelle naïveté et d'une saveur toute particulière. Plus tard, lorsque la tempête se fut déchaînée sur elle, elle sut prouver que son esprit se prêtait à tout et qu'elle ma-

[1] Henriette possédait déjà un couple de ces petits êtres, dont les noces ont été célébrées par Waller. Quant à Jeffrey Hudson, la suite de cette histoire nous fera voir tout ce que cette âme de nain renfermait de dévouement et de courage personnel.

[2] Miss Strickland, t. IV, p. 184.

niait la plume aussi habilement pour traiter les questions d'affaires que pour écrire, en se jouant, les plus futiles billets. A l'époque dont nous parlons, elle correspondait activement avec sa mère et avec Mme de Saint-Georges [1], qui était toujours restée sa confidente intime, en dépit de l'éloignement et des préventions du roi, qui n'avaient pu diviser les deux amies [2]. Cet échange de lettres occasionna alors une violente querelle entre lord Holland, devenu, depuis le départ de la colonie française, le champion le plus ardent de la reine, et lord Weston, ambassadeur à Paris. Holland s'était chargé de faire passer directement les lettres d'Henriette-Marie à leur adresse en France; mais lord Weston, n'ignorant pas que le roi se préoccupait assez vivement de cette correspondance, surtout au sujet des questions religieuses, intercepta les lettres et les lui renvoya. Lord Holland, outré de ce procédé, provoqua Weston à un duel à mort; mais le roi approuva la conduite de l'ambassadeur, mit Holland aux arrêts pour l'avoir appelé sur le terrain, et forcément l'affaire en resta là [3]. Ce fut, du reste, le seul et fugitif éclair qui sillonna l'azur des jours bénis d'Henriette.

Le matin du 29 mai 1630, au palais de Saint-James, elle avait mis au monde le prince de Galles,

[1] Mme de Saint-Georges était alors attachée à la personne de la grande Mademoiselle en qualité de gouvernante.

[2] Voir les lettres d'Henriette-Marie.

[3] Miss Strickland, t. IV, p. 190.

qui fut plus tard Charles II : c'était un enfant brun et vigoureux, qui brillait plus par la santé que par la régularité de ses traits ; ainsi, du moins, Henriette le décrivait-elle à Mme de Saint-Georges, quelque temps après sa naissance. Le jour de cet événement le roi se rendit à cheval, en grande pompe, à la cathédrale de Saint-Paul, pour remercier Dieu de l'heureuse délivrance de la reine, et du fils qu'il lui avait donné. Au même moment apparaissait au ciel, en plein midi, une étoile brillante : « Présage de gloire et de bonheur ! » s'écrièrent les poëtes de cour en accordant leur lyre. « Signe de malédiction ! » murmuraient les puritains, qui ne voyaient pas sans une sourde colère la lignée royale continuée par une catholique, *une fille de Heth, une Cananéenne et une idolâtre* [1]. Au lieu de cela, Dieu ne semblait-il pas avoir désigné pour le trône la descendance, vraiment protestante, de la reine de Bohême? Telle était, dès cette époque, l'opinion du parti calviniste d'Angleterre : c'était la révolution de 1688 en germe [2].

L'enfant royal fut baptisé le 2 juillet dans la chapelle protestante du palais de Saint-James, par les mains de Laud, alors évêque de Londres, assisté de l'évêque de Norwich, aumônier du roi. Les parrains étaient le roi Louis XIII et Marie de Médicis, et le champion protestant Palgrave dut répondre que l'héritier de la Grande-Bretagne serait élevé dans la

[1] Miss Strickland.
[2] *Life of Henrietta-Maria*, 1671.

doctrine de l'Église d'Angleterre, que les parrains étaient bien loin de professer [1]. Ce furent le duc de Lenox, la vieille et fastueuse duchesse de Richmond et le marquis de Hamilton, qui les représentèrent au baptême. La vaniteuse duchesse se surpassa elle-même en munificence dans cette occasion : elle fit présent à l'enfant royal d'un joyau de la valeur de 7,000 livres sterling ; à la nourrice, qui, suivant l'usage, venait du pays de Galles, elle donna une chaîne d'or de 2,000 livres sterling, sans compter une profusion de vaisselle d'argent et de couverts qu'elle distribua à la sage-femme et aux berceuses. L'éducation du prince fut confiée à Mrs Windham, à laquelle il s'attacha bientôt par une tendre affection et qui conserva toujours sur lui une influence considérable [2]. La naissance du prince de Galles fut suivie, le 4 novembre 1631, de celle de la princesse Marie, qu'on livra aux soins de lady Catherine Stanhope, dont le dévouement resta toujours à la hauteur de sa mission : c'est cette princesse qui, dans la suite, épousa le prince d'Orange. Quelques mois après, la reine, qui, par l'entremise de lord Jermyn son chambellan, qu'elle avait envoyé en France, était restée en rapports d'amitié avec la duchesse de Chevreuse, reçut d'elle un cadeau qui dut lui être particulièrement agréable : c'était un cabinet d'argent, dont les tiroirs étaient garnis de vases d'or contenant toutes sortes de parfums et

[1] Miss Strickland.
[2] Clarendon, *Correspondance, appendix.*

d'eaux de senteur et qu'on estimait 12,000 écus[1].

Charles avait différé de jour en jour, son voyage en Écosse, où il devait se faire couronner à Édimbourg; il se décida enfin à se mettre en route au mois d'août 1632, mais, pour cette cérémonie, comme pour celle de Westminster, la reine ne consentit point à l'accompagner. Il lui fallut donc se résigner à partir seul; c'était leur première séparation, depuis l'arrivée d'Henriette en Angleterre, et la tristesse du départ n'en fut que plus profonde. Le roi ne doutait pas qu'il ne trouvât en Écosse, berceau de sa famille, des sujets heureux de revoir enfin le rejeton de leurs anciens monarques. La cérémonie du couronnement eut lieu, en effet, à Édimbourg avec un certain éclat; mais Charles, obéissant aux conseils de Laud et emporté par un zèle intempestif pour la liturgie épiscopale d'Angleterre, voulut l'imposer à ce royaume; il y rencontra une opposition violente, qui dégénéra plus tard en une véritable hostilité. Ces germes de discorde ne devaient pas en rester là; la noblesse, craignant de perdre la jouissance des biens et des dîmes ecclésiastiques, que lui avait concédée jadis le régent Murray, et le peuple, fanatisé par ses prédicateurs presbytériens, se réunirent quelques années après pour jurer un nouveau *Covenant*[2], qui

[1] *Gazette de France*, 23 avril 1632.

[2] *Le Covenant*, du latin *conventus*, était une ligue ou alliance que les Presbytériens d'Écosse avaient formée en 1586, pour lutter contre le catholicisme. Ils le renouvelèrent en 1638, pour s'opposer, par les armes, à l'invasion de plus en plus violente de la liturgie anglicane.

allait faire des Écossais les alliés trop fidèles des puritains d'Angleterre.

Pendant l'absence du roi, le 14 septembre 1632, Henriette-Marie posait la première pierre de la chapelle catholique, sur l'emplacement du jeu de paume de Sommerset-house. Cette cérémonie, qui eut lieu en grande pompe[1], devant plus de deux mille personnes, excita vivement l'opinion populaire contre la reine, d'autant plus qu'en même temps une autre chapelle s'élevait au palais de Saint-James. Le mécontentement des sectaires n'empêcha point que le service catholique n'y fût célébré pendant plusieurs années avec toute la solennité possible, et bien que ce fait fût exploité sous main par les ennemis du roi contre son gouvernement, la reine se fit toujours remarquer par sa ferveur dans ces manifestations religieuses. « Dimanche dernier, écrivait au cardinal Barberini, l'un des missionnaires italiens, Sa Majesté la reine a communié pour la première fois en carême, et après le dîner un sermon a été prêché dans la chapelle de Sommerset et dans celle de Saint-James, ce qui a lieu devant elle trois fois par semaine. Le prédicateur a parlé dimanche

[1] « La messe finie, Sa Majesté fut conduite par l'ambassadeur de France. le marquis de Fontenay-Mareuil, au lieu où elle devoit mettre la première pierre, qu'elle toucha de sa main royale, et puis tenant une truelle, dont le manche étoit couvert d'un velours frangé, que lui présenta respectueusement l'intendant de ses bastiments, elle prit du mortier d'un bassin tout éclatant d'or vermeil, et, avec une grâce qui donnoit de la dévotion au peuple, elle en jeta par trois fois sur la pierre, où estoit enchâssée une grande plaque d'argent, avec une longue inscription latine. » Cyprien de Gamaches, *Ms.* Bibliothèque nationale.

dernier sur le jeûne, qu'il a vivement recommandé à tous, à l'exception des malades et de la reine, à cause de l'état de sa santé. D'après les ordres de Votre Éminence, j'ai fortement engagé Sa Majesté à prendre soin d'elle-même et à se soumettre entièrement à son confesseur et à son médecin. Elle m'a chargé de remercier humblement Sa Sainteté, pour ses soins tout paternels et de la recommander aux prières de Votre Éminence. Elle enverra par le prochain courrier les mesures du tableau qu'elle désire faire peindre par Guido Reni pour la chapelle de Greenwich. »

Une autre fois, la reine montrait à lady Savage, une de ses dames, ardente catholique, une croix qu'elle venait de recevoir du pape et qu'elle portait toujours sur elle : « Voyez, Madame, lui dit-elle, le trésor que Sa Sainteté m'a envoyé ; c'est une faveur sans prix pour moi, puisque Sa Sainteté n'a pas l'habitude d'en faire autant pour les autres, et je tiens cette croix pour l'objet le plus précieux que je possède[1]. »

Henriette, qui était grosse de nouveau, attendait avec impatience au palais de Greenwich le retour du roi. L'absence était devenue un supplice pour Charles, aussi s'empressa-t-il de quitter l'Ecosse dès qu'il le put, sans annoncer son retour, voulant ainsi causer à la reine une vraie surprise d'amoureux. Pour éviter une réception solennelle qui aurait pu retar-

[1] *Dépêches de Gregorio Panzani*, Archives du Vatican, vol. XXXIX, 1636.

der son bonheur, il contourna la ville de Londres et arriva à Greenwich sans y être attendu. L'accueil qu'il reçut lui fit promptement oublier tous les ennuis de son voyage. Quelques semaines après, le 14 octobre 1633, naissait un nouvel enfant royal, qui fut appelé Jacques, du nom de son grand-père, et auquel on donna le titre de duc d'York.

En dépit des sourds mécontentements des puritains, le bonheur d'Henriette était alors à son zénith ; l'amour inaltérable du roi, une famille déjà nombreuse et d'une santé florissante, sa beauté, qui était alors dans tout son épanouissement, faisaient d'elle l'objet de l'admiration de tous ceux qui l'entouraient. Le roi semblait n'avoir d'autre souci que de lui prouver son amour par des attentions continuelles et par des présents qui, comme nous allons le voir, n'atteignaient pas toujours leur but. Un jour, il lui avait fait la surprise d'une épingle en diamant, et se hâtant trop précipitamment de l'attacher à son corsage, de sa propre main, il lui fit avec la pointe une piqûre assez profonde pour qu'Henriette, sous l'impression de la douleur, arrachât l'épingle et la jetât loin d'elle. Le roi resta confondu, et on le vit pâlir, ce qui ne lui est jamais arrivé au milieu de ses plus cruelles infortunes [1].

Great Gloriana! bright Gloriana!
Fair as high heaven, and fertile as earth [2].

[1] Dean Swift, *History of his own times.*
[2] Grande Gloriana! Brillante Gloriana!
Vous êtes belle comme le ciel et fertile comme la terre!

chantait le poëte le plus populaire d'alors, Ben Johnson, aux applaudissements de toute la cour. L'atmosphère politique était calme depuis que le roi gouvernait sans Parlement; l'opposition se taisait ou se contentait de murmurer tout bas; il semblait qu'il n'y eut plus de place que pour le plaisir, et il y avait dans l'air comme un bruit de fête. Le jour des Rois, Henriette-Marie invitait à Sommerset-house son époux et la cour tout entière, pour assister à la représentation donnée par ses comédiens, d'une œuvre dramatique de Fletcher, intitulée la *Fidèle Bergère*[1], avec les costumes que la reine et les dames avaient portés l'année précédente dans une autre pastorale [2].

Pour célébrer la naissance du duc d'York, les étudiants de Lincoln's-inn donnèrent une grande fête en masques, qui dura trois jours, au milieu d'une allégresse générale, sorte de protestation contre la sourde colère des ennemis du roi. Ce prince et la reine allèrent bientôt après visiter le comte de Newcastle [3] au château de Bolsover; Ben Johnson avait composé pour la circonstance tout un poëme, qui fut particulièrement goûté par les nobles hôtes, au milieu des splendeurs d'une réception vraiment royale [4].

Le 28 janvier 1635, la reine accoucha de sa seconde fille, qui reçut le nom d'Élisabeth, d'après ce-

[1] *The faithful Shepherdess.*
[2] Watson's *History of poetry.*
[3] Il fut bientôt après nommé gouverneur du prince de Galles.
[4] Miss Strickland, t. IV, p. 196.

lui de sa tante, la reine de Bohême. A cette occasion, les États de Hollande, connaissant les goûts favoris de Charles et d'Henriette-Marie, envoyèrent à Londres un ambassadeur extraordinaire, chargé de leur remettre des présents, auxquels l'art avait donné une valeur inappréciable. C'étaient un grand morceau d'ambre gris, deux vastes bassins d'une porcelaine transparente, une horloge d'un curieux travail et, par-dessus tout, deux belles peintures originales du Titien et deux autres du Tintoret, destinées à enrichir les collections de Whitehall et de Hampton-court [1].

Dès que la reine fut rétablie, les plaisirs reprirent leur cours avec une nouvelle ardeur : elle assista à un bal masqué donné par lady Hatton, et une grande mascarade lui fut offerte le mardi gras par un personnage, connu sous le nom de *Prince du Temple*. Henriette s'y rendit avec trois de ses dames, vêtues ainsi qu'elle du costume des femmes de la Cité, qui y affluaient en grand nombre; ce fut Mistress Basset, fameuse marchande de dentelles dans Cheapside et fournisseuse de la reine, qui lui donna la main pour faire son entrée au milieu de la fête [2].

Tout cet éclat et tout ce bruit n'empêchaient pas Henriette de veiller avec tendresse sur ses enfants, et de passer des heures entières avec eux : c'était plaisir de l'entendre parfois, tandis qu'elle les berçait dans ses bras, chanter avec ce goût musical qui

[1] *Life of Henrietta-Maria*, 1671.
[2] Strafford's *letters*.

lui était propre. Sa voix douce et vibrante remplissait peu à peu d'une harmonie incomparable les galeries de Whitehall ; l'étiquette interdisant à la reine de chanter en public, c'était à qui des courtisans serait assez heureux, pour saisir au vol quelques-unes de ces notes qu'elle égrenait comme des perles [1].

Deux événements marquèrent, d'une façon bien différente pour Henriette-Marie, l'année 1638 : l'un d'eux causa la joie la plus vive à toute la famille royale de France ; l'autre ne contribua pas peu à accroître les embarras politiques du roi Charles. Le premier fut la naissance du Dauphin, qui devait être Louis XIV ; le second, l'arrivée en Angleterre de la reine-mère Marie de Médicis, venant de Flandre, et fuyant toujours devant l'inimitié du cardinal de Richelieu [2]. On sait combien était tendre l'affection d'Henriette pour sa mère : aussi, dès qu'elle eut appris que cette malheureuse reine était réduite à quitter la France, s'était-elle empressée de lui offrir un asile à sa cour. Le roi se rendit au-devant de sa belle-mère à Harwick, où elle avait débarqué, et l'escorta, avec toutes les marques du plus profond

[1] Miss Strickland, t. IV, p. 191.

[2] Une autre exilée venait au commencement de cette même année, 1638, chercher un refuge à Londres contre la colère du cardinal : c'était la duchesse de Chevreuse ; elle fut reçue à la cour d'Angleterre, par ses anciens admirateurs, avec le plus vif empressement. « Henriette, en revoyant celle qui jadis l'avait amenée à son royal époux, l'embrassa et voulut qu'elle s'assit devant elle, distinction tout à fait inusitée à la cour d'Angleterre. Le roi et la reine écrivirent en sa faveur au roi Louis XIII et au cardinal de Richelieu ». — Victor Cousin, *Mme de Chevreuse*, page 66.

respect, jusqu'à Londres, où elle fut reçue avec autant de solennité que si elle eût encore été sur le trône[1]. Charles se faisait ainsi un ennemi de plus en plus acharné du cardinal, qui ne lui pardonna jamais cette démonstration Jusque-là, Richelieu s'était contenté de travailler sous main, par des émissaires secrets, à dresser des embûches au gouvernement anglais; mais, désormais, il ne se fit plus faute de payer grassement les factieux et les fauteurs de guerre civile dans la Grande-Bretagne, et l'on n'estime pas à moins de 200 mille pistoles l'argent français, qui passa dans les mains de ces austères patriotes [2]. C'est à de pareilles manœuvres que doit être attribuée, en grande partie, la révolte qui eut lieu en Écosse l'année suivante, et qui fut le prélude des plus tristes catastrophes. Nous en reparlerons bientôt.

Le cœur d'Henriette n'avait pas calculé toutes ces conséquences, et elle accueillit sa mère au palais de Saint-James avec une effusion de tendresse qui toucha tous les assistants. A peine le son des trompettes eut-il annoncé l'entrée dans la grande cour du carrosse royal, qui contenait Marie de Médicis et son gendre, qu'Henriette quitta sa chambre et descendit avec tous ses enfants le grand escalier, au bas duquel on avait placé un fauteuil, à cause de la faiblesse que lui causait une grossesse avancée; mais, dès qu'elle eut aperçu sa mère, oubliant tout, elle

[1] Miss Strickland, *ibid.*
[2] *Memoirs of sir William Temple*, t. II, p. 543.

s'élança vers le carrosse et tâcha d'une main tremblante d'ouvrir la portière. Aussitôt que la reine-mère fut descendue, Henriette se jeta à genoux, ainsi que ses enfants, pour recevoir sa bénédiction. Tous ceux qui furent présents à cette entrevue ne pouvaient retenir leurs larmes [1]. Rien ne fut épargné pour fêter dignement l'illustre fugitive et sa suite : le S[r] Lebat, surintendant de sa maison, fut autorisé à marquer à la craie cinquante chambres du palais, toutes meublées avec un soin particulier par la reine d'Angleterre, dont l'unique pensée était de prouver à sa mère toute son affection [2].

Par son esprit inquiet et par la turbulence égoïste de sa suite, nombreuse et famélique, Marie de Médicis paya d'un triste retour l'hospitalité si cordiale et si désintéressée, que lui avait offerte la famille royale d'Angleterre. Comme l'état des finances de la cour ne permettait pas de satisfaire à toutes leurs fantaisies, dès que, par le conseil de son ministre Strafford, le roi eut réuni un nouveau Parlement, ces exilés n'hésitèrent pas à s'adresser aux chambres, pour obtenir quelques subsides. Inutile d'ajouter que, dans l'état de fermentation où les esprits se trouvaient alors, ces demandes inopportunes ne servirent qu'à exciter contre les étrangers l'opinion publique, qui n'avait pas vu sans mécontentement l'installation à la cour d'une nouvelle colonie catholique. C'était les larmes aux yeux que, plus tard,

[1] Narration du S[r] Puget de la Serre, historiographe de Marie de Médicis.
[2] *Ibid.*

Henriette-Marie racontait à M[me] de Motteville les pénibles tracasseries que la présence de sa mère avait causées au roi son époux, lorsque la crise politique commençait à prendre des proportions alarmantes [1].

Le sol, en effet, tremblait déjà sous le trône royal, et l'on pouvait distinguer les grondements du tonnerre, précurseurs de la tempête. Ce fut même au bruit d'une émeute sanglante dans le faubourg de Southwark, que la reine mit au monde, le 8 juillet 1639, son troisième fils, Henri, qui reçut le titre de duc de Gloucester. Dix-huit mois après, le 8 décembre 1640, Henriette perdait la plus jeune de ses filles, la princesse Anne, âgée de quatre ans; quelques instants avant qu'elle expirât, on priait pour elle selon le rite protestant : « Pour moi, s'écria la reine, je ne ferai qu'une bien courte prière, mais je la répéterai du fond de mon cœur : « Éclairez mes « yeux, Seigneur, afin que je ne dorme pas du som- « meil de la mort [2] ! »

VII.

DISSENSIONS POLITIQUES.

1639-1641.

Nous voici maintenant parvenus au seuil de l'adversité, pour la famille royale d'Angleterre. Devant nous s'ouvre cette ère de luttes incessantes et mor-

[1] M[me] de Motteville.
[2] Miss Strickland, t. IV. p. 209.

telles, de trahisons et de faiblesses, qui aboutit au régicide. Henriette descendit résolûment dans l'arène, à côté de son époux, et il ne tint pas à elle, ses lettres en font foi, qu'elle ne parvînt à le sauver de ses perfides conseillers et de ses funestes irrésolutions. Il n'y avait plus à reculer : les choses en vinrent bientôt à ce point, qu'il fallut vaincre ou mourir ; car en face du roi s'étaient rangés sectaires fanatiques ou adroits politiques, démagogues ou partisans de l'oligarchie froidement résolus aux extrémités les plus violentes, tels enfin que Bossuet nous a peint le plus grand de tous : Cromwell.

Nous serons contraints, au milieu de cet effroyable conflit, d'avouer quelquefois de la part d'Henriette un peu de légèreté et d'imprudence; mais, ce que nous pouvons affirmer, c'est que son courage ne faillit jamais à ce que lui commandaient son dévouement et son cœur. Plus tard, lorsque, retirée au monastère de Chaillot, elle dictait, en essuyant ses larmes, à Mme de Motteville l'histoire de ses malheurs, elle n'hésita jamais à s'accuser de ses fautes avec cette sincérité qui caractérise les grandes âmes; mais, en même temps, elle constatait, non sans amertume, que sa cause avait rencontré des ennemis partout, même dans sa propre patrie.

Richelieu, « suivant en cela les maximes d'une politique qui consulte plutôt l'intérêt que la justice et la charité pour le prochain[1], » avait envoyé

[1] Madame de Motteville, *Mémoires*, t. II, p. 43, édit. de 1822.

comme ambassadeur le marquis de Senneterre, avec ordre de répandre de plus en plus l'argent et les promesses parmi les mécontents de Londres, et d'irriter à toute force les esprits contre le roi : c'est ainsi qu'il avait agi pour l'Écosse. Les troubles religieux de ce royaume, qui nécessitèrent en 1638 la présence de Charles à la tête d'une armée, et que ce prince avait non pas vaincus, mais ajournés par un de ces traités boiteux, dont le résultat est d'exaspérer le mal au lieu de le guérir, étaient dus pour une forte part à ces intrigues. Le roi avait conclu, sans coup férir, la paix à Berwick avec des sujets rebelles, qui tenaient encore les armes à la main, et cela malgré l'opposition de la reine [1], de Laud, alors archevêque de Cantorbéry, et du comte de Strafford [2], ministre et vice-roi d'Irlande, le plus ferme appui du trône. Charles, qui, dans cette circonstance, avait cédé à de pernicieuses suggestions, découragea ainsi ses plus fidèles serviteurs et rendit plus menaçante encore l'attitude des fac-

[1] « On dit que dans cette circonstance la reine Henriette insista d'une façon toute particulière sur la nécessité de mettre à mort le comte de Loudon, un des seigneurs écossais les plus compromis. « C'était, disait-elle, un exemple nécessaire. » On ajoute qu'elle poussa l'obstination à ce point que le marquis de Hamilton dut lui faire observer qu'elle n'était qu'un sujet, tout comme lui. Elle céda alors. » Oldmixon, *History of England*. Ce récit est-il vrai ? nous n'avons pu en contrôler l'exactitude, mais le caractère bien connu de la reine nous permet d'en douter.

[2] Thomas Wentworth, comte de Strafford, né à Londres en 1593. Il avait été l'antagoniste de Buckingham et l'ardent défenseur des franchises nationales. Après la mort du favori, il se rapprocha de Charles Ier qui le nomma pair et vice-roi d'Irlande; l'opposition le regarda dès lors comme un apostat, ce qui explique jusqu'à un certain point l'acharnement de ses ennemis.

tieux. Ce qui leur donna, dès lors, plus d'importance aux yeux de la nation, c'est qu'en outre des obscurs comparses et des hommes qui avaient tout à gagner en troublant tout, on comptait aussi dans leurs rangs quelques-uns des plus grands noms d'Angleterre ; tels étaient les comtes de Northumberland, de Bedford, de Warwick, de Stamford, d'Essex et plusieurs autres lords, qui possédaient autant d'influence que de richesses[1]. Il y eut à Londres des manifestations hostiles et des émeutes réprimées, non sans peine : le sang coula dans les rues. Le roi put alors se repentir amèrement de son imprudence : à peine eut-il licencié ses troupes, que l'armée écossaise, rendue plus insolente par son demi-succès, désavoua hautement le traité, dont elle répandit partout de fausses copies, aussi honteuses pour le roi qu'avantageuses pour les rebelles[2], et conserva ses officiers en payant leur solde. Tout annonça une nouvelle insurrection, plus formidable que la première.

En face de ce danger qu'il aurait dû prévoir, le roi se hâta de rappeler d'Irlande, où il était retourné, le comte de Strafford ; et, d'après ses conseils, il prit le parti de convoquer un Parlement, pour le 13 avril de l'année suivante. On était alors au mois de décembre 1639, et il s'y prenait d'avance, afin de laisser à Strafford le temps de réunir de son côté un Parlement en Irlande, et d'obtenir de lui les fonds nécessaires pour lever une nouvelle armée. On voit

[1] Macaulay, *History of England*, t. I, p. 102.
[2] Perrinchief, p. 125.

que le défaut d'argent avait toujours été la pierre d'achoppement de tous les desseins du roi : aussi Henriette, qui le savait, en usant de son influence sur les catholiques d'Angleterre, parvint-elle à toucher de leur part un don de 40,000 livres sterling. Le vice-roi d'Irlande, avec son habileté et sa vigueur ordinaires, réussit également à rassembler une somme suffisante, pour lever, équiper et entretenir une armée de 8,000 hommes, et, fier de son succès, il revint à Londres, pour plaider chaudement la cause du roi devant le Parlement. Mais Pym, Hampden[1] et les autres chefs de l'opposition avaient eu le temps de préparer le terrain. Au lieu de voter les subsides que demandait Charles, pour combattre les rebelles d'Écosse, le Parlement, en dépit des efforts du ministre, passa un acte qui désapprouvait cette guerre, et le roi n'hésita pas à le dissoudre dès le 5 mai 1640. Seule, l'assemblée du clergé lui accorda une *bienveillance* de 4 schellings par livre, sur toutes les promotions ecclésiastiques, pendant six années consécutives[2]. L'Église épiscopale devait bien ce témoignage de gratitude au monarque, dont le zèle pour ses priviléges était devenu sinon la cause absolue, au moins le prétexte plausible de

[1] John Hampden, né à Londres en 1595, fut nommé membre du parlement en 1626. Le premier de tous, il donna l'exemple du refus de paiement de la taxe du *Shipmoney*, et fut ensuite un des membres les plus influents du *long* parlement. Ayant pris les armes contre Charles I[er], sous les ordres du comte d'Essex, il fut tué dans une escarmouche, près d'Oxford, en 1643. Il était cousin de Cromwell et se disposait, en 1637, à partir pour l'Amérique avec lui et Pym, lorsqu'un ord[re] du conseil vint mettre obstacle à leur départ.

[2] Perrinchief.

la révolte des Écossais, qu'il lui fallait combattre.

De leur côté, les puritains anglais et les membres du Parlement forcés de se séparer, mais dont la popularité avait grandi par suite de leur refus d'impôts, n'eurent plus qu'une pensée : faire cause commune avec les presbytériens du nord, déjà en armes, et, par des soulèvements partiels dans les comtés d'Angleterre, tenir en échec le pouvoir du roi et activer le brandon révolutionnaire. Charles, toujours aux expédients, en dépit des sommes qu'il avait trouvées dans la bourse de ses amis, se vit obligé de frapper d'amendes énormes les moindres délits, de monopoliser les objets de consommation journalière[1]; enfin le procureur du roi, Noy, se livra, dans l'intérêt du fisc, à de véritables exactions[2]. Strafford conseilla à Charles de recourir à une loi, vieille de plusieurs centaines d'années, qui consistait à faire payer par tête à tous les habitants de la Grande-Bretagne une taxe proportionnelle, à la volonté du roi, et destinée, soi-disant, à équiper et à entretenir la flotte : c'est ce qu'on appelait le *Shipmoney*. Un pareil impôt entre les mains de la royauté lui donnait un pouvoir presque sans borne. « Avec cette seule loi, disait Strafford à Charles Ier,

[1] Il y eut entr'autres le monopole du savon, qui, grâce aux réclamations bruyantes des blanchisseuses [de Londres, y causa des troubles sérieux.

[2] « A sa mort on placarda l'affiche suivante : « Les chirurgiens du roi, ayant procédé à l'autopsie du cadavre de Noy, ont trouvé dans son estomac une quantité de mauvais savon, dans sa bouche des proclamations d'impôts, dans son cerveau de vieux arrêts moisis, et dans son cœur : rien. » Philarète Chasles, *Charles Ier*, p. 160.

vous vous trouverez tout à coup plus puissant et plus absolu que tous vos prédécesseurs [1]. » Mais le ministre sentait que c'était là un moyen extrême et périlleux, et il chercha à entourer l'exécution de la loi de tous les palliatifs et de toute la mansuétude imaginables. Elle n'en devint pas moins une des armes les plus terribles, dont l'opposition put se servir contre la couronne, et Hampden, qui le comprit, fut un des premiers à refuser absolument d'acquitter la part qui lui incombait.

Pendant ce temps-là, l'armée royale se mettait en marche vers l'Écosse, sous les ordres du comte de Northumberland, qui ne pouvait guère inspirer confiance au roi, et du comte de Strafford lui-même, tandis que les Écossais, avertis à temps, prenaient l'initiative, en faisant irruption sur le territoire anglais. A cette nouvelle, Charles courut en poste prendre le commandement des troupes; mais à peine était-il arrivé que plusieurs lords d'Angleterre vinrent lui remettre une requête en tout point semblable aux déclarations des presbytériens écossais, de sorte que les nuages orageux qui s'amoncelaient du côté du midi, le menaçèrent d'un péril plus formidable encore que la tempête déchaînée dans le nord [2].

Se sentant ainsi pris entre deux feux, le roi hésita : en vain Strafford lui conseillait-il de profiter de son armée pour ressaisir l'exercice complet

[1] Strafford's *papers*, II, 61.
[2] Perrinchief.

de son pouvoir royal, et de briser par la force les entraves qu'on cherchait à lui imposer, Charles ne sut prendre que des demi-mesures. Les troupes, d'ailleurs, étaient aussi incertaines que mal commandées. Une trêve fut donc conclue avec les Écossais, qui consentirent à évacuer le territoire d'Angleterre, à condition que les deux armées seraient également payées par le roi : c'était autant de gagné pour ses ennemis. Aussitôt après, ce prince réunit à York le Grand Conseil des pairs, pour écouter avec lui les plaintes des Écossais, et arriver, si cela était possible, à un accommodement définitif[1]. Cédant alors à l'un de ses goûts favoris, Charles se jeta dans une série de dissertations théologiques avec les commissaires de l'armée du Covenant; il nourrissait l'espérance, un peu puérile, de les convertir par ses discours à cette Église épiscopale, qu'ils haïssaient au moins à l'égal de la religion catholique. Comme cela devait arriver, ces controverses avec des sujets rebelles se prolongèrent, sans amener d'autre résultat sérieux qu'un échec pour le prestige de la royauté[2]. Parmi les pairs assemblés à York, plusieurs étaient des mécontents, d'autres des puritains amis des Écossais : aussi, sans prendre de parti décisif, s'entendirent-ils pour conseiller au roi de convoquer un Parlement, qui l'aiderait à triompher plus aisément de ses ennemis. Charles y consentit, et les chambres furent appelées à Westminster pour

[1] Perrinchief.
[2] Philarète Chasles, *Charles Ier*, p 105.

le 3 novembre; le *Long* Parlement était constitué, et il devait vivre assez pour faire tomber sous la hache la tête de son roi [1]!

Au milieu des agitateurs du parti de la révolution, se distinguait, par la fougue de son éloquence populaire, John Pym [2], un épicurien démagogue, sorte de Mirabeau britannique, qui, comme le nôtre, devait mourir jeune et suspect à tout le monde. Lié avec Strafford dans les premiers temps de sa carrière, il s'était séparé de lui avec éclat, lorsque ce grand ministre devint le champion de la prérogative royale, et, à partir de cette époque, ce fut Pym, qui souleva au plus haut degré, contre son ancien ami, les passions de la multitude. N'était-ce pas Strafford qui était parvenu à lever une armée et n'avait-il pas conseillé au roi de s'en servir, pour écraser ses ennemis d'Angleterre aussi bien que ceux d'Écosse? Il fallait se délivrer à tout prix d'un si redoutable adversaire, sur la poitrine duquel venaient s'émousser tous les traits dirigés contre le roi : lui disparu, on aurait ensuite bon marché du trône. Au lieu de travailler à une pacification si désirable entre les partis religieux et politiques, un des premiers actes du nouveau Parlement fut l'accusation de haute trahison lancée contre le ministre; une députation des Communes, escortée par une

[1] Mme de Motteville, t. II, p. 49.

[2] John Pym, né en 1584. Il fut d'abord un des chefs les plus actifs et les plus populaires de la rébellion contre Charles Ier, mais bientôt dépassé par des meneurs plus entreprenants, il mourut obscurément en 1643, délaissé par tous les partis.

populace furieuse, vint demander au roi que Strafford fût mis en jugement, comme un perturbateur de l'État, qui n'avait jamais cherché qu'à créer dans l'esprit de ce prince des défiances contre ses loyaux et fidèles sujets. Charles se refusa d'abord à les entendre ; mais Strafford, avec cette intrépidité froide qui le caractérisait, l'ayant instamment prié de les laisser faire et de l'abandonner à ses propres forces, certain qu'il était de faire reconnaître son innocence, le roi céda et l'infortuné ministre fut enfermé dans la Tour de Londres, au milieu des cris de mort d'une multitude exaspérée[1].

Bientôt le Parlement lui donna pour compagnon de captivité Laud, qui, par ses tentatives religieuses en Écosse, avait le plus contribué à exciter les différentes sectes contre la couronne[2]. Il n'y avait plus d'illusions à se faire, la partie était engagée entre le Parlement et le trône, que le talent et la vigueur de Strafford auraient pu seuls défendre efficacement : « Ce fut un grand homme, » dit l'historien Hallam, qui n'est pourtant pas de ses amis ; « on ne peut refuser ce titre à un génie aussi étendu, à tant d'ardeur, d'énergie, de courage, d'éloquence. Ces puissantes qualités, imprimées sur son front sombre et sévère, frappaient ses contemporains d'une crainte mêlée de haine et sont encore vivantes sous les couleurs de Van Dyck. » « Il étoit laid (dit M[me] de Mot-

[1] M[me] de Motteville, *Mém.*

[2] Lord Finch et M[r] Windebank, qui faisaient partie du ministère, prirent la fuite et se réfugièrent en France.

teville), mais assez agréable de sa personne, et la Reine, en contant toutes ces choses, s'arrêta pour me dire qu'il avoit les plus belles mains du monde. » A peine fut-il renfermé dans la Tour de Londres, que les interrogatoires se succédèrent chaque jour sans interruption devant la chambre des Communes; il n'y avait pas de calomnies ni de crimes, dont on ne le chargeât à l'envi. Pym et les autres membres de l'opposition, maîtres désormais des deux chambres, montrèrent contre lui un acharnement sans exemple A toutes ces attaques, à tous ces outrages Strafford répondait avec un calme, une dignité et une éloquence qui firent bientôt, des plus indifférents, ses plus vigoureux défenseurs [1].

Malgré cela, la reine Henriette était dévorée d'inquiétudes sur le sort réservé à ce vaillant serviteur de la royauté. Convaincue de l'importance qu'il y avait à sauver un ami si précieux et effrayée du découragement de Charles, elle mit au service de Strafford tout ce que son cœur possédait d'énergie et d'adresse féminine. Si, en fin de compte, ses efforts n'eurent pas une heureuse influence sur le sort de celui qu'elle voulait défendre, sa conscience du moins n'eut pas de reproches à se faire : elle n'épargna rien pour arriver à un meilleur résultat. « Elle avoit chaque soir des rendez-vous avec les plus méchants, qu'elle faisoit venir par de petits escaliers dérobés dans l'appartement d'une de ses dames, qui

[1] Miss Strickland.

étoit proche du sien et qui étoit à la campagne. Elle seule, avec un flambeau à la main, sans le vouloir confier à personne, les alloit trouver et leur offroit toutes choses, mais ce fut inutilement[1] ». Le seul qu'elle parvint à gagner fut lord Digby, jusque-là un des plus fougueux adversaires de Strafford, et qui depuis prononça en sa faveur un admirable plaidoyer, bien capable de le sauver, si les oreilles qui l'écoutaient n'avaient pas été fermées à toute autre parole qu'à celles de la passion et de la vengeance. N'avait-on pas lieu de craindre que, pendant ces entrevues nocturnes avec la reine, les factieux ne profitassent de l'occasion pour arracher à la vivacité de cette princesse des informations aussi funestes à sa cause qu'utiles à la leur? Chaque jour, le roi et Henriette-Marie se rendaient au Parlement, dans une petite tribune grillée, pour assister à l'interrogatoire de l'infortuné ministre et ils en revenaient le cœur désolé et les yeux pleins de larmes; il leur semblait qu'une sorte de fatalité pesât sur toutes les tentatives faites pour le salut de Strafford[2].

Le roi, reconnaissant que tous les moyens de persuasion et les offres de faveurs étaient devenus infructueux, avait résolu d'appeler à Londres les troupes qu'il savait mécontentes du Parlement et d'employer la force pour arracher sa victime à la haine des Communes. Deux des chefs les plus importants de cette armée faisaient partie de la maison de la

[1] Mme de Motteville.
[2] Miss Strickland, t. IV, p. 202.

reine : c'étaient Georges Goring et Arthur Wilmot. Henriette s'ouvrit à eux des projets du roi et ils s'empressèrent de se mettre à sa disposition. Malheureusement elle avait affaire à deux ambitieux ; avant de retourner à l'armée, ils se disputèrent le commandement en chef et leur querelle s'envenima au point d'amener entre eux une scission complète. Wilmot en parla au roi, tandis que Goring s'adressait à la reine, pour qu'elle fît valoir près de Charles ce qu'il appelait son droit. Pour arrêter un conflit, qui pouvait provoquer des dangers sérieux, le roi fit choix de Henry Jermyn, l'ami commun des deux compétiteurs, esprit conciliant, bien fait pour arranger cette affaire, si la chose était possible. Il le chargea donc de désigner l'un des deux pour le commandement de l'armée et de faire à l'autre de tels avantages, qu'il ne lui resterait rien à désirer. Cependant la reine, réfléchissant au danger que courait Jermyn en se mêlant de cette négociation si elle ne restait pas enfouie dans le plus profond secret, l'appela dans son cabinet et lui fit part de ses inquiétudes : les factieux ne manqueraient pas de le chasser de la cour et d'expulser en même temps les serviteurs les plus dévoués du trône, de sorte qu'elle et son époux n'auraient plus personne à qui se fier. Elle engageait donc Jermyn à ne pas se mêler de l'affaire. « Si fait, il le fera, » dit en riant Charles Ier qui entrait dans le cabinet de la reine et qui l'avait entendue défendre quelque chose : « Non fait, il ne le fera pas, répliqua Henriette riant aussi,

et quand je vous aurai dit ce que c'est, je suis sûre que vous serez de mon avis ». « Dites donc, madame, répondit le roi, afin que je sache ce que vous défendez et ce que j'ordonne. » Elle lui exposa alors ses craintes, qu'il comprit, mais, étant tombés d'accord tous deux qu'il fallait tout hasarder afin de sauver Strafford, il fut convenu que Jermyn mettrait tous ses soins et toute l'adresse possible pour accorder sans bruit les deux adversaires. Il y travailla donc de son mieux, et, après bien des pourparlers, Goring, forcé de renoncer au commandement de l'armée, dissimula sa colère, mais le soir même il alla divulguer tout le plan du roi au comte de Bedford, l'un des principaux chefs de l'opposition; nul doute du reste que Goring n'eût dès longtemps le dessein de perdre Strafford, dont la suprématie gênait son ambition. Les craintes d'Henriette se trouvèrent donc immédiatement justifiées : le Parlement envoya au roi une humble requête, pour qu'il donnât l'ordre qu'aucun officier de la maison de la reine ne pût quitter Whitehall : on avait découvert, disait-il, un grave complot, et Sa Majesté serait certainement bien aise que les coupables fussent punis [2]. Goring, après sa triste équipée, était parti en toute hâte pour Portmore dont il était gouverneur, et la reine, qui savait qu'une trahison avait eu lieu, sans pouvoir en soupçonner cet officier jusque-là aussi brave que fidèle, fit avertir Jermyn,

[1] Mme de Motteville.
[2] Miss Strickland, t. IV, p. 202.

au milieu d'une fête où il ne pensait qu'à se divertir, que tout était découvert, et qu'il se hâtât de se rendre à Portmore, où Goring lui faciliterait les moyens de passer en France. Lord Percy et quelques autres gentilshommes de la reine étaient déjà partis, pour s'y refugier. Jermyn arriva donc sans défiance à Portmore, où Goring se montra fort surpris de le voir et lui avoua franchement sa faute, mais en lui jurant qu'il le sauverait; en effet, malgré les ordres du Parlement, il favorisa son départ pour la France.

Au grand étonnement de la famille royale, Goring se déclara alors contre Strafford et par conséquent contre le parti du roi. Plus tard, lorsqu'un message de la reine lui reprocha son ingratitude, après tant d'années passées dans sa maison, il répondit que son seul mobile avait été le chagrin qu'il éprouvait de n'avoir pas été choisi pour se dévouer seul au service de Leurs Majestés. C'est ainsi que l'égoïsme ambitieux de cet homme porta un des coups les plus funestes à la cause royale [1]. Le Parlement, s'autorisant du départ des principaux officiers de la maison royale, en changea d'un coup tout le personnel et plaça dans le service immédiat du roi et de la reine quelques-uns des meneurs de l'opposition : ainsi le comte d'Essex, un des pairs mécontents, devint lord chambellan, et son beau-frère, le marquis de Hertford, fut nommé gouverneur du prince de Galles, à

[1] Miss Strickland, t. IV. p. 203.

la place du comte de Newcastle. Le marquis était l'un des chefs les plus importants, par sa naissance, du parti des puritains.

Le malheureux Strafford, privé du secours de Jermyn et de Percy, qui avaient juré de le faire évader de prison, s'il ne restait pas d'autre moyen de salut, et reconnaissant l'impuissance du roi pour lui venir en aide, se considéra comme perdu. Il déploya moins d'énergie dans sa défense, regardant comme une peine inutile de disputer plus longtemps sa tête à la rage de ses ennemis. Sa fierté s'indignait de cette lutte, sans bonne foi d'une part et sans espérance de l'autre : il avait assez fait pour son honneur, et cette âme intrépide voulait se recueillir devant la mort.

Quelques historiens anglais ont dit et répété que, terrifiée par les hurlements de la populace qui réclamait le supplice de Strafford jusque sous les fenêtres de Whitehall, par les séditions qui troublaient chaque jour la ville de Londres, enfin par tout cet appareil menaçant que les révolutionnaires savent mettre en scène, lorsqu'ils en ont besoin, la reine ne cessait de conjurer Charles d'abandonner son ministre dans l'intérêt de son propre salut et de celui de ses enfants. Admettre une telle accusation, ce serait étrangement méconnaître le caractère d'Henriette-Marie; elle n'était pas femme à subir de pareilles terreurs : ses lettres et sa conduite pendant la guerre civile donnent d'ailleurs à ces bruits le démenti le plus absolu. Sa sincérité même, dans l'aveu

de ses fautes qu'elle fit plus tard à madame de Motteville, prouve surabondamment que, si elle avait eu un semblable reproche à se faire, elle s'en fût accusée comme du reste. Elle a parfois écouté plutôt son cœur que son jugement; la prudence et la discrétion lui ont fait défaut dans quelques circonstances, mais jamais le courage. Ce qui a pu contribuer à accréditer cette calomnie, c'est l'attitude pleine d'effroi de la reine mère, Marie de Médicis, à laquelle Henriette continuait à donner l'hospitalité dans son palais. Cette princesse exilée, poursuivie sans relâche par les libelles injurieux des révolutionnaires anglais, ressentait un véritable effroi de son impopularité et des émeutes incessantes de la rue; la fureur des rebelles aura confondu la fille avec la mère. Marie de Médicis ayant alors insisté pour qu'on la renvoyât en Hollande, Henriette, pleine d'inquiétudes pour l'avenir, lui fit les plus tristes adieux, et, par l'ordre du roi, le comte d'Arundel, maréchal de la cour, l'escorta jusqu'à Douvres [1],

En dépit d'une dernière démarche faite par Charles Ier auprès du Parlement, Strafford avait été condamné à mort, et pour procéder à son exécution il ne manquait plus que la signature du roi. Il la refusa longtemps, malgré la pression sans relâche qu'on exerçait sur lui; il n'y eut pas jusqu'au condamné lui-même qui, généreux et grand jusqu'à la fin, ne lui conseillât de le sacrifier, pour assouvir la

[1] Miss Strickland.

rage des ennemis du trône ; à tant de magnanimité, Charles et Henriette répondaient par des larmes de désespoir. Pendant cette crise terrible et comme par un poignant contraste, on célébrait dans la chapelle de Whitehall les fiançailles de la princesse royale, une enfant de dix ans, avec le fils du prince d'Orange, Guillaume de Nassau, qui n'avait lui-même qu'un an de plus. Le mariage eut lieu en personnes, le 2 mai 1641. C'était une alliance toute protestante et qui aurait dû combler de joie les calvinistes d'Angleterre : au lieu de cela, le lendemain de la cérémonie, la populace forçait l'entrée de l'abbaye de Westminster, la pillait, et y commettait tous les excès à l'usage de la démagogie, aux cris de : mort à Strafford !

Privé de tout moyen de répression et voulant éclairer sa conscience, le roi réunit alors une commission d'évêques et les consulta sur la conduite qu'il avait à tenir en ces cruelles circonstances ; devait-il, dans l'intérêt du pays, céder aux ennemis de Strafford, ou résister sans espoir jusqu'à la fin? « Le roi, dit Juxon, évêque de Londres, ne doit agir que d'après sa propre conviction[1] : » ce fut là le seul conseil qu'il put obtenir. Les jours se succédaient au milieu des plus navrantes irrésolutions, et les menaces du Parlement ne laissaient plus un instant de repos à l'esprit troublé du roi. Enfin, fléchissant sous le poids des événements et le cœur

[1] Philarète Chasles, *Charles Ier*, p. 202.

débordant de chagrin, Charles apposa d'une main mal assurée sa signature au bas de l'arrêt fatal [1]. Ce fut un vrai délire de joie parmi les factieux, et, le 30 mai 1641, Strafford, après avoir reçu la bénédiction de l'archevêque Laud, était conduit à l'échafaud de Tower-hill. Là il prononça une harangue, dont le langage plein de fermeté et de patriotisme causa un frémissement d'admiration parmi les assistants, et qui ne contenait pas un mot d'amertume contre son maître, qui l'avait abandonné [2]. Il mourut ainsi sous la hache en héros et en sage.

Charles resta plongé dans la plus profonde douleur : « Ah! disait-il sans cesse, sous prétexte d'arrêter une bourrasque populaire, j'ai excité une tempête dans mon sein [3] ! » Henriette mêlait ses pleurs aux siens. Ils sentaient tous deux que cette mort leur coûterait quelque jour, à l'un la vie, à l'autre le repos [4]. On ne peut donc pas dire que le noble Strafford périt sans faire couler une larme, et victime des terreurs égoïstes de la reine.

A peine le rideau était-il tombé sur ce drame sanglant, que le roi se remit en route vers l'Écosse ;

[1] Le souvenir de cette faiblesse hanta tout le reste de la vie de Charles, comme un remords cuisant. Il écrivait à la reine trois ans après : « J'ai péché contre ma conscience : c'est la vérité et elle m'a saisi le cœur au moment où j'ai eu fait cette basse et coupable concession relative au comte de Strafford. » Harleian Mss. 6988.

[2] « En apprenant que le roi avait signé son arrêt de mort, il s'était contenté de dire : « *Nolite confidere in principibus et filiis hominum, quia non est salus in illis.* » Guizot, *Révol. d'Angleterre*, t. I, p. 185.

[3] *Eikon Basilikè*, — *Précis historique sur Cromwell*, p. 154.

[4] Mme de Motteville.

il s'y rendait cette fois dans le dessein d'abolir lui-même cette église épiscopale, à l'établissement de laquelle il avait presque sacrifié sa couronne : une imprudence, suivie d'une faiblesse. Au mois d'août, pendant son absence, Henriette alla s'établir avec ses enfants, à l'exception du prince de Galles, au manoir d'Oatlands, l'un des séjours favoris des rois d'Angleterre : c'était un château fort du moyen âge, entouré de fossés, où courait une eau vive et poissonneuse. Cette antique et pittoresque résidence devait être rasée jusqu'au sol pendant la guerre civile : sort commun à la plupart des habitations auxquelles la reine s'était particulièrement attachée. Le prince de Galles était établi avec son gouverneur à Richmond et à Ham, d'où il venait faire à la reine de fréquentes visites.

Le Parlement, désormais tout-puissant, n'avait pas voulu se proroger avant le mois d'octobre[1] et se montrait fort irrité de voir la reine encore chargée de la garde de ses enfants, dont elle prétendait, disaient-ils, faire des ignorants et des papistes. Chaque jour les orateurs puritains se livraient à d'amères invectives contre cette princesse et contre les capucins qu'elle avait établis à Sommerset-house[2].

[1] Evelyn's *Memoirs*, — Nicholas *Correspondance*.

[2] Cet établissement, dont le fanatisme des puritains s'était fait une arme dangereuse contre le roi, subsista encore pendant un an. A cette époque, la multitude ameutée détruisit la chapelle de fond en comble et les capucins furent mis en prison. La persécution contre les catholiques anglais, et surtout contre les prêtres de cette nation, arriva alors à un degré de violence barbare, qui fait d'autant plus horreur, qu'elle était autorisée par les lois, si nous devons en croire le père Cyprien de

Le père Philippe, confesseur de la reine, subissait à chaque instant des interrogatoires aussi pénibles qu'humiliants devant la Chambre des Communes, et, ce qui est un des symptômes habituels des révolutions, des bandes de quatre-vingt ou cent bourgeois de Londres ne craignaient pas d'aller en plein jour chasser les daims du roi dans la forêt de Windsor et jusque sur le domaine d'Oatlands[1]. En face de ces insolences répétées, et tout en protestant contre la pensée qu'on lui prêtait de vouloir, malgré les ordres du roi, élever ses enfants dans la religion catholique, la reine crut devoir se séparer d'eux; elle les laissa donc à Oatlands, tandis qu'elle s'installait à Hampton-court, d'où elle allait quelquefois les embrasser[2]. Le mariage de la princesse royale avec

Gamaches, témoin oculaire : « Les prestres anglois sont menés dans une grande charrette où sont plusieurs criminels : le bourreau leur met la corde au col, fait de même aux autres criminels, les attache à la potence; la charrette passant, ils demeurent pendus et sans peser sur eux, sans leur faire aucune violence, on les laisse ainsy, jusques à ce qu'ils soient à demy estranglez; mais les prestres n'estant qu'à demy morts, le bourreau coupe la corde, les met à terre, oste leurs habits, couppe ce que la pudeur défend de nommer, leur ouvre le ventre, en arrache les entrailles, tire le cœur, le monstre au peuple, disant tout haut : Voilà le cœur d'un traistre! et puis jette et entrailles et parties dans un grand feu, qui est là bruslant. Enfin, pour achever ce sanglant carnage, il coupe le corps en quatre quartiers, qui sont après exposés au haut du pont de Londres, sur des piques de fer. » Pour donner la chasse à ces malheureux, les persécuteurs se servaient de *poursuivants* : « Ces poursuivants sont gens infâmes, la plupart prestres, religieux catholiques apostats, blasphémateurs, en un mot très-vicieux, armez néanmoins de commissions pour traiter mal les catholiques, pour descouvrir où on dit la messe, pour emprisonner ceux qui y assistent, pour les mettre à la rançon et surtout pour pendre les prestres. » Ms. du père Cyprien de Gamaches, Biblioth. nat.

[1] Evelyn's *Memoirs*.

[2] Ces enfants étaient alors au nombre de cinq. Charles, prince de Galles,

le prince de Nassau aurait pu cependant, comme nous l'avons dit, dissiper les soupçons des calvinistes sur les intentions religieuses d'Henriette ; mais il n'en fut rien.

La reine avait alors près d'elle, en qualité de première dame du lit, une femme d'une rare beauté, d'une intelligence supérieure, mais ambitieuse, pleine d'intrigues et sans foi : cette femme était Lucy Percy, comtesse de Carlisle [1]. N'aimant que le succès, éprise avant tout du pouvoir et de ceux qui l'exerçaient au premier rang, elle avait été l'amie de Buckingham, elle le fut de Strafford et elle

avait juste onze ans ; Marie, la jeune épouse du futur prince d'Orange, dix ans. Jacques, duc d'York, de sept à huit ans ; Elisabeth en avait six, et le petit Henri, duc de Gloucester, né à Oatlands l'année précédente, était âgé de quelques mois. « On montre, dans le parc intérieur de Hampton-court, un énorme chêne encore vert et robuste dans sa vieillesse, près duquel, dit la tradition, les enfants de Charles I[er] avaient l'habitude de se livrer à leurs jeux, s'amusant à grimper par une échelle à travers ses fortes branches, pour aller s'asseoir sous la feuillée. On voit d'énormes crampons de fer, retenus par des clous enfoncés dans le corps de cet arbre vénérable, où se jouaient ces enfants heureux et insouciants des craintes de leur mère et de leurs futures destinées. » Miss Strickland, t. IV, p. 209.

[1] Cette grande dame, sœur d'Algernon Percy, comte de Northumberland, était l'épouse de l'ambassadeur qui avait été chargé de demander la main d'Henriette-Marie ; c'était un homme fort médiocre, dont elle ne se préoccupait guère. D'une distinction d'esprit extraordinaire, et exempte de tout préjugé moral ou politique, elle avait à Londres un salon, digne de rivaliser avec l'hôtel de Rambouillet de Paris ; brillants cavaliers et austères puritains s'y coudoyaient. « Humbles bergers et seigneurs, dit le poëte Waller, tous y accourent, prêts à oublier leur grandeur, ou à se parer de votre élégance. Vous accueillez le jeune homme, le vieillard, le cavalier frivole, le sage politique, le grave magistrat, tous soumis à la même loi, tous heureux de s'y soumettre ! » « Après de nombreuses vicissitudes, pendant la révolution d'Angleterre, la Restauration trouva lady Carlisle à l'âge de soixante ans, jouant à peu près le même rôle qu'à l'époque brillante de sa vie, et sa maison devint le foyer des intrigues de la nouvelle cour. » Philarète Chasles, *Charles I[er]*, p. 149 et suiv.

s'était alors donnée à Pym, dont l'ascendant révolutionnaire n'était plus contesté. On disait qu'elle se serait livrée à un bandit, pourvu qu'il fût célèbre [1]. Henriette, qui l'avait vue zélée plus qu'aucun autre pour travailler au salut de Strafford, dont elle avait porté le deuil, lui montrait une confiance absolue, trop loyale elle-même pour croire à la trahison ; et, avec ce laisser-aller imprudent qui lui était propre, elle l'admettait à tous ses secrets. N'ignorant pas d'ailleurs que lady Carlisle était en rapport avec quelques-uns des puritains les plus hostiles à la cour, tels que Pym et lord Kimbolton [2], un des agitateurs de la Chambre haute, elle lui avait confié la délicate mission de tirer d'eux des informations sur leurs projets, pour les lui communiquer ensuite. Au lieu de justifier la confiance de la reine, lady Carlisle n'en usait que pour divulguer à ses ennemis les confidences de sa maîtresse et les desseins de la cour. Henriette ne tarda pas à l'apprendre à ses dépens de la façon la plus cruelle. La perfide dame du lit, pour conserver son crédit près de la reine, avait soin de lui remettre de temps à autre quelque pièce insignifiante, relative à la marche générale des affaires. « J'étais allé hier

[1] Ellis's *histor. Letters*, t. I.

[2] Lord Kimbolton était le futur héritier du comte de Manchester. Quoiqu'il fût lui-même un fougueux puritain, il avait pour frère l'abbé de Montague, qui devint plus tard, en France, grand aumônier d'Henriette-Marie.

[3] C'est par elle sans doute que Pym et Kimbolton apprirent et répétèrent que la reine avait autrefois donné en secret à sa fille aînée, la future princesse d'Orange, un crucifix et un rosaire, dont elle lui avait appris l'usage et qu'elle l'avait engagée à conserver dans sa poche. Ce renseignement avait exaspéré les puritains. *Ms.* du P. Cyprien de Gamaches.

à Oatlands prendre les ordres de la reine, écrivait à Charles Ier le secrétaire sir Edward Nicholas ; elle m'a donné le papier ci-inclus, pour l'envoyer aujourd'hui même à Votre Majesté : elle le tenait de lady Carlisle, qui dit l'avoir reçu de lord Kimbolton. » Que renfermait ce papier ? le secrétaire ne le dit pas, mais on peut supposer que c'était quelque mesure déjà connue, pour enlever à la reine la tutelle de ses enfants et qui devait être publique deux ou trois jours après[1].

Cette séparation absolue d'Henriette et de ses enfants, pendant l'absence du roi, était devenue l'idée fixe des deux Chambres du Parlement. Les visites que le prince de Galles faisait à sa mère étaient, à leurs yeux, devenues trop fréquentes et lord Holland[2] fut envoyé pour mettre un terme à cet état de choses. « Le prince de Galles n'est venu à Oatlands que pour fêter le jour de naissance de sa sœur[3]. » Telle fut la réponse d'Henriette à lord Holland, et il se retira.

Vers la même époque, le père Philippe fut appelé comme témoin devant la Chambre des Communes ; il s'agissait d'établir la culpabilité de Benson, un membre du Parlement, accusé d'avoir vendu sa protection

[1] Miss Strickland, t. IV, p. 207.

[2] Comme on le voit, l'attitude de lord Holland, vis-à-vis de la reine, s'était complétement modifiée. Qu'était-il arrivé ? Nous l'ignorons ; mais nous serions disposés à attribuer ce changement à la fatuité non satisfaite de ce personnage. Ce qui est certain, c'est que, depuis cette époque, on le voit presque toujours agir en opposition avec la volonté ou les intérêts de cette princesse.

[3] *Letters of sir Edward Nicholas.*

aux malheureux catholiques. « Il faut remarquer, dit miss Strickland, qu'en Angleterre la persécution sous toutes ses formes, outre les maux apparents qu'elle produisait, était toujours l'occasion de nombreux actes de corruption et même de vols[1]. » Le père Philippe refusa de jurer sur la traduction anglaise de la Bible, mais, au lieu de lui permettre de prêter un autre serment, on se livra d'abord à une discussion théologique et on le mit ensuite en prison, pour avoir dédaigné les Écritures autorisées en Angleterre. La reine envoya alors aux deux Chambres un message aussi sensé que conciliant; elle y disait que si son confesseur n'était coupable d'aucune faute commise avec mauvaise intention contre l'État, elle espérait que, par égard pour elle, on lui pardonnerait et qu'il serait mis en liberté. La Chambre haute y consentit, mais les Communes lui refusèrent même le bénéfice de la liberté sous caution[2].

Les ennemis de la reine se mirent alors à répandre le bruit qu'elle avait l'intention de quitter le royaume et d'emmener ses enfants. Laissons-la raconter elle-même, par la plume de Mme de Motteville, les tribulations que lui valut cette nouvelle attaque de ses persécuteurs: « Ils envoyèrent, de la part du Parlement, ordre à un gentilhomme qui commandoit le village où étoit sa maison, de se tenir prêt avec une certaine quantité de ses paysans armés et

[1] Miss Strickland, t, IV, p. 207.
[2] *Letters of sir Edward Nicholas*

en état de servir le roi à leur commandement [1]. Ce même ordre portoit de les attendre jusqu'à minuit au parc d'Otland (Oatlands), où il trouveroit de la cavalerie et des officiers, qui lui devoient prescrire ce qu'il avoit à faire. Ce gentilhomme vint trouver la reine, lui montra son ordre, et lui témoigna vouloir lui être fidèle. Elle lui dit de ne point obéir à ce que le Parlement désiroit de lui, et de se tenir en repos. Cependant, sans s'étonner, elle envoya avertir ses principaux officiers, qui étoient à Londres pour leurs propres affaires, et leur manda de se rendre auprès d'elle, avant minuit, avec le plus de monde qu'il leur seroit possible; puis fit armer tous ses petits officiers, jusqu'à ses marmitons de cuisine. Elle alla ensuite se promener dans le parc, sans montrer aucune inquiétude et la nuit se passa sans qu'on vît aucune marque du dessein du Parlement; il y eut seulement vingt hommes à cheval ou environ, fort mal montés, qui parurent rôder autour du parc. Elle avoit déjà regagné Goring; et, croyant avoir besoin de lui, elle lui manda de se tenir prêt à Portmore, et que peut-être il la verroit bientôt dans sa place. Elle ordonna aussi des relais sur les chemins en cas qu'elle fût forcée de fuir; mais, ne le voulant faire qu'à la dernière extrémité, elle ne se hâta point, et crut qu'il suffisoit de se tenir en état de ne pas être

[1] « En effet, dit Miss Strickland, parmi les autres anomalies de cette révolution, presque jusqu'à la fin, toutes les mesures prises en opposition avec la volonté du roi, étaient ordonnées en son nom, pour la plus grande mystification du peuple, qui restait toujours très-bien intentionné. »

surprise. Elle envoya chercher milord Dembi (Digby), et lui dit d'envoyer chez ses amis, afin d'avoir cent gentilhommes pour se tenir auprès d'elle ; ce qui fut fait aussitôt. Afin que cette précaution ne parût point, la reine vint à Hampton-court pour s'approcher d'un gentilhomme voisin de cette maison, qui avoit toujours une grande quantité de beaux chevaux chez lui : on y mit ceux de la reine, afin de les tenir prêts, et, après avoir donné les ordres nécessaires à sa sûreté, elle se tint en repos, et on l'y laissa sans la troubler ; au contraire, on lui fit de grandes excuses de ce commandement extraordinaire, qui avoit été envoyé dans son village, et chaque membre du Parlement nia d'en savoir quelque chose. »

Malgré ces désaveux, Henriette sentait que la situation se tendait chaque jour davantage, et elle écrivait au roi ou lui faisait écrire par sir Edward Nicholas, pour hâter son retour d'Écosse. Elle ne négligeait rien en même temps pour lui recruter des partisans, et elle parvint, par ses soins et ses prévenances, à rattacher à la cause royale le lord maire de Londres, Richard Gourney, et plusieurs personnages importants de la cité, dont l'influence pouvait lui apporter un appoint considérable. On put même bientôt constater dans les esprits en Angleterre une réaction favorable très-marquée.

Il n'en était malheureusement pas partout ainsi : au moment où le roi s'apprêtait à quitter l'Écosse, éclata en Irlande une vaste insurrection, qui se signala dès le début par d'effroyables massacres ;

c'était à fois une guerre de religion et une guerre de race. A l'époque où Jacques Ier était monté sur le trône, les principaux chefs des catholiques d'Irlande, à la suite d'une première rébellion, avaient été dépouillés de leurs domaines, qu'on avait peuplés de colonies anglaises et écossaises. Les anciens habitants du pays les avaient vus venir, la rage dans le cœur; mais, tant que pesa sur eux la main de fer de Strafford, on entendit à peine un murmure. Après la chute de ce grand ministre, enhardis par les divisions de leurs ennemis, les Irlandais sentirent que l'heure de la vengeance avait sonné pour eux : ils se jetèrent sur les nouvelles colonies et les mirent à feu et à sang; il n'y eut ni grâce ni merci. Les insurgés étant tous catholiques, les puritains se hâtèrent d'accuser la reine d'avoir fomenté ces massacres : pure calomnie, car les historiens les plus sévères pour elle s'accordent à considérer cette accusation comme dénuée de tout fondement[1].

Le roi annonça enfin son arrivée, et le comte d'Essex, qui remplissait les fonctions de lord chambellan, reçut l'ordre de préparer le palais pour la réception de son maître. Il était, en effet, de retour à Londres le 2 novembre, après avoir reçu dans toute l'Angleterre l'accueil le plus chaleureux : partout, sur sa route, il était salué des cris de : *God save the king!* Une multitude de citoyens à cheval et en

[1] Voir Macaulay, Rapin et autres.

armes, portant les bannières déployées des corporations, allèrent à sa rencontre pour l'escorter jusqu'au palais de Whitehall[1]. L'entrée dans Londres fut à la fois solennelle et cordiale : Henriette y vit avec bonheur le résultat de ses efforts, c'était un regain de popularité, qui la consolait de bien des angoisses. Elle accompagna le roi en carrosse découvert avec tous ses enfants : Charles était à cheval, ayant à côté de lui le prince de Galles. L'enthousiasme de la foule était grand et la famille royale ne recueillit sur son passage que des cris de joie et de bénédiction[2]. Touché de ces témoignages de loyauté, Charles Ier s'empressa d'appeler au ministère des hommes universellement considérés et qui, bien qu'ennemis de l'administration de Strafford, étaient sincèrement dévoués à la royauté, dont ils se montrèrent plus tard les ardents défenseurs. C'étaient Hyde, le vicomte de Falkland et lord Colepepper. Leur entrée au pouvoir fut reçue avec faveur par les deux Chambres, et il se fit un grand apaisement dans les esprits; plusieurs des membres les plus violents de l'opposition, désespérant de leur cause et voyant leur popularité compromise, parlèrent de vendre leurs biens et d'émigrer en Amérique[3].

[1] Guizot, *Histoire de la Révolution d'Angleterre*, t. I, p. 208.
[2] Miss Strickland.
[3] Macaulay, *History of England*, t. I, p. 107.

VIII.

VOYAGE DE LA REINE EN HOLLANDE.

1641-1643.

Ce retour de fortune ne fut malheureusement qu'une bien courte accalmie au milieu de la tempête, dont la violence allait devenir telle, que la couronne ne serait plus qu'un enjeu livré au hasard des armes. Il faut l'avouer, une faute grave fut commise par le roi : c'était le défi le plus téméraire qu'il pût jeter à ses ennemis, et nous ne pensons pas que le succès même eût pu déterminer les heureuses conséquences qu'il en espérait : dans ce coup d'État il jouait le tout pour le tout, et le caractère vacillant de Charles ne se prêtait guère à des résolutions extrêmes : nous voulons parler de la tentative d'arrestation des six membres du Parlement les plus hostiles au pouvoir royal. Cette fois encore on accusa Henriette-Marie, la catholique et l'étrangère, d'avoir été l'âme de cette malheureuse entreprise, où le roi brûlait décidément ses vaisseaux. Nous répondrons à ces reproches, que, lorsque cette princesse avouait avec des larmes d'humiliation et de repentir à Mme de Motteville son imprudence dans cette affaire, imprudence qu'elle rendait responsable de ses malheurs futurs et même de la mort du roi, elle lui eût certainement confié la part qu'elle avait pu prendre aux déterminations

de Charles. Henriette n'était pas femme à dissimuler aucune de ses fautes, et celle-là, elle ne se la reproche point[1].

Le roi avait d'autres conseillers, dont le zèle exagéré ou peut-être la perfidie lui avait démontré, dès le temps de son séjour en Écosse, que l'entente la plus parfaite existait entre les dissidents de ce pays et les puritains du Parlement d'Angleterre, qu'ainsi il devenait indispensable de frapper à Londres un grand coup, dont le retentissement décourageât tous les factieux. Charles eut même entre les mains les pièces probantes de ce complot[2]. Il semblait pourtant que la réception qui lui avait été faite à son retour dût, sinon désarmer complétement, au moins ajourner sa vengeance; mais le sort en était jeté. S'appuyant sur les exemples fréquents de ce genre donnés par la reine Élisabeth[3], et croyant même pouvoir mettre à profit l'accès de popularité qui avait accueilli son arrivée, le roi résolut de décapiter l'opposition, en accusant de haute trahison les six membres du Parlement les plus compromis et en les faisant arrêter en pleine séance. C'étaient lord Kimbolton, sir Arthur Haslerig, Hollis, Hampden, Pym et Strode[4] : Cromwell n'était pas encore entré en scène ; il se réservait.

Personne, à l'exception de ses plus intimes confi-

[1] Mme de Motteville.
[2] Perrinchief, p. 147.
[3] Miss Strickland.
[4] Perrinchief.

dents, ne connaissait encore le dessein du roi, lorsque vint ce jour « qui devoit produire beaucoup de bien ou beaucoup de mal [1] ». Avant de partir pour se rendre en personne au Parlement, Charles embrassa la reine et lui dit : « Si, dans une heure juste, vous n'avez pas de mauvaises nouvelles de moi, vous me reverrez plus maître et plus puissant que je ne l'ai jamais été. » A peine sorti du palais, accompagné de sa garde de cent gentilhommes, il fit rencontre de plusieurs malheureux, qui lui présentèrent, selon l'usage, des placets pour obtenir quelques secours ; il s'arrêta à écouter leurs plaintes, en montrant une tranquillité qu'autorisait pour lui la certitude du profond secret de son entreprise. Cette station dura assez longtemps et il reprit ensuite sa route vers le Parlement.

Pendant ce temps, la reine, enfermée dans sa chambre avec la comtesse de Carlisle, sur l'amitié de laquelle elle se faisait de si fatales illusions, restait haletante d'impatience, prêtant l'oreille à tous les bruits du dehors et les yeux fixés sur l'horloge, dont la marche lui semblait trop lente au gré de ses désirs. L'heure s'écoula ainsi ; à peine le moment indiqué fut-il venu : « Réjouissez-vous, s'écria-t-elle, en s'adressant à la comtesse de Carlisle, car, à l'heure qu'il est, le roi est, à ce que j'espère, le maître dans son État et tels et tels sont sans doute arrêtés. » A ces mots, la comtesse sortit de l'appar-

[1] Mme de Motteville.

tement et dès qu'elle fut seule, elle se hâta d'écrire un billet à Pym, pour lui dénoncer les intentions de Charles Ier [1] : il était temps, car, malgré le retard éprouvé dans sa marche, ce prince allait arriver au Parlement et déjà ses gardes s'avançaient pour cerner toutes les issues. Les membres menacés profitèrent aussitôt de l'avertissement et disparurent, non sans avoir jeté l'alarme sur les projets du roi; lorsqu'il entra dans la salle de Westminster, les siéges de ceux qu'il voulait saisir étaient vacants.

Irritées jusqu'à la fureur de cet attentat contre leurs priviléges, les Communes éclatèrent en plaintes bruyantes, en récriminations de toutes sortes : le plan avait plus qu'avorté, et le roi dut rentrer au palais dans un état de découragement profond; un conflit sanglant paraissait désormais inévitable. A peine avertie du résultat de son indiscrétion, la reine se jeta dans les bras de Charles, en s'accusant de sa faute, avec les marques du repentir le plus humble et le plus poignant. Le roi ne lui fit aucun reproche. « Et même, disait plus tard Henriette, en pleurant, à Mme de Motteville, je n'ai point remarqué qu'il m'eût moins bien traitée, quoique je l'eusse perdu par ma faute [2]. »

Le gant était jeté; le Parlement le releva avec rage; il appela autour de lui tous ses partisans de la province et un revirement funeste se fit dans l'opinion

[1] Rushworth, part. 3. t. I, p. 477. — Whitelocke, p. 51. — *Mémoires* de Warwick.

[2] Mme de Motteville.

publique ; l'insolence des *Têtes rondes*[1] dépassa toute mesure et la famille royale se vit bientôt forcée de quitter Londres, pour se retirer à Hampton-court. En restant dans sa capitale, le roi se serait exposé à devenir prisonnier d'État, entre les mains du Parlement[2]. Le départ de la cour eut lieu au travers d'une procession de plusieurs milliers d'hommes, portant chacun un bâton auquel était attaché un papier avec le mot : liberté !

La famille royale demeura ainsi quelque temps, surveillant les manœuvres des factieux, mais persuadée que, pendant son séjour à la campagne, il ne serait rien tenté contre son indépendance personnelle. Ce fut encore une illusion : le Parlement, après avoir réclamé du roi sa renonciation au commandement des armées et à la suprématie militaire, qui était, de temps immémorial, un des priviléges de la couronne,

[1] Ce fut Henriette-Marie qui mit à la mode ce surnom donné aux plus exaltés parmi les puritains. En opposition avec les Cavaliers qui portaient de longs cheveux bouclés, les mécontents s'étaient fait tondre la tête de si près qu'elle ressemblait à une boule, tandis que les oreilles figuraient deux anses. Samuel Barnadiston, jeune alors, et l'un des républicains les plus marquants, conduisait un jour au Parlement une députation des apprentis de Londres, pour lui communiquer leurs idées sur le gouvernement civil et religieux. La reine, en voyant cette foule passer devant Whitehall, frappée de la forme de ces têtes rasées et surtout de celle de Barnadiston, s'écria : « Oh ! la jolie tête ronde ! » Ce sobriquet fut adopté aussitôt par la cour et maintenu dans l'histoire, pour désigner les partisans du Parlement. Miss Strickland, t. IV, p. 212. Voici comment un auteur contemporain nous représente ces rigides puritains : « Avec leur chapeau à haute forme, leur étroit collet, leur habit large et flottant, sous lequel pendait une longue rapière, et leurs bottes de peau de veau, ils avaient coutume de marcher en chantant des psaumes, et distribuaient largement des coups de canne tout autour d'eux. » Larrey's *Charles I.*

[2] Macaulay, t. I, p. 109.

envoya une circulaire à toute la noblesse, en l'engageant à prendre les armes, pour empêcher le roi de s'éloigner davantage. Henriette forma alors le projet de partir pour la Hollande, sous le prétexte de conduire à Guillaume de Nassau sa nouvelle épouse et de prendre une saison des eaux de Spa, mais en réalité pour demander au prince d'Orange des secours en hommes et en armes ; elle voulait aussi vendre ou mettre en gage ses joyaux et ceux de la couronne, afin de fournir à Charles le moyen de soutenir une lutte imminente. Le roi y consentit et le Parlement déclara qu'il était tout prêt à faciliter ce voyage, mais à la condition que la reine obtiendrait de Charles son assentiment pour une loi qui privait les évêques de leurs siéges à la Chambre haute. Le roi céda aux prières de sa femme, et Henriette se mit en route avec sa fille pour la Hollande, le 23 février 1642 [1]. Charles l'accompagna jusqu'à Douvres, le cœur navré d'une séparation, dont le terme ne pouvait pas être prévu, et que les circonstances qui l'avaient amenée rendaient plus pénible encore. Il fallut qu'Henriette, désolée comme lui, mais convaincue qu'en s'éloignant elle remplissait un devoir sacré, s'efforçât de lui inspirer cette énergie, dont il avait si grand besoin en face des périls à venir. Elle s'embarqua donc avec une suite peu nombreuse [2], et, comme le vent forçait son navire à louvoyer en

[1] *Clarendon's life*, vol. I.

[2] « Milord Arundel et milord Goring sont arrivés, écrivait la reine de Bohême qui se trouvait alors en Hollande ; Dorset viendra bientôt, dit-on. Il y a peu de

vue de la côte, le roi le suivit à cheval sur le rivage pendant l'espace de quatre lieues.

Lorsque les voiles eurent disparu à l'horizon, Charles se remit tristement en marche, pour aller d'abord à Theobalds, où le Parlement lui envoya une pétition, demandant qu'il lui plût de résider plus près de sa capitale et de ne pas éloigner d'eux son fils aîné. Après avoir dédaigneusement écarté cette demande, le roi se rendit à Newmarket, puis à York avec ses deux fils, non sans avoir tenté en vain d'entrer dans l'importante ville de Hull, remplie d'approvisionnements militaires de toute nature, mais dont le gouverneur, sir John Hotham, lui ferma les portes par ordre du Parlement.

Il y eut alors de nouveaux pourparlers avec les Chambres, mais les tentatives d'accommodement n'étaient plus de saison[1]. Enfin, poussé à bout, Charles partit pour Nottingham et là, le 25 août 1642, à l'exemple de Richard III, il fit, sur la plus haute tour du château, déployer l'étendard royal qui portait cette devise : « Rendez à César ce qui est à César, » en appelant ses fidèles sujets à la défense de la couronne. La guerre civile était proclamée :

monde avec la reine ; aucune dame, à l'exception de la duchesse de Richmond, de Milady Denbigh, de Milady Roxburgh et des filles de service. Ces dernières ont perdu tous leurs habits, le navire chargé des bagages ayant fait une voie d'eau et coulé bas. Goring et sir Thomas Stafford y ont perdu leur argent et leurs effets. La reine n'a amené avec elle que deux capucins, dont l'un est le père Philippe ; tout le reste a été banni d'Angleterre. Dans le vaisseau qui a péri, la reine a perdu tous les vases sacrés de sa chapelle. » *German correspondance*, 7 mars 1642.

[1] Voir les lettres de la reine à Charles Ier.

huit cents cavaliers et un corps de milice se groupaient autour du roi; mais le temps était pluvieux et sombre, une bourrasque renversa une première fois l'étendard et on ne le releva pas sans peine. Les assistants virent dans ce fait un présage sinistre [1].

« La reine avoit été bien reçue en Hollande par le prince d'Orange, et comme il étoit aimé et respecté des États, cette princesse y reçut, à sa considération, toutes sortes de bons traitements, de respects et de services de la part de son fils; car, pour les bourguemestres, ils ne révèrent pas beaucoup la royauté. Ces hommes, peu accoutumés à la soumission et à l'obéissance dues aux têtes couronnées, se venoient asseoir auprès d'elle dans des chaises et se mettoient en conversation avec elle, de la même manière qu'ils en usoient avec leurs égaux à la Haye. Ils entroient où elle étoit, le chapeau sur la tête et, après l'avoir regardée, ils s'en retournoient sans la saluer [2]. » On sent ce que dut souffrir de cette grossière familiarité l'orgueil de la fille de France, de la reine d'Angleterre; mais les yeux fixés sur le but si important qu'elle brûlait d'atteindre en traversant la mer, elle n'en était pas à quelques irrévérences près de la part de ces Hollandais, trop jaloux de leurs droits. Elle savait d'ailleurs que sous cette rugueuse écorce courait une séve généreuse et elle ne désespéra point de son entreprise. « Presque

[1] Rushworth, part. 3, t. I, p. 783.— Clarendon, *History of the rebellion*, t. IV, p. 258, etc.

[2] Mme de Motteville.

tous ceux qui lui parlaient se rendaient à elle[1] : » et bientôt son esprit et son irrésistible grâce lui ramenèrent tous les cœurs.

Pendant ce temps-là, elle faisait part à son mari de ses démarches, de ses espérances et de ses anxiétés, dans une correspondance, qui a toute la valeur d'un important document historique. Elle s'y montre de tout point la digne fille du grand Henri ; ce sont la même verve spirituelle et familière, le sens net et ferme, le mépris du danger et la grandeur d'âme, qui caractérisent les lettres de son père. Pour créer des ressources à cet époux qu'elle aime jusqu'au dévouement le plus absolu, pour lui procurer tout ce qui lui manque, argent, soldats, munitions, rien ne la rebute ; avec une persévérance infatigable, elle lutte contre la froideur ou l'avarice des marchands de Hollande, entre les mains desquels elle engage jusqu'à ses propres bijoux, contre les avanies et les embarras de toute sorte que lui suscitent les espions du Parlement d'Angleterre. Elle encourage ses amis, s'oublie elle-même pour veiller de loin sur le roi, en le soutenant de ses conseils et le maintenant dans la voie de la résistance sans transactions honteuses. « En force et en fermeté d'âme, la fille de Henri IV surpassait de beaucoup son mari, et ses lettres démontrent clairement toute sa sollicitude pour raffermir l'esprit vacillant du roi et l'amener à prendre un parti vigoureux et décisif. Que

[1] Bossuet, *Oraison funèbre*.

serait-il arrivé, si ses conseils eussent toujours été suivis exactement? Nul ne le sait, mais les dernières mesures adoptées par le roi lui-même ont assurément hâté sa chute[1]. » « Marchez hardiment, lui écrivait-elle, et Dieu vous aidera : si vous ne prenez pas soin de ceux qui souffrent pour vous, vous êtes perdu, et si vous les oubliez, c'est une chose si vile, que, je le sais très-bien, elle ne peut pas venir de vous. Méfiez-vous de vous-même, car ceux qui vous parlent avec hardiesse ont ordinairement raison près de vous[2]. »

La correspondance d'Henriette ne se borne pas à son mari; elle écrit aussi à son frère Louis XIII, à M. de Chavigny et aux autres ministres de France, pour les intéresser à son sort; mais de ce côté elle ne trouve qu'une froideur polie, agrémentée de vagues promesses. Cependant Richelieu allait mourir[3], et la cause de Charles devait être ainsi délivrée d'un de ses plus redoutables adversaires. Peu après, la reine, dans une lettre à Mazarin[4], saluait le soleil levant, qui ne répondit à ces avances que par des protestations d'un dévouement sans limites, mais aussi sans aucun résultat[5]. Elle obtint pourtant, sur

[1] Mrs Everett Green, *Letters of Henrietta-Maria*

[2] Voir les lettres de la reine à Charles Ier.

[3] Il mourut, en effet, le 4 décembre 1642.

[4] Voir les lettres.

[5] Voici la réponse du cardinal, conservée aux archives des Affaires étrangères :

Saint-Germain, ce 22 janvier 1643.

Madame,

Je suis obligé à rendre tant de grâces à V. M. de l'honneur qu'elle m'a fait

sa demande, que le comte d'Harcourt fût nommé ambassadeur en Angleterre, mais les instructions secrètes qu'il reçut du nouveau ministre, semblèrent n'avoir pour but que d'envenimer la plaie au lieu de la guérir, et sa conduite ambiguë près du Parlement fut calculée pour ne rien obtenir en faveur du roi[1]. Cela n'empêcha point plusieurs gentilshommes français, qui avaient accompagné l'ambassadeur, de prendre du service dans l'armée royale, où ils déployèrent la plus brillante valeur; l'un d'eux, le fils du marquis de la Vieuville, y fut tué. Le Parlement s'étant plaint de la conduite de ces gentilshommes, l'ambassadeur les désavoua.

Enfin, après une année passée au milieu de démarches incessantes, de négociations pénibles, d'outrages silencieusement dévorés et parfois de déceptions et de découragements cruels[2], la reine était parvenue à réaliser ses desseins. Tant en emprunts que par la vente de ses pierreries, elle avait pu réunir une somme de deux millions de livres sterling:

par la lettre que M. de Montegue m'a rendue de sa part, qu'il me semble que je ne puis trouver des paroles qui ne soient au-dessous de mon ressentiment. Je vous proteste, Madame, que dans l'extresme douleur que m'a causée la mort de Monseigneur le cardinal de Richelieu, j'ay trouvé de la consolation de veoir qu'il estoit regretté par une princesse aussi grande et aussi généreuse que V. M., et que quand tous ceux dont le roi se sert dans ses affaires agiront pour le service de V. M., ils ne feront que ce que défunte notre Eminence avoit très-grande passion de faire. Pour moy, Madame, j'en rechercheray les occasions avec tant de soin, que hors dans les choses où il y aura de l'impossibilité, j'espère estre toujours assez heureux pour pouvoir faire paroistre avec combien de respect je suis, etc.

[1] *Précis historique sur Cromwell*, p. 53.

[2] Voir la lettre à Madame de St-Georges, du 28 mai 1642.

elle avait envoyé au roi à plusieurs reprises des secours en armes, en artillerie et en argent, pour équiper quarante mille hommes [1]. Deux fils de la reine de Bohême, les princes Rupert et Maurice, étaient partis pour combattre aux côtés de leur oncle; enfin Henriette avait à sa disposition un corps de troupes, qu'elle mit sous les ordres du colonel Goring. Elle ne pensa plus alors qu'à se rembarquer pour l'Angleterre et à rejoindre son époux à la tête des renforts, qui lui devenaient de plus en plus nécessaires [2].

Au moment où elle se livrait avec son activité ordinaire aux préparatifs du voyage, il lui survint une nouvelle douleur, qui atteignit cruellement son âme déjà si éprouvée : la reine Marie de Médicis, près de laquelle elle avait pu passer quelques rapides instants à Dort, avant son départ pour l'Allemagne [3], venait de mourir à Cologne, seule et abandonnée sur la terre d'exil. En apprenant la maladie de sa mère, Henriette allait courir pour lui prodiguer tous ses soins, mais les bourgmestres de Hollande, de peur de se compromettre, s'y opposèrent de la façon la plus péremptoire [4], et la reine, afin de ménager les intérêts de son mari, se vit contrainte de renoncer à ce devoir filial : l'amertume de ses larmes en fut doublée. Encore chancelante sous ce coup qui

[1] Mme de Motteville.
[2] Miss Strickland.
[3] Evelyn's *diary*.
[4] Mme de Motteville.

la privait d'une mère si tendrement aimée, Henriette fit ses adieux à sa fille, la jeune princesse d'Orange, qu'elle avait toujours gardée près d'elle, pendant son séjour en Hollande; elle la laissait aux soins prudents de sa belle-mère [1], qui devait veiller sur elle et l'initier aux mœurs de sa nouvelle patrie.

Enfin, le 2 février 1643, la reine s'embarquait pour l'Angleterre à Scheveningen, sur un navire anglais nommé *la Princesse Royale*, emmenant à sa suite onze vaisseaux de transport, chargés de troupes et de munitions, sous les ordres de l'amiral hollandais van Tromp. Poussée d'abord par un vent favorable, l'escadre était déjà arrivée à vingt milles environ de la ville de Newcastle, lorsqu'elle fut assaillie par une tempête d'une fureur inouïe, qui ne dura pas moins de neuf jours. La rage de la mer devint telle, qu'aucune manœuvre ne pouvait lui résister et qu'il fallut renoncer à la lutte, en attendant la mort à chaque instant. Matelots et soldats avaient perdu la tête; les femmes restaient inertes sous les étreintes du mal de mer ou pleuraient, en poussant des cris de désespoir : seule la fille de Henri IV n'avait rien perdu de son courage ni même de sa gaieté : « toujours intrépide, autant que les vagues étaient émues, elle rassurait tout le monde [2] ». « Soyez sans crainte, mes chères, disait-elle à ses femmes éplorées, les reines d'Angleterre ne se sont jamais noyées [3] ».

[1] Ellis's *original Letters*. — Mrs Everett Green, *Letters of Henrietta-Maria*.
[2] Bossuet, *Oraison funèbre*.
[3] Miss Strickland, t. IV, p. 216.

Comme son navire ballotté en tous sens par les flots subissait d'effroyables secousses, on avait attaché Henriette sur un petit lit, ainsi que les dames qui étaient auprès d'elle. Là aussi se trouvaient quelques-uns de ses officiers, des prêtres et des capucins : les ennemis se réconciliaient, les catholiques se confessaient, et, l'imminence du péril leur faisant oublier la honte de leurs fautes. ils s'accusaient tout haut, implorant et recevant l'absolution à chaque craquement du vaisseau. Peu à peu cependant, on se familiarisa avec le danger; le courage et la bonne humeur communicative d'Henriette relevèrent le moral des passagers, et plus d'un se prit à rire en voyant les domestiques de la reine, qui, malgré la violence du roulis, s'efforçaient de la servir avec le cérémonial accoutumé, tomber les uns sur les autres au milieu des mets renversés et du désordre le plus épouvantable de toutes choses[1]. Au plus fort de la tourmente, Henriette fit le vœu d'offrir en présent au sanctuaire de Notre-Dame de Liesse un navire d'argent, muni de tous ses agrès, et d'y fonder une messe à perpétuité : « après ce vœu, raconte dans ses Mémoires le père Cyprien de Gamaches, les vents cessèrent, la tempête s'apaisa, la mer devint calme et tout danger disparut[2]. »

[1] Miss Strickland.

[2] Le vœu de la reine ne put être accompli que deux ans après; nous reproduisons ici, d'après le Ms. du père Cyprien, une lettre qu'elle adressait plus tard sur ce sujet à l'évêque de Laon :

Monsieur l'Évesque de Laon,

Je sçay les soins que vous avez apportés à la réception d'une petite offrande

Enfin, au bout de ces neuf jours d'angoisses et de misère, la *Princesse Royale* toute désemparée put regagner le port de Scheveningen, d'où elle était partie : deux vaisseaux de transport avaient péri; les neuf autres furent bientôt en sûreté et se hâtèrent de réparer leurs avaries. En touchant la terre, Henriette et ses femmes se trouvaient dans un état de fatigue et de dénuement indescriptibles; leurs vêtements étaient d'une saleté repoussante et leur étourdissement restait tel, qu'elles pouvaient à peine se tenir debout [1]. Aussi ne leur fallut-il pas, pour se remettre,

que les pères Capucins ont portée de ma part à nostre Dame de Liesse, pour marque de recognoissance d'avoir esté préservée de par la bonté de nostre Seigneur et par l'intercession de la Très-Sainte Vierge, en une tempeste, que j'ay encourue sur mer ces années dernières. M'estant aussy proposé de fonder une messe, pour estre dite tous les samedys de l'année à perpétuité, dans la susdite chapelle, j'ay en mesme temps faict délivrer ce qui estoit nécessaire, de sorte qu'il ne reste plus qu'à passer un contrat pour cet effet. J'ay envoyé un Capucin de mes aumosniers avec pouvoir de faire tout ce qui sera à faire en ce rencontre, me promettant que, comme vous avez desjà donné vos soins pour ce bon œuvre, vous les continuerez, y employant ce qui sera de vostre pouvoir et authorité, pour le terminer à la gloire de Dieu et l'honneur de la Très-Sainte Vierge et pour marque perpétuelle de ma redevance envers l'un et l'autre. C'est de quoy je vous prie, en attendant que j'aillé moi-mesme en personne rendre mes vœux à la susdite chapelle, où je vous tesmoigneray le bon grez que je vous en auray de tout, priant Dieu qu'il vous tienne en sa garde.

Monsieur l'Évesque de Laon, à Saint-Germain en Laye, ce septiesme septembre, 1644.

Votre bonne amie,

MARIE, reyne.

[1] « Elle descendit au port dans un état si étrange, qu'il étoit impossible de l'approcher, par la puanteur de ses habits. Ils étoient pleins de tout ce qu'on peut imaginer de plus vilain, à cause que le bouleversement du vaisseau avoit fait un mélange des personnes et de toutes les saletés possibles. » Mme de Motteville, t. II, p. 75.

moins de quinze jours de repos et de soins de toute nature. La reine en profita pour écrire à Charles, en se plaisant à lui raconter les dangers qu'elle venait de courir : elle se plaignait en même temps des vexations que les Hollandais lui faisaient subir à cette occasion. Ces graves personnages voulaient absolument l'empêcher de se rembarquer et ne se lassaient pas de lui parler des malheurs dont la menaçait une certaine conjonction de planètes, qui ne s'était jamais vue depuis la naissance du Sauveur : « A tout cela, écrivait la reine, je réponds comme l'almanach : Dieu est au-dessus de tout [1]. » Elle put enfin reprendre la mer avec son escadre, et cette fois la traversée fut heureuse et rapide : à la fin de février 1643, elle jetait l'ancre dans la baie de Burlington, rentrant ainsi dans son royaume après une absence d'un an moins deux jours [2]. Bientôt apparut, sur les hauteurs voisines, une troupe brillante de mille cavaliers, qui venait à sa rencontre, et elle put prendre terre, sous la protection de l'amiral van Tromp, qui donna ordre aussitôt de débarquer les hommes et les approvisionnements que contenaient les navires.

Le lendemain matin à cinq heures, Henriette, installée dans une maison au bord de la mer, dormait de ce sommeil profond que donne la fatigue, lorsqu'elle fut réveillée en sursaut par le fracas du canon et le sifflement des boulets. Quatre vaisseaux

[1] Lettre du 13 février 1643.
[2] Miss Strickland.

de guerre du Parlement, sous les ordres du commodore Batten, après une croisière infructueuse en vue de Newcastle, avaient pénétré de nuit dans la baie de Burlington, et dès la pointe du jour, bien renseignés sur le lieu qu'habitait la reine, ils avaient ouvert contre sa maison un feu assez violent pour que plusieurs boulets l'eussent déjà atteinte. En même temps, lord Jermyn et d'autres officiers accouraient avertir la reine de l'imminence du péril et l'emmener dans un asile plus sûr. Henriette passa une robe à la hâte et se rendit à pied hors de la ville, afin de s'abriter dans un fossé profond; mais, avant qu'elle y fût arrivée, les boulets se mirent à pleuvoir si dru autour d'elle, qu'un sergent fut tué à vingt pas de là [1]. La reine se ressouvint alors d'une petite chienne assez laide appelée *Mitte* qu'elle aimait beaucoup et que, dans le désordre de la fuite, elle avait laissée dormant sur son lit; alors, sans écouter ceux qui l'accompagnaient, elle revint sur ses pas prendre sa chienne et la rapporta dans ses bras, jusqu'au refuge qu'elle s'était choisi. Là, les boulets faisaient encore jaillir sur elle, ainsi que sur ses femmes, une pluie de terre et de pierres; mais enfin, sortant de son inertie, l'amiral hollandais menaça les parlementaires de tirer sur eux, comme sur des ennemis, et, la marée baissant, les vaisseaux anglais se décidèrent à reprendre le large,

[1] Voir la curieuse lettre qu'elle écrivit au roi pour lui conter ces événements. Elle n'y parle pas de l'incident de la petite chienne, que nous trouvons dans Mme de Motteville.

tout fiers sans doute de leur brillant exploit contre une femme. Aussitôt après, le reste des approvisionnements fut mis à terre et la reine s'en alla en toute sécurité établir son quartier général à Bointon-hall, château situé à une courte distance de Burlington ; elle y demeura dix jours [1].

Bointon-hall était la propriété de sir William Strickland, qui, bien qu'ayant récemment accepté de Charles Ier le titre de baronnet, était devenu l'un des chefs les plus fougueux des puritains ; cela n'avait pas empêché la reine de demander et d'y recevoir l'hospitalité. Sir William étant absent, les dames de la maison, moins hostiles que lui à la cause du roi, accueillirent Henriette avec toutes les marques de respect qui lui étaient dues ; et, en son honneur, on déploya tout le luxe de l'argenterie de famille ; elle était nombreuse et d'un poids considérable. La reine le remarqua, et, au moment du départ, tout en remerciant ses hôtesses de la manière flatteuse dont elles l'avaient reçue, elle leur dit : « Je crains

[1] Le roi Charles lui écrivait alors : « Je n'ay jamais, mon cher cœur, mieux reconnu les bienfaits de l'ignorance, puisque je n'ay su les grands dangers que tu avois courus pendant la tempête, qu'en recevant l'assurance positive de ton heureux débarquement. Cependant mon appréhension a été telle en apprenant ces périls sans nombre, que je n'en seray tout à fait délivré que par le bonheur de me retrouver en ta compagnie ; ce n'est pas, en effet, la moindre de mes infortunes de voir que c'est pour moi que tu t'es exposée à de pareilles chances, au milieu desquelles tu m'as témoigné tant d'amour, que, je l'avoue, je n'ay rien en mon pouvoir avec quoy je puisse m'acquitter envers toi, encore bien moins par des paroles. Mais mon cœur est si plein d'affection pour toi, d'admiration pour toi et de la passion de la reconnoissance pour toi, que je me borne à te le dire en te laissant le reste à lire avec ton noble cœur. » *Documents in appendix to the life of Ludlow*, vol. III, p. 313.

vraiment qu'on ne m'accuse de bien mal reconnaître la courtoisie dont vous avez usé envers moi ; malheureusement les affaires du roi, grâce à la désaffection et à la mauvaise conduite de ceux qui auraient dû se montrer ses plus loyaux défenseurs, en sont arrivées à ce point, qu'il a absolument besoin de secours en argent. Le Parlement ayant refusé de voter les subsides nécessaires pour soutenir l'honneur de la couronne, il faut donc en obtenir par d'autres moyens, et c'est avec un vrai chagrin que je me vois forcée de prendre possession de l'argenterie que j'ai vue pendant mon séjour ici. Ce n'est là du reste qu'un emprunt pour le service du roi, emprunt qui ne tardera pas à être remboursé, car je ne doute pas que Sa Majesté n'apaise très-promptement le désordre en ce pays ; je rendrai alors à sir William Strickland l'argenterie ou du moins le montant de sa valeur. Pendant ce temps, je vous laisse à Bointon-hall mon portraït, autant comme un gage, que comme un souvenir de ma visite [1]. »

Les circonstances ne permirent pas à la reine d'acquitter sa dette, mais son portrait a été conservé jusqu'à nos jours, comme une précieuse relique, par la

[1] La reine, qui était obligée, dans l'intérêt du roi, de chercher souvent des ressources d'argent dans la bourse de ses amis, avait fait exécuter un certain nombre de bagues et de médaillons, en filigrane d'or, sur la plaque desquels était ciselé son monogramme H. M. R. Ces lettres étaient posées sur du velours rouge et couvertes d'un épais cristal taillé en diamant. On appelait ces bagues, qu'elle donnait à ceux qui lui avaient rendu service : *les gages de la reine*. Plusieurs familles les conservent encore précieusement, et elles passent aux yeux de beaucoup de gens pour des talismans qui portent bonheur. Miss Strickland, t. IV, p. 219.

famille du baronnet puritain. Ce portrait, que la reine avait fait peindre pendant son séjour en Hollande, est une véritable œuvre d'art : il la représente svelte et le teint un peu pâle, vêtue d'une robe blanche ornementée de larges rubans verts, de chaînes d'or, et de rang de perles, avec cette coiffure à boucles courtes et épaisses, connue à la cour de France, sous le nom de *Tête de mouton* [1].

Le retour de la reine avait été envisagé en Angleterre avec des impressions diverses par les partis qui se trouvaient en présence : les politiques modérés auraient voulu y trouver une assurance d'accommodement et de tranquillité. « Si elle arrive, écrivait l'un d'eux avant qu'Henriette quittât la Hollande, pour être l'ange médiateur de la paix, elle sera certainement la très-bienvenue : dans tout autre cas, il n'y a pour elle ni avantage ni sûreté et pour ce malheureux royaume aucune espérance de voir s'éteindre le feu qui le consume..... Qu'elle envoie donc devant elle une colombe, pour annoncer à la nation qu'elle veut revenir couronnée d'une branche d'olivier; alors la joie sera universelle et elle sera ramenée par une flotte plus royale encore que celle qui l'a portée, à l'époque de son heureux mariage. Elle pourrait ainsi se faire le plus grand honneur, assurer l'avenir du royaume et des princes ses enfants, et se faire reconnaître par tous comme la mère de leur bonheur aussi bien que de leurs rois [2]. »

[1] Miss Strickland, t. IV, p. 219.
[2] Sir Thomas Rohe to the queen of Bohemia. Feb. 1643. Harl. Ms.

Lord Fairfax, commandant en chef des troupes du Parlement dans le Nord, écrivait à Henriette dès son arrivée presque dans les mêmes termes, protestant de son attachement au roi et proposant même à la reine de lui servir de garde avec ses soldats[1]. Croire que cette princesse serait la dupe de ces protestations et se prêterait aux concessions qu'aurait nécessitées un accommodement avec les rebelles, c'était montrer une ignorance absolue de son caractère. Aussi les Communes furent-elles plus franches vis-à-vis d'elle : à peine débarquée, elle reçut, par un héraut d'armes, un message qui lui signifiait :

1° Qu'elle eût à répondre pourquoi elle levait des troupes dans le royaume ;

2° Qu'elle retournât à Londres, où elle serait traitée avec amour et en reine ;

3° Que si elle refusait ces propositions, les troupes du Parlement devaient employer tous les moyens en leur pouvoir et la force des armes, pour empêcher Sa Majesté de faire aucun progrès et l'arrêter dans sa marche[2].

Ces menaces émurent peu la reine : elle les attendait sans les redouter ; au contraire, elle s'occupa d'autant plus activement à distribuer des armes aux gentilshommes du Yorkshire et à rattacher à la cause royale les chefs les plus influents de la province. Déjà sir Hugh Cholmondeley lui avait livré le château de Scarborough et s'était enrôlé parmi les cava-

[1] *Weekly Intelligences.*
[2] *The Queen's proceedings in Yorkshire.* Lond. 1643.

liers; sir John Hotham[1] lui-même, dont la défection à Hull avait tant indigné le roi, résolut ainsi que son fils d'imiter cet exemple : on ne résistait pas à Henriette. Un fait entre tous mit le comble à sa popularité dans la province : on avait arrêté sur la côte le commodore Batten, commandant des navires qui avaient tiré sur elle à Burlington; il passa devant une cour martiale, on lui prouva que c'était lui qui avait dirigé le feu sur la maison de la reine, et il fut condamné à être pendu. On le menait au lieu d'exécution sous bonne escorte, lorsque la reine vint à passer; s'étant informée de ce qui motivait tout ce bruit, on lui annonça que les fidèles sujets du roi Charles allaient punir celui qui avait failli la tuer dans sa chambre : « Ah! dit la reine, je lui ai déjà pardonné tout cela; comme il ne m'a pas tuée, on ne le fera pas mourir à mon intention. » Elle ordonna aussitôt que le commodore fût remis en liberté, en l'engageant à ne plus persécuter désormais celle qui ne lui avait fait aucun mal, quand elle le pouvait. Batten fut si profondément ému de cette magnanimité qu'il embrassa aussitôt le parti du roi, et que, de plus, il sut persuader aux équipages de plusieurs vaisseaux de suivre son exemple[2].

Henriette vit enfin arriver, sous les ordres du marquis de Montrose, un renfort de deux mille cavaliers, que lui envoyait le comte de Newcastle,

[1] *Life of Henrietta-Maria*, 1671.
[2] Pepys's *Diary*. — Bossuet, *Oraison funèbre*.

commandant en chef de l'armée royale du Nord : elle quitta alors Bointon-hall, pour marcher sur York, avec six canons, deux gros mortiers et deux cent cinquante voitures chargées d'argent, d'armes et de munitions. Ses troupes grossissaient à chaque pas : tous les gentilshommes de la province et les catholiques venaient se ranger autour d'elle, et, à son entrée dans York, cette armée était devenue vraiment formidable. A peine arrivée dans cette ville, Henriette y reçut la visite de plusieurs seigneurs écossais et entre autres du duc de Hamilton ; ils venaient s'entretenir avec elle des moyens à employer pour soulever l'Écosse en faveur du roi. La reine, à laquelle souriaient les résolutions les plus hardies, discutait leurs plans avec eux, soigneuse de plaire à tous et sachant y réussir ; elle était désormais la maîtresse absolue du comté d'York. Elle abrégea cependant, autant que possible, son séjour dans cette dernière ville, dont le comte de Newcastle eut le commandement, et, brûlant d'impatience de rejoindre son époux, elle reprit au bout d'un mois sa marche à la tête de son armée. « La reine étoit toujours à cheval, sans nulle délicatesse de femme, vivant avec ses soldats, comme on pourroit s'imaginer qu'Alexandre vivoit avec les siens ; elle mangeoit avec eux à découvert, au soleil, sans nulles cérémonies ; elle les traitoit comme ses frères, et ils l'aimoient tous uniquement[1]. » Elle assiégea et

[1] Mme de Motteville.

prit en passant la ville de Tadcaster, qui, disait-elle plus tard en plaisantant, ne fut pas aussi bien défendue que la ville d'Anvers contre le duc de Parme[1], mais qui pouvait être utile à la cause du roi ; elle laissa aussi des garnisons à Stamford et à Malton-bridge, pour maintenir le pays. Lord Fairfax avait renoncé à arrêter sa marche d'une manière sérieuse. Henriette-Marie écrivait alors à Charles des lettres étincelantes d'ardeur et d'espérance : il lui semblait que toutes les barrières allaient tomber devant elle comme par enchantement, et qu'à peine quelques jours la séparaient du moment où elle pourrait unir ses forces à celles du roi. L'armée de la reine comptait alors sept mille hommes de pied et soixante-six escadrons de cavalerie, sans compter ses deux propres régiments[2]. Il restait pourtant à surmonter de nombreux obstacles, qui n'existaient pas pour la vive imagination d'Henriette : la jonction ne pouvait s'opérer qu'après que le roi, attardé jusque-là près d'Oxford par des semblants de négociations avec le Parlement, se serait frayé un passage, l'épée à la main, au travers de l'armée du comte d'Essex, et ce dernier paraissait disposé à lui disputer le terrain pied à pied.

La reine arriva, vers la fin de juin, à Newark, d'où elle écrivit au roi, pour lui rendre compte de l'état prospère de son armée, en s'intitulant : *Sa Majesté généralissime*, et pour lui reprocher en même

[1] Mme de Motteville.
[2] Lettre d'Henriette-Marie au duc de Hamilton, 28 mai 1643.

temps une proclamation qu'il venait de publier et qu'elle trouvait faible, incertaine, et par conséquent nuisible à ses intérêts [1]. Elle n'avait que trop souvent à adresser de pareilles remontrances à Charles, si brave de sa personne et si timide dans ses conseils. Au moment où Henriette allait quitter Newark, les dames de cette ville imaginèrent de lui présenter, à l'insu de leurs maris, une pétition, la priant de ne pas se remettre en route, avant d'avoir appris l'occupation de Nottingham, alors assiégée par les troupes du roi. La manie des pétitions sévissait alors dans toutes les classes du royaume, et chacun, homme ou femme, se croyait le droit de signifier au roi la manière dont, selon lui, les affaires devaient être menées. « Mesdames, leur répondit la reine, les questions de cette nature ne sont point de votre ressort. Le roi m'a ordonné de me hâter de le joindre aussi promptement que possible : je ne puis donc conformer ma conduite à votre pétition, mais en cela vous trouverez au moins cet avantage, que ma réponse et encore plus mon exemple vous apprendront à obéir à vos maris [2]. » Nous ignorons jusqu'à quel point la leçon profita aux ménages de Newark.

De son côté l'armée du roi avançait, aussi rapidement qu'elle le pouvait, au-devant de celle de la reine; la valeur calme de Charles, le courage téméraire de ses neveux, les princes Rupert et Maurice

[1] Henriette-Marie à Charles I[er], Newark, 27 juin 1643.
[2] D'Israeli's, *Commentaries on the reign of Charles I.*

à la tête des cavaliers d'Oxford, rompaient chaque jour le cercle d'ennemis qui les enserrait et s'y traçaient une route sanglante. L'impatience de revoir sa bien-aimée Henriette embrasait le cœur de Charles, et l'intrépidité de cette jeune femme, si frêle et si forte à la fois, avait électrisé même ses partisans les plus tièdes ; son nom était dans toutes les bouches, et les Cavaliers ne chargeaient plus les Têtes Rondes qu'aux cris mille fois répétés de : « *God for queen Mary*[1] ! ». On se ferait difficilement une idée de l'enthousiasme qu'excitait aussi dans les comtés du centre la présence de *Sa Majesté généralissime*. Quand on voyait passer à cheval, au milieu d'un groupe d'officiers, cette princesse à la mine fière et martiale, la plume au vent, la lèvre souriante, affable pour tous et ayant des mots heureux pour chacun, on ne pensait qu'à se faire tuer pour elle. On la célébrait dans les ballades royalistes, où son nom figurait toujours à côté de ceux du roi et du prince Rupert : hommage poétique rendu à sa gloire militaire.

Elle avait quitté Newark le 3 juillet, et le 11 elle arrivait à Stratford-sur-Avon. Jamais jour plus éclatant ne se leva sur la charmante ville de Shakespeare ; les rues ne suffisaient pas à contenir la foule

[1] *Dieu pour la reine Marie!* « C'était sous ce nom seul de Marie qu'elle était connue en Angleterre. Avant son arrivée dans ce pays, lorsqu'on commença à prier pour elle, la difficulté pour les bouches anglaises de prononcer le mot *Henrietta*, fit qu'on l'appela d'abord du nom étrange de reine Henri. Ce fut Charles Ier qui voulut qu'elle portât désormais le nom de Marie, plus doux et plus familier aux oreilles du pays.

bruyante et joyeuse; partout retentissait, au milieu des cris d'allégresse, ce refrain soldatesque né sur le champ de bataille :

God save the King, the Queen, the Prince also,
With all loyal subjects, both high, and both low.
The roundheads can pray for themselves, ye know,
Which nobody can deny.

Plague take Pym, and all his peers!
Huzza for Prince Rupert! and his cavaliers!
When they come here, these hounds will have fears;
Which nobody can deny [1]!

C'était, en effet, la fleur des Cavaliers qui venait saluer la reine et lui fournir une escorte d'honneur; on distinguait parmi eux lord Carnarvon, Wilmot, Byron, Crawford et le poëte Waller [2]; de tous côtés s'agitaient les chapeaux à plumes et les casques à pointe de fer sous les plis des étendards royaux, et le prince Rupert vint mettre le genou en terre devant la reine, qu'il avait mission de ramener près de son époux. Henriette, dont l'impatience était extrême, voulut partir dès le lendemain avant le lever du so-

[1] Dieu sauve le roi, la reine et le prince,
Avec tous les loyaux sujets, grands et petits.
Les *Têtes Rondes* n'ont qu'à prier pour eux-mêmes;
Nul ne peut le nier.
Que la peste emporte Pym et tous ses pareils!
Hourrah pour le prince Rupert et ses cavaliers!
Quand ils viendront ici, ces chiens courants auront peur,
Nul ne peut le nier.

[2] Ces noms sont tirés d'une ballade royaliste.

leil, et le jour suivant elle s'arrrêtait à Wroxton [1]. Ce fut dans la pittoresque vallée de Keinton, tout près de ce champ de bataille d'Edgehill, où l'année précédente Charles avait livré son premier combat, et aux acclamations des deux armées qui n'en formaient plus qu'une, que le roi revit sa femme bien-aimée. Il y eut là pour les deux époux un moment de bonheur inexprimable, juste compensation de tant de mois d'exil et de tourments ; Charles était fier de l'affection et du courage de sa femme : l'espérance venait rasséréner cette âme mélancolique et tendre et il eut confiance dans l'avenir. Comme pour mieux fêter ce beau jour, Wilmot et Hopton remportaient à la même heure sur les parlementaires une nouvelle victoire à Roundway Down [2]. Après quelques moments de repos, le couple royal reprit la route d'Oxford, et, lorsqu'ils entraient en triomphe dans cette loyale cité, la nouvelle d'une de ces escarmouches victorieuses, livrées par le prince Rupert, vint exalter jusqu'au délire la joie avec laquelle les royalistes acclamèrent leur arrivée. Une médaille d'argent fut frappée en mémoire de cet heureux événement : on ne tarissait pas en louanges sur l'héroïsme de la reine ; on briguait un de ses regards comme une faveur insigne, et les poëtes lui tressaient à l'envi des couronnes.

[1] Dugdale's *diary*.

[2] Guizot, *Histoire de la révolution d'Angleterre*, t. I, p. 330

IX.

LA GUERRE CIVILE.

1643-1644.

Pendant quelques mois, la vieille et savante cité d'Oxford devint le siége de la cour d'Angleterre, dont la reine était la vie et le charme. Là s'était rassemblé autour de la famille royale tout ce qu'il y avait de raffiné, de chevaleresque, d'élégant et de lettré; on n'y parlait que guerre, amour et poésie. Le mécontentement du peuple, disait-on, serait à la fin réduit au silence par la force des armes, et la prérogative royale briserait alors toutes ces entraves. Henriette, enivrée par le succès, par les hommages de tous, par le pouvoir même qu'elle exerçait sur l'esprit du roi, ne voulait entendre à aucune transaction avec les rebelles: ne se croyait-elle pas sûre de la victoire définitive? pourquoi alors ménager des ennemis irréconciliables? Quelques politiques sérieux, et parmi eux Hyde, comte de Clarendon, ne voyaient pas sans inquiétude les dangereuses illusions de la reine; ils savaient bien que les principaux chefs de la rébellion, qui avaient pris pour prétexte la défense de la liberté, n'avaient réellement qu'un but: s'enrichir en exploitant à leur profit la spoliation de l'Église épiscopale et en s'adjugeant à eux-mêmes les faveurs qu'ils n'avaient

pu obtenir de la cour [1]. Mais, d'un autre côté, ils ne se dissimulaient pas que l'organisation féodale, ainsi que la prérogative de la couronne poussée à l'excès, avaient fait leur temps et qu'il fallait désormais compter avec les antipathies politiques et religieuses exploitées par les factieux, et avec les exigences de la nation. Ils souhaitaient donc un accommodement fondé sur des concessions de la part du roi, qui se trouvait d'autant plus à même d'en accorder qu'il était victorieux. Cette politique de conciliation dans l'état incandescent des esprits, avait-elle quelque chance de durée ou même de réussite immédiate? C'est là une question bien difficile à trancher; les agitateurs avaient déjà trop à perdre, pour ne pas se montrer d'une exigence inadmissible aux yeux de leurs adversaires.

Quoi qu'il en soit, lord Clarendon, tout en considérant le caractère ardent et dominateur de la reine comme un obstacle sérieux à la solution pacifique qu'il aurait désirée, n'en rendait pas moins pleine justice aux grandes qualités de cette princesse. « L'affection du roi pour la reine, écrivait-il plus tard, se composait de conscience, d'amour, de générosité, de reconnaissance et de tous ces nobles sentiments qui élèvent la passion jusqu'à son paroxysme, de telle sorte qu'il ne voyait que par ses yeux et ne se décidait que par son jugement. Non

[1] Miss Strickland, t. IV, p. 228. Elle cite les noms de plusieurs des chefs de la révolution, qui avaient déjà largement profité des abus qu'ils avaient la prétention de réformer.

content de lui payer ce tribut d'adoration, il désirait que tout le monde sût qu'il était gouverné par elle, et ce n'était là un avantage ni pour l'un ni pour l'autre. La reine était une femme d'une grande beauté, d'infiniment d'intelligence et d'esprit, et elle portait en retour à son époux la plus noble affection ; de telle sorte qu'ils représentaient tous deux le véritable idéal de l'attachement conjugal, à l'époque où ils ont vécu [1]. » Dire qu'une femme a su inspirer et ressentir un pareil amour, n'est-ce pas pour elle le plus magnifique des éloges?

Dans les premiers jours de l'année 1644, le poëte Davenant adressait à Henriette-Marie quelques vers pleins de grâce que Pope a depuis imités, lorsqu'ils étaient déjà tombés dans l'oubli :

To the queen at Oxford [1].

Fair as unshaded light, or as the day
Of the first year, when every month was May;
Sweet as the altar's smoke, or as the new
Unfolded bud swelled by the morning's dew;
Kind as the willing saints, but calmer far
Than in their dreams forgiven votaries are —
But what, sweet Excellence, what dost thou here?

[1] *Life of Clarendon.*

[2] A la reine, à Oxford :

Belle comme la lumière sans ombre ou comme le jour
De la première année, qui n'avait d'autre mois que le mois de mai,
Suave comme l'encens de l'autel ou comme le nouveau bourgeon,
Qu'enveloppe et que gonfle la rosée du matin,
Bienveillante et propice comme les saints, mais bien plus calme
Que ne le sont dans leurs rêves les fidèles après le pardon,
Mais, douce Excellence, que fais-tu ici ?

Ce dernier vers avait été dicté à l'auteur par ses craintes sur l'état de santé de la reine : déjà grosse de quelques mois, elle souffrait d'une fièvre rhumatismale, causée par les fatigues de sa campagne dans le nord, et dont rien ne pouvait la délivrer. D'un autre côté, le temps s'écoulait, sans que le roi prît un parti décisif et l'état de ses affaires était loin de répondre aux premières espérances : bien des perspectives brillantes commençaient à s'obscurcir. Si Charles avait su profiter des succès, qui lui avaient déjà ramené plusieurs des membres importants de la Chambre haute, ainsi que des divisions et des frayeurs du Parlement, pour frapper un grand coup en marchant sur Londres, nul doute que les opérations de son armée, dirigées avec prudence et vigueur, ne l'eussent ramené en triomphe à Whitehall [1]. Au lieu de cela, le roi resta dans l'inaction; ses ennemis reprirent courage, et lorsqu'au mois d'août 1643, en dépit de son Conseil et contre le sentiment de la reine, il se décida à aller en personne mettre le siége devant Gloucester, il était trop tard, et la fortune, qu'il n'avait pas su saisir, lui tourna le dos [2]. La résistance inattendue des habitants, le désordre des troupes royales, dont la bouillante valeur ne compensait pas l'indiscipline, et l'approche de l'armée du comte d'Essex le forcèrent à abandonner cette entreprise. Cet échec fut

[1] Macaulay, *History of England*, t. I, p. 115.
[2] Voir la lettre de cette princesse au marquis de Newcastle, Oxford, 13 août 1643.

suivi, le 15 septembre, par la bataille incertaine de Newbury, où des prodiges de valeur furent faits de part et d'autre sans résultat décisif, mais où Charles perdit plusieurs de ses plus sages et de ses plus utiles défenseurs, tels que les comtes de Carnarvon et de Sunderland et le vicomte de Falkland [1].

Ces premiers revers, assombris par des pertes si sensibles, jetèrent le découragement dans l'armée royale, et Charles rentra à Oxford, en proie à de tristes pressentiments. Bientôt, les partis ennemis se mirent à battre la campagne autour de la ville, et, du haut de ses remparts, on put voir les troupes parlementaires se rassembler de tous côtés pour l'investir : Oxford, la capitale éphémère du royaume, n'allait plus être qu'une place de guerre. L'imminence de l'attaque et les préparatifs de la défense ne laissaient pas un instant de repos à la reine, dont la santé empirait tous les jours; aussi Charles, qui, au dire de l'un de ses plus fidèles, sir Philippe Warwick, avait plus de soucis de la santé d'Henriette-Marie que de ses propres affaires [2], la pressait-il, le cœur navré, de choisir un asile moins bruyant et plus sûr. Malgré ses souffrances devenues chroniques, la reine répugnait à se séparer encore une fois de cet époux qu'elle avait rejoint, à travers tant d'aventures et au péril de sa vie; il fallut pourtant céder à ses instances, et elle prit le parti de se rendre à Bath, dont les eaux semblaient propres

[1] Perrinchief.
[2] Mrs O. Freire Owen, *Henrietta-Maria of France*.

à améliorer son état. Le départ fut fixé au 1er avril 1644, et Charles tint à l'accompagner lui-même jusqu'à Abingdon. Là eut lieu cette séparation également douloureuse pour tous les deux; mais, au moins, Henriette, en s'éloignant, emportait encore avec elle l'espoir du retour et des jours meilleurs, tandis que Charles se laissait aller aux plus funestes prévisions [1]. Ainsi se peignait au vif le contraste de ces deux caractères; mais qu'eussent été ces adieux, si l'avenir se fût tout à coup dévoilé à leurs regards? Ils se voyaient sur cette terre pour la dernière fois!

Bath avait eu cruellement à souffrir des maux que la guerre entraîne avec elle : cette ville, si riante et si salubre d'ordinaire, était devenue un véritable foyer de pestilence. Des corps à peine enterrés gisaient à tous les coins de ses rues et répandaient partout l'infection et la maladie; les maisons dévastées offraient à peine un abri [2]. La reine arriva épuisée de fatigue et en proie à des crises nerveuses presque intolérables, qui la forcèrent d'y rester un jour pour se reposer; mais, comme les affaires du roi passaient avant tout ce qui la touchait personnellement, elle reçut les députés des catholiques d'Irlande, avec lesquels Charles avait entamé des négociations. Elle eut encore l'énergie d'écrire une lettre au roi, où elle lui donnait de ses nouvelles, en lui rendant compte de son entrevue avec les Irlandais. Dans la situation pré-

[1] Miss Strickland

[2] *Ibidem.*

sente, il n'y avait plus à s'occuper d'un traitement par les eaux thermales de Bath ; Henriette se remit en route et après avoir traversé Bridgewater, elle entra enfin plus morte que vive dans la ville royaliste d'Exeter, où elle s'arrêta. Bien que cette place fût aussi menacée d'un siége prochain et qu'on s'y préparât activement à la défense, elle l'avait choisie pour y faire ses couches, à cause de la confiance qu'inspirait au roi le gouverneur sir John Berkeley, dont il est souvent question dans les lettres confidentielles des deux époux. La grossesse de la reine touchait à son terme, et, quoique le Parlement eût consenti à laisser partir de Londres son *trousseau* et quelques serviteurs, cette princesse se trouva bientôt dans un dénûment complet des secours les plus indispensables. Son état s'en aggrava à un tel point que le bruit se répandit qu'après avoir mis au monde un enfant mort, elle ne lui avait pas survécu. On ajoutait que son dernier désir avait été que son corps fût transporté en France, ne voulant pas qu'il restât exposé aux insultes des puritains d'Angleterre[1]. Si ces rumeurs, peut-être répandues à dessein par ses ennemis, étaient fausses, Henriette ne s'en trouvait pas moins dans une situation des plus alarmantes, et le roi, dévoré d'inquiétudes que l'éloignement irritait encore, écrivit à sir Théodore Mayerne, son premier médecin, ce billet laconique qui était un cri du cœur :

[1] *Newspapers*, april and may, 1644.

« Mayerne, pour l'amour de moi, allez à ma femme [1]! »

Le docteur était à Londres et la reine, de son côté, lui adressa une lettre affectueuse, en réclamant son secours [2]. Le fidèle Mayerne, quoique malade lui-même, ne resta pas sourd à ces appels et s'empressa de se mettre en route pour Exeter; on l'avait laissé partir de Londres dans une des voitures de la reine. La régente de France, Anne d'Autriche, également informée par sa belle-sœur de l'état de détresse absolue où elle se trouvait, lui envoya 50,000 pistoles avec les objets nécessaires à sa position; le tout lui était apporté par Mme Péronne, sa propre sage-femme. La malheureuse Henriette donna en cette circonstance une nouvelle preuve de sa générosité et de son abnégation personnelle : après avoir prélevé une très-faible fraction de la somme qui lui avait été remise, elle en envoya la plus forte part à son mari, dont les ressources devenaient chaque jour plus insuffisantes.

[1] Mayerne, for the love of me, go to my wife! C. R.

[2] Elle lui disait :

Monsieur de Mayerne,

Mon indisposition ne me permet pas de vous écrire longuement pour vous demander de venir, si votre santé vous le permet, mais ma maladie vous y invitera plus fortement, j'espère, que bien des lignes ne le pourroient faire. Je vous dirai donc seulement que, ayant toujours en mes souvenirs les soins que vous m'avez donnés dans mes misères, cela me fait croire que vous viendrez, si vous le pouvez et je suis et serai toujours

Votre bien bonne maîtresse et amie.

Exeter, ce 3 mai. H. M. R.

Sloane ms 1679, folio 71.

Mayerne arriva à Exeter le 28 mai [1], accompagné du docteur sir Martin Lister [2]. Il était temps : les forces morales et physiques de la reine succombaient sous tant de souffrances accumulées. Avec un zèle qu'expliquait son attachement pour la famille royale, le médecin s'empressa de lui prodiguer tous les secours de son art, mais c'était, en même temps, un consolateur un peu rude et qui gardait toujours son franc parler. Un jour, Henriette, portant la main à sa tête, torturée par d'intolérables douleurs, s'écriait : « Mayerne, j'ai peur de devenir folle un jour ou l'autre. » — « Vous n'avez que faire de le craindre, Madame, repartit brusquement le docteur; c'est déjà fait [3]. »

Enfin, le 16 juin 1644, la reine donnait le jour à une princesse, qui fut depuis Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans. M. de Sabran, envoyé diplomatique de France, qui alla saluer la nouvelle accouchée à Exeter, huit jours après, écrivait à son gouvernement : « J'ai vu la reine, qui a mis au monde une jolie princesse, mais qui est d'une faiblesse excessive, en proie à une fièvre bilieuse et à une sorte de paralysie [4]. » Tandis que la malheureuse Henriette était ainsi ballottée entre la vie et la mort, tout se préparait dans la ville d'Exeter

[1] Ellis's *historical Letters*.
[2] Autre médecin de Charles Ier et l'oncle du docteur Lister, dont le voyage à Paris, en 1698, vient d'être publié en français, par la Société des Bibliophiles.
[3] Mme de Motteville.
[4] Négociations de Sabran, citées par Mrs Everett Green.

pour soutenir le siége dont la menaçait le comte d'Essex, et, moins encore qu'à Oxford, la maladie de la reine lui permettait de supporter ce bruit et ce tumulte. Elle se décida donc à envoyer un trompette au général ennemi, demander un sauf-conduit pour retourner à Bath, dont les eaux lui étaient encore ordonnées et où elle ne pouvait arriver sans cette précaution, n'ayant pas d'escorte suffisante pour l'accompagner. En recevant cette demande, le comte d'Essex, qui avait été grand chambellan du roi, se contenta de répondre : « Mon intention est bien d'escorter Sa Majesté, mais ce sera jusqu'à Londres, où sa présence est requise et où elle aura à répondre de la guerre qu'elle a excitée en Angleterre [1]. » Il n'eut pas honte même de mettre sa tête à prix [2]. A cette brutalité sauvage, la fille de Henri IV n'opposa que ces paroles touchantes, adressées au duc de Hamilton : « Que Dieu leur pardonne leur rébellion, comme, je vous l'assure, je leur pardonne du fond du cœur ce qu'ils font contre moi [3] ! »

La reine se redressa alors sur son lit de douleurs : comprenant que, prisonnière du Parlement, elle pourrait devenir entre ses mains un otage dangereux pour les intérêts du roi, elle écrivit à ce prince qu'en présence des menaces du comte d'Essex et de l'état de sa santé, de plus en plus précaire, elle craignait

[1] Henriette avait été décrétée par le parlement du crime de haute trahison.
[2] *Mémoires* de Mme de la Fayette et de Mlle de Montpensier.
[3] Rushworth.

de devenir pour lui un embarras sérieux; que désirant, avant tout, ne pas tomber vivante en possession de ses ennemis, elle allait hasarder sa misérable existence, qui n'avait d'autre valeur que celle qu'il y attachait; qu'elle s'efforcerait de gagner la côte et, si elle le pouvait, de s'embarquer pour la France. Cette lettre, datée de son lit, était signée : « La plus misérable créature qui soit au monde, et qui n'a plus la force d'écrire[1]. » Appelant donc à elle toute son énergie, la malheureuse reine recommanda en pleurant la petite princesse Henriette-Anne à lady Morton sa gouvernante et à quelques amis fidèles, et, quinze jours après ses couches, affublée d'un grossier déguisement, elle prenait à pied le chemin de Plymouth, suivie seulement d'un gentilhomme, d'une dame et de son confesseur. En apprenant ce départ désespéré, Mayerne s'écria : « Les jours de la reine sont comptés[2]! »

A trois milles de la porte d'Exeter, Henriette fut contrainte de se cacher dans une hutte abandonnée, où elle passa deux jours, sans avoir rien à manger et couchée sur un amas de paille. Elle pouvait voir, de son frêle abri, défiler à droite et à gauche les soldats rebelles lancés à sa recherche, et les entendre, au milieu de leurs imprécations contre elle, jurer qu'ils rapporteraient à Londres sa tête, qui leur serait payée 50,000 couronnes par le Parlement[3].

[1] Lettre d'Henriette-Marie, Exeter, 28 juin 1644.
[2] Baillie's *Letters and journal*, vol. II, p. 218.
[3] Miss Strickland, t. IV, p. 232.

Ils ne se doutaient guère qu'il n'y avait qu'à étendre la main, pour saisir une aussi riche proie.

Dès que ce premier moment de péril fut passé, Henriette se glissa hors de sa retraite et péniblement reprit la route que les soldats avaient suivie, quoiqu'ils l'eussent rendue à peu près impraticable; elle trébuchait à chaque pas, de sorte que ses compagnons s'étonnaient de ne pas la voir tomber en défaillance sur le sol. Les dames et plusieurs officiers de sa maison, avec lord Jermyn, étaient aussi sortis d'Exeter sous différents déguisements pour la rejoindre, ayant pour lieu de rendez-vous une misérable masure, située dans les bois entre Exeter et Plymouth. Les fugitifs s'y réunirent la nuit : parmi eux se trouvait Jeffrey Hudson, le vaillant nain de la reine, qui était alors arrivé à la taille respectable de trois pieds et demi, et qui, dans toute cette aventure, montra autant de sagacité que de courage [1]. Là aussi était un gentilhomme de Cornouailles, nommé sir Francis Barrett, qui écrivait à sa femme: « Nous avons ici le spectacle le plus affligeant que mes yeux aient jamais contemplé ; c'est celui de la créature la plus épuisée, la plus digne de pitié qu'il y ait au monde, la pauvre reine enfin, luttant contre toutes les misères pour prolonger sa vie d'une heure [2] ! »

Henriette-Marie avait résolu de se rendre à Plymouth; mais, chemin faisant, elle pensa trouver un

[1] Miss Strickland.
[2] Polwheels, *Traditions and recollections*, vol. I, p. 17.

asile plus sûr dans la forteresse royale de Pendennis, située au bord de la mer, et elle y arriva avec toute sa suite, le 29 juin, dans un état d'anéantissement complet : depuis longtemps, elle ne vivait plus que par la force de sa volonté. Un navire hollandais se trouvait mouillé dans la baie de Falmouth ; c'était un ami, et la reine se hâta de s'y embarquer avec les serviteurs fidèles, qui l'avaient suivie, non sans avoir adressé à son époux une de ces lettres d'adieu qui sont des larmes écrites.

Tandis qu'Henriette allait voguer vers la France, le roi, qui la croyait encore enfermée dans Exeter, faisait des efforts surhumains, afin d'arriver à temps pour la sauver. Exalté par cette espérance, il se frayait un chemin victorieux au travers de ses ennemis, et, après avoir vigoureusement repoussé l'armée d'Essex, il entrait enfin triomphant dans la ville[1]. Hélas ! c'était trop tard ; il y avait dix jours que la reine en était partie, et les cris de joie qui saluèrent Charles à son arrivée contrastèrent

[1] « Je suis étonné, écrivait M. de Sabran, de voir combien ce roi est prodigue de sa peine, laborieux et infatigable. Du matin au soir, il marche avec son infanterie, plus souvent à cheval qu'en voiture. Les soldats, semblant comprendre toutes les nécessités et toute la détresse de leur roi, se contentent gaiement du peu qu'il fait pour eux et marchent de cœur contre les troupes parlementaires, mieux armées et mieux équipées. J'ai examiné tout cela de près..... C'est, selon moi, le roi le plus laborieux, le plus judicieux, le moins empressé dans les mauvaises affaires ; lui-même donne tous ses ordres jusqu'au dernier. Il ne signe pas un papier sans le plus mûr examen. Il descend de cheval et marche souvent à la tête de son armée. Il désire la paix ; mais, comme il sait que tout le monde la dédaigne, il est forcé de vouloir la guerre. Je crois qu'il aura l'avantage au commencement, mais ses ressources sont trop bornées pour que cela dure longtemps. » *Correspondance inédite de Sabran*, citée par d'Israëli.

cruellement avec son amer chagrin. Il embrassa en pleurant la petite princesse, que lui présentait lady Morton, et, pour la première et la dernière fois de sa vie, l'infortuné monarque put presser sur son cœur cette frêle créature; il la fit baptiser par son chapelain, en lui donnant les noms de Henriette-Anne, d'après ceux de sa mère et de sa tante, la reine régente de France. Il la remit ensuite aux mains de sa gouvernante, et, arraché par le malheur des temps aux plus chères affections de son cœur, il s'élança à la poursuite du comte d'Essex, en pleine retraite vers le Cornouailles, l'atteignit sur les bords de la mer, et, lui infligeant une honteuse capitulation, il força ainsi la fortune à lui sourire encore une fois.

Les tribulations d'Henriette-Marie ne devaient pas finir avec son embarquement : à peine avait-elle mis à la voile, en quittant Pendennis, qu'un croiseur parlementaire, *le Paramour*, — singulier nom pour la circonstance, — aperçut le navire qui l'emportait, prit chasse aussitôt et mit tout en œuvre pour le gagner de vitesse. Dès qu'ils furent à portée de canon, les Anglais ouvrirent sur les fugitifs un feu vif et soutenu et les boulets commencèrent à pleuvoir de toutes parts autour du vaisseau de la reine. Le capitaine hollandais avait porté toutes voiles dehors; mais, craignant, malgré la rapidité de sa marche, de ne pouvoir échapper aux parlementaires il se mit à faire ses préparatifs de combat. Alors la reine, qu'on avait contrainte à se tenir à fond de cale, fit venir

ce capitaine, et, après avoir défendu expressément de répondre au feu des Anglais, afin de ne pas retarder la marche, elle lui ordonna, dans le cas où il ne serait plus possible d'éviter les ennemis, de faire sauter le navire, plutôt que de la laisser tomber vivante aux mains des rebelles, qui la traîneraient captive à Londres[1]. A peine cet ordre donné, on n'entendit plus que cris et sanglots déchirants: c'étaient les femmes de la reine et ses domestiques, dont la consternation était à son comble. « Elle seule demeura dans un silence courageux, montrant braver la mort et ses ennemis, par le mépris qu'elle faisoit de l'une et des autres[2]. » On était déjà en vue de Jersey et le canon anglais grondait toujours, lorsqu'un boulet atteignit le vaisseau de la reine dans sa mâture; il chancela sous le coup, et la voile retomba inerte. Tout le monde se crut perdu, il y eut un moment de confusion et de stupeur indescriptibles; les Anglais se rapprochaient visiblement; ils n'avaient plus qu'à saisir leur proie, atteinte dans son vol. Tout à coup, on vit apparaître, doublant la pointe de l'île, une petite escadre

[1] Dans la suite, lorsqu'elle fut plus calme, la reine se reprocha sévèrement la cruauté de l'ordre égoïste qu'elle avait donné; elle en montra un repentir sincère : « Je ne sais comment je fis, disait-elle, j'étais de sang-froid, je me possédais parfaitement. Je dois remercier Dieu de m'avoir délivrée de mes ennemis et de moi-même. »

[2] Mme de Motteville.— Cotolendi prétend que, dans cette situation terrible, la reine s'était contentée de faire le sacrifice de sa propre personne : « Elle fit appeler, dit-il, le capitaine, à qui elle demanda la grâce de lui passer son épée au travers du corps, ou de lui donner un coup de pistolet dans la tête ou de la jeter à la mer. » *Histoire d'Henriette-Marie de France*, p. 103.

composée de navires de Dieppe et de Cherbourg, qui faisaient force de voiles pour arriver à temps sur le lieu de l'action : c'était le salut. Les Français prirent aussitôt la reine sous leur protection ; l'équipage anglais, la rage dans le cœur, dut se résigner à virer de bord, et le vaisseau, qui s'était cru certain de la victoire, ne tarda pas à disparaître dans les brumes de l'horizon[1].

Henriette était sauvée des mains de ses ennemis, mais elle n'était pas encore au terme de ses périls : un vent violent s'éleva avec la nuit, la mer devint furieuse et la tourmente dispersa les navires qui servaient d'escorte à la fugitive; celui qui la portait, hors d'état de gouverner, fut jeté au point du jour vers la côte de Bretagne. A peine la terre fut-elle en vue, que la reine fit mettre la chaloupe à la mer, et, en dépit des rafales, elle put aborder enfin dans la petite baie rocheuse et sauvage du Chastel, assez peu distante de Brest. Il lui fallut alors gravir à pied les falaises par des sentiers escarpés et glissants, où elle se traînait à grand' peine, souvent sur ses genoux. Enfin, à bout de forces, elle descendit dans un pauvre hameau de pêcheurs, et cette fille de France, couverte de haillons, brisée par la maladie et la fatigue, se trouva heureuse de rencontrer un abri sous le chaume, pour la première nuit qu'elle passa dans

[1] Les Têtes Rondes se vantèrent hautement d'avoir donné la chasse à la reine et de l'avoir presque capturée : « L'Angleterre, disaient-ils, ne lui fera pas d'autres présents que des boulets pour la renvoyer en France. » Mrs Everett Green, *Letters of Henrietta-Maria*, p. 251.

le royaume de ses pères. On avait eu, d'ailleurs, toutes les peines du monde à calmer l'effroi de ces malheureux pêcheurs bretons, qui, prenant le vaisseau de la reine pour un pirate, voulaient le repousser les armes à la main. « Mais, s'écrie un historien anglais [1], tous les coups de la fortune qui s'étaient appesantis sur la magnanimité et la vertu de la reine, pareils aux vagues qui se brisent sur des rocs de diamant, au lieu de les ébranler, ne faisaient que les polir et leur donner encore plus d'éclat. »

Dès le lendemain matin, les gentilshommes des environs, avertis de la présence de la reine, vinrent lui offrir leurs hommages et mettre à sa disposition les vivres et tous les moyens de transport, qui étaient en leur pouvoir. La population entière du pays accourait pour rendre hommage à la fille de Henri IV; ce fut une véritable ovation : « et pourtant, disait cette princesse en racontant ses aventures à Mme de Motteville, j'avais plutôt l'air d'une héroïne de roman que d'une reine véritable. » La maladie l'avait fort changée, et son esprit, jusque-là si vif et si gai, avait été tellement déprimé par l'infortune qu'elle pleurait presque toujours [2] !

Quand elle eut pris deux jours d'un repos indispensable, la reine expédia un courrier à la cour de France, pour annoncer son débarquement et réclamer l'envoi de deux habiles médecins, qui l'atten-

[1] Rushworth.
[2] Mme de Motteville.

draient à Angers, où elle devait se rendre. On s'empressa de faire ce qu'elle désirait; les deux médecins quittèrent Paris le 5 août, et Anne d'Autriche dépêcha vers sa belle-sœur le comte d'Harcourt, ancien ambassadeur à Londres, pour lui procurer tout ce dont elle pourrait avoir besoin. La reine exilée avait aussi envoyé à Paris Henri Jermyn, qui vint la rejoindre, quelque temps après, avec un présent de 10,000 pistoles de la part d'Anne d'Autriche, et les titres d'une pension de 30,000 livres par mois, qui lui était assignée comme à une fille de France [1].

Le voyage de la reine jusqu'à Angers ne fut qu'un long triomphe. Cet amour si expansif du peuple la touchait jusqu'au cœur; mais l'abîme de la douleur était tellement profond qu'aucune consolation ne pouvait le combler : « Je veux seulement vous dire, écrivait-elle d'Ancenis à son époux, que j'ai été reçue partout avec de telles marques d'affection de tout ce monde, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, qu'elles dépassent l'imagination. » Elle se plaignait en même temps de sa santé, plus mauvaise que jamais; ses souffrances de poitrine et la fièvre la forçaient souvent de s'arrêter en route.

A Angers, les médecins lui ordonnèrent les eaux de Bourbon, les seules, disaient-ils, qui eussent la vertu de rétablir une constitution si fortement ébranlée; mais que faire contre les angoisses de l'âme? La malheureuse princesse sentait chaque

[1] Mrs Everett Green. *Letters of Henrietta-Maria.*

jour plus amèrement que tout ce qu'elle aimait était resté en Angleterre. Son voyage continua par Tours, où elle logea à l'archevêché, puis par Amboise, Orléans, Nevers, et elle arriva enfin à Bourbon, le 15 août, dans un tel état d'anéantissement qu'elle ne pouvait plus se traîner qu'appuyée sur les bras de deux de ses serviteurs [1]. A peine établie, Henriette reçut la visite de son frère Gaston d'Orléans, et bientôt après celle de sa nièce, la *Grande Mademoiselle*, qui venait dans un carrosse du roi l'inviter, selon l'usage, à se rendre à la cour, aussitôt que sa santé le lui permettrait. A la suite de cette double visite, ses ennemis d'Angleterre prétendirent, qu'elle cherchait à arranger un mariage entre sa nièce et le prince de Galles : « Notre bonne reine, disaient-ils, a déjà vendu sa fille au prince d'Orange pour de l'argent, et maintenant elle voudrait troquer son fils contre une armée française pour nous combattre; mais cela ne sera point. Les médecins assurent qu'elle n'a pas longtemps à vivre [2]. »

La tranquillité relative et l'effet des eaux améliorèrent sensiblement la santé de la reine; mais sa pensée restait toujours douloureusement tendue vers ceux qu'elle avait laissés au-delà du détroit;

[1] Voici un échantillon du langage des puritains, lorsqu'ils s'occupaient d'elle : « La reine, nous assure-t-on, est à Bourbon, dont elle va boire les eaux, mais ces eaux de Bourbon auront-elles le pouvoir de la guérir? Il y a pour elle d'autres eaux dont la source est dans l'église protestante, les eaux du repentir, les eaux de l'Évangile qui la laveraient du papisme. Puisse-t-elle s'y baigner et en sortir complétement purifiée ! » *Perfect occurrences*. 9 août.

[2] Baillie's *journal*, sept. 16th 1644.

aussi correspondait-elle activement avec son mari, soit de sa propre main, soit par celle de lord Jermyn. Tout en se plaignant que sa tête affaiblie ne lui permît plus de s'occuper d'affaires, elle trouvait encore moyen de donner des conseils au roi, de le féliciter de ses succès dans le Cornouailles, de lui parler de son désir infini de le rejoindre en Angleterre, parce que, sans lui, elle ne pouvait être ni heureuse ni bien portante[1]. Henriette avait réduit sa maison au plus strict nécessaire, afin de pouvoir disposer en faveur du roi d'une part plus considérable de la pension que lui allouait Anne d'Autriche.

X.

SÉJOUR EN FRANCE.

1644-1647.

Après un séjour de trois ou quatre mois à Bourbon, Henriette-Marie, dont la convalescence faisait chaque jour des progrès, se décida en octobre à partir pour Paris, en passant par Nevers, où une nouvelle indisposition l'arrêta, pendant quelques jours; elle logeait dans l'ancien palais des ducs, qui est aujourd'hui l'hôtel de ville, et qu'un vaste parc entourait alors. Ce fut sous ces grands arbres qu'eut lieu, pendant son séjour, une rencontre dont on n'avait d'abord voulu faire qu'une simple

[1] Voir les lettres d'Henriette-Marie.

plaisanterie, mais qui eut le dénoûment le plus tragique. Jeffrey Hudson, cet abrégé de héros, très-fier, à juste titre, des services que son intelligence et son courage avaient rendus à sa maîtresse, signifia un jour aux gentilshommes de la suite d'Henriette qu'il les valait bien et que désormais il n'était plus d'humeur à supporter leurs quolibets sur un prétendu combat qu'il aurait soutenu contre un dindon, et sur d'autres fables du même genre. Il ajouta que la première insulte, qui serait faite à son honneur, aurait pour conséquence un duel à mort. Un rire général accueillit cette déclaration, et ces jeunes gentilshommes s'en promirent un divertissement de haut goût; William Crofts, frère du capitaine des gardes de la reine, ne tarda pas à lui envoyer un cartel, et une rencontre fut convenue pour le lendemain dans le parc du château. Les conditions étaient que les deux champions se courraient sus à cheval et le pistolet au poing. En arrivant sur le terrain, Crofts, au lieu de cette arme à feu, portait une vaste seringue, avec laquelle, disait-il, il voulait noyer le nain, en même temps que l'amorce de son pistolet; mais le vindicatif petit homme manœuvra son cheval assez habilement pour se soustraire au déluge qui le menaçait, et d'un coup de feu il étendit son adversaire roide mort sur la place. Cet événement fit grand bruit et la reine fut obligée d'écrire au cardinal Mazarin, pour obtenir que le meurtrier ne fût pas poursuivi; mais cette faveur ne profita guère au malheureux nain. Afin de se sous-

traire à la vengeance du capitaine des gardes, il se vit contraint d'abandonner en pleurant le service de sa chère maîtresse, et, depuis son départ, on n'entendit plus parler de lui[1].

Henriette-Marie se remit en route vers Paris par Fontainebleau, où Anne d'Autriche vint à sa rencontre, et les deux reines firent leur entrée dans la capitale, au milieu des témoignages les plus vifs du respect et de l'affection de tous. Des arcs de triomphe avaient été spontanément dressés au faubourg Saint-Jacques et sur plusieurs autres points[2]. Le peuple tenait à prouver à la fille de Henri IV combien la mémoire de son père lui était encore chère : il y avait de l'attendrissement dans cette éclatante réception. Voici quelles furent à ce sujet les impressions de sir Richard Brown, l'agent anglais résidant à Paris : « On sentait que les cérémonies extérieures avaient pour bases la sincérité et l'affection intérieures. Les harangues adressées à Sa Majesté proclamaient non-seulement un grand attachement à son service, mais encore l'horreur des procédés factieux d'un Parlement déloyal, et la justice de la cause de la reine. Elle va, du reste, de mieux en mieux[3]. »

Cependant ceux qui avaient connu cette infortunée princesse, avant son départ pour Londres, ne pouvaient voir sans un serrement de cœur le chan-

[1] Miss Strickland, t. IV, p. 241.— Lettre de Henriette-Marie à Mazarin.
[2] *Perfect occurrences.* 6 novembre.
[3] *Additional Ms.* 12, 184, folio 329.

gement de toute sa personne et les ravages ineffaçables, causés autant par le chagrin que par les souffrances physiques : elle n'avait plus ni jeunesse ni beauté. Mme de Motteville, qui la vit dès son arrivée à Paris, nous l'a dépeinte telle qu'elle était à cette époque et nous ne croyons pas pouvoir mieux faire que de lui laisser la parole : « Cette princesse étoit fort défigurée par la grandeur de sa maladie et de ses malheurs, et n'avoit plus guère de marques de sa beauté passée. Elle avoit les yeux beaux, le teint admirable et le nez bien fait. Il y avoit dans son visage quelque chose de si agréable qu'elle se faisoit aimer de tout le monde; mais elle étoit maigre et petite; elle avoit même la taille gâtée, et sa bouche, qui naturellement n'étoit pas belle par la maigreur de son visage, étoit devenue grande. J'ai un de ses portraits, qui étoient faits du temps de sa beauté, qui montroient qu'elle avoit été fort aimable; et, comme sa beauté n'avoit duré que l'espace d'un matin et l'avoit quittée avant son midi, elle avoit accoutumé de maintenir que les femmes ne peuvent plus être belles passé vingt-deux ans [1]. Pour achever de la représenter telle que je l'ai vue, il faut avouer qu'elle avoit infi-

[1] Peu lui importait d'ailleurs cette déchéance de sa beauté, puisque le roi lui écrivait, en 1645 : « Combien ma femme m'est plus chère que ne l'étoit ma fiancée !... et encore : « Comme je t'aime plus que toute autre chose en ce monde et que mon contentement est inséparable du tien, toutes mes actions ne doivent-elles pas tendre à te servir et à te plaire?... Crois-moi, ma bien-aimée, ta tendresse est aussi nécessaire pour réconforter mon cœur que ton secours pour aider mes affaires. »

niment de l'esprit, de cet esprit brillant qui plaît aux spectateurs. Elle étoit agréable dans la société, honnête, douce et facile, vivant, avec ceux qui avoient l'honneur de l'approcher, sans nulle façon. Son tempérament étoit tourné du côté de la gaieté, et, parmi les larmes, s'il arrivoit de dire quelque chose de plaisant, elle les arrêtoit en quelque façon, pour divertir la compagnie. La douleur quasi continuelle, qui lui donnoit alors beaucoup de sérieux et de mépris pour la vie, la rendoit, à mon gré, plus solide, plus sérieuse et plus estimable qu'elle ne l'auroit peut-être été, si elle avoit toujours eu du bonheur. Elle étoit naturellement libérale, et ceux qui l'avoient vue dans la prospérité nous assuroient qu'elle auroit épuisé des trésors à faire du bien à ceux qu'elle aimoit. Son favori [1], qui, selon le dire du pu-

[1] Lord Jermyn. Il nous faut insister ici contre les calomnies que la malveillance a laissé planer, assez vaguement du reste, sur la mémoire d'Henriette-Marie, au sujet de ses rapports avec ce personnage. On est allé jusqu'à prétendre qu'il devint son époux, après la mort de Charles Ier, en faisant de ce mariage le couronnement d'un amour déjà ancien. Horace Walpole, que nous connaissons pour une mauvaise langue, a prétendu qu'un soir, avant son départ d'Angleterre, la reine avait été presque surprise par son mari, seule avec lord Jermyn, et qu'un des gentilshommes de la chambre, qui éclairait le roi, s'était laissé tomber avec la lumière tout exprès, pour laisser à Jermyn le temps de s'éloigner. La vie entière de la reine, son dévouement et son affection pour son époux, sa piété même, protestent victorieusement contre une pareille accusation et ses lettres lui donnent un démenti formel. Jermyn, que le roi avait placé près d'elle, aussitôt après le renvoi de la maison française, était par excellence l'homme de confiance de Charles; et lorsqu'il accompagna Henriette en France, il fut le correspondant du roi le plus assidu et le seul *absolument* confidentiel. La reine n'avait-elle pas l'âme trop haute et trop loyale pour se prêter à une intrigue que le malheur aurait rendue encore plus odieuse? Quant à son prétendu mariage, il n'en existe de trace que dans l'imagination de ses ennemis. On voit du reste que Mme de Motteville ne fait pas la moindre allusion à tous ces bruits, pas plus que Mlle de

blic, avoit quelque part aux malheurs d'Angleterre, étoit assez honnête homme et d'un esprit doux, mais qui parut fort borné et plus propre aux petites choses qu'aux grandes. Il avoit pour elle cette fidélité qu'ont d'ordinaire tous les ministres; il vouloit avoir de l'argent, préférablement à tout le monde, pour subvenir à sa dépense qui, en tout temps, étoit grande. Cette princesse avoit sans doute trop de confiance en lui, mais il est vrai qu'il ne la gouvernoit pas absolument : elle avoit souvent une volonté contraire à la sienne, qu'elle défendoit en maîtresse absolue, ce qu'elle faisoit avec sensibilité à l'égard de tous; car, de son naturel, elle étoit un peu dépitée et elle avoit de la vivacité. Elle soutenoit ses sentiments avec de fortes raisons, mais elles étoient accompagnées d'une bonté, d'une raillerie qui pouvoient plaire et corriger tout ensemble les marques de hauteur et de courage qu'elle a données dans les actions principales de sa vie. Elle manquoit des belles et grandes connoissances qu'on peut acquérir par la lecture; ses malheurs avoient réparé ce défaut, et de fâcheuses expériences lui avoient donné de la capacité. Nous la verrons en France perdre cette couronne chancelante qu'elle portoit encore; perdre le roi, son mari, d'une mort effroyable, et souffrir constamment toutes les adversités qu'il a plu à Dieu de lui envoyer. »

Henriette arriva donc en grande pompe au Louvre,

Montpensier, à qui son peu de sympathie pour la reine permettait les appréciations les moins bienveillantes.

où la reine-mère et le duc d'Orléans la conduisirent par la main dans les appartements royaux, que la cour n'occupait point, pendant la minorité de Louis XIV, et Anne d'Autriche, en la quittant, l'embrassa avec effusion. On lui donna, de plus, pour résidence d'été, le vieux château de Saint-Germain, et elle s'y rendit, trois ou quatre jours après avoir pris possession de ses appartements du Louvre. Nous avons vu que, dès son arrivée en France, la reine régente avait assigné à la malheureuse exilée une pension assez considérable, pour qu'elle pût soutenir un état de maison digne de sa naissance; mais nous savons aussi quelles privations elle s'imposait pour pouvoir faire passer à son mari des secours pécuniaires. C'était en effet l'argent qui, plus que jamais, faisait défaut à Charles Ier; son armée n'était pas payée, et il se trouvait ainsi hors d'état de poursuivre ses succès dans l'ouest de l'Angleterre. Pour lui créer de nouvelles ressources, Henriette eut la pensée de marier son fils aîné avec la sœur du jeune prince d'Orange, à la condition expresse que la dot de la princesse serait payée immédiatement : elle en fit part à son mari et cette négociation fut suivie à la Haye par le docteur Goffe, l'un de ses fidèles [1].

Pendant ce temps-là, d'après le conseil du cardinal Mazarin, Henriette travaillait à détacher du service de l'Espagne le duc Charles de Lorraine, pour le faire passer à celui du roi d'Angleterre; la

[1] L'affaire n'eut pas de suites.

France, qui trouvait son avantage dans cette combinaison, devait se charger de fournir l'argent nécessaire, tout en se montrant peu disposée à soutenir directement la cause de Charles par un envoi de troupes françaises. D'un autre côté, la reine avait affaire aux catholiques irlandais, représentés à Paris par le comte d'Antrim et le colonel Fitz-Gérald, pour obtenir d'eux des secours en hommes, en armes et en vaisseaux[1]. Elle correspondait aussi fréquemment avec le roi et avec ses principaux adhérents; mais elle était souvent obligée d'employer la main de Jermyn, ses forces ne pouvant suffire à ce travail incessant. Rien d'affectueux comme ces lettres, ni qui peigne mieux le dévouement et l'oubli absolu de soi-même : on sent que l'exilée n'a plus d'autre patrie que sa famille d'Angleterre, et qu'elle ne vit plus que sur l'espoir ardemment caressé d'un prompt retour. Son cœur est toujours plein de ses fidèles et loyaux partisans : « Surtout, écrit-elle à Charles, gardez-vous d'abandonner ceux qui vous ont bien servi : les évêques et les pauvres catholiques. » On voit que, dans sa reconnaissance, Henriette-Marie enveloppe aussi bien les protestants que ses coreligionnaires : le malheur l'avait amenée à une tolérance que son zèle des premières années n'avait pas connue. On raconte qu'à Saint-Germain, elle avait essuyé d'assez vifs reproches de son confesseur, pour avoir permis à ses serviteurs anglais

[1] Mrs Everett Green, *Letters of Henrietta-Maria*.

d'assister au prêche, et qu'il lui avait même manifesté la crainte de la voir devenir hérétique. La reine se contenta de lui répondre qu'elle restait toujours ferme dans sa religion, mais qu'en Angleterre on l'avait laissée libre de la professer, et qu'en France elle était résolue à permettre aux amis de son époux et aux siens de prier Dieu à leur guise [1].

Le Louvre et Saint-Germain devinrent bientôt les lieux de rendez-vous des émigrés royalistes et des serviteurs de Charles Ier forcés de fuir les rigueurs du Parlement. Entre ces bannis, se faisaient remarquer plusieurs des illustrations littéraires de l'époque en Angleterre, tels que Cowley, Denham et Waller. La reine accueillit, avec cette grâce qui lui était propre, ceux qui avaient chanté sa gloire dans des jours meilleurs, et à qui il ne restait plus pour asile que la terre étrangère. Là ne se bornait pas son intérêt pour ses amis; dès que lui arriva la nouvelle de la funeste bataille de Marston Moor, où l'orgueilleuse témérité du prince Rupert causa la perte de l'armée, jusque-là victorieuse, du marquis de Newcastle [2], elle s'empressa d'écrire à ce dernier une lettre affectueuse, pour le consoler dans son découragement et ses dégoûts. Aussi, lorsque, traqué partout en Angleterre comme un criminel, il eut reconnu que son rôle actif était terminé sans ressources, vint-il en France se mettre aux ordres de la reine, et s'y dévouer à son service.

[1] *News papers diarist.*
[2] Perrinchief.

Tandis qu'Henriette travaillait de tout son pouvoir à vaincre l'indifférence du cardinal de Mazarin pour les intérêts de son époux, l'état des affaires de ce prince était bien loin de s'améliorer. Charles avait réuni à Oxford une sorte de Parlement composé des membres restés fidèles des deux Chambres et qui siégeait dans la même enceinte : c'était un foyer de divisions et d'intrigues, fomentées en grande partie par les Communes de Londres, et le roi n'y trouvait qu'entraves et embarras pour tous ses desseins. Les pairs catholiques surtout, les plus nombreux et les plus actifs dans cette assemblée en miniature, avaient le don de créer à Charles des difficultés toujours croissantes. Comme des négociations étaient toujours pendantes entre lui et le *long* Parlement, le roi accusait ces lords de s'agiter sans cesse, pour rendre infructueuse toute tentative de conciliation ; mais, dans tout cela, qui était vraiment de bonne foi? Personne, selon nous. Il s'agissait, pour les deux partis, de gagner du temps, et les Têtes-rondes, par ces intrigues prolongées, comptaient bien jeter le désarroi dans le camp royaliste. Quoi qu'il en soit, Charles, qui ne désespérait pas encore de sa politique, cherchait à se délivrer des plus remuants parmi ces brouillons, et, pour cela, il les expédiait sous main en France où ils n'avaient plus le pouvoir de le gêner. « Wilmot, écrivait le roi à Henriette, en mars 1645, est déjà à Paris; Percy[1] est en route pour s'y rendre,

[1] Lord Percy méritait certainement la mauvaise opinion que le roi avait conçue de lui, car il avait servi d'espion près de la reine à sa sœur, la com-

et Sussex se prépare à aller le rejoindre dans quelques jours ; je sais que tu te soucies peu du petit dérangement que je puis te causer, quand il s'agit de me délivrer de plus graves inconvénients. Je dois pourtant te dire que, si je ne connaissais la fermeté inébranlable de ton amour pour moi, j'aurais des raisons d'appréhender que leur retraite près de toi ne dénotât de leur part un besoin de changer de place, plutôt que la fin de leurs machinations scélérates. En tout cas, je ne saurais nier que ma confiance en toi ne soit pour beaucoup, dans l'autorisation de départ que je leur ai donnée[1]. »

Pendant tous ces tâtonnements, une véritable révolution s'opérait dans la direction des affaires, du côté du Parlement. Cromwell, sortant brusquement de la pénombre, après la victoire de Marston Moor, et dominant de toute la hauteur de son génie les premiers chefs déjà discrédités de la rébellion, substituait le pouvoir de l'armée à celui des Chambres, et, en dépit des efforts de tant d'ambitions déçues, se rendait le maître absolu de la situation. Les *Indépendants* militaires, parti d'abord numériquement très-faible, mais dont il se fit un instrument formidable, virent bientôt, grâce à lui, leur ascendant grandir tous les jours, et ils se montrè-

tesse de Carlisle. Quant aux deux autres, peut-être avaient-ils seulement subi sa mauvaise influence : car Wilmot, qui avait donné l'exemple d'une vie plus que dissolue, suivi plus tard par son héritier, le fameux comte de Rochester, resta, après la mort de Charles Ier, fidèle à son fils et l'aida de tout son pouvoir à remonter sur le trône.

[1] [illegible]

rent plus audacieux et moins scrupuleux encore que leurs devanciers. Ils ne reconnaissaient ni symboles ni discipline ecclésiastique : Dieu leur parlait, disaient-ils, et tout leur venait par l'inspiration d'en haut ; obéissant à une sorte de démence mystique, ils se servaient dans leur langage d'une phraséologie bizarre et prétentieuse, empruntée à l'Ancien Testament, et à peu près inintelligible pour les profanes, qui n'étaient pas initiés. Au-dessous d'eux, par suite de cette hiérarchie propre aux révolutions, étaient les *Niveleurs*, qui, ainsi que leur nom l'indique, voulaient la destruction de tout ce qui existait et l'égalité absolue ; mais Cromwell les combattait avec acharnement, et ses soldats, qui avaient adopté l'uniforme rouge et se faisaient appeler les *côtes de fer*, les traquaient à l'égal des royalistes. Décidés à ne transiger jamais avec leurs ennemis, quels qu'ils fussent, les Indépendants considéraient comme tels aussi bien les presbytériens que les anglicans et les catholiques : pour eux, ces trois cultes ne représentaient que trois formes différentes de la tyrannie religieuse, contre laquelle les *Saints*, nom qu'ils se donnaient eux-mêmes, devaient lutter sans trêve ni merci [1].

Fort de l'appui de ces sectaires, Cromwell chassa du Parlement tous les membres qui refusaient de le suivre, et bientôt le sang coula sur l'échafaud : lord Maguire, accusé de complicité dans l'insurrection

[1] Miss Strickland.

d'Irlande, les deux Hotham, père et fils, qui, après le retour de la reine en Angleterre, avaient voulu lui livrer la place de Hull, sir Alexander Carew, pour une tentative à peu près semblable, enfin l'archevêque Laud, qui languissait depuis quatre ans dans la Tour de Londres, furent livrés au bourreau[1].

La liturgie anglicane fut abolie et un joug de fer pesa sur les libertés civiles et religieuses; comme toujours, la révolution était passée des mains des modérés dans celles des fanatiques. Cromwell nomma général en chef sir Thomas Fairfax[2], soldat intrépide, mais esprit borné, dont il se fit le lieutenant-général : sa politique voulait que les rôles fussent ainsi momentanément intervertis. La guerre fut menée alors avec une énergie et un acharnement qu'elle n'avait pas connus jusqu'à ce jour, et, le 29 juin 1645, Cromwell gagnait sur le roi Charles en personne la bataille sanglante de Naseby, l'échec le plus grave qu'eût encore subi la cause royale. Le roi eut à peine le temps de s'arracher des mains de ses ennemis, maîtres du champ de bataille, en leur laissant ses bagages, son artillerie et jusqu'à sa cassette particulière, qui contenait une partie de sa correspondance secrète avec la reine. Ces lettres furent aussitôt imprimées et livrées au public, à la honte éternelle de ceux qui avaient juré la perte du trône et de la famille royale[3].

[1] Guizot, *Histoire de la Révolution d'Angleterre*, t. II, p. 87.
[2] C'était le fils de lord Farfaix, premier général des troupes parlementaires.
[3] Perrinchief.

A partir de ce moment, l'existence de Charles devint celle d'un fugitif traqué par une meute sans pitié : ce furent des marches sans fin, en compagnie de quelques serviteurs dévoués, des nuits passées sous un arbre, un morceau de pain noir dévoré furtivement dans quelque misérable chaumière, seul refuge où le roi d'Angleterre pût trouver encore quelques instants de repos. La fatigue et la misère personnelles, doublées par la vue de celles de ses compagnons, la honte de l'aumône reçue, l'isolement loin des siens, l'appréhension continuelle de tomber vivant aux mains des vainqueurs, qui se feraient un trophée de leur victime, tout ce fardeau d'infortunes pesait sur Charles jusqu'à l'écraser : « J'étais chassé, dit-il dans le récit de ses souffrances, comme la perdrix sur la montagne... il me faut un cœur propre à beaucoup souffrir[1]. » Un soir enfin, profondément désolé, il se sépara de ses amis : « Messieurs, leur dit-il, retirez-vous et allez prendre du repos ; vous avez des maisons et des lits pour vous recevoir, des familles pour vous aimer, et un intérieur pour y vivre tranquilles ; moi, je n'ai plus rien de tout cela ! Mon cheval m'attend pour voyager toute la nuit. Mais Dieu, en me donnant l'affliction pour exercer ma patience, m'a donné cette patience pour supporter l'affliction[2]. » Il se décida, peu après, à se remettre aux mains de l'armée presbytérienne d'Écosse, qui n'hésita pas à le vendre au Parlement

[1] *Eikon Basilikè.*
[2] D'Israëli, *Commentaries of Charles I*, t. IV.

d'Angleterre, pour la somme de 400,000 livres sterling[1].

Dès qu'il s'était vu prisonnier des Écossais, le roi avait envoyé à la reine un grand nombre de blanc-seings avec son cachet, pour qu'elle en fît tout ce qu'elle jugerait à propos; on peut s'imaginer avec quelle émotion elle reçut ces marques de l'estime et de la confiance de ce prince[2]. Mais la nouvelle de ces désastres et les inquiétudes qu'elle éprouva pour la sûreté du roi avaient profondément ébranlé l'âme et la santé d'Henriette. Ses souffrances, un moment suspendues, reprirent toute leur intensité qu'aucun soin ne parvenait à combattre efficacement. Elle dépêcha en Angleterre un de ses plus intelligents officiers, sir John Denham, avec la mission expresse de voir le roi: il devait recueillir de sa bouche les informations les plus précises, lui parler de l'état de la reine dans son pays natal, et exprimer sa crainte de ne pouvoir obtenir des secours de la France. Disons-le, cette crainte n'était que trop fondée, Mazarin ayant résolu de se renfermer dans une cauteleuse neutralité. Denham s'acquitta de sa mission avec autant de courage que d'habileté; il trouva le roi à Caversham, plus triste encore d'être séparé de tout ce qu'il aimait que découragé par ses revers.

[1] *Précis historique sur Cromwell*, p. 71, « J'aime encore mieux, disait l'infortuné monarque, être avec ceux qui m'ont si chèrement acheté, qu'avec les perfides qui m'ont si lâchement vendu! »

[2] C. Cotolendi, p. 122.

Mieux que tous les soins de la médecine, un événement heureux vint soulager les douleurs d'Henriette : ce fut l'arrivée en France de son fils aîné. Ce jeune prince et son frère, le duc d'York, avaient vu de bonne heure la mort de près, tantôt exposés au feu de l'ennemi, ou à peine abrités par une haie, tantôt luttant contre la faim et le froid, tandis que leur père débattait sur le champ de bataille la fortune de l'Angleterre; puis, une fois le péril écarté, ils s'élançaient dans ses bras pour le couvrir de caresses. A la bataille d'Edge-hill, entre autres, les deux jeunes princes avaient été laissés sous la surveillance de leur précepteur, le savant Harvey, au moment où le roi engageait le combat. Ils se tinrent tous les trois à l'abri d'un épaulement en terre, et bientôt le précepteur, tirant un livre de sa poche, se plongea dans une lecture, qui l'isolait complétement de toutes les choses de ce monde. Au bout de quelque temps, les boulets commencèrent à siffler autour d'eux, et l'un de ces projectiles vint tomber assez près pour les couvrir de terre; cet incident dérangea l'imprudent philosophe et le contraignit, ainsi que ses jeunes élèves, à gagner un asile moins précaire. Plus tard, le duc d'York se plaisait à raconter cette aventure et d'autres du même genre, qui lui étaient survenues lorsqu'il avait à peine neuf ans [1].

Ce jeune prince se trouvait encore dans la ville

[1] Miss Strickland.

d'Oxford, lorsqu'elle fut forcée de se rendre aux troupes parlementaires, et les vainqueurs le confinèrent étroitement à Londres, dans le palais de Saint-James, sous la garde du comte de Northumberland. Pendant ce temps-là, le prince de Galles trouvait un refuge dans les provinces de l'ouest, toujours dévouées à la cause du roi; mais la situation devenant de plus en plus critique, et Charles ayant pris le parti de se retirer en Écosse, dernière étape où la trahison l'attendait, des serviteurs fidèles emmenèrent son jeune héritier d'abord aux îles Sorlingues, puis à Jersey; enfin, le 18 septembre 1646, il prit le parti de gagner les côtes de France, pour se réunir à sa mère. Ce fut une heureuse diversion pour ce cœur déchiré; et, comme un bonheur n'est complet que quand il est partagé par ceux qu'on aime, Henriette s'empressa d'aller voir Anne d'Autriche à Fontainebleau et de lui conduire son fils. Le roi et la reine mère vinrent au-devant d'Henriette et du prince, et leur rendirent d'autant plus d'honneurs qu'ils étaient plus malheureux.

Le prince de Galles, qui avait alors de seize à dix-sept ans, était bien fait; son teint brun s'accommodait avec ses beaux yeux noirs; sa bouche paraissait grande et laide, mais il était de belle taille [1]. Henriette-Marie forma d'abord le projet de lui faire épouser Mademoiselle de Montpensier, qui, par son

[1] Mme de Motteville.

rang, sa beauté et sa fortune, était pour le prince un parti extrêmement avantageux : c'est la *Grande Mademoiselle* elle-même qui nous en fait le récit. Sa royale tante mit donc tout en œuvre pour gagner, en faveur de son fils, le cœur plus ambitieux que sentimental de la fille du duc d'Orléans. Cette princesse nous raconte avec complaisance les attentions dont elle était l'objet de la part de la mère et du fils. A l'une des fêtes du Palais-Royal, où l'on jouait une comédie italienne avec des machines, Mademoiselle s'était parée des pierreries de la couronne d'Angleterre, dont Henriette allait bientôt se séparer, pour en envoyer le prix à son époux; elle profite de cette occasion pour nous peindre dans ses mémoires la richesse de son habit, sa bonne mine, la beauté de sa taille et l'éclat de ses cheveux blonds. Le prince de Galles, qui portait une garniture de rubans à ses couleurs, incarnat, blanc et noir, était assis à ses pieds, « et, nous dit-elle, mon cœur le regardoit du haut en bas, aussi bien que mes yeux [1]. » Le prince étranger, qui avait toutes les peines du monde à s'exprimer en français, témoignait par son attitude et ses regards l'amour le plus tendre et le plus ardent. « Sa galanterie fut poussée si loin qu'elle fit grand bruit dans le monde; mais, insiste froidement la princesse, ce qui en étoit le plus incommode, c'est qu'il ne parloit ni n'entendoit de façon du monde le françois. » Le prince Rupert, qui

[1] Mlle de Montpensier, *Mémoires*, p. 158 et suivantes.

séjournait alors à Paris, était obligé de lui servir de truchement.

Henriette-Marie dut se charger de faire, au nom de son jeune fils, une déclaration en règle à la dédaigneuse princesse; mais celle-ci ne s'en préoccupa guère : « Je ne sais pas, nous dit-elle, s'il l'eût faite lui-même, quel en eût été le succès : je sais bien que je ne ferois pas grand compte de ce que l'on me diroit de la part d'un homme, qui ne pourroit rien dire lui-même. » Aussi, en dépit des instances de la reine, « qui désiroit passionnément cette affaire, » la vaniteuse et fantasque Mademoiselle, qui ne se souciait guère d'épouser le fils d'un roi presque détrôné, ne regarda-t-elle bientôt le prince de Galles que comme un objet de commisération. Le train de la maison de sa mère allait d'ailleurs en s'amoindrissant chaque jour, à cause de l'argent qu'elle épargnait pour l'envoyer en Angleterre : c'était presque la misère, et la fille du duc d'Orléans avait alors des visées bien autrement ambitieuses. Il s'agissait pour elle à cette époque d'épouser l'empereur d'Allemagne [1], récemment veuf : brillant mirage qui devait la conduire à une déception cruelle, suivie plus tard de bien d'autres, lorsqu'à bout d'intrigues et d'illusions, après avoir couru tant de fois après l'ombre, son orgueil fit naufrage contre la plus fâcheuse des réalités [2].

Le dédain affecté par Mlle de Montpensier pour

[1] Ferdinand III, né en 1608, mort en 1657.

[2] Son mariage avec le duc de Lauzun.

les prétentions du prince de Galles, dont elle n'avait pas été fâchée de faire son *galant*, en grande coquette qu'elle était, blessa vivement la reine exilée et les rapports entre ces deux princesses se refroidirent d'une manière sensible. L'héroïne de la Fronde le constate elle-même, non sans une teinte d'aigreur : « Lorsque la reine d'Angleterre sut que j'étois entrée à Orléans, elle dit qu'elle ne s'étonnoit pas que j'eusse sauvé Orléans des mains de mes ennemis, comme avoit autrefois fait la pucelle d'Orléans, et que j'avois commencé comme elle à chasser les Anglois, en voulant dire que j'avois chassé son fils de chez moi..... Je lui rendis mes devoirs et la trouvai fort attachée aux intérêts de la cour, ce qui m'obligea à ne pas lui rendre des visites si fréquentes, n'ayant pas de plaisir à disputer avec des personnes à qui on doit respect[1]. »

De plus en plus inquiète de la situation de son époux, qu'elle savait entre les mains des Covenantaires d'Écosse et menacé dans sa sûreté personnelle, la reine, qui jusque-là avait repoussé toute concession, conseilla à Charles de renoncer à défendre la liturgie épiscopale. Peut-être, à ses yeux de fervente catholique, anglicans et presbytériens avaient-ils la même valeur ou plutôt n'en avaient-ils aucune. Elle écrivit donc au roi dans ce sens, en faisant passer ses lettres par M. de Montreuil, ambassadeur de France ; elle envoya de plus à Charles

[1] Mlle de Montpensier, *Mémoires*, t. III, p. 51.

le poëte sir William Davenant, pour le déterminer à s'entendre avec les presbytériens, quelles que fussent leurs exigences. Davenant trouva le roi à Newcastle et lui transmit les instructions qu'il avait reçues de la reine, en ajoutant que telle était aussi l'opinion de tous ses amis. « Et de quels amis ? lui demanda Charles avec humeur. » « De lord Jermyn, sire. » « Jermyn n'entend rien aux choses de l'église. » « Lord Colepepper pense de même. » « Colepepper n'a point de religion. Qu'en pense Hyde ? » « Nous l'ignorons, sire; le chancelier de l'Échiquier n'est point à Paris : il a quitté le prince de Galles et il est resté à Jersey, au lieu de le suivre auprès de la reine, qui en est fort offensée. » « Ma femme a tort; le chancelier est un honnête homme, qui n'abandonnera jamais ni moi, ni le prince, ni l'église; je suis très-fâché qu'il ne soit pas auprès de mon fils. » Davenant lui ayant déclaré alors que la reine, s'il ne voulait pas se conformer à ses avis, était résolue à se retirer dans un couvent, et à ne le revoir jamais, le roi s'emporta et le chassa rudement de sa présence. Les instances des Écossais ne furent pas moins pressantes, mais toutes les tentatives vinrent échouer contre la fierté et les scrupules religieux du roi[1]. Il écrivit à Henriette pour se plaindre de son intention de l'abandonner, mais elle la nia de la manière la plus formelle et on présuma que, dans cette circonstance, Davenant

[1] Clarendon's, *History of the rebellion*, cité par Guizot, t. II, p. 176.

s'était fait l'écho de quelques commérages répandus dans la maison de la reine à Paris[1].

Au travers de ses adversités, Charles avait su conserver cette dignité personnelle et vraiment royale, dont il avait le don et qui frappait d'un respect ému le peuple et même ses ennemis les plus violents. Un jour, à Newcastle, un ministre écossais, qui officiait devant lui, avait désigné à l'assemblée le psaume 51, qui commence par ces mots : « Tyran, pourquoi te glorifies-tu dans ta malice et te vantes-tu de tes iniquités ? » Le roi se leva aussitôt et, au lieu de ce verset, il entonna le psaume 56 : « Aie pitié de moi, mon Dieu, car mes ennemis m'ont foulé aux pieds tout le jour et il y en a beaucoup qui me font la guerre ! » L'assemblée, tout d'une voix, se joignit à lui pour chanter ce cantique, si bien approprié à la position du malheureux monarque[2].

Dans le courant de l'année 1646, un rayon de joie vint tout à coup illuminer l'atmosphère si sombre, qui enveloppait la reine exilée : elle reçut dans ses bras, des mains de la comtesse de Morton, la princesse Henriette-Anne, qu'au moment de son départ d'Exeter, elle lui avait confiée à peine âgée de quelques jours. Les détails de l'évasion de la jeune princesse hors des mains de ses geôliers tiennent du roman, et font le plus grand honneur au courage, à l'adresse et au dévouement de lady Morton. Lors-

[1] Miss Strickland.
[2] Whitelocke, *Parliamentary memoirs*.

que sir John Berkeley, le vaillant défenseur d'Exeter, s'était vu contraint de rendre cette ville à Fairfax, il avait stipulé expressément dans les articles de la capitulation, qu'Henriette-Anne pourrait se retirer dans n'importe quelle place d'Angleterre ou du pays de Galles qu'on choisirait, jusqu'à ce que le roi donnât des ordres pour disposer d'elle. Malgré cette convention, le Parlement confina à Oatlands lady Morton et son élève. L'année suivante, les Communes formèrent le projet de réunir la jeune princesse avec ses frères et sœurs, sous la garde exclusive du comte et de la comtesse de Northumberland. Lady Morton résolut alors de l'arracher à ses ennemis et de rendre à la reine sa mère le précieux dépôt qu'elle lui avait confié. Dissimulant l'élégance de sa taille sous des lambeaux de toile grossière, et après avoir affublé l'enfant royale d'un déguisement aussi misérable, elle se fit passer pour la femme d'un pauvre serviteur français ; Henriette-Anne devint un petit garçon qu'elle appela Pierre, et, la portant sur son dos, cette vaillante femme prit à pied le chemin de Douvres. Elle racontait plus tard combien l'amusait et l'effrayait à la fois l'indignation de sa pupille à la vue des haillons qui la couvraient, et la rage avec laquelle elle criait à tout venant qu'elle n'était pas Pierre, un fils de mendiante, mais bien la petite princesse. Heureusement personne ne comprenait son bavardage enfantin, et lady Morton prit si bien ses mesures qu'elle put faire la traversée de Douvres

à Calais par le bateau ordinaire, sans éveiller le moindre soupçon. Une fois sur la terre de France, Pierre disparut pour faire place à la princesse d'Angleterre, et son intrépide gouvernante, continuant sa route vers Paris, put enfin remettre à la reine sa royale élève. Le père Cyprien de Gamaches, qui nous raconte ces faits, tout en rendant la justice la plus complète à l'intelligence et au dévouement de lady Morton, attribue l'heureux résultat de son entreprise aux prières incessantes de la reine, qui s'était engagée vis-à-vis de Dieu à faire une catholique de cette princesse, qu'elle appelait son enfant de bénédiction[1]. L'aventureuse expédition de lady Morton, qui devint pendant quelque temps le sujet de toutes les conversations à Paris, fut célébrée en vers par les poëtes de l'entourage d'Henriette, et cette princesse témoigna la plus vive reconnaissance à celle qui avait si courageusement rempli sa mission au péril de sa vie. La reine ne devait plus se séparer de sa fille bien-aimée, qui fut plus tard le charme et l'ornement de la cour de France et dont la fin prématurée sut inspirer à Bossuet ces touchantes paroles, qui émeuvent encore la postérité.

Au commencement de l'année 1648, le roi Charles, devenu la proie de Cromwell et de son armée, et retenu prisonnier à Hampton-court, sous prétexte de négociations plus ou moins sincères[2], parvint à s'é-

[1] Ms. du P. Cyprien de Gamaches.

[2] Cromwell semble avoir eu à cette époque la pensée de jouer le rôle qui fut plus tard celui de Monk, en replaçant Charles Ier sur son trône ;

vader et se retira au château de Carisbrooke, dans l'île de Wight. Dès que la reine en eut connaissance, elle fit demander aux Communes l'autorisation d'aller l'y retrouver; on lui répondit par un refus péremptoire. Elle écrivit alors directement à Charles, mais ses émissaires furent saisis et ses lettres interceptées ; il lui fallut donc se soumettre aux événements et attendre !

XI.

LA MORT DE CHARLES I[er].

1648-1655.

De nouveaux soucis vinrent s'ajouter à ceux qui obsédaient déjà Henriette-Marie. « L'étoile étoit alors terrible contre les rois [1]. » En effet, la France vivait glorieuse et florissante; les victoires du prince de Condé et l'habile politique de deux grands minis-

tel aurait été le sujet de ces négociations. Elles furent du reste violemment rompues, avant la fuite du roi, et on prétend qu'Henriette-Marie en fut la cause. Cromwell aurait découvert, cachée dans le quartier d'une selle, une lettre adressée par elle à son époux, où, faisant allusion au traité pendant avec les chefs de l'armée rebelle, elle disait qu'elle espérait bien que ce serait avec une bonne corde de chanvre qu'il récompenserait ces misérables, plutôt qu'avec la *jarretière* et des comtés, comme elle l'avait ouï dire. Ces paroles avaient-elles été réellement écrites par la reine à son époux? Les avait-elle prononcées avec sa légèreté habituelle, devant des confidents apostés par ses ennemis? La lettre avait-elle été fabriquée de tous points par Cromwell? C'est ce qu'il ne nous est pas permis de connaitre au juste. Ce qui est certain, c'est que la lettre en question ne put jamais être retrouvée, et que l'histoire en est réduite aux hypothèses. Miss Strickland, t. IV, p. 262.

[1] M[me] de Motteville.

tres l'avaient rendue redoutable au dehors et heureuse à l'intérieur : il fallait donc que les petites ambitions de cour, la jalousie et les cabales du Parlement vinssent briser ce faisceau de prospérités. Nous le savons par de nombreuses expériences, le bonheur prolongé est une charge trop lourde, pour que la France se sente capable de la supporter. Une régence féminine était d'ailleurs une occasion tentante, pour ceux qui voulaient à toute force leur place au soleil de la faveur, et les princes du sang se montraient les premiers à l'assaut, entraînant derrière eux le peuple, dupe éternelle des flatteries intéressées. Les mécontents se recrutaient surtout parmi ces hommes à courte vue, qui sont toujours prêts à sacrifier leurs véritables intérêts au besoin instinctif de notre nation : la lutte contre le gouvernement. Dès le mois de juillet 1648, on sentait dans l'air ces frémissements électriques, précurseurs des tempêtes et des guerres civiles.

Tandis que les rapports, entre la cour d'un côté et le Parlement appuyé par le peuple de Paris de l'autre, s'aigrissaient chaque jour davantage, la reine Henriette apprit l'arrivée sur le continent de son second fils le duc d'York. Échappé, non sans peine, des mains de son gardien, le comte de Northumberland, il s'était embarqué pour la Hollande, déguisé en femme; mais, reconnu et poursuivi chaudement par un vaisseau parlementaire, il avait failli être capturé en vue du port de Flessingue. La mer était tellement furieuse, que le capitaine de son

navire, pris entre deux dangers, avait refusé de gagner la terre, et le jeune prince s'était vu obligé de mettre l'épée à la main, pour le contraindre à cette manœuvre aventureuse. Sauvé enfin comme par miracle, il s'arrêta quelques jours chez sa sœur la princesse d'Orange, où il trouva l'accueil le plus affectueux, et de là il se rendit à Paris près de sa mère, qui le reçut avec des larmes de joie. Mais ce moment de bonheur fut bientôt assombri par le départ du prince de Galles, qui, las de son inaction dans un pareil moment, s'était décidé à partir pour Calais, afin de passer en Écosse; il espérait par sa présence ranimer le courage de ses partisans et tenter un suprême effort en faveur de son père. L'entreprise était hérissée de difficultés et de périls de tout genre, et ce ne fut pas sans une profonde douleur que la reine, sur les instances de son fils, consentit à subir cette séparation : c'était un nouvel enjeu d'une valeur inestimable, qu'elle jetait aux hasards de la partie, déjà si terrible, que la royauté soutenait avec tant de désavantage en Angleterre. Plus Henriette-Marie se sentait cruellement frappée dans ses affections, plus sa piété s'adressait ardemment au ciel, pour obtenir la résignation qui lui était à la fois si pénible et si nécessaire; après ses derniers embrassements avec son fils aîné, elle se retira pour quelques jours aux Carmélites de la rue Saint-Jacques. « Nous l'y trouvâmes seule dans une petite chambre, » raconte Mme de Motteville, qui était allée la voir le 14 juillet, avec Mlle de Beau-

mont. « Elle écrivoit et faisoit des dépêches, à ce qu'elle nous dit, de grande importance. Comme elle les eut finies, elle nous conta les vives appréhensions qu'elle ressentoit du succès de ce voyage et nous fit part de l'état présent de sa nécessité, qui augmentoit infiniment par celle où étoient le roi et la reine de France. Elle nous montra une petite coupe d'or dans quoi elle buvoit, nous jura qu'elle n'avoit d'or, de quelque manière que ce pût être, que celui-là. Elle nous dit de plus que, quand le prince de Galles étoit parti, tous ses gens lui étoient venus demander de l'argent, et lui avoient dit qu'ils la quitteroient si elle ne leur en bailloit : ce qu'elle n'avoit pu faire et avoit eu ce déplaisir de se voir hors d'état de remédier au besoin de ses officiers, qui l'accabloient de leur misère..... Cette description nous toucha d'une sensible compassion et nous ne pouvions assez admirer cette mauvaise influence qui dominoit sur les têtes couronnées, qui étoient alors les victimes des deux parlements de France et d'Angleterre : le nôtre étant, grâce à Dieu, bien différent en ses intentions, mais pour lors, il incommodoit le roi et les apparences en étoient mauvaises [1]. » Rien n'était plus vrai que cette apprécia-

[1] La pensée de renverser le trône était, en effet, bien loin de l'esprit des Frondeurs, du Parlement et du peuple, dont l'Anglais Evelyn jugeait ainsi les sentiments en 1652 : « Les Français sont la seule nation d'Europe qui idolâtre son souverain ; ils ont, sans grande cérémonie, plus d'accès auprès de lui qu'on ne le voit dans aucune autre cour. Cette affabilité et cette liberté lui gagnent leurs cœurs. C'est habile au prince et une grande vertu chez les sujets. Mais, en revanche, une fois leur colère émue, il se trouve toujours un Ravaillac, ou un autre coupe-gorge, pour accom-

tion de l'auteur des Mémoires. En France l'orage n'était qu'à la surface, tandis que la nation anglaise était remuée jusqu'au fond du sol; tout bouillonnait à la fois : libertés politiques et religieuses, ambitions sociales, vengeances personnelles, qu'exploitait à son profit le génie infatigable d'un homme qui a su tout oser, jusqu'au crime.

Assailli par une série d'infortunes qui en laissaient encore bien d'autres à redouter pour l'avenir, l'esprit de la fille de Henri IV s'y trompa et elle crut voir dans la Fronde le contre-coup sourd et sanglant de la révolution d'Angleterre. Cette princesse ne se rendait pas assez compte du caractère si différent des deux nations ; le jeune Louis XIV, dont la minorité autorisait toutes ces cabales, grandissait dans l'ombre et le temps n'était pas trop éloigné où son entrée au Parlement, un fouet à la main, ferait rentrer sous terre toutes ces velléités d'indépendance. « Ma sœur, disait la reine d'Angleterre à Anne d'Autriche, près de laquelle elle se trouvait à la journée des Barricades, les troubles d'Angleterre dans leur commencement n'ont jamais été aussi grands et aussi sérieux. » Elle s'efforçait alors de modérer les colères de la reine régente, bientôt suivies de concessions qui ne faisaient que raviver la flamme, comme lorsque, sous la pression populaire, elle se décida à remettre en liberté Broussel, Blancmesnil et Charton, qu'elle venait de faire arrêter. Henriette ne lui épar-

plir leur scélératesse : tant il est peu sûr de se fier au peuple ! » *Extraits d'Evelyn*, 1652, publiés par la Société des Bibliophiles, p, 309.

gna pas les conseils et peut-être, s'ils eussent été suivis à temps, de grands malheurs auraient-ils pu être évités [1]. Quand la reine et le cardinal s'en allèrent avec le roi s'établir à Saint-Germain, pour assiéger de là et réduire Paris, Henriette les y accompagna : ce fut pendant son séjour avec eux, le 11 mai 1648, qu'elle tint sur les fonts du baptême le prince Philippe, fils du duc d'Orléans.

Cependant, après un court apaisement, la Fronde s'étant rallumée avec le puissant concours du grand Condé, la reine d'Angleterre regarda comme un devoir d'employer l'influence que lui donnaient le nom de son père et ses propres malheurs, pour calmer les esprits et servir d'intermédiaire entre la cour et les mécontents. Elle retourna donc s'établir au Louvre, et bientôt ce palais devint le refuge de tous ceux que la rage populaire menaçait le plus particulièrement. Henriette sauva ainsi plusieurs gentilshommes du parti de la cour, qui se trouvaient encore dans Paris, et en même temps un certain nombre de Frondeurs, devenus suspects aux chefs ombrageux de la rébellion. Un jour même, ce fut le tour de Mme de Motteville de venir demander à sa royale amie une protection contre les avanies, que lui valait sa qualité de dame du palais d'Anne d'Autriche; la reine la reçut au Louvre avec sa grâce habituelle et l'y installa, ainsi que sa sœur Mlle de Villeneuve, dans deux belles chambres, meublées

[1] Mme de Motteville, t. IV, p. 34.

des meubles de la couronne[1]. Henriette ne se lassait pas non plus, au milieu du bruit des armes et des émeutes si fréquentes dans la ville assiégée, de prêter son appui à ceux qui, comme le président Molé, s'efforçaient de ramener à la raison tant de têtes en délire. La duchesse de Longueville et les princes de la maison de Condé, qui avaient toujours professé pour elle le respect le plus affectueux, étaient surtout l'objet de ses soins, et elle n'épargnait aucune démarche pour amener un rapprochement entre eux et la cour.

Ces préoccupations n'étaient pas les seules qui hantassent la malheureuse reine : sa vie n'était qu'une longue torture morale et matérielle. Mme de Motteville qui, ainsi que nous l'avons dit plus haut, avait alors de fréquentes occasions de la voir, nous fait la peinture la plus lamentable de sa position. Enfermée dans le Louvre, au milieu de Paris bloqué, Henriette souffrait cruellement d'être privée des lettres de son époux; ce silence, qu'elle attribuait uniquement à la difficulté des communications, avait pour cause la nécessité où se trouvait le roi, ramené à Londres en captif, de répondre devant le Parlement aux charges que ses ennemis, déguisés en juges, accumulaient sur sa tête. Que n'aurait-il pas donné dans un pareil moment pour avoir près de lui cette amie si sûre et si fidèle? mais tout adoucissement dans son malheur devait lui être refusé.

[1] Mme de Motteville.

Tout à coup, au commencement de janvier 1649, la nouvelle du procès intenté au roi arrive jusqu'à Henriette. Plus de doute, mais plus d'hésitation pour elle : son inquiétude et son amour triomphent de sa fierté ; elle écrit une lettre suppliante aux présidents des deux Chambres du Parlement, elle leur demande comme une grâce l'autorisation d'aller rejoindre son mari, pour l'aider et le soutenir dans ses misères du moment, car elle ne peut supposer une condamnation. Par l'entremise du comte de Grignan, ambassadeur de France, elle s'adresse aussi au général Fairfax, pour obtenir de lui un sauf-conduit. La lettre aux présidents ne fut même pas ouverte[1], et Fairfax ayant communiqué aux Chambres celle qui lui avait été remise par l'ambassadeur, on la laissa de côté dédaigneusement, avec cette simple remarque que la reine n'avait rien à demander, puisqu'en 1643 elle avait été déclarée coupable de haute trahison[2]. La haine de Cromwell l'emportait ; sa royale victime devait mourir, sans avoir eu la consolation d'embrasser une dernière fois celle qu'elle avait tant aimée.

Cependant Henriette parvenait, à l'aide d'un agent secret nommé Wheler, à faire arriver jusqu'au roi prisonnier une lettre, où elle lui exprimait combien elle souffrait de son affliction, dont elle parta-

[1] Cette lettre resta cachetée parmi les papiers du bureau du Parlement, où on la retrouva seulement, dans cet état, le 20 mars 1682. Elle fut ouverte alors et lue pour la première fois par William Goldsborough, clerc du Parlement.

[2] Clarendon, vol. III, p. 369. — *Memoirs of Henrietta-Maria*, 1671.

geait le poids douloureux; elle ajoutait que son vœu le plus ardent était de mourir pour lui, car la vie ne lui serait pas possible, sans l'espérance de lui être rendue; elle voulait faire tout ce qui serait humainement exécutable pour lui être utile et elle avait la confiance d'y réussir[1].

Il n'y eut là, nous le savons, qu'une déception de plus; Henriette-Marie dut rester confinée dans le palais du Louvre, dévorant ses angoisses et luttant contre toutes les misères, même celles de la vie matérielle. Elle avait vendu jusqu'à ses derniers bijoux pour subvenir aux besoins de son époux : le malheur des temps empêchait que la pension assignée par la reine de France ne lui fût payée, et elle se vit bientôt dans la cruelle nécessité de laisser ses domestiques se disperser dans Paris, pour y chercher leur vie comme ils le pourraient[2]. Réduite personnellement aux plus dures privations, la fierté de cette fille des rois ne pouvant plier jusqu'au point d'implorer un secours du Parlement révolté, Henriette s'était contentée d'écrire secrètement à sa belle-sœur, à Saint-Germain, pour lui faire part de sa détresse. Anne d'Autriche avait dû lui répondre que la même misère régnait dans sa propre maison, que ni le roi ni elle-même ne possédaient un sol et qu'elle ne pouvait trouver à crédit ni un dîner ni une robe[3].

[1] *Life of Henrietta-Maria*, 1671.
[2] Miss Strickland.
[3] *Letters of Viscount Lisle to his father*, 1649. « La magnificence n'étoit pas

Ce fut sur ces entrefaites que le coadjuteur, abbé de Gondy, alors tout-puissant dans Paris, vint rendre visite à la malheureuse reine. « Je la trouvai, nous raconte-t-il, dans sa chambre et mademoiselle sa fille, qui a été depuis madame d'Orléans ; elle me dit d'abord : « Vous voyez, je viens tenir compagnie à Henriette. La pauvre enfant n'a pu se lever aujourd'hui, faute de feu. » Le vrai étoit qu'il y avoit six mois que le cardinal n'avoit fait payer à la reine sa pension ; que les marchands ne vouloient plus rien fournir et qu'il n'y avoit pas un morceau de bois dans la maison [1]..... J'exagérai la honte de cet abandonnement et le Parlement envoya quarante mille livres à la reine d'Angleterre [2]. »

Cependant l'adversité sous toutes ses formes poursuivait en vain Henriette-Marie, son courage ne faiblissait pas : elle savait prendre sur elle et montrer à ses visiteurs un visage sinon gai, au moins ouvert et souriant, mais ses veilles silencieuses de la nuit étaient remplies de lugubres visions et de larmes. « La reine, écrit un journaliste anglais de cette époque, est revenue du couvent des Carmélites, où elle était allée faire ses dévotions pendant quelques jours : elle ne semble pas désespérer des

grande à Saint-Germain, personne n'avoit tout son équipage; ceux qui avoient des lits n'avoient point de tapisseries, et ceux qui avoient des tapisseries n'avoient point d'habits, et l'on y étoit très-pauvrement... Le roi et la reine manquoient de tout. » Mme de Motteville, t. II, p. 12.

[1] « Vous me faites bien la justice, écrivait le cardinal de Retz à Mme de Caumartin, d'être persuadée que Madame d'Angleterre ne demeura pas au lit le lendemain, faute d'un fagot. »

[2] Le cardinal de Retz, *Mémoires*, t. I, p. 296.

affaires de son époux en Angleterre, mais ses dames affirment que ses nuits sont plus désolées que jamais [1]. » Le silence qui se faisait sur le sort du roi Charles Ier oppressait lourdement son cœur. « Elle sentoit venir le malheur qu'elle avoit sujet de redouter et qui enfin lui arriva par l'ordre de Dieu, pour lui faire sentir la différence des plus grands biens et des plus grands maux qui puissent arriver dans la vie. On peut dire d'elle qu'elle a goûté ces deux états dans toute leur étendue [2]. »

A ce même moment en effet s'accomplissait à Whitehall le dénouement du long et terrible drame, dont l'Angleterre était le théâtre : le 9 février 1649 [3], la tête de Charles Ier tombait sous la hache. Calme et digne jusqu'à la fin devant tous les outrages, et se contentant de protester contre le jugement inique d'un tribunal, qui était la violation de toutes les lois du royaume, il avait montré aux yeux du monde, en face de la mort, le courage d'un vrai gentilhomme, avec la patience et la douceur d'un chrétien pénitent [4]. La veille de l'exécution, il avait

[1] *Moderate intelligencer*, cité par sir Henry Ellis, *Historical letters*, 2d series.

[2] Mme de Motteville.

[3] L'année anglaise ne se réglait pas encore d'après le calendrier Grégorien et commençait alors le 24 mars; ainsi la date du 9 février 1649, en France, correspondait à celle du 30 janvier 1648, d'après le calendrier britannique. Cela faisait que, bien qu'il n'y eût en réalité que dix jours d'écart entre les deux calendriers, le chiffre de l'année était différent.

[4] Macaulay. — *History of England*, t. 1, p. 127. « La conscience humaine sera toujours mal à l'aise en face de Charles Ier et de Louis XVI. Selon le droit nouveau des révolutions, ils ont pu être condamnés, comme coupables de lèse-révolution, mais on les avait laissés grandir dans le sen-

béni ses deux enfants demeurés en Angleterre : sa fille Élisabeth, âgée de douze ans, et le jeune duc de Gloucester, qui n'en avait que huit. C'est la jeune princesse elle-même qui nous a rendu compte de cette dernière et pathétique entrevue : « Il me dit qu'il était heureux que nous fussions venus, car, bien que le temps lui manquât pour me parler longuement, il avait à me dire des choses qu'il ne pouvait confier à d'autres, et il craignait qu'on ne poussât la cruauté jusqu'à l'empêcher d'écrire[1]. « Mais, cher cœur, ajouta-t-il, tu oublieras ce que je vais te dire? » Je fondis en larmes en lui jurant que je mettrais par écrit toutes ses paroles : « Je désire, reprit-il, que tu ne te fasses point de chagrin et que tu ne te tourmentes pas à mon sujet, car c'est une mort glorieuse que celle qu'on subit pour les lois et

timent d'un autre droit public, où ils étaient irresponsables et infaillibles. C'est la seule légalité dont ils eussent conscience. En les faisant rentrer sous la coulpe commune, on les frappe d'une loi qui leur est étrangère. Aussi, fussent-ils les plus coupables des hommes, il reste une inquiétude éternelle dans l'âme de la postérité, qui juge en dernier ressort la légitimité de l'échafaud ! » Edgar Quinet, *la Révolution Française*.

[1] Il parait que cette crainte n'était pas fondée, car voici le fragment d'une lettre de Charles I[er] à la reine, que cite Cotolendi; nous la reproduisons parce que c'est un suprême hommage rendu à son épouse par ce roi qui allait mourir : « Je suis satisfait, puisque mes enfants sont près de vous. Votre vertu et votre tendresse me répondent du soin que vous aurez de leur conduite; je ne puis vous laisser des gages plus chers et plus précieux de mon amour. Je bénis le ciel de faire tomber sa colère sur moy seul. Mon cœur est plein pour vous de la mesme tendresse que vous y avez toujours veue; je vais mourir sans crainte, me sentant fortifié par le souvenir de la fermeté, que vous m'avez fait paroître dans nos périls communs. Adieu, Madame, soyez persuadée que jusqu'au dernier moment de ma vie, je ne feray rien qui soit indigne de l'honneur que j'ay d'estre vostre époux. » *Histoire d'Henriette-Marie de France*, p. 177.

pour la religion de son pays. » Il me désigna les livres que je devais lire contre le papisme, et continua : « J'ai pardonné à tous mes ennemis et j'espère que Dieu leur pardonnera également. » Il me recommanda ainsi qu'à mes frères et sœurs de leur pardonner aussi : « Par-dessus tout, dis à ta mère que mes pensées ne se sont jamais éloignées d'elle et que mon amour pour elle sera le même jusqu'à la fin. » En même temps, il nous enjoignit à tous deux de l'aimer absolument et de lui obéir toujours[1]. « Pour vous, mon fils, dit-il en s'adressant au duc de Gloucester, ne cessez pas d'aimer cette bonne mère; souvenez-vous de moi et rendez-vous digne par vos actions du sang de vos prédécesseurs[2]. » Le malheureux roi, en poursuivant cet entretien, détournait la tête vers la fenêtre, pour ne pas mêler les pleurs, que lui arrachaient ces adieux, aux sanglots des enfants, qui devaient être le lendemain des orphelins. « Mon fils, écrivait-il encore au prince de Galles, dans une de ses dernières méditations, je laisse à vos soins votre mère : souvenez-vous qu'elle a été contente de souffrir pour moi, avec moi et avec vous aussi, par une magnanimité incomparable. » Et il ajoutait : « Je ne crois pas qu'il y ait personne d'assez méchant, pour haïr la reine pour elle-même : sa faute est d'être ma femme[3]. » Comme

[1] What the King said to me on the 29th of january 1648, the last time I had the happiness to see him. *Reliquiæ sacræ.*
[2] Cotolendi, *Histoire d'Henriette de France*, p. 171.
[3] *Eikon basiliké.*

on le voit, le souvenir d'Henriette-Marie n'avait cessé de planer au-dessus de ses dernières souffrances, de même que le sien restait profondément gravé dans l'âme désolée de son épouse. C'était une correspondance du cœur à travers l'espace, la seule que l'infortune pût leur permettre [1].

Doublement assiégée dans le Louvre par les Frondeurs et par les troupes royales qui bloquaient Paris, la reine Henriette ignorait encore les détails et l'issue du procès de son époux. Le 19 février seulement une rumeur vague, quoique trop bien fondée, se répandit parmi les gentilshommes de sa maison; mais l'espérance à laquelle cette princesse se rattachait avec passion était tellement vive, que ses amis n'osèrent pas lui donner connaissance de ces bruits sinistres, qui n'avaient pas encore été officiellement confirmés. Pourquoi la plonger dans le désespoir, lorsque le doute était encore permis? Lord Jermyn pensa pourtant qu'il était à propos de la préparer graduellement aux plus tristes catastrophes; et, dans cette vue, il imagina une histoire, d'après laquelle le roi aurait été jugé, condamné, conduit même sur le lieu de l'exécution; mais alors ses sujets se seraient levés en masse, pour l'arracher à l'échafaud

[1] Sous le médaillon de Saint-Georges, que le roi remit, un moment avant sa mort, à l'évêque Juxon, en lui disant ce mot : « *Remember !* » se trouvait caché, par une plaque ornée de fleurs de lis, qu'un ressort secret faisait mouvoir, une charmante miniature d'Henriette. Sans doute le mot qu'il prononça voulait dire que Juxon n'oubliât pas que le roi ne se séparait du portrait de son épouse bien-aimée qu'au dernier moment de son existence. Miss Strickland, *Queens of England*, t. IV, p. 282.

et le sauver. Malheureusement, ce conte ne produisit pas l'effet voulu sur l'imagination surexcitée de la reine; il ne fit qu'exalter encore les illusions qui l'avaient soutenue jusque-là : « Je savais bien, s'écria-t-elle, toute l'affection que beaucoup de ses sujets portaient au roi, et qu'ils étaient prêts à sacrifier pour lui leur fortune et leur vie ! La cruauté des persécuteurs de Charles a dû stimuler leur zèle, et, maintenant que la crise est arrivée, je ne doute pas que tout n'aille pour le mieux[1]. »

Les choses en étaient là, lorsque parut inopinément au Louvre le jeune duc d'York : il arriva pendant le dîner de sa mère, mit un genou en terre et lui demanda sa bénédiction, selon la coutume des enfants en Angleterre, lorsqu'ils avaient quitté leurs parents pendant quelque temps[2]. La reine l'accueillit avec des transports de joie : elle lui avait écrit pour hâter son arrivée, mais les troubles de Paris avaient forcément retardé le voyage[3]. Le prince était accompagné de sir John Denham, qui s'était chargé de le conduire dans les bras de sa mère. Ranimée encore par le retour de ce fils qu'elle adorait, la reine, dès le lendemain matin 24 février, se décida à envoyer un gentilhomme de sa maison, sur lequel elle pouvait compter, jusqu'à Saint-Germain, pour s'informer des nouvelles que la reine-mère avait pu recevoir directement d'Angleterre. Ce gentilhomme traversa

[1] Miss Strickland.
[2] P. Cyprien de Gamaches. Ms.
[3] *Memoirs of James II*, written by himself.

non sans peine les lignes des assiégeants, et parvint jusqu'au château où résidait la cour de France.

Ceux pour lesquels le meurtre du roi n'était plus un mystère n'avaient pas une autre idée que celle d'émousser pour la reine le glaive de la douleur, qu'on ne pouvait plus détourner d'elle. Le P. Cyprien de Gamaches, son aumônier, venait de dire les *grâces* après le dîner, quand lord Jermyn, en lui faisant part des faits accomplis, le pria de ne pas s'éloigner, afin de pouvoir offrir à la royale veuve les consolations de son saint ministère : ce fut un moment d'une solennité navrante pour l'assemblée ; on sentait l'approche d'une immense désolation. « En apprenant ce douloureux événement, raconte le P. Cyprien, je me sentis frissonner des pieds à la tête, et je fus obligé de me retirer du cercle royal, où la conversation roula péniblement pendant une heure sur différents sujets, dont aucun ne pouvoit avoir pour effet de distraire la reine des cruelles incertitudes, dont elle souffroit en secret. Sachant que le gentilhomme envoyé à Saint-Germain en estoit de retour[1], elle se plaignoit de son retardement à luy rendre responce ; sur quoi le comte de Saint-Alban prit sujet de luy dire que le gentilhomme estoit si fidelle et si prompt à exécuter les commandements de Sa Majesté, qu'il n'auroit pas manqué de venir plus tost, si les nouvelles eussent esté favorables. — « Quelles sont-« elles ? répliqua la reyne. Je vois bien que vous

[1] Il était revenu avec M. de Flamarens, envoyé par la reine mère pour annoncer à Henriette la fatale nouvelle.

« le sçavez. » — Le comte répondit qu'en effet il en sçavoit quelque chose, et, pressé de le dire, après plusieurs détours et plusieurs paroles ambiguës, pour la disposer petit à petit à la nouvelle fatale, enfin, il la déclara à la reyne, qui, n'attendant rien de pareil, en fut si sensiblement touchée, qu'elle se trouva à l'instant tout interdite, sans paroles, sans actions, sans mouvement, comme une statue. Un grand philosophe dit que les afflictions médiocres permettent de soupirer, et à la bouche de se plaindre, mais que les accidents fort extraordinaires, terribles, remplissent l'âme d'une stupeur, qui rend la bouche muette, et qui empeschent l'action des sens. *Curæ leves loquuntur, graves stupent*[1]. C'est l'estat pitoyable où la reyne fut réduite : les paroles et les raisons que nous luy disions pour la faire résoudre la trouvant sourde et insensible, il nous fallut cesser de parler et demeurer auprès d'elle tous dans un profond silence, les uns pleurant, les autres soupirant, et tous avec un visage abattu, compatissant à son extrême douleur. Cela dura jusqu'au commencement de la nuit, où notre reyne reçut la visite de la duchesse de Vendosme[2], qu'elle aymoit. Cette princesse vint toute larmoyante, prit respectueusement ses mains, lui montra beaucoup de tendresse, et luy parla ensuite avec tant de succès

[1] Les chagrins légers parlent, les graves restent dans la stupeur.

[2] Françoise de Lorraine, belle-sœur de la reine Henriette-Marie, dont elle avait épousé le frère bâtard, César, duc de Vendôme, fils de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées.

qu'elle retira cette désolée princesse du profond assoupissement, ou plutôt de la grande stupeur que la nouvelle surprenante et lamentable de la mort du roy avoit produict; elle prononça alors les paroles de David : « Je ne m'en plains pas, mon « Dieu, puisque c'est vous qui l'avez fait. » Le monde luy estant après à dégoust, elle arresta ses pensées sur la manière de vie qu'elle devoit dorénavant mener. La solitude l'attiroit puissamment; mais elle avoit avec elle madame sa fille, dont la loy de Dieu et l'amour maternel l'obligeoient de prendre soin; elle eût volontiers changé le séjour majestueux qu'elle faisoit au Louvre en une demeure humble de quelque monastère; mais la princesse sa fille, âgée de huit à neuf ans seulement y estoit un obstacle. Ayant bien examiné ces choses, elle résolut de se retirer pour un temps, avec quelques-unes de ses dames et femmes de chambre, au monastère des carmélites du faubourg Saint-Jacques[1]. »

Le lendemain de cette funeste journée, Mme de Motteville, qui avait été autorisée par les Frondeurs à reprendre son service près de la reine-mère à Saint-Germain, obtint, avant de partir, une audience d'Henriette-Marie : elle voulait lui demander si elle n'avait pas quelque message pour la famille royale de France. « Dès qu'elle me vit, dit-elle, la reine me commanda de me mettre à genoux, auprès de

[1] P. Cyprien de Gamaches. Ms.

son lit, et, me faisant l'honneur de me donner la main, avec mille sanglots qui souvent interrompirent son discours, elle me recommanda d'apprendre à la reine l'état où elle étoit, et de lui dire de sa part que le roi son seigneur, dont la mort alloit la rendre la plus malheureuse femme du monde, ne s'étoit perdu que pour n'avoir jamais su la vérité; qu'elle lui conseilloit de ne point irriter ses peuples, à moins que d'avoir la puissance de les dompter tout à fait; que, sans cela, le peuple devenoit une bête féroce qui ne s'apprivoisoit jamais; que le roi son seigneur l'avoit éprouvé, et qu'elle prioit Dieu qu'elle eût plus de bonheur en France qu'ils n'en avoient eu en Angleterre, mais que surtout elle lui conseilloit d'écouter ceux qui diroient la vérité, de travailler à la découvrir, et de croire que le plus grand des maux qui pouvoient arriver aux Rois et celui qui seul détruisoit leurs empires étoit de l'ignorer. Après plusieurs recommandations, qu'elle me chargea de transmettre à la reine-mère, en faveur du prince de Galles et du duc d'York, elle me serra la main, et me dit avec un redoublement de douleur, rempli de beaucoup de tendresse, qu'elle venoit de perdre un roi, un mari et un ami, dont elle ne pouvoit assez pleurer la perte, et qu'il falloit nécessairement que, le reste de sa vie, cette séparation lui fût un éternel supplice! » Dans cette crise douloureuse, elle ne parvenait à s'imposer une sorte de résignation, qu'après avoir répété plusieurs fois cette prière: « Seigneur Dieu, vous l'avez permis; je

veux donc de toute ma force me soumettre à votre volonté [1]. » « Elle m'a depuis souvent dit, continue M[me] de Motteville, qu'elle étoit étonnée comment elle avoit pu survivre à ce malheur. Elle connoissoit que la vie ne lui pouvoit plus être agréable : elle perdoit une couronne, mais, ce qu'elle regrettoit le plus, c'étoit un mari, bon, juste, sage, digne de son amitié et de l'amour de ses sujets [2]. »

Ces récits faits par des personnes admises sous différents titres à vivre dans l'intimité d'Henriette-Marie, réfutent suffisamment, selon nous, les insinuations malveillantes, que M[lle] de Montpensier n'a pas manqué de glisser dans ses Mémoires, sur la froideur, l'insensibilité même de la royale veuve. Sa vie entière protesterait au besoin contre de pareilles calomnies ; comment supposer que cette âme, que nous avons vue à l'œuvre si ardente et si dévouée, ne souffrît pas cruellement de la perte de celui dont elle avait partagé la grandeur, qui avait en elle une confiance sans limite et qui l'aimait au-delà de tout? Aussi se donna-t-elle dès lors à elle-même ce nom de *reine malheureuse,* par excellence, dont elle signait souvent ses lettres, et prit-elle, pour ne plus l'abandonner, le deuil complet de veuve [3]. En quittant le

[1] Mss. des Archives nationales.

[2] M[me] de Motteville.

[3] La correspondance du marquis d'Ormonde avec sir Edward Nicholas confirme le désespoir profond dans lequel la mort de Charles I[er] avait plongé Henriette-Marie ; les royalistes anglais craignirent sérieusement pour sa vie ou pour sa raison, et ils se montrèrent désolés de perdre son appui dans l'exil, lorsqu'elle pensa à enterrer sa douleur dans le couvent des Carmélites. — Miss Strickland.

Louvre pour le couvent, au milieu des larmes de tous les gens de sa maison, ses dernières paroles furent des recommandations à lady Morton, pour veiller, avec le plus grand soin, sur la conduite et les habitudes de la princesse Henriette-Anne, dont l'instruction fut confiée au P. Cyprien de Gamaches. A peine retirée aux Carmélites, Henriette-Marie se livra sans réserve à la prière, aux mortifications, et s'abîma dans des méditations profondes sur l'inanité des grandeurs et des joies de ce monde: ces exercices de piété répandirent un baume salutaire sur cette blessure du cœur, pour laquelle il n'y avait pas de guérison possible.

Il lui fallut pourtant s'arracher à cette douce et pieuse retraite : les intérêts de ses enfants ne lui laissaient pas le loisir de s'isoler du monde, où tout n'était plus désormais qu'amertume pour elle; leurs affaires étaient alors dans le plus triste état, et réclamaient les conseils et l'activité de la reine. Ce fut le P. Cyprien qui se chargea de lui remontrer que son devoir était de quitter le couvent et de rentrer au Louvre [1] ; elle s'y décida enfin. Son fils Charles II était à la Haye, où il avait été reconnu roi par les États; mais la puissance militaire de Cromwell, devenu Protecteur de la république d'Angleterre, était trop formidable pour ne pas donner à la Hollande des craintes sérieuses. Henriette-Marie écrivit donc à son fils en le rappelant près d'elle, où il

[1] P. Cyprien de Gamaches, *loc. cit.*

arriva dans l'été de 1649. Pendant ce temps-là, la princesse Élisabeth et le jeune duc de Gloucester étaient restés captifs en Angleterre, où on les confia, pendant quelques mois, aux mains de la comtesse de Carlisle, l'ancienne et perfide confidente de leur mère; le Parlement lui assigna, pour leur entretien, une pension de 3,000 livres sterling, mais avec l'ordre exprès de leur refuser toute distinction princière[1].

Tant qu'elle eut lieu de croire que sa présence à Paris pouvait être utile à la cause royale et au bien de ses enfants, Henriette-Marie resta au Louvre, bravant le dénûment le plus complet, dont ses gens n'osaient plus se plaindre en la voyant si résignée, et les insultes que ne lui épargnaient pas les Frondeurs dans son propre palais. Ils étaient d'autant plus exaspérés contre elle, que la reine et son fils passaient pour avoir conduit, entre la cour et le duc de Lorraine, une négociation, dont le résultat fut la retraite de ce prince avec ses troupes. Le peuple disait : « Ils nous veulent rendre aussi misérables qu'eux, et font leur possible pour ruiner la France, comme ils ont fait de l'Angleterre[2]. » Enfin, les choses en vinrent à ce point, que la reine ne pouvait plus sortir de chez elle, sans subir les plus graves insultes : reconnaissant alors que son séjour à Paris n'avait plus aucune utilité, elle se rendit aux instances de la reine régente, qui la pressait de venir la rejoin-

[1] Miss Strickland, t. IV, p. 290.
[2] Mlle de Montpensier, *Mémoires*, t. III, p. 77.

dre à Saint-Germain; son frère Gaston d'Orléans lui-même le lui conseilla. Le voyage ne fut pas sans périls; la populace, ameutée par ses chefs, la poursuivit de ses menaces pendant la traversée de la ville, et ses créanciers, furieux de ce départ, s'efforçaient d'arrêter son carrosse[1]. Le jeune Charles II, en grand deuil, accompagnait sa mère à cheval, la main posée sur la portière de la voiture, et lui faisant un rempart de son corps, pendant tout ce dangereux trajet. Ils purent enfin sortir de Paris; les enfants de France, accompagnés de leur mère, vinrent jusqu'à Chatou pour recevoir l'infortunée veuve et le roi son fils, et les ramenèrent jusqu'à leurs appartements dans le vieux château de Saint-Germain[2]. Le séjour de la reine dans cette sombre demeure ne fut pas de longue durée : la Fronde, depuis le combat de Saint-Antoine, agonisait, et le moment était venu où les relations amicales d'Henriette avec le grand Condé étaient appelées à rendre de grands services au roi Louis XIV. Elle retourna donc à Paris pour travailler à la paix, et bientôt son intervention amena les plus heureux résultats. Louis XIV fit son entrée en grande pompe, avec sa mère, le 18 août 1649, et, dès le lendemain, après une audience de pardon accordée aux chefs les plus compromis de la guerre civile, il alla faire une visite officielle de condoléance à sa tante; Charles II y assistait, et, pour la première

[1] Evelyn's *Diary* et *Mercurius politicus*.
[2] Anne d'Autriche s'était établie dans le nouveau château, bâti par Henri IV sur la terrasse qui domine la Seine.

fois, il fut salué comme roi à la cour de France [1].

Au commencement de septembre, ce jeune prince résolut de passer dans l'île de Jersey, qui reconnaissait encore la royauté des Stuarts : de là, il devait aller en Écosse ou en Irlande, où l'appelaient un grand nombre de ses partisans. Le chancelier Hyde le poussait dans cette voie, mais la reine était loin de partager son avis : elle considérait une pareille expédition comme inutile et même comme dangereuse dans l'état des choses. Bien qu'elle tînt en haute estime le caractère loyal de Hyde, comte de Clarendon, et son dévouement absolu au feu roi ainsi qu'à son fils, la reine n'éprouvait pour sa personne aucune sympathie, et, plus tard, elle le prit en une sorte d'aversion. Lorsque le conseil privé de Charles II eut décidé que le chancelier lui-même partirait pour l'Espagne, afin d'y demander secours et assistance, Henriette, convaincue que ce voyage n'amènerait aucun bon résultat, exprima le regret de le voir ainsi perdre son temps et son argent. Clarendon avoue lui-même qu'il reconnut par expérience toute la justesse de cette opinion [2].

Nous avons dit que la reine rendait pleine justice à l'honnêteté du chancelier, quoique la plupart du temps elle ne partageât pas son avis. Un jour qu'à cette époque elle s'était laissée aller à un entretien confidentiel sur ses affaires avec les dames de sa maison, dangereuse habitude qu'elle ne perdit

[1] Mme de Motteville.
[2] *Life of Clarendon.*

jamais, elle se plaignait d'un homme qui avait eu beaucoup d'influence dans les conseils du feu roi et qui avait joué près d'elle le rôle d'un flatteur, promettant de l'aider dans tous ses désirs, lui suggérant même des souhaits auxquels elle n'avait jamais pensé ; tandis qu'elle reconnut plus tard qu'en particulier il conseillait à Charles Ier de lui refuser jusqu'aux moindres faveurs. Les dames se montrèrent curieuses de savoir le nom de cet homme à double face ; mais Henriette se refusa absolument à le dénoncer. « J'espère que ce n'était pas le chancelier Hyde, » dit l'une des dames. « Non, répliqua la reine ; soyez sûre que ce n'est pas lui, et que cela ne lui ressemble pas, car il n'a jamais fait de compliments. Je crois vraiment que, si ma conduite lui avait paru mériter les qualifications les plus flétrissantes, il ne se serait pas fait scrupule de me les appliquer. » Cette dame répéta le propos au chancelier, qui constata avec plaisir l'opinion de la reine sur sa franchise et la sévérité de ses principes[1].

Le jeune roi resta sourd aux remontrances de sa mère qu'effrayaient sa grande jeunesse et l'état désespéré de son parti. « Il vaut mieux pour un roi, lui disait-il, périr dans une expédition de ce genre que de traîner ici sa vie dans une honteuse indolence. » Cette haute résolution et cet esprit d'entreprises, que montrait Charles II avant l'âge de vingt ans, forme un étrange contraste avec la nonchalance

[1] *Life of Clarendon.*

et les plaisirs faciles dans lesquelles il se plongea, lorsqu'il eut reconnu l'inanité de tous ses efforts. Il partit donc en 1650, avec son frère, le duc d'York, pour Jersey, où il fut proclamé roi de la Grande-Bretagne, et de là pour l'Écosse, où il se trouva bientôt à la tête d'une armée. Alors commença pour lui une série d'aventures aussi audacieuses que romanesques, qui se terminèrent par son retour presque miraculeux en France, après la désastreuse bataille de Worcester [1].

La santé d'Henriette-Marie, toujours chancelante et encore ébranlée par tant d'épreuves, la força à retourner aux eaux de Bourbon; son chemin était par Moulins, et elle ne manqua pas d'y aller voir son ancienne amie, la duchesse de Montmorency, au couvent de la Visitation, où elle avait enterré sa jeunesse, sa beauté et sa vie entière, pour y pleurer, elle aussi, un époux mort sur l'échafaud. La reine la trouva dans une chambre tendue de noir, où elle conservait l'urne renfermant le cœur de son mari, tandis qu'elle faisait travailler à ce magnifique mausolée, qu'on admire encore aujourd'hui. Ces deux femmes, dont la hache du bourreau avait fait des veuves, se comprirent dans leur douleur, et les larmes versées en commun devinrent pour elles une sorte d'amère consolation [2].

[1] On sait que Charles II, poursuivi avec acharnement par ses ennemis, dut passer plusieurs jours caché dans les branches du chêne de Boscobel, et ne dut son salut qu'au dévouement d'une jeune fille, miss Lane.

[2] *Lady Fanshawe's autobiography.*

La vaine tentative faite par Charles II pour reconquérir son royaume avait eu pour effet de rendre encore plus pénible l'existence de sa sœur et de son jeune frère, restés en Angleterre. Le bruit courut à la cour d'Henriette que Cromwell voulait faire du duc de Gloucester un apprenti cordonnier, et de la jeune et charmante princesse Élisabeth une fabricante de boutons[1]. Il est certain que la chambre des Communes délibéra sur ce qu'il y avait à faire de ces deux orphelins ; quant au prince, qu'on avait ordre de n'appeler que *maître Henri,* il était trop jeune pour qu'on eût à s'inquiéter de lui. Malheureusement pour elle, la princesse Élisabeth avait cet âge, où l'âme encore si tendre se déchire à toutes les épines de la vie et où les ravages de l'infortune sévissent plus durement qu'à une époque plus avancée de l'existence ; ses dernières entrevues si touchantes avec son père avaient laissé dans ce jeune cœur une blessure qui ne pouvait se cicatriser, et que l'abandon et l'isolement ravivaient chaque jour. Cette princesse tenait de sa famille un caractère haut et courageux ; elle était fière des grandeurs de sa naissance. Le souvenir du meurtre de son père lui devint encore plus poignant, lorsqu'on l'arracha du palais de Saint-James, et que, séparée de sa fidèle gouvernante et de ses femmes, on la renferma au château de Carisbrook, triste prison d'où Charles I[er] n'était sorti que pour aller à la mort. Livrée

[1] Miss Strickland, t. IV, p. 295.

sans cesse à elle-même, elle s'absorba dans la pensée de ses malheurs et des désastres de sa famille, jusqu'au jour où elle tomba malade d'une fièvre lente, qui ne devait plus la quitter [1]. Son frère Henri, encore un enfant, était l'unique compagnon de sa solitude, et bientôt elle dépérit comme une plante surprise dans sa fleur par une neige prématurée. Le 8 septembre 1650, elle s'éteignait à Carisbrook, à peine âgée de quinze ans. Sa jeune et jolie tête reposait sur une Bible, présent que son père lui avait fait quelques jours avant sa mort, et dont elle ne s'était jamais séparée. On l'enterra obscurément à Newport [2], et c'est seulement dans ces derniers temps que la reine Victoria fit élever un monument à la mémoire de l'une des plus touchantes figures de la maison des Stuarts.

Quant au duc de Gloucester, il fut encore gardé en Angleterre pendant plus de deux ans, et ses geôliers ne lui permirent de s'embarquer pour la Hollande qu'au commencement de 1653, Cromwell craignant alors que le nom du prince ne devînt un drapeau pour les mécontents. L'Angleterre, du reste, grâce au génie du Protecteur et à l'appui d'une armée victorieuse sur tous les points, s'élevait à un tel degré de puissance, que les nations voisines s'en émurent. Le prudent Mazarin, qui avait moins peur du diable que d'Olivier Cromwell [3], et qui ne voulait

[1] P. Cyp. de Gamaches.
[2] Mayerne's, *Éphémerides Sloane* Ms.
[3] Mme de Motteville.

pas être devancé par l'Espagne [1], se hâta d'envoyer à Londres, comme ambassadeur, M. de Bourdeaux, en le chargeant de négocier à la fois un rapprochement entre les deux pays et l'acquisition pour le cardinal lui-même des objets d'art qui avaient appartenu à Charles I[er], et dont le Parlement avait ordonné la vente. Ces deux opérations prirent un temps assez long, mais elles amenèrent enfin le résultat qu'attendait l'adroit Italien. Henriette avait inutilement mis tout en œuvre pour détourner ce dernier coup, qui sanctionnait implicitement un grand crime : la pensée d'une alliance de sa patrie avec le meurtrier de son époux remplissait son âme de douleur et de honte. Elle écrivit à son fils, le duc d'York, une de ces lettres, où respire la dignité triste de la reine veuve et de la mère blessée dans ses sentiments les plus intimes : « Je vous advoue, lui dit-elle, que, depuis mon grand malheur, je n'ai rien ressenti à l'égal de ceci. Dieu nous prenne dans sa sainte protection et nous donne la patience qu'il faut avoir pour supporter ce coup [2] ! »

[1] « Cromwell joua si bien son rôle avec la France et l'Espagne, qui le recherchoient également, que ces deux couronnes se disputèrent son alliance avec une rivalité qui les couvrit de confusion. La Hollande consacra, par une médaille satirique, cet excès de faiblesse et d'ignominie. Sur un côté de la médaille, on voit le buste de Cromwell, couvert d'une cuirasse et le front ceint de lauriers; le revers offre la Grande-Bretagne, sous la figure d'une femme assise; le Protecteur à genoux devant elle paroit appuyé sur son sein, le dos tourné, les reins découverts jusqu'aux jarrets. L'ambassadeur d'Espagne se prosterne devant cette nudité, comme pour la baiser; celui de France, l'arrêtant par le bras, semble vouloir le repousser et la démarche est expliquée par cette légende : *Retire-toi, cet honneur appartient au roi mon maître.* » — *Précis historique sur Cromwell*, p. 146.

[2] Voir les lettres d'Henriette-Marie.

Cependant, le nombre des bannis qui venaient chercher un refuge près de la reine d'Angleterre augmentait chaque jour, et, malgré la pension que lui avait allouée Anne d'Autriche, elle ne pouvait plus subvenir à leurs dépenses et à celles de ses enfants : c'était encore la misère pour eux et l'humiliation pour Henriette. Le cardinal, dont l'avarice craignait avant tout d'être obligée de dénouer les cordons de sa bourse, insista alors pour qu'elle l'autorisât à réclamer de Cromwell le payement annuel de son douaire. On comprend tout ce que cette démarche devait coûter à l'orgueil de la fille de Henri IV ; mais la malheureuse reine, hors d'état de secourir ses amis, à bout de ressources et malgré la plus vive répugnance, se vit enfin forcée d'y consentir.

Cromwell ne fit pas attendre sa réponse : « Elle n'a jamais été reconnue par le peuple comme reine-épouse de la Grande-Bretagne; elle n'a donc pas droit à son douaire. » C'est ainsi qu'on feignait d'apprécier son refus, lorsqu'elle vint en Angleterre, de recevoir la couronne selon le rite de l'Église anglicane, et cette imprudence, qui avait causé tant d'embarras à son époux, devenait maintenant une arme contre la reine; elle allait même, au dire de ses ennemis, jusqu'à compromettre la légitimité de ses enfants[1]. L'insolente réponse du meurtrier de Charles Ier causa d'abord à Henriette-

[1] Miss Strickland.

Marie une humiliation profonde, mais bientôt après sa fierté reprit le dessus, et elle déclara à Mazarin que ce n'était point à elle de se scandaliser d'un pareil outrage, mais bien aux rois qui ne devaient point souffrir qu'une fille de France fût traitée de concubine; qu'elle était satisfaite du feu roi son seigneur et de toute l'Angleterre, et que l'affront qu'elle recevait était plus honteux à la France qu'à elle[1].

Le duc d'York accepta alors le commandement des gendarmes écossais, qui faisaient partie de la garde du roi de France : c'était un poste toujours réservé au second fils des rois d'Écosse. Quelques mois après, il échangea cette position contre celle de volontaire dans l'armée du maréchal de Turenne, où il se rendit le 3 juillet 1653 : « A présent, disait-il gaiement à son frère, au moment du départ, je vais me battre pour gagner mon pain; mais bientôt, j'espère, je me battrai pour vous regagner votre couronne[2]. »

La reine faisait élever sa fille Henriette-Anne dans les principes les plus sévères du catholicisme : elle la menait elle-même dans sa chapelle du Louvre, et se plaisait à assister aux leçons de catéchisme que lui donnait le P. Cyprien, en même temps qu'à un certain nombre d'enfants pauvres, que la reine

[1] Mme de Motteville, t. IX, p. 226. Anne d'Autriche, pour améliorer un peu la situation de sa belle-sœur, augmenta, sur sa cassette, de deux cents livres par mois la pension qu'elle lui avait assurée.

[2] *Thurloe papers*, vol. I, p. 319.

admettait à ces instructions. La jeune princesse, humblement assise à leurs côtés, écoutait avec la plus scrupuleuse attention les discours du capucin, et la reine y prenait un vif intérêt; il lui arriva même de dire en sortant : « Je veux venir tous les jours l'entendre[1]. »

Quoique protestante, la comtesse de Morton, toujours gouvernante de la princesse, faisait régulièrement partie de ces pieuses réunions, et la reine avait le plus grand désir de la voir abjurer la religion anglicane. « Je crois, disait lady Morton à son élève, que le Père Cyprien fait autant le catéchisme pour moi que pour Votre Altesse. » Henriette-Anne rapporta ce propos à son directeur, et les espérances de conversion s'en accrurent. « Je me souviens, nous raconte-t-il lui-même, qu'un jour la reyne sa mère, la voyant avec plaisir zélée pour la religion : — Ma fille, dit-elle, puisque vous avez tant de zèle, que ne convertissez-vous votre gouvernante? — Madame, répondit agréablement la princesse dans son petit raisonnement, je fais en cela tout ce que je puis. — Et que faites-vous? adjousta la reine. — Madame, répliqua la princesse dans son innocence, je l'accole, je la baise, je luy dis : Madame Morton, convertissez-vous; soyez catholique! Il faut être catholique pour estre sauvée : le Père Cyprien me l'a dit beaucoup de fois. Vous l'avez ouï comme moi. Soyez donc catholique, ma bonne dame, et je vous

[1] P. Cyprien de Gamaches.

aimeray bien[1]. » Aux marques d'affection de son élève, et aux discours du capucin, lady Morton, peu versée dans les questions théologiques, était fort embarrassée de répondre, et elle semblait incliner vers le catholicisme; mais, en fin de compte, elle persévéra dans sa croyance[2].

On comprendra facilement, avec les sentiments religieux d'Henriette-Marie, que la conversion qui lui tînt le plus au cœur, fût celle de ses propres enfants. Aussi, lorsque le jeune duc de Gloucester lui eut été rendu, s'employa-t-elle activement à faire de lui un catholique; son zèle était encore excité par son confesseur d'alors, l'abbé de Montague. Mais la tâche n'était pas facile : la mémoire du jeune prince était trop fortement imbue des dernières recommandations de son père, pour qu'il se montrât docile aux préceptes tout opposés de la reine, bien qu'on lui offrît en perspective l'évêché de Metz et toutes les autres dignités ecclésiastiques. La reine, aigrie par cette résistance qu'elle n'avait pas supposée, montra envers son fils une rigueur, que les biographes les plus favorables à sa cause et à elle-même ne peuvent s'empêcher de blâmer. Lorsqu'elle vit que tous ses efforts venaient se briser contre une force de volonté bien rare à l'âge du jeune prince[3], elle prit le

[1] P. Cyp. de Gamaches.

[2] Quelque temps après l'époque dont nous parlons, lady Morton obtint de la reine l'autorisation d'aller en Angleterre, pour y arranger ses affaires personnelles. Elle fut prise à Londres d'une fièvre pernicieuse, qui la mena au tombeau. — Miss Strickland.

[3] Il avait alors à peine quinze ans.

parti de le chasser du Louvre, et refusa désormais de le recevoir chez elle. L'infortuné Gloucester fut alors contraint d'accepter l'hospitalité de lord Hatton, exilé comme lui, et le marquis d'Ormonde dut vendre son dernier bijou, le Saint-Georges de l'ordre de la Jarretière, pour subvenir à ses besoins [1]. La reine autorisa enfin son fils à partir pour Bruxelles, au mois de décembre 1654. Chose étrange ! celui qui se déclara le plus chaudement pour Gloucester contre sa mère, ce fut le duc d'York, le futur Jacques II, qui, plus tard, devait sacrifier une couronne à sa foi catholique [2]. On ne reconnaît pas dans toute cette affaire le cœur d'Henriette-Marie; ce fut là une mauvaise action, qu'auraient dû lui épargner le souvenir de son malheureux époux et l'ardeur même de sa piété.

Cependant, au commencement de 1654, un traité d'alliance avait été signé entre la France et l'Angleterre : « Assurément, écrivait la reine de Bohême sœur de Charles Ier, Cromwell est la bête de l'Apocalypse, que tous les rois de la terre adorent; je lui souhaite une fin pareille, et qu'elle vienne vite ! » Une des conditions du traité était que Charles II quitterait la France, et Henriette dut encore une fois se résigner à une séparation, dont elle ne pouvait prévoir la fin. C'était une aggravation de l'exil; le malheureux prince, chassé du foyer maternel, alla chercher un refuge dans les Flandres, où, peu de temps après, les trois frères, qui s'aimaient ten-

[1] Carte, *Life of Ormonde.*
[2] *Autograph memoirs of James II.*

drement, se trouvèrent réunis. Les ducs d'York et de Gloucester prirent du service dans l'armée espagnole et combattirent vaillamment contre les troupes de Cromwell, lorsqu'il tenta d'envahir les Pays-Bas. La princesse d'Orange avait reçu ses frères avec bonheur, et leur avait prodigué toutes les ressources qui étaient en son pouvoir. Ce fut chez elle que le duc d'York fit la connaissance de la jeune Anne Hyde, fille du chancelier, alors âgée de quinze ans : elle résidait à la Haye, en qualité de fille d'honneur de la princesse, qui avait pour elle le plus vif attachement. Jacques ne tarda pas à l'aimer de ce premier amour, pour lequel les obstacles ne sont rien, mais dont les conséquences devaient soulever plus tard de sérieux orages dans la maison royale d'Angleterre.

Bientôt survint la mort prématurée du prince d'Orange[1], emporté par la petite vérole, à l'âge de vingt-deux ans et laissant sa veuve sur le point d'accoucher. Ce fut une grande perte pour la famille errante des Stuarts, parce qu'en toute circonstance elle était certaine de trouver chez lui asile et protection : maintenant, la princesse seule aurait-elle la force de lutter en Hollande contre le parti républicain, favorable à Cromwell? On osait à peine l'espérer. En tous cas, malgré sa tendre affection pour ses frères, ils ne pouvaient plus compter sur une assistance décisive dans un moment donné. La princesse mit au monde un fils trois jours après la

[1] Son père, Frédéric-Henri, était mort en 1647.

mort de son mari : ce fils fut Guillaume III, dont la fortune devait faire dans l'avenir le roi électif de la Grande-Bretagne. Charles II comprit que sa présence pourrait susciter les plus graves embarras pour sa sœur en Hollande, puisqu'à cause de lui Cromwell la menaçait déjà d'une déclaration de guerre, et il prit le parti de se retirer à Cologne.

Anne d'Autriche, qui était établie au Palais-Royal, désira que la reine d'Angleterre quittât le Louvre, où elle demeurait seule, pour venir habiter auprès d'elle, un appartement qu'on lui avait réservé. Henriette ne subit pas sans chagrin ce changement de domicile, qui lui enlevait toute son indépendance et la possibilité de donner asile aux Anglais proscrits ; la reine régente tenait d'ailleurs au Palais-Royal une cour brillante et somptueuse, dont l'éclat ne convenait guère aux goûts ni à la position de sa belle-sœur. La reine d'Angleterre chercha donc une retraite paisible et retirée, où elle pût, au moins de temps à autre, trouver le repos dont elle avait si grand besoin. Les religieuses de Port-Royal lui offrirent alors la calme solitude de leur couvent, mais la royale veuve préférait être *chez elle*, et elle se décida pour la maison de plaisance du feu maréchal de Bassompierre, dont les créanciers, en dépit d'une violente opposition de sa sœur, la comtesse de Tillières, et surtout de ses autres héritiers, la lui vendirent au prix de 6 à 7,000 pistoles[1]. On ne sait

[1] Sir Richard Brown. *Desp. of june, 24 and july,* 1651. Les héritiers du

au juste par qui cette somme fut payée, mais Henriette-Marie entra immédiatement en jouissance de sa nouvelle acquisition. La maison, bâtie par Catherine de Médicis et donnée plus tard en présent au maréchal par Henri IV, était située au sommet de la colline de Chaillot, à l'extrémité du Cours la Reine ; les jardins s'étageaient en terrasses jusqu'à la rivière, tandis que, d'en haut, la vue embrassait le cours de la Seine, à travers Paris, ainsi qu'un immense horizon, sur lequel se découpaient à gauche les vieux clochers et les dômes neufs de la ville, et que bornaient à droite les coteaux verdoyants de Châtillon et de Meudon [1].

Dès qu'elle eut pris possession de sa nouvelle propriété, la reine y fit transporter des meubles et des tentures, et elle y installa dix ou douze religieuses venues du couvent de l'*Ave-Maria,* près de la Bastille, où elle allait souvent prier à cette époque [2]. Elle obtint, pour le nouveau monastère de

maréchal, mort à peu près insolvable, avaient obtenu de ses créanciers un *bail judiciaire,* qui leur permettait de jouir de cette maison, dont ils avaient fait un lieu de plaisir qui n'avait guère de rapports avec la destination qu'allait lui donner Henriette-Marie. Aussi se montrèrent-ils fort irrités de cette vente, à laquelle ils mirent tous les obstacles imaginables, si bien qu'on fut obligé de leur envoyer des archers du grand prévost, qui les gardèrent quelque temps, jusqu'à ce qu'il n'y eût plus rien à craindre. — C. Cotolendi, p. 198.

[1] « C'était ce grand logis, à Chaillot, admirable pour sa situation et qu'occupent maintenant les religieuses de Sainte-Marie. » — Sauval, vol, II, p. 156.

[2] Ce couvent de la Visitation des filles Sainte-Marie de Chaillot, où les religieuses demeurèrent jusqu'en 1791 et dont il n'existe plus vestige aujourd'hui, s'élevait sur l'emplacement actuel du Trocadéro. Napoléon Ier, voulant y construire le palais du roi de Rome, avait fait déblayer l'emplacement du monastère, et les travaux exécutés en 1867, pour la grande ex-

Chaillot, la protection de la reine régente, ainsi que celle de l'archevêque de Paris, et Anne d'Autriche, par lettres patentes, conféra à cette maison le titre et les priviléges d'une fondation royale, au nom de la reine d'Angleterre[1]. Henriette-Marie choisit pour elle les appartements qui avaient la vue du dehors, voulant ainsi interdire à ses dames l'accès de la partie cloîtrée, à moins d'une permission spéciale de l'abbesse[2], pour que la paix des

position, ont complétement modifié la physionomie même du terrain. Le pieux asile, où deux reines d'Angleterre avaient successivement cherché la paix et la résignation dans leurs douleurs, a disparu en emportant avec lui le secret du sort éprouvé par le cœur d'Henriette-Marie et par le corps entier de Marie-Béatrix d'Este, épouse de Jacques II, morte le 7 mai 1718, qui étaient tous deux renfermés dans la chapelle du couvent. Ces vers que Hamilton a consacrés au monastère et à ses illustres hôtes, semblent s'appliquer mieux encore à l'époque dont nous nous occupons qu'à celle où il les a composés :

Par quel bizarre enchantement,
La maison de feu Bassompierre
Est-elle aujourd'hui le couvent
Qui reçoit tout ce que la terre
A de plus digne et de plus grand?
La mère de ce roi charmant
Que, dans les dangers de la guerre,
J'ai vu tranquille, indifférent,
Et sa sœur, cet astre naissant,
Qui de la rebelle Angleterre
Sera quelque jour l'ornement.

[1] Sir Richard Brown's, *Despatches*. Addit. Ms. 12, 184. — Ms. des Archives nationales de France.

[2] La première abbesse de Chaillot fut Mme Lhuillier, à laquelle succéda peu après Louise Motier de la Fayette, en religion mère Angélique, ancienne fille d'honneur d'Anne d'Autriche et l'un des objets de l'affection platonique du roi Louis XIII, qui fit tout au monde pour la détourner de sa vocation religieuse. Elle était devenue l'amie intime et la confidente attitrée de la reine Henriette-Marie.

saintes filles ne fût pas troublée. La reine recevait ordinairement ses visites au parloir; elle y prenait même les consultations de son médecin. Anne d'Autriche allait souvent passer des journées entières au couvent, dans des exercices de dévotion, en compagnie de sa belle-sœur, et Louis XIV y vint plus d'une fois rendre ses devoirs à la reine d'Angleterre. C'est dans cette calme retraite que la princesse Henriette-Anne continua à recevoir son instruction religieuse, et la reine disait souvent à *ses filles de Sainte-Marie*[1], que c'était sur leurs prières et sur leurs bons exemples qu'elle comptait, pour la conversion de ses autres enfants[2].

XII.

LA MORT DE CROMWELL.

1655-1661.

Quoiqu'à cette époque le malheur poursuivît sans relâche la famille royale d'Angleterre et que tout espoir de restauration parût, sinon perdu pour toujours, au moins indéfiniment ajourné, la reine Henriette, comme toutes les mères, rêvait pour sa fille les plus hautes destinées. Louis XIV, alors âgé de seize à dix-sept ans, était le point de mire de toutes

[1] Ce fut chez elles que se retira, en 1658, la princesse Louise, fille de la reine de Bohême, qui s'était convertie au catholicisme. Là aussi, plus tard, Mme de Sévigné allait se consoler des absences de Mme de Grignan.

[2] Miss Strickland, t. IV, p. 302.

les ambitions matrimoniales. Parmi les jeunes princesses qui briguaient plus particulièment cette magnifique alliance, on remarquait au premier rang la grande Mademoiselle, qui courait toujours après une couronne et se faisait l'illusion de croire que le canon de la Bastille n'avait pas réellement tué son mari; Marguerite de Savoie, fille de Christine de France et cousine germaine du roi; enfin Marie-Thérèse, infante d'Espagne, fortement appuyée par sa tante Anne d'Autriche; le cardinal semblait hésiter entre la princesse de Savoie et l'infante. Après ces concurrentes sérieuses au trône de France, venaient les prétentions un peu aventurées de la reine d'Angleterre, qui se laissait bercer par l'espoir que le jeune monarque ne résisterait pas aux charmes naissants d'Henriette-Anne, qu'il voyait sans cesse à la cour, bien qu'elle n'eût encore que onze ans. Anne d'Autriche n'avait-elle pas assuré sa belle-sœur que, si le mariage avec l'infante n'avait pas lieu, elle préférerait à toute autre la princesse d'Angleterre, qu'elle connaissait bien et qu'elle aimait tendrement? Aussi la reine Henriette-Marie ne manquait-elle jamais de conduire sa fille à ces bals intimes, qui se donnèrent au Palais-Royal dans l'année 1655 et où Louis XIV se rendait souvent en masque.

Mme de Motteville nous raconte ainsi l'incident, qui marqua l'une de ces soirées : « La reine ayant un jour prié la reine d'Angleterre de venir voir danser le roi un soir en particulier, elle s'y accorda; et la reine, ayant mis une cornette et un habit de

nuit, pour marquer qu'elle gardoit la chambre, reçut la reine d'Angleterre de cette manière, et ne voulut, pour composer ce petit bal, que de ses filles, et de quelques jeunes dames et duchesses, femmes des officiers de la couronne. Il n'étoit fait que pour admirer le roi, et pour divertir la princesse d'Angleterre qui commençoit à sortir de l'enfance, et à faire voir qu'elle alloit devenir aimable. La reine mit tous ses soins à faire que la compagnie, quoique petite, fût belle, et qu'elle fût digne des personnes royales qui la composoient. Le roi, trop accoutumé à rendre tous les honneurs aux nièces du cardinal, quand il voulut commencer le branle, alla prendre Mme de Mercœur[1]. La reine, surprise de cette faute, se leva brusquement de sa chaise, alla lui arracher Mme de Mercœur, et lui dit tout bas d'aller prendre la princesse d'Angleterre. La reine d'Angleterre, qui s'aperçut de la colère de la reine, courut après elle, et lui dit tout bas qu'elle la prioit de ne pas contraindre le roi, que sa fille avoit mal au pied et qu'elle ne pouvoit danser. La reine lui dit que, si la princesse ne dansoit pas, le roi ne danseroit point du tout. Ainsi la reine d'Angleterre, pour ne point faire de désordre, laissa danser la princesse, sa fille, et dans son âme fut mal satisfaite du roi. Il fut encore grondé le soir en particulier par la reine, sa mère; mais il répondit qu'il

[1] La belle Laura Mancini, qui avait épousé le duc de Mercœur, fils du duc de Vendôme et petit-fils de Henri IV. Elle mourut en 1657, après avoir donné l'exemple de toutes les vertus.

n'aimoit point les petites filles. Cependant la princesse d'Angleterre avoit alors onze ans, et lui seize, venant à dix-sept, de sorte qu'il n'y avoit pas entre eux une grande disproportion ; mais il est vrai que le roi paroissoit en avoir vingt. La reine, devant le monde, vivoit avec lui d'une manière tendre et respectueuse ; mais, quand il faisoit quelque petite faute, elle en usoit en mère, et pour cette fois sa colère avoit été juste ; mais elle ne laissa pas de dire le soir, devant plusieurs personnes, qu'elle avoit été un peu trop prompte pour un aussi bon fils que le roi, et qu'elle en seroit honteuse, si l'occasion eût été moindre : avouant qu'elle avoit été si étonnée de le voir manquer à la civilité qu'il devoit à la princesse d'Angleterre, qu'elle n'avoit pu se retenir. »

La reine Henriette-Marie, en dépit de ses préoccupations maternelles, se rendait bien compte que la politique pouvait faire pencher la balance matrimoniale du côté de l'infante, mais elle n'admettait pas comme possible qu'on préférât à la princesse d'Angleterre sa nièce Marguerite de Savoie, qui ne la valait ni par sa naissance, ni par les grâces de sa personne. La présence de cette princesse *basanée* à la cour de France, où elle était venue effrontément poser sa candidature à la main de Louis XIV, était une agaçante mortification pour Henriette-Marie ; d'autant plus que Marguerite ne manquait jamais l'occasion de traiter sa tante et sa cousine avec la morgue et la hautaine condescendance, que les ri-

ches héritières affectent trop souvent à l'égard de leurs parents pauvres[1]. Le roi, de son côté, n'avait d'yeux alors que pour Marie Mancini, et les agréments de la princesse d'Angleterre, qui se développaient pourtant chaque jour, ne purent trouver grâce devant lui : disons-le franchement, elle ne lui plaisait pas.

On sait comment le cardinal mit fin aux amours de Louis XIV et de sa nièce[2] pour conclure le mariage avec l'infante; il fallut donc que la reine Henriette changeât ses batteries, et, à partir de ce moment, elle résolut de donner à sa fille Monsieur, frère du roi, devenu duc d'Orléans par la mort récente de son oncle Gaston. Forcée de renoncer à l'aîné, la reine d'Angleterre considérait ce prince comme un parti sortable pour sa fille : ne pouvant être la première, elle serait au moins la seconde du royaume; Henriette-Marie mit donc tout en œuvre pour accélérer ce dénouement.

Cependant la lutte religieuse soutenue par le duc de Gloucester, avec l'appui de ses frères, avait amené entre la reine et ses trois fils une froideur, qui ne dura pas moins de deux ans. Les jeunes princes ne voyaient pas sans une certaine jalousie la faveur dont leur sœur catholique jouissait près de sa mère, et la princesse d'Orange, qu'attristaient ces divisions de famille, crut devoir faire une tentative pour les apaiser en s'adressant directement à la reine; elle

[1] Mme de Motteville.

[2] Marie Mancini épousa fort à contre-cœur, le 11 avril 1661, Laurent Onuphre Colonna, connétable du royaume de Naples.

vint donc lui faire une visite à Paris, en compagnie du duc d'York, qui arrivait de l'armée. Il avait mis d'autant plus d'empressement à faire ce voyage, que sa sœur emmenait avec elle Anne Hyde, dont il était, comme nous l'avons vu, éperdûment épris. « Outre les grâces de sa personne, dit ce prince dans ses mémoires, elle possédait toutes les qualités propres à enflammer un cœur moins disposé à s'allumer que celui de Jacques, et la passion qu'il avait conçue pour elle en arriva à ce point qu'entre le premier jour où il la vit et l'hiver qui précéda la restauration du roi, il résolut de n'épouser qu'elle, et il le lui promit[1]. » Charles II, auquel il confia ses projets, lui conseilla fortement d'y renoncer et lui refusa son consentement[2]; le mariage n'en eut pas moins lieu, quoique le nouvel époux se trouvât contraint de le dissimuler pendant plusieurs mois. La princesse d'Orange fut accueillie par sa mère avec la plus vive tendresse, mais le zèle religieux régnait toujours en souverain dans l'âme d'Henriette-Marie, et l'intervention de sa fille protestante ne fit pas faire un grand pas aux idées de réconciliation avec les jeunes princes.

Outre le couvent de Chaillot, où elle faisait de fréquents séjours, la reine d'Angleterre avait acheté à Colombes, près de Paris, une maison de campagne, où elle passait les beaux jours de l'été, au mi-

[1] *Autograph life of James II*, edited by Macpherson, p. 15-21. Jacques II y parle toujours de lui-même à la troisième personne.

[2] Lettre datée du 18 septembre 1658.

lieu d'un petit nombre de personnes choisies, qu'elle recevait avec simplicité et sans les astreindre aux rigueurs de l'étiquette. Là, loin du bruit et des intrigues de la cour, elle déposait momentanément le fardeau de ses tristes préoccupations : les journées se passaient dans des promenades, sous les ombrages qui bordent la Seine, et l'esprit fatigué et meurtri de la royale veuve, en se rassérénant, retrouvait un peu de cette vivacité, qui avait été l'un des grands charmes de ses jours heureux.

Cependant le temps et la mort, ces deux inévitables associés, avaient poursuivi leur œuvre commune ; Olivier Cromwell expirait le 13 septembre 1658, après avoir élevé la Grande-Bretagne à un degré de puissance qu'elle n'avait pas encore atteint : ses ennemis eux-mêmes étaient forcés de le reconnaître. Cette mort ranima aussitôt toutes les espérances des royalistes anglais : on savait que le fils du Protecteur, Richard Cromwell, homme d'une nature honnête et pacifique, inconnu à l'armée qu'il n'avait jamais conduite à la victoire, n'était ni en goût ni en état de lutter contre les difficultés de sa position, dont le génie seul de son père avait su triompher. La joie fut vive parmi les fidèles de la reine Henriette ; Mme de Motteville entre autres s'empressa de lui adresser une lettre de félicitations et de souhaits pour un avenir prochain ; nous trouvons dans ses Mémoires la réponse de la reine à cette preuve d'af-

[1] Mme de Motteville, *Mémoires.*

fection : Henriette-Marie s'y plaint que son cœur soit trop pénétré de douleur, pour ressentir une grande satisfaction d'un événement, dont elle n'augure pas encore de grands avantages pour elle, mais elle se réjouit surtout de la joie de tous ses amis[1].

Bientôt, comme ces troupes d'oiseaux, qui annoncent aux navigateurs fatigués l'approche de la terre de salut, la reine douirière vit affluer près d'elle tous ceux qui tenaient à ne pas se laisser devancer par la fortune : cet empressement dévoilait enfin à ses yeux des perspectives plus riantes. Le journal de sir John Reresby, l'un de ces *amis du beau temps*, nous donne d'assez curieux détails sur ses rapports avec la reine d'Angleterre à cette époque. « Après la mort de Cromwell, nous raconte-t-il ingénument, je m'efforçai de me faire connaître à la cour de la reine-mère, qu'elle tenait alors au Palais-Royal[2]. Elle n'avait avec elle aucun de ses enfants, à l'exception de la princesse Henriette-Anne, et comme peu d'Anglais étaient venus lui rendre leurs hommages, je n'en fus que mieux acceilli. Je parlais français et j'étais assez bon danseur ; aussi la jeune princesse, âgée d'une quinzaine d'années, en usait-

[1] Mme de Motteville.

[2] « La reine d'Angleterre y demeure (au Palais-Royal) avec tout son train, qui a fait un fort grand dégast en la dorure et au relief de toutes les chambres et de cette fameuse galerie, où les grands hommes de France et leurs belles actions sont représentés avec leurs devises et leurs hiérogliphiques; c'est une pitié de voir que pour avoir quelques solz, ils ayent enlevé des pièces qui ont cousté de bonnes sommes. » *Journal d'un Voyage à Paris, en* 1657 *et* 1658, p. 73.

elle vis-à-vis de moi avec autant de liberté et de politesse que possible : elle dansait avec moi, jouait du clavecin pour moi dans ses appartements, me permettait de l'accompagner dans ses promenades au jardin, et parfois de tirer la corde de sa balançoire, suspendue entre deux arbres, enfin d'assister à toutes ses innocentes distractions. La reine, ajoute-t-il, avait un grand attachement pour l'Angleterre, quoiqu'on y eût agi envers elle avec beaucoup trop de sévérité. Devant les grands seigneurs et les dames de France, elle se répandait en éloges sur les Anglais et sur leur pays : elle vantait leur courage, leur générosité et leur bon naturel : elle excusait la rébellion, en disant qu'elle avait été le résultat du fanatisme de quelques-uns, plutôt que du tempérament de la nation. Afin de donner un exemple de ses attentions pour nos compatriotes, je dirai qu'il m'arriva un jour d'amener à sa cour un gentilhomme anglais, qui, voulant faire preuve de galanterie, avait chargé son habit de tout un flot de superbes rubans rouges et jaunes. La reine, à la vue de ce ridicule accoutrement, m'appela pour me dire d'engager mon ami à modifier un peu son goût sur le choix des rubans, parce qu'on ne manquerait pas de se moquer en France de l'effet criard, produit par le rapprochement de ces deux couleurs et qu'il ne fallait pas qu'un Anglais prêtât ainsi à rire. »

Tandis que Reresby, bien informé de l'état des esprits en Angleterre, faisait en conscience son métier de courtisan près de la famille royale exilée.

Charles II, de retour de Fontarabie, était venu passer quelques jours à Colombes près de sa mère, qui lui avait rendu enfin toutes ses bonnes grâces : ils avaient de longs entretiens ensemble sur les événements qui s'accomplissaient en Angleterre, ainsi que sur les résolutions qu'il y aurait bientôt à prendre. Cependant Mazarin, qui, moins bien renseigné que Reresby, redoutait encore le successeur de Cromwell, exigea, en dépit des instances réitérées de la mère et du fils, le départ de Charles II; mais cette nouvelle absence ne fut pas de longue durée. Richard Cromwell, se débarrassant d'un fardeau trop lourd pour ses épaules, rentra dans la vie privée, et le général Monk, qui disposait de l'armée, ayant habilement préparé le terrain, il n'y eut plus qu'un cri dans les trois royaumes pour rappeler la famille des Stuarts. Notre courtisan, de plus en plus empressé, se trouvait donc à Paris au moment où se répandit la nouvelle de cette révolution pacifique, qui ramenait les bannis, sans qu'il en coûtât à l'Angleterre une goutte de son sang[1]. « « La reine s'en montra fort satisfaite, nous raconte-t-il, et afin que la cour de France pût prendre part à son bonheur, elle crut devoir donner une fête somptueuse, où furent invités ensemble les seigneurs français les plus connus et les gentilshommes anglais à quelque opinion politique qu'ils appartinssent. » Comme il ne s'oublie jamais, Reresby ajoute : « La reine me donna

[1] Miss Strickland.

l'ordre de danser avec la nièce du cardinal, la belle Hortense Mancini. La cour de notre reine était alors bien plus animée et plus agréable que celle des reines de France; son esprit et sa bonne humeur, ainsi que la beauté et la grâce de la princesse sa fille, ne devaient-ils pas être autrement attrayants que la rigidité de l'étiquette espagnole, qui sévissait dans les deux autres cours? En somme, pendant mon séjour à Paris, j'ai reçu de la reine et de la princesse bien plus d'honneurs que je n'en méritais. » En cela il se rendait justice, car il n'hésita pas à se faire l'écho, quoique sans oser les affirmer, des rumeurs malveillantes qui accusaient Henriette-Marie d'avoir épousé Jermyn, dont elle aurait même eu des enfants[1]. Cette calomnie, dont nous avons déjà parlé, et pour laquelle on n'a jamais pu alléguer la moindre preuve, ne vivait que sur quelques pamphlets publiés en Angleterre[2].

La reine était au Palais-Royal, lorsque lui arriva la nouvelle de la restauration de son fils sur le trône de ses pères; son premier mouvement la porta au couvent de Chaillot, pour remercier Dieu de ce

[1] Miss Strickland.

[2] Pepys, que nous connaissons déjà comme un ennemi de la reine, en mentionnant ce commérage, parle d'une fille qu'elle aurait eue de Jermyn. L'auteur anonyme d'un infâme libelle, publié en 1690, et destiné à répandre les bruits les plus injurieux sur la famille des Stuarts, dit aussi : « J'ai moi-même entendu M. R. Osborne, qui était alors à Paris avec le roi exilé, affirmer qu'il avait vu célébrer, avec une grande solennité, le mariage d'Henriette-Marie avec lord Jermyn. » Mais quel crédit peut-on accorder à un inconnu, qui a pris à tâche de dépasser tout ce qui avait été dit d'odieux sur la famille royale ! — Miss Strickland, t. IV, p. 313.

bonheur si longtemps inespéré. Ce fut là qu'elle reçut la courte visite que Charles II lui fit *incognito,* en revenant de Flandres pour passer en Angleterre; la mère et le fils dînèrent ensemble au réfectoire du monastère, où ils furent servis par les religieuses. Que de tendres effusions, pendant ces trop courts instants d'une joie sans mélange! Le soir, Henriette assista dans la chapelle à un salut solennel, chanté en chœur par la communauté tout entière, pour appeler la bénédiction de Dieu sur la famille royale d'Angleterre et sur ce trône rétabli comme par miracle[1].

Henriette ne put être témoin du délire d'enthousiasme, qui, le 29 mai 1660, salua le retour de Charles II dans la ville de Londres; elle se trouvait alors absorbée par les négociations entreprises pour l'union de sa fille avec le jeune duc d'Orléans. Ce fut au milieu des réjouissances, qui accompagnèrent le mariage du roi avec l'infante Marie-Thérèse, que celui de Monsieur fut résolu avec sa charmante cousine, dont Louis XIV avait su apprécier enfin l'intelligence et la grâce, lorsqu'il était trop tard pour l'épouser, mais non pas pour l'aimer[2]. Nous savons que cette alliance avec le frère du roi avait été vivement souhaitée par Henriette-Marie; elle n'eut donc pas à dissimuler la joie, que lui causa la réussite de ses projets. Sa fille avait alors près de dix-sept ans : « La petite princesse, dit le père Cyprien, estoit la plus chérie des enfants de la

[1] Archives nationales de France.
[2] Mme de la Fayette.

reyne, aussy estoit-elle douée d'un noble esprit, d'une rare beauté et d'une adresse non commune à tous les exercices convenables à sa qualité royale; elle y réussissoit avec tant d'avantage, qu'elle y esgaloit tous les plus habiles, aux danses, aux instruments musicaux, aux bals et autres semblables exercices. L'agilité de son corps, sa riche taille, son port doucement majestueux, tous ses mouvements estoient si bien réglez et si justes, qu'il n'y avoit personne qui ne lui donnât des louanges[1]. » Le roi ayant accordé son consentement, tout le monde se trouva d'accord, et il ne resta plus qu'à régler les conventions du mariage.

La reine se décida alors à passer en Angleterre avec sa fille; deux motifs surtout l'y attiraient: elle avait à régler d'abord avec le Parlement des ques-

[1] Voici le portrait que fait d'elle Mme de Motteville : « La princesse d'Angleterre étoit assez grande, elle avoit bonne grâce, et sa taille, qui n'étoit pas sans défaut, ne paroissoit pas alors aussi gâtée qu'elle l'étoit en effet. Sa beauté n'étoit pas des plus parfaites, mais toute sa personne, quoiqu'elle ne fût pas bien faite, étoit néanmoins, par ses manières et par ses agréments, tout à fait aimable. Elle avoit le teint fort délicat et fort blanc; il étoit mêlé d'un incarnat naturel, comparable à la rose et au jasmin. Ses yeux étoient petits, mais doux et brillants; son nez n'étoit pas laid; sa bouche étoit vermeille et ses dents avoient toute la blancheur et la finesse qu'on leur pouvoit souhaiter; mais son visage trop long et sa maigreur sembloient menacer sa beauté d'une prompte fin. Elle s'habilloit et se coiffoit d'un air qui convenoit à toute sa personne, et comme il y avoit en elle de quoi se faire aimer, on pouvoit croire qu'elle y devoit aisément réussir, et qu'elle ne seroit pas fâchée de plaire. Elle n'avoit pu être reine, et, pour réparer ce chagrin, elle vouloit régner dans le cœur des honnêtes gens et trouver de la gloire dans le monde par les charmes et par la beauté de son esprit. On voyoit déjà en elle beaucoup de lumière et de raison, et au travers de sa jeunesse, qui jusqu'alors l'avoit comme cachée au public, il étoit aisé de juger que lorsqu'elle se verroit sur le théâtre de la cour de France, elle y joueroit un des principaux rôles. »

tions financières, la dot de la future Madame et son propre douaire, dont elle avait été si longtemps privée ; il s'agissait ensuite de faire rompre le mariage secret du duc d'York avec Anne Hyde, qu'elle avait fini par connaître, et dont la nouvelle l'avait profondément ulcérée. Sa colère était encore attisée par les lettres de la princesse d'Orange, qui venait d'arriver en Angleterre et qui ne pouvait prendre son parti d'avoir rencontré une belle-sœur parmi les filles de sa maison. La reine pressa son départ ; elle avait hâte de briser des liens qu'elle se refusait à regarder comme sérieux et qui étaient pour elle un outrage à la dignité royale ; avant de se mettre en route, elle avait écrit au duc d'York une lettre foudroyante, où elle lui reprochait d'avoir eu des pensées assez basses, pour épouser une femme d'un rang si inférieur au sien. Dans une autre lettre à Charles II, elle annonçait son départ pour effacer de sa propre autorité une tache qui déshonorait la couronne : elle ne parlait de rien moins que de porter plainte au Parlement contre le chancelier, et d'employer les moyens les plus violents, pour laver une semblable infamie[1]. Pendant ce temps-là, des courtisans sans scrupule ne manquaient pas, pour se rendre agréables à la reine mère et à la princesse d'Orange, de semer de si odieuses calomnies sur le compte de la nouvelle duchesse d'York, que, s'ils avaient osé persister dans leurs témoignages, pas un homme d'honneur n'eût pu

[1] *Life of Clarendon.*

s'intéresser à cette malheureuse femme ; son époux lui-même en avait ressenti la plus triste influence [1].

La reine ne devait pas retrouver en Angleterre son fils, le duc de Gloucester, qu'elle avait un moment si sévèrement traité ; ce jeune prince, après avoir accompagné Charles II à Londres, y était mort de la petite vérole le 22 septembre 1660. Cette perte fut d'autant plus sensible à la reine qu'elle n'avait pas revu son malheureux fils, depuis le jour où elle l'avait éloigné de sa présence. Henriette-Marie arriva à Calais avec sa fille le 14 octobre 1660, et le même jour le duc d'York y vint au-devant d'elle, pour la recevoir à son bord, en sa qualité de lord grand amiral; on avait mis sous son commandement, dans cette occasion, la plus belle flotte de l'Angleterre. Dès que son fils se présenta devant elle, la reine se mit à lui reprocher amèrement un mariage si indigne de lui : « Je vous demande pardon d'avoir placé si bas mon affection, répondit Jacques, dont le cœur souffrait cruellement de l'injure qu'il croyait avoir reçue en échange d'un amour si désintéressé. J'ai été assez puni par l'indignité de la conduite de cette femme, dont j'ai eu de telles preuves que je ne veux plus la revoir : comment reconnaître encore pour mon épouse celle qui m'a si lâchement trahi [2] ? » La reine se montra fort satisfaite de cette déclaration, et rien ne s'opposa plus à la cérémonie de l'embarquement, qui eut lieu avec un éclat sans pareil ; tous

[1] Miss Strickland.
[2] *Life of Clarendon*

les bâtiments de guerre étaient pavoisés, du pont jusqu'au sommet de la mâture, de pavillons diaprés de mille couleurs; c'étaient les feuilles fantastiques de cette épaisse forêt de mâts. Le canon tonnait sur les vaisseaux, dont les salves se répondaient l'une à l'autre, tandis que la reine montait sur son navire, et le vacarme fut tel, qu'on l'entendit distinctement de Calais à Douvres. Sur mer, régnait un calme plat; l'Océan sans vagues était poli comme un miroir: pas une voile, pas un pavillon ne s'agitait, et ces grands vaisseaux restaient immobiles et comme assoupis sur la surface de l'eau [1].

La flotte anglaise, ayant la reine à bord, demeura ainsi un jour et une nuit, sans pouvoir mettre à la voile : heureusement un magnifique banquet avait été préparé pour Henriette-Marie et pour sa suite; on put donc supporter, sans trop se plaindre, ces lenteurs imprévues. Le festin avait lieu aux frais du duc d'York, qui était alors un ardent sectateur de l'Église anglicane; on lui fit pourtant observer que c'était jour de jeûne, la vigile de la Toussaint, et il s'en alla de la meilleure grâce du monde trouver le père Cyprien et les autres catholiques de la maison de sa mère : « J'apprends, leur dit-il, que vous ne pouvez manger de la viande aujourd'hui et je crains bien que vous n'ayez pas tout ce qu'il vous faut, car tous mes gens sont huguenots et n'ont fait aucune provision pour la circonstance; mais je crois que nous

[1] Miss Strickland, tome IV, page 318.

avons encore un esturgeon pour la table de la reine et je vais en envoyer chercher un morceau pour la vôtre [1]. » Tout le monde parut donc satisfait.

La traversée de Calais à Douvres s'effectuait ordinairement en trois heures, mais, grâce à ce calme inusité, on eut toutes les peines du monde à la faire en deux jours. La flotte arriva en vue de Douvres à trois heures de l'après-midi, et le roi Charles II vint aussitôt saluer sa mère à bord; ils débarquèrent ensuite au milieu des démonstrations populaires les plus enthousiastes. Le roi avait fait préparer au château de Douvres un grand souper, où s'assit avec la reine-mère toute la famille royale, Charles II, Jacques duc d'York, la princesse d'Orange, la princesse Henriette-Anne et le prince Rupert. « Comme les personnes du festin estoient de différentes religions, les uns catholiques, les autres protestants, il y eut aussy différentes bénédictions. Le ministre du roy commença et bénit les viandes à la façon protestante; immédiatement après, je fis de même à la catholique, disant d'un ton grave et élevé : *Benedic, Domine, nos et hæc tua dona quæ de tuâ largitate sumus sumpturi, per Christum Dominum nostrum* [2]; et, estendant le bras, je fis de la main un grand signe de croix sur les viandes qu'on avoit servies, le roy et tous les autres estant debout pendant la bénédiction. Les puritains, les indépendants

[1] P. Cyprien de Gamaches.

[2] Bénissez, Seigneur, nous et ces dons que nous tenons de votre largesse par Jésus-Christ Notre-Seigneur.

et les trembleurs[1], dont la ville de Douvres est remplie, et qui sont ennemis jurez des cérémonies de l'Église et particulièrement du signe de la croix, s'estonnèrent fort de la liberté que je prenois de le faire ainsy publiquement à la table du roi protestant. Ils furent beaucoup plus surpris le lendemain, voyant que nous disions la messe dans une très-grande salle, toutes les portes ouvertes, en la présence d'un peuple innombrable. Il en fut de même à Cantorbery[2]. » Le père Cyprien, dont la ferveur, dès les débuts de la rébellion, n'avait aspiré qu'au martyre, ne réfléchissait pas assez aux difficultés que ces démonstrations religieuses pouvaient créer à la famille royale si nouvellement restaurée, au milieu d'une population fortement imbue de l'intolérance puritaine[3]. Le feu du fanatisme couvait encore sous la cendre; quelques imprudences de ce genre risquaient de le rallumer.

Le 2 novembre, comme lorsqu'elle arriva pour la première fois à Londres, le roi conduisit sa mère de Gravesend à Whitehall par la Tamise; le concours de peuple fut immense, et l'allégresse de la réception encore plus éclatante qu'à son premier voyage : de Lambeth à la Cité, la rivière était tellement encombrée d'embarcations de toute sorte, qu'on ne pouvait parvenir à s'y frayer un passage[4]. Tout ce bruit et

[1] Quakers.
[2] P. Cyprien de Gamaches, loc. cit.
[3] Miss Strickland, t. IV, p. 319.
[4] Pepys, qui avait loué un mauvais bateau pour surveiller les barges royales, se trouva tout désappointé de la brillante réception faite à Hen-

ces acclamations, en retraçant à l'esprit de la reine ses premiers jours de grandeur et d'amour, si impitoyablement payés par tant de souffrances et de deuils, lui causèrent la plus pénible impression. Pour elle, chaque souvenir n'était plus qu'un regret poignant.

Le lendemain de son arrivée à Whitehall, elle tint un grand lever, et une foule de noblesse s'y rendit pour lui baiser la main : les membres du conseil privé vinrent aussi la saluer en corps et la féliciter sur son retour en Angleterre; le comte de Clarendon, père de la duchesse d'York, fut obligé par sa charge de se présenter à leur tête. Quoique, dans son ressentiment contre sa fille, elle eût dit en France qu'elle n'adresserait plus la parole au chancelier, la reine ne se montra pas moins gracieuse pour lui que pour tous ceux qui l'accompagnaient[1].

Peu de jours après, l'infortunée Anne Hyde mettait au monde un fils, que, quelques semaines plus tôt, le duc d'York eût reçu comme son héritier avec une joie sans mélange; mais la princesse d'Orange et sir Charles Berkeley, capitaine des gardes du prince,

riette-Marie. Il exhale sa mauvaise humeur, en disant qu'on n'alluma que trois feux de joie dans la cité et que la venue de la reine ne fit plaisir à personne. La comtesse de Derby écrivait, au contraire : « La reine arriva vendredi dernier avec toute la joie de tout le monde et les acclamations de tout le peuple. Je la vis à son arrivée et lui fis la révérence; elle me vit avec beaucoup d'émotion et me reçut avec des larmes et beaucoup de bonté; vous pouvez juger de celle que j'avois. Sa Majesté oblige tous ceux qui la voient et elle a des complaisances qui ne se peuvent assez louer. » — Mme de Witt, *Charlotte de la Trémoille*, p. 324.

[1] Miss Strickland, t. IV, p. 320.

avaient empoisonné son âme de tant de soupçons sur la vertu de sa femme, qu'il ne pouvait que se débattre misérablement entre les incertitudes les plus navrantes[1]. Hâtons-nous de dire, à l'honneur de la reine, que, malgré son irritation contre le mariage de son fils, elle ne trempa jamais dans les calomnies de complaisance déversées sur la fille du chancelier[2].

Malgré tous les efforts d'Henriette-Marie pour maîtriser son chagrin, les blessures de l'âme étaient encore trop saignantes, pour que les grandeurs de ce monde eussent le pouvoir de les cicatriser : tout cela n'était plus fait pour elle. La vue de cette capitale qu'il lui avait fallu quitter jadis dans des conditions si désastreuses, chaque pas qu'elle faisait dans ses appartements de Whitehall et de Sommerset-house, témoins de tant de bonheur conjugal et de si sanglantes catastrophes, étaient devenus pour elle une véritable torture. Parfois la coupe d'amertume débordait : Henriette-Marie se renfermait alors chez elle, où ses dames la trouvaient suffoquée par les larmes; elle tomba bientôt dans une noire mélancolie. « Je ne vois autour de moi, s'écriait-elle, que ruines et désolation ! » C'était bien la veuve inconsolable de Charles Ier et la *reine malheureuse*. Les gentilshommes de sa maison n'avaient plus qu'une pensée, celle d'abréger autant que possible son séjour en Angleterre[3].

[1] *Life of Clarendon.*
[2] Miss Strickland.
[3] *Vie d'Henriette-Marie*, qui précède l'*Oraison funèbre* de Bossuet. — P. Cyprien de Gamaches.

Le duc d'York, de son côté, souffrait cruellement au sujet de sa femme; Berkeley avait poussé l'effronterie au point de prétendre que l'enfant était de lui et qu'il était tout prêt à le reconnaître, en épousant la mère; le prince voulait renoncer à elle [1]. En même temps, la victime de ces odieuses manœuvres, malade et déjà suspendue entre la vie et la mort, oubliait ses souffrances, pour protester que sa main, son cœur et son fils appartenaient sans partage au prince son époux, et elle en faisait le serment le plus solennel, en présence de l'évêque de Winchester et de la duchesse d'Ormonde. Charles II montra dans cette occasion plus de dignité qu'à son ordinaire, en déclarant qu'il considérait sa belle-sœur comme très-injustement outragée. Ce fut dans ces dispositions que la cour arriva à la veille de Noël; mais cette fête, à la fois si sacrée et si joyeuse pour toutes les familles de la Grande-Bretagne, devait être un jour de deuil et de désolation pour celle de ses rois [2]. La princesse d'Orange avait été attaquée de la petite vérole le 18 décembre; suivant un trop funeste usage, on l'avait saignée à plusieurs reprises au moment de l'éruption, et la maladie avait bientôt pris le caractère le plus alarmant. Dès que la reine eut reconnu les symptômes de la petite vérole, n'écoutant que son affection passionnée pour la princesse Henriette-Anne, elle l'avait enlevée de Sommerset-house, où la maladie s'était déclarée, et

[1] Miss Strickland, t. IV, p. 320.
[2] P. Cyprien de Gamaches.

s'était renfermée avec elle au palais de Saint-James[1].

Étendue sur son lit de mort, la princesse d'Orange sentit sa conscience lui reprocher d'avoir, sinon fait naître, au moins trop légèrement accueilli les bruits calomnieux répandus sur le compte d'Anne Hyde et reconnut hautement sa parfaite innocence. Après ce devoir accompli, elle expira la veille de Noël et fut enterrée à minuit le 29 décembre 1660. On la transporta à la lueur des torches de Sommerset-house à l'abbaye de Westminster, où elle fut déposée dans le monument de la famille des Stuarts, près de son frère bien-aimé, le duc de Gloucester[2]. Cette digne fille de Charles Ier, par sa bonté et son dévouement absolu aux intérêts de sa famille proscrite, avait su mériter le respect et l'affection de tous. Le malheur était impitoyable pour Henriette et pour ses enfants, déjà décimés par la mort.

Le chagrin et les déceptions avaient fortement attaqué la santé du duc d'York; il était au lit deux jours après la mort de sa sœur, lorsque Berkeley, tourmenté par ses remords, se présenta devant lui et avoua que tous les propos, qu'il avait tenus sur le compte d'Anne Hyde, n'étaient qu'un tissu de mensonges : « J'avais pensé, lui dit-il, qu'un mariage avec une simple demoiselle serait la perte de Votre Altesse Royale, et qu'en même temps il vaudrait mieux pour la fille du chancelier avoir

[1] *Life of Henrietta-Maria*, 1671.
[2] P. Cyprien de Gamaches.

un époux d'un rang pareil au sien, mais, ayant reconnu que la calomnie avait frappé au cœur mon cher maître, je viens lui confesser toute la vérité et solliciter son pardon. » Sans doute la déclaration faite par la princesse d'Orange n'était pas étrangère à cet aveu tardif, mais ce qu'il y a de certain, c'est que Berkeley était depuis longtemps passionnément amoureux d'Anne Hyde, et qu'il avait rêvé de la posséder à tout prix : l'amour expliquait sa conduite, sans l'excuser. Cette rétractation, quoique bien lente à venir, guérit à l'instant le duc d'York ; après avoir eu le courage de pardonner au coupable, son ancien ami et son compagnon d'armes, il s'empressa d'écrire à sa femme qu'elle prît bon courage, que la Providence avait rendu à sa vertu le témoignage qu'elle méritait, que surtout elle prît soin de son enfant et qu'il allait, dans le plus court délai, leur rendre visite à tous deux. Restait aux époux réconciliés une dernière mais difficile faveur à obtenir, le pardon de la reine ; n'avait-elle pas dit dans sa colère : « Si cette femme entre à Whitehall par une porte, je sortirai par l'autre ! » Le temps pressait d'ailleurs, car Henriette-Marie se préparait à retourner en France, au commencement de janvier 1661. Heureusement pour le duc d'York, les dernières paroles de la princesse d'Orange avaient eu un profond retentissement dans l'âme de sa mère : elle se trouva désarmée par sa propre douleur, et, en souvenir de sa fille, elle se décida enfin à reconnaître le mariage. Cette reconnaissance, qui eut lieu le premier jour de

l'an, fut accueillie avec une grande faveur, au milieu du deuil général causé par la mort de la princesse. Le duc d'York vint prendre son épouse à Worcester-house dans le Strand, résidence du chancelier, et la conduisit en grande cérémonie à Whitehall, où la famille royale devait dîner en public; la foule des assistants était énorme. Au moment où la reine passait pour se rendre dans la salle du banquet, la duchesse d'York s'agenouilla devant elle; Henriette la releva aussitôt, l'embrassa et la conduisit à sa table[1]. Ne semble-t-il pas, en lisant cette histoire sentimentale, qu'on assiste aux péripéties d'un drame conçu dans toutes les règles? Rien n'y manque, ni l'amoureux perfide, ni le mari, dupe de sa propre crédulité, ni la malédiction maternelle, ni une mort prématurée qui amène le dénouement, où l'innocence de l'accusée est reconnue au milieu d'un festin royal.

L'après-midi du même jour, la reine donna une audience d'adieu dans sa chambre à coucher de Whitehall aux dames de sa cour; le duc d'York y amena la duchesse et la présenta de nouveau à sa mère, qui la reçut avec la même bienveillance que si elle avait approuvé le mariage dès le début, et la fit fort gracieusement asseoir à ses côtés[2]. Lorsque le chancelier entra, la reine se leva de son fauteuil; mais, comme il s'était tenu fièrement à l'écart, depuis que le mariage avait été reconnu, la scène pouvait

[1] P. Cyp. de Gamaches.
[2] *Life of Clarendon.*

devenir un peu trop intéressante pour un aussi grand nombre de curieux, et, sur un signe de la reine, toutes les dames se retirèrent. S'adressant alors à Clarendon de l'air le plus affable, elle lui dit que si, dans un instant de colère, il lui était arrivé de tenir quelque propos qui eût pu le blesser, il devait comprendre qu'elle y avait été grandement provoquée et ne l'imputer qu'à cela : elle déclarait avoir été gravement offensée par le duc d'York et s'être pour ce motif refusée à consentir au mariage, tandis que le roi lui avait assuré que lui, Clarendon, n'avait rien fait pour le favoriser, et s'y était même montré tout à fait opposé, attitude vraiment digne de son caractère. Elle reconnaissait que sa fidélité envers le feu roi était au-dessus de tout éloge et qu'il avait servi son fils avec le même zèle et un succès extraordinaire : « Je reçois donc, continua la reine, votre fille comme ma fille, je lui pardonne du fond du cœur, ainsi qu'à mon fils, et je veux désormais leur témoigner à tous deux l'entière affection d'une mère ; je suis décidée également à devenir votre amie, et j'attends de vous en retour tous les bons offices, que méritera ma bienveillance. » Le chancelier répondit à ce discours par des louanges sur la clémence et la bonté de la reine, qui se départait si promptement d'une sévérité nécessaire, et pardonnait ce qui était impardonnable : il l'assura qu'en se montrant moins offensée, elle aurait méconnu son honneur et son rang, que pour lui, il compterait désormais sur sa protection, comme étant sa gracieuse maîtresse, et

qu'il obéirait toujours à ses commandements. La reine remit alors à Clarendon un papier, où elle lui désigna quelques articles concernant son service ou ses intérêts et le pria de les faire exécuter. Comme la nuit arrivait, et que l'antichambre était encore remplie de dames, fort pressées d'obtenir une audience, le chancelier prit congé de la reine, en se mettant à genoux pour lui baiser la main[1].

On sait qu'en venant en Angleterre la reine avait un double but : rompre le mariage du duc d'York, qu'elle avait fini par sanctionner, et obtenir du Parlement le règlement de la dot de la princesse Henriette-Anne, ainsi que celui de son propre douaire, ce qui eut lieu dans les premiers jours de l'année 1661. Ce n'était pas chose facile : la plupart des propriétés composant le douaire avaient été partagées entre les régicides, qui s'y étaient établis en bons patriotes ; le reste avait été dévasté et pillé[2]. Cette situation créait de telles difficultés au Parlement, qu'il se contenta d'assigner à la reine, comme compensation de ses pertes, une rente de trente mille livres sterling, à laquelle le roi ajouta une somme égale, prise sur sa cassette particulière. Comme les vieilles coutumes s'opposaient à ce qu'une reine douairière pût demeurer à l'étranger, afin que l'ar-

[1] *Life of Clarendon*. Du mariage du duc d'York et d'Anne Hyde naquirent plusieurs enfants; deux princesses seulement survécurent et régnèrent en Angleterre; ce furent Marie II et la reine Anne.

[2] Miss Strickland, t. IV, p. 325. Elle donne les noms de ceux qui avaient usurpé ces domaines de la couronne; c'étaient Okey, Walton, Scroop, Norton, Pride, Whalley, Edwards, Tichbourne, Lambert et Blackwell.

gent dont elle disposait fût dépensé dans le pays, la reine promit de revenir se fixer en Angleterre, dès qu'elle aurait mené à bonne fin le mariage de la princesse Henriette-Anne avec le duc d'Orléans. Elle donna même des plans et des ordres pour la restauration de ses deux palais de Greenwich et de Sommerset-house. Il lui fallut aussi réorganiser sa maison sur un pied vraiment royal; Lord Jermyn, récemment créé comte de Saint-Albans, fut maintenu comme grand chambellan et surintendant des finances : toutes les dépenses de la reine passaient par ses mains. Elle prit pour chambellan un Français, M. de Vantelet : ce fut le seul étranger de sa maison, tous les autres, gentilshommes et dames, étaient des Anglais, la plupart catholiques et ses anciens serviteurs; sa première dame du lit fut une jeune veuve, la belle duchesse de Richmond, fille du duc de Buckingham; elle était protestante.

La maison religieuse fut également réinstallée sur un pied considérable, malgré les récriminations des puritains, et non sans causer un notable préjudice à la popularité renaissante de la famille royale; nous savons que jamais le zèle d'Henriette-Marie n'avait connu les préoccupations politiques. Pendant le siége de Paris, elle s'était vue forcée de vendre jusqu'aux vases sacrés de sa chapelle, sans pouvoir plus tard en racheter de nouveaux ; mais, au moment de son départ pour l'Angleterre, la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, lui avait fait présent de ceux qui provenaient de la succes-

sion de son oncle : ils étaient d'une grande richesse et d'un merveilleux travail. On en fit usage à la chapelle de Sommerset-house[1].

A la personne de la reine était aussi attachée une compagnie de gardes-nobles, qui avaient pour capitaine le comte de Saint-Albans. Ces jeunes gentilshommes étaient vêtus d'une casaque de velours noir brodée d'or, avec leurs insignes également en or; armés de hallebardes, ils se rangeaient sur deux lignes au passage de la reine, soit qu'elle allât prendre sa chaise à porteurs, soit qu'elle se rendît à sa chapelle ou à sa table; à cheval et la carabine suspendue au ceinturon, ils escortaient son carrosse, habituellement attelé de six chevaux. La maison de la reine comprenait encore un grand écuyer, qui avait sous son contrôle vingt-quatre chevaux et quatre carrosses; douze valets de pied, douze rameurs à la livrée royale, quatre pages et tout un monde d'officiers de bouche, un chef d'équipage pour le daim, des gardes-chasse et une musique de chapelle. Tel était à peu près, il y a deux cents ans, l'état de maison d'une reine douairière d'Angleterre[2].

En dépit de toutes ces magnificences, auxquelles son rang l'astreignait, Henriette-Marie avait personnellement renoncé à tout luxe dans sa toilette : elle ne quittait jamais le costume noir uni qu'elle avait pris, au moment de la mort de son époux. Pepys fut frappé malgré lui de cette extrême simplicité au

[1] *Life of Henrietta-Maria*, 1671.
[2] *Ibid.*

retour de la reine en Angleterre; il le constate, non sans une idée de dénigrement, en rendant compte d'une visite qu'il fit à Whitehall pour voir de près la famille royale : « M. Fox, dit-il, nous conduisit, ma femme et moi, dans la chambre de la reine, où il plaça ma femme derrière un fauteuil, lorsque les deux princesses entrèrent pour dîner. La reine est une petite vieille femme, simplement vêtue, et rien dans sa tenue ni dans son aspect ne la distingue de toute autre femme[1]. » Il existe d'elle plusieurs portraits peints ou gravés à cette époque; l'un des premiers est conservé au château d'Eu, et tous la représentent avec le voile noir de veuve et sans aucun bijou ni ornement[2].

Aussitôt après sa réconciliation avec le duc d'York, la reine, redoutant pour la princesse Henriette-Anne

[1] Pepys's *diary*, vol. I, p 160.

[2] Une miniature sur cuivre, que nous possédons, montre Henriette-Marie en costume de deuil, avec le voile noir, arrêté sur le front par une pointe triangulaire. Elle porte un étroit col blanc, et son seul bijou est une croix en cristal de roche, des bras de laquelle pendent deux perles en forme de poires; peut-être est-ce la croix qui lui avait été donnée en présent par le pape Urbain VIII. L'ovale du visage est encore d'une grande distinction, et ses grands yeux noirs, si pleins de feu et d'expression, conservent tout leur éclat. On est frappé du reste de son air de famille avec le roi Louis XIII. Ce portrait a été le modèle d'une gravure faite à Londres, du temps même de Cromwell, et qui sert de frontispice pour un livre de cuisine fort rare, intitulé : *Queen's closet broke open*. On y exalte les vertus de la reine, en même temps que son habileté dans la médecine et l'art culinaire; c'était dans le but d'intéresser en sa faveur les classes moyennes en Angleterre, que ces talents intimes devaient toucher plus que son courage et sa magnanimité. On y voit même que quelques-unes de ces recettes avaient été expérimentées de sa propre main de la reine, dans ses heures de loisir; il y a aussi, dans ce livre, plusieurs sortes de liqueurs et de boissons contre la peste, sans compter une foule de ragoûts, aussi étranges que barbares, qu'on assure avoir été les mets favoris d'Henriette-Marie.

l'influence maligne, qui régnait encore à Londres, se hâta de l'emmener à Hampton-court, où elle attendit avec impatience le règlement de la dot; celle-ci fut enfin fixée par le Parlement au chiffre de 40,000 jacobus, sans compter un présent de 20,000 livres sterling. La reine partit alors pour Portsmouth, avec le roi, qui tint à escorter jusqu'au port sa mère et sa sœur : les deux princesses s'embarquèrent le 9 janvier 1661, sur un vaisseau de premier rang nommé le *London*. Il semblait qu'une sorte de fatalité s'attachât aux voyages de la reine : le lendemain, à peine le vaisseau avait-il mis à la voile vers la France que la princesse Henriette-Anne se sentit sérieusement souffrante. On attribua d'abord cette indisposition au mal de mer; mais, le jour suivant, il survint une forte éruption, avec tous les symptômes de la petite vérole, et le souvenir des deux enfants que le terrible fléau venait de lui arracher plongea la reine dans le plus violent désespoir. L'état de la princesse empirait à tout instant, et, privée des secours nécessaires, sa mère dut donner l'ordre de rentrer immédiatement à Portsmouth. Un autre danger vint s'ajouter alors à celui de la maladie : le pilote du comte de Sandwich, commandant du *London*, par une fausse manœuvre, jeta le navire sur un banc de sable, près de Portsmouth, nommé *le Horsesand,* où il resta engagé. Dans cette situation, la reine refusa péremptoirement de quitter le bord avant de savoir au juste ce qu'elle avait à craindre pour sa fille. Heureusement les médecins

qu'on appela déclarèrent qu'on pouvait débarquer la princesse, parce qu'elle n'avait pas la petite vérole, mais seulement une forte attaque de rougeole : quel soulagement après tant d'inquiétudes ! La jeune malade fut donc transportée à Portsmouth, où la reine demeura avec elle pendant quinze jours, jusqu'à la fin de sa convalescence [1].

La mère et la fille purent enfin reprendre la mer, le 26 janvier, et le voyage s'effectua de la manière la plus favorable jusqu'au Havre. L'intention de la reine était de passer par Rouen, mais le gouverneur de cette ville lui envoya dire que la petite vérole y sévissait avec une grande intensité, et qu'il mourait chaque jour un grand nombre de personnes. On juge avec quel empressement la reine profita de cet avis, pour se diriger en droite ligne sur Pontoise. Chemin faisant, elle rencontra le duc de Longueville, qui venait à sa rencontre, suivi de la fleur des gentilshommes normands, pour l'escorter jusqu'à son château, où il lui fit la plus brillante réception. On voit que les temps étaient bien changés, depuis que ce prince et ses Frondeurs avaient tenu Henriette-Marie prisonnière dans le Louvre, au risque de la laisser périr de froid et de faim. La reine reçut au château de Lon-

[1] Pepys's *diary*, vol. 1, p. 170. — P. Cyp. de Gamaches *Ms*. — Mme de la Fayette nous raconte l'amour violent que la princesse d'Angleterre avait inspiré, pendant son séjour à Londres, au jeune duc de Buckingham, fils de l'ancien favori de Charles Ier. N'ayant pu se décider à se séparer d'elle, il l'accompagna sur le vaisseau qui l'emmenait, et, pendant la maladie d'Henriette-Anne, sa passion éclata par mille extravagances. La reine mère, en arrivant au Havre, dut lui intimer l'ordre de partir immédiatement pour Paris, tandis qu'elle s'arrêtait pendant quelques jours au Havre.

gueville la visite d'une foule de seigneurs et de dames de qualité, qui venaient lui offrir leurs hommages; le premier président de Rouen lui fit aussi une fort belle harangue, à laquelle elle sut répondre, selon son habitude, avec autant d'esprit que d'à-propos. On la reconduisit ensuite en grande cérémonie à son carrosse, que la haute noblesse de Normandie continua d'accompagner à cheval, pendant une journée entière[1].

A Pontoise, la reine accepta, dans l'abbaye de Saint-Martin, l'hospitalité de son aumônier Montague, qui en était titulaire; sans avoir été prévenu d'avance de l'honneur qui lui était réservé, il la reçut avec un déploiement d'argenterie, de tentures précieuses, de tableaux et de richesses de tout genre, qui firent l'étonnement de la reine et de sa suite. On sut bientôt le motif de toute cette magnificence: d'autres personnes royales étaient attendues à l'abbaye. Tout-à-coup on entendit un grand bruit de tambours, de trompettes et de timbales; peu après apparut, accompagné de la reine Marie-Thérèse, de Monsieur et d'une suite nombreuse, Louis XIV qui venait surprendre les illustres voyageuses et leur donner la bienvenue. Le roi et la reine de France restèrent à converser jusqu'au soir avec Henriette-Marie; quant au duc d'Orléans, il se crut en paradis dès qu'il eut aperçu la princesse d'Angleterre. Que d'appréhensions et de chagrins lui

[1] P. Cyp. de Gamaches

avait causés son absence! que de cruelles insomnies, que de mortelles angoisses, pendant que sa vie était en danger! En la revoyant, il resta d'abord immobile, les regards fixés sur elle, comme s'il ne pouvait croire à sa présence et qu'il s'attendît à la voir disparaître devant ses yeux. A peine put-il lui parler en l'embrassant; puis, au bout de quelque temps, il la supplia de lui faire le récit complet de ses aventures de voyage, qu'il écouta avec le plus vif plaisir et une attention qui tenait de l'extase[1].

Peut-être l'enthousiasme qu'éprouvait pour sa royale élève le révérend père, auquel nous empruntons ces détails, force-t-il un peu les tons dans la peinture des sentiments de Monsieur à l'égard d'Henriette-Anne, s'il faut en croire Mme de La Fayette, meilleur juge en pareille matière. « Monsieur, nous dit-elle, alla au-devant de la princesse d'Angleterre, avec tous les empressements imaginables, et continua, jusqu'à son mariage, à lui rendre des devoirs, auxquels il ne manquoit que de l'amour; mais le miracle d'enflammer le cœur de ce prince n'étoit réservé à aucune femme du monde[2]. » Cette étrange froideur n'explique-t-elle pas tout d'abord les distractions romanesques, qui firent battre plus tard le cœur de la jeune princesse?

La reine arriva à Paris le 20 février, et la dispense du pape, pour le mariage entre les deux cousins germains, lui fut envoyée à la fin du carême. Le

[1] P. Cyp. de Gamaches.
[2] Mme de la Fayette, *Histoire d'Henriette d'Angleterre*, p. 99.

cardinal Mazarin touchait alors aux derniers instants de sa vie, et Louis XIV, reconnaissant les longs services de son habile ministre, lui prodiguait les soins les plus assidus. « C'était son premier attachement, et l'enfance avait été le sceau de cette liaison [1]. » Tous les ressentiments d'ailleurs s'étaient éteints pendant les années qui venaient de s'écouler; on rendait enfin justice aux grandes qualités du Cardinal, et sa mort fut un deuil, pour toute la cour autant que pour le roi. La double perte éprouvée par la famille d'Angleterre venant s'ajouter à cette tristesse, il fut convenu que les cérémonies du mariage d'Henriette-Anne auraient lieu avec toute la simplicité, que pouvait permettre un pareil événement. Elles se firent au Palais-Royal, le 31 mai 1661, en présence du roi et de la reine de France; Mlle d'Orléans et le grand Condé y assistèrent, comme étant les plus proches parents des deux côtés.

Peu de jours après le mariage, Monsieur voulut à toute force emmener avec lui sa nouvelle épouse dans ses résidences particulières des Tuileries d'abord et ensuite de Fontainebleau. « La chose étoit juste et selon Dieu, remarque le père Cyprien, mais au reste accompagnée de difficultés et d'ennuis; il n'y a rien de si sensible et de si insupportable que la séparation des personnes qui s'entr'ayment. L'amour estoit parfait entre la reyne et Madame sa fille : la mère l'aymoit d'un excellent amour de tendresse, et

[1] Mme de Motteville.

la fille aymoit sa mère d'un amour noblement humble et respectueux; depuis qu'une estincelle de raison commença à luire dans l'esprit de Madame, elle ne fut jamais esloignée de la reyne sa mère; elle se vit toujours comme dans son sein. Aussy estoit-elle sa consolation dans ses malheurs d'Angleterre; après tant d'années passées de la sorte, jugez si la séparation pouvoit estre sans de grandes violences. C'est pourquoi, quand Monsieur vint pour quérir cette princesse et la conduire dans son appartement des Tuileries, le deuil estoit général dans le Palais-Royal; les soupirs, les larmes et les sanglots de la reyne et de Madame en faisoient pleurer quelques-uns, attendrissoient le cœur des autres et donnoient de la douleur à tous. Il fallust quelque tems pour modérer les ennuis dans les personnes royales[1]. » La reine d'Angleterre, seule désormais, alla cacher son chagrin dans sa chère et douce retraite de Colombes.

XIII.

MORT D'HENRIETTE-MARIE.

1661-1669.

Bientôt, la nouvelle duchesse d'Orléans, par les grâces de son esprit et de sa personne, gagna tous les cœurs dans cette cour si jeune et si ardente au plaisir; tout était fête autour d'elle: Henriette-Anne

[1] P. Cyp. de Gamaches.

était l'âme des bals et des mascarades ; elle respirait à pleins poumons le parfum capiteux des hommages et peu à peu, sans qu'elle en eût conscience, elle s'en laissait enivrer. Louis XIV lui-même était devenu l'un des plus empressés auprès de sa belle-sœur : il n'avait que vingt-deux ans, et elle dix-sept ! « A Fontainebleau, les plaisirs le jour, les repas et les promenades, jusqu'à deux ou trois heures après minuit dans les bois, commencèrent de s'introduire et de se pratiquer d'une manière qui avoit un air plus que galant, et où la volupté paroissoit devoir corrompre une vertu, qui avoit été, avec sujet, autant admirée qu'il étoit rare de la posséder à son âge[1]. » La reine Marie-Thérèse s'alarme et s'afflige ; elle souffre d'être délaissée par son époux, et la reine-mère fait tous ses efforts pour la consoler, en lui remontrant qu'il ne serait pas juste de contraindre le roi dans ses honnêtes plaisirs. Reconnaissant bientôt que rien ne peut modérer la jeune Madame « dans tout ce qui ne lui paroît pas criminel ou entièrement contraire à son devoir et qui d'ailleurs la peut divertir[2], » elle charge Mme de Motteville de lui donner de bons conseils, et de l'arrêter, si cela est possible, sur la pente rapide où elle est engagée. Madame reçoit ces avis avec douceur et bonne grâce ; mais l'entraînement est trop vif, et le duc d'Orléans doit se repentir de l'avoir enlevée trop tôt aux soins et à la surveillance de sa mère. Celle-ci, que ces bruits alar-

[1] P. Cyp. de Gamaches.
[2] Mme de Motteville.

mants sont venus tourmenter dans sa solitude de Colombes, écrit de son côté à Mme de Motteville une lettre confidentielle qui se termine ainsi : « Vous avez avec vous un autre petit moi-même qui est fort de vos amies, je vous assure. Continuez d'être des siennes ; c'est assez vous dire[1]. »

Le tourbillon, qui emportait la jeune Henriette-Anne, était trop bruyant, pour qu'elle pût prêter l'oreille aux excellents mais monotones conseils de Mme de Motteville : la reine Anne d'Autriche, qui avait de l'affection pour elle et qui sentait combien cet excès de plaisirs était nuisible à sa réputation aussi bien qu'à sa santé, s'adressa au comte de Saint-Albans et à l'abbé de Montague, pour obtenir de la reine d'Angleterre qu'elle réprimandât directement sa fille. Mais Henriette-Marie ne cherchait plus que la paix et le repos dans sa maison de Colombes ; ne connaissant que de bonnes inclinations dans l'âme de Madame, elle ne s'inquiéta point sérieusement de ses actions, parce qu'elle les crut toujours exemptes de blâme[2]. Les choses, du reste, ne tardèrent pas à changer de face, et Louis XIV reporta sur Mlle de la Vallière, fille d'honneur de la jeune duchesse d'Orléans, cet amour si jeune et si tendre, dont il n'avait offert que l'ombre à Henriette-Anne.

Colombes était devenu pour la reine d'Angleterre un véritable port de salut, après tant d'orages, et elle s'était toujours refusée à s'en arracher pour repa-

[1] Mme de Motteville.
[2] *Ibidem*.

raître à la cour de France. On l'y aurait pourtant reçue avec autant de respect que d'affection, et, si elle l'avait désiré, son influence eût été grande; aussi, au baptême du dauphin, fils de Louis XIV et de Marie-Thérèse, qui était né le 1er novembre 1661, fut-elle choisie pour sa marraine; elle ajouta à son nom de *Louis* celui de *Toussaint*, en mémoire de la fête du jour.

Les mois s'étaient succédé, et l'époque du départ d'Henriette-Marie approchait: ce n'était pas sans répugnance qu'elle se préparait à remplir ses engagements. L'Angleterre, avec ses tristes souvenirs et ses inimitiés religieuses, ne promettait pas à la veuve de Charles Ier un avenir bien séduisant. Ce voyage était pour elle un exil déguisé et elle ne pouvait y apporter d'autre sentiment que celui de la résignation. Au printemps de 1662, elle reçut à Colombes une longue visite du duc et de la duchesse d'Orléans, qui, pour retarder autant que possible l'instant de la séparation, accompagnèrent la reine jusqu'à Beauvais; là se firent, au milieu des larmes, entre la mère et la fille, des adieux alors sans espoir de retour. Il semblait d'ailleurs que l'Océan eût juré la perte de la reine Henriette, car cette fois encore il l'accueillit avec une effroyable bourrasque, qui ne l'empêcha pas pourtant d'aborder à Douvres saine et sauve. Charles II et sa nouvelle épouse, Catherine de Bragance[1], vinrent à sa rencontre au vieux

[1] Cette princesse était fille de Jean IV, roi de Portugal; Charles II la rendit fort malheureuse, mais elle supporta ses mauvais traitements avec

palais de Greenwich, où elle s'établit en attendant que les réparations qu'elle avait ordonnées à Sommerset-house fussent terminées. Peu de jours après, le roi envoya prier sa mère de venir se joindre au magnifique cortége, qui devait accompagner sur la Tamise Catherine de Bragance, partant d'Hampton-court pour aller prendre possession de son palais de Whitehall. Trouvant chez sa belle-fille portugaise des sentiments religieux semblables aux siens, Henriette de France vécut avec elle dans la meilleure intelligence; elle témoignait aussi à la duchesse d'York toute l'amitié désirable. Cette princesse venait de perdre son fils, le duc de Cambridge; mais il fut bientôt remplacé par la princesse Marie, future reine de la Grande-Bretagne.

Ce fut assez tard dans l'été, que la reine-mère put prendre possession de Sommerset-house, singulièrement embelli par les travaux qu'elle avait fait exécuter; ses appartements contenaient des merveilles en meubles et en tableaux[1]. C'est à elle aussi qu'on doit le grand escalier de pierre, qui descend du jardin et vient se baigner dans la Tamise. Le prodigieux écho de cet escalier, qui reproduit à l'infini tous les sons qui le frappent, répéta souvent, dans les soirées d'été, les accords mélodieux des concerts que donnait la reine, amateur passionné de musi-

courage et résignation. Après la mort de son mari, en 1685, elle retourna en Portugal, dont elle devint régente, en 1704 et 1705, pendant la maladie de son frère don Pedro.

[1] Pepys, *diary*.

que, tandis que le fleuve reflétait au loin les mille feux des gondoles, amarrées au pied du palais. Elle avait également fait construire au palais une vaste galerie ornée avec autant de goût que de richesse, et Evelyn, dans son journal, parle avec admiration de la démarche gracieuse avec laquelle elle la traversa pour venir au-devant de lui et le remercier de l'exemplaire d'un de ses livres, dont il lui avait fait hommage. La tradition veut, comme nous l'avons déjà dit, qu'Henriette, imitant en cela le goût de sa mère, Marie de Médicis, qui avait donné les plans du Luxembourg, ait dessiné de sa propre main tous les nouveaux bâtiments de Sommerset-house[1].

Dès que ses revenus lui furent régulièrement payés, la reine établit le plus grand ordre dans ses affaires : ses comptes furent réglés chaque semaine et bientôt il ne lui resta plus un seul créancier. A chaque terme, le surplus de son argent était largement distribué aux pauvres, et sa charité n'avait aucun égard à la différence des religions. Tantôt elle libérait des débiteurs insolvables, tantôt elle accordait des secours aux prisonniers, exposés alors aux plus cruelles privations. Sa vertu et sa bonté étaient enfin appréciées à leur juste valeur, et le peuple de Londres se mit à professer pour elle autant de vénération que de reconnaissance. Cependant, si Henriette-Marie se sentait consolée par le bonheur qu'elle répandait autour d'elle, sa santé si frêle n'en luttait pas

[1] Miss Strickland, t. IV. p. 333.

moins avec peine contre la funeste influence du climat d'Angleterre; les brouillards de la Tamise avaient toujours affecté sa poitrine, et pourtant elle tenait à ne pas quitter Londres, à cause de l'établissement religieux qu'elle y avait fondé; Woodstock, où elle aurait pu autrefois trouver les mêmes avantages, avait été complétement dévasté et ruiné par les Têtes rondes[1]. « Dieu, disait le Père Cyprien au printemps de 1664, avoit donné à la reine un esprit généreux et un corps délicat; les horribles traverses dont nous avons parlé, exerçant son courage, en avoient augmenté la vigueur; mais elles avoient en même temps affoibly la délicatesse de son corps. Dans le dernier retour qu'elle fit en Angleterre, rencontrant l'air grossier du climat, après avoir respiré celui de France, qui est bien plus pur, elle se trouva notablement incommodée, mais elle souffrit toujours ses peynes avec beaucoup de constance et de résignation à la volonté de Dieu. Un an, deux ans, trois ans s'escoulèrent dans ces souffrances, dont l'accroissement la fit penser aux remèdes; elle se souvint que les eaux de Bourbon luy avoient toujours esté favorables et sentit quelque inclination d'y aller, mais l'intérest des catholiques l'arrestoit, sa présence estant avantageuse à l'exercice de leur religion; le mal la pressoit à ce voyage, le zèle au bien des catholiques s'y opposoit; elle flotta longtemps dans l'irrésolution. Enfin elle s'advisa qu'elle

[1] Miss Strickland, t. IV, p. 334.

pouvoit pour un temps quitter l'Angleterre et chercher sa santé en France , sans intéresser le bien spirituel des catholiques, leur laissant sa chapelle ouverte, desservie par huit capucins, en la même façon que si elle y estoit présente. Elle proposa cette affaire au roi son fils qui ne trouva pas de difficulté pour l'ouverture de la chapelle, mais elle lui sembla très-grande pour la séparation d'une si chère et si vertueuse mère; néanmoins, sa santé estant si précieuse, il y donna son consentement [1]. »

Ayant donc obtenu ce qu'elle désirait, la reine dit adieu à ceux de sa maison qu'elle laissait en Angleterre, en leur faisant espérer que son absence ne se prolongerait pas, et quitta Londres le 24 juin 1665. Le roi, la reine Catherine et un grand nombre de personnes de leur maison l'accompagnèrent jusqu'à Douvres, et ne la quittèrent qu'après son embarquement. Charles II et sa mère se firent des adieux pleins d'effusion, mais sans qu'aucun pressentiment leur dît qu'ils devaient être les derniers; le duc d'York escorta la reine jusqu'à Calais. C'était le héros du jour : il venait de remporter une victoire importante sur la flotte hollandaise. De Calais, la reine d'Angleterre se rendit directement à Colombes, où Louis XIV et Marie-Thérèse vinrent la complimenter; mais sa fille bien-aimée n'était pas avec eux : elle venait de tomber dangereusement malade. Soit par suite du désir qu'on en avait à la cour,

[1] P. Cyp. de Gamaches.

soit qu'un faux bruit se fût réellement répandu, quelqu'un avait annoncé, devant cette princesse qui était grosse, que son frère avait été battu par les Hollandais. Elle le crut, et cet affront infligé à l'honneur de sa famille l'émut profondément : elle tomba aussitôt en convulsions, et, à la suite d'un accouchement prématuré, elle perdit son enfant. La reine, sa mère, alla aussitôt la rassurer, en lui apprenant qu'elle n'avait nullement à déplorer une défaite, mais bien à s'enorgueillir d'un triomphe; que son frère s'était couvert de gloire et qu'il avait pris vingt navires hollandais, après en avoir détruit un grand nombre d'autres. Ces heureuses nouvelles produisirent un effet si salutaire sur la santé de Madame, que bientôt elle se trouva hors de tout danger, et que sa mère put partir sans crainte pour les eaux de Bourbon[1].

A peine Henriette-Marie était-elle arrivée en France, que la peste recommençait à dépeupler Londres, avec une telle fureur, que, pendant la semaine qui suivit son départ, il y mourut entre quatre et cinq mille personnes. Il semblait que le hideux fléau, qui l'avait précédée à son premier voyage en Angleterre, eût pour mission de marquer de deux points noirs le commencement et la fin de son séjour dans ce pays. Craignant que l'intensité de la maladie ne trouvât un nouvel aliment dans les nombreuses assemblées qui se pressaient à la chapelle de

[1] Miss Strickland, t. IV, p. 335.

Sommerset-house, elle envoya aux capucins, qui la desservaient, l'ordre de la fermer en toute hâte ; mais ils lui répondirent, en la suppliant de ne pas les empêcher de remplir leur devoir. Cet appel ne trouva pas la reine insensible ; elle y consentit en chargeant de plus ses religieux de distribuer de sa part d'abondantes aumônes aux pauvres de Londres, que cette calamité réduisait à la plus profonde misère. Deux des capucins périrent victimes de leur zèle, en accomplissant cette tâche de charité [1].

La reine, en revenant de Bourbon, passa assez paisiblement l'automne à Colombes, et l'hiver suivant elle s'établit dans l'hôtel de la Bazinière [2], que Louis XIV lui avait assigné pour sa résidence à Paris; mais sa santé restait toujours fort chancelante et sa faiblesse était extrême.

Quelques mois à peine s'étaient écoulés depuis son retour, lorsqu'Henriette-Marie vit s'éteindre au Val-de-Grâce, après une longue et cruelle maladie, sa belle-sœur, la reine Anne d'Autriche ; cette princesse mourut avec autant de courage que de piété, et elle fut pleurée sincèrement par la famille royale et par tous ceux qui l'avaient approchée pendant sa vie [3].

[1] P. Cyp. de Gamaches.

[2] Cette maison, bâtie par François Mansart, pour Macé Bertrand de la Bazinière, trésorier de l'Épargne, était située sur le quai Malaquais, aujourd'hui n° 17. Elle devint plus tard l'hôtel de Bouillon, et on y admirait un plafond peint par Lebrun et représentant les neuf Muses. Cet hôtel, plusieurs fois remanié, est maintenant la propriété du prince de Chimay. *Cabinet des singularités d'architecture,* 1700, cité par M. Paulin Paris, dans son édition de *Tallemant des Réaux*.

[3] Mme de Motteville.

La reine d'Angleterre perdait en elle une amie fidèle et sûre, qui l'avait soutenue dans ses malheurs, et dont l'affection ne lui avait jamais fait défaut. Les deux reines vivaient dans une étroite intimité, et cette perte élargit encore le vide funèbre qui s'était fait autour de la survivante.

La guerre que l'Angleterre soutenait contre la la Hollande, alors alliée de la France, et qui, commencée sous d'heureux auspices, menaçait de tourner au désavantage de la première, était devenue l'une des plus vives préoccupations de la reine Henriette. La faire cesser avant de plus grands désastres, tel était le but qu'elle poursuivait sans relâche avec le comte de Saint-Albans, qui était alors devenu ministre résident d'Angleterre. Pour déterminer Louis XIV à servir de médiateur entre les belligérants, elle avait avec lui de fréquentes conférences, que le caractère hautain du roi rendait parfois assez épineuses, au moins pour les diplomates anglais. « Hier, écrivait au comte de Clarendon lord Hollis, envoyé de la Grande-Bretagne, j'étais à Colombes pour prendre congé de la reine-mère; le roi de France y vint tandis que j'étais avec elle. Au bout d'un certain temps, il crut convenable de s'apercevoir de ma présence, et me fit de la tête un léger salut; je vous le jure, milord, je le lui ai rendu de la même manière, car je sais qu'en Angleterre on salue les ambassadeurs d'une façon bien différente. Je me suis mis aussitôt en sa présence à entretenir le prince de Condé, qui est fort affectionné à tout ce

qui concerne Sa Majesté[1] : ceci, entre parenthèses. Bientôt après, le roi de France et la reine-mère se sont retirés seuls dans la chambre à coucher, et notre princesse Madame n'y est entrée qu'après qu'ils y furent restés une heure, pour le moins. Après le départ du roi de France, j'ai eu une audience de la reine-mère, et je lui ai demandé où en étaient les choses. Elle m'a répondu qu'ils avaient parlé tout le temps des affaires de Hollande, et que Louis XIV lui avait dit qu'il faisait au roi Charles II certaines propositions fort avantageuses, mais que, s'il les refusait, il se verrait obligé de prendre décidément le parti des Provinces-Unies. — « Votre Majesté, connaît-elle ces propositions? » dis-je à la reine-mère. — « Je ne les connais pas. » Telle fut sa réponse; mais il peut sembler étrange que le roi les lui ait laissé ignorer. Peut-être en est-il autrement; mais alors elle a jugé à propos de ne pas m'en informer[2]. » Quelques jours après, rencontrant le duc de Beaufort, qui revenait de Londres, où il avait rempli une mission infructueuse, pour prendre un commandement dans l'armée navale, la reine lui dit : « Je devrais avoir peur de vous, maintenant que vous allez vous battre contre les Anglais[3]. » On sait qu'un peu plus tard la paix fut signée entre les Provinces-Unies et l'Angleterre, et que celle-ci ne s'en tira pas à sa gloire.

[1] Charles II.
[2] *Letters of Hollis*, State papers.
[3] Mme de Motteville.

Les prodigalités de Charles II et la dilapidation des finances du royaume amenèrent bientôt une telle pénurie dans le trésor, que, pressé de tous côtés, le roi se vit contraint de retrancher un quart de la pension qu'il payait à la reine douairière, et il chargea lord Arlington d'en faire part au comte de Saint-Albans, afin qu'il préparât Henriette-Marie à subir cette dure nécessité. Elle ne s'y prêta point sans réclamer à plusieurs reprises contre cette suppression, soit par l'entremise de Jermyn, soit en s'adressant directement à lord Arlington : « C'est à grand'peine, lui disait-elle dans une lettre datée du 9 décembre 1668, que j'ai pu réduire mes dépenses à la somme exacte de mes revenus, après en avoir donné connaissance au roi, qui m'a approuvée, et, avant ce dernier coup, il ne m'était déjà que trop difficile de faire face aux nécessités. Dans le cas présent, que deviendront mes pauvres et mes établissements de charité[1]? » Nous ne savons pas au juste quel fut le résultat de ces remontrances; il ne paraît pas, du reste, qu'elles aient amené un refroidissement appréciable entre la mère et le fils; nous trouvons en effet, dans une lettre de Charles II à sa sœur Madame, datée du 22 mars 1669, qu'un homme, du nom de Mercier, chargé par la reine de lettres et de présents pour son fils, ayant tenté de passer en Angleterre sur une chaloupe non pontée, s'était noyé dans le détroit. « Je pense, dit le roi en apprenant cette nouvelle,

[1] M[rs] Everett Green, *Letters of Henrietta-Maria.*

que c'est *Mam* qui lui a porté malheur : elle est tenue en conscience de prier pour son âme, car c'est assurément sa mauvaise chance sur mer, qui a causé la mort de ce pauvre homme[1]. »

A cette même époque, les symptômes les plus alarmants se manifestèrent dans la santé d'Henriette-Marie : « Notre chère reine n'estoit pas destinée à voir la fin de l'année 1669! » s'écrie avec douleur le Père Cyprien. Depuis son dernier séjour à Londres, elle était en proie à une complication de maladies, qui lui causait des insomnies presque continuelles, accompagnées de souffrances aiguës. De temps à autre, les eaux de Bourbon lui procuraient quelque soulagement, mais sans pouvoir amener une guérison complète. Bientôt, au contraire, les crises devinrent plus fréquentes, et les douleurs n'eurent plus de relâche : cependant la reine ne se laissait pas aller à la tristesse, et ses angoisses intérieures ne se trahissaient au dehors ni par des plaintes, ni par des larmes, ni même par la mauvaise humeur. Il fallait que ses souffrances fussent intolérables, pour altérer la sérénité de sa physionomie : « Je ne veux pas, disait-elle souvent, ressembler à ces belles dames ou à ces demoiselles, qui poussent les hauts cris, pleurent et se lamentent pour un mal de tête ou de dents, ou une coupure au doigt. » Madame surveillait l'état de sa mère avec une sollicitude infinie, et ne la quittait presque plus ; ce fut sur ses instances réité-

[1] *Lettre de Charles II*, datée de Whitehall, mars 1669. *Archives des Affaires étrangères.*

rées que la reine consentit à ce qu'une consultation eût lieu à son sujet entre les médecins, qui passaient alors pour les plus habiles de France. On appela donc le docteur Valot, premier médecin du roi Louis XIV, avec MM. Esprit et Inclin, remplissant les mêmes fonctions près du duc et de la duchesse d'Orléans : ils arrivèrent à Colombes, où le docteur d'Aquin, médecin ordinaire de la reine d'Angleterre, les introduisit dans la chambre de cette princesse. Elle leur expliqua en détail sa maladie, de la façon la plus claire, et chargea d'Aquin de leur faire connaître les remèdes qu'il avait cru devoir lui prescrire, pour calmer les douleurs aiguës qui la privaient totalement de sommeil : « Grâce à Dieu, dit le docteur Valot, l'indisposition de la reine ne présente rien de sérieux : c'est un malaise incommode, mais non dangereux ; j'ajouterai seulement, à l'ordonnance de M. d'Aquin, trois grains à prendre dans un œuf, qui rendront le sommeil à Sa Majesté, en la délivrant de ses crises. »

La reine, entendant parler de *grains,* soupçonna qu'il s'agissait d'opium, et déclara qu'elle se refusait absolument à en faire usage, sachant par expérience, combien cette substance lui était contraire et à quel point elle pouvait aggraver sa maladie. Elle se souvenait d'ailleurs que Mayerne, son médecin en Angleterre, lui avait bien recommandé de n'en jamais prendre, surtout à forte dose ; elle parla aussi d'une prédiction qui l'avait frappée jadis. Un jour, à Londres, plusieurs dames se faisant dire la bonne

aventure, elle avait eu la même curiosité. Après que l'astrologue l'eût envisagée, il l'assura qu'elle ne mourrait que d'un grain; « et j'ai bien peur, ajouta-t-elle en riant, que ce ne soit ce grain dont on me menace[1]. »

Cependant, les arguments du docteur Valot, appuyés par ses collègues, à l'exception du médecin de Madame, sur lequel l'opinion de Mayerne avait fait impression, triomphèrent enfin de la répugnance de la reine, et il fut convenu qu'elle prendrait les grains d'opium la nuit suivante, à onze heures.

Dans l'intervalle, elle alla souper comme d'habitude, car elle ne gardait jamais le lit, ni même la chambre, bien qu'elle fût atteinte d'une affection pulmonaire et d'une toux qui la fatiguait à l'excès. Se trouvant mieux ce jour-là, elle commença à converser agréablement, et se prit même à rire plusieurs fois pendant le souper, où elle mangea avec beaucoup plus d'appétit qu'à l'ordinaire. Lorsqu'elle se fut couchée, elle s'endormit aussitôt d'un sommeil paisible; malheureusement, la dame, qui était de service auprès d'elle, crut devoir la réveiller à l'heure indiquée, et lui fit prendre les pilules. Quelques instants après, la reine se rendormit, et la dame se retira pour se reposer, avec l'intention de revenir au point du jour lui donner une potion prescrite également par le docteur Valot. Cette dame s'approcha donc le lendemain

[1] Cotolendi, *Histoire d'Henriette de France*, p. 318.

matin du lit d'Henriette-Marie, et lui demanda comment elle avait passé la nuit; il ne lui fut fait aucune réponse; elle parla plus haut: rien encore. Saisie d'épouvante, la dame se hasarda à toucher la reine, qui resta dans une immobilité complète; elle la secoua en faisant les plus violents efforts pour la soulever : tout fut inutile; la reine ne devait plus se réveiller en ce monde! Au comble de l'effroi, la dame se pencha sur sa royale maîtresse, et crut distinguer quelques faibles murmures et des soupirs entrecoupés par une respiration pénible. Courant aussitôt réveiller les valets de chambre, elle envoya chercher tous les secours médicaux et religieux Les prêtres arrivèrent les premiers, et les médecins bientôt après : tout le monde se mit alors à parler à la reine, à la questionner, en la suppliant de faire au moins un signe qui indiquât qu'elle entendait; son confesseur l'exhortait à avoir confiance en Dieu; mais, à tout cela, la seule réponse fut un silence de mort. Les médecins, après lui avoir tâté le pouls, affirmèrent qu'elle respirait encore, qu'elle n'était même pas insensible, qu'un embarras du cerveau l'empêchait seul de parler, mais qu'il se dissiperait bientôt et qu'alors elle reprendrait conscience d'elle-même. « Je les crus d'abord, dit le Père Cyprien, mais, voyant persister cette funeste immobilité, j'avertis le curé de Colombes, qui vint en haste lui administrer le Saint-Sacrement, dont estant munie, sans la moindre convulsion, sans aucune violence, dans une grande

douceur et une sérénité parfaite de visage, elle rendit son esprit à Dieu[1]. »

Un gentilhomme de la maison de la reine monta aussitôt à cheval, et courut de Colombes à Saint-Germain porter à la famille royale cette nouvelle aussi fatale qu'inattendue. *Monsieur* revint à l'instant avec le messager, ne désespérant pas encore de trouver sa belle-mère avec un reste de vie : son illusion fut promptement dissipée, et, après avoir donné les ordres nécessaires, il courut au château de Saint-Cloud, où Madame était allée passer quelques jours, persuadée que l'état de sa mère n'offrait alors aucun danger[2]. « Ma plume, continue le Père Cyprien, essayeroit inutilement de peindre l'excès de la douleur de cette princesse, pour la perte d'une mère si aimante et si aimée. Aussy est-il vray que cette grande reyne s'estoit acquis comme un empire sur les cœurs : ses belles qualités, sa piété, son humeur gaye, sa vertu à faire du

[1] Pour retracer les circonstances de la mort d'Henriette-Marie, nous avons suivi de point en point le récit du père Cyprien, témoin oculaire de ce triste événement; récit que nous considérons comme parfaitement exact. Nous devons dire cependant que la lettre assez insignifiante écrite à cette occasion par lord Jermyn à Charles II, offre quelques variantes dans les détails. Le père Cyprien rapporte qu'après la mort de la reine, le docteur Valot s'excusa près de Louis XIV du malheur arrivé, en disant que c'était la maladie de poitrine et non la dose exagérée du narcotique qui avait tué la reine d'Angleterre. Il parvint à conserver son poste de médecin à la cour, mais quelques mois après, dit le père capucin, il eut une grave maladie que ses pilules furent impuissantes à conjurer et qui l'enleva à la fois de sa place et de la vie. Tant qu'il vécut, les serviteurs de la reine n'avaient qu'un cri contre lui, qu'ils regardaient comme le meurtrier, de fait sinon d'intention, de leur royale maîtresse. — *Ms. déjà cité.*

[2] *Life of Henrietta-Maria*, 1671.

bien, à n'offenser personne, sa familiarité, son bel esprit, sa grâce à bien dire, la rendoient agréable à un chascun. Le roy la regardoit comme le désirable lien d'union entre la France et l'Angleterre ; Monsieur le duc d'Orléans, convaincu de sa rare prudence et de sa grande affection, lui communiquoit ses affaires avec une parfaite confiance, et conservoit pour elle les sentiments et les tendresses qu'il avoit pour sa propre mère. »

Ce témoignage d'un homme qui, pendant vingt-neuf ans, n'avait pas perdu de vue la reine Henriette-Marie, s'accorde de tout point avec celui de Mme de Motteville, qui, comme tous ceux qui l'avaient connue de près, resta profondément affectionnée à sa mémoire. En Angleterre, les écrivains politiques protestants, qui se sont montrés sévères et souvent à l'excès envers cette princesse infortunée, à cause de son zèle catholique et de la part qu'elle prit à la guerre civile, n'en payent pas moins un tribut d'hommages à ses qualités privées. Les erreurs et les fautes, que nous n'avons pas dissimulées dans le cours de ce récit, provenaient en grande partie de l'exagération même des grandes qualités d'Henriette-Marie et de la passion que les femmes de son caractère apportent ordinairement dans les questions où leur cœur est engagé. Mais, au soir de sa vie, son âme, passée au creuset de l'adversité, s'était encore épurée : son mérite personnel et son intelligente bonté rayonnaient d'un plus vif éclat, et nous pouvons dire, sans crainte d'être démenti.

qu'elle resta la digne fille de Henri IV et l'un des types les plus accomplis de la femme française.

On dépêcha un courrier en Angleterre au roi Charles II et au duc d'York, pour leur annoncer que leur mère avait expiré le mardi matin 3 août 1669, à l'âge de soixante ans moins deux mois, dans son château de Colombes. Les deux princes chassaient alors dans le New-Forest; mais, atterrés par cette fatale nouvelle, à laquelle ils n'étaient nullement préparés, ils se retirèrent à Hampton-court pour y abriter leur douleur, jusqu'à la cérémonie des funérailles qui devait avoir lieu à Whitehall[1]. Un deuil général fut ordonné dans toute l'Angleterre, et le peuple, revenu de ses anciens préjugés, se montra plein d'admiration et de respect pour la mémoire de la reine : le deuil dura plus de six mois. Louis XIV, après la mort de sa tante, s'empressa d'envoyer le comte de Saint-Aignan, gentilhomme de sa chambre, pour porter à Charles II ses compliments de condoléance.

Le jour où Henriette de France avait rendu le dernier soupir, on la laissa étendue sur son lit, comme si elle dormait encore, et tout le monde fut admis à venir la visiter : le lendemain, on l'embauma, et son corps fut exposé dans la grande salle du château. A onze heures du soir, toute la maison de la reine, ayant à sa tête l'abbé de Montague, grand aumônier, se rendit processionnellement de

[1] *Life of Henrietta-Maria*, 1671.

Colombes au couvent de Chaillot, pour y déposer le cœur de la feue reine, qui fut reçu en grande cérémonie à la porte du cloître, par l'abbesse et ses religieuses; on la porta ensuite dans la chapelle intérieure, entièrement tendue de draperies noires, bordées de larges bandes de velours et ornées d'écussons aux armes de la défunte. Le *Miserere* fut alors entonné par le chœur tout entier. Sur une estrade de trois marches, entourée de cierges, on plaça une crédence destinée à porter l'urne d'argent qui renfermait le cœur de la royale fondatrice du monastère, et qui portait cette inscription en latin :

HENRIETTE-MARIE,

REINE D'ANGLETERRE, DE FRANCE,

D'ÉCOSSE ET D'IRLANDE,

FILLE DU ROI DE FRANCE HENRI IV LE VICTORIEUX,

ÉPOUSE DE CHARLES Ier LE MARTYR

ET MÈRE DU ROI RESTAURÉ CHARLES II.

Le grand aumônier prononça les prières, auxquelles l'assistance répondit à haute voix, puis s'adressant à l'abbesse : « Ma mère, contemplez ici le cœur de la princesse Henriette-Marie de France, fille de Henri le Grand, épouse de Charles Ier, mère de Charles II, aujourd'hui régnant en Angleterre, et tante du roi Louis XIV. Toutes ces grandeurs temporelles n'égalaient point les vertus de son âme, sur lesquelles je n'ai pas à m'étendre, parce qu'elles vous

étaient bien connues. L'affection dont cette grande reine vous a toujours honorée, a été cause qu'on vous a choisie pour vous confier la garde de ce précieux dépôt; vous le conserverez toujours, j'en suis certain, avec la plus profonde vénération, et vous ne cesserez de prier pour le repos de l'âme de la reine Henriette-Marie. » L'abbesse répondit que la garde d'un pareil trésor était pour elle une haute faveur, dont elle offrait ses humbles remercîments au roi, au duc d'Orléans et à Madame ; que c'était pour elle la seule consolation possible en face d'une si grande perte, et qu'elle et ses sœurs prieraient sans relâche pour le repos de l'âme de leur bienfaitrice, comme le seul moyen qu'elles eussent de lui témoigner leur reconnaissance. On répandit alors de l'eau bénite, et l'assistance se retira [1]. Le corps de la reine fut transporté de Colombes au couvent de Chaillot dans une voiture de deuil, accompagné par l'abbé de Montague, par la duchesse de Richmond, première dame anglaise de la défunte, par Mme du Plessis, sa première dame française, par ses gardes et par les carrosses de la reine de France et de Madame, avec tous les officiers de leurs maisons [2].

Ce fut le 12 septembre qu'eurent lieu les obsèques solennelles à l'abbaye de Saint-Denis : on vint prendre à Chaillot le cercueil d'Henriette de France pour le transporter dans l'un de ces caveaux,

[1] Relation d'une religieuse du monastère de Chaillot, Ms. des Archives nationales de France.

[2] P. Cyp. de Gamaches.

où sa place était marquée près des rois ses aïeux[1]. La nuit commençait lorsque le cortége partit du couvent, à la lueur des torches que portaient tous les officiers de la feue reine et cent pages envoyés par Marie-Thérèse. Mlle de Montpensier menait le deuil, assistée de la duchesse de Guise. Toutes les dames et les gentilshommes de la maison de Colombes suivaient, vêtus de noir. Les moines et le chapitre de Saint-Denis, tenant à la main des cierges allumés, vinrent au-devant du corps, et, au moment où on le leur remettait, le grand aumônier prononça un discours en latin, auquel le prieur répondit. La chapelle de Saint-Denis était entièrement tendue de noir et illuminée pour le service funèbre[2].

Quarante jours après la mort de la reine Henriette-Marie, une cérémonie encore plus imposante fut célébrée en sa mémoire par les religieuses de la Visitation de Chaillot : Henriette d'Angleterre, plongée dans la plus morne douleur, et Monsieur y assistaient. Un catafalque en velours noir brodé d'or, avec les écussons aux armes de France et d'Angleterre, s'élevait au milieu de la chapelle complétement drapée, et là, sous un dais magnifique, reposait une figure de cire faite exactement à l'image

[1] « La France, à quy la mémoire du grand Henry est si précieuse, ne regardoit pas ce trespas seulement, comme la mort d'une reine d'Angleterre, mais comme la fin des enfants de ce très-digne monarque, comme une fille de France, douce, familière, obligeante, faisant du bien à un chacun ; en un mot douée de toutes les belles qualitez qui sont capables de gagner les cœurs. » — P. Cyp. de Gamaches.

[2] Miss Strickland, t. IV, p. 341.

de la défunte reine[1] : le grand aumônier officiait. Tout à coup, au milieu du silence le plus profond, un frémissement parcourt l'assemblée ; tous les regards se dirigent sur un même point : Bossuet monte en chaire. Alors, de cette grande voix, dont l'éclat retentit jusqu'à nous après deux siècles, il commence *l'Oraison funèbre d'Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre*. La gloire d'avoir inspiré de pareils accents vaut à elle seule toutes les couronnes de la terre, car elle est impérissable. Qu'on juge de l'effet produit sur l'auditoire, et en particulier sur la jeune princesse attentive et recueillie, lorsqu'après avoir peint à grands traits les tristes événements qui précédèrent la naissance d'Henriette-Anne, et les angoisses de sa mère, forcée de l'abandonner à Exeter, pour chercher un refuge en France, l'évêque de Condom, par un mouvement d'éloquence passionnée, abandonna son récit pour s'écrier : « Princesse, dont la destinée est si grande et si glorieuse, faut-il que vous naissiez en la puissance des ennemis de votre maison ! O Éternel ! veillez sur elle ; anges saints, rangez à l'entour vos escadrons invisibles, et faites la garde autour du berceau d'une princesse si grande et si délaissée ! Elle est destinée au sage et vertueux Philippe et doit des princes à la France, dignes de lui, dignes d'elle et de leurs aïeux[2] ! » Quelle n'eût pas été l'émotion poignante du sublime orateur, si, à ce moment même, une voix d'en haut

[1] La Religieuse de Chaillot, Ms. des Archives nationales.
[2] *Oraison funèbre d'Henriette de France.*

lui eût révélé que quelques mois à peine s'écouleraient avant qu'un souffle de mort ne passât sur tant de jeunesse, de grâces et d'espérances, et s'il eût appris qu'il était destiné à rendre le même devoir funèbre à celle qu'il voyait alors si attentive à sa parole[1] !

Au sortir du service, Madame, en souvenir de sa mère, prit pour son aumônier le père Cyprien, qui, après avoir dirigé ses premiers pas dans la vie, devait bientôt, hélas ! lui ouvrir les portes de l'éternité[2]. L'abbé de Montague devint grand aumônier de Monsieur, et une messe fut célébrée le 10 de chaque mois au monastère de Chaillot, pour le repos de l'âme de sa royale fondatrice.

Henriette-Marie était morte sans faire de testament; mais, grâce à l'ordre sévère qu'elle avait su établir dans les dépenses de sa maison, elle ne laissait aucune dette. D'après la loi française, Louis XIV, devant hériter de toute personne morte sans testament dans son royaume, pouvait se saisir à son profit de tous les meubles et biens immobiliers de sa tante : cependant, ayant égard aux réclamations de Charles II, il autorisa, par un acte du 6 novembre 1669, l'ambassadeur d'Angleterre, l'abbé de Montague, le comte d'Aremberg, écuyer de la feue reine, et le docteur Jenkins, à pénétrer dans le couvent de

[1] On sait que cette princesse mourut à Saint-Cloud, le 30 juin 1670, à l'âge de vingt-six ans.

[2] Le père Cyprien survécut pendant plusieurs années à ces deux princesses; il mourut le 1er novembre 1679, après avoir passé cinquante-cinq ans en religion.

Chaillot, pour y faire l'inventaire de tous les objets ayant appartenu à Henriette-Marie, et à les délivrer au roi son fils [1]. L'abbesse remit de plus à l'abbé de Montague, qui en prit possession au nom de Charles II, une cassette en argent ciselé, que la reine lui avait confiée ; quant au mobilier, le roi d'Angleterre en fit présent aux religieuses du monastère.

Quelque temps après, Madame, étant allée à Londres, chargée par Louis XIV d'une mission secrète [2] près de Charles II, fut émue jusqu'au fond de l'âme, en voyant les regrets et le respectueux souvenir qu'avait laissés en Angleterre cette reine, dont les grandes qualités étaient enfin jugées comme elles le méritaient. « Sa douleur s'en accrut, dit Mlle de Montpensier, et, à son retour en France, dès que le nom de sa mère étoit prononcé, il ne lui étoit pas possible de retenir ses larmes. » La duchesse d'Orléans obtint de Charles II un don de 2,000 jacobus d'or, pour contribuer à l'érection, dans le couvent de Chaillot, d'une chapelle destinée à recevoir le cœur de leur mère [3].

La mort ne devait pas assurer pour toujours à Henriette de France ce repos qui l'avait fui impitoyablement pendant toute son existence : la révolution la poursuivit jusque dans la tombe, mais, cette fois, ce

[1] Cette autorisation et l'inventaire, qui ne comprend que des objets sans grande valeur, sont conservés aux Archives nationales.

[2] Il s'agissait de détacher Charles II de son alliance avec la Hollande ; la princesse était accompagnée dans son voyage de Mlle de Kéroual, qui devint plus tard la célèbre duchesse de Portsmouth.

[3] La Religieuse de Chaillot, Ms. des Archives nationales.

fut dans sa propre patrie. « A sept heures du matin, le 16 octobre 1793, dit M. Alexandre Lenoir, on commença à déterrer les corps, dans la sépulture des Bourbons, à Saint-Denis. Le premier cercueil qu'on ouvrit était celui d'Henriette-Marie de France, fille de Henri IV et épouse de Charles Ier, roi d'Angleterre, qui est morte en 1669, à l'âge de soixante ans ; le second était celui d'Henriette-Anne Stuart, fille de la précédente et de Charles Ier, et première femme de *Monsieur,* frère de Louis XIV. Les restes d'Henriette-Marie et de sa fille furent alors déposés, confondus avec ceux de leur royale famille, dans le cimetière dit *des Valois,* au côté nord de la basilique.» Ce fut là que, dans la nuit du 20 au 21 janvier 1817, les torches s'allumèrent, et qu'en présence de tous les princes et princesses de la maison de France, on exhuma tous ces débris[1], objets désormais d'une commune vénération ; ils furent réunis dans le caveau qu'avait occupé le maréchal de Turenne, avant que son corps ne fût transporté dans la chapelle des Invalides. Et maintenant, sur des tables de marbre noir, couvertes des noms les plus illustres et les plus glorieux du monde, à la pâle clarté d'une lampe, on distingue, unis dans la mort, comme ils l'avaient été dans la vie, ceux d'Henriette-Marie de France et d'Henriette-Anne d'Angleterre.

[1] Un tableau, qui décore la sacristie de la Basilique, représente cette cérémonie funèbre.

LETTRES

DE

HENRIETTE-MARIE

REINE D'ANGLETERRE

LETTRES

DE

;NRIETTE-MARIE

I

AU ROI LOUIS XIII

(1625)

Monsieur,

e les obligations infinies que j'ay à Vostre Majesté euves qu'elle m'a rendues de sa royale affection reillance, en contractant le mariage de monsieur ce de Wales et de moy, il n'y en a aucune qui me us sensible au cœur et dont je conserve plus chè- t la mémoire que du soing particulier qu'elle a s choses qui pouvoient regarder la seureté de ma ence. C'est pourquoy je lui en rends très-humbles s, et comme je désire garder et observer religieu- nt les sincères intentions de Vostre Majesté, tant qui me touche et les miens, qu'en tout ce qui oit estre utile et avantageux à la religion et aux liques du royaume de la Grande-Bretaigne, je donne stre Majesté ma foy et ma parolle, en conscience, si tant est qu'il plaise à Dieu bénir ce mariage en e qu'il me fasse la grâce de me donner lignée, je ne y aucune eslection, pour nourrir, eslever et servir enfans qui en pourront naistre, que de personnes

catholiques, et ne donneray charge pour faire le choix de ces officiers qu'à des catholiques, les obligeant à n'en point prendre d'autres que de la mesme religion; dont je supplie Vostre Majesté de prendre entière asseurance et la donner où besoing sera et de me croire, Monsieur,

Vostre très-humble et très-obéissante sœur et servante,

HENRIETTE-MARIE.

Paris, ce sixième avril 1625.

(Bibl. nat., ms. Du Puy, n° 462.)

II

AU PAPE URBAIN VIII

Très-sainct Père,

J'ay sceu et appris par le roy monseigneur les soigneux et prudens conseils et advertissemens qu'il a pleu à Vostre Sainctеté luy donner, sur l'occasion du traicté qui a esté faict pour le mariage de monsieur le prince de Wales et de moy, pour les choses qui pouvoient regarder la seureté de ma conscience et des miens et ma dignité, estant en Angleterre, comme aussi pour le bien de la religion et la liberté des catholiques de ce royaume. Ce que Sa Majesté ayant accomply selon le zèle qu'elle a pour ladicte religion et sa singulière affection et bienveillance, dont il luy plaist m'honorer, comme tous ces bons et sérieux offices m'apportent la plus grande consolation que je puisse recevoir en l'accomplissement de ce mariage, n'ayant rien au monde qui me soit si cher que la seureté de ma conscience et le bien de ma reli-

gion, suivant la bonne nourriture et les instructions que j'ay receues de la royne madame ma mère, j'ay creu estre de mon debvoir de rendre, comme je fais, très-humbles grâces à Vostre Sainctetê de ce qu'il luy a pleu y contribuer de sa part, luy donnant ma foy et ma parole, en conscience et en conformité de celle que j'ay donnée à Sa Majesté, que si tant est qu'il plaise à Dieu bénir ce mariage, en sorte qu'il me fasse la grâce de me donner lignée, je ne feray aucune eslection que de personnes catholiques, pour nourrir et eslever les enfans qui en pourront naistre ou pour leur rendre aucune aultre sorte de service, et ne donneray charge pour faire le choix de ces officiers qu'à des catholiques, les obligeant à n'en point prendre d'aultres que de la mesme religion; dont je supplie très-humblement Vostre Béatitude de prendre toute confiance et me faire l'honneur de me croire,

Très-sainct Père,

Vostre très-dévote fille,

HENRIETTE-MARIE.

Paris, le sixième avril 1625.

(Bibl. nat., ms. Du Puy, n° 462.)

III

AU ROI LOUIS XIII

(1626)

Monsieur,

Je n'ay pas peu m'empescher d'escrire à Vostre Majesté sur le subject de mon affliction et misère pour la

supplier d'avoir pitié de moy et de m'assister en mes maux. Je n'ay espérance qu'en vous; vous aurés pitié de moy; je n'importuneray pas davantage Vostre Majesté sur ce triste subject que pour la supplier encore derechef d'avoir pitié de moy, qui suis la plus misérable créature qui soit au monde. Je ne laisseray pourtant de demeurer toute ma vie, Monsieur,

Vostre très-humble et très-affectionnée sœur et servante,

HENRIETTE-MARIE.

(Ms. des archives du minist. des aff. étrang.)

IV

AU CARDINAL DE RICHELIEU

Mon cousin, vous m'avés toujours témoigné tant d'amitié que j'implore vostre secours, pour vous prier de m'aider en mon affliction. Je crois ne pouvoir m'adresser à personne qui pourroit mieux m'assister, ayant recongneu l'affection que vous m'avés toujours portée : c'est pourquoy je vous prie d'avoir pitié de ma misère et de faire ce que vous pourrés pour me soulager en mes maux, et vous assurer que vous ne pourrés jamais (trouver) personne qui vous affectionne plus que moy, qui vous le fera toujours paroistre, quand les occasions s'en présenteront; estant, mon cousin,

Vostre affectionnée cousine,

HENRIETTE-MARIE.

(Ms. des archives des aff. étrang.)

A LA REINE MARIE DE MÉDICIS

Madame, j'ay sceu qu'il n'y avoit artifice qu'on ne cherchât pour décrier la conduite des personnes que vous m'avés données, et entr'autres qu'on avoit voulu persuader à Vostre Majesté qu'ils ont receu des gratifications, nonobstant les mauvais traitemens qu'ils ont eus. Ils ne les ont prises que par mon commandement absolu et en déduction de l'argent et pierreries qu'ils m'avoient précédemment prestées, bien que les assignations qu'on leur donnoit sur les deniers de France estoient nulles, puisque ici on avoit manqué à l'exécution des articles. Bien loin d'avoir receu des présens, on n'a pas seulement satisfait ni à leurs dettes ni à leurs pensions. Leur consolation doit estre que leurs souffrances commencent avec les miennes, auxquelles je vous supplie très-humblement de vouloir apporter quelque consolation et que j'aye l'honneur de vous voir, car je ne puis me consoler qu'en cette espérance. Depuis que le gentilhomme que Vostre Majesté me faisoit l'honneur de m'envoyer est party, l'on me traite bien plus mal et l'on va toujours de pis en pis. Envoyés, je vous prie, le comte de Tillières, comme l'on m'a dit que vous vouliés faire. Les Anglois en ont grand peur, parce qu'il servira fort bien Vostre Majesté. Ils se vantent de l'empescher et qu'ils feront tout ce qu'ils voudront en France. Envoyés-le le plus tost possible, car quand il y a ici quelqu'un du roy, mon frère, ou de Vostre Majesté,

ils ne me traitent pas si mal, mais dès qu'ils n'y sont plus, c'est pis que jamais. Je vous demande pardon de vous importuner de si fâcheux discours, mais je ne sais à qui m'adresser, sinon à Vostre Majesté, qui aura pitié d'une pauvre misérable comme je suis et qui me permettra encore de la supplier que je puisse avoir l'honneur de la voir, car je ne puis estre heureuse sans cela ; en attendant je demeureray, Madame,

Vostre très-humble et obéissante fille et servante,

H.-M.

(Ms. des arch. des aff. étrang.)

VI

A LA MÊME

Madame,

Ayés pitié d'une pauvre misérable, qui vous demande secours en son affliction. Je n'ay espérance qu'à Dieu et à vous. Songés que je suis vostre fille et la plus affligée qui soit au monde ; si vous ne prenés pitié de moy, je suis au désespoir. Vous avés bien pitié des pauvres qui vous demandent l'aumosne, je vous la demande de vostre assistance et je seray jusques à la mort, Madame

Vostre très-humble et très-obéissante fille et servante,

Je n'ay pas le moyen d'en écrire davantage, l'on m'a. . . . .

(Ms. des arch. des aff. étrang.)

VII

A LA MÊME

(Juin 1627.)

Madame,

Le roy monseigneur et moy ayant appris la maladie du roy monsieur mon frère et ayant esté si heureux que de savoir la guérison aussy tost, nous envoyons le sieur de Montegu pour nous réjouir de son heureuse convalescence et aussy pour apprendre plus assurément l'estat de sa santé, et pour moy je ne seray point en repos, que je n'en aie eu de ses nouvelles et de celles de Vostre Majesté; de quoy je crains que les appréhensions qu'elle a eues ne lui aient apporté quelques altérations à la sienne, ce que je prie Dieu de n'estre pas, n'aiant rien au monde qui puisse (me) rendre si malheureuse. Je puis asseurer Vostre Majesté avec quel ressentiment le roy monseigneur a receu cette mauvaise nouvelle et aussy avec quelle joye souhaité celle de la guérison, prenant un tel intérest en tout ce qui touche le roy monsieur mon frère et Vostre Majesté, ce qu'il m'a commandé d'asseurer Vostre Majesté de sa part, et quel plaisir il a de voir une intelligence parfaite entre Vostre Majesté et luy; et pour moy je puis dire avec vérité que je luy ai toujours recogneu le désir extrême d'estre aux bonnes grâces de Vostre Majesté et qu'elle le veuille tenir pour son bon fils. Pour moy, madame, ce me sera le plus grand contentement qui me puisse jamais arriver, de voir cette intelligence telle que je la désire, et je sais

que le roy monseigneur ne me desdira point de tout cecy ni de plusieurs choses que j'ay commandées audit sieur de Montegu de dire à Vostre Majesté de ma part, car luy et moy désirons de nous adresser à elle, estant la personne du monde à laquelle nous tesmoignerons toujours le respect que nous luy portons; et pour mon particulier je la supplieray très-humblement de considérer la passion que j'ay toujours et qui est d'estre à son service; ce que je continueray jusqu'à la mort et malgré tous ceux qui me pourroient rendre de mauvais offices auprès d'elle. Je ne la feray plus longue, de peur de l'importuner, que pour la supplier de prendre croyance en ce que luy dira le sieur de Montegu de ma part et de me croire, Madame,

Sa très-humble et très-obéissante fille et servante,

(Bibl. nat., ms. de Béthune, n° 3816.)

VIII

A LA MÊME

(1629)

Madame,

J'ai receu un extrême contentement d'apprendre par monsieur l'ambassadeur l'honneur que Vostre Majesté me fait: je la supplie très-humblement de croyre que je n'ay point au monde une passion plus forte que celle de l'honneur de ses bonnes graces et que j'aimerois mieux mourir que de luy donner jamais l'occasion de les

perdre. L'ambassadeur me dit que Vostre Majesté se plaignoit que Congnet et Sivet n'avoient pas pris congé d'elle : pour Sivet, elle sait qu'il eut force querelles en France et qu'il fut contraint de partir, sans que personne en seust rien, à cause qu'il fut adverty que ses ennemis l'alloient attendre à Saint-Denis, pour luy faire un mauvais tour.

Pour Congnet, il m'a dit que, quand il receut la nouvelle de mon malheur[1], il alla trouver monsieur le cardinal de Bérulle, qui le mena à Vostre Majesté avec la lettre et qu'il la supplia de luy donner son congé et qu'elle le luy accorda. Il eut l'honneur de luy baiser sa robe et partit le mardy : cecy estoit le dimanche au soir. J'ay voulu rendre compte à Vostre Majesté de cela, car je serois bien marrie que quelqu'un de mes serviteurs eust fait rien qui luy pust déplaire ; je ne les garderois pas davantage : et aussy pour supplier Vostre Majesté de croire que je ne suis pas si sotte que de trouver rien à redire, en ce qu'il luy plaist de faire, et que j'estimeray toujours à trop d'honneur le moindre tesmoignage qu'il luy plaira me dônner de son amitié, ne désirant rien tant qu'elle me croye,

Madame,

Sa très-humble et très-obéyssante fille et servante,

HENRIETTE-MARIE.

(Bibl. nat., ms. de Béthune, 3816.)

[1] Son accouchement prématuré et la perte de son premier enfant.

IX

A LA MÊME

(1630)

Madame,

Je ne sais comment remercier Vostre Majesté de l'honneur qu'elle m'a fait et de la belle chaise qu'elle m'a envoyée, qui est plus belle que je ne mérite : quand je n'aurois pas envie d'aller en chaise, cela m'y fera aller, et aussy le commandement de Vostre Majesté que je tascheray toujours d'observer avec toute la soumission que je luy dois et qui est en mon pouvoir. J'espère que Dieu me fera la grâce que j'aille jusques à mon terme et, pour ce qui est de moy, j'y apporteray tout le soing qu'il me sera possible. Je suis si ravie du petit *cœur* que Vostre Majesté m'a fait l'honneur de m'envoyer et de la petite boiste dans quoy il est, que je n'oserois l'en remercier, de peur de ne le pas faire assés longuement, ny de pouvoir exprimer ma joye. Je le porte toujours à mon cou, car il me portera bonheur, comme je crois que j'ay toujours peur, quand je suis sans. Tout ce qui vient de Vostre Majesté ne me peut apporter que contentement et bonheur, venant de sa main ; ce que je tascheray toujours de mériter, avec autant de fidélité, comme je suis,

Madame,

Vostre très-humble et très-obeyssante fille et servante,

HENRIETTE-MARIE.

Bibl. nat., ms. de Béthune, 3816.)

X

A MADAME DE SAINT-GEORGES

Ma mie Saint-Georges, j'ay esté bien longtemps sans vous escrire; ç'a esté le voyage, d'où nous ne faisons que revenir icy depuis une semaine, qui en est la cause, estant si esloignée de nulle occasion pour escrire. Vous cognoissés ce lieu, c'est à Tichfield; maintenant nous sommes à Hampton-court, où nous demeurerons six semaines : je crois que vous aurés seu la maladie de Vantelet[1], qui a esté jusques à la mort; mais à cette heure, elle se porte bien, Dieu mercy. Pour moy, je suis en fort bonne santé, ce qui n'est pas peu de chose, car je crois que dedans la maison il y a eu plus de la moitié de malade d'une fièvre nouvelle qui court icy. Si mon fils[2] savoit parler, je crois qu'il vous feroit ses recommandations : il est si gros et si grand que l'on le prend pour avoir un an et il n'a que quatre mois : les dents commencent desjà à luy venir. Je vous envoyeray son pourtraict aussy tost qu'il sera un petit plus blanc, car, pour cette heure, il est si noir que j'ay honte de luy. J'ay fait escrire à Pin, pour savoir de luy s'il vouloit bien revenir en Angleterre, pour me servir, mais seulement pour faire mes corps de jupe. Je vous prie de parler à Garnier, car c'est à luy que j'ay recommandé d'escrire, et de savoir quelle response il a eue. Aussy je vous prie de dire vous mesme à Pin ou luy escrire que c'est seulement pour mes corps de jupe; que, au cas qu'il fasse

[1] Mme de Vantelet, dame d'atours de la reine, était la femme de l'un de ses écuyers, qui devint plus tard son chambellan.

[2] Le prince de Galles.

difficulté, seulement s'il veut venir en voyage pour m'en faire un, il peut retourner et me les faire après à Paris, car celuy que vous m'avés envoyé le dernier est si lourd et si espais, que je ne l'ay seu mettre. J'ay toujours mon vieux d'il y a deux ans, lequel est si court pour moy et si usé que j'ay grand besoing d'un autre. Je vous prie de m'envoyer la responce au plus tost que vous pourrés et de croire que je ne vous oublieray jamais et que vous le recognoistrés par les effets: priant Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde.

HENRIETTE-MARIE.

(Bibl. nat., ms. de Béthune, 3798.)

XI

A LA MÊME

(1631)

Ma mie Saint-Georges, le mary de la nourrice de mon fils s'en allant en France pour se soigner un peu de sa santé, je vous escris cette lettre par luy, croyant que vous serés bien ayse de luy demander des nouvelles de mon fils, de qui je crois que vous avés veu le pourtraict, que j'ay envoyé à la Royne ma mère. Il est si laid que j'ay honte, mais sa grandeur et grosseur suppléra à sa faulte de beauté. Je souhaiterois que vous vissiés ce cavalier, car il n'a pas une mine ordinaire. Il est si grave à tout ce qu'il fait, que je le tiens pour plus sage que moy.

Envoyés moy des gants de chamoys, douze paires, et aussy je vous prie de m'envoyer un damier, un jeu de jonchets, un de poule et de regnart, de toutes ces espèces de jeux et le plus tost, et vous asseurés que si je ne vous escris souvent, je ne laisse pas de vous aimer. Je confesse ma paresse, aussy j'ay honte d'avouer que je pense estre grosse encore, toutefois je n'en suis pas encore bien asseurée. Adieu; l'homme n'attend qu'après ma lettre.

(Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg.)

XII

A LA MÊME

Ma mie Saint-Georges, je vous prie de croire que je ne suis pas si ingrate que d'oublier ceux qui m'ont servie comme vous, et que si je n'ay pas escrit, j'ay eu beaucoup de peines, lesquelles vous pouvés bien juger, qui m'ont tellement brouillé ma teste que je n'estois pas moy mesme. Cela estant arrivé si inopinément, je prie Dieu qu'il veuille tout rapaiser et vous de croire que je vous aime. Quintin s'en allant, il vous dira comme je me porte et comme je suis à Greenwich. Mon fils a esté un peu malade d'une petite fiebvre, mais il est guéry, Dieu mercy. Baisés ma niepce [1] pour l'amour de moy.

HENRIETTE-MARIE.

(Bibl. nat., ms. de Béthune, f° 31.)

[1] Mlle de Montpensier, fille du duc d'Orléans, au service de laquelle était alors attachée Mme de Saint-Georges.

XIII

A LA MÊME

Ma mie Saint-Georges, Barbereau m'ayant demandé congé d'aller en France pour ses affaires particulières, je ne l'ay voulu laisser partir, sans vous asseurer de la continuation de mon amitié et aussy me plaindre un petit de ce que j'ay esté si longtemps sans avoir de vos nouvelles. Je sais bien que vous m'accuserés de la mesme chose, mais à cette heure que je suis hors de Londres, je ne sais quand il y a des occasions; aussy je suis un peu incommodée de ma grossesse, laquelle me rend paresseuse; mais asseurés-vous que ce n'est pas manque que je ne me ressouvienne de vous, car en toutes occasions où il ira de l'espreuve, vous me trouverés toujours

Vostre affectionnée amie,

HENRIETTE-MARIE.

Faites mes recommandations à ma niepce; je vous fais faire les pourtraicts de mes enfants et le mien, que je vous envoyeray bientost.

Septembre 1633.

(Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg.)

XIV

A LA MÊME

(1633)

Ma mie Saint-Georges, Garnier s'en allant en France pour ses affaires, je ne l'ay voulu laisser partir sans vous remercier de la bonne nouvelle que vous m'avés donnée de la grossesse de la Royne ma sœur. Je prie Dieu que cela continue et que ce soit un Dauphin : ce sera de l'ouvrage pour Mme Peronne : il faut que je la laisse reposer. Asseurés-vous toujours de mon amitié et que, en toutes occasions, vous trouverés, plus par les effets que par les paroles, que je seray toujours, comme je vous ay promis,

Vostre bien bonne amie,

HENRIETTE-MARIE.

(Bibl. nat., ms. de Béthune, 3798.)

XV

A LORD FINCH[1]

Mylord Finch,

J'ai reçu votre lettre et je suis aise d'apprendre que vous êtes arrivé dans un lieu, où vous avez été reçu avec tant d'honneurs. Je ne doute pas que, partout où

[1] Garde des sceaux. Il avait dû se retirer en Hollande, pour se mettre à l'abri de la colère du Parlement.

vous irez, votre mérite ne vous procure une pareille réception, et, pour mon propre compte, vous pouvez être assuré de me trouver toujours la même que vous m'avez laissée, c'est-à-dire prête à vous obliger en toute occasion. Ceci est la première lettre que j'aie jamais écrite en anglais; je ne me hasarderai donc pas à vous en dire davantage, sinon que je suis

Votre amie affectionnée,

HENRIETTE-MARIE R.

(Trad. de l'anglais. Sloane, ms. 4162, f° 25.)

XVI

A CHARLES PRINCE DE GALLES

(1641)

Charles,

Je suis fâchée d'être obligée de commencer ma première lettre par vous gronder, puisque j'apprends que vous n'avez pas voulu prendre médecine. J'espère que ce n'est que pour aujourd'hui et que demain vous le ferez; si vous ne le voulez pas, il me faudra aller vous trouver et vous la faire prendre, car c'est pour votre santé. J'ai donné ordre à Mylord Newcastle de me faire savoir, ce soir, si vous le voulez ou non : j'espère donc que vous ne me donnerez pas la peine d'y aller, et ainsi je reste

Votre affectionnée mère,

HENRIETTE-MARIE R.

(Trad. Harl., ms. 6988, f° 95.)

XVII

A M. DE CHAVIGNY[1]

Monsieur de Chavigny,

Ayant envoyé Forster à mon cousin le cardinal de Richelieu, pour luy faire entendre l'estat présent où je suis et luy demander son assistance, j'ay cru que, m'ayant toujours tesmoigné beaucoup d'affection, comme vous avés fait en tout ce qui me concerne, maintenant vous m'assisteriés dans une affaire, où il y va de ma ruine entière ou de mon bien; car, comme les affaires vont maintenant icy, je n'attends que l'un quasy sans ressources et l'autre, je l'espère par l'assistance du roy mon frère. Je ne vous ay pas escrit quand Forster est allé, car je me suis mise entièrement à suivre les ordres que mondit cousin me donneroit, quoyque j'eusse ordonné à Forster de désirer de luy ce que vous pensiés estre de cette affaire, vous ayant toujours recognu si prompt à m'obliger que j'ay cru que, dans cette affaire, vous ne me refuseriés pas vostre assistance et que vous me garderiés le secret, qui est très-nécessaire. Je vous prie donc de le faire et de croire que je suis si recognoissante des soins que vous m'avés desjà tesmoignés de votre affection, que je chercheray les moyens de vous faire paroistre que je suis

Vostre bien bonne amie,

HENRIETTE-MARIE R.

(Arch. des aff. étrang.)

[1] Léon Bouthillier, comte de Chavigny, secrétaire d'État sous le ministère de Richelieu. Il est mort en 1652.

XVIII

AU CARDINAL DE RICHELIEU

(1641)

Mon cousin,

Celuy qui vous rendra cette lettre estant contraint de s'en aller pour fuir l'orage, qui tombe sur les pauvres catholiques de ce païs, je ne luy ay pu refuser de vous le recommander, car son mérite et la fidélité qu'il a fait paroistre au service du roy monseigneur me sont connus. C'est pourquoy je vous prie de le vouloir favoriser et recevoir de bon œil, comme une personne qui véritablement le mérite. Je crois qu'il vous est si bien cognu, ayant esté en France du temps de mon mariage et fort affectionné à la France, que cela ne nuira pas à ma recommandation, puisque vous obligerés une personne, en le faisant, qui est et sera toujours véritablement, mon cousin,

Vostre bien affectionnée cousine,

HENRIETTE-MARIE R.

(Arch. des aff. étrang.)

XIX

A SIR EDWARD NICHOLAS[1]

Maître Nicholas,

J'ai reçu votre lettre et celle que vous m'avez envoyée de la part du roi, qui me mande qu'il a été très-bien

[1] Cette lettre et les trois suivantes sont traduites de l'anglais.

reçu en Écosse et que l'armée et le peuple ont témoigné une grande joie de voir le roi et telle, qu'on assure n'en avoir jamais vu une pareille auparavant. Je prie Dieu que cela continue. Quant à la lettre que je vous ai écrite, touchant les commissaires, c'est pour qu'ils aient à expédier les affaires en l'absence du roi. Je vous remercie de me donner avis de ce qui se passe à Londres, et ainsi je reste

Votre amie,

HENRIETTE-MARIE R.

Oatlands, ce 19 août 1641.

(Evelyn's works, vol. IV, p. 2.)

XX

AU MÊME

Maître Nicholas,

Je vous envoie les noms des lords que je crois à propos de faire venir. Il faut avertir l'évêque d'être ici; sur ce, n'ayant rien de plus à vous dire, je reste

Votre amie assurée.

Cumberland, Huntingdon, Bath, Northampton, Devonshire, Bristol, Newcastle, Paulet, Coventry, Seymour, Cottington. Veuillez écrire à Bridgeman de venir et de parler à tous ses amis en ce pays, à ceux qu'il a dans le Lancashire et à tous ceux qui sont les vôtres: pour beaucoup d'autres, je leur ai déjà parlé moi-même directement.

Ce 5 octobre 1641.

Evelyn's works, vol. IV, p. 33.)

XXI

AU MÊME

Maître Nicholas,

J'ai reçu votre lettre. Je suis fâchée que vous ne soyez pas bien, car j'aurais été très-aise de vous parler, mais ce n'est pas pressé ; ne vous hâtez donc pas, de peur de tomber malade.

Je vous envoie une lettre pour le lord Garde des Sceaux, que le roi m'a adressée pour la remettre, si je le trouvais à propos : le sujet est de faire une déclaration contre les ordres du Parlement, qui les a donnés sans consulter le Roi. Si vous croyez le moment convenable, donnez-la-lui. Sinon, gardez-la jusqu'à ce que je vous voie.

Le roi sera certainement ici le 20 de ce mois, vous pouvez donc en informer le maire de Londres. La lettre que vous avez écrite à Carnarvon m'est revenue et je l'ai brûlée. Il n'était pas chez lui ; il serait très-nécessaire de vous informer du lieu où il est et de lui écrire : envoyez à mylord Cottington pour les procurations, car j'ai appris qu'il en avait deux, outre la sienne propre ; faites savoir aussi aux lords Southampton et Dunsmore d'envoyer leurs procurations, jusqu'à ce qu'ils viennent eux-mêmes : ils sont dans le Warwickshire. N'ayant rien de plus à vous dire, je demeure

Votre amie assurée.

Ce 12 novembre 1641.

(Evelyn's works, vol. IV, p. 72.)

XXII

AU MÊME

Maître Nicholas,

Je vous avais demandé de ne pas faire connaître à lord Essex ce que le roi vous avait commandé, touchant sa venue : maintenant vous pouvez le faire et lui dire que le roi sera mercredi à Theobalds et qu'il y couchera jeudi ; il dînera chez le lord-maire et passera une seule nuit à Whitehall, et vendredi il ira à Hampton-court, où il compte passer l'hiver. Le roi m'a commandé de dire cela à Lord Essex, mais il vaut mieux que vous le fassiez, car Leurs Seigneuries sont maintenant de trop grands princes, pour recevoir une communication de moi. Étant tout ce que j'ai à vous dire, je resterai

Votre amie assurée,

Ce 20 novembre 1641.

(Evelyn's works, vol. IV, p. 78.)

XXIII

A CHARLES Ier

Mon cher cœur,

Ce n'a pas esté avec peu de joye que j'ay receu vostre lettre par Ringfield, estant en très-grande peine. Je loue Dieu que Charles soit avec vous et de voir vostre cons-

tance et résolution continuer. Asseurément Dieu vous assistera et, quoy que l'on vous pourra dire, ne rompés point vostre résolution, mais suivés-la constamment et né perdés point le temps. Touchant ce que vous me mandés de faire Salisbury trésorier, je ne voudrois pas encore rien faire là-dessus, mais attendre encore; car pour la somme d'argent, elle est si petite et si peu considérable, que c'est un os pour faire battre les chiens, et vous pouvés plus gagner par la dissension, qui sera entre eux, que par le profit de l'argent. C'est pourquoy n'en disposés pas. Pour vous envoyer de l'argent, je feray toute la diligence possible, mais je ne sais où vous le faire tenir; c'est pourquoy, quand vous irés à York, si vous trouvés le païs bien affectionné, il faut avoir Hull absolument; si vous ne pouvés, il faut aller à Newcastle et, si vous trouvés que cela n'est pas seur, allés à Berwick, car il est nécessaire que vous ayés un port de mer, pour des raisons que je vous envoyeray dire par une personne exprès, lorsque je sauray que vous estes à un port de mer et que Charles y est aussy, car il seroit nécessaire que cela fust devant que vous alliés en Escosse et que cette personne parlast à vous. Je l'envoyeray dans vos navires propres que je garde toujours, en attendant des nouvelles de vous, et par ce mesme chemin je vous envoyeray l'argent; seulement envoyés-moy un *warrant*[1] soubs vostre main pour donner à Pennington, pour transporter toute personne que j'ordonneray. Il fault laisser le nom de la personne en blanc et me l'envoyer. Faites querir James[2] le plus tost que vous pourrés; je voudrois aussy que vous envoyas-

[1] Une autorisation.
[2] Le duc d'York.

siés semondre Essex et Holland de venir vous servir : s'ils refussent, de leur oster leurs places[1] et les garder vides ; si ce n'est que vous vinssiés à quelque force, alors de les rendre comme elles estoient, pourvu qu'ils vous servent. Ne passés plus le *tonnage* et le *poundage*, car c'est contre vous-mesme.

Je travaille avec le prince d'Orange et espère en avoir contentement, quoyque ce soit une personne malaysée à engager, mais les intérests ont de grands pouvoirs. Je vous avois envoyé Clarke, mais le vent a esté si contraire que je crois qu'il ne passera pas. C'est pourquoy, par ce mesme chemin, je vous envoye des copies de ce que je luy avois remis, qui est ce qu'il fault pour engager nostre grand collier, et touchant ma fille ; je pense que le biais qu'il fault prendre est que vous envoyiés à Wharton un commandement de faire tirer un *warrant* par Bridgeman fort secrètement et que Wharton luy-mesme le porte au *keeper*[2] avec une lettre de vostre part et le fasse sceller devant luy, et comme cela vous me l'envoyerés avec diligence ; si autrement, nous ne pouvons rien faire, comme vous verrés par les lettres de Boswell. Envoyés-moy aussy une lettre de *warrant* pour Boswell, où vous luy recommandiés de me livrer le collier, afin que, si je voyois que l'on n'en peut rien avoir icy, je puisse l'envoyer à vostre oncle. Envoyés la lettre à moy, pour m'en servir comme je trouveray a propos.

Ayés soing comme vous escrivés en chiffre, car j'ay failly à devenir folle à deschiffrer vostre lettre : vous y avés adjousté des *nuls* que je n'entends point ; aussy

[1] C'était celles de chambellan et de premier gentilshomme de la chambre du roi.

[2] Garde des sceaux.

vous ne l'avés pas escrit véritable. Ayés bien soing, je vous prie, et ne mettés rien davantage que ce qui est dans mon chiffre. Je vous recommande encore d'avoir soing de vostre poche et que l'on ne vous desrobe pas nostre chiffre[1]. Je suis si estourdie d'escrire que je ne diray rien de tendre, car je le suis plus que je ne le saurois escrire, et j'espère que mes actions vous le feront voir. Si Pennington n'a pas un *warrant* soubs vostre main pour demeurer auprès de moy, jusques à ce que je luy signifie vostre bon plaisir du contraire, envoyés-m'en un, car j'entends qu'on luy veut faire un mauvais tour là-dessus : il est trop honneste homme, c'est sa faulte.

La Haye, ce 17 mars 1642.

(Harl., ms. 7379, f° 16.)

XXIV

AU MÊME

Mon cher cœur,

J'attendois toujours de vos nouvelles pour envoyer quelqu'un, que je seusse asseurément où vous estiez. J'espère que ce porteur vous trouvera á York, quoyque l'on dise icy le contraire, et que, si vous trouvés le Yorskshire affectionné, vous irés à Hull, car il fault avoir Hull. Je suis après vous envoyer de l'argent et j'espère que bientost il sera prest, mais je voudrois plus tost que l'on eust un lieu en Angleterre, où je pourrois vous l'envoyer. C'est pourquoy j'attendray des nouvelles de vous, devant que

[1] Le roi gardait toujours dans sa poche la clef du chiffre convenu avec la reine.

je le fasse. Je vous avois escrit par ma dernière lettre qu'il estoit nécessaire que vous eussiés un port de mer, à cause que je voulois envoyer une personne pour vous parler: c'est en cas que vous le pourriés faire, sans retarder vos affaires, car si vous trouvés le païs où vous estes bien affectionné à cette heure, vous demeurerés en Angleterre. Cela sera assés aysé, et il n'est pas, je pense, que vous serés contraint de vous en aller de là. Il ne sera pas en vostre pouvoir de demeurer à Newcastle; c'est pourquoy, que cela ne change point vos résolutions. Le bruit court icy que vous retournés à Londres ou auprès; je n'en crois rien et espère que vous estes plus constant dans vos résolutions; vous avés desjà appris à vos despens que le défaut de persévérance dans vos desseings vous a ruiné. Asseurément vous ne changerés plus; si cela n'est, adieu pour jamais; il fault songer à ma résolution de me mettre dans un couvent, car je ne puis jamais me fier à ces personnes, qui seront vos directeurs, ny à vous qui m'aurés manqué de promesse; ou bien, si vous aviés voulu faire un accommodement, vous l'auriés aussy bien fait à York et plus à vostre advantage qu'auprès de Londres. Comme vous aviés conclu à mon partement, je ne puis croire autrement, quoyque, je le confesse, je sois affligée jusques à la mort, de peur du contraire, et j'ay raison, car si vous avés rompu vostre résolution, il n'y a que la mort pour moy. J'ai peur que ce ne soit un jeu de Hamilton et de Lanark ensemble, car il est fort public icy que Lanark vous trahit: je prie Dieu qu'il n'en soit pas ainsy. Si tout ce que l'on en dit est vray, vous estes perdu et moy aussy, mais s'il n'est pas, Dieu soit loué! J'ay très-grande raison d'appréhender Lanark; au nom de Dieu! donnés-vous-en de garde et vous fiés seulement à Cole-

pepper et à Ashburnham, car asseurément ils ne vous tromperont point.

Pour ce qui est des affaires d'Escosse, consultés Lanark un peu, pour ne le pas mettre en jalousie, et soyés constant dans vos résolutions, et, sachés-le, il est asseuré que vos affaires iront bien, trouvant icy le Prince d'Orange fort affectionné pour vous : seulement qu'ils ont un peu de soupçon sur vostre résolution, et que vous n'estes pas ferme dans vos desseings.

Comme j'escris cette lettre, je viens de recevoir une des vostres, datée de Newmarket, laquelle m'apporte autant de joye que les nouvelles de devant m'avoient causé de tristesse, quoyque j'eusse seureté que vous fussiés à York; car j'ay remarqué que les délais n'ont jamais esté pour vostre advantage, quoyque par la lettre que j'ay receue d'Ashburnham, j'aye veu les raisons qui m'ont en partie satisfaite, mais plus, lorsqu'il me dit que vendredy vous serés à York. Continués votre résolution et ne changés point, car il y va du coup de la partie, et songés qu'il faudra aussy que vous alliés, ouy ou non, à Hull et de là à York. Mais il fault pour cela estre asseuré de Hull auparavant. C'est pourquoy j'attendray de vos nouvelles; aussy bien l'argent n'est pas prest, car sur nos pierreries, l'on ne trouve rien. Je suis forcée d'engager toutes mes petites; sur les grandes, rien ne se trouve, mais je vous asseure que je ne perds point de temps. Pour les affaires des Indes orientales, je me remets à Boswell pour vous en donner compte; vous avés esté nouvellement trompé dans cette affaire : consultés avec le chancelier de l'Echiquier, sur les desirs avec lesquels il a affaire, et nous envoyés vos directions. Aussy vous en pourrés parler à Will. Murray, car il en sait quelque chose : je ne diray davantage sur ce sub-

ject. Si je pouvois vous envoyer quelqu'un, il vous diroit bien des choses, que je ne vous peux mander. Si vous aviés Hull, je serois fort ayse, pourveu que cela ne vous fasse pas de tort. Mandés-moy si vous le voulés ou non.

Je vous ay escrit trois lettres : une par Carnarvon, les autres par Progers et Clarke, et en ay receu quatre de vous, une par Wingfield, deux par l'ordinaire et une par un gentilhomme. Je concluray toujours avec : ne perdez point de temps, il est trop cher, et vous pouvés escouter de loing avec plus de seureté que de près.

Surtout ne quittés point Charles et l'ayés auprès de vous. Ne le laissés pas aller hors de vostre veue, s'il n'est si bien accompagné qu'il n'y ayt rien à craindre; car asseurément tout est à appréhender à cette heure. Il fault vous dire que vostre résolution vous gagnera tous les jours des serviteurs partout, si vous continués.

J'espère bientost de vous revoir; ce que, je vous asseure, je ne désire pas peu. Si ma main estoit aussy malade que mon œil, je ne pourrois escrire, estant extresmement borgne, mais j'espère que ce ne sera rien. Touchant ce que vous m'escrivés de Carnarvon, vous pouvés dire que, à mon retour, si je trouve que son père et ses amis vous ayent servy, elle verra que je seray bien ayse de ce subject pour l'obliger; mais ne m'engagés pas tout à fait, quoyque ce soit une personne de qui j'ay fort bonne opinion. Je vous recommande toujours de veiller sur vos pochettes. Touchant ce que je vous mande du voyage de Digby, si vous le trouvés à propos, il le fault tenir fort secret. J'ay renvoyé Pennington et ay gardé un navire que commande cet Escossois et le *Cach*, car il falloit que Pennington retournast pour commander la flotte, qui va sortir, ou l'on

l'eust fait retourner par force. Si l'on vous propose un accommodement, j'espère que vous ne ferés rien sans me le dire.

(Harl. ms. 7379, f° 2.)

XXV

AU MÊME

Mon cher cœur,

Ce n'a pas esté avec peu de joye que j'ay receu vos lettres, car il y avoit quinze jours que vous estiés arrivé à York, devant que j'aye receu de vos nouvelles. Mais tout en un coup, j'ay eu deux personnes : sir William Baladin ayant esté rejeté par trois fois par la tourmente, l'autre à la fin l'a attrapé et ils sont venus ensemble. Je suis extresmement ayse d'entendre que vous avés esté si bien receu à York et que vous trouvés le païs bien affectionné : faites-en votre profit, et ne perdés point de temps. Vous savés que les affections des peuples changent comme le vent ; c'est pourquoy, pendant qu'elles sont bonnes, il s'en fault servir. Vous avés l'exemple devant vous, car le Parlement s'en sert.

Pour ce que vous me mandés, que tout le monde vous dissuade, touchant Hull, de l'avoir par force, si le Parlement ne commence : n'est-ce pas commencer que de mettre des personnes dedans contre vos ordres ? Si vous attendés qu'il aille publiquement autrement que cela, vous serés ruiné entièrement, et pour l'asseurance que vous avés d'Escosse, j'en doute beaucoup, car j'entends que Argyle et les autres ont des régiments sur piés pour aller en Irlande, lesquels, je crois, sont plus

tost pour le Parlement; croyant que vous allés en Escosse, ils ont leurs gens sur piés, pour vous faire faire ce qu'ils voudront. Prenés-y bien garde, et taschés de les despecher en Irlande, devant que d'aller, s'il est possible. Si vous avés le peuple d'York si asseuré à vous, que ne l'éprouvés-vous, pendant qu'ils sont en bonne humeur? Au commencement, l'on peut faire des choses qu'à la fin l'on se refroidit, et puis elles ne peuvent plus estre faites, et il n'y a plus de moyen pour s'en repentir. Aussy pour moy, je pense que le Parlement croit que vous attendés toujours un accommodement; par ce fait, ils reculent eux-mesmes, peut-être à ce qu'ils desireroient; s'ils vous voyoient en action, alors peut-estre ils parleroient d'une autre façon. Aussy, pour vous, avoir Hull, ce n'est pas commencer rien de violent, car ce n'est que contre le coquin[1] qui vous le refuse.

Pour de l'argent, je travaille: il fault que j'envoye en Danemark, car, en attendant, l'on ne veut rien prester sur vos rubis. Cependant je mettray toutes mes pierreries en gage; mais vous, quand cela sera fait et que vous aurés mangé cet argent, toujours en attendant que le Parlement vous desclare la guerre, il n'y aura plus de moyen d'en avoir d'autre; comme cela, vous serés réduit à faire ce que le Parlement voudra et je seray contrainte de me retirer dans un couvent ou de demander l'aumosne. Aussy il est à craindre que le Parlement ira dans un chemin plus modéré en apparance, mais en effet pire pour vous; c'est pourquoy cela doit estre bien considéré. Le bruit court icy que vous accorderés la *milice* pour une année, mais vostre

[1] Sir John Hotham.

lettre m'oste cette peur, car vous m'asseurés du contraire. Continués dans vos résolutions et me pardonnés, si j'ay escrit un peu trop, par Ringfield, sur ce subject. Toute mon espérance n'est que vostre fermeté et constance, et quand j'entends le contraire, je suis folle : pardonnés encore une fois à ma folie et foiblesse, je la confesse. Cette lettre, que vous m'avés envoyée, touchant un accommodement, est si insupportable, que je l'ay bruslée avec joye : il ne fault pas songer à une telle chose, ce n'est que s'amuser et perdre son temps. Songés que, si vous ne vous y estiez point arresté cy devant, peut-estre nos affaires seroient en meilleur estat qu'elles ne sont, et que vous auriés Hull à cette heure ; c'est seulement pour un exemple, ce que je vous dis et non pas pour reprocher ; car cela est passé. Pour ce que vous avés passé le *tonnage et poundage,* j'avoue que c'est contre mon opinion, car c'est seulement pour eux et non pas pour vous ; mais je me soumets.

Pour cela que l'on vous a dit que Congnet a mandé à son mary, touchant Digby, c'est une très-grande menterie, car je vous puis asseurer qu'elle n'escrit que de ses affaires particulières et de sa mère, dont le Parlement a arresté toutes les hardes, surtout lui reprochant qu'elle emportoit toutes mes pierreries. Touchant Digby, je vous asseure qu'il n'a nul desseing de retourner en Angleterre : il se trouve fort bien où il est ; il est vray que je luy ay entendu dire que, si le Parlement vouloit l'accuser et qu'il se pust défendre, sans estre mis en prison, il estoit si innocent, qu'il se hazaderoit d'aller se défendre, mais c'estoit à desseing, en cas qu'il fust allé vous trouver et que l'on l'eust pris sur la mer, de dire qu'il alloit pour se justifier au Parlement, mais à cette heure que vous ne le jugés pas à propos, il ne sera pas.

Touchant l'ambassadeur qui doit aller de ce païs, je l'ay fort entretenu ; je crois qu'il est fort honneste homme ; vous l'avés veu devant. C'est un grand homme, qui baisa les mains de Jeffrey[1], le prenant pour mon fils. Pour Isabelle, elle ne peut pas aller avec luy, car elle est trop soupçonnée pour estre à vous. Je n'entends point de nouvelles des commissions que je vous ay escrit d'envoyer, touchant ma fille et le reste, s'il vous plaist de ne pas oublier. J'ay receu l'addition du chiffre. Je n'ay plus rien à dire, sinon de vous recommander toujours la constance et la résolution, car il fault que ce soit par là que nous sortions de nos misères. J'entends que beaucoup de seigneurs vous sont venus trouver : gardés-vous des persécutions de quelques-uns ; je ne nomme personne, mais asseurément vous m'entendés bien. Ce n'est pas seulement pour *Hamilton?* que je parle, mais pour d'autres encore, qui, vous savés, sont adonnés à la commission, et qui sont venus vous trouver, depuis que vous estes là. Vous devés songer surtout d'avoir un port de mer asseuré, car sans cela, vous ne pouvés avoir correspondance avec moy et je ne peux vous envoyer de l'argent. Si vous estes forcé d'avoir Hull par force, asseurément vous aurés besoing de quelque puissant engin à assiéger des places ; le Prince d'Orange en envoyera, si vous le voulés. A mesure que j'escris, il me vient toujours quelque chose à la teste ; mais adieu, j'ay un mal de dents que je ne sais ce que je fais.

La Haye, ce 16 avril.

La lettre où il n'y a point de dessus est pour *Will. Murray?*

[1] Jeffrey Hudson, le nain favori de la reine.

XXVI

Mon cher cœur,

Après beaucoup de peines, à la fin nous avons trouvé de l'argent, mais peu encore, car la peur des marchands n'est pas encore tout à fait passée. L'on avoit escrit de Londres que j'avois emporté mes pierreries en cachette et contre vostre volonté et que, si l'on me prestoit de l'argent là-dessus, il n'y auroit point de seureté pour eux; tellement que, tout ce temps, quand nous estions prests à conclure nos marchés, toujours ils reculoient. A la fin, il a fallu montrer le pouvoir signé soubs vostre main, de quoy je vous ay escrit cy devant, et aussytost nous avons conclu nos affaires. J'ay cru qu'il estoit meilleur et plus seur de vous l'envoyer, comme je fais, sans bruit, que pour vous d'envoyer diverses personnes quérir l'argent, car il ne sera pas seu que ce sera pour vous, et tant et si peu à la fois qu'il vous plaira. J'ay cru ce chemin plus asseuré que de l'envoyer en espèces, car, si vous changiés de place, l'argent de ce païs ne passeroit pas et en monnoye d'Angleterre nous ne pourrions pas l'avoir. J'ay vendu vos boutons de perles, et ma petite chaisne vous a fait du bien : vous ne pouvés pas imaginer comme vos boutons estoient beaux, quand ils ont esté hors de l'or, enfilés en chaisne, beaucoup aussy grosses que ma grosse chaisne. Je vous asseure que ce n'a pas esté sans regret que je les ay quittés ; personne ne les a voulu prendre en gage, mais bien les achepter. Vous pouvés juger à cette heure que l'on sait que nous avons à faire de l'argent, comme l'on nous tient le pied sur la gorge ; je n'en ay

seu avoir que la moitié de ce qu'ils valent; j'ay six semaines de temps pour les rachepter au mesme prix. Ma grande chaîsne et cette croix que j'avois acheptée de la royne ma mère, cela n'est qu'en gage; je n'ay seu avoir avec tout cela que l'argent que je vous envoye. J'envoieray demain à Anvers pour engager vostre collier de rubis, car pour cela, en Hollande, l'on n'en veut point. Pour le plus grand, j'attends responce du Danemark. Tous les jours aussy l'on me donne espérance que ceux d'Amsterdam me presteront de l'argent. Voilà ce qui concerne l'argent, mais si nous mettions toutes nos pierreries en gage, pour les manger sans rien faire, elles seroient perdues et nous aussy, car nous n'aurions plus rien pour nous assister, quand nous aurions affaire. C'est pourquoy ne perdés point de temps; vous en avés desjà assés perdu; prenés une bonne résolution et la poursuivés. Souvenés-vous de vos propres maximes, qu'il vaut mieux poursuivre une mauvaise résolution que de changer si souvent. J'ay receu vos lettres par l'homme desjà nommé, lesquelles m'ont fait bien triste, car vous ne parlés point de reprendre vostre magazin perdu; je vous diray encore que vous voyés que, si d'abord vous aviés fait comme vous estiés résolu, il se peut qu'à cette heure il fust gagné; et aussy, puisque vous aviés essayé de l'avoir, il falloit poursuivre, car de commencer et de demeurer est une ruine; l'expérience vous le fait voir. Ce n'est pas assés que de parler par escrit, il fault voir après les actions. Il est vray que vostre jeu est encore assés beau, mais, si vous ne le joués bien, il ne sera pas gagné. Il fault hazarder et pour Hull, si votre magazin n'est pas encore dehors, il fault faire quelque tour de finesse à Hotham, puisqu'autrement il n'y a rien à espérer. Tant

que vous ne vous desclarerés pas, vous ne pourrés pas juger de vostre pouvoir, car personne n'oseroit se désclarer ; et aussy songés que je mets tout ce que nous avons au monde de reste, pour avoir de l'argent, et que, quand cet argent aura manqué, et quand il faudra payer des personnes pour se battre, il n'y en aura plus. C'est pourquoy le temps est précieux. Je suis fort ayse que vous ayés commandé....

Le reste de la lettre manque.

May, 1642.

(Harl. ms. 7379, fol. 86.)

XXVII

AU MÊME

Mon cher cœur,

Le vent ayant esté si contraire que sir Baladin n'a pu aller, et ayant receu de vos lettres par Cochrane, où je vois que vous n'estes pas certain de vostre voyage d'Irlande, j'ay voulu vous faire ce mot, envoyant toujours ce que j'avois escrit devant et que, je crois, vous aurés receu aussy par un autre chemin. Je respondray à vostre lettre sur ce que vous dites que, si vous pouvés aller en Irlande, et que le chemin d'Angleterre n'est pas seur, vous irés en Irlande par l'Escosse, qui est un chemin que j'appréhende extresmement ; car les troupes qui y vont sont tout au Parlement et, s'il lui plaist, vous tiendront comme prisonnier, et ainsy vous ne pourrés pas joindre l'armée des *malheureux* [1], ny approcher de Dublin par ce chemin. Je crois que par le païs de Galles

[1] Les catholiques ; c'est ainsi que la reine les désigne dans ses lettres.

ce seroit le plus seur, si ce pays est bien affectionné. Vous pourrés toujours lever assés de gens pour un régiment pour vostre personne, comme c'estoit vostre desseing, et, pour vous en aller, vous avés un navire pour l'Irlande, de quoy vous vous pouvés servir et estre asseuré de Stradlin, ainsy que de celuy que j'ay avec moy, et voir ceux de la flotte qui sont affectionnés, et les faire venir sous quelque prétexte. Si vous estes asseuré que les troupes, qui doivent aller en Irlande, y vont bien tost, et que l'Escosse demeureroit sans ces personnes qui ne sont pas affectionnées à vous, l'Escosse seroit un bon lieu pour y aller, mais tant que ces diables y sont, il n'y a point de seureté. Croyés-vous que, le Parlement vous ayant refusé d'aller, les troupes vous laissent passer? J'ay grand peur que cette affaire de la *milice*[1] ne gaste vostre desseing; je prie Dieu que vous la refusiés.

Je n'escris point à *Lanark?* car vous me mandés qu'il n'est pas là : s'il y est, vous luy dirés la raison pour quoy je ne le fais pas.

Pour l'homme que vous demandés, je vous prie d'envoyer un *warrant* soubs vostre main à Santerre, qui commande le navire, qui est icy pour attendre mes commandements, à cause que le *warrant* qu'il a est soubs la main de Pennington et, à cette heure, cela ne lui peut pas servir : aussy une lettre pour le roy de Danemark, seulement de cérémonie, comme celle que vous m'avés donnée cy devant et m'en envoyés la copie, pour m'en servir, s'il est besoing. Si vous l'avés fait, vous me le manderés encore. Adieu, mon cher cœur.

Ce 5 may.

(*Ibid.*, fol. 40.)

[1] The militia bill.

XXVIII

AU MÊME

Mon cher cœur,

J'ay receu vostre lettre par la poste avec le message que le Parlement vous a envoyé, qui, je crois, est assés bon, puisqu'ils croyent qu'ils peuvent gagner tout à parler hault. Pour vostre voyage en Irlande, je n'en dis rien, vous ayant escrit sur ce subject devant, mais pour le discours que vous avés eu avec *Colepepper?* touchant Hull, il fault dire la vérité : ce m'est une estrange chose qu'il y ait personne qui puisse disputer contre cela, et que vous n'ayés pas desjà essayé de l'avoir; car, tant plus que vous attendrés, tant pis ce sera et de croire que, s'il vient une flotte pour quérir les armes, vous le puissiés empescher si, devant cela, vous ne l'avés, c'est une folie si grande que je ne la comprends pas. Les délais vous ont toujours ruiné. Touchant vostre responce sur la *milice,* je veux croire que vous ne consentirés pas à la passer pour deux ans, comme j'entends que vous serés pressé, et que vous le refuserés, mais peut-estre que cela est desjà fait et que vous recommencés vostre vieux jeu de tout céder. Je veux espérer que non pourtant pour ma consolation, jusques à ce que j'apprenne le coup, car j'avoue que, si vous le faites, vous me perdés, en vous perdant vous-mesme, et que, si j'eusse cru cela, je ne serois jamais sortie d'Angleterre, car mon voyage est rendu ridicule par ce que vous faites, ayant rompu toutes les résolutions que vous et moy avions prises, hors d'aller où vous estes pour ne rien faire. Si vous aviés voulu céder la *milice,* quand j'estois en Angleterre,

je pouvois satisfaire le Parlement, comme je vous le disois; mais vous avés fait de cela, j'en ay peur, comme de l'affaire des Évesques, car vous pouviés faire un accommodementavec cela : vous avés opiniâtrément refusé et puis l'avés cédé. Cependant je suis sortie d'Angleterre contre l'opinion de tout le monde, sur la confiance que j'avois de ce que vous vouliés faire et je me suis rendue ridicule : ou, si vous eussiés fait ce que vous aviés résolu, l'on eust cru que ce que vous aviés cédé, tout ce temps, estoit de peur du danger de ma personne et à cause de l'affection que vous aviés pour moy, non faulte de résolution, et que j'avois eu raison de m'en aller. Or à cette heure l'on a raison de croire que c'est une boutade et une légèreté, car, pour demeurer à York sans rien faire, je l'eusse pu faire.

Pardonnés si je vous escris tout cecy; la vérité est que je vois que je seray contrainte par mes malheurs de me retirer en un lieu, pour prier Dieu pour vous. J'entends que l'on vous veut donner le *tonnage* et le *poundage* pour trois ans : je vous dis encore que, si vous ne l'avés comme vous devés, c'est-à-dire en vostre pouvoir pour en disposer, vous passés une chose contre vous. Vous le voyés par expérience, car tout ce qu'ils ont fait avec cela a esté contre vous.

Pour ce que vous me mandés touchant les sept mille pièces, je ne manqueray de les envoyer. Pour l'escuyer de James, celuy à qui vous l'avés promis est M.[1] Il estoit cornette de la compagnie d'Henry Percy; c'est un gentilhomme qui a du bien. Je crois qu'un dans cette place, c'est assés pour cette heure. Je vous envoye cet homme exprès, espérant que vous n'aurés pas passé

[1] Le nom est resté en blanc dans le ms.

le *bill de la milice;* si vous l'avés fait, il fault songer à s'en aller pour ce temps à couvert, car vous n'estes plus capable de protéger personne, pas mesme vous.

Adieu, mon cher cœur.

La Haye, ce 11 may.

Comme je fermois ma lettre, sir Louis Dives est arrivé, lequel m'a dit tout ce qui s'est passé à Hull; ne perdés point courage et poursuivés l'affaire avec résolution, car il fault faire voir à cette heure que vous voulés faire tout ce que vous avés entrepris, ou vous estes perdu. Il fault avoir Hull et si celuy qui est dedans ne se soubmet pas, vous l'avés desjà desclaré traistre; il le fault avoir mort ou vif, car il n'y a plus de jeu à cecy. Il fault vous desclarer; vous avés tesmoigné vostre douceur, il fault montrer vostre justice. Allés hardiment, Dieu vous assistera. Voyés ce qui vous a pris de n'avoir pas suivy vos premières résolutions, quand vous avés desclaré traistres ceux du Parlement; que cela vous serve d'exemple. Ne demeurés plus à cette heure à consulter; c'est le moment de l'action, il est temps. Je me suis souhaitée à la place de James dans Hull[1], en passe de faire sauter le coquin[2] par-dessus les moulins, ou il m'eust fait la mesme chose. Pour de l'argent, *Goring?* est allé pour le haster; il ne doute point de l'avoir dans une semaine. J'ay tellement haste de despecher ce porteur, que je n'en diray davantage, ny n'escris à personne du monde. Courage! je n'en ay jamais eu autant : c'est un bon augure. Il fault aller har-

[1] Le jeune duc d'York avait été envoyé, sous la garde de l'Électeur Palatin, dans la ville de Hull, un jour avant la sommation personnelle, faite par le Roi à sir John Hotham, de la lui livrer. On sait que ce dernier ne tint aucun compte de cette sommation. Clarendon, *History of the Rebellion*, vol. I. p. 686.

[2] Sir John Hotham.

diment en besoigne; le temps est venu, puisque je vois qu'il n'y a point d'espérance d'accommodement. Que le ciel vous comble d'autant de bénédictions, comme vous avés eu d'afflictions, et que ceux, qui sont les causes de vos malheurs et de ceux de vostre royaume, périssent sous le faix de leurs damnables intentions !

(*Ibid.*, fol. 56, 58.)

XXIX

A MADAME DE SAINT-GEORGES

Mamie Saint-Georges, ce gentilhomme s'en va si bien informé des raisons que j'ay eues de sortir hors d'Angleterre, que, quand vous les saurés, vous vous estonnerés de ce que je ne l'ay pas fait plus tost, car, à moins que de me résoudre à la prison, je n'y pouvois pas demeurer. Mais encore, s'il n'y eust eu que moy à souffrir, je suis si accoutumée aux afflictions que cela eust passé comme le reste, car leur desseing estoit de me séparer du Roy mon seigneur, et ils ont dit publiquement qu'il le falloit faire et ensuite qu'une reine n'estoit qu'une subjecte, faite pour passer par les loix du païs, comme les autres. Ensuite de cela, ils m'ont accusée publiquement, en me nommant, que j'avois voulu renverser les loix et la religion du royaume, et que c'estoit moy, qui avois causé les Irlandois à se révolter; ils ont fait venir des tesmoings jurer que cela estoit, et sur cela ils disoient que, tant que je serois auprès du Roy, l'Estat seroit en danger, avec beaucoup d'autres choses trop longues à escrire [1] : venir à ma maison, lorsque j'estois

[1] En mars 1641, une déclaration du Parlement adressée au roi établissait en substance que le dessein de changer la religion dans les trois royaumes était depuis plusieurs années le but bien marqué de ceux qui avaient le plus

à la chapelle, enfoncer mes portes, menacer de tout tuer; mais cela, j'avoue, ne m'a pas fait grand peur. Mais il est vray que d'estre soubs la tyrannie de ces gens-là n'est pas à estre exprimé, et, durant ce temps, assistée de personne! jugés en quel estat j'estois. S'il arrivoit que je vous visse, il y a cent choses qui ne se peuvent escrire, pires que tout ce que je vous ay dit, que je vous dirois.

Priés Dieu pour moy, car croyés qu'il n'y a pas une plus misérable créature au monde que moy, esloignée du Roy mon seigneur, de mes enfants, hors de mon païs et sans espérance de retourner sans danger évident, et délaissée de tout le monde. Que Dieu m'assiste et les bonnes prières de nos amis, dont vous estes du nombre! Je vous prie de faire mes recommandations à mamie Vitry, et luy dites que j'ay tant à escrire, que j'espère qu'elle m'excusera pour cette fois.

Recommandés-moy aux bonnes Carmélites de Paris; si je pouvois, je me souhaiterois bien avec vous, mais je ne sais s'il me sera permis. Je vous asseure que c'est la seule chose à quoy je songe avec plaisir; faites aussy mes recommandations à ma niepce[1] et croyés que rien ne m'empeschera d'estre ce que je vous ay toujours promis,

Vostre bien bonne amie,

H. M.

La Haye, ce 28 may.

(Ms. Béthune, 3818, p. 48.)

d'autorité sur lui; que l'agent de la Reine à Rome et le nonce du pape en Angleterre avaient été les ardents promoteurs de cette entreprise, qui, connue sous le nom de : *Pieuses intentions de la reine,* était l'objet des jeûnes et des prières de tous les papistes anglais; que les rebelles d'Irlande, qui s'intitulaient : *l'armée de la reine,* et qui marquaient à son nom le butin, résultat de leurs brigandages, n'avaient pas une autre pensée. Mrs Everett Green, p. 72.

[1] Mlle de Montpensier.

XXX

A M. DE CHAVIGNY

Monsieur de Chavigny, j'ay recognu toujours en vous tant de soing de m'obliger en toutes occasions, que je serois ingrate, si je ne vous en remerciois et particulièrement pour vostre dernière lettre que m'a rendue le sieur de Gressy[1], dans laquelle je vois que vous me plaignés dans mes malheurs, qui véritablement ne sont pas petits, et m'offrés de me servir. Je me fie tant à vostre générosité et dans les asseurances que vous m'avés données de vostre affection, que j'ose croire, quand les occasions se présenteront, que vous le ferés. Je vous en conjure, et vous asseure que, si je pouvois vous faire paroistre le ressentiment que j'en ay, vous verriés que vous n'obligés pas une personne ingrate, mais une qui sera toujours prompte à vous faire paroistre par ses actions ce qu'elle dit, s'il estoit en son pouvoir. J'ay prié le sieur de Gressy de vous dire plus particulièrement l'estat où je suis : c'est pourquoy je ne diray davantage, sinon que je suis vostre bien bonne amie,

HENRIETTE-MARIE R.

La Haye, ce 28 may 1642.

(Arch. du min. des aff. étr.)

XXXI

A CHARLES Ier

Mon cher cœur,

Le frère de sir John Byron s'en retournant, je luy ay donné cette lettre. Je croyois vous envoyer un exprès

[1] Envoyé de France en Hollande.

pour vous advertir que les ambassadeurs de Hollande partiront demain, mais puisqu'il va, je me serviray de luy. Ils ont ordre de vous aller remercier du voyage de ma fille et du mien. S'il vous plaist là dessus de les remercier du bon traitement, que je vous ay fait savoir que nous avons receu de ce païs et aussy de leur dire que je vous ay escrit qu'ils estoient deux personnes de mérite, qui m'avoient tesmoigné estre fort affectionnés à vostre service, faîtes leur quelque compliment et les bien traités. Ils ont ordre de vous offrir leurs services pour un accommodement. Je suis d'opinion que vous leur devés dire que, pour vous, vous estes tout prest à recevoir vos peuples, comme un bon roy doit faire, lorsqu'ils se mettront à leur devoir; mais que vous attendés qu'ils commencent et que vous leur avés desjà assés fait voir vostre bonté, car vous avés plus fait pour eux, que jamais aucun de vos prédécesseurs n'a fait, pas mesme tous ensemble, et qu'ils l'ont fort mal recognu. Ils vous demanderont vos ordres, savoir s'il vous plaist qu'ils aillent à Londres, pour proposer au Parlement un accommodement; il fault que vous songiés là dessus, si vous les voulés laisser aller ou non, car ils ne feront que ce que vous voudrés là dessus. C'est pourquoy consultés *Colepepper?*; si vous le permettés, je crois que le biais doit estre qu'ils s'adressent seulement à quelques-uns du Parlement, disant que, Messieurs les Estats les ayant envoyés à vous pour tascher de faire un accommodement entre vous et vostre Parlement, ils ont esté avec vous et trouvé que, s'ils veulent se remettre à leur devoir, vous estes encore en estat d'oublier le passé : que, vous trouvant dans cette disposition, ils croyoient estre obligés de le leur faire savoir, et que, si le Parlement vouloit, ils s'entremet-

troient; mais il fault bien se garder qu'ils ne s'adressent publiquement au Parlement, mais seulement à quelques uns d'entre eux, lesquels ont plus de pouvoir. Vous consulterés *Colepepper?* là-dessus, car il fault bien prendre garde que le Parlement ne croye que vous désirés un accommodement; cela feroit grand tort. Vous me manderés votre résolution, s'ils vont à Londres ou non, et ce que vous leur aurés dit là-dessus.

N'ayant plus rien à dire et estant extresmement lasse, ayant fait un long voyage, et demain il fault me lever à six heures, pour aller aussy loing que de Londres à Newmarket; estant onze heures du soir, je finiray, plus à vous qu'il ne peut estre dit.

Trégord, ce 22 may. / 2 juin.

(Harl. ms. 7379, fol. 67.)

XXXII

AU MÊME

Mon cher cœur,

Le prince d'Orange m'ayant donné sept cavalles, toutes venues de Barbes de père et mère, j'ay cru que vous pourriés les employer mieux que moy pour vostre haras. Elles sont fort jeunes encore; je vous les envoye et vous prie d'avoir pitié du cocher, qui vous les mesne. Il ne peut pas demeurer, ne pouvant vivre avec ce que l'on luy donne; il estoit à ma fille. J'attends de vos nouvelles avec grande impatience. Je m'en vais voir l'armée aujourd'huy, dont je seray de retour la veille de la Pentecoste[1]. En attendant, j'ay donné ordre pour

[1] La Reine était partie avec sa fille pour passer la revue des troupes du Prince d'Orange.

ce que vous m'aviés mandé dans une de vos lettres, et, pour un ingénieur, nous en avons trouvé un fort bon. Aussy tost que j'auray responce de ma lettre que je vous ay envoyée par Apsley, je feray ce que vous m'ordonnerés, car je trouveray icy tout ce qu'il fault prest. Je ne vous importuneray davantage, demeurant toujours vostre.

Ce 23 may / 2 juin 1642.

(Harl. ms. fol. 44.)

XXXIII

AU MÊME

Mon cher cœur,

Puisque le vent a retenu Barclay, je vous manderay encore que j'espère dans trois ou quatre jours vous envoyer six pièces de canon, avec cent barils de poudre et deux cents paires de pistolets et carabines ; le reste bientost après. Je vous envoyeray aussy dix mille *pièces* pour le présent. Je vous asseure que je ne perds pas de temps ; faites-en de mesme. J'ay songé à une chose, maintenant que vous avés le grand sceau : il fault faire quelque chose pour faire voir que Warwick[1] n'est pas légalement dans sa place ; car, tant qu'il est mis par l'amiral, il a quelque prétexte de justice.

Voilà tout ce que j'ay à dire. Mandés-moy si vous voulés que les ambassadeurs aillent d'icy ou non, car je les retarderay tant que je puis, jusques à ce que j'aye de

[1] Il avait été nommé, à la demande du Parlement, vice-amiral par le comte de Northumberland, grand amiral. Cette nomination était un acte d'opposition contre le roi, qui avait désigné pour cet emploi sir John Pennington.

vos nouvelles. J'avoue que, comme les affaires vont, je crois qu'il seroit meilleur qu'ils n'allassent pas. J'attendray vostre responce. Je vous envoyeray dans fort peu de jours un excellent pétardier ou ingénieur et deux autres qu'il désire emmener avec luy. Croyés, mon cher cœur, que je n'ay point de joye, que lorsque je vous puis servir et vous faire voir que je suis à vous entièrement.

Ce 4 juin.

Je voudrois que vous envoyassiés quérir les enfants qui sont à Londres, car, si les affaires vont à l'extresmité, ils ne sont pas bien là.

(*Ibid.*, fol. 61.)

XXXIV

AU MÊME

Mon cher cœur,

J'ay receu trois de vos lettres en une semaine, la première où vous dites la perte de vostre magazin[1], datée du 15 may, et une par l'ordinaire, laquelle n'arriva qu'après celle que Slingsby m'a apportée. La perte de vostre magazin est une fort meschante affaire, car nous aurons bien de la peine à avoir de l'argent assés pour achepter des armes et vous les envoyer; toutefois rien ne sera épargné. Chemin faisant, il fault que je vous dise que, si vous n'eussiés pas attendu à aller à Hull aussy longtemps que vous avés fait, je crois que vous n'auriés pas perdu vostre magazin; cela vous peut faire voir que les délais ne vous sont pas advantageux. Par une

[1] Le magasin d'armes et d'équipements que contenait la ville de Hull.

lettre, je vois que vous avés résolu d'essayer encore d'avoir Hull : c'est, à cette heure, fait ou failly. Je prie Dieu pour le meilleur. Je m'estonne que vous souffriés les commissaires de demeurer, après que vous leur avés dit qu'ils demeuroient à leur péril, s'ils faisoient quelque chose contre vostre service; ce qu'ils ont fait si publiquement, que vous devriés leur avoir tenu parole. Touchant *Lanark ?* je n'ay pas trouvé à propos de luy donner vostre lettre, car il est desjà en quelque soupçon et vostre lettre luy eust fait voir que l'on se vouloit desfaire de luy. Il ne fault pas le désespérer et je le retiendray le plus que je pourray. J'ay pris ordre pour le mémoire que vous m'avés envoyé et pour vous envoyer de l'argent en espèces présentement. Slingsby m'a donné deux papiers pour vous envoyer; consultés avec vos amis là-dessus, mais ne dites point d'où les papiers viennent. Pour ce que vous me mandés, je vous prie de ne le pas faire encore.

J'ay veu O'Neal, lequel m'a dit d'où il venoit; cela me fait croire qu'il n'y a plus de danger pour les *traistres* [1] de venir à moy. J'ay donné congé à *Finch, Digby et Jermyn ?* de me venir trouver; ce me sera une grande ayse, car je n'ay personne du monde à qui me fier pour vostre service, et beaucoup de choses demeurent, faulte de personnes pour me servir; *Digby ?* est allé à l'armée, qui estoit le seul. Je suis résolue d'envoyer une personne en France, pour faire un compliment au roy mon frère sur celuy qu'il m'a fait, et en mesme temps mon grand aumosnier [2] parlera à la royne sur ce que l'ambassadeur a fait au Parlement, pour tascher à

[1] C'est ainsi que le Parlement avait qualifié les royalistes, qui se trouvaient en Hollande en même temps que la reine.

[2] Jacques du Perron, évêque d'Angoulême.

faire faire quelque chose publiquement, pour raccommoder ce qu'il a fait, et aussy pour tascher à me faire inviter à aller en France. Je vous puis asseurer que mon intention n'est pas d'y aller, si je puis aller en Angleterre ; mais je seray bien ayse d'avoir une place asseurée en cas de nécessité, car l'Irlande est un estrange lieu. Et aussy, si nous sommes si malheureux que d'avoir besoing de secours estranger, il est fort à propos de tascher à s'asseurer de la France. Ce gentilhomme, qui estoit icy, dit qu'elle n'entendra que moy. Il faut essayer, sans rien faire pourtant contre vostre honneur. Je reviens toujours à dire : ne perdés plus de temps, cela vous ruinera ; vous en avés eu l'expérience assés souvent. Et croyés, mon cher cœur, qu'il n'y a nulle considération au monde qui me fasse parler, que celle de mon affection pour vous, car, pour moy, hors d'auprès de vous, tout m'est indifférent : mes actions vous le feront voir aussy bien que mes paroles, estant tout à vous.

Ce porteur m'a priée de vous escrire pour sa femme, pour la mettre auprès de ma petite fille ; je luy ay promis de le faire, mais je crois que vous ferés bien de luy dire que vous ne voulés point mettre personne en place, jusques au retour de Mme de Roxburgh.

La Haye, ce 30 may / 9 juin.

(*Ibid.*, fol. 29.)

XXXV

AU MÊME

Mon cher cœur,

Cecy est pour montrer qu'il n'y a point d'occasion que je puisse trouver pour vous escrire, que je ne le fasse.

Ce porteur estant à Musille et s'en allant, j'ay cru qu'il estoit assés asseuré de vous mander par luy que nous avons enfin, après beaucoup de peines, conclu nostre marché pour des armes, pour la valeur de dix mille pièces. Dans deux ou trois jours, si le vent est bon, je vous les envoyeray et, par cette occasion, je vous feray savoir beaucoup de choses. Je suis en peine de n'avoir point de vos nouvelles. Le bruit est icy que vous estes devant Hull; vous pouvés juger de la peine où je suis. C'est tout ce que je diray par ce porteur, excepté que je n'ay point de joye que de vous asseurer que je suis avec vous de pensée et d'affection et plus à vous que vous-mesme.

Ce 17 juin 1642.

(*Ibid.*, fol. 20.)

XXXVI

A LOUIS XIII

Monsieur,

Envoyant Arpe, un de mes gentilshommes servants pour remercier Vostre Majesté de l'honneur qu'elle m'a fait par M. de Gressy, je ne peux m'empescher de l'importuner de cette lettre et de luy tesmoigner aussy bien par cette occasion la joye que ce m'a esté que l'honneur qu'elle m'a fait et la consolation dans mes malheurs, lesquels, j'espère, commencent à tourner : ce que j'ay commandé à ce gentilhomme de luy dire, croyant que Vostre Majesté en sera bien ayse, puisqu'elle m'a tesmoigné une si grande bonté, toutes fois qu'ils estoient en mauvais estat. Je ne l'oublieray jamais et, si je pouvois estre assés heureuse, par quelque service, de luy en tesmoigner mes sentiments, j'oserois dire que Vostre Ma-

jesté verroit que c'est avec une véritable affection que je vivray et mourray, Monsieur,

Vostre très-humble et obéyssante sœur et servante,

HENRIETTE-MARIE R.

La Haye, ce 3 juillet 1642.

(Arch. du min. des aff. étr.)

XXXVII

A MADAME DE SAINT-GEORGES

Mamie Saint-Georges, j'ay recommandé à ce gentilhomme de vous voir de ma part, l'envoyant en France vers le roy mon frère. Il vous dira l'estat de nos affaires, lesquelles, j'espère, commencent à tourner. J'ai receu une de vos lettres depuis peu, en responce de celle que je vous avois escrite par M. de Gressy, où je vois, ce dont je n'ay jamais douté, vostre affection pour moy et la pitié que vous avés de mes malheurs, de quoy je vous remercie, vous asseurant que vous n'obligés pas une personne ingrate, mais une qui, sans compliment, taschera de vous faire paroistre les sentiments qu'elle en a. Vous me mandés que vous désireriés savoir si j'iray en France ou non ; c'est une chose que je ne puis dire encore moy-mesme, mais selon les apparences, je vais retourner bientost en Angleterre, qui est ce que je souhaite extresmement. Priés Dieu pour moy et faites-le faire aussy par toutes les bonnes religieuses et religieux et, quand vous allés aux Carmélites, recommandés-moy à toutes ces bonnes filles et me croyés

Vostre bien bonne amie,

HENRIETTE-MARIE.

Ce 3 Juill. 1642.

(Ms. Béthune, 9312, fol. 51.)

XXXVIII

A CHARLES Ier

Mon cher cœur,

Je vous avois mandé par sir Louis Dives que j'avois envoyé Digby au prince d'Orange pour savoir ses résolutions, en quoy il vouloit et pouvoit vous assister. Digby est retourné, et a esté plus heureux qu'il n'avoit esté auparavant, comme vous le verrés par les propositions et les responces. En un mot, le prince d'Orange tesmoigne une grande affection et il mande à sa femme, pour me le dire, que s'il ne l'a fait plus tost, c'est que ceux que j'y avois employés luy avoient parlé si indifféremment de le faire, qu'il croyoit que je ne me souciois pas beaucoup d'une responce. Je veux croire que c'est plus tost une excuse que autrement. Il est vray que j'avois commandé à *Windebank?* de prier et il l'a fait. Je serois bien faschée d'adviser *Lanark ?*, car, pour Digby, je ne luy avois point donné ordre de rien presser que ce que j'avois dit à *Windebank ?*, mais, je vous prie, que cecy ne passe qu'à vous seul.

Il est vray que le *prince d'Orange* n'aime pas Digby, car il le croit violent. A vous je dis tout, car je ne veux rien sceller, mais je vous conjure que personne ne sache cecy de *Lanark?* Les pauvres *traistres*, qui sont icy, ne vous servent pas mal; je voudrois que tous ceux qui sont auprès de vous fussent aussy diligents et considérassent aussy peu leur intérest qu'eux. Si *Jermyn? Finch?* et *Windebank ?* n'estoient en attendant, je ne sais ce que je ferois pour vostre service, *Goring* estant allé à Anvers pour de l'argent pour vous. Il y a un mois

qu'il est absent; ainsy je n'aurois eu personne pour m'assister, ce qui est très-nécessaire; car j'ay assés d'affaires pour vostre service, pour en employer encore davantage. Ces pauvres créatures icy ont, je crois, besoing que je leur rende de bons offices, car je pense qu'en mon absence l'on leur en rendra de mauvais; mais ce que je dis n'est que la vérité : comme nous sommes toujours malheureux !

Le capitaine Fox s'est despité contre vostre nepveu et dans son despit contre *Rupert* il est allé aux Dunes, nonobstant lettres et *warrants* que je luy ay envoyés; c'est une grande perte, car tous les matelots sont pour vous, comme vous dira cet homme que je vous envoye pour cet effet. C'est celuy pour qui je vous ay parlé, pour estre escuyer de James. J'ay donné ordre à Jermyn de vous rendre compte de son voyage; me remettant à luy, je finiray en vous asseurant qu'il n'y a rien au monde, ny aucune peine, qui m'empesche jamais de vous servir et de vous aimer par-dessus toute chose du monde.

Fait le dernier, ce $\frac{6}{16}$ juillet 1642.

(Harl. ms. 7379, fol. 83.)

XXXIX

AU MÊME[1]

Mon cher cœur,

Je vous avois escrit une lettre par le prince Rupert, lorsqu'il estoit à Helvoet Sluys à attendre le vent, en

[1] On trouve dans le ms., fol. 42, un fragment de lettre de Charles Ier à la reine, où, après lui avoir rendu compte de l'état des choses en Angleterre, il termine en lui disant : « L'ordinaire vient d'arriver, mais rien de toi; ce

responce de l'autre, mais ma lettre estant arrivée trop tard me fut rapportée; le prince Rupert estoit party, ce qui me fait vous despêcher cet homme par Dunkerke, le vent estant contraire par les autres chemins, pour vous porter la lettre, qui devoit aller plus tost, et aussy pour savoir si le prince Rupert est arrivé : en estant extresmement en peine, à cause de la grande tempeste, qui a esté sur la mer et que Dunning est vevenu à Helvoet Sluys, par la force de la tempeste. Je l'arreste, ne sachant pas si le prince Rupert est arrivé où il pensoit : ne croyant pas à propos qu'il allast, devant que je seusse où estoient les autres navires. C'est pourquoy vous me manderés ce que vous voulés qu'il fasse et promptement. Je vous diray, en responce de vostre lettre par l'ordinaire, que vous n'avés pas raison de vous plaindre de ne pas avoir receu de mes lettres depuis longtemps. Les vents ont été si contraires, sur lesquels j'ay aussy peu de pouvoir que vous sur le Parlement, qu'ils ne m'ont pas voulu obéyr, lorsque je les ay commandés, et pour l'ordinaire, je n'ay nulle inclinaison de ce costé-là. Vous me mandés que l'on vous a conseillé d'envoyer quérir les *Legislative ladies*[1]; sans jalousie quelconque, je vous conseille de ne le pas faire, estant une chose si ridicule, que ne se peut davantage, et asseurément c'est une raillerie que vous voulés faire. Pour la signature des lords, je vous l'envoyeray; *Goring?* est à Anvers et les autres sont hors d'icy, mais je le feray le plus tost qu'il se peut. Je m'estonne que vous n'ayés pas fait desjà un autre amiral; je voudrois que vous fissiés

qui ne serait pas, j'en suis sûr, si tu voulais te souvenir combien tes lettres sont les bien venues pour moi. Vraiment j'aimerais mieux une gronderie de toi que ton silence : mais fais ou ne fais pas comme tu voudras, je suis et je dois être éternellement à toi. »

[1] Sans doute les femmes des Lords du Parlement.

James et soubs luy Pennington, comme Warwick est sous Northumberland : je crois que cela doit estre fait promptement.

Je ne puis m'empescher de vous toucher encore deux choses dans votre demande de réparation ; la première touchant les marchés sur laquelle je n'oserois m'estendre, cette lettre passant par Londres, mais seulement je vous diray, que je crains que, par cela, vous n'ayés perdu une considérable somme d'argent : je crois que vous pourrés entendre d'où. Pour l'autre du pardon, tenés la règle de mon grand-père : vous pardonnés à vos ennemis, mais non pas à vos amis, et c'est une estrange chose que ceux qui vous ont offensé seront pardonnés et ceux qui vous ont obéy seront exclus. J'espère que le Parlement vous montrera l'exemple, ne voulant pas céder sir John Hotham, qui a esté dans une actuelle rébellion, tandis que les autres ont seulement parlé de vous servir et de vous demander vos ordres et sont abandonnés, après mesme qu'en partant de Douvres, vous m'aviés asseurée du contraire. Si l'on n'avoit une grande affection pour vostre service, cela pourroit ébranler les personnes, mais je sais qu'ils ont tous trop de générosité pour cela. Je n'ay nul intérest en cela que le vostre, quoyque j'estime les malheureux, qui sont ruinés pour nous ; ce qui, j'ay peur, n'est pas le cas de ceux qui vous ont conseillé de faire ce que vous avés fait là-dessus, et leur intérest est d'esloigner quelques-unes de ces personnes-là de vous, si ce n'est pas tous. Je n'ay plus rien à dire, sinon que *Lanark ?* vous donnera des papiers et vous dira ce que c'est ; si vous trouvés à propos de le faire, cela vous fera avoir de l'argent. Tenés l'affaire fort secrète, car *Will. Murray ?* ne la sait pas mesme. Pour les dons, j'ay signé icy des

warrants, tout comme en Angleterre. Excusés si ma lettre est si mal escrite; je suis affligée de la perte que j'ay faite de la royne ma mère, qui est morte, il y a une semaine, en ayant seulement la nouvelle ce matin. Il fault que vous preniés le deuil, et toute vostre suite aussy et tous les enfans. Adieu, mon cher cœur, je ne puis plus escrire.

Ce $\frac{9}{19}$ juillet 1642.

(Harl. ms. 7379. fol. 88.)

XL

AU MÊME

Mon cher cœur,

J'ay receu trois de vos lettres en mesme temps : une par l'ordinaire et les autres par Knowles. Je suis extresmement ayse que vous ayés receu toutes les miennes. Pour ce que vous me mandés que la lettre de *Colepep-per?* estoit ouverte, c'estoit moy qui l'avois ouverte, croyant m'estre mesprise, et je l'ay placée dans vostre paquet : j'ay esté paresseuse de la refermer. Il fault que j'avoue une vérité de ma foiblesse; c'est que, quoyque je ne fasse nul doute de vostre affection pour moy, néantmoins je ne suis pas faschée de voir par vos lettres les flatteries que vous y avés mises, sur les petits services que je vous rends où je suis. Que vous les ayés agréables m'est un si grand contentement que je ne puis vous le dire, et si quelque chose pouvoit augmenter mon affection et mon zèle à vostre service, cela le feroit, car vous sàvés que j'aime que l'on me flatte; mais cela ne se peut.

J'ay veu par la lettre de Digby que vos affaires sont

en bon estat et les hazards que Digby a courus. Je suis fort en peine pour le pauvre Ashburnham, mais j'espère qu'il fera quelque chose pour vostre service par ce malheur. Toutes les deux lettres de *Colepepper?* sont pour armes, argent, et touchant Fox. Par le premier bon vent j'envoyeray la poudre et mille selles avec des pistolets et carabines, ayant trouvé un marchand qui m'asseure de les rendre où je voudray. Pour de l'argent, j'auray à la fin de cette semaine, dont aujourd'huy il est mercredy, trente mille pièces, mais pour les envoyer, je ne sais que faire, Fox estant party, comme vous savés. Je n'escriray plus au long de cecy; *Colepepper?* vous le dira ; seulement il fault que je vous dise la plus grande affliction du monde arrivée à Digby et à Ashburnham. Ils entendent par tout le monde que vous les soupçonnés d'estre venus pour un accommodement, et l'on escrit d'York que vous avés tesmoigné n'estre pas satisfait d'eux. Ils m'ont prise pour tesmoing de leurs actions depuis leur arrivée, lesquelles, je vous puis asseurer, ont esté seulement pour vostre service, et, je le diray avec très-grande vérité, leur venue n'a pas esté de peu d'advantages pour vos affaires par leur industrie et diligence; car, croyés-moy, lorsque vous saurés tout, vous verrés que ce que je vous dis est vray, et je me fais fort pour eux qu'ils ne feront jamais rien que ce que vous leur ordonnerés. Ils seroient bien misérables, après avoir tant souffert pour vous, d'avoir vostre mauvaise opinion, qu'ils croiroient avoir méritée, s'ils avoient une autre pensée que de continuer à sacrifier leur vie pour vous, comme vous leur ordonnerés. A loisir, si vous le trouvés bon, je vous feray voir les services qu'ils vous ont rendus depuis leur arrivée.

Je vous prie de deschiffrer vous-mesme mes lettres,

car je ne serois pas bien ayse que l'on lust ce qui n'est pas en chiffres. Si *Colepepper?* vouloit permettre que je luy fasse escrire par *Jermyn* quelquefois, cela me seroit un grand soulagement, car ce m'est une grande peine d'escrire la quantité de lettres qu'il fault que j'escrive en chiffres. Depuis que je suis en Hollande, j'ay quasy toujours mal aux yeux et mesme je ne vois pas si bien que je faisois. Je ne sais si c'est l'air du paÏs ou les escritures qui en sont la cause, avec les pleurs qui passent quelquesfois. S'il ne le veut pas, je ne le feray point, mais je le puis asseurer que c'est une personne à qui il se peut fier et de qui je puis respondre, mais qu'il en use librement à me dire ouy ou non. Pour toutes nos affaires, il les sait desjà, car vous savés que vous et moy nous y fions et l'avons toujours trouvé fidèle. Je ne diray davantage, ayant à escrire une longue lettre à *Colepepper?* en responce des siennes; seulement nous ne perdrons pas de temps, afin que je vous puisse bientost revoir, estant le principal but de toutes mes actions. Adieu, mon cher cœur : il y a une chose, de quoy j'ay à vous prier, c'est pour Slingsby qui le mérite bien, s'il y a un secrétaire de l'armée, de luy donner cette place ou bien celle de secrétaire de l'amirauté; aussy si James est pour avoir un premier escuyer, de n'en point disposer.

Ce $\frac{13}{23}$ juillet.

(*Ibid.*, p. 47.)

XLI

AU MÊME

Mon cher cœur,

Je vous ay fait une ample despêche par Knowles, mais il peut estre que cellecy arrive plus tost; c'est pourquoy

je vous diray que je vous envoyeray, à la fin de la semaine qui vient, ce que *Colepepper?* a demandé. J'ay cru estre à propos de vous en advertir, c'est à dire pour de l'argent, le prince d'Orange m'ayant envoyé trente mille pièces, que je recevray après-demain ; mais pour les armes, premièrement vous aurés mille selles et tout ce qui en despend, cinq cents carabines, deux cents armes à feu, dix charges de poudre. Pour vostre nepveu, il fait estat de partir à la fin de la semaine qui vient; par luy j'envoyeray le reste des armes et l'argent, n'osant pas en envoyer par le marchand, qui s'en va à cette heure. Je ne diray davantage, espérant que vous avés receu de mes lettres, devant que celle-cy n'arrive ; seulement je vous diray que le marchand, qui s'en va avec les armes présentement, abordera à Scarborough ou à Burlington ou bien à Newcastle, à cause que ce que *Colepepper?* m'avoit mandé est dangereux. C'est pourquoy prenés le soing qu'il fault pour le desbarquement. Cette lettre est mise en chiffre à cause de la nécessité et aussy, si elle est prise, il y en aura de bien attrapés à deschiffrer ce pour quoy j'ay peur d'estre punie, s'il n'estoit en chiffres, qui est en deux mots le contenu de cette lettre : que je suis à vous et point au Parlement.

Ce $\frac{24}{14}$ juillet.

(*Ibid.*, fol. 50.)

XLII

AU MÊME

Mon cher cœur,

Les vents estant si contraires, je suis contrainte de me servir de cette occasion, ayant envoyé deux per-

sonnes; l'une desquelles, après avoir esté quatre jours sur mer, a esté repousséeà la Brille, et l'autre n'a jamais pu sortir. Toutefois j'espère que l'un est avec vous, qui est Ayre : je croyois que votre nepveu y seroit bientost, estant tout prest à partir, sauf ce vent, les Estats m'ayant presté un navire pour le mener. Je vous envoyeray toutes les armes que j'ay de reste et aussy je vous envoyeray, pour certain, vingt mille pièces. J'ay seu par des lettres du prince d'Orange, lequel est selon que nous le pouvons souhaiter, qu'il avoit escrit ces mêmes mots : « Il fault faire l'impossible pour le roy et la royne, et, pour le possible, c'est trop peu. » Je vous asseure que je crois qu'il fera tout ce que l'on peut désirer.

Si vous nous donnés un pouvoir pour les affaires de la Compagnie des Indes orientales, nous en aurons présentement cinquante mille pièces. Le prince d'Orange a envoyé à Amsterdam, pour donner asseurance que, si les marchands vouloient vous prester de l'argent sur vos pierreries, il se faisoit caution et mesme pour le grand collier, qui a quelque malédiction sur luy, car personne du monde n'en veut. Il a aussy donné congé à beaucoup d'officiers pour aller trouver le prince Rupert, qui en demande. *Juin*[1] luy a envoyé aussy de l'argent; je crois qu'il est à cette heure à la coste.

Pour le prince Rupert, je ne saurois vous mander où il desbarquera, car c'est selon qu'il trouvera la coste libre. Il y a icy de pauvres *traistres,* qui ont grande appréhension que l'on ne leur rende de mauvais offices auprès de vous, car il y a des personnes qui leur en escrivent d'York. Je vous puis asseurer qu'ils méritent plus tost vostre estime, estant très fidèles et actifs pour

[1] Pseudonyme inconnu.

vostre service et, quand vous saurés tout, vous le trouverés ; car, croyés-moy, il n'y a pas peu de peines à faire quelque chose avec les gens de Hollande. En attendant, j'ay à vous recommander Slingsby, s'il y a un secrétaire de l'armée ou de l'amirauté, et aussy à vous prier de ne point vous engager pour aucune place qui soit proche de vostre personne, sans premièrement m'en advertir, et, si James a un grand escuyer, de n'en point disposer.

Je vous prie de faire mes recommandations à Colepepper, Ashburnham et Will. Murray. Je n'ose pas leur escrire par ce chemin, ayant ouy que les lettres que l'on avoit prises à Ashburnham, hors la vostre seule, ont esté ouvertes. Je finiray, sans oublier Digby à qui vous dirés la mesme chose, vous priant de vouloir vous-mesme deschiffrer mes lettres et vous asseurant que, nonobstant la médecine que j'ay prise aujourd'huy, si le courrier estoit seur, vous auriés une plus longue lettre. Adieu, mon cher cœur.

Ce $\frac{31}{21}$ juillet.

La royne vostre sœur me prie de vous escrire qu'elle vous demande de vouloir bien escrire en France, en faveur de monsieur de Bouillon[1]; mais je ne crois pas cela à propos, car vous savés que l'on nous croit complices dans cette affaire; cela est fort véritable, autant que l'autre est faux. Il y a une personne que vous cognoissés bien, c'est Dimob, lequel dit n'avoir accepté la *milice* que pour vous servir et qui, s'il vous plaist de

[1] Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, après avoir pris part au combat de la Marfée contre les troupes françaises, en 1641, se trouvait alors compromis dans la conspiration de Cinq-Mars.

luy commander quelque chose dans son païs, il vous obeyra et il vous ira trouver, ou demeurera, comme il vous plaira.

XLIII

AU MÊME

Mon cher cœur,

Après avoir pris bien soing pour l'asseurance de l'envoy de Knowles avec les armes, je me suis résolue de hazarder, ne voyant point de seureté et considérant la nécessité que vous en avés. J'espère et vous prie, aussy tost que Knowles sera arrivé, de me le mander, car vous pouvés juger que je ne seray pas en petite peine tout ce temps. Je n'ay seu vous rendre responce par Thom. Cooke à la lettre que j'ay receue par Cochrane, estant pressée de le renvoyer.........On suppléera au défault........ l'autre qui est....................................

(Ici une demi-page arrachée dans le manuscrit).

...que je vous dise que si une fois vous faites un accommodement, sans que ce bill soit rappelé, et sur cela ostés vos gardes par agrément, engagerés-vous les lords une autre fois à vous assister, en cas que vous ne puissiés réussir à mettre fin à ce perpétuel Parlement? Lorsqu'ils trouveront leur compte, ils ne se soucieront plus guère de vous. Pour le perpétuel Parlement, cela leur sera fort indifférent. Je ne puis m'empescher de dire cecy, le croyant pour vostre service, qui sera toujours devant toute chose du monde, et, dans mon petit particulier, je vous avoue que la vie que j'ay menée, depuis

ce règne[1], a esté si insupportable, que je ne crois pas que je puisse vivre encore soubs cette tyrannie. J'ay grande impatience d'entendre la responce que vous aurés du Parlement, car, par cela, j'espère pouvoir juger de mon retour, que je souhaite avec impatience. Voicy la troisiesme lettre aujourd'huy, et je vous puis dire que j'en ay bruslé deux ou trois, que le vent auroit datées de trop vieille date. Je vous ay voulu envoyer la première, qui debvoit aller par Knowles, afin que vous comptiés combien je vous en ay escrit entre ces deux, une par jour, de quoy trois sont bruslées. Je n'escris point à *Colepepper?* par cette occasion, ayant escrit ce matin par Thom. Cooke, pour le moins à luy et à Ashburnham ensemble. Je mériterois pour ma diligence d'estre louée en récompense, si je n'estois desjà assés récompensée par le plaisir que j'y prends : non pas d'escrire, mais de vous servir et par cela de mériter la continuation de vostre affection, qui est la seule chose qui me contente dans ce misérable monde. Adieu, mon cher cœur.

Ce 29 juillet. / 8 août.

(*Ibid.*, fol. 55.)

XLIV

AU MÊME

Mon cher cœur,

A la fin, le prince[2] part, après beaucoup de peines,

[1] Celui du Parlement.
[2] Le prince Rupert.

comme il vous dira; je n'ay que faire de le recommander, car il va avec un grand désir de vous servir. Seulement il fault avoir quelqu'un pour le conseiller, car, croyés-moy, il est encore bien jeune et estourdy. J'en ay fait l'expérience; c'est pourquoy j'ay cru à propos de vous en advertir. Il est une personne à faire tout ce que l'on luy ordonnera, mais il n'est pas à estre fié de son chef; que cecy ne passe pas Colepepper, Ashburnham, vous et moy, je vous prie. Percy m'a priée de vous escrire pour luy, que vous voulussiés luy donner un régiment de cavalerie à commander. Songés si vous le trouvés à propos et faites ce qu'il vous plaira là-dessus; seulement, si vous ne le trouvés à propos, n'en parlés point et me le mandés. J'ay escrit à Colepepper une lettre en responce des siennes et aussy quelque chose pour vous dire, de quoy je ne vous importuneray pas, me remettant à luy pour vous le dire. S'il vous plaist de luy donner une copie de vostre chiffre; le sien est si meschant, que je mesle les uns parmy les autres et que cela me donne de la peine.

Il y a une personne icy qui est fort zélée pour vostre service, c'est Fox; il m'a priée de vous le recommander, qu'il puisse avoir quelque employ dans la cavalerie; il a du courage et du bien; pour de l'expérience, je n'en parle point. Je vous envoye huit mille pièces par le prince Rupert: trois mille des Indes, qui sont de vostre cognoissance. C'est ce qui me reste de ce que j'ay apporté et je demeure sans un sol, mais cela n'importe. Je me rembourseray le plus tost que je pourray; j'aime mieux manquer que vous. L'on en envoyera par Newcastle dix mille présentement, de quoy cinq sont desjà parties. Vous ne pouvés pas imaginer comme l'on nous traverse icy; je ne diray davantage, sinon que je

mourray de faim devant que vous manquiés. Adieu, mon cher cœur.

Ce $\frac{8}{18}$ août.

(*Ibid.*, fol. 75.)

XLV

AU MÊME

Mon cher cœur,

J'ay receu vostre lettre par Slingsby. Devant que celle cy n'arrive[1], vous aurés seu par vostre nepveu, comme vous auriés eu plus d'armes et ce qui en a empesché. Néantmoins je viens de recevoir nouvelles, tout à cette heure, qu'un navire marchand est arrivé à Newcastle, lequel vous a porté des armes. Croyés que je fais toute la diligence possible, mais le vent ne nous obéyt pas. Je suis bien hardie d'escrire cecy sans chiffre, si l'on prenoit ma lettre. Il est vray que j'entends qu'on a fait une desclaration contre moy, qui ne m'espargne pas de nulle façon du monde ; c'est pourquoy je n'ay rien à craindre, ayant beaucoup de choses à faire, devant que j'aye mérité ce qui est dedans. Je ne l'ay pas veue encore, mais l'on me l'a promise. Vous me mandés que le *lord maire?* a proposé un accommodement ; je trouve vostre responce fort bonne. Je crois que le comte de Northumberland a grande envie d'aller vous trouver ; pour moy, je suis d'opinion qu'il est à propos que vous le receviés et, s'il arrive, lorsque je reviendray en Angleterre, que Northumberland me vient trouver, j'espère

[1] Le lendemain du jour où cette lettre fut écrite, Charles Ier déployait l'étendard royal à Nottingham : la guerre civile était proclamée.

que vous ne trouverés pas mauvais si je le receois ; car croyés qu'il sera fort advantageux pour vous et pour moy, en quelque lieu que je puisse descendre. J'ay cru à propos de vous mander cecy, car les vents ne permettent pas d'envoyer des exprès et celuy-cy ne manque jamais.

Touchant mon arrivée en Angleterre, je ne suis pas encore bien résolue où je descendray ; j'attendray vos directions entre cy et que je parte, ne pouvant pas estre preste devant un mois[1]. Je seray d'ailleurs preste à obéyr et je ne craindray que Dieu ; car, pour les rebelles, ny leurs escrits, ny leurs menaces ne me feront jamais rien faire, pas mesme m'esmouvoir jusques à estre en colère de leurs folies; beaucoup moins me feront-ils peur, Dieu estant mon guide et ma sauvegarde. Il ne m'abandonnera point et me fera justice contre mes ennemis. C'est à luy que j'en appelle pour me venger asseurément; il ne vous abandonnera pas, soyés confiant en luy. Après cela, je ne puis que je ne vous dise la joye que j'ay de m'en aller, espérant de vous revoir dans un mois, en despit de tous les meschans, qui nous voudroient séparer. Ce n'est pas une petite joye et une vérité ; j'ay peur d'en devenir folle, ne faisant rien au monde que songer à cela, estant le seul contentement qui me reste en ce monde ; car, sans vous, je n'y voudrois pas demeurer une heure, ne voyant rien que meschancetés si abominables que c'est une horreur d'y estre. Cecy, je vous le dis et le proteste sans chagrin quelconque, mais parce que c'est la vérité et avec l'esprit aussy tranquille, que j'aye eu peut-estre de ces deux

[1] Les royalistes en Angleterre regardaient l'arrivée de la reine comme devant être le signal du triomphe : « Nous espérons voir bientôt Votre Majesté, lui écrivait le marquis de Hertford, et vive Dieu ! ils auront le dessous. »

années. J'ay envoyé H. Jermyn au prince d'Orange, pour conclure toutes nos affaires. Par la première occasion, je vous manderay davantage et particulièrement sur l'affaire de Saint-Ybar[1], laquelle n'est point du tout advantageuse pour vous : je vous ay voulu dire cecy en passant. Adieu, mon cher cœur.

Ce 4 septembre. / 24 aoust.

(*Ibid.*, fol. 27.)

XLVI

AU MÊME

Mon cher cœur,

Je crois que vous ne savés pas encore que les rebelles, soubs le nom de Parlement, ont envoyé icy aux Estats un ambassadeur ou envoyé avec lettres de créance, desquelles je vous envoye la copie. Ils ont envoyé pareillement en France Augier. Celuy qui est venu icy s'appèle Strickland. Aussytost que je l'ay seu, j'en ai envoyé advertir le prince et sir William Boswell; il est allé trouver les Estats pour empescher sa réception publique : ce qui a esté fait; mais pourtant ils ont envoyé en particulier au coquin, pour savoir quelle estoit sa commission. Il a apporté une desclaration, laquelle n'est pas encore publique, mais il y a icy des personnes à qui le galant s'est fié, qui n'ont pas gardé le secret, quoyqu'ils soient des *Élus,* par lesquels j'ay appris qu'ils désirent l'assistance des Estats, pour les tirer de l'esclavage où ils

[1] Le comte de Saint-Ybar, après avoir été l'un des gentilshommes du comte de Soissons, mort à la Marfée, prit part à toutes les intrigues de son époque et devint l'un des membres les plus actifs de la faction des *Importants*. Voir V. Cousin, *Madame de Chevreuse*.

sont, et les rendre hommes libres, comme le royaume d'Angleterre les a aydés à faire le mesme contre leur roy[1]. Aussy ils se plaignent de ce que le prince d'Orange vous assiste et desirent que les Estats ne veuillent permettre que nulles armes, ny argent, ny hommes ne sortent de leurs possessions pour aller contre eux et sur cela ils disent que les mêmes armes pourront bien se tourner contre eux un jour ou l'autre; car on les presche sur la religion, comme vous la voulés changer.

Voilà tout ce que j'ay pu apprendre : aussy tost que je pourray avoir cette desclaration, je vous l'envoyeray. Si je trouve à propos de faire une responce promptement, afin de faire voir leur malice et tascher de destromper la Hollande, ce sera une simple relation des choses que le Parlement a faites contre vous et de ce que vous avés fait pour le Parlement. J'espère que vous m'avouerés, quand vous en ouyrés parler ou autrement que nous n'en dirés pas un mot.

L'Électeur[2] m'a proposé d'aller en Danemark luy-mesme pour vostre service; je ne sais si vous le croyés à propos, et aussy si ceux qui sont avec luy sont personnes à qui l'on se puisse fier, car vous savés quelle est la personne qu'il est par luy-mesme. Il a formulé des propositions, savoir : si vous voulés avoir hommes ou argent, navires et tout comme cela. Si vous trouvés que l'Électeur soit une personne propre pour l'envoyer, donnés-moy des instructions. Cependant ne laissés pas d'envoyer Cochrane présentément en Danemark; songés bien à ce que vous voulés faire sur ce que je vous escris. Je suis si lasse, ayant tout le jour esté à parler

[1] Allusion aux secours que la reine Élisabeth avait fournis aux Hollandais contre la couronne d'Espagne.

[2] Charles-Louis, Électeur Palatin, qui était alors à la Haye.

et en colère sur cet envoy, que j'ay peur que ma lettre soit sans sens. S'il vous plaist de prendre quelqu'un pour vous l'aider à deschiffrer, car je l'ay escrite d'une façon que, je crains, vous aurés de la peine. Si je ne deviens folle, ce sera un grand miracle, mais pourveu que ce soit pour vostre service, j'en seray contente, et que ce soit quand je seray avec vous, ne pouvant plus vivre, comme je suis, sans vous. Adieu, mon cher cœur.

Ce 28 aoust. / 8 septembre.

(*Ibid.*, fol. 79.)

XLVII

AU MÊME

Mon cher cœur,

Je ne sais si j'oseray dire, qu'à cette heure que le vent est bon, je vous envoye une partie de ce que vous avés demandé, ayant changé si souvent lorsque j'escrivois, que je n'oserois plus en rien dire. Ce porteur est si asseuré, que je ne me tourmenteray pas avec le chiffre. Il vous dira ce qui s'est passé icy, touchant l'ambassadeur des rebelles. Je vous ay escrit par un chemin nouveau beaucoup de choses en chiffre sur l'Électeur, mais de peur d'avoir manqué, à cause que j'estois si endormie, car c'estoit à une heure après minuit, je vous rediray que l'Électeur m'a fait savoir que, si vous vouliés, il desiroit aller en Danemark pour vostre service. D'abord il desiroit que cela fût tenu secret, de peur du Parlement, mais après que je luy eus tesmoigné que je n'oserois l'envoyer sans vostre seu, il crut que j'avois quelque soupçon de luy. Sur cela sa sœur,

qui est celle avec qui je traite, dit qu'il iroit publiquement, si je voulois. Néantmoins je trouve qu'il ne voudroit pas que cela fust seu, s'il se pouvoit. Aussy, si vous l'employés, vous savés qu'il fault qu'il se fie à quelqu'un de ses gens. C'est à vous de songer à l'estime que vous avés d'eux. De plus, il désireroit que vous ne fassiés nul accommodement, durant son séjour en Danemark, sans l'en advertir, comme aussy nul traité sans le comprendre. A cette heure, pensés, si vous voulés avoir de l'argent de ce païs-là, sur quels gages; si l'on ne veut pas recevoir de pierreries[1], si vous voulés donner des terres; aussy si vous voulés qu'il promette vostre assistance pour maintenir vostre oncle[2] dans les Sunds : si vous voulés avoir des hommes de ce païs ou des navires, savoir si les commandants seront Allemands, car asseurément les Allemands n'obeyront pas à des estrangers : au cas que vostre oncle voulust venir luy mesme, si vous le voulés; si vous voulés promettre une amitié si jointe que d'assister vostre oncle en pareille occasion, s'il en avoit besoing. Songés premièrement si vous trouvés à propos que vostre nepveu[3] aille ou bien revienne en Angleterre avec moy, et m'envoyés vos directions là-dessus promptement. En attendant, je despeche Cochrane avec quelques propositions en général, mais, quand j'auray receu votre responce, en cas que vous ne trouviés pas à propos que vostre nepveu aille. Néantmoins vous pouvés toujours m'envoyer des instructions sur ce que je vous mande icy et je les envoyeray à Cochrane, pour traiter sur les particuliers. Il fault se des-

[1] Le Parlement ayant violemment protesté contre l'illégalité qu'il y avait à engager les joyaux de la couronne, les étrangers n'osaient plus les accepter en gages.

[2] Christian IV, roi de Danemark.

[3] Le prince Rupert, fils de la reine de Bohême.

pecher, car la saison s'avance et ces mers là sont gelées. Le Parlement a envoyé donner des remerciements à vostre nepveu, sur ce qu'il est retourné d'Angleterre, mais à cette heure, il ne luy a pas respondu.

Touchant mon voyage, je m'appreste avec toute la diligence possible; mandés-moy où je descendray. Vous verrés les propositions de Slingsby, lesquelles je vous ay envoyées par son frère ; mais je diray seulement une chose, que, en quelque lieu que je descende, je conclus qu'il est à propos que j'aille vous trouver, à cause de ma religion; en quelque lieu que je puisse estre, si ce n'est pour vous joindre, je seray suspecte. Il est vray que je puis aller bien accompagnée et non pas toute seule. Vous pouvés juger de cela mieux que moy, mais mes intentions sont de vous servir tant que je puis et de souffrir avec vous toute sorte de hazards, pour tascher par quelque façon de mériter vostre affection, et croyés que, si ce n'estoit vostre seule considération, je ne me soucierois guère d'estre en ce monde, car je serois plus heureuse en un lieu où je ne visse jamais personne, tant j'ay la meschanceté en horrreur : cela est véritable.

Il fault que je vous dise que je trouve que le general Ruthven s'en va fort affectionné pour vostre service, mais assés mal content de ce que l'on n'employe pas ses compatriotes[1] ; songés-y un peu : il est personne qu'il ne fault pas mespriser ; il est capable de servir et de desservir. Ayés soing de luy, croyés-moy, et de le satisfaire, ainsy que tout vostre party en Escosse, et appelés M. de Roxburgh sur cela. Il ne fault mespriser personne à cette heure. Cette lettre est si longue, que

[1] Les Écossais.

j'ay peur qu'elle ne vous ennuie, ensuite de ce que j'ay escrit depuis peu. Vous pouviés juger par cela que je ne m'ennuie pas de le faire, ny de vous tesmoigner par toutes sortes de voyes que je suis à vous. J'attends Jermyn que j'ay envoyé au prince. S'il revient entre cy et demain matin, vous saurés sa responce, sinon le vent ne doit attendre personne. Adieu.

Cette lettre devoit aller par Cornwallis dans le bateau arresté[1].

Ce 10 septembre. / 30 août.

(*Ibid.*, fol. 14.)

XLVIII

AU MÊME

Mon cher cœur,

Depuis ma lettre escrite, j'ay eu responce du prince, telle que je la pouvois désirer et selon que je vous avois mandé devant, tellement que je n'attendray rien que vostre responce, pour savoir où je desbarqueray. J'ay esté priée par sir William Withipole de vous escrire pour son pardon : il desireroit de vous aller servir; vous en ferés ce que vous jugerés à propos. J'auray des navires pour aller avec moy en Angleterre.

(*Ibid.*, fol. 20.)

XLIX

AU MÊME

Mon cher cœur,

J'avois pu despecher une personne pour vous aller

[1] Il avait été retenu par les États de Hollande, à la requête de Strickland, l'agent du Parlement d'Angleterre.

trouver, mais le vent n'a pas voulu. Je suis extresmement en peine, n'entendant point de vos nouvelles[1], et celles de Londres ne vous sont point advantageuses. Peut estre que par cela ils espèrent m'amener à un accommodement, mais ils se trompent; je ne fis jamais rien par peur en ma vie et j'espère que je ne commenceray pas par la perte d'une couronne; pour vous, vous savés bien qu'il y en a eu de ceux, lesquels ont dit que vous estiés de cette humeur-là : si cela a esté, je ne l'ay pas recognu. J'espère toujours, s'il a esté vray, que vous ferés voir le contraire et que nulle peur ne vous fera soubmettre à vostre ruine et de vostre postérité. Pour moy, je ne vois point la sagesse de ces messieurs les rebelles de se pouvoir imaginer que, par force, ils vous feront venir à leur but et à un accommodement; car, tant que vous serés au monde, asseurément l'Angleterre ne peut avoir de repos ny de paix, si vous n'y consentés, et cela ne peut estre, sans que vous soyés restitué dans vos justes prérogatives. Et quand bien mesme vous trouveriés des malheurs au commencement, vous aurés encore assés d'amis, qui vous assisteront pour vous remettre. Je n'ay jamais encore seu ny veu d'exemple pour m'en faire douter en nulle façon. Résolution et constance y sont deux choses fort nécessaires, assistées de la justice de vostre cause. Dieu ny les gens d'honneur ne vous abandonneront point, pourveu que vous ne vous abandonniés pas vous-mesme. Vous voyés que je ne crains pas mesme l'ouverture de cette lettre,

[1] Dans son inquiétude, la reine avait pris un déguisement et s'était rendue seule dans la boutique d'un libraire hollandais, pour y apprendre les dernières nouvelles d'Angleterre. Son agitation la trahit; elle fut reconnue et n'eut que le temps de s'enfuir, pour échapper à la curiosité publique. *Newspapers*, 1642.

laquelle, j'oserois dire, quoyqu'elle ne soit pas trouvée bonne, ne sera pas imprimée, ce qui est tout le contraire de ce qui se fait à cette heure; car, tout ce qui est trouvé juste et bon, l'on le cache, et ce qui est trouvé mauvais, on l'imprime. Cela fait paroistre que la justice souffre avec vous. Ayés toujours soing de l'avoir de vostre costé; c'est une bonne armée, qui à la fin conquérera tout le monde et qui n'a point peur. Quoyque peut-estre pour un temps elle se cache, ce n'est que pour se fortifier, pour revenir avec plus grande force. Elle est avec vous; c'est pourquoy vous ne devés pas craindre; vous sortirés tous deux ensemble et paroistrés plus glorieux que jamais, j'en suis très-asseurée. Voicy les effets d'une solitude mélancolique, mais point du tout d'un chagrin; car, quand je songe bien à toutes ces choses que je vous ay escrites, je me trouve si satisfaite que nulle mauvaise humeur ne peut avoir de pouvoir sur moy, pas mesme les ordonnances du Parlement, qui sont les effets d'une des plus meschantes humeurs du monde. D'après le style de cette lettre, si je savois du latin, il faudroit finir avec un mot; mais, n'en ayant point, je finiray avec un françois, qui peut estre traduit en toutes sortes de langues : à vous après la mort, s'il est possible!

Ce 11 septembre.
31 août.

(*Ibid.*, fol. 51.)

L

AU MÊME

Mon cher cœur,

Depuis mes lettres escrites par ce porteur, j'ai receu à cet instant vos lettres par Knowles et Adrian May, les-

quels sont arrivés à une heure l'un de l'autre, par où je vois un grand changement, lequel ne m'a pas peu surprise, car je crains que vous ne soyés ruiné par ce que vous avés envoyé au Parlement [1], et que tout le monde ne vous abandonne. L'on peut bien juger que, si le Parlement escoute un traité, tous ceux qui vous ont servy en seront excluds et je crains que les lords, mesme de vostre party, en seront bien ayses, car ce sont des coquins, qui craignent les honnestes gens, et, pourveu qu'ils vivent en repos, ils ne se soucieront guère de vostre honneur. Vous devés donc bien songer à ce que vous accorderés, car vous estes perdu pour jamais, si vous abandonnés vos serviteurs et si vous ne les avoués en tout ce qu'ils font pour vostre service; cela a ruiné tout l'ouvrage de l'armée de l'année passée, parce que vous ne l'avés pas avouée au commencement. Si vous abandonnés vos serviteurs, ce sera pis que vostre couronne; car, tant que vous avés des amis, il y a encore espérance de la ravoir, mais, si vous les abandonnés, vous n'en retrouverés jamais, comme j'entends pour certain, et plus de couronne non plus. Vous voyés assés clairement que les gentilshommes sont ceux qu'il fault qu'ils fassent l'affaire, et les lords sont ceux qui vous ruinent. Je ne vous dirois pas tout cecy, si je n'entendois, d'où je suis, toute vostre armée se plaindre et dire: « Nous sommes abandonnés. » Pour moy, je ne verray pas cela, car asseurément je me retireray en un lieu, où je prieray Dieu d'avoir soing de vous, comme il m'a asseuré; car j'avoue que je ne puis souffrir de voir cela volontairement : cependant, si c'estoit par force, je

[1] Il s'agit d'une proposition d'accommodement que le roi avait faite au Parlement, par l'entremise des lords Southampton et Colepepper, au mois d'août.

le souffrirois, ayant toujours espérance d'en sortir.

Excusés ce trouble ; j'avoue que je suis touchée au cœur : je crains que l'on ne veuille mettre sur moy la faulte de l'envoy des armes et de l'argent ; pour le premier, les accidents qui sont arrivés vous seront dits par le porteur ; pour le second, je vous envoye un mémoire, afin de vous faire voir comme toutes choses vont et que, s'il ne vous eust point fallu achepter des armes, vous auriés eu une fort considérable somme d'argent, ce que je ne soupçonnois point à mon partement et mesme depuis que j'ay esté icy. J'ay esté plus de quatre mois, sans avoir aucun ordre pour des armes et, dans le mémoire que vous m'envoyastes après, vous m'avés demandé pourquoy il n'y avoit point de mousquets. Quoyque vous n'en aviés pas fait mon affaire, je n'ay pas laissé d'en achepter deux mille. Après, vous en avés demandé davantage, lesquels nous avons acheptés ; mais le vent ne permit pas de les envoyer plus tost, outre les autres difficultés que vous savés ; mais ceux-là ne sont arrivés que depuis quatre ou cinq jours.

Je ne vous importuneray davantage, mais je vous prie de prendre la peine de deschiffrer cette lettre vous-mesme. Je n'ay pu vous envoyer mon mémoire : vous l'aurés par la première occasion.

Ce $\frac{3}{13}$ septembre.

(*Ibid.*, fol. 35.)

LI

A M. DE CHAVIGNY

Monsieur de Chavigny, ayant seu par le gentilhomme, que j'ay envoyé au roy monsieur mon frère, les tesmoi-

gnages que vous luy avés donnés de vostre affection envers moy, j'ay voulu vous en remercier, et en mesme temps vous en demander encore des preuves sur une affaire, laquelle est si importante pour le roy monseigneur et par conséquent pour moy, et si juste, que je ne doute point de recevoir la satisfaction que j'y puis desirer. C'est que les rebelles d'Angleterre, soubz le nom de ceux du Parlement, ont envoyé icy un agent de leur part et au nom du royaume d'Angleterre, pour desirer les Estats de se joindre avec eux pour la conservation de la religion protestante, comme ils prétendent, et pour la ruine de la catholique, disant que le roy monseigneur et moy l'avons voulu restablir, et mesme se sont servis du nom de mon cousin le cardinal de Richelieu pour leur tesmoing, comme Montague vous fera entendre plus au long, qui est une chose que je tiens très-fausse et à laquelle je n'apporte nulle croyance. J'entends qu'ils ont despeché aussy en France; asseurément ce ne sera pas soubs le mesme prétexte de religion, mais, sur quel qu'il soit, j'espère qu'il ne sera pas escouté ny receu, venant de la part de personnes rebelles à Dieu et à leur roy et qui ont esté desclarées telles. Je ne laisse pourtant de demander vostre assistance là-dedans, afin que cette personne receoive le traitement qu'elle mérite, en n'estant pas escoutée; ce seroit rompre les traités entre les deux couronnes de faire autrement, quand il n'y auroit point de mon particulier, estant ce que je suis à la France; je me fie tant au bon naturel du Roy et à la générosité de mon cousin le cardinal de Richelieu, que, dans cette considération-là, j'en attends des effets selon mes desirs. Je ne diray donc davantage sur ce subject, que vous prier de prendre l'affaire dans vostre protection et de croire que ce n'est pas seulement moy

que vous obligés là-dedans, mais la juste cause de Dieu par la religion, et que je seray toujours, monsieur de Chavigny,

Vostre bien bonne amie,

HENRIETTE-MARIE R.

La Haye, ce 8 septembre 1642.

(Arch. des aff. étr.)

LII

A CHARLES Ier [1]

Mon cher cœur,

Je ne puis m'empescher de vous despecher un exprès, pour vous rendre compte de mes actions icy, m'apercevant bien que l'on veut jeter sur moy beaucoup de choses que je ne mérite pas, et en mesme temps marquer ce que de justice je devrois avoir.

Vous me permettrés de commencer mon histoire à Douvres, lorsque je partis, et aussy de venir jusques à présent. Lorsque je vous quittay, vous savés que vos résolutions estoient de vous en aller à York, comme vous avés fait, et ailleurs; mesme, si vous trouviés le païs bien affectionné, d'aller à Hull, pour vous rendre maistre de vos armes, lequel desseing, à peine vous fustes arrivé à York, fut changé et retardé; sur quelle raison? je ne l'ay jamais seu, nonobstant que vous aviés trouvé le païs, comme vous pouviés desirer; ce qui, je crois que cela vous doit estre apparent, a esté la cause de la perte

[1] Dans cette lettre la reine se justifie des insinuations malveillantes, répandues sur son compte par ses ennemis de l'entourage du roi, et qui semblaient avoir fait une certaine impression sur l'esprit de Charles Ier.

de ce lieu. Moy cependant, qui n'avois autre ordre que de songer à avoir de l'argent et qui, nonobstant toutes les difficultés qui n'estoient pas petites, car les pierreries, sur quoy vous pensiés en avoir, ne trouvant pas de desbit, je fus contrainte d'engager les miennes propres, que vous m'avés données ou que j'ay acheptées moymesme, et, ayant fait une somme assés considérable pour commencer vostre desseing, je ne laisse pas de poursuivre le mien, pour avoir tout ce que je pouvois sur tout le reste : car je puis dire sans vanité que je crois que, si tout le monde eust fait son devoir comme moy, vous ne seriés pas réduït où vous estes. Cependant je suis trois mois en Hollande, n'entendant rien, sinon que l'on croyoit, pourveu que l'on eust de l'argent, que tout iroit bien. Sur cela je despeche vingt mille pièces pour commencer, mais toujours vous priant de ne pas manger votre bled en verd : cecy sont mes propres paroles. Cet argent fut descouvert et ainsy vous ne receutes que quatre mille pièces : le reste revint icy. Durant tout ce temps, jamais il ne me fut parlé d'armes ; néantmoins, craignant que Hull ne fust pas pour estre pris, ayant esté trop longtemps sans nouvelles, j'envoye Slingsby pour savoir si vous n'avés point affaire d'armes, et, sur son retour, vous m'envoyastes une note avec les nouvelles que les armes estoient parties de Hull, laquelle note aussy tost que je la receus, j'ay achepté tout ce qui estoit dedans[1], et de plus j'ay achepté mille mousquets et autant de piques et espées ; lesquelles armes, aussy tost que le vent fut bon, je les despechay par Strachan et j'ay envoyé un de vos navires (*le Lion*) pour aller avec luy. Le malheur voulut qu'il fust repoussé par la tem-

[1] C'est-à-dire les armes qui étaient demandées dans cette note.

peste et ainsy perdist son passage et, n'estant pas asseuré si vous le maintiendriés, nonobstant toutes mes diligences pour l'en asseurer, il s'en retourna. Néantmoins Strachan ne laissa pas d'arriver, non pas avec toutes les armes, lesquelles estoient revenues avec *le Lion* dans un autre petit bateau. Aussy tost que je vis qu'il n'y avoit point de seureté à retourner les armes sans un convoy, je demanday aux Estats de donner un navire pour le prince Rupert, afin, par cette voie, de despecher les armes, ce que je fis, mais non pas avec peu de peine, entre l'arrivée de Strachan et le partement du prince Rupert. Je receus plusieurs lettres, où vous me faisiés commande de despecher et envoyer les armes et de l'argent, sans me nommer davantage d'armes, mais seulement pour de la cavalerie deux ou trois mille pistolets et selles. Pour les pistolets, ils furent acheptés tous à cette heure et une partie envoyée par des marchands, l'autre chargée pour aller avec vostre navire. Pour les selles, nous n'en avons pu trouver que mille, et pour de l'argent, je n'ay pu envoyer que huit mille pièces, car il me falloit servir de ce que j'avois pour achepter des armes, qui estoit une chose à quoy je ne m'estois pas attendue, et ainsy ne pas envoyer davantage. S'il ne m'eust point fallu achepter des armes, je croyois que cinquante mille pièces d'abord estoient quelque chose, avec ce que l'on me mandoit que vous receviés de tous côtés, et ne me pressois pas d'engager davantage à la haste, car à cela l'on y perd beaucoup, et les gens de ce païs-cy, tant plus on les presse et tant moins ils font. Néantmoins, je n'ay pas perdu une heure de temps, estant toujours à engager ou à vendre mes pierreries ; et mesme je diray cecy, en passant, que l'argent que j'avois emporté, je l'ay tout employé et ce-

luy mesme de ma bourse privée. Je reviens aux Estats, lesquels avoient presté un navire, après beaucoup de peine. Estant party, vous savés comme ce petit bateau fut renvoyé et c'est faulte de savoir où estoient les navires du Parlement, qui est une chose que jamais l'on ne nous a fait savoir icy certainement, et ainsy nous ne savions où envoyer, car tantost mes ordres estoient Scarborough, tantôt Newcastle et puis Holy Island. Néantmoins, lorsque j'ay ordonné le lieu, pourtant avec assés d'incertitude, il a assés bien réussy, comme Knowles et le marchand. Voilà donc vostre petit bateau revenu, je despeche vistement pour le faire repartir, aussy tost que le vent est bon, avec trois mille mousquets de plus, ayant receu une de vos lettres depuis le partement de vostre nepveu, par où vous me mandiés d'envoyer cinq mille mousquets, lesquels deux jours après furent prests; mais le vent toujours contraire. Cornwallis arrive, lequel me dit que vous désiriés vistement les mousquets; nous aprestasmes un navire nouveau, afin de ne pas hazarder tout ensemble, seulement pour trois mille mousquets; trois mille allèrent par Amsterdam; mille par un marchand et mille dans le navire revenu : vous voyés que j'ay fait provision de plus que vous ne m'aviés ordonné; lequel petit bateau estant prest à partir a esté arresté par les Estats, sur la prière de Strickland, dont je vous ay mandé la qualité cy-devant. Néantmoins je n'ay pas laissé de faire partir celuy avec les trois mille mousquets à la desrobée et trois mille par Amsterdam, avec dix mille pièces et quatre mille espées, lesquelles ne m'ont estées demandées que par Adrian May. Voilà une relation sur les armes, pour vous faire voir que je n'ay seu faire plus que j'ay fait, n'ayant pas mes ordres plus tost, ny le vent bon. Pour l'argent, je vous envoyeray

un mémoire et vous diray que ces gens icy sont si parlementaires, que c'est avec grande peine que l'on peut avoir rien d'eux. Néantmoins j'espère encore de porter avec moy une somme considérable, quoyque vostre message ayt extresmement nuy à vos affaires icy et j'avoue que, sans l'affection que j'ay pour vous, je serois extresmement descouragée, mais je suis résolue de vous servir, en despit de tout le monde, afin que je puisse avoir ce contentement dans ma vie, quoy que je m'attende à l'avoir assés malheureuse, que je n'ay rien espargné pour vostre service, et que je fais mon devoir, nonobstant que l'on m'ait extresmement négligée. Je ne vous en accuse pas, car vous avés esté trompé aussy bien que moy, et c'est un coup de la partie que l'on vous a donné, de quoy vous ne vous releverés jamais. Les intérests particuliers ont d'estranges pouvoirs sur les âmes basses, comme beaucoup qui sont auprès de vous, et je ne puis m'empescher de vous faire ressouvenir d'une lettre que vous m'avés escrite, où vous me dites que je prenne garde à trois personnes, qui estoient venues auprès de moy. Il eust esté, j'oserois dire, plus advantageux pour vous et plus à temps alors d'escouter un accommodement, qu'à cette heure, quoy que nous fussions fort esloignés d'y songer. Mais cela est trop visible, que ceux qui sont auprès de vous n'avoient pas envie que cela passast par d'autres mains que les leurs et m'ont calomniée, sachant bien que je ne consentirois jamais à rien contre vostre honneur, le mien s'y estant trop attaché et, quand il n'en auroit pas esté ainsy, ma fidélité ne l'auroit pas permis. C'est pourquoy ils n'ont pas voulu seulement vous permettre de m'advertir, mais je l'ay appris de la voix publique, ce qui a porté un tel mespris sur moy, que je ne suis plus quasy capable de

vous servir; et encore on me défend de retourner, de peur que je ne vous fasse voir la vérité de cette affaire, laquelle n'est pas commencée d'aujourd'huy. Il y a longtemps que de Londres l'on m'a asseurée qu'il y auroit un accommodement en despit de moy, si je ne m'en voulois mesler, et par ceux qui estoient le plus près de vous, qui commençoient à l'heure de le traiter, et ils vous persuaderont que vous y estes forcé par faulte d'armes. Il peut estre, mais c'est bien faulte de vous avoir empesché de suivre vos premiers desseings d'aller à Hull.

Je me sens si malheureuse, que je n'ay pas assés de bonheur pour me devoir plaindre ; seulement j'ay deux choses à vous prier : si vous avés un accommodement, de me permettre d'aller en France pour quelque temps pour ma santé, car j'avoue que je ne suis pas capable de voir ce qu'il fauldra souffrir, et peut-estre que là je vous pourray voir; mais, en cas qu'il n'y ait point d'accommodement, de me faire aller vous trouver. Je veux courir vostre fortune et participer à vos troubles, comme j'ay fait à vos bonheurs, pourveu que ce soit avec honneur et en vous défendant; car de mourir de consomption de royauté, c'est une mort que je ne pourrois souffrir, ayant trouvé par expérience la maladie trop insupportable.

J'ay prié les Estats que mes navires fussent prests dans quinze jours.

Je vous demande pardon de cette longue lettre ; mais, mon cœur en est soulagé, lequel n'estoit pas capable de supporter cette pesanteur plus longtemps, car j'avoue que je me pensois la plus malheureuse créature du monde, après vous, car toujours ma resputation me demeurera parmy les honnestes gens et la vostre est per-

due ! Dieu me fasse un mauvais prophète, et vous assiste, et moy aussy !

Ce $\frac{9}{19}$ septembre 1642.

(*Ibid.*, fol. 69.)

LIII

AU MÊME

Mon cher cœur,

Je croyois envoyer cette autre lettre devant, mais la personne que je pensois envoyer a esté utile icy pour vostre service, si aucune chose qui se fait icy peut l'estre. Celle-cy sera pour vous faire ressouvenir de ce que vous me promistes à Douvres et depuis m'avés escrit souvent, que vous ne consentiriés jamais à un accommodement, sans mon seu et par moy. Pour cela, il importe peu, je ne peux changer ; mais, si vous n'avés soing de ceux qui souffrent pour vous, vous estes perdu, et croyés que, quoy que l'on vous puisse dire qu'avec le temps vous les recouvrerés, l'on vous trompe, car, si vous le faites sans un pardon général, ils sont tous ruinés : non pas tous, car asseurément il y en aura qui se sauveront ; mais ce dont je vous parle est pour ceux que l'on a envie de ruiner, à cause qu'ils sont trop à vous, comme Digby, Percy, Jermyn et O'Neal ; et croyés que, si vous le souffrés, c'est une grande injustice. Vous voyés qu'il fauldra que vous pardonniés à tous ceux qui ont esté actuellement contre vous et ceux qui ont esté pour vous, vous les oublierés, ce qui est une chose si basse, que, je le sais bien, cela ne peut venir de vous ;

mais l'on vous fera accroire que, pour le présent, il est mieux de ne se pas opiniastrer là-dessus, et qu'il ne fault pas que des particuliers empeschent un accommodement. Cecy est vray comme particuliers, mais comme pour vostre honneur, il est de grande conséquence, et vous verrés que le Parlement n'abandonnera pas leurs créatures et qu'ils tiendront bon là-dessus ; et croyés-vous, quand, de vostre costé, vous feriés le mesme, qu'ils romproient leur traité ? Nullement : ils ont trop d'advantage à un traité, pour le rompre pour trois ou quatre personnes. Il est vray que, si vous vous laissés aller toujours comme vous avés fait, nonobstant toutes les promesses que vous m'aviés faites, il le fault souffrir. Je vous prie de remarquer si le Parlement cède en rien de ce qu'ils ont une fois entrepris. Vous suivés le chemin d'Escosse : adieu, la royauté ! Il n'y en a plus du tout pour moy : je suis résolue de tout souffrir et de vivre en lieu, où je me croiray une damoiselle des champs, et vous laisseray suivre les conseils de ceux qui sont plus sages que moy, comme ils croient ; j'oserois dire, pour le moins, plus fins. Si j'ay encore quelque peu de voix dans l'accommodement, vous me pardonnerés de vous envoyer des conditions que, je crois, vous devés disputer. Si vous ne les trouvés pas bonnes, n'en dites mot et les bruslés ; si non, gardés les et que personne ne sache que je vous les ay envoyées, pas mesme ceux qui ont accoutumé de les voir. Adieu, mon cher cœur.

Jermyn s'en est allé en Zélande pour faire partir deux cents hommes avec des vivres pour Portsmouth [1]. Rien ne nous descouragera, que nous n'ayons le coup de la mort. J'envoye Cochrane en Danemark et espère une

[1] Pour secourir le colonel Goring, assiégé dans cette ville par l'armée du Parlement.

bonne responce. Je vous envoye la copie de ce que j'ay donné à Cochrane.

Ce $\frac{10}{20}$ septembre.

(*Ibid.*, fol. 36.)

LIV

AU MÊME

Mon cher cœur,

Je ne perds nulle occasion de vous escrire par l'ordinaire; je vous prie d'en faire autant, car il y a six semaines que je n'ay point eu de vos nouvelles que par les ordinaires, n'estant point venu d'exprès depuis Adrian May. Toutes les nouvelles de Londres ne sont point à vostre advantage, ce qui, vous pouvés juger, ne me plaist guère, lorsque je ne receois point de vos lettres, pour me consoler. Il y a un pauvre homme, qui est arrivé icy, qui est venu pour quérir des oyseaux, lequel est party, il y a quinze jours, de là où vous estes, lequel m'a beaucoup consolé par ses relations : quoy qu'elles soient simples, je les crois plus tost véritables que les imprimés : *Ordered by the Lords and Commons, her. Elsynge Cler Parl*[1].

Il y a une pauvre femme, laquelle j'avois employée pour des intelligences à Portsmouth, laquelle est revenue me trouver en Hollande, hors de l'Angleterre, pour me dire que les capitaines de l'armée d'Essex estoient à se consulter comment ils pourroient vous prendre, et que c'estoit là leur plus grand desseing : elle les a ouys. J'ay

[1] C'est la formule sous laquelle étaient publiées les ordonnances du Parlement. Ces mots sont en Anglais dans le texte.

cru à propos de vous escrire cecy, quoy que ce soit une chose que vous pouviés aysément croire, sans que je vous l'escrive ; néantmoins je ne m'en puis empescher, afin d'y prendre garde que cela n'arrive par quelque tromperie. Souvenés-vous des *malheureux*[1]. La saison s'advance, ce païs icy est bien froid desjà, quoy que nous ne mourrions ny de faim ny de froid, comme M. de Warwick a dit à un de mes gens. J'espère qu'ils ouvriront cette lettre et entendront ce qu'ils n'ont pas envie d'entendre, mais non pas ce qu'ils voudront. Adieu, mon cher cœur.

Ce 29 septembre. 1642.
9 octobre.

(*Ibid*, fol. 49.)

LV

AU MÊME

Mon cher cœur,

Vous pouvés juger par cette lettre que j'ay apporté peu de foy à la croyance des *Têtes Rondes*, car je ne serois pas en vie, si je le faisois. Ils font courir le bruit icy que vous estes pris et vostre nepveu tué, vostre armée desfaite entièrement. Le vent a esté si contraire que je n'ay point eu de nouvelles depuis Adrian May. J'espère que Thom. Cooke est arrivé et aussy le frère de Slingsby et Adrian May. Celle-cy s'en va par le chemin seur d'un exprès ; c'est pourquoy je ne diray davantage, si non que vous avés receu devant cette heure toutes les armes que vous avés demandées. Je n'ay point ouy

[1] Les catholiques.

qu'elles aient esté interceptées, tellement que je n'en envoyeray plus; l'argent aussy est passé asseurément. Je m'appreste pour mon voyage et n'attends que vos commandements, avec grande impatience, d'une façon ou d'autre, car l'irrésolution est une peine insupportable. Toutes les lettres que j'escris par l'ordinaire, où il n'y a point de chiffre, ne les croyés pas, car elles sont escrites pour le Parlement. Adieu, mon cher cœur.

Mandés-moy si vous avés receu ma lettre par l'ordinaire devant celle cy, datée du 24 septembre, nouveau style.

(*Ibid.*, fol. 80.)

LVI

AU MÊME

Mon cher cœur,

J'ay receu deux de vos lettres, une commencée par vous, l'autre tout entourée par la première. Je suis bien ayse de voir que tout le monde commence à repousser l'advis d'un accommodement. Cela est une chose si foible et si hazardeuse pour vous, qu'à moins qu'ils ne soient gagnés par la crainte ou par l'espérance, je ne puis comprendre que l'on essaye de vous en adviser, et je m'estonne que le Parlement n'ayt pas voulu escouter ce qui auroit esté vostre ruine complète, s'ils l'eussent fait. Il semble que c'est Dieu qui ne l'a pas voulu et qu'il prend soing de vous. Prenés garde de ne vous pas laisser surprendre de nouveau dans des choses aussy dangereuses que cela. Si l'on voit que vous estes bien résolu, ils n'oseront pas vous en parler davantage. J'ay

veu une lettre que *Capel?* a escrit à Percy, où il luy conseille d'aller vous trouver, disant qu'ils sont bien asseurés qu'il y aura un accommodement, car tous ceux qui sont auprès de vous ne font qu'essayer de s'échapper et de se sauver, et n'ont pas d'autre desseing que cela. Chacun, dans son interest particulier, traite de cela et ne se soucie ny du Parlement, ny des Estats, ny de vous. C'est pourquoy *Capel* desireroit que Percy fust là pour avoir aussy sa part, et faire sa paix avec les autres, ou, s'il n'y est pas, il sera oublié. Vous pouvés juger ce qu'il vous plaira là-dessus. L'on escrit de Londres que le comte de Southampton et lord Falkland promettent un accommodement; prenés-y garde. J'ay cru de mon devoir de vous en advertir. Pour ce que vous me mandés, touchant mon retour en Angleterre, si, après que vous aurés receu cette lettre, vous continués à le vouloir, je seray toujours toute preste à partir, mais je crois nécessaire de vous faire savoir que j'ay receu des lettres de France, où le roy mon frère a commandé à M. du Perron de me dire que je serois très-bien venue, si j'y voulois aller, et monsieur le cardinal aussy. Tous mes amis de delà me persuadent extresmement d'y aller, m'asseurant que je seray bien utile là pour vostre service et que l'on a l'intention de nous obliger, si l'on se pouvoit asseurer que nous pourrions estre obligés. J'entretiens toujours cette bonne volonté, car asseurément la France nous peut ayder beaucoup dans la puissance où ils sont, ou à faire un accommodement pour vostre honneur, ou de l'autre voie. C'est pourquoy considérés bien si vous voulés que j'y aille ou non. Il fault songer en quoy je vous puis servir en Angleterre ou en France : si le Yorkshire est bien seur, si, en cas de nécessité, nous avons un lieu de retraite, car, dans l'hiver, des femmes

ne sauroient suivre une armée, sans grande incommodité et mesme pour vous. Aussy vous pouvés croire que les rebelles feront tout ce qu'ils pourront pour m'empescher de vous joindre et pour me prendre, croyant par là avoir meilleure raison de vous. Si vous venés à perdre une bataille, où seront les pauvres femmes? si par malheur vous estiés pris, estant dehors, je vous pourrois encore servir, ou, estant avec vous, tout seroit perdu. Voilà des raisons, pour que vous y songiés à cette heure. Pour l'Angleterre, vous estes sur les lieux, et pouvés mieux juger des choses que moy; c'est pourquoy je n'ay rien à faire qu'à obéyr, lorsque je sauray vos commandements; mais pour la France, MM. de Chavigny, Senneterre, du Perron et beaucoup d'autres disent que, si j'y vais, j'auray contentement, et me le recommandent.

Vous pouvés vous imaginer que mon inclination me porte pour l'Angleterre, et je vous conjure de ne songer qu'à ce ce qui me plaira le plus et à quoy j'auray plus de plaisir, car je puis souffrir beaucoup, quand il ira de vostre service. C'est pourquoy que nulle considération du monde que celle-là ne vous fasse prendre une résolution. Pour moy seulement une responce prompte et directe, à cause que la saison s'advance et que je ne veux pas demeurer en ce païs icy. Adieu, mon cher cœur.

Ce 6 octobre. / 26 septembre.

J'ay oublié de vous dire que M. du Perron me mande que l'on me donnera un bon traitement en France, si je ne receois rien d'Angleterre.

(*Ibid.*, fol. 76.)

LVII

AU COMTE DE NEWCASTLE

Mon cousin,

J'ay receu vos demandes par Davenant et Cook, lequel je vous renvoye et ay commandé à Henry Jermyn de vous rendre un compte plus particulier sur ce subject. C'est pourquoy je ne diray davantage, sinon que je suis très satisfaite de vos propositions et que je feray tout mon possible pour vous donner satisfaction là-dessus, croyant la chose fort utile pour le service du roy. Je ne diray plus rien que vous asseurer que je suis si sensible à vos services que je ne seray jamais contente que je ne vous aye fait voir par des effets ce que je dis, estant

Vostre bien bonne amie.

Octobre 1642.

(Harl. ms. 6988.)

LVIII

A CHARLES Ier

Mon cher cœur,

Je vous diray par cette occasion que M. le duc[1] est arrivé icy le jour de la Saint-Michel, lequel m'a dit vostre constante résolution contre tous les assaults que l'on vous a donnés; je vous demande pardon, si j'ay dit quelque chose dans mes lettres un peu passionné : c'est mon affection que j'ay pour vous, qui me l'a fait

[1] Le duc de Richmond, qui était venu rejoindre la reine en Hollande.

faire et le soing de vostre honneur; croyés-le, mon cher cœur, car c'est une grande vérité. Si ce n'estoit vous seul, je vous jure que je ne vivrois pas en ce monde une heure, mais m'en retirerois, et cecy n'est point mélancolie, car je vous puis asseurer que, depuis mon arrivée en ce païs, je n'ay jamais esté si satisfaite que je suis de voir vostre courage et résolution.

L'on m'accuse d'estre contre un accommodement; j'avoue que je suis contre un déshonorant, comme l'on voudroit vous faire faire, mais autrement, vous savés que j'ay travaillé autant que j'ay pu, quand j'ay cru qu'il pouvoit estre sans déshonneur, à en avoir un; comme je fais à cette heure de vous conjurer de continuer dans vostre constante résolution de mourir plus tost que de se soubmettre bassement. Pour mon voyage, je m'appreste le plus viste que je puis, et, pour de l'argent, si les Estats de Hollande n'avoient pas ramené un navire que j'avois despeché, il y auroit quinze jours que vous auriés eu mille pièces et dix mille autres en continuant, jusques à ce que je vienne moy-mesme. J'espère que le bateau où sont les dix mille sera aussy tost avec vous que cette lettre, s'il n'arrive encore quelque malheur. J'attends M. du Perron tous les jours, que le roy mon frère m'envoye, lequel, dans une de ses lettres, dit qu'il vient pour me dire des choses, qui ne peuvent estre confiées à l'escriture, tellement que j'espère fort bien de ce costé-là.

Je suis advertie de fort bonne part hors de Londres, qu'il s'est tenu un conseil exprès, pour voir par quel moyen ils pourroient se saisir de vostre personne. Un nommé Ballart et un autre ont entrepris de le faire, disant que vous alliés quelque foistout seul : c'est pourquoy prenés-y garde!

Dites à *Ashburnham?* que je suis très-satisfaite de luy et que j'avoue que je ne l'ay pas esté de Colepepper, mais à cette heure je le suis, pourveu qu'il veuille avoir autant de courage dans les affaires, comme il a dans sa personne. Je ne leur escris point, ayant beaucoup d'affaires à cette heure pour vostre service. Quoyque le bruit de l'accommodement ne vous ayt pas empesché de marcher comme devant, néantmoins, il fault dire la vérité, cela avoit fait que l'on n'estoit pas du tout si diligent. Le vent estant bon, je ne diray davantage, me remettant à une autre fois à respondre plus ponctuellement à vos lettres. Dites au secrétaire Nicholas que, si je ne luy ay pas escrit de longtemps, c'est seulement manque de temps et non point manque de bonne opinion. Il a deux marques sur luy que je n'oublieray jamais ; l'une de bon serviteur du roy, l'autre de délinquant par ordonnance du Parlement. « J'iray prier pour l'homme de péché, qui a épousé la bambine papiste de France[1], » comme ce prédicateur le disoit à Londres.

Je hazarde cette lettre sans chiffre, car je tiens pour fort asseuré le chemin par où elle va.

Ce 11 octobre 1642.

(Harl. ms. 7379, fol. 60.)

LIX

AU MÊME

Mon cher cœur,

Je croyois vous envoyer un exprès pour vous respondre aux lettres que j'ay receues par M. le duc : mais le vent venant à changer, je n'ay pu le faire.

[1] En anglais dans le texte de la lettre : « I'll go pray for the man of sin that has married the popish brat of France. »

Si Dunnings est passé, comme j'espère, vous en aurés receu une par luy sur ce subject. J'attends avec grande impatience de vos nouvelles ; pour mon partement, je me despeche aussy viste que je puis, ou pour une coste ou pour l'autre.

Tout ce qui suit est exprès pour si on ouvre cette lettre. Vous dirés, s'il vous plaist, que, en cas que ce ne soit pas à Yarmouth, ce sera à Boston, l'une des deux asseurément [1]. C'est pourquoy donnés des ordres. J'appréhende la mer si fort que d'y songer me fait peur, non pas pour la flotte des rebelles; c'est une beste que je hais, mais de quoy je n'ay pas peur. Je suis bien ayse que vous ayés toujours desiré un accommodement, mais puisque les factieux du Parlement vous ont respondu avec tant d'insolence, après que vous avés envoyé avec tant de douceur, je ne doute point que vostre courage et résolution ne viennent à bout de leur témérité et rébellion, et, quoy que j'aye toujours souhaité un accommodement, néantmoins voyant leur insolence, je suis satisfaite qu'il n'ayt pas tenu à vous et que vous deviés poursuivre vos chemins avec fermeté. Dieu vous assistera, vostre cause estant trop juste; il ne fut jamais protecteur de rébellion. Vous avés fait en bon et juste roy, en prenant les chemins de la douceur, lesquels estant ceux de la justice, vous deviés les suivre. Protégés vos serviteurs ; cela vous en acquérera et punissés ceux qui vous offensent ; le Parlement vous en montre le chemin, mais le leur est à gauche et le vostre à droite.

J'ay receu hier une lettre de Pym [2], par où il me

[1] Ceci était destiné à tromper les parlementaires, car la reine était décidée à choisir, pour y descendre, un port du nord. Elle réussit en effet à déjouer la surveillance des navires du Parlement.

[2] L'emploi de ce pseudonyme est une ruse de guerre, pour le cas où la lettre aurait été interceptée.

mande qu'il craint que je ne sois offensée contre luy, à cause qu'il n'a pas eu de mes lettres de longtemps; je vous prie de luy dire que cela n'est pas et que je suis son amie autant que jamais, mais j'ay eu tant d'affaires que je n'ay pu escrire par exprès, et que, par l'ordinaire, ce n'est pas seur.

Faites aussy mes recommandations au prince Rupert et luy distes de ma part qu'il ne fault se hazarder, comme j'entends qu'il fait. Mes recommandations à Charles, James et au prince Maurice, et croyés véritablement, mon cher cœur, que, quand je ne vous aimerois pas comme je fais, le courage, que vous avés tesmoigné contre tous les accidents qui sont arrivés, me le feroit faire et me fera vivre et mourir à vous entièrement.

Ce $\frac{6}{16}$ octobre.

(*Ibid.*, fol. 39.)

LX

AU MÊME

Mon cher cœur,

Smith[1] est arrivé aujourd'huy, lequel m'apporte la relation de ce qui s'est passé avec les rebelles. J'espère tous les jours entendre qu'ils ont été traités, comme ils le méritent. Je suis à me préparer à partir à la Toussaint, au style d'Angleterre. Pour ce que vous me mandés d'arrester les vaisseaux des Estats, lorsque je seray arrivé à Newcastle, jusques à ce que j'aye des nouvelles

[1] Ce Smith fut arrêté à son retour en Angleterre et emprisonné à Yarmouth, pour avoir porté la correspondance entre le roi et la reine. *Perfect annual*, nov. 7.

de vous, cela sera assés mal aysé; toutefois je l'essayeray. Aussy, pour les hommes que je pensois mener avec moy, je ne le feray pas, n'estant pas asseurée d'eux. Ils sont tous si fort parlementaires que l'on ne s'y peut fier; tellement que n'en mesneray point.

Pour l'argent, j'achève, mais pas avec peu de peine, l'affaire avec Saint-Ybar, tellement que présentement vous recevrés vingt mille pièces, de quoy il dit que vous avés desjà receu six mille, lesquelles il a rabattues sur les vingt; faites-moy savoir s'il est vray. Je suis à préparer les armes pour partir avec moy, afin de vous pouvoir aller joindre par force, s'il ne se peut d'amitié, et j'espère que M. de Newcastle et moy ferons quelque chose de bien, en despit de la saison qui s'advance; c'est pourquoy il se fault haster.

Je continue dans le mesme courage, où vous estes asseurément; vous estes en cet instant sur le point de vous rendre maistre de vos ennemis, si vous ne vous soubmettés volontairement et que vous ne preniés des conseils des personnes, qui seulement vous voudroient voir vivre paisiblement, mais non pas avec la gloire où vous pouvés estre. Si vous poursuivés bien vos affaires, comme je n'en veux point douter, vous regagnerés tout ce que vous avés perdu. Vous ne sauriés croire comme vos constantes résolutions ont desjà changé l'estime que l'on avoit de vous. Achevés bien et vous serés estimé par tout le monde. Ayés soing de m'advertir de la bataille, que vous me mandés devoir estre donnée devant que j'arrive, afin que, selon vos ordres, j'aye à me gouverner, estant fort nécessaire. Adieu, mon cher cœur.

Ce 17/27 octobre.

(*Ibid.*, fol. 37.)

LXI

AU COMTE DE NEWCASTLE[1]

Mon cousin,

Vous ayant escrit hier, ce mot est seulement pour vous dire que je vous prie de ne vous point engager, dans l'armée que vous levés, pour la place de maistre de l'artillerie, ayant dans ma pensée de vous en proposer un, que je crois fort propre pour cela et dont vous serés satisfait. J'ay escrit au roy pour haster vostre commission et j'ay desiré de vous la donner fort ample. Je me haste tant que je puis de vous aller trouver et l'espère si tost que je ne diray davantage sur cette occasion, sinon que je suis

Vostre bien bonne et constante amie.

Ce 21 octobre 1642.

(Harl. ms. 6988.)

LXII

AU CARDINAL MAZARIN

Mon cousin,

Les preuves que j'ay receues de vostre affection m'ont esté si bien représentées par l'évesque d'Angoulesme, que je dois croire vous faire plaisir en vous donnant moyen de continuer à m'obliger, ce que vous pourrés faire extresmement dans les asseurances que vous rendrés à mon cousin le cardinal de Richelieu de la véritable affection, que ses comportements à mon endroit

[1] Le comte de Newcastle commandait en chef l'armée royale dans le nord.

m'obligent à luy porter. La consolation que j'en ay receue m'a beaucoup augmenté la joye présente du bon estat des affaires du roy monseigneur et l'espérance d'une heureuse fin de nos troubles; car je sais à quel point il fault estimer l'amitié de la France, mesnagée par l'affection de mon cousin le cardinal. J'en vois trop de preuves pour ne me les pas expliquer, et, encore que je sois dans quelque incertitude, elle ne m'est pas pénible, car, ou le bien des affaires du roy monseigneur me conviera bientost de retourner en Angleterre, ou il me conseillera d'aller en France, où je suis asseurée de recevoir contentement et dois espérer advantage pour nos affaires. Aussytost que j'auray la résolution du roy monseigneur, que j'attends tous les jours, je despecheray un exprès au roy monsieur mon frère. Cependant j'ay desiré faire cette recognoissance de vos offices, vous priant de me les continuer selon les conjonctures, vous asseurant que le changement de ma condition me sera plus particulièrement agréable, si elle me peut fournir aucun moyen de vous tesmoigner combien je me sens obligée à demeurer, mon cousin,

Vostre bien affectionnée cousine.

La Haye, 27 octobre 1642.

(Arch. des aff. étr.)

LXIII

A CHARLES Ier

Mon cher cœur,

Ce porteur ayant eu longtemps envie de vous aller trouver pour vous servir et l'ayant retenu jusques à cette

heure, j'ay jugé qu'il estoit à propos maintenant de le laisser aller, pour vous informer de l'estat de nos affaires icy, et comme je suis preste à partir. Il est si bien informé, ayant en luy-mesme beaucoup de choses à faire, que je me remettray à luy et vous diray que vous pouvés prendre croyance en ce qu'il vous dira, car il est très-fidèle. Je l'ay chargé aussy de voir en quel estat l'on est à Newcastle pour ma venue, et j'attends seulement sa responce pour partir. J'espère que vous luy ferés l'honneur de luy parler et de vous fier à luy comme vous faisiés, afin de le rendre capable de vous servir et de m'informer; et aussy luy diray à qui il se fie. Si je n'estois asseurée de sa fidelité, je ne vous le recommanderois pas comme je fais. C'est avec une grande impatience que j'attends à partir, et aussy de vos nouvelles, n'en ayant point eu de trois semaines.

Je ne diray davantage, sinon que je suis à vous absolument.

Ce 23 octobre.
3 novembre.

Vous donnerés à ce porteur vostre vieux chiffre : si vous ne l'avés, Digby l'a.

(Harl. ms. 7379, fol. 68.)

LXIV

AU MÊME

Mon cher cœur,

Vous recevrés plus amplement par Percy[1] tout ce qui se passe icy, l'ayant envoyé exprès, afin qu'il vous puisse dire mieux que l'on ne peut faire par lettre. Dans une

[1] Henry Percy, frère du comte de Northumberland et de la comtesse de Carlisle.

ou deux de vos lettres, vous m'escriviés que je ne devois pas me fier à Percy en beaucoup de choses. Je ne l'ay pas fait, pour obéyr à vos commandements, car véritablement je le crois fort fidèle et que l'on s'y peut fier. Il est vray qu'il a ses points foibles, mais tout le monde en a d'un costé ou autre. Vous croirés tout ce qu'il vous dira de nos affaires icy, l'ayant très-bien informé, et, s'il n'arrive pas devant cette lettre, vous ne ferés pas semblant que vous sachiés rien, de peur qu'il ne soit arresté par les chemins. Vous n'aurés que faire de luy donner un chiffre, je luy en ay donné un.

Je n'ay point de patience de voir un si bon vent et de ne point partir; mais vous saurés la raison qui m'en empesche par Percy, qui dorénavant sera appelé 000, car son nom avoit esté oublié dans le chiffre. Il y a des choses que 000 ne sait pas, que je remets à mon retour à vous dire, lesquelles ne pressent pas à cette heure de vous les mander, mais pourtant qui seront fort bonnes, lorsque vous les saurés.

Adieu, mon cher cœur; j'attends ou ma vie ou ma mort par les premières nouvelles que j'auray de vous, car s'il arrivoit que je n'y puisse aller, ce seroit ma mort, ne pouvant plus vivre sans vous voir. Croyés-le, car il est très-véritable.

Ce 5 novembre.
25 octobre.

(*Ibid.*, fol. 58.)

LXV

AU MÊME

Mon cher cœur,

Il y a si peu que je vous ay escrit par Percy et

Dorrell, que, si ce n'estoit l'arrivée de Stradlin, je ne vous aurois pas despeché jusques à mon partement, qui, je vous asseure, n'est retardé que par messieurs les Estats, qui ne sont pas plus diligents que de raison, ne leur pouvant persuader que je m'en veux aller. Je ne sais si cela est amitié pour moy ou pour M. Strickland *et cætera*. Je ne diray donc rien sur mon voyage, par cette occasion, l'ayant fait par Percy, seulement que je me despecheray de partir le plus viste qu'il se peut, et, pour mon voyage en France, c'est une chose qui, je vous puis asseurer, est aussy contre mon cœur qu'il peut estre contre le vostre et ce que je vous en ay escrit n'est que pour une grande nécessité. Pour ce que vous me mandés qu'il ne vous a jamais esté conseillé touchant que je demeure dans une place seure, je le crois, et ce que je vous en ay escrit estoit sur quelque discours que j'avois ouy tenir icy par quelques personnes, et qui aussy me l'a fait craindre en cas de vostre esloignement, si M. de Newcastle n'eust pas eu une armée pour me conduire, laquelle, j'espère, sera considérable et soubs de fort bons officiers.

Je vous ay desjà mandé par l'ordinaire que j'avois achevé l'affaire des vingt mille pièces avec Saint-Ybar; je vous envoye une lettre pour le duc d'Espernon [1]: lorsque vous la luy envoyerés, l'argent sera délivré à celuy qui la luy portera, mais Saint-Ybar dit que vous en avés desjà receu six mille qu'il fault rabattre, tellement que vous n'en recevrés que quatorze mille à cette heure, et six mille, que vous avés receus devant, font les vingt mille. Croyés que l'on n'est pas oisif icy et que ce n'est pas avec peu de peine que l'on travaille. Lorsque

[1] Sans doute le duc d'Épernon avait promis à la reine de faire passer à Charles Ier des secours en argent, par l'entremise de Saint-Ybar.

vous en saurés les particularités, vous verrés qu'il y a icy des personnes entièrement royalistes et point à demy, et que, pour les trente mille pièces que Pym[1] me mande avoir esté promises il y a longtemps, et qui n'ont point esté envoyées, l'on vous fera voir aussy comme quoy elles ont esté employées très-utilement pour vostre service. J'espère de vous en rendre bon compte moy-mesme, comme de toutes mes actions, et, sans vanité, je puis dire vous avoir servy peut-estre plus que je ne me vante et plus que ceux qui ne savent pas tout, ny ne le peuvent savoir que de bouche, ne croyent. J'espère que Dieu bénira nos peines; c'est toute la récompense que j'en demande, et que vous m'aimerés toujours. Après cela, je ne souhaite plus rien, sinon que vous me croyiés, comme je suis, à vous absolument.

Ce 29 octobre.
9 novembre.

Porin le fils vous vouloit aller trouver, mais je l'ay arresté pour nostre armée de Newcastle. Cette lettre marquée 107 est celle qu'il fault remettre à monsieur d'Espernon pour de l'argent.

(*Ibid.*, fol. 38.)

LXVI

AU MÊME

Deschiffrés vous-mesme cette lettre.

Mon cher cœur,

Quoy que je vous aye escrit hier au soir par Cornwallis, je ne veux laisser aller une seule occasion de

[1] Ce nom est encore une fois destiné à compromettre l'ennemi.

vous escrire, tant que j'ay à demeurer icy. Je vous ay mandé quelque chose par luy que je rediray encore par celle-cy, au cas qu'il fust pris, qui est pour vous prier d'estre un peu plus soigneux des serments que vous prenés; car les deux derniers, que vous m'avés envoyés, sont fort à vostre désadvantage, car vous promettés de tenir tout ce que vous a passé ce Parlement, ce que, j'avoue, si j'avois esté avec vous, je n'eusse pas souffert et encore j'oserois dire que vous en eussiés fait un, qui auroit satisfait tout le peuple. Je crains qu'il y a des personnes auprès de vous, à qui le fond du cœur n'est pas bien pour la royauté. Je ne fais nul doute qu'ils ne travaillent à vous tirer des extresmités où vous estes, car ils y sont engagés eux-mesmes, mais de croire qu'ils voulussent que vous fussiés absolu, leurs conseils font visiblement voir le contraire. Il s'en fault pourtant servir, mais il n'est pas mauvais que vous preniés garde. Je ne suis pas toute seule de cette opinion : il y a icy de vos bons serviteurs, qui ont grand regret de n'avoir pas esté auprès de vous à l'heure. Je vous asseure que c'est vostre service qui me fait dire cecy et nul desseing de rendre de mauvais offices à personne. Croyés-le, mon cher cœur, et ne dites rien de cecy à personne, car personne ne sait que je vous l'ay escrit.

Ce 13 novembre.

(*Ibid.*, fol. 55.)

LXVII

AU MÊME

Mon cher cœur,

Comme j'estois preste à partir et avois donné mon jour, le vent a changé, qui me fait aussy changer ma

résolution. J'ay receu des lettres du comte de Newcastle, par lesquelles il me prie de ne pas venir encore, car il est contraint de marcher sur le Yorkshire. Hotham fait le diable, tellement que j'attendray l'issue de sa marche, dont j'espère dans une semaine entendre nouvelles. Si elles sont bonnes, je partiray; sinon, il faudra reprendre de nouvelles résolutions, car j'avoue que je n'ay pas envie d'aller en France, si je peux, et feray tout mon possible pour aller en Angleterre.

Comme j'escrivois cette lettre, j'ay esté advertie que les Escossois ont achepté des armes pour dix mille hommes, pour estre rendues en Escosse au premier febvrier.

J'ay receu vostre lettre par Minse, qui est venu par Newcastle; estant la mesme chose que celle de Progers, je ne diray rien, que sur un point, touchant la place de sir Edmond Varney, que vous n'avés que faire de vous excuser de l'avoir donnée sans m'advertir, car je trouveray toujours bon tout ce que vous ferés, pourveu que vous m'aimiés toujours et que mon esloignement et le peu de service que je vous rends ne m'ostent point vostre amitié, qui est la seule chose en quoy je prends contentement en ce monde. Et si ce n'estoit cela, il y auroit longtemps que je n'y serois plus.

C'est pourquoy je vous conjure de m'escrire plus souvent, car, en six semaines, je n'ay receu que deux de vos lettres, et de vous convaincre que j'ay l'affection et la volonté de vous servir, quoyque peu de capacité; mais si petite qu'elle est, je ne l'ay pas espargnée.

Adieu, mon cher cœur.

Ce 1 décembre. / 20 novembre.

(*Ibid.*, fol. 20.)

LXVIII

AU MÊME

Mon cher cœur,

Cette lettre est seulement pour ne point manquer nulle occasion, car je vous ay escrit ce matin par un des laquais, que je vous envoye en exprès. J'ay envoyé une bonne recrue d'hommes à Lord Newcastle, le colonel Goring avec quinze officiers et beaucoup de communs soldats. Je vous asseure que je ne perds point de temps en attendant mon partement, que je prie Dieu estre bientost, car ce païs-cy esprouve trop la patience des personnes qui n'en ont guère comme moy. L'on vous a fait mort icy et Charles prisonnier ; quoyque je voye de vos lettres, vous pouvés juger que cela ne me plaist point. Pour le prince Rupert, il y a icy des hommes qui l'ont vu et touché mort et le prince Maurice. Des batailles, il n'y a jour du monde que vous n'en perdiés ; voilà les passe-temps de ce païs et les nouvelles.

Avec un fort grand rhume que j'ay, il me fault l'air d'Angleterre pour me guérir, au moins celuy où vous estes. Je suis toute preste à partir, et n'attends que des nouvelles qu'York n'est pas pris, comme l'on dit icy, et après cela j'espère bientost vous dire beaucoup de choses, qui ne se peuvent escrire.

Adieu, mon cher cœur.

Ce 8 décembre. / 28 novembre.

Je vous prie de donner la lettre incluse à Percy.

(*Ibid.*, fol. 46.)

LXIX

AU MÊME[1]

Le traité avec le Danemark ne doit point être enregistré, sur cette base péremptoire de ne pas recevoir les étrangers. La résolution prise à cette heure ne peut rien produire jusqu'en mars prochain, époque à laquelle, ou la nécessité deviendra évidente et il sera trop tard alors pour les demander, ou bien ils seront aisément renvoyés, si la paix intervient.

Il faut que l'ambassadeur de Danemark soit traité avec une grande civilité et qu'on prenne garde de le laisser circonvenir par les pratiques du parti parlementaire. Il faudrait demander, comme une chose absolument nécessaire, qu'on prêtât des navires, ce qui serait probablement plus facile à obtenir de ce pays que des armes ou des hommes.

Il faut faire une provision d'armes pour votre parti en Écosse et consulter Will. Murray sur l'époque et la nécessité de cette provision, pour mettre Berwick entre leurs mains, si l'autre parti arme le premier. La flotte danoise devra se trouver sur la côte vers le 10 mars; elle pourrait être d'un grand avantage en bloquant *le Humber* et en maintenant libres et ouverts les ports, pour le renouvellement de vos munitions et pour la sûreté de ma personne. Au moindre danger venant d'Écosse, il faudra conclure la paix avec les Irlandais, car, à tous égards, ils peuvent vous fournir des hommes

[1] Traduction d'un fragment de lettre écrite en anglais et chiffrée par une personne de la suite de la reine et sur ses indications; la première partie n'a pas été retrouvée. Les deux dernières lignes sont écrites en français de la main d'Henriette-Marie.

armés propres à votre service, mieux qu'on n'en obtiendrait par toute autre voie, et quant à leur affection, on pourrait bien compter sur eux, en traitant sur les bases de la jouissance de leurs propriétés, de leurs libertés et de leur religion, comme au temps de la reine Élisabeth. Les comtes d'Ormond et de Clanricarde sont les instruments les plus propres pour cette affaire.

Ayant appris par le retour de Henderson que le roi de Danemark n'a pas été suffisamment bien informé de la justice de vos procédés, je vous recommande d'avoir soin de satisfaire son ambassadeur sur ce sujet tout particulièrement.

Ce qui est effacé l'a esté par moy, parce que ce n'estoit pas en chiffre.

(*Ibid.*, fol. 100.)

LXX

AU MÊME

Mon cher cœur,

Aussy tost que le general King est arrivé, je luy ay dit, ce que vous m'avés commandé, de vous aller trouver ; je l'avois destiné pour estre lieutenant général de nostre quartier, mais je crois que vous en aurés plus à faire que nous. C'est une personne qu'il n'est point de besoing de vous recommander, vous le cognoissés assés : seulement je vous diray que je l'ay trouvé si disposé et si prompt à vous servir, que je suis obligée de vous le dire et aussy que j'espère que vous ne l'employerés pas soubs personne qu'il pourroit commander, car il m'a tesmoigné que, s'il s'est soubmis à servir soubs M. de Newcastle, c'est seulement par obéyssance et aussy qu'il a en estime particulière M. de Newcastle.

J'espère, par les bonnes nouvelles de Londres, d'estre bientost à Newcastle et, si les chemins ne sont bien difficiles, d'estre avec vous bientost après.

Je ne diray davantage, croyant que cette lettre sera un peu longue à aller, si elle va du tout; car j'ay laissé à M. de Newcastle le choix de retenir le porteur. Adieu, mon cher cœur.

Ce $\frac{18}{28}$ décembre.

(*Ibid.*, fol. 67.)

LXXI

AU MÊME

Mon cher cœur,

J'ay receu vos lettres par ce mesme chemin, devant l'arrivée de Smith, auxquelles je respondray seulement que deux bons esprits se rencontrent, car j'avois desjà fait ce que vous m'ordonnés, touchant la France, et j'attends tous les jours la responce. Pour les armes demandées par Smith, elles seront apportées avec moy à Newcastle; pour celles qui doivent estre acheptées en France, je donneray ordre à Forster de les achepter, tellement qu'il fault que vous donniés ordre que l'on luy donne l'argent. Je m'estonne que vous n'ayés pas demandé des armes au roy de Danemark, veu que vous en avés tant affaire. L'ambassadeur de Danemark a esté en Hollande avec moy, qui m'a dit que le roy de Danemark vous assisteroit en tout ce que vous desireriés, mais il ne m'a point dit de particularités, ny vous ne m'avés point escrit d'aucun traité, ce qui me fait appréhender que vous n'ayés esté que sur le général et que rien de particulier n'ayt esté arresté. Vous ne devés point per-

dre de temps de ce costé-là, car pour moy, je ne puis plus fournir davantage : toutes mes pierreries estant engagées. C'est pourquoy, si vous ne l'avés fait desjà, envoyés en Danemark demander des armes, pour transporter à Newcastle et en Escosse, car ils m'en ont envoyé demander et certainement ils en ont besoing. Newcastle sera le plus propice pour les garder, jusques à ce qu'ils en ayent affaire, et certainement vous pouvés estre plus assisté par le Danemark pour l'Escosse et le Yorkshire, que par la France. Songés aussy à l'Irlande.

L'on a envoyé à Strickland la copie de ma lettre que le Parlement a prise, où je me plaignois un peu de messieurs les Estats, mais ce n'est pas tant que je leur ay dit à eux mesmes. J'espère que cela ne m'empeschera pas d'avoir mes navires, car il y en a desjà de venus.

Adieu, mon cher cœur, je m'en vais souper, et, quand il couste de l'argent, il ne le fault pas laisser gaster.

Ce 29 décembre / 8 janvier.

Dites à *Colepepper et à Ashburnham?* que je suis si lasse d'escrire avec les embarras d'un partement, que je ne puis leur escrire, mais dans cette lettre est la responce à leurs lettres et dites que je suis très-satisfaite d'eux.

(*Ibid.*, fol. 86.)

LXXII

AU MÊME

Mon cher cœur,

J'ay receu trois de vos lettres en mesme jour: une datée du 22 décembre, l'autre du 25 et 28, dans l'une

desquelles vous me mandés l'accident qui est arrivé à ma lettre, qui estoit dans le sac[1]; j'en suis bien faschée, car il y avoit beaucoup de choses dedans, quoyque je ne me puisse plus souvenir de ce que c'estoit. J'ay fait toutes les diligences que vous désirés en France et j'attends W. Montague tous les jours, mais il donne fort peu d'espérances de France. Je vous avois desjà escrit par l'ordinaire de devant le dernier, comme j'avois, selon vos ordres, envoyé en France pour des armes, comme vous me l'aviés commandé ; c'est pourquoy il fault que vous ayés soing d'envoyer l'argent à Forster et l'ordre où il les fera transporter, car c'est luy qui en prend le soing. Pour mon voyage, vous n'avés que faire de m'encourager, car je suis assés impatiente de partir : il n'y a que le vent qui m'empesche. J'espère que je seray si tost avec vous que je remettray à respondre à vos lettres par bouche, seulement je vous prie de dire *au roy* que tout ce qu'il ordonne sera fait. Touchant le traité particulier, je serois bien ayse de savoir les particularités ; c'est pourquoy je vous prie de me les envoyer à Newcastle, car il est nécessaire que je les sache pour vostre service. Je n'ay plus rien à dire et espère que cette lettre sera la dernière que vous aurés de moy de Hollande.

Adieu, mon cher cœur; si cette lettre est prise, il y aura à deschiffrer.

Ce 9/19 janvier.

Dites à Colepepper que je ne luy escris point, mais qu'il soit seur de moy, et à Ashburnham aussy.

(*Ibid.*, fol. 86.)

[1] Elle avait été interceptée.

LXXIII

AU MÊME[1]

Mon cher cœur,

Je croyois partir demain, qui est le 17 janvier, mais le vent a esté si grand que l'on n'a pu embarquer mes hardes aujourd'huy. Toutefois j'espère que demain il sera fait et ainsy, si le vent vient bon, je partiray jeudy, Dieu aydant. J'ay tant d'affaires sur mon départ, à quoy je ne m'attendois póint, que je suis extresmement tourmentée du mal de teste, qui fait que je mettray en chiffre par un autre ce que j'aurois fait moy-mesme autrement. Ayant beaucoup de lettres à escrire en France, Watt estant revenu et le renvoyant encore, je vous diray seulement qu'il me rapporte de France ce que je pouvois desirer. Adieu, mon cher cœur.

Ce $\frac{16}{26}$ janvier 1643.

LXXIV

AU MÊME[2]

Ines n'est arrivé qu'hier et je n'ai point reçu la lettre mentionnée dans la vôtre du 11 janvier, par Skipwith. Je n'ai pas manqué d'écrire une seule semaine et presque toujours deux fois.

Je suis aise de ce que vous écrivez de l'Irlande, croyant que rien n'est plus nécessaire et essentiel au bon état de vos affaires que la paix de ce royaume :

[1] Cette lettre, ainsi que celle qui se trouve à la date du 8 juillet 1643, est tirée des archives de la Chambre des Lords. M. Gustave Masson les a publiées toutes deux dans le *Cabinet historique* (octobre à décembre 1871). Nous les reproduisons d'après lui.

[2] Traduction d'une lettre chiffrée en anglais et écrite sous la dictée de la reine.

croyez donc qu'il faut y arriver par tous les moyens possibles et que ceux mêmes qui, dans un autre moment, pourraient n'être pas disposés à recevoir de bons conseils, les suivraient maintenant plus volontiers et qu'ainsi il n'y a pas une minute à perdre. A moins de réussir présentement, on ne pourrait plus ensuite en tirer des ressources, aussi bien au point de vue de celles dont vous auriez besoin pour continuer la guerre en Angleterre, que pour le cas où vos affaires arriveraient jusqu'à un accommodement. Il faut vous souvenir aussi de vous assurer de toutes les façons possibles ces secours en hommes, argent et armes, que vous avez à attendre du Danemark, ce qui est d'une importance extrême.

Ma santé est, Dieu merci, parfaitement bonne : je n'ai jamais été boiteuse le moins du monde [1], et n'ai rien eu de ce qu'on vous a rapporté. Le jour de l'arrivée d'Ines, j'ai reçu quatre de vos lettres, celle du 10 janvier, une autre du 11, et deux du 18. J'entends parler de certaines places dont vous avez disposé et d'autres qu'on vous demande instamment : pour celles qui sont encore vacantes, je vous prie de suspendre vos résolutions jusqu'à ce que je sois avec vous. La disposition de ces places a toujours de l'importance, mais maintenant plus que jamais : il ne faut donc s'y déterminer qu'après mûre délibération.

Je n'ay pu escrire cecy moy-mesme. J'espère que vous le pardonnerés [2].

La Haye, 30 janvier 1643.

(*Ibid.*, fol. 11.)

[1] Charles lui avait dit dans une de ses lettres qu'on lui avait donné de mauvaises nouvelles de sa santé.

[2] Ces deux lignes sont en français de la main de la reine.

LXXV

AU MÊME

Mon cher cœur,

Aussy tost que j'ay esté retournée à la Haye, je vous en ay voulu advertir, croyant que vous seriés en peine de moy, à cause de la grande tourmente qu'il a fait, à laquelle, par la grâce de Dieu, nous avons eschappé, après avoir esté neuf jours sur mer toujours en danger de périr. A la fin nous avons esté contraints de revenir en Hollande, d'où j'espère encore de repartir aussy tost que le vent sera bon, quoyque ce soit une chose bien affreuse qu'une tourmente de neuf jours. Néantmoins, quand il y va de vostre service, rien ne me fait peur : j'estois jusques à vingt lieues de Newcastle, quand il a fallu retourner. Dieu soit loué, qu'il me laisse encore pour vous servir, mais j'avoue que je ne croyois jamais vous revoir. Tout le regret que j'avois en mourant estoit que cet accident pouvoit encourager vos ennemis et descourager vos amis et cette considération m'a tourmentée, je l'avoue; car, sans vostre considération, la vie ne m'est pas une chose de quoy je craigne la perte. Je suis si estourdie que malaysément puis-je escrire davantage, n'ayant dormy de neuf nuits. Adieu, mon cher cœur.

Ce 27 janvier. / 6 février.

(*Ibid.*, fol. 62.)

LXXVI

AU MÊME

Mon cher cœur,

Ce porteur vous dira comme il ne tient point à moy que je ne sois en Angleterre, m'ayant laissée sur le bord de la mer, attendant nos navires, qu'un malheur a empeschés de venir aujourd'huy à ce lieu où je suis ; il vous dira ce que c'est. J'espère que demain ils viendront ; aussy tost je m'embarqueray, si à Dieu plaist ! Je passeray assés mal mon temps entre cy et qu'ils viennent. Quand vous saurés la raison, vous pourrés le croire et aussy que je n'ay pas peu d'envie d'estre avec vous, car, outre la tempeste où j'ay esté, l'on ne fait que me prescher les dangers où je me mets et une estrange conjoncture de planètes, qui sera lorsque je seray sur la mer, et qui n'a jamais esté depuis la naissance de Nostre-Seigneur. Je dis à tout cela, comme l'almanach : Dieu par-dessus tout ! Il m'a déjà sauvée d'un grand danger ; j'espère qu'il ne m'abandonnera pas, s'il en survient d'autres, puisque l'intention de mon voyage est pour une cause si juste que la vostre. Adieu, mon cher cœur.

Scheveningen, ce 13 février.

(*Ibid.*, fol. 15.)

LXXVII

AU MÊME

Mon cher cœur,

Aussy tost que j'ay descendu en Angleterre, je vous ay despeché Progers ; mais, ayant appris aujourd'huy

qu'il estoit pris par les ennemis, je vous ay redespeché celuy-cy pour vous rendre compte de mon arrivée, laquelle a esté très-heureuse, grâce à Dieu, car autant que la mer, la première fois que je passay, estoit agitée, cette fois icy nous sommes venus dans un calme, jusques à ce que je fusse à quelques quinze lieues de Newcastle, et sur la coste le vent vint à changer au nord-ouest qui nous força de faire voile pour Burlington Bay, où, après deux jours de demeure à la mer, vostre cavalerie arriva. Aussy tost, je mis pied à terre et le lendemain le reste de l'armée me vint trouver.

Dieu, qui a eu soing de moy sur mer, le voulut encore continuer sur terre, car cette nuit quatre navires du parlement sont arrivés à Burlington, sans que nous l'ayons seu, et, sur les quatre heures du matin, l'on nous a donné l'alarme, pour envoyer au port asseurer nos bateaux de munitions, qui n'avoient pu encore estre descendues; mais environ une heure après, ces quatre navires ont commencé à tirer si brusquement, qu'ils nous ont tous fait lever en diligence et leur quitter le village, au moins les femmes; car les soldats ont demeuré fort résolûment, pour défendre les munitions en cas d'une descente. Il fault un peu que je fasse le capitaine *Basset?* et parle de moy-mesme. Un de ces navires m'avoit fait la faveur de flanquer ma maison, qui estoit devant la jetée, et, devant que je pusse estre hors du lit, les balles siffloient sur moy, dont vous pouvés aysément croire que je n'aimois pas la musique. Tout le monde me vint forcer de sortir, les balles abattant toutes nos maisons, tellement que, habillée comme je pus, je m'en allay à pied à quelque distance du village, à l'abry d'un fossé, comme ceux qui sont à Newmarket; où, devant que de le pouvoir gagner, les balles chan-

toient comme il fault et un serjeant fut tué à vingt pas de moy. Nous nous mismes donc soubs cet abry durant deux heures ; ils tirèrent toujours sur nous, les balles passant toujours sur nos têtes et quelquefois nous couvroient de terre. A la fin l'amiral de Hollande leur envoya dire que, s'ils ne s'arrestoient, il tireroit contre eux comme ennemis ; cela fut fait un peu tard, mais il a des excuses, à cause d'un brouillard qu'il dit qu'il faisoit. Sur cela, ils s'arrestèrent et aussy la marée s'en allant, ils n'avoient pas assés d'eau pour demeurer où ils étoient. Aussytost qu'ils furent retirés, je m'en retournay à ma maison, ne voulant pas qu'ils eussent la vanité de dire qu'ils m'avoient fait quitter le village. Sur le midy je suis repartie pour venir à la ville de Burlington, ainsy que j'avois résolu devant cecy, et tout aujourd'huy, en face des ennemis, l'on a deschargé nos munitions. L'on dit qu'un des capitaines des navires du parlement a esté devant pour recognoistre où estoit mon logis et je vous asseure qu'il l'avoit bien marqué, car il a toujours tiré dessus. Je puis dire avec vérité que, par mer et par terre, j'ay esté en quelque danger, mais Dieu, par sa grâce, m'a sauvée, et j'ay une si grande confiance en sa bonté qu'il ne me délaissera pas en d'autres choses, puisqu'en cecy il m'a protégée, que je vous proteste que dans cette confiance-là j'aurois osé aller où estoit le canon, si ce n'estoit qu'il ne le fault pas tenter.

Ce porteur est tesmoing de tout ce qui s'est passé ; néantmoins je n'ay pas voulu laisser de vous faire cette relation. Elle est fort ponctuelle, et après cela je vais un peu manger, n'ayant rien pris aujourd'huy que trois œufs, et peu dormy. Adieu, mon cher cœur.

Aussy tost que je seray arrivée à York, je vous des-

pêcheray pour voir comme je peux aller vous trouver; mais je désire que vous ne preniés nulle résolution jusques à ce que vous ayés des nouvelles de moy.

Burlington, ce 25 février 1643.

(*Ibid.*, fol. 78.)

LXXVIII

AU MÊME

Mon cher cœur,

J'espère que Parsons est arrivé pour vous donner advis de mon arrivée en Angleterre. Je croyois tous les jours aller à York, ce qui m'a toujours empesché de vous escrire, mais il s'est tant rencontré de difficultés que j'ay desjà esté icy neuf jours. Ce qui m'a retardée est la difficulté d'avoir des charrettes, pour porter les munitions et mon bagage. Il seroit bien plus seur que toute l'armée marchast avec moy et de ne laisser rien derrière; j'espère que dans un jour ou deux je partiray et laisseray la moitié de l'armée, pour garder les munitions; l'autre marchera avec moy.

Nous avons affaire à des ennemis qui sont fort vigilants; c'est pourquoy il fault que nous soyons sur nos gardes. Je crois que devant que je vous puisse aller trouver, vous recevrés des lettres pour moy de Wal. Montague, qu'il vous envoye selon les ordres que je luy ay donnés, afin que vous les puissiés lire; mais je crains que vous ne les entendiés pas, car il y a une grande question. Je vous prie de me les renvoyer, afin que je ne perde point de temps, estant une affaire

fort advantageuse pour vostre service, et que je sache retourner la responce, y ayant beaucoup d'autres choses qu'une despeche, qui, comme je vous ay dit, ne peuvent estre dites que de bouche. Je vous prie de me faire savoir par quel chemin je peux vous aller trouver, afin que je puisse adjuster tout ce qu'il fault pour cet effet. Je ne diray davantage que je suis dans toutes les impatiences du monde de vous aller trouver; j'espère qu'il ne sera pas malaysé que vous le croyiés, après tout ce que j'ay fait pour cela, et aussy que vous ayés la mesme envie de me voir, que je veux croire estre, nonobstant toutes les nouvelles que j'ay trouvées de vous à mon arrivée. Vous passés pour une dangereuse créature, et moy je suis

A vous entièrement.

Burlington, ce 22 febvrier. / 4 mars.

J'ay tant d'affaires que je n'ay pas loisir d'escrire à *Pym* et à *Colepepper?;* faites-leur mes recommandations et que je suis revenue en Angleterre autant leur amie que quand j'en suis partie. J'ay apporté mille selles avec moy; j'ay esté forcée d'en donner cinq cents à cette armée, car il en manquoit. J'ay cinq cents que je garde pour vous, si vous en avés affaire. Mandés-le-moy, et, si vous vous en pouvés passer, cela seroit bien; il sera fort malaysé de les porter. Faites vistement responce.

(*Ibid.*, fol. 81.)

LXXIX

AU MÊME[1]

Mon cher cœur,

Je n'ay pas besoing de vous dire d'où vient ce porteur ; je diray seulement que les propositions qu'il vous apporte sont bonnes, mais je crois qu'il n'est pas temps encore de les mettre à exécution. C'est pourquoy trouvés quelque moyen pour les renvoyer, qui ne les mescontente pas, sans dire qui vous a donné cet advis.

Sir Hugh Cholmley est venu avec une troupe de cavalerie pour me baiser la main ; il avoit laissé le reste de ses gens à Scarborough, avec un navire chargé d'armes, que les vaisseaux du Parlement avoient pris et amené là : ainsy il est à nous. Les rebelles ont quitté Tadcaster, sur ce que nous avons envoyé des forces sur Wetherby, mais ils sont revenus avec douze cents hommes : nous avons envoyé une troupe plus considérable pour les en chasser, quoyque celle que nous avons desjà à Wetherby soit suffisante ; mais nous craignons que toutes leurs forces ne soient aux environs et qu'ils n'ayent quelque desseing, car ils ont quitté Selby et Cawood ; cette dernière, après l'avoir bruslée. Entre cy et demain soir, nous saurons l'issue de cette affaire et

[1] En 1645, à la bataille de Naseby, la cassette particulière de Charles Ier tomba entre les mains de Cromwell. Elle contenait, entre autres papiers importants, la correspondance secrète du roi, dont faisaient partie six lettres écrites par la reine Henriette-Marie. Le vainqueur s'empressa de faire imprimer et publier, avec des annotations, tous les documents saisis dans la cassette, sous le titre de : *King's cabinet opened*. Cette collection se trouve au British Museum sous la rubrique : *Pamphlets* n° 27. C'est de là qu'est tirée cette lettre, ainsi que les cinq autres que nous reproduisons à leur date.

je vous envoyeray un exprès. J'ay plus de soing de vous advertir de ce que nous faisons, afin que vous et nous, nous puissions trouver moyen d'avoir des passe-ports à envoyer, et je m'estonne qu'en traitant d'une tresve, vous n'ayés pas demandé de pouvoir communiquer avec moy en seureté : cecy vous montre mon amour.

J'apprends aujourd'huy de Londres qu'ils ne veulent pas de tresve et qu'ils commencent par traiter des deux premiers articles, c'est-à-dire des forts, des navires, des munitions et ensuite de desbander l'armée. Certainement je desire la paix plus que personne, et cela avec plus de raison, mais je demande d'abord qu'on desbande le *perpétuel* Parlement et après, tout le reste sera aysé. Je ne dis pas cela d'après ma seule teste, car généralement autant ceux qui sont pour vous, que ceux qui sont contre vous dans ce païs, tout le monde en souhaite la fin, et je suis seure que, si vous la demandés tout d'abord, dans le cas où vous ne l'obtiendriés pas, Hull serait à nous et tout le Yorkshire ; ce qui est une chose à considérer. Pour mon particulier, si vous faites la paix et desbandés vostre armée, avant la fin de ce perpétuel Parlement, je suis absolument résolue à m'en aller en France, ne voulant pas tomber encore aux mains de ces gens et sachant bien que, si le pouvoir leur reste, il ne fera pas bon pour moy en Angleterre. Souvenés-vous de ce que je vous ay escrit dans trois lettres précédentes, et ayés plus de soing de moy que vous ne l'avés fait, ou au moins faites-en semblant, afin qu'on n'en fasse pas la remarque.

Adieu, l'homme me presse, aussy je ne puis vous en dire davantage.

York, ce 30 mars 1643.

(*King's Cabinet opened*, p. 28.)

Cette lettre auroit dû partir avec un homme de maistre Dimsdale, qui s'en est allé, et tout le commencement de la lettre estoit sur ce subject; aussy elle ne signifie rien par cet homme, mais la fin en étoit si agréable, que je ne puis m'empescher de vous l'envoyer. Vous savés maintenant par Elliott l'issue de l'affaire de Tadcaster; depuis, nous avions presque perdu Scarborough, tandis que Cholmley estoit icy, Brown Bushell a esté sur le point de le rendre au Parlement, mais Cholmley l'ayant seu est party avec nos troupes et l'a repris : il a demandé qu'on y fist entrer un nouveau lieutenant avec des soldats à nous, en échange desquels il nous donneroit les siens. Il a pris aussy à Hotham deux pinnaces qui portoient quarante-quatre hommes, destinés à entrer dans Scarborough, dix pièces de canon, quatre barils de poudre, et quatre de boulets.

Voilà toutes nos nouvelles; nostre armée marche demain pour mettre fin à l'excellence de Fairfax et je mets aussy fin à cette lettre.

Ce 3 avril.

Je n'ay pas eu de nouvelles de vous depuis Parsons.

LXXX

AU COMTE DE NEWCASTLE

Mon cousin,

Je vous renvoye vos lettres; vous n'estes pas le seul qui avés esté grondé, j'en ay eu ma part; mais cela ne m'estonne pas beaucoup, quand j'ay la raison de mon costé. Il est très-nécessaire que je parte promptement. Henry Jermyn vous aura dit ce que m'a escrit le prince Rupert; c'est pourquoy je vous prie de donner des ordres,

que je n'attende pas pour des charrettes et que je puisse estre preste, lorsqu'il faudra partir, et, en quelque lieu que je sois, je seray toujours comme je vous ay promis, et de cela je vous en donne ma parole; croyés-la et que je suis

Vostre bien bonne et constante amie.

York, ce 8 avril 1643, à 9 heures du matin.

(Harl. ms. 6988.)

LXXXI

A CHARLES Ier

Mon cher cœur,

J'ay receu trois de vos lettres, une par Charles Blount, l'autre par le fils de M. de la Vieuville, et la troisiesme par un laquais, toutes en un jour et toutes sur le mesme subject et en responce de celles que j'avois escrites par Progers et Slingsby. Je ne vous respondray à cette heure sur rien, espérant d'estre bientost avec vous et mes paroles s'expliqueront mieux que mes lettres. Seulement je vous diray que je ne suis, en façon du monde, satisfaite d'un article dans la lettre d'Ashburnham, qui est que je vois bien que l'on a envie de vous persuader qu'il est dangereux pour vous de parler de mettre une fin au perpétuel Parlement: disant que cela peut donner jalousie au peuple, que vous voulés rappeler tous les actes qui y ont esté passés, ce qui est la plus jolie raison du monde pour vous ruiner: comme si l'un ne pouvoit estre séparé de l'autre, et aussy comme si vous pouviés estre sans cela

autrement que vous estiés, devant que vous eussiés pris les armes, ce Parlement demeurant. Et pourquoy avés-vous pris les armes? Vous estes trahy, je vous le feray voir. Ne souffrés jamais que vostre armée soit desbandée, que ce Parlement ne soit finy, et jamais de paix que cela ne soit. Je me remets à ce porteur à dire davantage de bouche, mais souvenés-vous que vous estes perdu, si vous consentés à une paix, que premièrement ce Parlement ne soit aboly; c'est la première chose par où vous debvés commencer, car c'est avec justice que vous le demandés : tout le peuple le souhaite.

York, ce 8 avril.

(Harl. ms. 7319, fol. 97.)

LXXXII

AU PRINCE RUPERT[1]

Je vous ay desjà envoyé une lettre[2] pour vous advertir de ce que je trouve à propos que vous fassiés. Ce porteur m'a promis de vous rendre ce mot, qui est pour vous dire encore la mesme chose que dans l'autre. S'il vous plaist, avancés jusques à Newark, ou auprès, lequel vous aimerés le mieux, et que vos forces ne passent pas Newark; et, pour vostre personne, si vous voulés venir, de me le mander; je vous envoyeray un convoy. Ce païs est si ruiné des armées, que je craindrois que vos forces ne pussent pas subsister. J'espère dans un jour ou deux de vous mander quand je partiray; car nostre armée n'ayant rien trouvé à Pontefract, les en-

[1] Le prince Rupert avait reçu d'Oxford une lettre du roi, qui lui disait : « Hâtez, autant que vous le pourrez, l'arrivée de ma femme ici. »
[2] Nous nous sommes abstenus de reproduire la précédente lettre, qui est à peu près identique à celle-ci.

nemis en estant partis sur leur venue, les ont suivis à Leeds qu'ils ont commencé à battre aujourd'huy, et j'espère demain d'en entendre des nouvelles, que je vous feray savoir aussytost. En attendant mandés-moy quelles forces viennent avec vous, afin que j'aye à me régler selon cela, touchant du canon ou non; car, pour des forces, je ne mesneray avec moy que mes deux régiments de piés et de chevaux. L'armée, une bonne partie viendra avec moy jusques à Newark; mais, si nous battons les rebelles, comme j'espère, nos affaires vont bien icy et il n'y aura plus que Hull à réduire, qui, je crois, sera bien aysé et puis Yorkshire est libre. J'espère que vous cognoistrés ma petite main[1].

York, ce 9 avril.

(*A Collection of original royal letters*, by Sir George Bromley, p. 261.)

LXXXIII

A CHARLES Ier

Mon cher cœur,

J'ay receu cet après-dîner de vos lettres par Thomas Elliott, auxquelles je n'ay rien à respondre, sinon que certainement je ne trouveray jamais à redire à ce qu'il vous plaira de faire: seulement dire mes opinions et me soubmettre; mais j'attendray lorsque je vous verray, car j'ay peur que mes lettres ne soient expliquées d'une autre façon que je ne les entends. Seulement je ne puis m'empescher de dire ce mot que, dans l'*imprimé*, il y a quelque chose de desbander les armées que je n'aime pas. Je vous diray seulement en passant que, si vous le

[1] Ceci est une plaisanterie; l'écriture de la reine était longue et serrée, à la mode de son époque.

faites devant que le perpétuel Parlement soit finy, tout est perdu. Ce porteur vous dira des nouvelles d'où il vient; c'est pourquoy je n'ay plus rien à dire; nostre armée est allée à Leeds, et à cet instant ils sont à battre la ville : Dieu vous envoye un bon succès! et vos affaires sont en fort bon estat en ce païs. Outre onze garnisons que nous avons en Yorkshire, nostre armée marche avec sept mille hommes de piés effectifs, deux mille cinq cents chevaux et mille dragons, douze pièces de canon et deux mortiers; tous bien résolus.

York, ce 9 avril.

(Harl. ms. 7379, fol. 256.)

LXXXIV

AU MÊME

Mon cher cœur,

J'ay receu vos lettres par Ines et Progers; la dernière desquelles ne me met pas peu en peine de vous y avoir tant mis[1], mais j'espère que vous croyés bien que c'est le soing que j'ay de vous et mon affection, qui m'ont fait faire ce que j'ay fait, vous protestant que c'est vostre seule considération qui me fait estre en colère et non satisfaite; car, pour mon particulier, j'aimerois mieux vivre hors du monde que d'y souffrir tout ce que j'ay souffert, et j'ay assés de cognoissance que l'on n'y peut estre heureux, pour m'en retirer, pas mesme dans les prospérités; ce n'est qu'un abus. J'ay assés vescu pour avoir éprouvé ce que c'est que tous les deux et puis en estre bon juge; l'un et l'autre me font assés

[1] La reine avait fortement désapprouvé les négociations suivies à Oxford par Charles Ier avec les commissaires du Parlement.

voir le mespris que l'on en doit faire. Cecy n'est point escrit en chagrin, mais en pensée qui vient d'un esprit fort résolu et point effrayé de nos affaires; car, quand je devrois souffrir mille fois plus que je n'ay fait, ce que je crois assés impossible, je ne me rebuteray point. Au contraire, je m'affermiray contre les malheurs; mais si vous estiés comme vous devés estre, vous verriés que toutes mes pensées et actions n'ont esté que pour vous, et que ce n'a esté que mon affection, qui m'a fait faire tout ce que j'ay fait ou escrit. C'est pourquoy s'il y a eu de ma faulte, puisque vous le croyés, je la recognois et la confesse et espère absolution: et je sais bien que, quand je vous auray parlé, vous dirés que j'ay eu plus de raison d'avoir escrit ce que j'ay escrit, que vous ne pensés à cette heure, quoyque j'avoue avoir eu tort en quelque chose. J'ay escrit à Colepepper toutes nos nouvelles en chiffre.

Adieu, mon cher cœur.

York, ce 18 avril.

(*Ibid.*, fol. 19.)

LXXXV

AU DUC DE HAMILTON[1]

Mon cousin,

J'ay receu vostre lettre avec les asseurances de la continuation de vostre affection, dont je me tiens certaine

[1] James, premier duc de Hamilton, né en 1606, fut un des défenseurs les plus dévoués de Charles Ier; mais ses dissentiments avec le marquis de Montrose l'empêchèrent de rendre les services qu'on pouvait attendre de lui en Écosse. Tombé en disgrâce près du roi, il n'en leva pas moins une armée pour lui; mais, battu et fait prisonnier à Preston par Cromwell, il fut décapité quelques jours après Charles Ier.

et ne fais pas de doute d'en voir les effets et de ce que vous m'avés promis à vostre partement, touchant M. de Argyle. Will. Murray est venu hier d'Oxford : pour les nouvelles de là, je vous renvoye à Henry Jermyn, qui vous en rendra compte. Seulement je diray que les lords Escossois, qui estoient avec le roy, sont en chemin pour l'Escosse et aussy les commissaires qui estoient avec le roy.

Vous saurés par Will. Murray la responce du roy aux propositions que vous m'avés faites à York. Je suis très-ayse de savoir par vostre lettre, et aussy par ce que m'a dit M. de Montgomery, les protestations que fait le général Leslie, touchant les armées en Irlande. Et maintenant, quand tous les serviteurs du roy seront ensemble, vous devrés penser aux moyens de conserver cette armée ; pour ma part, je ne sais que dire davantage sur ce subject. Je suis maintenant preste à aller trouver le roy et espère de partir d'icy dans dix jours. S'il y a quelque chose qui soit survenu dernièrement, je seray fort ayse de le savoir et que vous me croyés, comme je suis,

Vostre affectionnée cousine et amie,

Avril 1643.

(Burnet's *Dukes of Hamilton*, p. 2.)

LXXXVI

A CHARLES I[er]

Mon cher cœur,

J'ay receu toutes vos lettres et la dernière par Barclay. Je vous aurois despeché plus tost, mais j'attendois toujours la venue de M de Newcastle, qui est allé en-

terrer sa femme qui est morte, et il n'est pas encore revenu. Sans luy je ne peux rien résoudre, quoyque j'aye desjà formé tous mes desseings. Il a esté là huit jours, ce qui a bien retardé nos affaires ; il me fait espérer qu'il sera icy demain, mais il a desjà escrit cela deux fois ; c'est pourquoy je ne veux plus retarder à vous envoyer. Quand il sera venu, je vous redespecheray un autre. Je ne sais si vous aurés seu ce qui s'est passé à Leeds : je le vous veux dire, car je le feray sans partialité, ce qui n'est pas peu de chose. La jalousie a passé de l'Ouest au Nord ; nous n'en sommes pas exempts ; ayant entendu que Pontefract estoit assiégé, nostre armée s'y advança, aussy tost que l'on put avoir de l'argent pour la faire marcher, et par le chemin j'ay donné six mille pièces et ils partirent, car, sans cela, ils n'eussent pas marché, mais cette vérité ne doit pas estre seue de tout le monde. L'armée marcha à Pontefract, et les rebelles sur cela quittèrent la place et allèrent à Leeds joindre le reste des forces de Fairfax. Nos troupes les suivirent et il fut résolu d'assiéger Leeds ; sur cela, les approches en furent faites avec fort peu de résistance et assés bon succés, quoyque de la ville ils tirassent perpétuellement. Mais, lorsque nostre canon vint à jouer, il ne fit nul effet, ce qui fit appeler un conseil de guerre, savoir si l'on forceroit la ville par un assault ou bien par un siége. Le général King et tous les vieux officiers de Hollande furent d'opinion qu'un assault estoit trop dangereux et pourroit estre la cause de la ruine de cette armée par la trop grande perte, et aussy qu'un siége estoit impossible, n'estant pas assés pour faire la circonvallation, la ville estant d'un fort grand entour, outre le mauvais temps : tellement qu'ils se résolurent à lever le siége. Le général Goring et les

nouveaux commandants estoient tous pour un assault et moy avec eux. Il y eut force disputes là-dessus, mais M. le général, voyant que les expérimentés estoient contre et que, s'il leur commandoit de puissance absolue, tout n'iroit pas comme il se seroit fait autrement, résolut de lever le siége. Goring le père estant là présent désira que M. le général luy permist de parler à Stockdale, qui est avec Fairfax, qui est de sa cognoissance et qui avoit désiré de lui parler auparavant, pour voir si ce n'estoit point qu'il voulust traiter. M. le général le permit, à la charge que ce seroit de son chef qu'il parleroit et non pas de luy. Sur cela Goring alla dans la ville et apprit qu'ils avoient désiré d'avoir une suspension d'armes pour quatre jours, durant lesquels ils désiroient traiter[1], ce qui leur fut accordé, estant une chose où nous ne perdions rien, puisque nous estions résolus de lever le siége et aussy que nous estions bien ayses d'accepter, pour faire nostre retraite plus honorablement. Le traité ne vint à rien et nostre armée s'en alla à Wakefield, où elle est à cette heure, à prendre tous les advantages sur l'ennemy qu'ils peuvent. De Leeds M. le général alla chés luy, lequel nous retarde tout ce temps à faire quelque chose. Cependant j'ay résolu dans moy-mesme, s'il demeure, d'aller vous trouver et pour asseurer, en passant, le Lancashire et le Cheshire, lesquels sans cela sont en danger. Nostre armée, à cette heure, n'est qu'à vingt milles de Manchester; ma proposition est cecy : de destacher de ce corps d'armée deux mille hommes de piés, mille chevaux, deux cents dragons et du canon, et de les envoyer pré-

[1] Fairfax, qui redoutait les conséquences du siége, avait demandé au Parlement de l'argent pour se fortifier : on vota pour lui 7,000 liv. sterling. *Perfect diurnal*, 10 *april*.

sentement en Lancashire, se joindre avec Derby et de nestoyer ce pays, ce qui, j'espère, peut estre fait dans dix ou douze jours, et alors venir me rejoindre à Newark, où j'iray avec mon régiment de piés et de cavalerie, qui consiste en deux mille hommes. Je laisseray derrière dix mille hommes, qui auront, comme j'espère, mis bientost fin à Fairfax et puis pourront venir après et vous estre conduits, si je pars, et que Newcastle n'arrive point. J'espère pourtant qu'il le fera, car le temps que j'ay donné est expiré.

Il nous est arrivé à cet instant un navire avec des armes à Scarborough ; je ne sais pas encore quelle proportion.

Par vostre lettre vous me mandés que vous avés rappelé vostre nepveu ; j'en suis fort ayse, ayant esté fort en peine, lorsque j'ouys que vous l'aviés envoyé, n'estant pas preste à partir. Aussy j'espère que nous serons assés forts pour faire nostre chemin. La poudre que vous désirés part aujourd'huy et les mesches, quoyque M. de Newcastle ne soit pas icy ; il demeure pour traiter avec Hotham le fils[1] ; s'il réussit, nos affaires iront bien. J'ay veu une lettre que vous écriviés à M. de Newcastle, dans laquelle vous luy dites : « Quoiqu'en apparence, j'aie fait tomber directement sur vous cette méprise, j'avais les autres en vue, comptant plus sur votre assistance, dont je crois avoir éprouvé les effets, pour l'éclaircir, que sur votre parfaite candeur en avouant ce dont je ne vous crois pas coupable[2]. » Je crois que cecy est en responce de nos

[1] Après s'être montré l'un des fougueux partisans de la rébellion et avoir fermé au roi les portes de Hull, Hotham avait été gagné par les royalistes. Il était même résolu à leur livrer cette ville, si le complot n'eût été découvert.

[2] Cette citation de la lettre du roi est en anglais.

plaintes ; sur qui mettés-vous ces plaintes? Car, certainement, il n'y a personne qui ne veuille avouer que nous avions raison de nous plaindre, ayant ouy ce que nous entendions tous les jours, et, si cela doit tomber sur moy, je le prendray, quoy que je ne fusse que nouvellement arrivée, lorsque le grand bruit en estoit, et le mescontentement par toute l'armée. Je l'ay trouvé à mon arrivée, mais néantmoins je ne laisseray pas de le prendre sur moy pour sauver le reste; car je sais fort bien que, lorsque je vous verray, vous avouerés vous-mesme, quoyque j'aye eu tort d'escrire ce que j'ay escrit, néantmoins que trouvant à mon arrivée ce bruit, tel qu'il estoit, contre lequel j'ay esté longtemps à disputer, j'ay eu quelque raison à ce que j'ay fait.

Il y a une chose dans une de vos lettres à moy, de quoy je vous diray la mesme chose que vous, c'est que : « Si c'est moi (car je vous assure que personne autre ne fait des gloses ni des interprétations sur vos lettres à moi) qui me suis méprise sur le sens de quelqu'une de vos lettres, je serai volontiers rectifiée par vous, comptant également sur la même justice de votre part[1]. » Et croyés, mon cher cœur, que je n'ay nulle chose au monde dans ma pensée que de vous servir et de vous plaire. Si je suis si malheureuse que de n'y pas réussir, et que je ne le croye pas, je ne demanderois qu'à sortir du monde, en estant assés lasse. Lorsque vous saurés les combats que moy et ceux qui sont auprès de moy ont eus, pour vous défendre icy sur les favoris, et le peu d'envie que l'on avoit que je fusse avec vous, vous nous escrirés des lettres de remerciements et ne nous accuserés pas, quoyque j'avoue que ma

[1] Autre citation en anglais.

colère à la fin m'a emportée ; mais vous savés que j reviens avec la raison. Adieu, mon cher cœur.

L'on me vient à cet instant d'apporter nouvelle d'un autre navire d'armes arrivé à Newcastle.

York, ce 23 avril.

(Harl. ms. 7379, fol. 17.)

LXXXVII

AU MÊME

Mon cher cœur,

Ce porteur Skipwith estant venu de Londres avec un passe-port, j'ay esté bien ayse de me servir de luy, pour vous porter cette lettre. Le subject est que les lords Say, Salisbury, Manchester, Pym et Hampden m'ont envoyé ce porteur, pour savoir si je veux escouter à une paix et vous porter à vouloir recommencer le traité et accorder ce qu'ils vous avoient proposé à Oxford et qu'ils me feroient voir tant de raisons pour cela que j'y consentirois : que si je voulois les escouter, ils envoyeroient Manchester et quelqu'autre Lord, Hampden et Stapleton, pour me satisfaire[1]. Ils ont promis à ce porteur que, jusques à son retour, l'armée d'Essex n'advanceroit point. J'ay jugé cela pour vostre service, car, par ce retardement, le convoy peut arriver. Quant à la responce que j'ay donnée, je vous l'envoye et j'ay fait la mesme au Parlement, comme vous pouvés bien juger par l'anglois. J'ay cru qu'il estoit à propos de

[1] Les succès du roi, qui l'avaient amené presque aux portes de Londres, avaient effrayé le Parlement, qui s'efforça de reprendre les négociations déjà entamées à Oxford. Connaissant toute l'influence de la reine sur l'esprit de Charles, il crut devoir faire près d'elle la démarche dont nous voyons le résultat dans cette lettre.

tesmoigner désirer la paix, puisque toutes vos responces ont été comme cela. Envoyés-moy une responce à cette lettre promptement, pour que je sache ce que vous voulés que je fasse, avec des ordres ponctuels, et que personne ne sache rien de cecy que Colepepper et Ashburnham, car le secret m'est recommandé. Pour moy, je le garderay; seulement faites-en autant de vostre costé, car c'est une chose d'importance.

Le roy peut oster et mettre à cette responce ce qu'il lui plaira. Ce porteur qui la lui portera en dira davantage [1].

York, ce 5 mai.

(*Ibid.*, fol. 85.)

LXXXVIII

AU COMTE DE NEWCASTLE

Mon cousin,

J'ay retenu sir Marmaduke Langdale, comme vous l'avés désiré, et suis si satisfaite de luy que je ne luy ay seu refuser des pistolets, nonobstant la défense que j'ay receue du roy d'en donner à personne. Pour ce qui est de la lettre que vous m'avés envoyée, que le roy escrit à M. Pierpoint, j'avoue qu'il eust esté mieux qu'il ne l'eust pas fait; mais il me semble que vous n'en devés pas estre offensé, car elle est avec une si grande référence à vous, que c'est plus tost le mettre soubs vous qu'autrement. Je vous prie que cecy ne vous fasse rien négliger, car vous dites que, si nous le laissons faire, il gastera bientost tout; mais quand tout

[1] Ceci était évidemment écrit sur le dos de la réponse à la lettre des Communes.

sera gasté, il sera plus mal aysé à raccommoder qu'il n'est à conserver. Laissons nos passions et songeons que, pour un petit despit, nous pouvons tout ruiner. Je ne vous donne point de conseils que je n'aye pris moy-mesme, ayant laissé mon despit sur la marche de l'armée pour le bien public, qui estoit ainsy nommé; en quoy j'avois peut-estre plus de raisons que je ne veux pas dire. Je dis seulement cecy pour vous donner exemple et vous asseurer par cette franchise que je suis

Vostre constante et bien bonne amie.

York, ce 10 mai 1643.

(Harl. ms. 6988, fol. 81.)

LXXXIX

A CHARLES Ier

Mon cher cœur,

J'ay receu vos deux lettres, touchant les propositions que l'on a mises en question, en cas qu'on manquast de munitions, savoir si vous deviés aller à l'Ouest, qui est une chose que tant plus je considère et tant plus je trouve dangereuse, à cause que, vous retirant du Nord, vous perdriés ainsy toute sorte d'assistance de munitions, et, s'il arrivoit quelque malheur, les passages seroient coupés entre nous et cette armée; car certainement c'est la première chose que les rebelles feroient que de couper les passages. Vous seriés sans ressources et secours de cette armée; de plus l'asseurance des forces d'Irlande perdue et de toutes celles du païs de Galles.

Pour la seconde proposition, si Peterborough est un lieu où on peut s'enfermer, mon opinion est que, si vous estes forcé de quitter Oxford, ce qui, j'espère, ne sera pas, il me sembleroit le lieu le plus propre pour le commerce, que nos forces auront ensemble, tant du Nord que de l'Irlande que du païs de Galles. En ce lieu, nous vous pourrons joindre et vous advancer après vers Londres; ou, si vous allés à l'Ouest, tous ces lieux sont en danger d'estre perdus. Aussy, quand vous serés à Shrewsbury, vous pourrés aller plus aysément vers l'Ouest qu'icy, ayant toujours un passage libre.

J'espère que les munitions sont arrivées, et ainsy que vous pourrés encore attendre à Oxford quelque temps sur la défensive, jusques à ce que mon armée puisse aller à vous, ce que j'espère, dans dix ou douze jours, vous mander. Nos affaires s'advancent fort bien jusques à présent; je ne saurois rien mander de mon voyage, mais je travailleray tant que je puis, si cette armée ne pouvoit pas aller, pour aller moy-mesme, comme Percy vous fera voir par des propositions qu'il vous fera là-dessus. Je vous prie que je sache vostre résolution là-dessus, et cependant je ne perdray point de temps.

Le comte d'Antrim, voyant, par des lettres qu'Ashburnham avoit escrites à sa femme, que vous ne vouliés pas qu'il allast à Oxford, a proposé d'aller en Irlande, pour tascher de persuader aux Irlandois de faire des propositions raisonnables. Je vous puis asseurer qu'il le fera fidèlement: il me laisse icy sa femme pour gage. S'il vous plaist de tenir cecy secret et de vouloir escrire une lettre au comte d'Ormond, que les personnes qu'Antrim envoyera à la duchesse[1], sa femme,

[1] Lady Catherine Manners, veuve du fameux duc de Buckingham.

puissent passer seurement et lui commander de n'en dire mot à personne. J'ay aussy à vous prier de ne point disposer de la place de feu M. Denby, comme aussy d'une autre place de maistre fondeur de la monnoye[1]. Adieu, mon cher cœur; je suis morte d'escrire et de deschiffrer, ne venant que de recevoir vos deux lettres, en responce de quoy j'ay escrit celle-cy: tout cela de suite.

York, ce 11 may 1643.

Faites mes recommandations à M. le duc[2], et, quand vous lui montrerés la longueur de cette lettre, il m'excusera, si je ne lui escris point.

(Harl. ms. 7379, fol. 4.)

XC

AU MÊME

Mon cher cœur,

Il n'y a que deux jours que je vous ay escrit par un homme de M. de Newcastle, ce que je ne manque pas toutes les semaines deux fois. Je crains que quelques-unes de mes lettres ne soient perdues, car je n'entends point de responce sur ce que j'ay escrit par l'homme de Will. Murray, qui vous rendoit un compte fort exact de tout ce que nous faisions icy et de beaucoup d'autres choses que je croyois nécessaire que vous seussiés. Dans ma dernière, je vous ay respondu touchant ce que vous m'escriviés pour l'Ouest, que je toucheray encore dans celle-cy, de peur que l'autre ne soit encore

[1] En anglais dans le texte de la lettre.
[2] De Richmond.

perdue, qui est que je ne suis point pour que vous alliés dans l'Ouest; vous ne pourriés plus avoir nulle assistance du Nord, ny du païs de Galles, ny de l'Irlande par Chester. Asseurément *Ashburnham?* se souviendra des raisons qu'il me donne dans sa lettre: il vous les dira; elles sont les mesmes que je pourrois dire. Seulement j'ay adjousté que j'espère que, à cette heure que les munitions sont arrivées, vous pouvés rester à Oxford sur la défensive, jusques à ce que je puisse venir; et à cet effet j'ay envoyé H. Jermyn au comte de Newcastle, pour le presser de me donner neuf cents hommes, qui viennent de Newcastle et de Berwick et qui n'ont pas d'armes. Si cela réussit, je ne fais point de doute de vous mener quatre mille hommes bien pourveus avec ce qu'il fault pour une petite armée, en despit de tous les empeschements qu'il y a, qui ne sont pas petits; car nostre général et tous les gentilshommes du païs sont contre.

Cette armée est appelée l'*armée de la royne,* mais j'ay un bien petit pouvoir et je vous asseure que, si j'en avois, tout iroit mieux qu'il ne va.

M. le duc vous aura dit tout ce qui s'est passé icy à leur despart, touchant mon voyage. Je vous l'avois escrit, mais je crains que ma lettre ne soit perdue, n'en ayant point de responce. Aussy tost que H. Jermyn sera revenu, je vous envoyeray un autre messager, et par luy une absolue résolution de ce que je feray, qui sera dans deux jours. J'ay tant fait de despeches et en France et en Hollande cette semaine, que vous aurés pitié de moy, au lieu de vous plaindre, sans oublier les lettres que j'ay escrites à nostre armée icy, outre l'impatience que j'ay de partir et les diligences que je fais pour cela. Quand je vous verray et que je vous diray

tout cela, vous dirés que je suis une bonne fille et bien patiente, mais je vous jure que cela me tue d'estre patiente, et, si ce n'estoit pour l'amour de vous, j'aimerois mieux me mettre dans un couvent que de vivre en cette misère, avec très-grande vérité. Adieu, mon cher cœur.

J'ay receu vos deux lettres, l'une datée du 7 et du 8 et l'autre du 10 : pour les excuses que vous faites d'avoir ouvert une de mes lettres de Wal. Montague, je m'en offense que vous croyés que j'aye aucun secret pour vous, que je ne vous dise : non, je vous jure, je n'en ay point. Je vous prie de dire à Colepepper et à Ashburnham que si je n'escris point, c'est que je vous ay tout escrit ce que j'ay à dire et que je suis bien lasse d'escrire.

Ce 14 may 1643.

(*Ibid.*, fol. 10.)

XCI

AU MÊME

Mon cher cœur,

J'espère que vous ne vous plaindrés pas que je ne vous escris guère souvent, l'ayant fait quatre fois cette semaine. Celle-cy est la résolution de ce que Jermyn a fait avec le comte de Newcastle, touchant mon voyage à Oxford, qui, je vous asseure, n'a pas esté avec peu de peine ; mais j'espère que cela finira bien. Les choses les plus difficiles au commencement prouvent à la fin les meilleures. J'ay commandé à Jermyn de vous escrire tout, et j'ay pris la liberté que vous m'avés donnée de faire escrire par d'autres que moy-mesme ; car ma veue est

fort affoiblie par l'escriture. Seulement je vous diray qu'il y a fort longtemps que je n'ay été si gaye et si satisfaite que je suis ; la raison, vous la pourrés bien juger. Je ne manqueray pas de vous advertir ponctuellement de tout ce qui se passe ; je l'avois desjà fait cy-devant, mais asseurément mes lettres ont esté perdues. J'avois oublié dans mes dernières lettres de vous dire que ce que vous avés changé dans ma responce par Skipwith, je le trouve très-bon, et que j'exécuteray ponctuellement ce que vous avés ordonné, mais je crois que tout cela n'arrivera à rien ; toujours c'est du temps gagné. Adieu, mon cher cœur.

York, ce 17 may.

Ibid., fol. 46.)

XCII

AU MÊME

Mon cher cœur,

J'ay retardé ce porteur un jour, à cause que celuy qui devoit escrire cette relation est malade, tellement que j'ay pris un jour davantage pour escrire. Je commenceray par le desseing que M. de Newcastle avoit d'aller à Nottingham avec Rupert, pour assiéger cette place et ainsy de marcher avec toutes ses armes, comme il disoit ; mais l'inconstance règne un peu de ce costé-là : s'il l'eust fait, outre la longueur du temps, qui eust esté devant qu'il l'exécutast, il auroit laissé le Yorkshire en danger et le Lancashire perdu, le comte de Derby estant venu pour me dire qu'il ne pouvoit subsister, toutes ses troupes estant retirées[1], s'il n'avoit du

[1] Le roi avait appelé à lui les troupes que le comte de Derby avait levées à ses frais pour défendre sa province.

secours, et par conséquent le Cheshire eust suivy et puis ceux d'Oxford, qui, je crois, viendront aussy, et un party meslé, qui commence dans le Lincolnshire et qui a receu de nouvelles forces ; de plus les gentilshommes de ce païs seroient offensés, si on les laissoit ainsy, de ne pas savoir ce qu'ils devroient faire.

Sur cecy, j'ay envoyé Jermyn, comme je vous avois mandé, pour donner mon avis au comte de Newcastle et tascher de prévenir tous ces inconvénients, et aussy pour que je puisse vous aller trouver promptement; lequel Jermyn a fort bien réussy, car nostre armée présentement marche sur Leeds, Bradford et Halifax, qui n'est qu'à vingt milles de Manchester, ce qui donnera une si grande peur aux rebelles qui couroient le païs, qu'ils reviendront se renfermer. Le comte de Derby à cette heure est contraint de retourner et de rassembler toutes ses forces et de demeurer sur la défensive jusques à ce que l'armée aille à Manchester, ce qui, j'espère, sera bientost, car je crois que, Leeds estant pris, les deux autres lieux ne sont pas considérables, et ainsy Manchester viendra en jeu ; que si nous le prenons, tout le Lancashire est à nous, et cette ville est capable d'armer six cents hommes et a un nombre infini de richesses. Quand cela sera fait, tous ces païs de deçà seront nettoyés et seulement des garnisons en quelques places suffiront, et après cela l'armée pourra marcher où vous voudrés, tout estant net derrière eux. Entre cy et ce temps-là, l'on pourra voir ce que les Escossois voudront faire et sur cela prendre de nouvelles résolutions.

A cette heure, pour mon voyage, il est résolu que le comte de Newcastle donnera un régiment de piés, qui est venu et qui n'est point encore armé ; je les armeray

avec six compagnies de cavalerie et un attirail d'artillerie, et le général Goring pour les commander. Tout cecy, avec mes deux régiments et d'autres que je dois trouver à Newark, se doit advancer vers Newark. Cependant que je m'appresteray, les troupes tascheront de nettoyer le Lincolnshire et j'espère, lundy après, de partir. Si vous vouliés renvoyer les gens que Percy vous a amenés, cela nous feroit grand bien, particulièrement la cavalerie. J'espère que nous ferons bien le nombre que vous désirés, mille hommes de piés et quinze cents chevaux pour le moins et, je vous promets, bien armés, mais pour ce marché que j'ay fait avec le comte de Newcastle, il a fallu donner des armes, comme aussy à lord Derby et à cause du Lincolnshire, tellement que je ne puis porter la proportion que je pensois; mais croyés que ce que j'ay fait vault bien les armes, car, au lieu d'une armée que vous auriés eue hors du Nord, vous en aurés une dans le Nord et une petite qui ira à vous, et le Lancashire regagné, qui eust esté perdu et les autres que j'ay nommés cy-devant. Tout cecy s'est fait avec grande peine, car nostre général est fantasque et inconstant, mais pourtant nous sommes fort bien ensemble.

J'espère que je vous porteray six cents mousquets et cinq cents pistolets : vous avés desjà eu par Percy cinq cents mousquets. H. Jermyn mesne lundy toutes nos forces, comme colonel de mes gardes, en attendant que Goring puisse aller; il a esté bien malade, mais j'espère qu'il sera tout à fait remis pour aller avec moy, quand j'iray.

Je prie Dieu que vous trouviés tout cecy bien, c'est tout ce que je désire; autrement je ne prendrois pas tant de peine que je fais, car je vous asseure que tout

cecy a esté un fort grand ouvrage, aussy de payer les armes de Hardock, qui montent cela à la somme de 8,900 pièces, ce qui n'est pas une petite somme pour ce temps-cy, et faire donner seureté pour autant encore. Will. Murray m'a donné deux mille pièces de son argent.

Vous aurés seu l'alarme de Newark, qui fut si chaude que l'on croyoit Newark perdu, mais, à la fin, il s'est trouvé que nous avions l'advantage, comme vous aurés esté asseurément informé du lieu mesme. Nous faisons tous les jours des levées en Derbyshire : j'espère que, dans quinze jours, cette armée sera de dix mille hommes et trois mille chevaux. Présentement les garnisons sont de sept mille hommes de piés, deux mille cinq cents chevaux et quelques dragons.

Voilà l'estat de nos affaires. Souvenés-vous de faire ce que Digby et Will. Murray m'ont dit que vous estiés résolu de faire : déclarer que ce parlement n'est point un parlement libre. Que cela soit fait devant que j'arrive, autrement l'on diroit que c'est moy qui suis toujours pour toute sorte de violences et cela me rendroit incapable de vous servir, qui est la seule chose qui me fait vous mander cecy, car autrement il ne m'en soucie guère. J'attendray la résolution de ce que vous voulés faire là-dessus à Newark.

Adieu, je ne vois plus goutte.

Ce 18 may 1643.

(*Ibid.*, fol. 5.)

XCIII

AU COMTE DE NEWCASTLE

Mon cousin,

Vous pouvés croire que je n'ay pas esté faschée de vos

triomphes et que je vous en souhaite beaucoup d'autres encore ; pour ce que vous m'escrivés de Charles Cavendish[1] pour demeurer à Gainsborough, je le trouve très à propos et je luy en ay escrit mon opinion : s'il est encore où vous estes, vous luy dirés, s'il vous plaist, qu'il le fasse et que j'ay envoyé un exprès vers luy pour cela à Gainsborough. J'entends que nos armes, qui viennent de Newcastle, sont en très-grand danger d'estre prises, des troupes estant sorties de Leeds vers Knaresborough pour les rencontrer : ce sera quelque perte, si cela arrive. M. de Derby est arrivé à York, n'estant plus capable de se défendre, ny de lever des gens, les rebelles estant trop forts : c'est pourquoy nous nous devons attendre que ce païs viendra icy sur nous. Pourveu que tout aille bien à Oxford et que nostre munition arrive, je ne désespéreray point, mais, si la teste est blessée, le reste ira mal : Dieu nous en préserve ! croyés-moi toujours

Vostre constante et bien bonne amie.

(Harl. ms. 6988.

XCIV

A CHARLES Ier

Mon cher cœur,

Je vous ay desjà despeché pour vous dire ce qui s'est passé icy dans la surprise de Wakefield[2], où nous avons perdu cinq ou six cents hommes, Goring pris, qui n'est pas une petite perte, je vous asseure, et comme je n'ay pu envoyer Henry Jermyn en Lincoln-

[1] Frère cadet du comte de Devonshire.
[2] Par lord Fairfax et les troupes du Parlement.

shire, comme je vous avois mandé, avec ses troupes, à cause de l'alarme que nous avions à York, qui estoit plus grande que de raison, à cause que l'armée estoit si esloignée de nous et que, entre nous et l'ennemy, il n'y avoit point de forces qui pussent résister. Cela me l'a fait retarder pour deux jours, aussy cette garnison fort foible, la ville mal affectionnée généralement, et ne sachant rien de la vérité de l'affaire de Wakefield.

Durant ce temps, M. de Newcastle m'a envoyé prier de demeurer, jusques à ce qu'il eust pris Leeds, et de luy donner les armes que j'avois réservées pour vous, ou autrement il ne pouvoit rien faire. J'ay cru, si je refusois les armes, que, s'il arrivoit quelque nouvel accident, l'on mettroit toute la faulte sur moy; tellement que je les ay envoyées, mais avec cette condition que, si vous me commandiés de venir, ceux qui avoient ces armes me suivroient partout, quand je voudrois : ce qu'il m'a promis sur sa foy, et ainsy nous ne perdons ny temps, ny armes. Au lieu d'armes je vous mesneray des gens armés; aussy je ne pouvois pas partir devant Juin, ce qui m'a fait vous despecher deux exprès pour vous dire nostre condition et pour savoir si vous vouliés que je vous aille trouver et s'il est nécessaire pour vos affaires que je parte promptement. Si cela doit estre, vous pouvés commander absolument et je le feray; mais, si ce n'est pas nécessaire, je vous prie de vouloir me laisser faire ce que je jugeray à propos pour le bien de vos affaires dans ce païs. Si vous renvoyés quelqu'un promptement, il n'y aura point de temps perdu et j'espère que, entre cy et vostre responce, Leeds sera pris ou failly. Les rebelles sont devenus forts et nous foibles depuis cette perte, mais j'espère que, si nous prenons Leeds, tout ira encore bien.

Je vous ay envoyé par le dernier que je vous ay despeché ce qui a esté fait en Danemark. S'il vous plaist de résoudre quelque chose là-dessus, il n'y a point de temps à perdre et à renvoyer quelqu'un pour conclure ce que vous voudrés faire ; si vous estes content de donner les isles, ce de quoy je ne ferois pas difficulté, estant seulement une chose qui despend de l'Escosse. Il faut prendre garde que les Escossois ne prennent cette occasion pour se piquer ; c'est pourquoy, si vous voulés les donner, il faudroit faire un contrat secret avec le Danemark de les luy livrer, quand vos affaires seront faites, et luy dire la raison pourquoy vous ne le faites pas dès cet instant et que, si le roy de Danemark s'accorde à cela avec celuy qui ira traiter avec luy sur le lieu, il dise où il descendra ses forces et où ses navires viendront, et cecy fait promptement et sans retardement.

J'ai commandé à Henry Jermyn d'escrire quelque chose, qui estoit trop long pour moy, pour vostre considération. J'ay retenu Charles Jarett pour venir avec moy ; c'est pourquoy ne le trouvés pas estrange, s'il ne va pas vous trouver ; il estoit malade.

La duchesse de Buckingham [1] m'a priée de vous escrire que vous veuillés faire le secrétaire Nicholas escrire de vostre part à ses enfants de luy obéyr ; autrement ils se perdront, car ils n'ont personne auprès d'eux qui en prenne soing, et deviennent desbauchés. Pour leurs affaires, elle ne s'en meslera en façon du monde ; seulement qu'ils croient ce qu'elle leur dira, pour ne pas se perdre dans ce monde. Ce sera un bien petit honneur pour vous de les voir mal nourris, après

[1] Comtesse d'Antrim.

que vous avés pris soing d'eux. Adieu, mon cher cœur.

Comme je fermois cette lettre, j'ay receu les vostres par Tomkins et n'ay rien à respondre, ny rien à adjouster à ce que j'ay escrit au Parlement, sinon d'attendre vostre responce, que sur un point particulier touchant Percy, de la place que vous lui avés donnée de général de l'artillerie, laquelle, j'espère, n'est pas pour toujours, mais seulement pour ce temps ; car si vous donnés à un seul ce qui pourroit contenter beaucoup, malaysément aurés-vous de quoy satisfaire tout le monde. Percy est grand escuyer du prince Charles, général de l'artillerie, et lord gouverneur de Guernesey, et avec tout cela pas content, animé contre *Colepepper* et *Ashburnham?*: il m'escrit que si H. Jermyn vient avec intention se joindre avec eux, il sera chassé hors d'avec moy, et puis il dit que, si Jermyn veut se joindre avec luy, il luy rendra de bons offices auprès de vous. J'avoue que cette vanité de Percy est sotte, mais il y a de vostre faulte, car, si une personne vous parle hardiment, vous ne refusés rien. Ce que je vous en escris est seulement pour que vous cognoissiés les personnes, car pour Percy, vous savés bien que c'est moy qui ay toujours parlé pour luy, mais je vois à cette heure qu'il va de son chef et qu'il croit qu'il a un pouvoir sur vous, lequel, j'espère, il peut mériter, mais il ne l'a pas encore mérité, depuis la lettre qu'il a escrite au Parlement. Je vous asseure que ny moy, ny personne sur qui j'ay du pouvoir, ne feront jamais autre chose que ce que vous commandés.

Depuis cette lettre escrite, j'ay consulté avec M. de Newcastle et le général King sur l'estat de cette armée et le moyen qu'il y avoit pour moy d'aller vous trouver: la conclusion a esté que M. de Newcastle me donneroit

deux mille hommes de piés, et douze compagnies de cavalerie et deux cents dragons. Pour les armes, il ne fault pas que vous vous y attendiés pour cette heure, car j'ay esté contrainte de les donner, pour armer les nouveaux hommes. Je partiray le 31 de ce mois, et, pour que je ne sois point empeschée, je le garde fort secret et prétends seulement d'aller à Pontefract, durant le temps que l'on assiége Leeds; ce qui ne sera point, estant impossible, vous amenant les forces, comme je fais. Je vous avois despeché par Whitfield, pour vous dire ce qui s'est passé icy et savoir si vous vouliés que j'allasse vous trouver présentement ou bien plus tard. Je crois que, devant que j'arrive à Newark, j'auray vostre responce, et, si vous me commandés de venir, je passeray selon la résolution où je suis, et, si vous me permettés de demeurer, je demeureray pour assiéger Leeds tout à l'heure, quoyque je meure d'envie de vous aller trouver, mais je suis si enragée d'aller sans avoir battu ces coquins, que, si vous le permettés, je le feray et puis vous iray trouver, et, si je m'en vais, ils ne seroient pas battus, j'en ay peur. Si vous m'avés escrit, en responce de mes lettres, de venir, qu'il vous plaise d'envoyer ordre à Northampton de se tenir prest avec des forces, quand je luy envoyeray dire que j'approche de là où il est: aussy de vouloir envoyer les troupes, que Percy a menées avec lui, jusques à Ashby de la Zouch et de demeurer là jusques à mes ordres. S'il n'arrive quelque malheur, je ne manqueray pas à partir le 31 Juin. Je vous prie de redespecher quelqu'un en responce de cecy, mais de tenir tout cecy secret et que tous ceux à qui vous en parlerés en fassent de mesme. Je vous avois mandé que le comte d'Antrim estoit allé en Irlande; je crains qu'il ne soit pris par les Escossois

en Irlande[1], mais il n'a rien d'escrit de moy: je veux espérer encore qu'il n'est pas pris. Adieu, mon cher cœur.

York, ce 27 may.

Si vous ne pouvés prendre la peine de deschiffrer cette lettre, je vous prie que ce ne soit que *Colepepper* ou *Ashburnham?* qui le fasse. Pour tout, hors ce qui concerne Percy, vous le pouvés dire à *Richmond?* mais pas cela, s'il vous plaist, et à vostre nepveu aussy.

(Harl. ms. 7879, fol. 62.)

XCV

AU DUC DE HAMILTON

Mon cousin,

J'ay receu vostre lettre et j'ay rendu compte au roy de ce que vous me dites. J'espère que les fidèles serviteurs du roy seront d'autant plus fermes dans son service, que la meschanceté des autres est plus apparente et que leurs soings et diligence préviendront leur malice. Nous avons eu un malheur dans l'un de nos quartiers par la négligence de nos gens[2]; la plus grande perte que nous avons faite est cognue, mais nous ne sommes nullement descouragés et espérons d'avoir bientost nostre revanche. Nostre armée consiste, sans compter les garnisons, en sept mille hommes de piés et soixante-neuf compagnies de cavalerie, outre mes deux

[1] Il le fut en effet, et on ne manqua pas de dire que c'était d'après des instructions de la reine qu'il avait entrepris d'exterminer les protestants en Irlande et d'amener ensuite en Angleterre une armée irlandaise pour le service du roi.

[2] La surprise de Wakefield.

régiments ; ainsy, avec tous nos malheurs, nous ne sommes pas en mauvaise condition. J'ay des nouvelles du roy, que son armée est aussy forte que celle d'Essex et qu'Essex n'advance point. Le roy a envoyé le prince Maurice dans l'Ouest avec deux mille chevaux et mille hommes de piés. Les gentilshommes de l'Ouest ont promis de lever une armée de dix mille hommes en six semaines ; ainsy, je puis vous l'asseurer, nos affaires vont bien. De France, excepté la mort du roy mon frère [1], j'ay de très-bonnes nouvelles, aussy bien que du Danemark.

Si le roy ne me presse point de l'aller joindre promptement, j'espère voir Leeds pris avant de partir ; vous ferés part de ces nouvelles à tous nos amis, s'il y en a quelques-uns qui osent s'avouer tels, depuis que la Chambre des Communes m'a déclarée traistre et porté leur accusation contre moy à celle des Lords. Cecy est vray, je vous l'asseure, mais je ne sais pas encore ce que les Lords ont fait là-dessus. Dieu leur pardonne leur rébellion, comme je vous asseure que je leur pardonne de tout mon cœur ce qu'ils ont fait contre moy ! et je continueray toujours, comme j'ay promis, d'estre

Vostre affectionnée cousine et amie.

Ce 28 mai 1643.

(Burnet's *Dukes of Hamilton*, p. 229.)

XCVI

AU CARDINAL MAZARIN

Mon cousin,

L'affliction que j'ay eue de la perte que j'ay faite du

[1] Louis XIII était mort le 14 mai 1643.

roy, monsieur mon frère, vous sera dite par le sieur de Gressy : comme aussy les ressentiments que je receois tous les jours de vostre affection que je vous prie de continuer, vous asseurant que vous n'obligerés jamais personne qui en soit plus recognoissante que moy : je me remets au sieur de Gressy à vous dire beaucoup de choses de ma part ; c'est pourquoy je finiray en disant que je suis,

Mon cousin,

Vostre bien affectionnée cousine.

May 1643.

(Arch. du min. des aff. étr.)

XCVII

AU MARQUIS DE MONTROSE[1]

Mon cousin,

J'ai reçu votre lettre, et je comprends que vous considérez les affaires en Ecosse comme étant en très-mauvais état, pour ce qui regarde les intérêts du roi, et que cela est causé par ma négligence de certaines propositions, qui m'ont été soumises à mon arrivée. En cela, j'ai suivi les ordres du roi ; mais mon opinion est toujours que, si les fidèles serviteurs du roi voulaient seulement s'entendre entre eux et ne pas perdre de temps, tout le mal qu'on peut craindre de ce quartier pourrait être évité. Pour ma part, j'y contribuerai de tout mon pouvoir. Quand les armes, qui viennent du Danemark et que j'attends tous les jours, seront arrivées, vous en aurez tout ce que vous voudrez et toute l'assistance

[1] Traduit de l'anglais.

possible de moi, qui ai toujours grande confiance en vous et dans la générosité de votre caractère. Cette confiance, je vous assure, n'est nullement diminuée, quoique, comme vous, j'aie été très-malheureuse des bruits que vous aviez fait alliance avec certaines personnes, bien faits pour créer des appréhensions dans mon esprit. Mais ma confiance en vous et l'estime que j'ai pour vous ne sont pas fondées sur une base aussi fragile que de simples rumeurs, ni capables d'être ébranlées par un événement, qui, s'il était tel qu'on l'a rapporté, n'aurait pu être occasionné que par votre zèle pour le service du roi. Soyez en outre assuré que je ne manquerai jamais à ma promesse envers vous, et que je suis et serai toujours

Votre très-bonne amie.

York, 31 mai 1643.

(*Montrose and his times.*)

XCVIII

AU COMTE DE NEWCASTLE

Mon cousin,

Voyant que mon voyage est cause de beaucoup de distraction dans vostre armée, faulte d'entendre les raisons qu'il y a pour cela [1], me fait vous prier de vouloir demain, à Pontefract, assembler un conseil de guerre, où l'on puisse discuter avec liberté sur cette affaire. J'oserois dire que ce que je désire sera jugé pour le service du roy et la préservation de tout ce païs ; car, pour moy, je crois que personne ne m'accuse de dési-

[1] L'armée du Nord voyait avec peine le départ des troupes qui devaient escorter la reine et ainsi la réduction de son effectif.

rer le contraire et que tout ce qui se passe à cette heure est seulement faulte de s'entendre et de se joindre dans la défense de la cause publique, laquelle certainement souffrira sans cela : c'est tout ce que j'ay à vous dire et il ne sera pas besoing que vous veniés ce soir où je vais coucher. S'il plaist à Dieu, demain je passeray par Tadcaster, pour aller à Pontefract et je vous ay escrit ce que je voulois dire.

Vostre constante et bien bonne amie.

York, samedi 3 juin 1643.

(Harl. ms. 6988.)

XCIX

AU MÊME

Mon cousin,

En récompense de vos bonnes nouvelles de Danemark, je vous en manderay de bonnes de l'Ouest et de France ; de celles de l'Ouest je vous envoye le papier ; de celles de France, la royne vous envoye des armes et de l'argent. Aussy ils veulent mettre une flotte en mer pour le roy ; de ce dernier il n'en fault dire mot. De Londres l'on nous mande que Hollis est en prison et plus de trente autres de la *Maison basse* et milord Portland, Conway et plusieurs Dames[1]. Le roy attend toujours à estre assiégé dans Oxford ; il est résolu de n'en point sortir, les seigneurs n'y voulant pas consentir, disant qu'ils quitteront tout, si le roy ne se renferme avec eux ; ce qui fait que le roy me presse encore de

[1] Sous prétexte d'une prétendue conspiration, les Communes avaient fait incarcérer plusieurs membres influents du parti des modérés.

venir et m'avoit envoyé une lettre pour vous commander absolument de marcher à luy, mais je ne la vous envoye point, puisque j'ay pris résolution avec vous que vous demeureriés. Il y a icy un gentilhomme, le lieutenant Markham, qui a receu une lettre de vous, si colère que j'ay cru qu'elle n'estoit pas de vous; tellement que je luy ay commandé de demeurer et j'espère qu'il n'en sera pas puny. Outre que le roy me commande de l'aller trouver et que j'auray besoing de toutes nos forces d'icy, puisque je suis si bonne que de ne vouloir pas vous envoyer un ordre du roy de marcher à luy, vous ne punirés pas un qui, par ordre de la royne, demeure. Je suis si pressée d'escrire que je remets à une autre fois à vous mander ce que nous faisons icy et comme nous avons un général, qui ne fait que parler de desseings pour battre l'ennemy; je vous asseureray pourtant que je suis véritablement

Vostre constante et fidèle amie,

Newark, 18 juin 1643.

(**Harl. ms.** *ibid.*)

C

AU MÊME

Mon cousin,

J'estois hier si lasse d'avoir escrit en tous les quartiers du monde, que je commande à Jermyn de vous faire mes excuses. En récompense de toutes vos bonnes no velles, je vous diray que nous avons perdu Tamworth, et qu'il estoit pris devant que nos gens pussent arriver. Ce n'est pas grand'chose; cela n'empeschera pas que je ne parte mercredy, pour aller trouver le

roy. Demain je vous envoyeray mon chiffre; c'est la faulte de Jermyn si vous ne l'avés pas, car je luy avois donné à copier. Hotham est eschappé et est à Lincoln; je ne sais pas si son homme a esté avec vous; j'espère à cette heure qu'il sera sage; il vaut mieux tard que jamais.

Je suis vostre fidèle et constante amie.

Newark, ce 25 juin.

(Harl. ms. *ibid.*)

CI

A CHARLES Ier

Mon cher cœur,

J'ay receu à l'instant vostre lettre par milord Saville, qui m'a trouvée preste à partir, n'attendant plus qu'une chose pour laquelle vous me pardonnerés un arrest de deux jours: c'est pour avoir Hull et Lincoln. Hotham le jeune, ayant esté mis en prison par ordre du Parlement, s'est eschappé et m'a envoyé dire qu'il voudroit se jeter dans mes bras et que Hull et Lincoln seront rendus. Il est allé trouver son père et j'attends pour vostre responce; ainsy je pense que je partiray d'icy vendredy ou samedy; j'iray coucher à Whatton et de là à Ashby où nous prendrons une résolution sur le chemin à suivre, et je resteray là un jour, parce que la marche du jour précédent sera assés grande et aussy pour savoir comment l'ennemy marche, toutes leurs forces de Nottingham estant à présent allées à Leicester et Derby, ce qui nous fait croire que c'est pour intercepter nostre passage. Aussytost que nous aurons pris une résolution, je vous le manderay. Présentement je pense qu'il est à propos de vous faire savoir l'estat dans lequel nous

marchons et ce que j'ay derrière moy, pour garder le Lincolnshire et le Nottinghamshire. Je laisse deux mille hommes de piés et de quoy en armer cinq cents de plus et vingt compagnies de cavalerie; tout cela sera sous les ordres de Charles Cavendish, que les gentilshommes de ce païs m'ont prié de ne pas mener avec moy, contre sa volonté, car il désiroit extresmement aller. Les ennemis ont laissé dans Nottingham mille hommes. Je mesne avec moy trois mille hommes de piés, trente compagnies de cavalerie et de dragons, six pièces de canon et deux mortiers. Harry Jermyn commande les forces qui vont avec moy, comme colonel de mes gardes, et sir Alexander Lesley les hommes de piés soubs luy, Gérard la cavalerie et Robin Legg l'artillerie, enfin *Sa Majesté généralissime* et extresmement diligente, avec cent cinquante charrettes de bagages à gouverner en cas de bataille. Ayés soing qu'aucune troupe de l'armée d'Essex ne nous incommode, car j'espère que pour le reste nous serons assés forts; à Nottingham nous en avons eu l'expérience, une de nos troupes ayant battu six des leurs et les ayant mises en fuite.

J'ay receu vostre proclamation ou desclaration[1] que je désirerois qui n'ayt pas esté faite, estant extresmement désadvantageuse pour vous, car vous montrés trop de crainte et ne faites pas ce que vous aviés résolu là-dessus.

Adieu, mon cher cœur.

Newark, ce 27 juin 1643.

(*King's Cabinet opened*, p. 33.

[1] Charles y offrait le pardon à tous ceux qui viendraient se mettre à Oxford sous la protection royale. Il y déclarait que le Parlement n'était pas libre et il spécifiait en même temps plusieurs de ses méfaits.

CII

AU MÊME

Mon cher cœur,

Progers vous aura dit la prise de Burton[1], qui fut après ma lettre escrite; nos gens en ont esté si encouragés que, s'il n'eust esté vostre commandement absolu de ne m'arrester point, nous aurions esté à Derby et certainement l'aurions pris; mais moy seule ay esté pour ne le pas faire, afin de ne perdre point de temps. Je suis arrivée de ce soir en ce lieu, où je demeureray demain, nos soldats estant fort las et aussy qu'ils ont tant pillé, qu'ils ne sauroient marcher avec leurs paquets, et ne les veulent point quitter, tellement qu'ils ont demain pour les vendre. Milord Capel[2] sera icy demain, et nous résoudrons nostre marche, et, s'il plaist à Dieu, lundy nous partirons et irons par le chemin que vous m'avés mandé par Fred. Cornwallis.

Walsall, ce samedy 8 juillet.

Comme je vous escrivois cette lettre, Parsons est arrivé et m'a rendu vostre lettre; je l'ay redespeché à l'instant au prince Rupert, pour savoir ce qu'il vouloit que je fisse et luy ay mandé l'estat de nostre armée. Je ne laisseray de m'advancer demain, pour pouvoir aller par aucun des deux chemins. Je crois que vous n'avés pas seu des nouvelles d'Escosse de longtemps; je vous

[1] Burton-on-Trent, dans le Staffordshire.

[2] Lord Capel était un des chefs les plus importants du parti royaliste. Il fut décapité par ordre de Cromwell le 5 mars 1649.

envoye une lettre, qui vous en apprendra; je vous la voulois envoyer par Progers, mais je l'oubliay. Les lettres que j'ay receues de France m'asseurent que vous aurés de ce païs-là tout ce que vous desirerés. Mad. de Chevreuse gouverne tout et se desclare vostre agent, comme Watt me mande. Je n'escris point tout cecy en chiffre, n'en estant point de besoing, et suis si fort harassée, que ce jour je me donne toute l'ayse que je puis. Nous avons esté deux jours sans manger de viande, que le dernier une fois de la froide, et, depuis Newark, j'oserois dire que je n'ay pas dormy trois heures par nuit; mais tout cecy me plaist, puisque c'est pour vous et pour vous faire voir, par toutes mes actions, que je n'ay de plaisir que celuy de vous servir et d'estre à vous.

Milord Capel est arrivé, et nous avons résolu nostre marche de demain, qui sera à Kingsnorton. M. Capel nous a fait voir[1] que, s'il quitte le Shropshire, ce païs-là est tout perdu; c'est pourquoy s'il y a intention de donner un coup à leur armée, certainement il fault avoir toutes les forces qu'il se peut, mais autrement il est, comme je crois, nécessaire que Capel retourne : je vous prie de me mander vistement vostre résolution là-dessus, car, lorsque je trouveray que je peux passer seurement, je le renvoyeray. Il trouve que nous ne manquons pas d'hommes pour marcher et ils ne sont que huit cents hommes de piés et soixante-cinq chevaux : il en souhaite mille. Une prompte responce, je vous prie, car il est très-nécessaire. Nos forces en Lincolnshire ont desfait une troupe de l'ennemy de soixante-dix chevaux et ont tout pris. Aussy j'oublie à vous dire que Tutbury est à nous, les ennemis l'ayant quitté, sur ce que nous

[1] A partir de cet endroit, tout le reste de la lettre est en chiffre : l'explication interlinéaire est de la main du roi.

avions envoyé de Burton quelques forces pour les prendre, et nous y avons garnison.

Dimanche, 9 juillet.

(Archives de la Chambre des Lords.)

CIII

AU MARQUIS DE NEWCASTLE [1]

Mon cousin,

J'ay receu trois de vos lettres par Tomkins et la réduction de Lincoln. Je pense que vous croyés bien la joye que j'ay de vos prospérités. Le roy est allé à Gloucester luy-mesme en personne, ce qui ne donne pas peu de mescontentement à tout le monde icy, et avec raison, de luy voir prendre des conseils si subits, et tous ceux, qui luy ont conseillé eux-mesmes, le désavouent. Je prie Dieu qu'il en ayt un bon succès.

Il m'avoit escrit de vous mander d'aller en Suffolk, Norfolk et Huntingdonshire. Je luy ay respondu que vous estiés meilleur juge que luy de cela et que je ne le ferois pas. La vérité est qu'on porte envie à vostre armée.

Davenant est arrivé ; je n'ay point encore parlé à luy ; à son retour, il vous informera de beaucoup de choses, qui ne se peuvent escrire, mais je ne craindray point d'escrire, et que tout le monde le voye, que je suis véritablement et constamment

Vostre fidèle et bien bonne amie.

Oxford, ce 2 aout 1643.

(Harl. ms. 6988.

[1] Le comte de Newcastle venait de recevoir du roi le titre de marquis.

CIV

AU MÊME

Mon cousin,

Pour une personne qui attend un siége, ce n'est pas mal, allés ! que de pouvoir escrire; mais c'est qu'à cette heure, il fault que je vous flatte, pour que, si le roy ne vous vient secourir, vous le fassiés. Toutefois j'espère que nous ne vous ferons pas quitter Beverley encore, où l'on dit icy que vous estes. Il fault que je vous mande de vos nouvelles, car vous ne nous en mandés point. Il y a si longtemps que nous n'entendons plus parler du Yorkshire, que, si ce n'estoit que nous redisons ce que nous en savons, il ne s'en parleroit point. Il fault un peu vous gronder de ne pas envoyer plus souvent et aussy en mesme temps vous asseurer que je ne laisse pas d'estre

Vostre fidèle et constante amie.

Oxford, ce 28 aoust 1643.

Harl. ms. *ibid.*)

CV

AU MÊME

Mon cousin,

Ce porteur est demeuré si à propos qu'il vous portera la nouvelle de la victoire [1] que nous avons eue sur les rebelles, de quoy je vous envoye la relation, et quoyque ce n'ayt pas esté une totale desfaite, néantmoins c'est

[1] Il s'agit ici de la bataille de Newbury, livrée par le roi et le prince Rupert à l'armée du comte d'Essex, et où les deux partis s'attribuèrent la victoire.

une fort grande victoire. Il est vray que nous y avons perdu quantité d'honnestes gens, qui y ont fait des merveilles. Je vous asseure que nos gens, que j'ay amenés avec moy, n'ont pas mal fait, tellement que l'on peut dire que nostre armée du Nord a aydé à la desfaite. Je suis si lasse, non pas de m'estre battue, mais d'en avoir ouy parler, que je finiray en disant que je suis constamment

Vostre fidèle amie.

Oxford, ce 23 septembre 1643.

(Harl. ms. *ibid.*)

CVI

AU CARDINAL MAZARIN

Mon cousin,

La mort du marquis de la Vieuville[1] m'a laissé tant de ressentiment et de son mérite et de ses services qu'il m'a rendus jusques à la mort, que ne pouvant savoir comment en donner des preuves ny à son père, ny au reste de sa famille que par la prière que j'ay faite à la royne ma sœur, pour l'amour de moy, de les prendre en sa protection et par cela de m'ayder à satisfaire à une si grande obligation : ce que je demande aussy de vous, vous priant instamment d'y vouloir contribuer de vostre pouvoir et croire que vous obligerés une personne qui est véritablement, mon cousin,

Vostre bien affectionnée cousine.

Oxford, le 22 octobre 1643.

(Arch. des aff. étr.)

[1] Fils du duc de la Vieuville, surintendant des finances; il avait pris du service en Angleterre dans l'armée du roi, et fut tué à la bataille de Newbury.

CVII

AU MARQUIS DE NEWCASTLE

Mon cousin,

J'aurois despeché ce porteur plus tost, mais j'ay attendu, pour vous mander ce qui se passe icy. En premier lieu, je vous prieray de ne point prendre l'alarme et vous asseureray qu'il n'y aura rien de fait, que je ne sois asseurée que vous approuverés. L'ambassadeur de France[1] propose au Roy un accommodement et a demandé congé de pouvoir escouter des propositions, en cas que l'on luy en fist à Londres, où il est allé pour redemander M. Montague. Le roy, selon toutes ses desclarations, luy a respondu qu'il escouteroit toujours une paix, pourveu qu'elle fust honorable pour luy. Voilà où l'affaire en est. Pour moy, je crois qu'ils sont si haults à Londres, qu'ils ne feront point de propositions, mais, en cas qu'ils en fissent, le roy désireroit une cessation d'armes, cela estant fort advantageux pour ses affaires en ces quartiers. C'est pourquoy je voudrois savoir promptement si cela s'accorde avec vostre condition du Nord, car sans cela, il ne sera pas : ou bien l'on trouvera un moyen de le faire pour icy; car la vérité est que l'armée du roy icy en a besoing. Il ne se passera rien de quoy je ne vous advertisse : je ne fais point de doute que, si le parlement refuse une paix sur des termes honorables, la France ne se desclare pour nous, et c'est par ce moyen qu'elle se fera. Je crois que c'est assés en chiffres pour vous, qui ne faites encore qu'estre escolier, et je vous plains de la peine que

[1] Le comte d'Harcourt.

vous aurés. Je vous prie de me rendre vistement responce et de vous asseurer que je seray toujours constamment

Vostre fidèle et bien bonne amie.

Oxford, ce 10 février 1643-1644.

(Harl. ms. 6988.)

CVIII

AU MÊME

Mon cousin,

J'ay receu vostre lettre par Parsons avec la relation de tout ce qui s'est passé à Newcastle et suis bien ayse que vous n'ayés pas encore mangé des rats; pourveu que les Escossois ne mangent point de *Yorkshire oatcakes* [1], tout ira fort bien. J'espère que vous y donnerés ordre. Je crois que vous ne savés pas que les Escossois, qui estoient en Irlande, sont retournés en Escosse et que cela peut estre la cause que Lesley s'est advancé, en espérance qu'ils marcheroient après luy vers vous. C'est pourquoy ayés à y prendre garde. Les commissaires d'Irlande sont arrivés icy. Le desseing que vous savés du comte d'Antrim va fort bien; je crois que les seigneurs d'Escosse vous l'auront dit. Sur toute chose, que les Escossois ne tastent point du Yorkshire. Sir Thomas Fairfax est à Nantwich, comme le Prince mande au roy, qui attend de l'infanterie hors du Lancashire; Essex et Waller joints ensemble s'advancent vers milord Hopton; vous entendrés bientost qu'il y aura quelque coup donné. Pour les traités de paix, il n'y a plus d'espérance; c'est pourquoy il ne fault plus

[1] Gâteaux d'avoine du Yorkshire.

songer qu'à se bien battre et, si vous battés les Escossois, nos affaires sont en très-bon estat, car, pour les forces de ces quartiers, elles sont considérables : vous le pourrés juger, quand Essex et Waller se joignent pour venir contre milord Hopton, lequel les attend avec impatience. Vous saurés tous les votes qui ont passé icy dans les deux *Maisons*[1]; c'est pourquoy je ne vous en mande rien et finiray cette lettre, en vous recommandant toujours d'avoir soing de nos *brethren of Scotland*[2], car ceux-là seulement nous peuvent faire du mal et point d'autres, mais ils sont en mains seures ; c'est pourquoy je ne les crains point, autrement je vous asseure que je le ferois. C'est tout ce que j'ay à dire et que je suis constamment

Vostre fidèle et bien bonne amie.

Depuis ma lettre escrite, nous avons nouvelles que sir Thomas Fairfax marche vers vous, pour joindre les Escossois ; c'est pourquoy ne perdés point de temps et ne vous laissés pas amuser, car, si les Escossois passent la rivière de Tees, je crains qu'il n'y aura plus de remède : tout est perdu.

Oxford, ce 15 mars.

(Harl. ms. *ibid.*

CIX

AU MÊME

Mon cousin,

J'ay receu vostre lettre par Tomkins, touchant milord

[1] Les chambres du Parlement.

[2] Nos frères d'Écosse ; expression à l'usage des presbytériens d'Angleterre.

Ethen, qui desire s'en aller en Allemagne; j'espère qu'en l'estat où sont nos affaires, il ne nous voudra pas laisser et que, s'il y a quelques personnes qui ayent dit quelques folies, il est trop galant homme pour s'en soucier. J'espère que vous l'arresterés. J'ay veu la lettre que vous escrivés à milord Digby de l'estat de toutes vos affaires et des forces de l'ennemy, comme aussy des vostres, et par cela je puis juger que vous avés fait beaucoup desjà et que vous continuerés selon vos résolutions; mais, en passant, vous voulés bien que je vous dise que vous estes un peu trop colère et n'avés pas assés de confiance à vos amis, de pouvoir croire que la lettre que milord Digby vous a escrite fust pour autre intention, que pour vous advertir de ce que l'on entendoit et puis de laisser le reste à vous, à faire ce que vous vouliés et jugiés à propos. Si l'on n'avoit pas la liberté d'escrire franchement, tout commerce seroit rompu: c'est pourquoy ne vous imaginés pas que l'on ayt desseing de rien faire, ny rien croire à vostre préjudice, et si vous m'accusés de vous gronder par cette lettre-cy, souvenés-vous de ce que je vous ay dit, lorsque j'estois à York, que je ne grondois que mes amis et non pas ceux que je ne me souciois pas. Avec cecy, je finiray, espérant que cette lettre vous trouvera, lorsque vous aurés battu les Escossois, et serés en si bonne humeur que vous ne trouverés rien de mauvais, et aussy que vous me croirés, comme je suis constamment,

Vostre fidèle et bien bonne amie.

Oxford, ce 5 avril 1644.

(Harl. ms. 6988, fol. 172.)

CX

A CHARLES Ier

Mon cher cœur,

Fréd. Cornwallis vous aura dit tout nostre voyage[1] jusques à Axbury et l'estat de ma santé depuis mon arrivée icy; je me trouve fort mal autant du mauvais giste où je suis, que de l'accroissement de mon rhume. J'espère que ce jour de repos me fera du bien; je vais demain à Bristol, pour vous renvoyer les charrettes; plusieurs sont desjà retournées. Milord Dillon m'a dit, non pas directement de vostre part, quoyqu'il dise que vous l'approuvés, qu'il estoit à propos que j'escrivisse une lettre aux commissaires d'Irlande, à cet effet qu'ils ayent à se désister, pour le présent, des choses qu'ils ont mises dans leurs papiers[2], et leur asseurer que, quand vous serés dans une autre condition que celle où vous estes maintenant, vous leur donnerés satisfaction. J'ay pensé que c'estoit là un engagement si grave que je n'ose pas le prendre sans vostre commandement; ainsy, s'il vous plaist que je le fasse, mandés-moy ce que vous voulés que j'escrive, pour que je ne fasse pas plus que vous ne désirés et aussy que, cela estant vostre commandement, vous teniés ce que j'auray promis; car je serois très-faschée d'escrire quelque chose à quoy je ne puisse pas tenir, et, quand vous m'aurés promis cela,

[1] Forcée par son état de grossesse et par la maladie à chercher un asile moins bruyant et plus sûr qu'Oxford, menacé d'un siége, la reine était partie pour Exeter par Bath. Charles l'avait accompagnée jusqu'à Abingdon, où ils s'étaient séparés pour ne jamais se revoir. Le roi était retourné à Oxford.

[2] C'étaient la reconnaissance de leur religion et le droit d'avoir un parlement catholique libre et non soumis à celui d'Angleterre.

j'auray confiance. Je crois aussy qu'en escrivant à milord Muskerry, sans le reste, ce sera assés, car la lettre que je luy escriray sera de ma propre main et, si c'est pour tous vos commissaires, ce sera par la main du secrétaire. Adieu, mon cher cœur; je ne puis pas escrire davantage, sinon que je suis à vous absolument.

Bath, ce 21 avril 1644.

(*King's Cabinet opened*, p. 29.)

CXI

AU MÊME

Mon cher cœur,

Je vous envoye Crofts pour vous rendre compte de son voyage; seulement il y a une chose qu'il fault que je vous mande, de quoy vous ne donnerés point cognoissance à Crofts, si ce n'est qu'il vous en parle. Il y a une personne de condition, en France, qui m'offre de venir vous servir et vous amener trois mille hommes de piés et quinze cents chevaux à ses despens, tous vieux soldats. Il ne désire nulle condition que vostre parole, lorsqu'il vous aura servy, que vous le récompenserés selon ses services. Il ne veut pas estre nommé qu'il ne sache vostre volonté, à cause que cela peut le ruiner et empescher qu'il ne vous serve, s'il estoit seu. C'est pourquoy, s'il vous plaist, que cecy soit tenu fort secret; c'est un homme d'honneur et qui le peut faire. Henry Jermyn escrit plus au long à milord Digby sur d'autres choses que je luy ay commandées, ma santé me permettant mal aysément d'escrire cecy. Adieu, mon cher cœur.

Bridgewater, ce 28 avril.

(Harl. ms. 7379, fol. 92.)

CXII

AU MÊME

Mon cher cœur,

Il y a eu si peu d'occasions d'escrire que je ne veux perdre celle-cy qui, comme je crois, sera la dernière que je vous escriray, devant que j'accouche, estant à cette heure plus de quinze jours dans mon neuviesme mois, et peut-estre la dernière lettre que vous recevrés. La foiblesse dans laquelle je suis, causée par les cruelles peines que j'ay souffertes depuis que je vous ay quitté, qui ne sont pas pour estre exprimées, ny comprises que par ceux qui les souffrent, me fait croire qu'il est temps pour moy de songer à un autre monde que celuy-cy. La volonté de Dieu soit faite! Il a desjà tant fait pour nous et nous assiste si visiblement dans toutes nos affaires, que certainement, comme il luy plaira disposer de moy, ce sera pour vostre bien et le mien. J'aurois beaucoup de choses à vous dire, mais les chemins sont si peu seurs, que je ne m'oserois fier à cette lettre : seulement je vous prieray de croire ce que vous diront lord Jermyn et le père Philippe[1] de ma part, si cela m'arrivoit. Ce m'est un grand soulagement de vous avoir escrit cecy; que cecy ne vous mette point en peine; vous savés bien que j'ay raison de craindre par mes dernières couches, et aussy d'espérer. Se préparer toujours pour le pire fait que l'on n'est point surpris et fait trouver le bien plus grand. Adieu, mon cher cœur.

J'espère encore de vous revoir en l'estat où vous devés estre, devant que de vous quitter; Dieu le veuille! J'a-

[1] Le père Philippe était un capucin anglais, confesseur de la reine depuis l'année 1630.

voue que je le souhaite et de vous pouvoir rendre encore quelque service.

Exeter, le 18 juin 1644.

(Harl. ms. 7379, fol. 93.)

CXIII

AU CARDINAL MAZARIN

Mon cousin,

Je suis forcée par l'extresmité de maladie d'envoyer Crofts vers la royne madame ma sœur, pour faire ce qu'autrement j'aurois fait moy-mesme, puisqu'elle l'auroit trouvé bon, d'aller la remercier des tesmoignages qu'elle me donne de son affection. Je sais assés combien vous y avés contribué, et je vous prie de croire que j'en ay un ressentiment très-entier, et beaucoup d'affliction que je ne le vous puisse faire paroistre, comme je le désirerois : ce que j'ay commandé à Crofts de vous dire particulièrement, mon mal ne me permettant pas d'escrire davantage, vous priant seulement de continuer vos bons offices pour que ce que mon indisposition m'empesche de faire à cette heure, je le puisse faire en cas de nécessité, et de me croire véritablement, comme je suis, mon cousin, vostre bien affectionnée cousine.

Exeter, ce 28 may.

(Arch. des aff. étr.)

CXIV

A CHARLES Ier

Mon cher cœur,

Jusques à cette heure, je n'ay point voulu vous importuner par mes plaintes, ayant tous les jours espéré

que le temps m'osteroit les raisons de le faire et que cela ne feroit que vous tourmenter; mais quand il y a apparence d'augmentation de misère, il est bon de préparer ceux que l'on aime à les supporter. C'est donc ce qui me fait vous escrire cette lettre sur ma condition, laquelle aussy m'y force par la violence de plus de maux tout en un coup, que l'estat de mon corps, ny celuy de mon esprit abattu par le premier, ne peut supporter. Depuis que je vous ay laissé à Oxford, ce mal, qui me commençoit là, m'a toujours augmenté, mais avec des accidents si violents que jamais ils n'ont encore esté sentis par personne. J'ay eu patience, dans l'espérance de guérir par mon accouchement, mais, au lieu de trouver de l'allégement, mon mal s'est augmenté, lequel est si insupportable que, si ce n'estoit qu'il ne fault pas souhaiter la mort, elle seroit trop désirée de la plus malheureuse créature du monde. Et pour rendre ma condition complète, Essex a esté trois jours, devant que j'accouchasse jusques à cette heure, à nous menacer d'un siége, auquel je ne me puis résoudre et aime mieux me mettre en chemin vers Falmouth, pour de là passer en France, si je puis, avec le hazard de ma vie, que de demeurer. Je vous feray voir par cette dernière action que je n'ay rien si fort dans mes peines, que ce qui est de vostre préservation et que ma vie est fort peu considérable en comparaison de cela; car, comme sont vos affaires, elles seront en danger si vous me venés secourir, et je sais que vostre affection vous fera tout hazarder pour cela; ce qui me fait aussy hazarder une chose, qui de soy est fort peu considérable, ma misérable vie, sauf en ce que vous la considérés.

Vous aurés peut-estre envie de savoir les particuliers de mon mal; c'est toujours un *entreprisement* aux jambes

et par tout le corps, mais il me semble que mon ventre et mon estomac pèsent plus de cent livres et que l'on me serre si fort à l'endroit du cœur que j'estouffe, et suis parfois comme enragée. Je ne me puis quasy remuer et suis en double. Cette mesme pesanteur est aussy à mon dos, un bras que je ne sens point et les genoux et jambes plus froids que glace. Ce mal m'est monté à la teste, je ne vois plus d'un œil. Il a pleu à Dieu de m'esprouver et du corps et de l'esprit; je me fie en sa bonté qu'il ne m'abandonnera point et qu'il me donnera patience. Adieu, mon cher cœur.

La plus malheureuse créature du monde qui ne peut plus escrire.

De mon lit, ce 28 juin. — Exeter.

(*Ibid.*, fol. 98.)

CXV

AU MÊME

Mon cher cœur,

Cette lettre est pour vous dire adieu; si le vent est bon, je partiray demain. Henry Seymour vous dira beaucoup de choses de ma part, que la misérable condition dans laquelle je suis, ne me permet pas d'escrire; je vous prie de me le renvoyer en France, où, si Dieu me fait la grâce de retrouver ma santé, j'espère encore de vous servir. Voici le dernier tesmoignage que je vous puis donner, de hazarder ma vie pour ne pas incommoder vos affaires. Adieu, mon cher cœur.

Si je meurs, croyés que vous perdrés une personne qui n'a jamais esté à autre qu'à vous entièrement et qui a mérité par son affection que vous ne l'oubliiés pas.

Je vous renvoye ma compagnie pour estre auprès de vous : je vous prie qu'elle puisse demeurer sur pied, tant que je seray en vie, si je ne meurs point durant ces troubles; et si vous vouliés donner à Brett une pension de deux cents pièces, vous m'obligeriés extresmement. Vous estes asseuré que, durant ces temps, il ne vous demandera jamais rien, et après la paix il mérite une récompense. Aussy je vous prie de vouloir donner la garde noble du beau-frère de Cansfield au colonel Tilsley; Cansfield, à cause de sa religion, ne le veut pas demander, et l'autre est le plus proche parent que l'enfant ayt et où il n'y a rien à redire; Cansfield vous a si bien servy, et le fera encore, que vous ne devés pas refuser si peu de chose. Aussy M. le marquis[1] m'a prié de vous escrire pour luy et vous le recommander. C'est une misérable condition en laquelle il est, et bien adieu!

Truro, ce 9 juillet 1644.

(*Ibid.*, fol. 98.)

CXVI

AU MÊME

Mon cher cœur,

Cette lettre vous fera savoir qu'après beaucoup de peines[2], je suis arrivée en ce lieu, qui est entre Nantes et Angers, où j'ay esté forcée de demeurer aujourd'huy, ayant eu la fiebvre tout hier et cette nuit. A cette heure, elle m'a quittée, mais j'espère qu'elle n'est qu'accidentelle

[1] Probablement le marquis de Newcastle, qui ne pouvait plus résister aux Écossais sans le secours du roi.

[2] On sait à travers quels périls de tout genre la reine parvint à gagner les côtes de France.

et causée seulement par le mal qui m'est venu au seing et aussy qu'elle me peut faire du bien à mon vieux mal, qui continue toujours, autant que jamais. Les médecins que j'avois envoyé quérir à Paris sont arrivés; je ne sais pas encore s'ils m'ordonneront d'aller aux eaux et bains. Il y a encore dix journées d'icy et j'en ay desjà fait douze. H. Jermyn est allé à Paris, je l'attends tous les jours; à son retour il vous escrira plus amplement. Je vous diray que j'ay esté receue partout avec tant d'honneurs et tant de tesmoignages d'affection par tout le monde, depuis le plus grand jusques au petit, que cela n'est pas pour estre imaginé; je crois que vous en serés bien ayse.

Adieu, mon cher cœur.

Ancenis, ce $\frac{3}{13}$ aoust 1644.

(*Ibid.*, fol. 99.)

CXVII

AU MÊME

Mon cher cœur,

J'ay esté très-ayse de cette occasion, pour vous donner advis comme j'advance dans mon voyage, pour aller à Bourbon-les-Bains, où je boiray des eaux et puis me baigneray, les médecins l'ayant trouvé bon. Dieu mercy, je me trouve un peu mieux et espère que les eaux préviendront l'hydropisie que l'on craint. Je suis si bien traitée partout, que si messieurs de Londres le voyoient, je crois que cela leur feroit peine. Jermyn est revenu de la cour; je luy ay commandé de vous escrire; seulement je vous diray que j'ay très-grande

raison d'estre contente. Les particuliers, il vous les dira, estant bien lasse.

Adieu, mon cher cœur.

« Take heed of old acquaintance. »

Amboise, ce $\frac{10}{20}$ aoust 1644.

(*Ibid.*, fol. 92.)

CXVIII

AU MÊME

Mon cher cœur,

Si vous avés esté longtemps sans avoir de mes nouvelles, ç'a esté que ceux par qui j'avois escrit n'ont seu passer et que j'attendois toujours à renvoyer Ned. Villiers que j'eusse receu de vos nouvelles, ce que je n'ay point fait depuis luy. Ce porteur seulement m'a dit qu'il vous avoit laissé bien près d'Essex, sans me porter nulle chose du monde de vostre part. Je veux croire que c'est que ceux, que vous avés envoyés, ont esté pris, qui en est la cause, ne voulant pas adjouster à tous les maux que je souffre celuy de penser que vous ne songés plus à moy, qui surpasseroit tous les autres, quoyque bien grands. Il est très-nécessaire pour vostre service que cet homme receoive satisfaction et soit payé; autrement il seroit impossible pour moy de vous servir icy.

Jermyn vous en escrira plus au long, n'ayant pas encore la teste assés forte pour pouvoir escrire beaucoup d'affaires : seulement je vous rendray compte de ma santé, qui est une des choses à quoy je m'applique le plus pour le présent, pour me pouvoir rendre plus

capable de vous servir. Il y a trois semaines que je suis arrivée en ce lieu, fort harassée du long chemin que j'ay fait, ayant esté un mois entier à marcher par de fort violentes chaleurs. Après estre arrivée, j'ay eu mal au seing, auquel il a fallu donner un coup de lancette, dont je suis à cette heure guérie, comme j'espère, et j'ay beu les eaux desjà dix jours et continueray encore cinq et puis je me baigneray et prendray la douche, qui est en anglois *pump*. Je commence à espérer que je ne mourray pas, me trouvant un peu mieux desjà, quoyque cet endormissement me continue toujours et tout mon corps, couvert il y a trois mois de rougeurs comme la rougeole, ne diminue point. Néantmoins ma teste est un peu soulagée et mon ventre n'est pas si gros qu'il estoit. Je fais tout ce que je peux pour vivre ; c'est pourquoy envoyés-moy de vos nouvelles souvent pour y contribuer, car, croyés-moy, cela le fera. A cette heure que je suis mieux, je vous puis dire que j'ay esté bien mal et que je ne croyois pas jamais vous revoir, mais Dieu me veut encore conserver en ce monde, pour vous servir, comme j'espère. Adieu, mon cher cœur. Faites mes recommandations à Charles : envoyés-moy sa mesure pour luy faire des armes.

Bourbon-les-Bains, ce $\frac{17}{7}$ septembre.

(*Ibid.*, fol. 90.)

CXIX

AU CARDINAL MAZARIN

Mon cousin,

J'ay receu par M. le commandeur de Souvray la continuation des asseurances de vostre affection et soing de

m'obliger, qui ne m'est pas, je vous asseure, peu de consolation dans mes malheurs. Je vous remercie de l'avoir choisy pour me l'envoyer, s'estant acquitté avec beaucoup de soing de ce que vous luy avés ordonné. Je l'ay prié de se charger de vous entretenir de ma part des résolutions que j'ay prises de suivre vos conseils : je vous prie de croire ce qu'il dira sur cela et beaucoup d'autres choses. Il vous entretiendra de ces discours que Jermyn vous a desjà faits : je l'ay cognu de si longtemps que je vous prie de vouloir continuer de l'employer en ce qui regardera mes intérests ; ce sera une nouvelle obligation que je vous auray et que vous me croyés, comme je suis, et seray toujours véritablement, mon cousin, vostre bien affectionnée cousine.

Aoust 1644.

(Arch. des aff. étr.)

CXX

A CHARLES Ier

Mon cher cœur,

Si rien au monde me peut guérir, ce doit estre la venue de Seymour, pour la joye que j'ay eue de la desfaite d'Essex; cela me fit aller toute seule pour parler à luy, ce que je n'avois point fait encore. Je suis arrivée en ce lieu hier, ayant achevé mes eaux, que j'ay prises douze jours et les bains une semaine, mais sans beaucoup de soulagement. L'on me fait espérer que j'en trouveray dans quelque temps; ils disent que c'est la façon qu'elles ont accoutumé d'opérer. Dieu le veuille ! ou autrement je demeureray fort malheureuse, les peines que j'endure n'estant pas pour estre exprimées; et ce qui m'afflige le plus est que ce mal me

rend incapable de m'appliquer à nulle affaire. Je ne laisse pourtant de faire autant que je puis et me force aussy pour cacher mon mal, car je sais bien que ceux de Londres s'en resjouissent.

Plus de cecy ; j'ay receu trois de vos lettres en mesme temps, une datée du 14 aoust, les autres du 29 et du 3 septembre, J'aurois despeché Ned. Villiers plus tost, mais j'attendois toujours la venue de Seymour.

Je me remets à Henry Jermyn à vous escrire en chiffre, n'estant pas en mon pouvoir de le faire à cette heure : la foiblesse que j'ay dans la teste m'en empesche. C'est pourquoy je ne respondray pas mesme à vos lettres qui en ont[1]. Seulement je vous diray qu'encore que je sois bien traitée icy, cela ne m'empeschera pas de désirer de retourner en Angleterre ; j'ay là ce que je n'ay pas icy, qui est *vous,* sans lequel je ne puis estre heureuse et crois que je n'auray jamais de santé que je ne vous revoye. Je suis asseurée du contentement qui assiste bien la santé et, si Dieu m'en envoye assés pour pouvoir ne pas mourir en m'en allant, et que vos affaires ne me retiennent point icy, je ne demeureray guère, car je n'ay guère de plaisir aux choses de ce monde. Croyés cela, mon cher cœur; c'est une très-grande vérité. Je commence à marquer cette lettre par un 1 et iray jusqu'à 10 et puis recommenceray, afin de voir si vous recevrés toutes mes lettres : faites la mesme chose.

Adieu, mon cher cœur.

Nevers[2], 24 septembre. / 4 octobre 1644.

(Harl. ms. 7379, fol. 96.)

[1] Des chiffres.

[2] Dans la copie de cette lettre, on l'a datée de Paris par erreur.

CXXI

AU CARDINAL MAZARIN

Mon cousin,

J'ay escrit à la royne madame ma sœur sur un malheur, qui est arrivé dans ma maison, de Joffroy[1], qui a tué le frère de Crofts. J'ay fait escrire au commandeur toute l'affaire, pour vous la faire entendre. Ce que je désire est, qu'estant Anglois l'un et l'autre et de mes domestiques, la royne ma sœur me veuille donner le pouvoir d'en disposer comme je voudray, en faisant justice ou grâce; ce que je n'ay point voulu faire, sans vous escrire et vous prier de paroistre là-dedans, comme je feray dans tout ce qui me concernera, puisque je fais profession d'estre, comme je suis, mon cousin, vostre bien affectionnée cousine.

Nevers, ce 20 octobre 1644.

(Arch. des aff. étr.)

CXXII

AU MARQUIS DE NEWCASTLE

Mon cousin,

J'ay receu une de vos lettres, lorsque j'estois aux bains de Bourbon, à quoy je fis responce, et, depuis mon arrivée à Paris, une autre par Bassett, à laquelle par celle-cy je respondray et vous asseureray de la continuation de l'estime que j'ay de vous, n'estant pas si injuste que d'oublier les services passés sur un malheur

[1] Le nain Jeffrey Hudson.

présent[1]. C'est pourquoy vous pouvés croire que je continueray toujours à vous faire paroistre ce que je vous dis; faites-moy savoir en quoy je vous puis estre utile, et vous verrés comme je m'y porteray et avec quelle vérité je suis vostre très-bonne et affectionnée amie.

Paris, ce 20 novembre 1644.

(Harl. ms. 6982, fol. 177.)

CXXIII

A CHARLES Ier

Mon cher cœur,

J'ay receu trois de vos lettres toutes ensemble par Sabran; je vous envoye celle-cy, de quoy vous recevrés une copie encore par l'ambassadeur de Portugal. Je vous diray seulement que je suis arrivée à Paris et que je ne perds point de temps. Dans fort peu de jours, je vous envoyeray un exprès, par qui je vous escriray amplement. Les trois lettres que j'ay receues sont datées de Sherbourne, 7 octobre, Salisbury, 16, et Whitchurch, 20; aussy j'ay receu d'autres par un capitaine de cavalerie françois, il y a desjà quelque temps, à quoy je n'ay point respondu, estant preste à aller à Paris. Jermyn vous escrira ce qui seroit trop long pour moy.

Dieu mercy, je commence à revenir moy-mesme et ma santé est beaucoup meilleure, quoyque pas bien tout à fait. Néantmoins j'espère qu'au printemps je la retrouveray entière, pourveu que j'aye l'espérance de vous revoir bientost, car, sans cela, il n'y a ny médecine ny air qui me puisse guérir; cela est très-véritable, et que

[1] La bataille perdue de Marston Moor.

nulle chose ne me sauroit plaire où vous n'estes pas, si ce n'estoit la consolation que j'ay de vous pouvoir plus servir icy qu'en Angleterre. Pour le présent, je n'en auray point, quoyque l'on me traite icy extresmement bien, comme vous saurés plus particulièrement par la première occasion. C'est pourquoy je ne diray davantage sur ce subject; j'espère que vous ne m'oubliérés pas, ne pouvant estre heureuse, si cela estoit. Adieu, mon cher cœur. Le courrier presse qui me fait finir.

Paris, ce 18 novembre.

[1] La maladie du cardinal Mazarin a jusques à présent retardé toutes nos résolutions. Demain, lord Jermyn doit parler avec luy touchant toutes vos affaires, et, d'après la conclusion, vous serés adverty par un exprès. On pourra avoir immédiatement de la poudre, des armes et, j'espère, quelque argent ; le reste n'est pas encore déterminé. Il n'y a rien de plus certain que je prends toutes les peines imaginables, pour vous procurer de l'assistance, et je suis aussy incapable de prendre quelque agrément et de me plaire icy, quoyque j'y aye toutes sortes de contentements, sinon que j'espère que cela me permettra de vous envoyer du secours. Je suis merveilleusement bien traitée et obligée par le cardinal Mazarin, au plus haut degré.

Vostre lettre et trois autres de vous par Sabran ont esté receues. Vostre exprès dont vous parlés n'est pas venu. Colster, qui m'a amenée icy, est revenu à nous pour se mettre à ma disposition : il emportera ce que nous pourrons nous procurer présentement et nous

[1] Le reste est de la main de lord Jermyn, sous la dictée de la reine.

rapportera l'estaim[1]. Si nous trouvons moyen de nous en procurer quelque peu, dans un jour ou deux, nous despecherons un exprès et par luy vous serés renseigné amplement. Nous avons de vagues rumeurs d'une desfaite que vous auriés éprouvée près de Donnington; mais nous ne savons que croire : nous avons grand'peur. Nous ne savons quels besoings vous avés, ny ce que nous pourrons avoir icy; seulement soyés asseuré qu'il n'y a pas, ny qu'il n'y aura jamais aucune diligence omise, et que je n'auray aucun plaisir d'une chose de la terre, sinon que de vous procurer les secours dont vous avés besoing : asseurés-vous de cecy. Que Dieu nous protége en cecy, et vous aussy! Je suis à vous.

Ce 18 novembre 1644.

(Harl. ms. 7379, fol. 898.)

CXXIV

AU MÊME

Mon cher cœur,

Je vous avois escrit deux lettres que vous recevrés par cette occasion, n'ayant pu pour cette fois les envoyer par celuy qui, vous verrés, devoit aller le premier, ne desirant pas les envoyer, crainte qu'elles ne fussent prises, et l'autre arriva trop tard pour estre mise dans le paquet. Nous entendons icy que vous avés esté battu par Waller; je n'en crois rien. Vous feriés fort bien de nous faire savoir souvent de vos nouvelles; les rebelles

[1] La reine espérait trouver de l'argent en France par la vente des produits des mines d'étain du Cornouailles, qui faisaient partie des domaines de la couronne.

ne perdent point d'occasion de publier tout ce qui peut estre à vostre désadvantage. Par cette occasion, je ne vous puis encore rien mander, en responce de tout ce que vous m'avés escrit, n'ayant encore pu avoir de responce de ceux qu'il falloit; mais j'espère que, dans fort peu de jours, vous aurés la responce par un exprès, que je vous envoyeray. En attendant, ne croyés pas qu'il y ayt de ma faulte, ny aussy si vous ne recevés pas de mes lettres, car ce m'est une punition assés grande de ne pouvoir escrire, estant le plus grand contentement que j'aye à cette heure, et ne croyés point que ce soit un compliment; c'est une très-grande vérité : avec quoy je finiray, vous priant de baiser Charles et James pour l'amour de moy, qui suis à vous entièrement. Vous pourrés dire au prince Rupert ce que Jermyn vous escrit en chiffres.

Paris ce $\frac{11}{21}$ novembre 1644.

(Harl. ms. 7379, fol. 92.)

CXXV

AU MÊME

Je me sers de toutes les occasions que je puis pour vous faire savoir de mes nouvelles et ne le puis faire de ma main propre, à cause qu'il fault que tout soit en chiffres et ma teste ne me le permet pas encore, mais j'ay desjà escrit auparavant moy-mesme, et puis l'ay fait mettre en chiffres; aussy il ne fault pas que ce soit une main cognue, en cas qu'ils fussent pris, pour que ceux auxquels elles sont envoyées puissent dire que ce n'est point à eux. La semaine passée, je vous avois

promis de vous mander davantage cette semaine, mais je ne puis, n'ayant pu parler au cardinal Mazarin : seulement je vous envoyeray bientost des armes et un peu d'argent. Le cardinal Mazarin me propose d'envoyer au duc de Lorraine, pour essayer si je ne luy pourrois persuader de vous mener ses troupes, ce que je vais faire. La France entreprend de les payer, estant un service pour la France, si l'on pouvoit le faire sortir du service d'Espagne. Les Irlandois icy me font force propositions, mais jusques à ce que j'en aye fait part au cardinal Mazarin, je ne vous en manderay rien, ny de l'affaire du prince d'Orange; seulement asseurés-vous que je ne perds point de temps et que le seul plaisir que j'aye est de travailler pour vos affaires. Vous recevrés cette mesme lettre par un autre chemin; ayés soing de me faire savoir de vos nouvelles souvent; il y a près de deux mois que je n'en ay eu. Écrivés à la royne régente et au cardinal Mazarin, ainsy que je vous ay mandé par d'autres lettres, mais je le renouvelle, en cas qu'elles ne fussent pas arrivées. Il fault l'appeler mon cousin et au bas : Vostre affectionné cousin. Par le nombre de mes lettres, vous verrés que je n'ay point perdu de temps.

Paris, 3 décembre.

(*Ibid.*, fol. 45.)

CXXVI

AU MÊME

Je n'ay pas trouvé moyen d'engager la France aussy avant dans vos intérests que je le pensois, pour vous assister d'hommes à présent, n'en ayant pas eux-mesmes

pour leurs nécessités présentes, ayant beaucoup sur les bras; comme aussy dans la proposition d'une ligue que j'ay faite, ce à quoy je n'ay point encore eu de responce. Pour ce qui regarde les hommes, le cardinal Mazarin fera tout ce qu'il pourra, pour que l'on en puisse avoir, comme je vous l'ay desjà mandé, par le duc de Lorraine, en cas qu'il veuille amener son armée à vous servir; la France les payera : ou bien par les Irlandois ou les troupes du prince d'Orange; et pour cet effet je suis après despecher au duc de Lorraine, et en Hollande. Pour l'Irlande, je vous despecheray bien tost un exprès, pour vous porter des propositions: mais en attendant, je ne laisse pas de faire tout nostre possible pour une paix avec les Irlandois: je vous ay mandé cecy. Lord Jermyn vous mandera quelque autre sentiment; seulement je vous diray que leurs intentions généralement sont bonnes pour nous et qu'il n'y a rien qui les empesche, que leurs propres nécessités, de nous donner tout ce que nous saurions desirer.

Je ne sais si vous avés receu aucune de mes lettres; voicy la dixiesme que j'ay escrite depuis que j'ay eu des vostres, et toutes les nouvelles que j'ay, c'est seulement par les Gazettes de Londres. Dites au prince Rupert que je ne saurois luy escrire par ce chemin, à cause qu'il fault que partout ce soit en chiffre et qu'il ne fault pas qu'il n'y ayt qu'une lettre, laquelle est renvoyée toute ouverte à Paris. Ainsy dites à Digby, Colepepper et Ashburnham[1].....

Paris, ce 18 décembre.

(*Ibid.*, fol. 30.)

[1] La fin de cette lettre manque.

CXXVII

AU MÊME

Mon cher cœur,

J'ay receu une de vos lettres, il y a trois jours, datée du 26 novembre, style ancien. Il y avoit plus d'un mois que je n'en avois receu : je ne sais si vous avés receu aucune des miennes, en ayant escrit neuf depuis Ned. Villiers; si vous en avés receu, il me semble que, par la mesme voye, vous pourriés respondre. C'est une cruelle peine de ne rien savoir que par les imprimés de Londres, et aussy une chose fort préjudiciable à vostre service, car il fault qu'ils croyent icy, ou que j'ay fort peu d'intelligence, et par conséquent que l'on ne se soucie guère de moy, ou que l'on est si peu spirituel que de ne trouver pas des inventions : et l'un et l'autre nuisent à vos affaires icy, car, s'ils ne croyent pas que j'aye crédit auprès de vous, ils ne se sauroient fier à moy, et, pour l'autre, la conduite de tout ce qui se fait en Angleterre leur est représentée si estrangement qu'ils croyent que ceux, qui sont auprès de vous, ne souhaitent pas vostre pouvoir, comme aussy ils ne desirent pas vostre ruine, et j'ay grand'peine à leur persuader le contraire, et aussy qu'ils n'ont pas fait toutes les inventions du monde à vous servir. Lorsqu'ils voyent que je suis ignorante de ce qui se fait par delà, cela leur fait croire que l'on n'a pas envie que je le sache[1]. Ce que je vous dis est seulement pour vostre

[1] On voit que la reine insiste fortement sur cette idée qu'on lui cache quelque chose. Dans sa réponse, le roi lui dit : Imaginer que quelqu'un veuille te cacher ce qu'on veut faire, c'est (passe-moi l'expression) une telle folie que je ne croirai jamais que personne puisse en avoir la pensée. même s'il

service, car moy qui ay assés de raisons pour estre satisfaite de l'amitié que vous me portés, je n'ay pas ces imaginations; mais cela ne satisfait pas ceux à qui j'ay affaire.

Je croyois vous envoyer par ce porteur de l'argent, mais ce ne sera pas pour cette fois; il vous en dira les raisons, comme aussy beaucoup de choses, qui seroient trop longues à escrire, et du bon traitement que je receois icy de la royne et de M. le cardinal, qui me tesmoignent une très-grande affection, pour vous en particulier. Je ne diray donc davantage que vous conjurer d'avoir plus de soing de vous-mesme que vous n'avés; vous vous hazardés trop; cela me fait mourir quand je l'entends, et, dans la foiblesse où je suis, beaucoup moins que cela me peut faire grand mal. C'est pourquoy, si ce n'est pour l'amour de vous, que ce soit pour moy que vous vous conserviés. J'espère avec le printemps recouvrer ma santé; les médecins me le font espérer, et jusque-là ils disent qu'il fault avoir patience. J'ay toujours cet engourdissement par tout le corps, quoyque je marche assés bien, et, pour cet assoupissement de teste, je ne l'ay que fort rarement, mais je suis fort foible. Je croyois que l'air de France me guériroit, mais il fault aussy un peu de celuy d'Angleterre.

Adieu, mon cher cœur.

le disait. Pour cette affirmation de ma part, ce n'est pas la perte d'une lettre ou de deux qui peut te la faire mettre en doute. » Dans une autre lettre, il ajoute : « Je proteste à Dieu que je n'ai jamais entendu parler de toi qu'avec les plus hautes expressions d'estime pour ton amour pour moi, et particulièrement pour les soins diligents que tu prends pour m'assister, et vraiment, si je pouvais trouver une faute en toi, ce serait de ne pas prendre autant de soins de ta propre santé que de mon assistance. » *King's Cabinet opened*, pp. 15 et 23.

Il est nécessaire que vous renvoyiés ce porteur aussy tost qu'il se peut, pour vous reporter de l'argent : il vous dira pourquoy vous ne l'avés pu avoir à cette heure.

Paris, ce $\frac{13}{23}$ décembre 1644.

(Harl. ms. 7876, fol. 95.)

CXXVIII

AU MÊME

Mon cher cœur,

Trouvant cette occasion du D[r] Colladon, lequel me prie aussy de vous escrire, pour que vous luy vouliés donner la place du D[r] Chambre, qui est mort, je crois qu'il y a assés de justice, puisqu'il est desjà à mon fils et aussy que je le crois fort bon médecin, de quoy vous manqués fort à cette heure. Autrement je ne vous le recommanderois pas. Il vous dira l'estat de ma santé. Je vous ay escrit, il y a deux jours, par Pooley fort au long, sur cela. Pour ce que j'ay à dire, c'est que j'ay oublié de vous mander que la royne a envoyé donner un commandement à Augier[1] de sortir hors de France présentement. J'ay de si grandes obligations à la royne et à M. le cardinal, ils ont tant de bontés pour vous et pour moy, qu'il ne se peut davantage.

Adieu, mon cher cœur.

Faites-moy savoir le plus souvent que vous pourrés de vos nouvelles, n'ayant point de joye en ce monde sans cela.

Paris, ce 27 décembre.

(*Ibid.*, fol. 84.)

[1] L'agent envoyé en France par le Parlement

CXXIX

AU MÊME

Je vous fais responce à ce que j'entends par les lettres que je receois du secrétaire Nicholas, n'en recevant point de vous; quoyqu'il me semble que je le pourrois faire par les mesmes chemins. J'entends que vous avés envoyé à Londres le duc de Richmond et le comte de Southampton pour traiter d'une paix[1] et que vous avés donné le titre de *Parlement d'Angleterre.* Quoyque j'approuve la chose, néantmoins je ne laisse pas de m'en estonner, me souvenant que, lorsque vous estiés résolu de faire un petit conseil de quatre, vous me montriés un papier, dans lequel il y avoit plusieurs choses, à quoy vous ne vouliés jamais vous relascher: cecy estoit la première. Néantmoins vous l'avés fait, ce qui me donne subject de craindre que tout le reste s'ensuivra de mesme, ce qui ne vous seroit pas fort honorable, ce me semble; aussy que vous ne m'en avés pas advertie et que, sur ce que vous m'avés dit, j'ay toujours asseuré icy que vous ne le feriés jamais; cela est chose fort préjudiciable à toutes vos affaires icy, que l'on voye que vous faites le contraire de tout ce que je dis, et que l'on me croye si peu de crédit, que je ne sache rien de vos résolutions. Je crains que cela ne me rende incapable de tirer d'icy les advantages que j'espérois et me fera appréhender de rien dire doresnavant, puisque vous n'estes pas résolu dans vos desseings, ce qui est la chose du monde qui vous a desjà le plus nuy icy, ayant cette réputation que je taschois à oster, de tout mon

[1] C'est cette négociation qui se termina par le traité d'Uxbridge.

possible. Cette affaire a desfait tout ce que j'avois fait; permettés-moy de vous dire que vous ne vous pouvés pas excuser sur ce que les chemins sont si difficiles; toutes les semaines je receois des lettres du secrétaire Nicholas, et aussy par Petit vous pourriés le mander. Croyés que je n'escris que par peur de ne pas réussir icy, comme j'espérois, et par nostre faulte propre, et que je pense que vous-mesme estes aussy fasché que moy, si c'est faulte d'intelligence. Mais vous voyés qu'il y a un chemin, et à cette heure que vous le savés, je n'en doute point que cecy n'arrivera plus. Ayés soing de vostre honneur, qui est de demeurer constant dans les résolutions que vous aviés prises, et, après cela, ne songés à personne ; c'est tout ce que je desire.

Adieu, mon cher cœur,

Paris, ce 30 décembre.

(*Ibid.*, fol. 82.)

CXXX

AU MÊME

J'ay receu une de vos lettres datée de Marlborough, en ayant desjà receu plusieurs autres plus fraisches de date, auxquelles j'ay respondu. Je ne diray rien touchant celle-cy, mais seulement sur l'affaire de Goring[1]; si ce n'est pas fait, il est temps, et tout à fait à propos en ce moment, ce que je ne croyois pas devant. J'entends que les commissaires sont arrivés à Londres ; je n'ay rien à dire, sinon que vous ayés soing de vostre honneur et que, si vous avés une paix, elle soit telle

[1] Sans doute sa nomination comme comte de Norwich.

que vous puissiés la tenir; et, s'il en arrive autrement, que vous n'abandonniés pas ceux qui vous ont servy, de peur qu'ils ne vous délaissent dans vos besoings. Aussy je ne vois point comment vous pouvés estre en seureté sans un régiment des gardes; pour moy, je pense que je ne le serois point, voyant la malice qu'ils ont contre moy et ma religion; j'espère que vous aurés soing de l'une et de l'autre. Mais, dans mon opinion, la religion pourroit estre la dernière chose sur laquelle vous ayés à traiter; car, si vous tombiés d'accord pour la sévérité contre les catholiques, cela les descourageroit de vous servir. Si plus tard il n'y avoit point de paix, vous ne pourriés jamais attendre de l'assistance ny de l'Irlande, ny d'aucun prince catholique, car ils croiroient que vous voudriés les abandonner, après vous estre servy d'eux.

J'ay despeché un exprès en Escosse à Montrose pour savoir la condition dans laquelle il est, et ce qui peut estre fait dans ce païs. Cette semaine j'envoye à M. de Lorraine et en Hollande. Je ne perds point de temps; si j'avois plus de vos nouvelles, tout iroit mieux.

Adieu, mon cher cœur.

Paris, janvier 1645.

King's Cabinet opened, p. 30.)

CXXXI

AU MÊME

Mon cher cœur,

Tom Elliott, il y a deux jours, m'a apporté beaucoup de joye et de tristesse; la première de savoir le bon

estat dans lequel vous estes, l'autre, la crainte que vous n'alliés à Londres[1]. Je ne puis comprendre où estoit l'intelligence de ceux qui vous ont donné ce conseil, à moins que ce ne soit pour hazarder vostre personne, en sauvant la leur. Mais, Dieu mercy, aujourd'huy j'ay receu une de vos lettres par l'ambassadeur de Portugal, datée de janvier, qui m'a beaucoup consolée, en voyant que le traité sera fait à Uxbridge. Pour l'amour de Dieu, ne vous confiés pas dans les mains de ces gens, car, si vous allés jamais à Londres, avant que le parlement ne soit finy, ou sans une bonne armée, vous estes perdu. J'entends que la première proposition pour la paix doit estre de desbander l'armée; si vous consentés à cela, vous serés perdu; ils ont tout le pouvoir de la milice. Ils ont fait et feront tout ce qu'ils voudront.

J'ay receu hier des lettres du duc de Lorraine, qui me mande que, si ses services vous sont agréables, il vous mesnera dix mille hommes. Le Dr Goffe, que j'ay envoyé en Hollande, traitera avec luy à son passage sur cette affaire, et j'espère très-promptement vous envoyer de bonnes nouvelles de cela et aussy de l'argent. Asseurés-vous que je ne manqueray à rien de ce que vous désirerés et que je hazarderay ma vie, c'est-à-dire en mourant de faim, plustost que de ne vous rien envoyer. Mandés-moi toujours par qui vous recevés mes lettres, car j'escris à la fois par l'ambassadeur de Portugal et par le résident de France. Surtout ayés soing de ne pas

[1] Charles Ier, qui craignait que la reine n'ajoutât foi aux rumeurs, répandues à dessein par ses ennemis, qu'il consentirait à acheter la paix avec les rebelles par des concessions humiliantes, lui avait fait part des bases réelles sur lesquelles il voulait traiter. Il terminait en disant : « C'est une vérité absolue, que ni le danger de mort, ni la misère, bien pire à mes yeux, ne me fera rien faire qui soit indigne de ton amour. » *King's Cabinet opened*, p. 11.

abandonner ceux qui vous ont servy, aussy bien les évesques que les pauvres catholiques. Adieu.

Vous me pardonnerés, si je me sers d'un autre pour escrire, n'estant pas capable encore de le faire moy-mesme en chiffres. Montrés à mon nepveu Rupert que je vous prie de luy faire part de tout ce que je vous escris, afin qu'il sache la raison pourquoy je ne luy escris pas; je ne sais comment envoyer de grands paquets.

(*King's Cabinet opened*, p. 31.)

CXXXII

AU MÊME[1]

Mon cher cœur,

J'ay receu vostre lettre par Tom Elliott, et, depuis luy, d'autres par l'ambassadeur de Portugal, à la dernière desquelles je feray responce, et je vous prie qu'elle puisse servir aussy à celle de lord Digby, à cause du temps qui presse. Je vous diray seulement que Tom Elliott, pour ce qui concerne le parlement, m'a satisfaite, et, pour ce que vous dites que ma dernière lettre vous accuse de ne pas escrire, lorsque j'ay escrit, j'avois quelque raison de me plaindre, ne recevant point de vos lettres, mais depuis j'en ay receu plusieurs qui me font voir qu'il n'y avoit point de vostre faulte. Je vous conjure de continuer, estant la seule consolation que j'ay.

Je vous despecheray un exprès dans cinq ou six jours pour vous porter la copie de la lettre que le duc de Lorraine

[1] Cette lettre est écrite entièrement en chiffres et de la main de la reine.

m'a escrite, avec celle de Vic à lord Jermyn, par où vous verrés les raisons que nous avons d'espérer du secours de ce costé-là. Tout ce que j'ay à vous dire est que vous ayés soing de ne pas faire un traité désadvantageux, car jamais vous ne vous remettrés en la condition que vous estes, si vous le faites. Souvenés-vous que j'ay toujours eu peur de l'assemblée d'Oxford, et je l'ay encore; les finesses, ce semble, ne servent plus de rien, il y a longtemps. Je vous recommande les évesques et ceux qui sont vos serviteurs, qui ont souffert pour vous, de ne point licencier vostre armée, que tout ne soit conclu, et de ne point aller à Londres que le Parlement ne soit finy.

Songés à l'Irlande. Il y a un secrétaire des catholiques, qui en est venu, qui dit que la paix n'est point faite, comme vous croyiés. Dites à Digby que je ne suis point faschée avec luy, comme l'on le luy voudroit persuader à Oxford. Il y a autant de bruits à Paris, si j'y voulois croire, qu'en aucun lieu du monde, et surtout prenés garde de ne point vous ayder vóus-mesme à vous tromper dans le traité, comme nous avons fait si souvent en plusieurs choses, de quoy après l'on s'est repenty, mais trop tard, comme du perpétuel Parlement. Cette paix est aussy dangereuse, si vous n'y prenés garde de bien près, et pour moy, car, selon qu'elle sera, je fixeray mon retour ou non, qui est la seule espérance qui me fait vivre que celle de vous revoir.

Adieu, mon cher cœur.

Paris, ce 14 février 1645.

(Harl. ms. 7379, fol. 21.)

CXXXIII

AU MÊME

Mon cher cœur,

J'ay receu vostre lettre datée du 10 janvier par l'ambassadeur de Portugal ; par Sabran j'en ay seulement receu une depuis que je vous ay escrit par luy, le mois dernier; quoyque j'aye toujours escrit aussy souvent par luy que par l'ambassadeur de Portugal, excepté les deux derniers ordinaires. Je commence, aussy bien que vous, à avoir des soupçons, par ce que vous m'escrivés sur l'intelligence du cardinal avec le Speaker[1] et je tascheray de le descouvrir; mais je le crois, car ils prétendent icy que c'est pour vostre service de rester bien avec les parlementaires, et que, pourveu qu'ils fassent ce que vous desirés, il n'y a pas grand danger. Prenés soing de conserver les évesques et l'espée que Dieu a placée dans vos mains, c'est-à-dire de ne pas la quitter jusques à ce que vous soyés un *roy*. Pour les forteresses, et particulièrement la Tour de Londres, mettés-les seulement entre les mains de ceux qui sont véritablement à vous; car, si la milice et quelques-unes des forteresses sont placées dans les mains de quelques-uns des parlementaires, vous aurés fait seulement la guerre pour ruiner vous-mesme et vostre resputation, et pour moy, je seray perdue, puisque je ne pourray pas me fier à ces gens. Aussy, touchant ceux qui sont exceptés du pardon, si vous pouviés permettre à quelques-uns de nostre costé d'estre ainsy et pas un de

[1] Lenthall, le président de la Chambre des communes, se piquait d'être d'accord avec le cardinal Mazarin. *Mrs Everett Green.*

l'autre, je ne serois pas estonnée qu'il y ait autant de traistres.

Talbot n'est pas arrivé, ny Mackworth, ny le secrétaire de Digby. Mandés-moy si Petit est arrivé. Pour ce que Digby escrit à Jermyn de son désir d'estre ambassadeur extraordinaire, je ne puis comprendre d'où Digby a pris cela, car ny moy, ny Jermyn, nous n'y avons jamais pensé, bien loing de là. Néantmoins je garderay la commission quand elle viendra, et, quand je croiray à propos de le faire, je vous le feray savoir; mais à présent il nous sert mieux autrement. Adieu, mon cher cœur; je vous renvoye à lord Jermyn pour beaucoup d'autres choses.

Paris, ce 10 février 1645.

(*Ibid.*, fol. 8.)

CXXXIV

AU MÊME

Mon cher cœur,

J'ay receu en mesme temps trois de vos lettres, par Bennet, Legg, Talbot, et par Petit un paquet de Digby, mais point de lettre de vous, ce qui me fait croire que j'ay esté oubliée à Oxford. Mandés-le-moy, je vous prie. J'attends avec impatience ce qui arrivera de ce traité.

Je ne laisse pas de travailler pour vos affaires, et j'espère bien, pourveu que vous ne gastiés pas ce que je fais; je despeche le docteur Goffe aujourd'huy en Hollande, pour la conclusion de tout. Je vous envoyeray ses instructions par un exprès, dans un jour ou deux. Aussy icy, il y a une affaire asseurée, qu'on nous donnera quarante mille pistoles, que je vous eusse envoyées,

si j'eusse eu mon navire revenu avec l'estaim; je n'oserois les hazarder dans un autre navire. Dans cette affaire de l'estaim, j'ay esté si maltraitée, que cela m'oste mon crédit icy et empeschera tous les marchands de se fier à moy, et par conséquence nostre service demeurera en suspens, et, si l'affaire eust réussy devant, à cette heure vous eussiés eu de l'argent. Lord Jermyn dira davantage là-dessus; seulement je vous diray que, si, après que l'on m'a promis une chose, l'on ne la tient pas, je ne puis pas vous servir; car, dans le particulier de cette affaire, si ce n'eust esté pour vostre service, j'eusse mieux vescu de l'argent que j'ay hazardé là que de celuy qui m'en reviendra, car le surplus estoit seulement pour vous l'envoyer.

Vous m'escrivés que je n'aye point trop de commerce avec les commissaires d'Irlande; cela me met fort en peine, car je crains que vous n'ayés pas l'intention de faire une paix avec eux, ce qui est ruineux pour vous et pour moy [1]. Maintenant toute l'assistance que je tire de France pour vous envoyer est des catholiques, comme une espèce de queste pour assister les catholiques anglais, dans l'espérance que je donne que vous aurés soing des catholiques, moyennant qu'ils vous assistent, et les quarante mille pistoles que vous auriés desjà, si Colster avoit esté retourné, m'ont esté données par une compagnie de dévosts à Paris, qui m'en promettent bien davantage dans peu de temps. Pour la France, ils ont affaire de leur argent et ils payeront le duc de Lorraine; tellement que je ne vois point d'assistance que

[1] A cela le roi répondit qu'il ne désirait rien tant que la paix avec l'Irlande et qu'il n'avait jamais voulu empêcher les rapports de la reine avec les commissaires : « Seulement, ajoutait-il, j'ai voulu te mettre en garde contre quelques Irlandais en France, que je croyais alors et que je sais maintenant n'être que des coquins. » *King's Cabinet opened.*

par les catholiques, et, si vous ne voulés pas que j'aye commerce avec les Irlandois et que vous ne fassiés pas la paix avec eux, je crains que ces gens icy feront peu pour vous. Je ne diray davantage par cette occasion, que vous mander combien j'ay receu de vos lettres c'est : 1. 2. 4. 5. 6. 8. 9. 10. 11. 13. 14. 15. 16. 19. Je manque du reste. Mandés-moy ce que vous avés receu. Adieu, mon cher cœur.

28 febvrier 1645.

(*Ibid.*, fol. 23.)

CXXXV

AU MÊME

Mon cher cœur,

Je vous ay escrit par Petit ; néantmoins, envoyant cet homme, je ne veux perdre nulle occasion d'escrire. J'espère que, à cette heure que nous avons Weymouth, nous aurons plus souvent des nouvelles. Si celles que nous avons d'Escosse sont vraies, je crois que ce sera à vous à espérer la paix, comme les parlementaires à cette heure la voudroient avoir. J'ay escrit au prince Rupert que vous luy diriés les despêches que je vous envoye ; je crois qu'il est fort nécessaire qu'il le sache. Vous m'escrivés que vous desirés savoir l'estat de ma santé ; elle n'est pas encore telle que je la puisse dire bonne, ayant toujours l'*endormissement* à un bras et aux jambes et quelquefois quelque petite ressouvenance de ma teste, mais je ne cesse pas de brusler. Je m'en vais avoir une consultation de médecins, pour voir ce qu'il y aura à faire ce printemps. Le prince Rupert m'a escrit pour vous faire ressouvenir de Will. Legg, pour le faire de

vostre chambre du lit : je vous en ay aussy parlé devant que de partir; si vous n'avés des raisons contre cela que je ne cognois point, vous obligerés vostre nepveu, en le faisant. Adieu, mon cher cœur.

Paris, ce 13 mars 1645.

(*Ibid.*, fol. 91.)

CXXXVI

AU MÊME

Mon cher cœur,

Depuis ma dernière lettre, j'en ay receu une de vous, marquée 16, par laquelle vous m'informés du receu de mes lettres par Pooley, et qui m'a un peu surprise, car il me semble que vous m'escrivés, comme si je vous avois mandé quelque chose qui vous auroit desplu : si cela est, j'en suis bien innocente dans mes intentions. J'ay cru seulement qu'il estoit nécessaire que vous seussiés tout. Il y a une autre chose dans vostre lettre, qui me peine beaucoup, c'est que vous voudriés que je garde pour moy-mesme vos despeches, comme si vous croyiés que je serois capable de les montrer à personne, excepté à lord Jermyn pour les deschiffrer, ma teste ne me permettant pas de le faire moy-mesme; mais, s'il vous plaist, je le feray et personne dans le monde ne les verra. Soyés bon pour moy, ou vous me tuerés. J'ai desjà assés d'affliction à souffrir, que, sans vous, je ne pourrois supporter; mais vostre service surmonte tout. Adieu, mon cher cœur; regardés la marque que vous desirés d'avoir, pour savoir quand je souhaite quelque chose avec ardeur, et je vous prie de commencer par vous souvenir de ce que je vous ay dit, touchant Jack

Barclay, pour le faire *master of the wards*. Je ne suis point engagée et ne le seray pas pour les places de lord Percy et des autres : faites en conséquence.

Paris, ce 13 mars 1645.

(*King's Cabinet opened*, p. 32.)

CXXXVII

AU MÊME

Mon cher cœur,

J'ay receu encore une de vos lettres par Garnier, une autre par Choquen et celle par l'ordinaire du Portugal. Vous pouvés vous asseurer que je ne perds point de temps pour vostre assistance. L'on est fort long en ce païs-cy, aussy bien qu'aux autres lieux. Je n'ay rien de nouveau à vous dire, n'y ayant que deux jours que j'ay escrit très-amplement par deux exprès, sinon que cette semaine le duc de Lorraine m'asseure toujours de ce qu'il m'a promis, et la France est tout ayse de cette affaire et toute preste à payer l'argent qu'il demande. Si le docteur Goffe réussit dans ses deux voyages en Hollande, il ira tout droit vous trouver en Angleterre, pour vous porter la conclusion de tout. Il ne fault pas publier l'affaire du mariage[1], à cause que les rebelles pourroient bien croire que cela ne se fait pas sans une grande assistance de la Hollande, et se tiendroient plus sur leurs gardes. J'espère que nous aurons bientost une petite flotte, et, quoyque l'affaire du prince d'Orange vînt à

[1] La reine avait entamé, par l'entremise du docteur, une négociation avec le prince d'Orange pour le mariage de sa fille avec le prince de Galles, sous la condition expresse que la dot de la jeune princesse serait payée immédiatement. Cette combinaison n'eut pas de suite.

manquer, elle ne laisseroit pas d'estre preste pour aller tascher à surprendre les premiers navires parlementaires, qui s'en iront aux Dunes, devant que toute la flotte sorte; ce qui ne sera pas une petite affaire, si Dieu la bénit, et qu'il vous conserve. C'est le souhait de celle qui est entièrement à vous. Adieu, mon cher cœur.

Paris, ce 21 mars.

(Harl. ms. 7379, fol. 93.)

CXXXVIII

AU MÊME

Mon cher cœur,

Pooley arriva hier; cette lettre est seulement pour vous dire que je suis bien ayse que vous soyés résolu à faire ce que vous me mandés, touchant les catholiques; cela, j'espère, fera du bien. Vous pouvés croire que j'en useray fort bien. Pour ce qui est de l'agent irlandois qui est icy, c'est un coquin. Vous en ouyrés parler plus amplement par ce que je vous envoyeray exprès : soyés asseuré que je le cognois. J'envoye un exprès à Ormond sur cette affaire; vous entendrés parler de ce coquin. L'homme est si pressé de partir, que je n'ay loisir que d'escrire ce mot et aussy que je ne me porte pas fort bien, mais je crois que c'est le printemps. Il me tarde bien que je puisse escrire tout du long de la meschanceté de cette personne et de ses desseings; vous verrés qu'il est fort inventif et fin.

Adieu, mon cher cœur.

Paris, ce 2 avril 1645.

(*Ibid.*, fol. 486.

CXXXIX

AU MÊME

Mon cher cœur,

Cette lettre est seulement pour vous asseurer que Dieu m'a voulu encore laisser en ce monde[1], pour vous rendre quelques services, et que, hormis un grand rhume que ma fiebvre m'a laissé et mon vieux mal, je me porte assés bien. Les médecins me font espérer que le printemps me guérira parfaitement, ce que je souhaite plus tost pour vous revoir, devant que de mourir, que pour l'amour que j'ay pour le monde; car tout ce qui me tourmentoit dans ma maladie estoit de mourir esloignée de vous; autrement je ne m'en souciois pas beaucoup. J'espère que Dieu me donnera encore cette joye; je l'attends avec beaucoup d'impatience. Je me remets à Jermyn à vous escrire beaucoup de choses, ne le pouvant encore faire moy-mesme. Adieu, mon cher cœur.

Paris, ce 17 mai 1645.

(*Ibid.*, 7379, fol. 83.

CXL

AU DUC D'ORLÉANS

Monsieur mon frère, l'obligation que je vous ay desjà

[1] Dans le mois d'avril 1645, la reine avait été dangereusement malade, et on avait dû la saigner deux fois. Plein d'inquiétude, Charles Ier écrivait à lord Jermyn : « Parlez-moi surtout de la santé de ma femme : quel que soit son état, j'ai besoin de le connaître, pour m'empêcher de le croire pire qu'il n'est. Si elle est bien, chaque mot sera une joie pour moi. » Dès qu'elle put tenir une plume, la reine lui écrivit cette lettre.

dans la façon obligeante que vous m'avés tesmoignée par la lettre que vous avés escrite à mon cousin le prince d'Orange, touchant l'affaire des vaisseaux, et, depuis vostre retour, le désir que vous m'avés fait paroistre de me vouloir assister, en ce que vous pourriés, me fait continuer à m'adresser à vous et vous representer l'estat de mes affaires en Angleterre, lesquelles, comme vous savés desjà, sont en si mauvais estat que je n'attends qu'une ruine entière, si ce n'est que la France nous assiste. Je sais bien que c'est une chose fort malaysée, ayant de très-grandes affaires sur ses bras; mais la bonté de la royne madame ma sœur et de monsieur le cardinal, mon cousin, envers moy est si grande, que j'espère, par vostre moyen, obtenir quelque chose pour nos affaires. Je m'adresse à vous comme à une personne en qui j'ay, et, avec raison, entière confiance; ce que je désire est que vous vouliés proposer à la royne et à monsieur le cardinal, à cette heure que la campagne est quasy achevée et que l'on va prendre les quartiers d'hiver, s'il ne seroit point possible de détacher quelques troupes pour passer en Angleterre. Si cela estoit faisable, je vous aurois des obligations qui ne se peuvent exprimer par paroles; je remets à vous à juger le temps propre pour parler de cette affaire. Je vous prie de ne le point perdre, nous sommes bien près de nostre fin, et de me pardonner ces importunités, lesquelles ne sont aussy que pour me pouvoir rendre capable de vous faire voir, par quelques services, l'entière affection que je vous ay vouée, et ma recognoissance des obligations que je vous ay.

Ce 1er janvier 1646.

(Arch. des aff. étr.)

CXLI

AU CARDINAL MAZARIN

Mon cousin,

Je manque de paroles pour vous dire de quelle manière je suis sensible des excès de bonté que vous avés pour moy. Je suis si peu satisfaite de tout ce que je vous puis tesmoigner dans ce présent rencontre, que c'est avec peine que je vous en entretiens. Je vous prieray seulement de croire que je ne seray jamais capable de manquer aux obligations que je vous ay, ny aux ressentiments que je vous en dois, et que toutes mes actions vous feront paroistre plus tost que mes paroles combien véritablement je suis et veux estre, toute ma vie, mon cousin, vostre bien affectionnée cousine.

Saint-Germain, ce 18 janvier 1646.

(Arch. des aff. étr.)

CXLII

A LORD COLEPEPPER

Milord Colepepper, je despeche ce gentilhomme à mon fils, estant fort estonnée de n'entendre point de vos nouvelles, pour luy porter une copie d'une lettre, que j'ay receue du roy, par laquelle vous verrés comme il croit nécessaire que mon fils vienne icy[1]. Devant

[1] Pour soustraire aux dangers de la guerre civile le jeune prince de Galles, on avait cru devoir le séparer de son père et le faire passer aux îles Sorlingues. La reine, ne trouvant pas cet asile assez sûr, avait demandé au conseil de son fils de l'envoyer près d'elle en France ; mais, le conseil s'y montrant peu disposé, Henriette obtint du roi l'autorisation qu'elle désirait et qui motiva cette lettre impérative à lord Colepepper. Le jeune prince arriva en effet à Paris peu de temps après.

vostre départure, je vous avois desjà dit assés sur ce subject, pour ne rien dire à cette heure, mais cette lettre et aussy les nouvelles de Londres me font encore vous presser d'amener mon fils. Car si le roy est allé trouver les Escossois, ou bien allé en Irlande, comme le bruit est, car certainement il est party d'Oxford, ou qu'il arrivast qu'il fust pris, sa vie n'est pas en seureté, si la personne de mon fils n'est hors de danger d'estre prise. Je crois que le conseil de mon fils n'ira pas contre cela, et de plus qu'ils obéyront aux ordres du roy, et promptement. Il n'est plus temps de remettre : il fault venir à l'exécution des commandements du roy. Il y va, outre obéyssance, de la vie du roy, du bien de mon fils et du royaume; c'est pourquoy il n'y a plus à disputer là-dessus. Je n'escris qu'à vous, mais c'est afin que vous le monstriés au conseil de mon fils et c'est pour vous tous que j'escris. Je crois avoir assés dit pour entendre, à la première nouvelle, que mon fils est arrivé en France, et le commandement que le roy m'en fait est assés ample pour cela. Je finiray en vous asseurant que je suis

Vostre bien bonne amie.

Saint-Germain, ce 17 may 1646.

(Clarendon *State papers*, vol. II, p. 231.)

CXLIII

AU CARDINAL MAZARIN

Mon cousin,

Je ne fais point de doute que l'occasion ne s'offre à cette heure pour que je ne vous importune plus sur le subject de monsieur l'évesque d'Angoulesme[1], vu qu'un

[1] Jacques du Perron, grand aumônier de la reine et neveu du célèbre cardinal de ce nom.

des éveschés, dont vous avés l'autre jour donné asseurance à Jermyn pour luy, se trouve à cette heure vacant par la mort de l'évesque d'Evreux et de plus que c'est l'évesché de tous les autres, où, je crois, se doit rencontrer moins de difficultés, en ce que c'est un qui n'est que de peu de valeur plus que celuy de monsieur l'évesque d'Angoulesme et dont il sera fort accommodé. Ces circonstances se rencontrant avec l'asseurance que je vous donne de l'obligation sensible que ce me sera de voir une personne, qui m'a servie si longtemps avec des despenses si grandes et qui m'a rendu et à la religion catholique de si bons services, advantagée en ma considération, font que je ne doute de nulle manière que vous luy accordiés cet évesché d'Evreux et que je ne vous en prie avec plus de paroles. Aussy n'en dirois-je davantage que de vous asseurer que je suis véritablement, mon cousin, vostre bien affectionnée cousine.

Saint-Germain, ce 23 juillet 1646.

(Arch. des aff. étr.)

CXLIV

A CHARLES Ier

Mon cher cœur,

Je n'ay point receu de vos lettres cette semaine, ce qui me met fort en peine, car nous entendons de Londres que les Escossois sont résolus de vous délivrer entre les mains du Parlement. J'espère toutefois que la venue de Montreuil les empeschera, quand ils verront que la France prend vos intérests, comme Montreuil a l'ordre de leur tesmoigner. Il est vray que Bellièvre mande qu'il les fault contenter dans ce qui touche les évesques, la-

quelle chose, je sais, est tout à fait contre vostre cœur et, je vous jure, contre le mien aussy, si je voyois un seul moyen de les sauver et de ne vous pas perdre. Mais si vous estes perdu, ils le sont sans ressource, ou, si vous vous pouvés encore mettre à la teste d'une armée, nous les remettrons; et pour moy, si je croyois que cela n'en estoit pas le moyen, je n'en parlerois jamais. Conservés-vous la milice et ne l'abandonnés jamais, et par cela tout reviendra, et Dieu vous envoyera les moyens de vous remettre, comme il commence desjà à y avoir quelques espérances; car Mazarin m'ayant asseurée que la paix générale seroit faite devant Noël, et cela estant, on vous assisteroit puissamment. Je despeche en Irlande, pour tascher d'y composer les nouveaux désordres qui y sont, et j'en ay très-bonne espérance. Milord Crawford est arrivé, qui m'a porté de fort grandes offres de la part de vostre party en Escosse : nous ferons tout ce qui sera nécessaire là-dessus. L'ambassadeur de Suède, qui est arrivé depuis peu, m'a fait de grands tesmoignages d'amitié de la part de sa maistresse. Il y a toutes les apparences du monde, que, si vous voulés estre constant, comme vous avés esté et comme je crois que vous serés dans la milice et vos amis, et ne point aller à Londres, sans pouvoir en sortir, nos affaires iront bien. Il faut tascher à avoir les Escossois pour nous, sans pourtant prendre le Covenant, ny rien faire qui soit déshonorable. Je sais les peines dans lesquelles vous estes et j'en ay une pitié qui me fait autant de mal qu'à vous; mais, puisque nous avons tant souffert, il se fault résoudre d'achever avec honneur. Prenés garde d'accorder les propositions qu'ils vous font, devant que vous pensiés l'avoir fait, et soyés bien résolu là-dedans, quoy que l'on vous puisse promettre. Nos espérances sont gran-

des; pourveu que vous soyés constant et résolu, nous serons maistres encore et nous nous reverrons avec plus de joye que jamais. Adieu, mon cher cœur.

Ce $\frac{9}{19}$ octobre.

(Clarendon *State papers*, vol. II, p. 271.)

CXLV

AU MÊME

Mon cher cœur,

Depuis ma dernière lettre par l'ordinaire, j'ay receu une des vostres, par laquelle vous mandés que W. Murray vous demande de nouveaux pouvoirs et vous persuade de prendre le Covenant. J'ay esté ravie de voir que vous estes si résolu à ne le pas faire. Car pour moy, je suis d'avis que vous estes ruiné, si vous le faites. C'est pourquoy je vous conjure de continuer ferme dans cette résolution. Et prenés garde aussy dans autres choses de vous laisser aller petit à petit, comme sont les espérances de ceux de Londres, et s'en tiennent asseurés que vous leur accorderés toutes leurs propositions insensiblement. J'appréhende, et avec raison, que leur desseing est de se servir de moy pour nostre ruine, et de me faire travailler auprès de vous autant que se peut : car ils sont bien asseurés que je n'iray plus loing que ce qui, je crois, ne vous peut pas faire de mal, comme j'ay fait, considérant le temps où nous sommes. Mais eux, sous ombre de cela, prétendent gaigner le reste de tout ce qu'ils désirent. C'est pourquoy soyés toujours sur vos gardes, et prenés une constante résolution de ne plus rien accorder du tout plus que ce que vous avés fait par W. Murray, quoyque l'on vous puisse

persuader, si ce n'est dans le gouvernement Presbytérial, dans lequel, je crois, vous devés contenter les Escossois, pourveu qu'ils se veulent joindre avec vous, ou pour une bonne paix, ou pour une guerre. J'avoue que je ne le voudrois pas donner pour rien, comme vous avés fait pour trois ans, et permettés-moy de vous dire que si je me pouvois dispenser d'une chose que je croirois contre ma conscience pour trois ans, et pour rien, je n'irois plus loing pour sauver mon royaume. Mais pour toutes autres choses, n'accordés plus rien : vous n'avés desjà que trop accordé en la donation de toutes les places : vous deviés garder cela, pour en tirer quelque profit à la fin de tout, et vous le leur avés donné à cette heure pour rien, ainsy que les évesques pour trois ans. J'entends que W. Murray desire que vous authorisiés leur grand Sceau, qui est une chose que vous ne devés jamais faire, car, en ce faisant, vous confessés et attirés sur vous les malheurs d'Angleterre. Et si, dans une conclusion du tout, il estoit trouvé à propos de le faire, il fauldroit que ce soit pour quelque chose de fort advantageux, que je ne vois point encore. Mais c'en est fait de l'un, il ne fault pas faire l'autre, et taschés à remédier à ce qui est fait, qui est de ne plus rien accorder davantage. J'oserois dire que, quand vous avés fait ce message que vous avés fait, rien n'est plus désadvantageux pour vous, et que vous avés esté trompé. C'est pourquoy il fault avoir un grand soing. Voicy le dernier coup de la partie et sans ressource, songés-y toujours, et je répète encore de ne plus rien accorder et tout souffrir plus tost que de donner la milice autrement que vous avés fait, ou d'abandonner vos amis, sous ombre de leur faire du bien, comme l'on vous pourra persuader, ny l'Irlande : je la considère comme une ressource ;

de ne point prendre le Covenant, de ne point approuver leur grand Sceau, ny nullifier le vostre. Adieu, mon cher cœur.

Vous ne devés non plus imposer le Covenant aux autres, que le prendre vous-mesme, car tous ceux qui le prendront jurent de punir tous ceux qui sont délinquants, et cela est tous ceux de vostre party, et moy la première.

Ce $\frac{13}{23}$ novembre 1646.

(*Ibid.*, vol. II, p. 291.

CXLVI

AU MÊME

Mon cher cœur,

J'ay receu vostre lettre datée du 14 nov. avec vostre responce aux propositions de Londres, qui m'ont fort surprise de voir que vous avés accordé la milice pour dix ans entre les mains du Parlement et non pas selon que vous nous aviés escrit si souvent, qui estoit de leur permettre la nomination des personnes; ainsy le pouvoir eust demeuré toujours entre vos mains et à cette heure ils l'ont tout entier, Et par cela aussy vous leur avés confirmé le Parlement pour dix ans, qui est autant à dire que nous ne verrons jamais une fin à nos malheurs; car, tant que le Parlement durera, vous n'estes point roy, et pour moy je ne remettray pas le pied en Angleterre. Avec le biais que vous avés accordé la milice, vous vous estes coupé la gorge, car, leur ayant donné ce pouvoir, vous ne leur pouvés plus rien refuser, pas mesme ma vie, s'ils vous la demandent, mais je ne me mettray pas entre leurs mains. J'oserois dire que, si

vous aviés suivy nos advis, vos affaires seroient dans un autre estat qu'elles ne sont. J'espère que vos offres ne les satisferont pas à Londres, et, si nous sommes si heureux que cela soit, je vous conjure pour la dernière fois de ne plus rien accorder du tout. Si vous tenés bon, je vois une apparence de retour à nos affaires, mais absolument il ne fault plus accorder ce que vous avés fait, puisqu'il n'y a plus moyen de le rappeler, et s'il est encore possible de rappeler la milice hors des mains du Parlement, et que ces propositions ne soient pas encore parties, ne le pas faire; mais si elles le sont et soient refusées, de ne plus hazarder de les leur donner de cette façon, quelque condition que vous puissiés jamais avoir pour cela. Je vous ay escrit tant de fois là-dessus de ne plus rien accorder, et insensiblement vous vous engagés à le faire. Croyés-vous que, lorsque je vois que vous estes si résolu dans l'affaire des évesques et si peu dans ce qui vous concerne et vostre postérité, je n'aye pas de grands désespoirs, après vous avoir si souvent adverty, comme je l'ay fait, et que cela ne produise rien? Voicy pour la dernière fois que je vous diray encore que, si vous accordés davantage, vous estes perdu et je ne retourneray jamais en Angleterre, mais j'iray prier Dieu pour vous. Vous demandés mon opinion pour l'affaire d'Irlande, je vous en ay escrit desjà plusieurs fois: il ne fault point abandonner l'Irlande, si premièrement vous ne voyés une paix et advantageuse et asseurée, mais dire la responce que nous vous avons mandée. Je m'estonne que les Irlandois ne se donnent à quelque roy estranger; vous les y forcerés à la fin, se voyant offerts en sacrifice. Je me remets à lord Jermyn et à lord Colepepper à vous dire davantage et aussy à M. de Bellièvre, qui recevra des ordres de France très-advantageuses pour

vous. Et si vous voulés estre aussy résolu dans l'affaire de la milice, que vous estes pour les évesques, j'espère que tout ira bien encore. Pour le Covenant, je ne vous puis donner conseil de l'imposer à personne. Je crois qu'il y a autant de mal à le faire prendre aux autres qu'à soy-mesme, et je crois que vous ne le pouvés prendre, sans vous perdre. Soyés donc constant là-dedans, comme aussy de ne vous fier à nulle promesse que l'on vous puisse faire pour la seureté de vos amis, que par un acte d'*oblivion*. Je finis, ayant pris médecine, priant Dieu de vous assister. Adieu, mon cher cœur.

Paris, ce $\frac{2}{12}$ décembre 1646.

Ibid., vol. II, p. 300.)

CXLVII

AU CARDINAL MAZARIN

Mon cousin,

Ce porteur s'en allant vous trouver pour les affaires d'Irlande, j'ay bien voulu l'accompagner de cette lettre, pour vous prier de vous ressouvenir de ce que je vous ay desjà parlé sur ce subject. Il vous entretiendra de la proposition d'accommoder les Escossois et les Irlandois ensemble; vous la trouverés assés importante pour le bien du royaume d'Irlande et les affaires du roy, mon seigneur, pour que vous y vouliés contribuer. Ce qu'il désirera de vous, de cecy comme d'autre chose qu'il vous plaira faire pour ce païs-là, je vous en auray une obligation très-grande, vous priant d'excuser toutes ces importunités que je vous donne. En cela et en beaucoup

d'autres choses, je vous asseureray que je suis, mon cousin,

Vostre bien affectionnée cousine.

Saint-Germain, ce 11 may 1647.

(Arch. des aff. étr.)

CXLVIII

AU COMTE DE GRIGNAN[1]

Monsieur de Grignan, l'estat où le roy mon seigneur se trouve réduit ne me donnant plus lieu d'attendre de le voir par les moyens qui se pouvoient espérer par cy devant, a esté cause que je me suis portée à la résolution de demander aux deux Chambres et au général de leur armée des passe-ports, pour l'aller voir en Angleterre. Vous recevrés les ordres de monsieur le cardinal de faire ce que je vous prieray en ce rencontre, qui sera de rendre les lettres que je vous envoye cy-jointes, selon leurs adresses[2]. Je ne spécifie pas dans les lettres aux Chambres et au général[3] autre chose que d'avoir la liberté d'aller voir le roy mon seigneur et me remets à ce que vous leur dirés plus particulièrement. Vous saurés donc qu'il fault demander les passe-ports, pour y aller demeurer, autant de temps que vous pourriés procurer et retourner quand je voudrois et que je sois en liberté le temps que j'y seray et tous mes gens, au regard desquels, il sera nécessaire de dire que j'envoyeray

[1] Ambassadeur de France à Londres.

[2] On sait que ces lettres furent portées à la Chambre des Communes et qu'après délibération elles furent mises de côté, sans avoir été ouvertes. (Rushworth, vol. II, p. 1683.)

[3] Lord Fairfax.

une liste de ceux de qui je souhaite me servir, afin que, s'il y en a dans le nombre qui leur soyent suspects ou pas agréables, ils les puissent oster. Il y a des lettres pour les *Speakers* des deux Chambres et pour le général; vous verrés toutes ces personnes et me ferés cognoistre de quelle manière ils recevront cette affaire et comment vous les trouverés disposés de satisfaire à ce qui est désiré. Je n'oserois me promettre qu'ils me veuillent accorder la liberté d'aller; je la souhaite trop pour m'en asseurer dans un temps où mes desirs réussissent si peu, mais si, par vostre négociation, les passeports peuvent estre obtenus, je vous en auray obligation toute ma vie, comme je n'y laisseray pas, quoy qu'il en arrive, par les soings que vous y apporterés; de quoy n'en faisant pas de doute, je n'adjousteray rien davantage que de vous asseurer que je suis véritablement, monsieur de Grignan,

Vostre bien bonne amie.

Du Louvre, le 6 de janvier 1646.

(Bibl. impér. de Saint-Pétersbourg.)

CXLIX

AU MÊME

Monsieur de Grignan, depuis ma lettre faite, le subit partement du roy Monsieur mon nepveu a empesché que mon cousin le cardinal Mazarin ne m'ayt envoyé la lettre qu'il m'avoit promise pour vous. Je crains que je ne l'auray pas assés à temps pour l'envoyer par cette poste; si cela arrive, je vous prie de ne laisser pas de faire ce de quoy je vous prie au regard de l'affaire, et que Mad. de Carlile vous proposera. Vous ne pouvés courre nulle

fortune d'estre désavoué, monsieur le cardinal me l'ayant promis, et qu'au premier jour vous la recevrés, mais, comme je crains que les affaires de delà ne demandent que l'on se haste, j'ay cru à propos de vous mander cecy. Je suis, monsieur de Grignan,

Vostre bien bonne amie.

Paris, ce 6 janvier 1649.

(*Ibid.*)

CL

AU MARQUIS DE MONTROSE[1]

Mon cousin,

J'ai reçu votre lettre par Pooley et l'assurance que vous m'y donnez que vous étendez au roy, mon fils, l'affection que vous avez toujours montrée pour le service du feu roy, mon époux, dont le meurtre, commis sur sa personne, doit exciter dans tous ses serviteurs une inclination passionnée à venger par tous les moyens une mort si abominablement exécutée. Comme je suis persuadée que vous serez bien aise de trouver une occasion de le faire[2], et que vous n'omettrez rien de votre côté pour cela, je vous prie de vous joindre à tous vos compatriotes, qui gardent une juste indignation contre ce meurtre, et d'oublier tous les anciens différends. Je ne puis vous donner un meilleur conseil que celui-là, et

[1] Traduit de l'anglais.

[2] On dit que le marquis de Montrose, en apprenant la mort du roi, tomba en syncope et resta comme mort sur la place. Il ne sortit enfin de cette crise que pour jurer qu'il vengerait le père et rétablirait le fils ou qu'il mourrait pour eux. On sait qu'il a tenu son serment.

croyez moi, mon cousin, comme je suis véritablement et demeurerai toujours

Votre très-bonne et affectionnée cousine et amie.

Paris, ce 10 mars 1649.

(*Montrose and his times*, vol. XI, p. 372.)

CLI

AU MARQUIS DE NEWCASTLE

Mon cousin,

J'entends par milord Jermyn que, nonobstant toutes les extrémités auxquelles vous estes réduit, vous ne songerés pas à faire aucun accommodement pour vous sauver de ces grandes misères, sans l'approbation du roy mon fils et la mienne. Je suis suffisamment asseurée de vostre affection et fidélité pour vous dire que je pense que le roy ne peut pas estre mescontent que vous fassiés ce que le feu roy son père a permis à ceux qui le servoient, quand il n'estoit pas en situation de les assister, ne doutant pas que, quand vous en aurés l'occasion, vous montrerés que c'estoit seulement la force qui vous a obligé de faire ce que vous avés fait. Je ne puis m'empescher de vous plaindre, sachant bien vostre répugnance de traiter avec ces abominables scélérats. J'escriray au roy là-dessus et croyés que, partout où vous serés, l'asseurance que j'ay de vous ne m'empeschera pas de vous montrer en toute occasion que je suis véritablement, mon cousin,

Vostre très-bonne et affectionnée cousine et amie.

Paris, ce 16 avril 1649.

(Harl. ms. 7003, fol. 15.)

CLII

AU DUC DE HAMILTON[1]

Mon cousin,

Voulant chaque jour pendant longtemps vous despecher Rainsford, je ne l'ay pas fait jusques à présent, quoyque mon sentiment de la perte de mon feu cousin le duc de Hamilton, m'y eust engagée depuis longtemps, pour exprimer le chagrin que j'ay eu de sa mort et quoyque mon inexprimable perte m'ayt rendue incapable de ressentir aucune autre chose qui puisse m'arriver en ce monde, néantmoins cela ne m'a pas rendue insensible à la perte de vostre frère, tant pour son propre compte que pour le vostre. Pour des consolations, il ne m'est pas aysé de vous en offrir, estant incapable d'en prendre pour moy-mesme. Il fault nous tourner vers Dieu et les recevoir de luy, car ce monde ne peut nous en donnee; cependant, si de prendre une part dans vostre affliction peut en quelque façon diminuer un peu vostre douleur, je suis asseurée que vous y trouverés un soulagement, et je désire que vous croyiés que personne ne vous souhaite plus de bonheur que moy, qui tascheray en toute occasion de vous le faire paroistre et que je suis avec toute sincérité, mon cousin,

Vostre bien bonne et bien affectionnée cousine.

Paris, ce 22 avril 1649.

(Burnet's *Dukes of Hamilton*, p. 414.)

[1] James, duc de Hamilton, ayant été décapité pour son attachement à la cause de Charles Ier, son frère William, comte de Lanark, lui avait succédé, et c'est à lui que cette lettre est adressée. Il mourut lui-même de ses blessures après la bataille de Worcester, où il avait combattu à côté de Charles II.

CLIII

AU DUC DE LORRAINE

Mon cousin,

Milord Taaffe, une personne de qualité et de grand mérite, ayant esté despeché d'Irlande vers le roy mon fils par le marquis d'Ormond et par tous les catholiques de ce royaume et estant arrivé icy après le partement de mon fils pour l'Escosse, j'ay cru qu'il valoit mieux le retenir quelque temps, jusques à ce que j'eusse appris de quelle manière ceux de sa religion seroient receus dans ce païs. J'ay envoyé une partie de ses despeches par une autre personne, ce qu'il a trouvé mieux de faire, et il n'ira pas luy-mesme, jusques à ce que nous ayons des nouvelles. Entre autres choses, il m'a communiqué une négociation[1] qui vous concerne et pour laquelle il a maintenant recours à vous. Un grand advantage peut en ressortir pour les affaires du roy mon fils, et il me semble, d'après ce que j'ay compris à ce subject, que vous y trouveriés la satisfaction, qui vous avoit esté promise par ceux qui vous avoient parlé là-dessus de nostre costé. Je m'en rapporte à milord Taaffe pour vous en faire cognoistre les particuliers, et je me contenteray de vous recommander cette affaire et luy-mesme, qui mérite toutes les civilités que vous luy pouvés faire. Vous pouvés vous fier entièrement à luy et aux asseu-

[1] Il s'agissait d'obtenir de Charles, duc de Lorraine, de quitter le service de l'Espagne pour embrasser avec son armée la cause royale en Angleterre. Cette négociation, déjà entamée avant la mort de Charles Ier, n'amena aucun résultat.

rances que je l'ay instamment prié de vous donner, mon cousin, que je suis

Vostre bien affectionnée cousine.

Paris, ce 4 octobre 1650.

(Clarendon Papers.)

CLIV

AU CARDINAL MAZARIN

Mon cousin,

J'ay veu par la lettre que j'ay receue de vous, en responce de la mienne, la continuation de vostre affection en tout ce qui me touche. Si je pouvois vous dire plus que je n'ay desjà fait, pour vous en faire voir mes ressentiments, je le ferois ; j'espère que vous croyés assés en ce que j'ay desjà dit, pour ne le redire. Je me contenteray de vous donner compte à cette heure du partement de mon fils le duc d'York, lequel, comme je vous avois mandé, je croyois envoyer en Hollande, pour n'estre point à charge icy, mais, ayant eu la nouvelle de la desfaite des Escossois, je ne crois pas la Hollande un lieu propre pour aller, dont Montague vous en a fait entendre les raisons. Je luy ay persuadé, puisque la royne avoit cette bonté pour luy de luy permettre d'aller servir dans l'armée, d'y aller ; il fault confesser mon peu de pouvoir avec luy ; il a voulu aller en Flandre et sans me vouloir dire son desseing, disant qu'il estoit engagé de serment à ne le pas faire, mais il m'a promis de ne point prendre d'employ contre la France. Je devrois estre honteuse d'avouer cette affaire entre le duc d'York et moy, mais avec vous je veux user de la franchise, dans toutes mes affaires

propres, dont je vous ay toujours fait profession, et vous proteste que c'est fort contre mon gré qu'il est allé en Flandre. Je vous prie d'en asseurer la royne de ma part et de me croire, comme je suis, véritablement, mon cousin,

Vostre bien affectionnée cousine.

Paris, ce 8 octobre 1650.

(Arch. des aff. étr.)

CLV

AU MÊME

Mon cousin,

Les affaires du roy mon fils, dont ce porteur vous fera part, l'obligent à partir d'icy le plus promptement que se peut, à quoy il est fort résolu. Il n'attend que les moyens, en quoy je vous prie de contribuer, comme vous avés toujours fait à tout ce qui nous touche. Ce porteur vous dira comme les affaires d'Angleterre et d'Escosse nous donnent lieu d'espérer quelque grand advantage par la présence du roy mon fils en Escosse, à quoy il se portera suivant l'occasion qui se présentera, avec beaucoup de résolution, et impatiente fort son partement d'icy, qui ne dépend que des moyens que ce porteur vous proposera, qui n'a pas besoin d'autre croyance. Je fais si grand fond sur vostre amitié que je ne puis qu'espérer une despeche bien prompte en cette occasion, si importante pour nous. Je ne diray davantage, sinon que je suis, mon cousin,

Vostre bien affectionnée cousine.

(Arch. des aff. étr.)

CLVI

AU DUC D'YORK

Mon fils, cette lettre est pour vous faire savoir que, comme l'on a envoyé d'icy en Angleterre pour recognoistre ces infâmes traistres[1], nonobstant toutes les raisons que nous avons pu donner contre et sur cela, le roy vostre frère a résolu de s'en aller et a desjà fait parler à la royne. Il n'a pas encore pris de résolution pour vous; c'est pourquoy je crois que vous devés toujours faire comme si vous ignoriés cet envoy, et, en cas que l'on vous en parlast, dire que vous ne le pouvés croire, jusques à ce que l'on voye ce que vous avés à faire. Je seray bien ayse de savoir vostre opinion sur ce que vous désirerés de faire, et après je vous feray savoir la mienne, laquelle, je vous puis asseurer, sera toujours, d'autant que je pourray, pour vous contenter et pour vous rendre aussy heureux que vous pouvés estre, en toutes sortes de temps. Je ne sais si le roy vostre frère vous a fait cognoistre tout cecy, mais toujours j'ay voulu vous en donner advis. Quand j'auray songé à vous, je songeray à moy, et vous feray savoir toutes les résolutions que je prendray. Je vous avoue que, depuis mon grand malheur, je n'ay rien ressenti à l'esgal de cecy. Dieu nous prenne dans sa sainte protection et nous donne la patience qu'il fault avoir pour supporter ce coup! Je le prie de vous conserver, et croyés que je suis, plus que je ne puis dire, mon fils,

Vostre bonne et affectionnée mère.

De Chaillot, ce 15 décembre 1652.

(Arch. des aff. étr.)

[1] Le cardinal Mazarin avait envoyé M. de Bourdeaux en Angleterre, pour reconnaître la validité des actes du Parlement et le gouvernement de Cromwell.

CLVII

A CHARLES II

Monsieur mon fils,

Je suis fort ayse d'avoir appris vostre retour à Cologne en bonne santé et que vous estes si satisfait de vostre voyage, comme l'on m'a dit que vous estiés. J'ay appris que vous aviés veu la royne de Suède. Je vous prie de me mander si vous trouvés que tout ce que l'on a dit est vray, tant de sa personne que de son humeur ; je seray fort ayse de le savoir. Pour des nouvelles d'icy, la cour revint avant-hier de Fontainebleau ; le roy se porte tout à fait bien et est si crû de taille et embelly, qu'il ne se peut davantage : madame de Fiennes[1] vous diroit, si elle savoit ce que je vous escris, que je suis tellement partiale pour le roy, que j'en suis amoureuse. Il est vray qu'il m'entretient à cette heure comme une autre personne et est devenu le plus civil du monde. Voilà toutes les nouvelles que je vous puis mander pour le présent, hormis que, à cet instant que je vous escris, la royne me vient d'envoyer une estoffe de toile d'argent, la plus agréable que l'on sauroit voir, pour me faire un lit. Je crains que madame de Fiennes ne s'offense contre moy de me mesler de vous mander les nouvelles qu'elle vous veut mander ; je n'ay seu m'en empescher de celles-cy, mais, afin de ne courir pas sur d'autres, je finiray en vous asseurant toujours de ce qui ne vous doit pas estre nou-

[1] Mlle de Fruges, de la maison de Fiennes, mariée à Henri Garnier comte des Chapelles, dont elle ne porta jamais le nom, gardant toujours celui de Fiennes. Voir *Hist. amoureuse des Gaules*.

veau, ny qui ne changera jamais, qui est que je suis de tout mon cœur,

Monsieur mon fils,

Vostre très-affectionnée mère.

Ce 29 octobre / 8 novembre 1655.

(Lambeth ms. 645, art. 96.)

CLVIII

AU MÊME

Monsieur mon fils,

Je ne vous escrivis point la semaine passée, attendant le retour de vostre frère, lequel, aussy tost que je fus asseurée de la conclusion de la paix avec Cromwell, je renvoyay quérir, ne jugeant pas à propos qu'il demeurast plus longtemps à l'armée, après cette paix. Il est maintenant de retour et nous attendons celuy de M. le cardinal, pour voir ce qu'il se doit attendre d'icy, tant pour sa subsistance que pour autre chose. La semaine prochaine, l'on vous en mandera tout ce à quoy l'on se doit attendre et aussy quelque autre chose, qu'on n'est pas encore prest à escrire[1]. Le duc d'York et Jermyn vous rendront compte plus au long de tout cecy ; c'est pourquoy je me remettray à eux et ne vous importuneray davantage, que pour vous asseurer toujours que je suis, plus que je ne puis dire,

Monsieur mon fils,

Vostre très-affectionnée mère.

Paris, ce 26 novembre 1655.

(*Ibid.*, art. 97.)

[1] Probablement le projet d'un mariage entre Charles II et M[lle] de Montpensier.

CLIX

AU MÊME

Monsieur mon fils,

Cette semaine est si stérile que, si ce n'estoit les feux de joye de la paix, il n'y auroit rien à mander, mais ils ont esté si grands qu'il y avoit à craindre que Paris ne bruslast. Il est vrai que ç'a esté dans les cheminées, car devant les portes il n'y en a pas eu, dans tout Paris, vingt, et en effet tout le peuple de Paris n'en a pas voulu faire, nonobstant tous les commandements, et mesme il y a eu des bourgeois qui, voyant de leurs voisins en faire, les sont allés esteindre. La vérité est que cette paix est en horreur partout; cette grande pompe de paix que ce scélérat de Cromwell avoit tant désirée, je crois, ne le satisfera guère. Je prie Dieu que tout le reste des effets puisse estre de mesme. C'est tout ce que je vous diray pour cette fois et que je suis,

Monsieur mon fils,

Vostre très-affectionnée mère.

Paris, ce 10 décembre 1655.

(*Ibid.*, art. 98.)

CLX

AU MÊME

Monsieur mon fils,

Je suis bien ayse d'apprendre par vostre lettre les compliments que l'Archiduc[1] vous a faits par sir Henry

[1] Charles II était alors en Flandre.

de Vic. Je veux espérer que le comte de Fuensaldagne passera les compliments et viendra à l'espée; toutefois je crois que rien ne se fera qu'ils n'ayent eu leur courrier d'Espagne. Pour moy, je ne puis comprendre que les Espagnols ayent rien à mesnager du costé de Cromwell, car certainement il est résolu de les ruiner. Ils n'ont rien à faire qu'à se joindre avec vous, pour tascher à faire quelque diversion en Angleterre; je prie Dieu qu'ils soient de cette opinion. Je crois que cette lettre ne vous arrivera entre les mains que l'année nouvelle, laquelle je vous souhaite plus heureuse que celles que vous avés passées et telle que vous la pouvés souhaiter: priant Dieu de vous bénir et de me donner le moyen de vous faire voir combien je suis,

Monsieur mon fils,

Vostre très-affectionnée mère.

Chaillot, ce 24 décembre 1655.

(*Ibid.*, art. 99.)

CLXI

AU MÊME

Monsieur mon fils,

J'ay receu vostre lettre en responce de celle que je vous ay escrite, touchant ma fille, et, quoyque je ne veuille plus entrer en matière sur cette affaire, estant tout à fait satisfaite que cela ne vous pust préjudicier en quoy que ce soit, je vous diray seulement que vous vous estes mespris en quelque chose de la mienne, ne vous ayant point escrit que vous m'aviés mandé que de venir à Paris auroit préjudicié aux affaires du prince

d'Orange, plus que d'aller à Spa ou à Cologne. Certainement, si vous l'avés entendu de cette manière, je me suis mal expliquée; mais je ne parleray plus de cecy, venant à une affaire d'une autre espèce, de laquelle le secret m'a esté demandé très-étroitement, et vous est aussy demandé. M. d'Amiens me vint hier trouver pour me communiquer qu'un certain gentilhomme, qui est grand mathématicien, désiroit vous escrire une lettre, touchant ce qu'il avoit veu par son art, qui arriveroit de vos affaires. Je me suis chargée très-volontiers de vous envoyer la lettre, me semblant qu'elle n'estoit pas mal agréable; il fault que vous sachiés que cet homme a prédit tout ce qui est arrivé à M. le cardinal ponctuellement et beaucoup d'autres choses encore, comme à M. le Prince de Condé. Il est François, mais venu d'Irlandois, comme vous le verrés par son nom; il est huguenot. Il se plaint fort que le secret n'est pas à Cologne et a si grand'peur que vous ne disiés cecy à qui que ce soit, que je me suis engagée que vous ne le ferés pas: car il a quelque commerce en Angleterre et dit que, si Cromwell venoit à savoir qu'il eust parlé de cecy, il le feroit pendre. Quoyque, en ces choses icy, il n'y ayt pas beaucoup à se fier, néantmoins à ce qu'on désire l'on se laisse aller aysément. Je prie Dieu qu'il soit véritable prophète; avec cela je finis et suis

Vostre très-affectionnée mère.

Paris, ce 21 janvier 1655.

(*Ibid.*, art. 101.

CLXII

AU MÊME

Monsieur mon fils,

Par vostre dernière lettre, je vois que vous attendés des nouvelles d'Espagne; j'espère qu'elles seront selon que vous désirés, puisque la guerre est desclarée avec Cromwell; j'en attends aussy l'issue avec toute l'impatience imaginable; je prie Dieu que ce soit selon que vous désirés. Vostre sœur[1] vous rendra compte de tout ce qu'elle fait icy: je crois qu'elle est bien lasse des visites; depuis le matin jusques au soir elle en a. Pour moy j'en suis quasy morte, mais vous qui cognoissés la France, savés assés que, après les commencements, l'on a assés de repos. C'est mon espérance.

Pour des nouvelles, celles qui se disent aujourd'huy, je crois, vous seront cognues devant cecy, si elles sont vraies, qui est que M. le Prince, sa femme et son fils sont à Rocroy, ce qui fait juger de son accommodement icy à tout le monde. Je trouve cette nouvelle-là si grande, que je n'ay seu m'empescher de vous la mander, car c'est un grand obstacle osté pour la paix générale, qui est la chose du monde que nous devons plus souhaiter. Dieu nous l'envoye et vous donne tous les bonheurs en ce monde et en l'autre, que vous souhaite du meilleur de son cœur

Vostre très-affectionnée mère.

Paris, ce 18 février 1656.

(*Ibid.*, art. 105.)

[1] La princesse d'Orange.

CLXIII

AU CARDINAL MAZARIN

Mon cousin,

Quoique je n'aye rien appris de la maladie du roy, monsieur mon nepveu, qui me donne subject de craindre, je n'ay pu me satisfaire, sans envoyer ce gentilhomme pour en apprendre des nouvelles plus particulièrement et pour tesmoigner à la royne et à vous mes justes douleurs en ce rencontre. Vous croirés facilement que, si je pouvois estre moins touchée que je le suis par les raisons qui m'obligent immédiatement, je le serois autant que personne au monde par la part que je prendray toute ma vie en tout ce qui vous regardera, du bien ou du mal. Je prie Dieu de toutes les forces de mon âme de vous donner et à moy l'issue promptement que nous espérons, et demeureray, etc., etc.

Paris, ce 7 juillet 1657.

(Arch. des aff. étr.)

CLXIV

A CHARLES II

Monsieur mon fils,

Je suis fort ayse que le bruit qui a couru n'est pas vray[1], comme vous me le mandés par vostre dernière

[1] On avait prétendu que Charles II, qui servait comme volontaire dans l'armée espagnole en Flandre, avait été grièvement blessé dans l'entreprise sur Mardyck.

lettre ; il est vray que l'on adjouste toujours aux nouvelles, et les choses que l'on craint, l'on les croit aysément. Il n'est pas pourtant tout à fait hors de raison que je vous prie d'avoir plus de soing de vous que vous n'avés. Quoyque je ne doute point que Dieu ne vous garde pour un meilleur temps, il faut ne le point tenter et se garder aussy : mes prières ne manqueront point, si elles sont assés bonnes.

Je crois que vous serés aussy surpris de la mort de madame de Roquelaure[1] que nous avons esté icy ; elle a esté si peu malade ! C'est une grande perte ; son mary est inconsolable.

Voilà toutes les nouvelles d'à cette heure, et je ne vous importuneray davantage que pour vous asseurer que je suis,

Monsieur mon fils,

Vostre très-affectionnée mère.

Paris, ce 21 décembre 1657.

(Lambeth ms. 645, art. 105.)

CLXV

AU MÊME

Monsieur mon fils,

Depuis mon retour de Bourbon, j'ay esté toujours dans les remèdes, qui m'ont empeschée de vous escrire plus tost, et de rendre responce à vos lettres. Je suis tout à fait ayse de ce que vostre sœur aura cette joye de

[1] Charlotte-Marie de Daillon, seconde fille du comte du Lude et femme de Gaston, duc de Roquelaure, passait pour la plus belle femme de la cour. Elle mourut à l'âge de 21 ans, le 15 décembre 1657, après quatre ans de mariage.

vous voir. Je souhaiterois que nous fussions en estat de nous pouvoir tous voir ensemble ; je vous asseure que ce sont mes prières journalières. Vous avés seu tout ce qui s'est passé dans cette affaire de Dunkerque[1] : j'ay esté dans les plus grandes appréhensions du monde pour vos frères et je passe très-mal mon temps icy, voyant tout ce qui se passe. Vous ne pouvés que juger que je pastis beaucoup dans moy-mesme. J'espère que le bon Dieu enfin finira nos malheurs et vous restablira malgré tout le monde et me donnera encore assés de vie pour voir cet heureux jour. Pour moy, croyés que ce sont les souhaits ardents,

Monsieur mon fils,

de vostre très-affectionnée mère.

Je vous remercie de l'affaire d'Arpe ; je vous en suis tout à fait obligée.

Paris, ce 21 juin 1658.

(*Ibid.*, art, 106.)

CLXVI

AU CARDINAL MAZARIN

Mon cousin,

Ayant advis d'Orange que le gouvernement se dispose à ne point recognoistre ma fille, quoyqu'elle soit desclarée régente par toutes les formes de cet estat[2], j'ay cru

[1] Les ducs d'York et de Gloucester, en défendant avec la plus grande vigueur Dunkerque contre les Français, avaient failli être faits prisonniers. On comprend le chagrin que la reine dut éprouver de cette aventure, à tous les points de vue.

[2] Cette difficulté provenait du désir qu'avait la princesse douairière de conserver la possession d'Orange au détriment de la princesse Marie, sa belle-fille.

nécessaire de vous le faire savoir, pour vous prier en mesme temps de vous souvenir de la parole que vous me donnastes en partant de faire ce qu'il se pourroit pour qu'elle fust obéye. Je l'ay embarquée d'accepter la régence sur ce fondement, prévoyant que ny moy ny elle ne pourrions rien d'ailleurs pour cet effet. Je ne sais pas encore ce que j'auray à vous demander particulièrement, mais, dans peu de jours, je seray mieux informée de ce qui se passe. En attendant, je vous diray que l'on vous parlera de la part du gouvernement, et ne prieray pas seulement de prendre en considération du malheur que ce me seroit de voir ma fille abandonnée, mais de m'entendre avec l'asseurance que je dois prendre en ce que vous m'avés fait espérer, quand je vous parlay de cette affaire, vous conjurant de croire que, en ce rencontre, et en toutes les autres choses qui me regardent, j'auray toujours la recognoissance que je dois et que je suis avec toute sorte de vérité, etc., etc.

Paris, ce 18 novembre 1658.

(Arch. des aff. étr.

CLXVII

AU MÊME

Mon cousin,

Ayant eu un exprès de Bruxelles et aussy des nouvelles d'Angleterre assés importantes, j'ay donné ordre à milord Jermyn de vous en rendre compte[1]. Je me suis réservé de vous prier de vouloir entrer en considération de ce qu'il vous mande et de continuer la bonté

[1] Il s'agit ici de l'abdication de Richard Cromwell.

et l'amitié que vous m'avés promises en partant, et de mon costé vous pouvés vous asseurer de mes véritables ressentiments, et que je travailleray de toutes mes forces que ceux de mes enfants soient toujours de mesme, de quoy je ne fais pas de doute.

Je suis, etc., etc.

Paris, ce 16 aoust 1659.

(Arch. des aff. étr.)

CLXVIII

AU MÊME

Mon cousin,

Je ne vous diray rien de ce qui est arrivé en Angleterre, puisque vous en serés informé plus particulièrement du lieu mesme. Je vous diray seulement que je n'en suis nullement descouragée, puisque je vois les affaires de la paix générale aller si bien et que j'ay toujours regardé les asseurances que vous m'avés données du soing que vous vouliés prendre dans cette conjoncture de nos affaires, comme les plus grandes de nos espérances. J'attends avec beaucoup d'impatience de vos nouvelles, et d'autant plus, à cette heure, que j'entends que la paix est conclue. C'est pourquoy je vous prie de m'en vouloir donner; vous vous persuaderés aysément que ma plus grande consolation en dépend et que je suis avec toute sincérité, etc., etc.

Paris, ce 10 septembre 1659.

(Arch. des aff. étr.)

CLXIX

AU MÊME

Mon cousin,

Mon fils le duc d'York envoyant ce porteur, capitaine de ses gardes, en Espagne pour solliciter le payement de ses pensions, qui sont bien en arrière et autres affaires de cette nature seulement, il l'a commandé de vous voir de sa part, pour vous renouveler les asseurances de la recognoissance de toutes les bontés que vous luy avés tesmoignées et pour vous prier de les luy vouloir continuer. Il a donné ordre à ce porteur de vous communiquer les pensées esloignées qu'il s'est formées, en cas qu'il ne se présentast rien à cette heure à faire pour luy, au regard de l'Angleterre. Je vous prie de le vouloir escouter avec les bonnes inclinations que vous avés accoutumé d'avoir pour luy.

Je crois que vous aurés seu par quelque lettre de Jermyn au commandeur desjà le voyage du roy mon fils en Espagne. C'est une résolution qu'il a prise sur les advis qu'on luy a donnés qu'il feroit bien de le faire, pourtant sans me l'avoir communiqué autrement qu'en donnant ordre à un des siens de me le faire savoir après son partement. Je ne sais si je me dois plaindre du peu de confiance dont il a usé, ou me louer de sa précaution de ne m'avoir point consultée sur une chose que je n'aurois jamais approuvée. Enfin j'attends toujours avec toute l'impatience possible de vos nouvelles, sur quoy je fonde toutes mes espérances, et par conséquent, s'il eust trouvé à propos de me demander mes advis, j'aurois esté assés embarrassée de luy donner

autre conseil que celuy que je prends de vous entendre parler, avant que de luy pouvoir rien dire. Je vous prie de m'en faire avoir le plus tost que vous le jugerés de raison et me croire avec toute sorte de vérité, etc., etc.

Paris, ce 27 sept. 1659.

(Arch. des aff. étr.)

CLX

AU MÊME

Mon cousin,

Je me suis bien attendue, en cette occasion de la perte que j'ay faite de mon frère [1], aux tesmoignages que vous me rendés de la part que vous prenés à toutes les choses qui me regardent. J'en ay esté trop sensiblement touchée, pour avoir pu manquer de vostre main la consolation que j'en receois; je n'ay pas besoing de vous prier de me continuer la mesme amitié, ny de vous asseurer combien véritablement je suis de mon costé, mon cousin,

Vostre bien affectionnée cousine.

Paris, ce 27 febvrier 1660.

(Arch. des aff. étr.)

CLXXI

AU MÊME

Mon cousin,

J'ay receu celle que vous m'avés escrite sur le subject d'Orange, par laquelle je vois en général que, après

[1] Gaston, duc d'Orléans.

avoir réglé ce qui sera de la volonté du roy, vos intentions seront de conserver les intérests de ma fille; mais, comme il ne me paroît pas encore ce qui sera la dernière résolution, je ne sais pas ce que je vous dois proposer à son égard. Je suis bien faschée que le roy n'a pu avoir contentement, sans la résolution qui a esté prise, mais il n'en fault plus parler davantage. Je vous prie seulement d'escouter monsieur de Montague sur cette affaire, comme sur les autres dont il est chargé de ma part, et de le croire. Vous n'aurés pas de difficultés sur les tesmoignages qu'il vous rendra que je suis, avec une sincérité inviolable, mon cousin,

Vostre bien affectionnée cousine,

Paris, ce 10 avril 1660.

(Arch. des aff. étr.)

CLXXII

A CHARLES II

Je ne pensois pas vous escrire cet ordinaire, l'ayant fait il n'y a que deux jours, et n'ayant rien à vous mander plus que je n'ay fait; mais j'ay receu deux lettres pour vous de deux personnes, que j'ay voulu accompagner de la mienne: l'une de nostre mère de Chaillot, l'autre d'un bon père jésuite que vous avés veu à Colombes, dont vous verrés le nom dans sa lettre. Il n'est point besoing de responce pour le bon père; vous n'avés qu'à me mander ce que vous voulés que je lui dise de vostre part. Si vous escriviés à un jésuite, j'ay peur que cela feroit trop de bruit; pour nostre mère, un petit mot n'en fera point. Voilà tout le subject de cette lettre, priant Dieu d'achever l'œuvre qu'il a com-

mencée à vostre contentement; estant asseurée que ce sera toujours le mien.

Colombes, ce 21 mai 1660.

(Lambeth ms. 645, art. 111.

CLXXIII

AU MÊME

Ayant appris par cet ordinaire de Hollande, que vous deviés partir aujourd'huy pour vous embarquer à Schweningen [1], mes prières vous conduiront. Orby s'en allant vous trouver, je lui donne cette lettre, qui ne sera que pour vous dire la joye que j'auray, quand je sauray vostre arrivée et la peine où je seray jusque-là. J'espère que vous me tirerés bientost de cette peine : comme je ne doute point que vous n'ayés soing de ceux qui ont souffert pour vous ou pour le roy, vostre père, ce porteur en a eu sa bonne part. J'espère que vous l'aurés en considération. C'est tout ce que je vous diray pour le présent, ne voulant pas vous importuner dans vos bonheurs. Dieu vous bénisse!

Chaillot, ce 1er juin 1660.

(*Ibid.*, art. 112. Autogr.)

CLXXIV

AU MÊME

La joye que j'ay eue de vostre arrivée en Angleterre a esté renouvelée par vostre arrivée à Londres, et de voir

[1] Charles II partait pour l'Angleterre, afin de prendre possession de son royaume.

comme toutes choses vont à vostre satisfaction. L'on voit visiblement la main de Dieu là-dedans, et je crois que vous en estes assés persuadé, pour y faire les réflexions que vous devés. Je finiray le sermon, de peur de vous ennuyer, et me remets à Progers à vous dire toutes les nouvelles d'icy. Je fais conscience de vous escrire si souvent, mais il fault à ce commencement escrire beaucoup d'importunités, tant de gens me venant prier de vous les recommander, lesquels je ne sais de quelle manière les refuser, estant de vieux serviteurs : ce qui en est la cause. Pour ce qui est de mon particulier, milord Jermyn me mande le soing que vous en prenés : c'est pourquoy je ne vous en diray rien. Il vous informera du don que le roy vostre père me fit lorsqu'il fut en vie, en cas qu'il arrive faulte de luy pour compenser la despense de ma maison, qui estoit dans la sienne ; ce que, je crois, vous ne savés pas. C'est pourquoy je vous en parle et finis avec mes ordinaires prières : Que Dieu vous bénisse !

Colombes, ce 18 juin 1660.

(*Ibid.*, art. 111.)

CLXXV

AU CARDINAL MAZARIN

Mon cousin,

J'ay toujours eu assés de preuves de la part que vous prenés à tout ce qui me touche, pour douter que vous n'en ayés pris dans cette occasion du restablissement du roy mon fils. J'espère que vous me faites cette justice de croire que j'en ay tous les ressentiments qui se peuvent avoir et que je rechercheray avec soing tous les

moyens de le vous tesmoigner. J'ay donné ordre à l'abbé de Montague de vous dire davantage sur ce subject, ne voulant pas vous importuner d'une longue lettre, sachant que vous estes malade, dont, je vous asseure, je suis tout à fait en peine. J'espère que ce ne sera rien et que vous estes persuadé que je suis, etc., etc.

Colombes, ce 7 juin 1660.

Comme j'avois achevé ma lettre, un exprès m'est arrivé du roy mon fils, pour me dire qu'il avoit mis pied à terre. Le sieur de Gomon vous en dira toutes les particularités.

(Arch. des aff. étr.)

CLXXVI

A CHARLES II

Progers est arrivé lundy au soir; vous pouvés juger de ma joye et, si vous estes *deschiré* en Angleterre de tendresses, j'en ay ma part en France aussy : je m'en vais à cet instant à Chaillot faire chanter le *Te Deum*, et de là à Paris faire faire nos feux de joye ; nous les fismes hier icy. Je crois que j'auray tout Paris ; en vérité, vous ne sauriés vous imaginer la joye qui y est. Il fault parmy cela louer Dieu ; tout cecy est de sa main, vous le pouvés voir. Je ne vous importuneray pas davantage. Dieu vous bénisse ! Je vous envoye une lettre de madame de Motteville, que M. de Montague m'a envoyée toute ouverte. Il me mande qu'il l'a fait en resvant. Il en est fort en peine et m'ordonne de la refermer, mais je n'en feray rien ; vous lui pardonnerés.

Colombes, ce 9 juin 1660, 5 heures du matin.

(Lambeth, ms. 645, art. 120.)

CLXXVII

A LA PRINCESSE ROYALE, PRINCESSE D'ORANGE

Je vous ay mandé la semaine passée de vous tenir preste à partir ; je vous dis présentement de venir aussy tost que vous voudrés. Je vous en prie, et on sera bien ayse icy de vous y recevoir. Le mariage de vostre sœur estant, en une manière, conclu[1], c'est à dire que le roy vostre frère et moy le voulons bien et que l'on va despecher en Angleterre pour cet effet; vous ne sauriés mieux faire que de venir. Je pourrois aussy peut-estre m'en aller en Angleterre ; si cela arrive, vous serés toute portée pour le voyage : si je ne vais pas et que le roy vostre frère souhaite que vous y alliés, vous partirés d'icy pour l'aller trouver et mesme s'il vous prie, comme je l'ay ouy dire, que vous alliés présentement, ce sera une responce fort recevable de luy mander que vous voulés me voir en passant et voir vostre sœur. Je vous attendray avec beaucoup d'impatience : mandés-moy, en cas que vous veniés, quand vous pourrés estre icy. Le petit duc de Richmond vient de mourir ; vous ferés bien d'escrire à la duchesse. J'espère vous voir si tost, que je ne diray davantage. Dieu vous bénisse !

Colombes, ce 20 août 1660.

(*Ibid.*, art. 116.)

CLXXVIII

A CHARLES II

De Mercey vous dira tout ce qui se passa hier à l'entrée de la royne[2], qui fut tout à fait belle. Il y eut

[1] Le mariage de la princesse Henriette-Anne avec le duc d'Orléans.

[2] Marie-Thérèse d'Autriche, épouse de Louis XIV.

beaucoup de dispute pour les rangs. Il y a eu mesme trois ducs chassés hors de Paris, MM. d'Usez, de Lesdiguières et de Chaulnes, pour n'avoir pas voulu marcher avec les nouveaux ducs et avoir prétendu marcher devant le comte de Soissons. Pour moy, j'ay aussy eu ma part des disputes; ma niepce[1] veut que ma fille luy donne la main chez moy, disant que M. le Prince lui a dit que le duc d'York la luy a toujours donnée à Bruxelles. La royne me demanda s'il estoit vray; pour moy je ne sus que lui respondre, n'en sachant rien; mais je luy ay dit qu'en France il ne l'avoit jamais fait. La royne a fort grondé ma niepce et luy a dit que, si le duc d'York l'avait fait en Flandre, il ne le feroit pas en France, ny ma fille. Aussy elle a escrit une lettre à M. le cardinal, où elle se plaint de la royne, disant que la royne rabaisse la maison de France pour un bastard d'Espagne[2], que don Juan a eu la main et qu'elle ne maintient pas les petits-enfants de France, qui la doivent plus tost avoir que luy. Enfin la royne s'est fort mise en colère contr'elle et luy a dit qu'il n'y avoit qu'une folle qui fist tout ce qu'elle fait; nonobstant tout cela, elle ne me voit plus, depuis qu'elle est revenue, ny ses petites sœurs. L'on m'a dit aussy que madame la Princesse n'y viendra plus; il y a desjà longtemps qu'elle ne l'a pas fait. Vous voyés qu'il est assés nécessaire en ce monde de ne rien céder, en quelque temps que ce soit. Vous ne sauriés vous imaginer les sottises que tout cecy fait dire, et je vous avoue que de pouvoir imaginer quelques disputes de cette nature me fait en-

[1] Mlle de Montpensier.

[2] Don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV et d'une comédienne nommée Maria Calderona. Il était généralissime des armées d'Espagne et mourut en 1679.

rager, non pas pour moy, mais pour vous. Quand milord St-Albans s'en ira, il vous dira beaucoup de choses sur cette matière, qui seroient trop longues; je n'ay pu m'empescher de vous en commencer quelque chose; mais je finis.

Colombes, ce 27 aoust 1660.

(*Ibid.*, art. 117.)

CLXXIX

AU MÊME

J'ay receu vostre lettre par milord Grandison, par où vous me mandés qu'il est nécessaire que ma fille passe en Angleterre promptement, pour ses affaires et celles de son fils, sur ce qu'elle m'avoit mandé que vous luy aviés ordonné de venir par icy, et que vous me l'aviés escrit. J'ay donc fait toutes les diligences pour cela et j'ay receu de ses lettres, par où elle me mande qu'elle s'en va partir dans fort peu de jours, tellement que, devant qu'une lettre que je luy aurois pu escrire fut arrivée, elle eust esté par le chemin : aussy je crois que son voyage icy ne préjudiciera en rien à ses affaires; ce ne sera qu'en passant. L'envie qu'elle a de venir et celle que j'ay de la voir ne peut pas me permettre de la contremander, sans nous donner soupçon l'une à l'autre de peu d'amitié; et si vous m'aviés plus tost advertie de vostre volonté, elle auroit esté ponctuellement suivie. Milord St-Albans part demain, qui vous informera de tout plus au long: c'est pourquoy je ne vous diray davantage.

Colombes, ce 5 septembre 1660.

(*Ibid.*, art. 118.)

CLXXX

AU MÊME

J'arrivay hier en cette ville ; aussy tost que j'y fus, la royne me vint voir et me dit qu'elle venoit de la part du roy son fils, pour me dire que tous deux ensemble me prioient de vouloir appuyer une demande qu'ils me faisoient, de faire l'honneur à Monsieur de luy donner ma fille en mariage et qu'ils avoient résolu d'envoyer un ambassadeur vous trouver pour cet effet, avec beaucoup d'amitiés qu'elle me fit ensuite pour vous et pour moy. Je luy respondis que le roy et elle faisoient beaucoup d'honneur à ma fille et que je ne manquerois pas de vous donner cognoissance de cecy : « Je vous prie de le faire, me dit-elle, en attendant que nous puissions envoyer l'ambassadeur. » Je crois que vous me donnerés commission de leur dire que vous l'approuvés ; je vous asseure que vostre sœur n'en est nullement faschée, et, pour Monsieur, il est tout à fait amoureux et fort impatient de vostre responce. Milord Jermyn est retardé jusques après l'entrée de M. le cardinal, je l'ay remis à achever tout en ce temps-là ; l'entrée sera demain, tellement qu'il pourra partir lundy au plus tard. Il est arrivé une affaire à Dunkerque [1] ; le gouverneur a mis en prison le supérieur des Capucins et un de ses Pères, sur ce qu'un Anglois s'est allé confesser chez eux. Cela fait beaucoup de bruit icy ; la liberté de conscience estant à Dunkerque, j'ay desjà fait escrire au gouverneur, en ayant esté fort pressée, mais comme je crains qu'il ne le fera pas pour moy, je vous prie de luy

[1] Dunkerque était alors occupé par les Anglais.

commander de les laisser sortir. En vérité, cela est bien sévère, en un lieu où ils sont catholiques.

Paris, ce 25 aoust 1660.

(*Ibid.*, art. 119.)

CLXXXI

AU CARDINAL MAZARIN

Mon cousin,

Aussy tost que j'ay esté arrivée, je vous en ay voulu donner avis et, comme je m'embarqueray si le vent continue où il est, vous renouveller les mesmes protestations que je vous ay faites en partant et vous dire que j'observeray ponctuellement tout ce dont nous sommes convenus ensemble. J'ay receu toutes les asseurances d'amitié du roy mon fils que je puis souhaiter pour le duc d'York, s'il se conforme à tout ce que je luy ay proposé[1]. C'est pourquoy je me gouverneray avec luy, comme vous avés trouvé à propos. Aussy tost que j'auray veu le roy mon fils, vous aurés encore de mes nouvelles. Je suis, avec toute sorte de sincérité, etc., etc.

Je me réjouis des bonnes nouvelles que l'on me donne de vostre santé; je vous prie d'en avoir soing, afin de me tenir vostre promesse, comme je vous tiendray la mienne.

Calais, ce 7 novembre 1660.

(Arch. des aff. étr.)

[1] Au sujet de son mariage avec Anne Hyde.

FIN.

TABLE

LETTRES D'HENRIETTE-MARIE DE FRANCE

FIN DE LA TABLE

